



**HAL**  
open science

# Les images "italiennes" de François Ier entre 1515 et 1530 : l'attente, la crainte, la célébration et la déception chez les hommes de culture de la péninsule

Valeria Allaire

► **To cite this version:**

Valeria Allaire. Les images "italiennes" de François Ier entre 1515 et 1530 : l'attente, la crainte, la célébration et la déception chez les hommes de culture de la péninsule. Linguistique. Normandie Université, 2018. Français. NNT : 2018NORMC023 . tel-02064557

**HAL Id: tel-02064557**

**<https://theses.hal.science/tel-02064557v1>**

Submitted on 12 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Normandie Université

## THÈSE

**Pour obtenir le diplôme de doctorat**  
**Spécialité LANGUES ET LITTÉRATURES ETRANGERES**  
**Préparée au sein de l'Université de Caen Normandie**

**Les images "italiennes" de François Ier entre 1515 et 1530.  
L'attente, la crainte, la célébration et la déception chez les  
hommes de culture de la péninsule**

**Présentée et soutenue par**  
**Valeria CALDARELLA**

**Thèse soutenue publiquement le 30/11/2018**  
**devant le jury composé de**

M. JEAN-LOUIS FOURNEL	Professeur des universités, UNIVERSITE PARIS 8 UNIVERSITE VINCENNES	Rapporteur du jury
Mme CORINNE LUCAS-FIORATO	Professeur émérite, UNIVERSITE PARIS 3 SORBONNE NOUVELLE	Rapporteur du jury
Mme ALEXANDRA MERLE	Professeur des universités, UNIVERSITE CAEN NORMANDIE	Président du jury
M. CEDRIC MICHON	Professeur des universités, UNIVERSITE DE HAUTE BRETAGNE RENNES 2	Membre du jury
Mme ELENA VALERI	Professeur assistant, Université Sapienza Rome - Italie	Membre du jury
M. JUAN CARLOS D'AMICO	Professeur des universités, UNIVERSITE CAEN NORMANDIE	Directeur de thèse

**Thèse dirigée par JUAN CARLOS D'AMICO, Equipe de recherche sur les littératures, les imaginaires et les sociétés (Caen)**



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



ERLIS



Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Monsieur Juan Carlos D'Amico, Professeur d'Italien à l'Université de Caen Normandie, pour avoir accepté d'encadrer cette thèse de Doctorat. Ses conseils et ses remarques m'ont été précieux, tout comme son soutien et sa disponibilité. Ses encouragements et ses recommandations m'ont permis de parcourir ce chemin jusqu'à son aboutissement, sans jamais penser à l'abandonner.

Je remercie Mesdames et Messieurs les Professeurs Corinne Lucas Fiorato, Alexandra Merle, Elena Valeri, Jean-Louis Fournel et Cédric Michon de l'intérêt qu'ils manifestent pour cette étude, par leur présence au sein du jury.

Un chaleureux remerciement à tous les membres de l'équipe de recherche ERLIS et aux responsables du séminaire *TEI*, pour leur accueil, pour leurs suggestions, pour la confiance qu'ils m'ont accordée et les opportunités qu'ils m'ont offertes.

Merci à mes parents, pour avoir toujours cru en moi ; merci à mes amis et, plus particulièrement, à Alain, Antoine, Alejandra, Nati et Valentina, qui avec leurs relectures, leurs conseils et leur gentillesse m'ont permis d'avancer avec le sourire.

Enfin je souhaite remercier Philippe, Matteo et Raphaël, qui, pendant ces années de recherche, ont dû partager leur épouse et mère avec un prince si envahissant et complexe ! Merci pour toute la patience dont ils ont su faire preuve ; merci pour leur indulgence et leur bienveillance.



# INTRODUCTION



25 janvier 1515 : c'est la date du sacre d'un roi. Monseigneur d'Angoulême, issu d'une branche cadette de la maison de Valois, de par les exigences de la loi salique, succède à son parent Louis XII et devient le monarque d'un des royaumes les plus puissants en Europe sous le nom de François I<sup>er</sup>. Aussitôt, le jeune et grand prince reprend l'entreprise de conquête italienne, un projet qui avait déjà occupé les esprits de ses prédécesseurs. En effet, ceux-ci avaient déjà entrepris le « voyage d'Italie ».

En 1494, Charles VIII engage la première des Guerres d'Italie et s'empare, pour une courte période, du Royaume de Naples ; Louis XII réussit à asseoir la domination française sur le duché de Milan entre 1499 et 1512. Une fois couronné, François I<sup>er</sup> commence les préparatifs pour « passer les monts » et, tout au long de son règne, semble hanté par le dessein de recouvrement des territoires péninsulaires. Mais, s'agissait-il véritablement d'une obsession ? D'un tropisme invincible qui le poussait à mettre en péril son propre Royaume pour parvenir à assouvir ses appétits de conquête<sup>2</sup> ? Nous n'en sommes pas certaine. Pour comprendre cette obstination, il est nécessaire d'évoquer le cadre historique dans lequel vit et règne ce souverain.

Vers la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, se crée en Europe un nouveau système d'États, qui se forme de par l'action de nouvelles forces économiques, de nouvelles techniques militaires et diplomatiques, ainsi que de communication. C'est l'éclosion des monarchies modernes<sup>3</sup>. En Italie, la situation politique apparaît plus complexe qu'ailleurs : les

---

<sup>1</sup> Comme l'on sait, le roi « tout français » doit son prénom à un ermite italien, François de Paule, qui avait une réputation de thaumaturge et s'était installé en France en 1492. Il avait été convoqué par la comtesse d'Angoulême peu de temps après son mariage, car l'ermite était surtout connu pour sa capacité d'intercéder auprès de Dieu pour « la production d'héritiers ». Quand un garçon venait au monde grâce à ses prières, il recevait en général son prénom. Ce fut le cas de François d'Angoulême, né à Cognac, le 12 septembre 1494. R. J. Knecht, *Un Prince de la Renaissance. François I<sup>er</sup> et son royaume*, Fayard, Paris, 1998, p. 14.

<sup>2</sup> Sur l'obsession territoriale du pouvoir et l'opposition entre période féodale et période moderne, voir M. Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France, 1977-1978*, F. Ewald et A. Fontana (éds.), Gallimard, Paris, 2004, p. 66-67 et F. Gros, « *Entre pouvoir et territoire : Deleuze et Foucault* » [en ligne].

<sup>3</sup> Nous empruntons et ajustons pour le XVI<sup>e</sup> siècle la définition que Giuseppe Sergi donne de l'Europe encore médiévale. Pour l'historien, l'Europe est une « notion géographique, mais élastique et polyédrique », qui se superpose à celle de *societas christiana*, sans, cependant, son ambition d'être universelle. Il s'agit d'un terrain dans lequel luttent des « forces opposées », où les conflits internes cohabitent avec une tendance à la cohésion due à la conscience d'une identité commune par rapport à une diversité qui lui est externe. G. Sergi, *L'idea di medioevo. Tra senso comune e pratica storica*, Donzelli, Rome, 1998, p. 37 et 40-41. Nous gardons également à l'esprit les considérations de Joël Blanchard à ce sujet : « [...] à la notion universelle de *christianitas* vient se substituer une autre logique spatiale, signalée par exemple par l'apparition du mot « Europe » dans la langue vernaculaire. Certes, cette Europe n'est pas l'objet d'une théorisation, elle n'existe pas sur le papier, mais on relève, à la fin du Moyen Âge, des pratiques de circulation des idées et des hommes à un niveau jamais atteint. Des hommes passent d'un pays à un autre, une espèce de brassage se fait qui illustre ce que l'on serait tenté



constructions étatiques se présentent nombreuses et variées<sup>4</sup>. Il s'agit de républiques, de royaumes, de principautés, de grands et petits duchés, de marquisats et de domaines indépendants ou de fiefs de l'empire ou du Saint-Siège, parfois même disputés par les deux<sup>5</sup>.

Selon Giuseppe Galasso, la péninsule – aux frontières régionales et avec des vides de pouvoirs, proposant des avantages économiques importants – est, à cette époque, le seul espace à la portée des grandes puissances au-delà des Alpes. D'après l'historien, c'était donc le terrain prédestiné pour la réorganisation du système politique européen, si bien que, si c'est effectivement l'action de Charles VIII en Italie qui enclenche le processus, il n'aurait pas pu avoir lieu ailleurs. Pour cela, selon Galasso, la question soulevée par l'historiographie italienne sur les responsabilités des princes ayant attiré l'étranger dans le territoire s'avère futile<sup>6</sup>.

En précisant qu'en réalité la péninsule n'est pas l'unique territoire sur lequel les monarchies naissantes jettent leur dévolu, nous adhérons à l'idée que l'espace politique italien se prête largement, de par sa fragilité, aux agressions « externes ». Par ailleurs, précisément en raison de cette instabilité, les États de la péninsule ne dédaignent pas d'établir, avec les autres entités étatiques, des relations qui parfois se révèlent très étroites. D'autre part, il est important de préciser que, pour ce qui est des souverains français, il ne s'agit pas de se laisser emporter par une volonté conquérante et obsessionnelle, mais de faire valoir leurs droits d'héritage sur des territoires qu'ils considèrent comme leur appartenant, depuis que Filippo Maria Visconti était décédé sans laisser d'héritiers mâles sur le trône du Duché de Milan et que Charles VIII avait récupéré les droits de succession angevine sur le Royaume de Naples.

Il s'agit pour eux de revendications on ne peut plus légitimes, qui justifient l'emploi de soldats et d'armes. Pour finir, la domination de la péninsule est chargée d'une valeur symbolique qu'on pourrait définir comme médiévale si elle ne trouvait pas une place si importante encore en ce siècle. Imposer son autorité en Italie représente un premier pas vers la réalisation de la « monarchie universelle », aspiration toujours vivement ressentie par les

---

d'appeler la « praxis » d'un territoire moins homogène, plus contrasté. Les perspectives s'élargissent, les grilles de lecture également. Tel est l'enjeu de la diplomatie ». J. Blanchard, « Le gouvernement du voyage : Comynnes et la diplomatie », *Écrire l'histoire* [Online], 8 | 2011, en ligne depuis le 11 Octobre 2014, URL : <http://journals.openedition.org/elh/448>.

<sup>4</sup> Le Royaume d'Italie ne naît qu'en 1861. Nous en sommes bien consciente. L'emploi de ce terme indique une notion géographique, réunissant l'ensemble (ou parfois la plus grande partie) des États qui composent la péninsule. Dans le même esprit, le terme « Italiens » est employé ici pour faire référence aux habitants de l'espace péninsulaire.

<sup>5</sup> M. Pozzi, « Pour un lexique politique de la Renaissance : la situation linguistique italienne au début du XVI<sup>e</sup> siècle », *Laboratoire italien* [En ligne], 7 | 2007, URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/130> ; DOI : 10.4000/laboratoireitalien.130.

<sup>6</sup> G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia" alle "preponderanze straniere"*. Nuova edizione riveduta e accresciuta, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 2016, p. 18-20.

seigneurs de l'époque ; c'est un pas vers la domination en Europe et dans le monde<sup>7</sup>. En somme, le Royaume de France avance des prétentions importantes sur la péninsule pour des raisons qui ne sont pas seulement stratégiques, mais également dynastiques et symboliques.

Or François I<sup>er</sup> partage ces ambitions avec ses prédécesseurs. Les choix politiques, les guerres menées et les alliances nouées, toutes les résolutions du souverain aspirent à l'obtention de la suprématie dans cet espace et, particulièrement, sur le Duché de Milan, la Seigneurie de Gênes et le Royaume de Naples. Et cela en lutte perpétuelle contre son pire ennemi, son adversaire à l'élection impériale, son voisin et beau-frère, son rival : Charles d'Espagne, puis Charles Quint, l'empereur. C'est donc sur ce « prince de la Renaissance » que se concentre notre intérêt.

En effet, en passant en revue les portraits que l'historiographie moderne et contemporaine brosse de lui, nous nous trouvons face à des représentations très différentes de ce personnage si complexe. Tantôt c'est l'éternel jeune, grand et fougueux chevalier, obsédé par des chimères de conquête qui ont mis en danger l'équilibre même de son Royaume<sup>8</sup>. Tantôt il est présenté comme le précurseur d'une nouvelle époque aux aspirations nationales, face à la grande vision médiévale de l'empereur Charles Quint. Tantôt on évoque de lui le goût pour l'art et les lettres, sa volonté d'être le protecteur des humanistes<sup>9</sup>. Tantôt c'est un roi qui laisse gouverner la France par « un putain »<sup>10</sup> et qui passe le plus clair de son temps à la chasse. Il est médiéval pour les uns, moderne pour les autres (et pourquoi pas les deux à la fois, comme le propose Cédric Michon<sup>11</sup> ?). C'est un horrible traître à la Chrétienté ou c'est un fin politique, prêt à défier les conventions de son temps pour parvenir à ses fins<sup>12</sup>. « *Ce grand roi François en toutes ses choses si libéral* »<sup>13</sup>, comme le dit Benvenuto Cellini dans sa biographie, évoque tout à la fois la victoire et la défaite, l'art (avec Léonard de Vinci et les fastes de Chambord, Primaticcio, Rosso Fiorentino et la première Ecole de Fontainebleau), la

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 21 ; R. J. Knecht, *Un Prince de la Renaissance...*, p. 75 et *passim*.

<sup>8</sup> Comme le fait remarquer Robert Knecht, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographie républicaine en a fait le parangon de la monarchie de l'Ancien Régime, pour la condamner dans son ensemble. *Ibid.*, p. 9.

<sup>9</sup> Voir, par exemple, *Le siècle de François I<sup>er</sup>. Du roi guerrier au roi mécène*, O. Bosc, M. Hersant (éds.), préface de M. Fumaroli, Editions Cercle d'art, Paris, 2015.

<sup>10</sup> Sur cette vision si pessimiste et si catégorique du rôle des femmes à la cour de François I<sup>er</sup>, voir J. Michelet, *Renaissance. Histoire de France au seizième siècle*, Chamerot, Libraire-éditeur, Paris, 1855, p. 264. Pour la citation, il s'agit de Giulio Alvarotti qui s'adresse au duc de Ferrare pour se plaindre du sort du Royaume, Paris, 25 janvier 1546, lettre citée par C. Michon, *François I<sup>er</sup>. Les femmes, le pouvoir et la guerre*, Belin, Paris, 2015, p. 223.

<sup>11</sup> *Id.*, *François I<sup>er</sup>*, Belin, Paris, 2018, p. 406.

<sup>12</sup> Jean François Zeller définit l'alliance entre la Fleur de Lys et le Croissant « l'acte le plus décisif, le plus hardi, le plus libéral de la diplomatie française ». J. Zeller, *La Diplomatie française vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque à Montpellier, ambassadeur de François I<sup>er</sup> à Venise (1539-1542)*. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des lettres de Paris, Hachette, Paris, 1880, p. 19.

<sup>13</sup> B. Cellini, *La Vita*, C. Cordié (éd.), Mondadori, Milan, 1991, Liv.I, CXXVII, p. 269.

vénérie et les tournois, une rivalité éternelle avec le Habsbourg et une scandaleuse alliance avec le Turc, son dévouement à sa mère Louise de Savoie et sa passion immodérée pour les femmes.

Il ne s'agit pas, pour nous, d'enquêter sur la vie ou sur l'ensemble de la politique adoptée par ce monarque. Dans cette optique, des études capitales existent, de Jean Jacquart (*François I<sup>er</sup>*) à Robert J. Knecht (*Un prince de la Renaissance, François I<sup>er</sup> et son royaume*), en passant par les très récentes fresques brossées par Cédric Michon (*François I<sup>er</sup>. Les femmes, le pouvoir et la guerre*, paru en février 2015 et *François I<sup>er</sup>* en mai 2018) ou Didier Le Fur (*François I<sup>er</sup>*)<sup>14</sup>. Nous ne souhaitons pas non plus nous attarder sur le débat concernant la genèse de l'État moderne (si et à quel point François I<sup>er</sup> a participé à sa construction, si oui ou non, il peut en être considéré comme la clé de voute) ou si c'est sous ce souverain que l'on commence à parler de pouvoir absolu<sup>15</sup>.

Le questionnement à la base de ce travail est tout autre : est-il possible d'enrichir davantage ce portrait kaléidoscopique—de Roi chevalier, de Roi mécène, de Père des Lettres, de Roi bâtisseur, de Roi captif ou encore de Roi traître à la Chrétienté – avec sa dimension, pour le dire avec Émile Picot, *italianisante*<sup>16</sup> ? Certes, l'intérêt territorial et/ou culturel que le roi porte à l'Italie a été étudié à maintes reprises. Toutefois, ici, la perspective change. François I<sup>er</sup> aime l'Italie, il *veut* l'Italie. Nous le savons. Il s'emploie pour l'obtenir, avec des actions militaires, diplomatiques, culturelles. Mais qui est, pour les Italiens, François I<sup>er</sup> ? Les États de la péninsule requièrent, accueillent, repoussent son ingérence. De quelle manière leurs attentes, leurs tourments, leur déception participent-ils à la construction du portrait – si composite – du souverain ?

Les diplomates, les nonces, les ambassadeurs, les poètes – qu'ils soient les porteurs actifs de messages au nom de leurs princes ou de leurs gouvernements, des adulateurs courtisans en quête de reconnaissance ou des opposants au système cherchant la protection et le soutien d'un roi étranger, ou encore des détracteurs de sa politique – véhiculent des images disparates de ce monarque. Dans les témoignages qu'ils nous laissent, la représentation de

---

<sup>14</sup> J. Jacquart, *François I<sup>er</sup>*, Fayard, Paris, 1992 ; R. J. Knecht, *Un Prince de la Renaissance. François I<sup>er</sup> et son royaume*, Fayard, Paris, 1998 ; D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>*, Perrin, Paris, 2015 ; C. Michon, *François I<sup>er</sup>. Les femmes...* et Id., *François I<sup>er</sup>...*, ouvrages déjà cités.

<sup>15</sup> Sous François I<sup>er</sup>, le poids décisionnel des Parlements régionaux reste indiscutable et les libertés que le souverain s'octroie demeurent de l'ordre de l'exceptionnel. « L'exercice solitaire du pouvoir royal » et la conséquente lutte des « monarchomaques » protestants, puis catholiques, suit les guerres de religion. Sur le sujet et sur les nuances sémantiques et juridiques à apporter à l'idée de pouvoir absolu, telle qu'elle est conçue au début du XVI<sup>e</sup> siècle, voir A. Jouanna, *Le Pouvoir absolu, Naissance de l'imaginaire politique de la royauté*, Gallimard, Paris, 2013, citation p. 199.

<sup>16</sup> Le choix de l'adjectif verbal au lieu de l'adjectif simple « italienne » est dû au souhait d'évoquer une dimension qui est toujours *in fieri* et non acquise.

François I<sup>er</sup> se construit autour de ses actions, mais elle est en même temps contaminée par leurs espoirs et leurs craintes.

Il s'agit alors de projeter une lumière sur l'image qui jaillit des écrits de ces hommes de pensée italiens de son temps, de mettre en exergue leur perception du monarque, tout en déchiffrant les raisons – idéologiques, politiques, économiques – qui les amènent à traiter avec lui, à faire sa louange ou à critiquer ses choix. Il est question d'enquêter sur la manière dont ils interviennent dans son programme politique, à travers une propagande diplomatique et culturelle sur le territoire péninsulaire, et d'observer dans quelle mesure ils minent sa réputation quand leurs espoirs sont déçus.

Notre attention ne s'étend pas sur toute la durée du règne du Très Chrétien. Elle porte sur certains moments considérés comme particulièrement significatifs pour l'espace italien dans un laps de temps qui va de 1515 à 1530, les quinze premières années du règne. Il s'agit de moments de gloire, mais également, et surtout, avons-nous envie d'ajouter, de moments de défaite, qui nourrissent de façon significative son portrait politique italien.

Dans la première partie de cette thèse, nous nous intéresserons à deux événements majeurs : la bataille de Marignan et la rencontre avec Léon X à Bologne, en 1515. La cinquième guerre d'Italie rend le Duché de Milan à son « héritier » ; les anciens et les très récents amis saluent sa victoire et lui demandent sa protection. Anne Marie Le Coq nous explique comment, en France, les thuriféraires construisent autour de cette bataille l'image d'un François I<sup>er</sup> « martial », tantôt comparé à Jules César, tantôt à Hannibal ou à Hector, le héros troyen<sup>17</sup>. En Italie, cette élaboration a lieu également, mais de façon bien plus limitée.

« L'abouchement » avec le pontife contribue à agrandir sa gloire : l'amitié avec le pape semble scellée et François I<sup>er</sup> est présenté comme l'incarnation d'un nouveau Charlemagne. C'est tellement vrai que dans *L'Incoronazione di Carlomagno* de Raffaello Sanzio, peinte entre 1516 et 1517, Léon III acquiert les traits du visage de son successeur homonyme et l'empereur carolingien emprunte sa physionomie au Valois<sup>18</sup>. Enfin, si sa suite, composée d'hommes brutaux – ce ne sont que des barbares – est critiquée par la quasi-totalité des témoins italiens de la rencontre princière, le souverain, lui, brille de beauté et d'élégance. La gloire, la noblesse d'esprit et la jeunesse : tout sourit au prince français, duc de Milan et seigneur de Gênes. Ces deux moments forts et si rapprochés du règne nous permettent

---

<sup>17</sup> A. M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire, Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Macula, Paris, 1987, p. 215-257.

<sup>18</sup> Giorgio Vasari lui-même crut voir dans le tableau l'illustration du couronnement de François I<sup>er</sup>. G. Vasari, *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori ed architetti*, L. Bellosi, A. Rossi, Turin, 1986, p. 642-643.

d'explorer de quelle manière se structurent les louanges adressées au grand vainqueur en Italie, célébré par admiration, par intérêt ou par crainte.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous évoquerons l'échec de la candidature au titre impérial en 1519 et la perte du Milanais à la Bicoque en 1522. Le premier sujet semble éloigner notre recherche de son axe péninsulaire. Mais il n'en est rien. Nous avons rappelé comment de nouvelles formes étatiques sont en train de se structurer en Europe. Les États italiens assistent à cette construction et décident, sinon d'y participer, du moins de lutter pour ne pas se faire englober par elle. Pour ce faire, ils sont amenés – quand ils n'y sont pas contraints – à soutenir l'un ou l'autre des candidats à la couronne impériale. On considère, traditionnellement, que c'est à ce moment que commence la rivalité qui opposera le Habsbourg et le Valois pendant presque trente ans. De plus, le règne de François I<sup>er</sup> est profondément marqué par ce conflit permanent et celui-ci alimente les relations diplomatiques et militaires avec la péninsule. De ce fait, il nous est impossible de faire l'impasse sur les dynamiques politiques qui s'établissent entre les deux monarchies. Toutefois, sans aucune volonté de réécrire la *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint*<sup>19</sup>, nous nous efforcerons de l'évoquer toujours pour une meilleure compréhension des perspectives italiennes.

Les témoignages concernant la bataille de la Bicoque et la perte du Duché mettent en lumière les manquements du gouvernement français sur le territoire et la désolation du peuple milanais. Les Français sont de méchants oppresseurs et sont chassés par les « Taliani », des hommes valeureux qui luttent pour récupérer leur liberté<sup>20</sup>. Pourtant, à cette occasion, dans les textes que nous avons choisi d'examiner, le roi n'est que très peu critiqué. En effet, si l'on évoque par moments son indifférence face aux misères de la péninsule, de façon générale, il semblerait que toute la responsabilité des malheurs du Duché soit attribuée par les Milanais et les autres protagonistes de l'époque à Odet de Foix, un gouverneur incapable (ou un bouc émissaire ?) qui attire à lui toutes les accusations, le mépris et la dérision.

Toute la troisième partie sera consacrée à la terrible défaite de Pavie de 1525. C'est un événement retentissant, car il ne s'agit pas *seulement* d'une grave défaite pour l'armée française. Il comporte aussi l'emprisonnement du souverain lui-même. Autour de ces faits, les récits se multiplient et l'image de François I<sup>er</sup> s'enrichit en bien et en mal. Dans une effervescence d'élaboration remarquable, en vers ou en prose, on décrit la bataille et on brosse

---

<sup>19</sup> M. Mignet, *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint* par M. Mignet, Perrin, Paris, 1886.

<sup>20</sup> *Historia come Lautrecho narra alla Fortuna tutta la disgratia delle sue imprese che l'ha fatto dapoi la ritornata sua a Milano : et della battaglia perduta di presente. Et come maledice la Fortuna et lei risponde la cagione della sua ruina. et con veritade*, in *GOR*, M. Beer, D. Diamanti, C. Ivaldi (éds.), Panini, Modène, 1989, vol. II, p. 595, 16, v. 1-8.

son portrait. Défenseurs et détracteurs prennent leur plume pour livrer « leur » vérité : ils exaltent son courage ou ils critiquent son incompétence stratégique. Le roi fait les mauvais choix, le roi se bat comme un chevalier fort et vaillant, le roi ne maîtrise pas ses milices, le roi est victime de l'infortune. Ce qui nous intéressera et que nous pointerons du doigt dans ces chapitres est surtout la manière avec laquelle le roi vaincu et captif, tel qu'un Phénix mythologique, réussit tout de même à renaître à travers la plume de ses « avocats » italiens.

Dans la quatrième et dernière partie, il sera question de la campagne napolitaine de 1528 et, avec elle, de la fin d'une époque. Toutefois, pour expliquer comment se dessine le portrait du roi lors de l'équipée, il a été nécessaire de présenter d'autres événements capitaux pour les relations « internationales », à savoir le traité de Madrid et la Ligue de Cognac, ainsi que la mise à sac de Rome par les Impériaux en 1527. Nous n'évoquons que très rapidement ce moment qui a consterné la chrétienté entière. Le roi a temporisé longuement après avoir signé les accords de la Ligue de Cognac en 1526 ; en manque d'hommes et d'argent, il tente de négocier avec l'empereur et semble sourd aux prières des alliés. Quand tout accord avec Charles Quint apparaît désormais impossible, il se décide à mener la guerre.

Dans de nombreux ouvrages poétiques et littéraires, l'invasion de la ville éternelle devient « le » motif de *justum bellum* qui a poussé le monarque ému à organiser l'équipée guidée par Odet de Foix (précisément ce même cruel gouverneur qui avait été chassé quelques années auparavant et qui dévient, à cette occasion, un capitaine fort et glorieux). C'est avec ce sentiment que certains écrivains regardent la campagne napolitaine. Elle suscite de grands espoirs, notamment après les premiers succès de Lautrec, mais aussi après une retentissante victoire navale génoise devant le golfe de Salerne. Pourtant l'expédition s'avère un échec pour l'armée française, abandonnée par l'amiral Andrea Doria et terrassée par la peste.

En 1529, le Valois signe la paix des Dames avec son rival et libère l'espace italien de ses milices. Le Habsbourg est couronné empereur l'année d'après. C'est à ce moment, selon nous, qu'une cassure s'opère dans l'élaboration de la représentation politique du monarque en Italie. Certes, le roi a abandonné ses alliés. La déception des Italiens est grande et la peur de perdre à jamais leur liberté aussi. Mais y-a-t-il là une raison suffisante pour parler de cassure ? François I<sup>er</sup> a signé un traité avec l'empereur, mais pourquoi devrait-il tenir parole, cette fois ? Quelque chose change vraiment dans l'attitude du roi, modifiant par la même occasion son image. Mais qu'en est-il du contexte politique péninsulaire ? N'aurait-il pas un rôle dans cette transformation ?

Les batailles de Marignan, de la Bicoque, de Pavie, la campagne sur Naples... Pour venir à bout de notre projet, nous avons choisi des moments historiques très connus, la plupart

militaires, qui ont toujours suscité l'intérêt des historiens. En raison de cette notoriété, leur étude est-elle devenue un cliché ? Sont-ils perçus comme des stéréotypes dépourvus d'intérêt<sup>21</sup> ?

Il est vrai que les ouvrages traitant de moments forts de l'histoire de la Renaissance italienne sont nombreux. Des travaux récents sur ces moments bien précis du règne de François I<sup>er</sup> en lien avec la péninsule, tels que la bataille de Marignan ou celle de Pavie, existent bel et bien, comme les travaux de Nicolas Le Roux ou de Didier Le Fur sur Marignan ou de Jean-Marie Le Gall, sur la défaite de Pavie<sup>22</sup>. Pourquoi alors choisir d'embrasser des événements renommés, déchiffrés, voire disséqués à maintes reprises ? Si nous faisons le pari de revenir sur ces moments, c'est parce nous croyons qu'une perspective différente, précisément « italienne », n'est pas inutile pour parvenir à un portrait plus exhaustif de François I<sup>er</sup>, un roi qui a passé son existence à tisser des liens permanents avec la péninsule.

Ici, les hommes de culture, quand ils opèrent au service de l'idéologie princière, exaltent et embellissent la réalité, deviennent créateurs de prestige, dispensent une légitimité dynastique. De la même manière, quand ils se positionnent en tant que détracteurs du régime dominant, à travers l'invective, ils sont en mesure de lui porter fortement atteinte. De plus, dans le contexte de profonde difficulté dans lequel se trouvent les territoires italiens à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup>, les alliances se montrent toujours instables : de brusques revirements et de nouveaux ralliements sont toujours possibles. La perspective varie au gré des oscillations politiques et un auteur peut choisir de réinventer un texte déjà écrit, voire déjà publié, car ses finalités ont changé. C'est aussi pour cela que nous avons choisi de parler d'*images* « italiennes » du souverain et non pas d'*image* au singulier.

Toutefois, existe-t-il un schéma de pensée commune pour les « Italiens » ? Malgré toute la complexité et l'instabilité de l'espace politique péninsulaire, il est possible de déceler une idée qui rassemble ces hommes, qu'ils soient Milanais, Vénitiens, Romains ou Napolitains. Sans qu'il y ait aucune inclination pré-unitaire, bien entendu, les diplomates et

---

<sup>21</sup> D'une part, dans le sillage de l'École des Annales et, dans une interprétation, peut-être, extrême des travaux de Lucien Febvre et Marc Bloch, « l'histoire-problème » avait remplacé, pendant des années, « l'histoire-bataille ». Par ailleurs, cette expression possède encore aujourd'hui une connotation péjorative. (L. Henninger, « La nouvelle histoire-bataille », in *Espaces Temps*, 71-73, 1999. *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales*, sous la direction de J. Lévy et J.-C. Ruano-Borbalan. p. 35). *Le temps court* de l'événement avait été rejeté pour une approche du *temps long* concernant l'évolution des sociétés. L'ordinaire se révélant plus intéressant que l'extraordinaire, la recherche avait pris une nouvelle direction. Puis, on a assisté, il y a quelques années déjà, à un retour de l'historiographie à « l'histoire politique », à « l'événement », ce qui nous permet, aujourd'hui, de revaloriser « l'histoire-récit » et le « récit de l'événement ». J. Le Goff, « Les "retours" dans l'historiographie française actuelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 22 | 1999, mis en ligne le 17 janvier 2009.

<sup>22</sup> D. Le Fur, *Marignan, 1515*, Perrin, Paris, 2004 ; J. M. Le Gall, *L'honneur perdu de François I<sup>er</sup>, Pavie, 1525*, Payot, Paris, 2015 ; N. Leroux, *1515 : L'invention de la Renaissance*, Colin, Paris, 2015.

les écrivains partagent tous le sentiment d'appartenir à une entité qui dépasse la logique des frontières « internes » et « régionales » et qui les différencie, en bloc, de l'autre, l'étranger, le barbare. Dans cet espace politique et culturel se manifeste la conscience de partager un patrimoine commun. Il y a, pour eux, un « au-deçà » et un « au-delà » des monts. D'ailleurs, l'équilibre (relatif) qu'ils avaient réussi à atteindre avec la paix de Lodi – quand l'Italie « n'était pas soumise à d'autre empire que celui des siens »<sup>23</sup> –, désormais perdu, s'érige maintenant en modèle et devient le rêve à réaliser : la volonté de sauvegarder la *libertas Italiae* surgit donc dans les témoignages et parvient à atténuer le discours du plus fervent des partisans du prince étranger (du roi comme de l'empereur).

Pourtant, en même temps, les élites de la péninsule – toujours en quête d'un équilibre « européen » qui puisse préserver leur existence – reconnaissent la nécessité de parvenir à une entente avec ces « étrangers ». Leurs représentants se rendent alors de façon de plus en plus systématique auprès des grands seigneurs d'Europe pour traiter avec eux et finissent par mettre en place un type de diplomatie qui devient « résidentiel » à leur cour. Les relations qu'ils entretiennent avec ces pouvoirs politiques sont complexes. Leur statut social, leur ancrage dans le territoire, leur rapport avec les institutions des États dont ils sont les sujets se mêle aux ambitions, aux craintes et aux choix stratégiques. Les poètes s'emparent des exploits et des échecs du souverain et s'en servent dans leur projet politique et/ou littéraire. Ces diplomates se font médiateurs dans le passage d'un modèle à un autre, au sein d'un monde en pleine transformation. Grâce à leur action culturelle et diplomatique, le regard « italo-centré » accepte de franchir les Alpes et abandonne, en partie, sa force centripète<sup>24</sup>.

C'est donc dans cette apparente contradiction de refus et d'attrance à la fois que les hommes d'État et les hommes de lettres (l'un et l'autre, très souvent, ne font qu'un) agissent et écrivent. Leurs « carteggi », leurs ouvrages de réflexion politique, leurs vers traduisent leurs sentiments, nous proposant ainsi une image du roi de France souvent en balance entre l'espoir et la méfiance. Ce qui nous amène à évoquer les sources utilisées.

Notre travail repose sur l'étude de textes de nature différente. Il s'agit de missives et de comptes rendus que les nonces, comme les ambassadeurs toscans, vénitiens, milanais ou mantouans échangent entre eux ou avec la royauté française. Il s'agit d'ouvrages historiques et de chroniques, mais aussi de textes littéraires. Bien évidemment, face à une pépinière si généreuse, comme peut l'être la prolifique péninsule au XVI<sup>e</sup> siècle, il a fallu circonscrire la

---

<sup>23</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie*, J.-L. Fournel, J.-C. Zancarini (éds.), Laffont, Paris, 1996, vol. I, p. 4.

<sup>24</sup> I. Iannuzzi, « La diplomazia della cultura : Pietro Martire di Anghiera, un umanista italiano al servizio dei Re Cattolici », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati e ambasciatori fra XV e XVI secolo*, E. Plebani, E. Valeri, P. Volpini (éds.), FrancoAngeli, Milan, 2017, p. 85-113.



liste des textes à prendre en compte, pour délimiter l'horizon de la recherche et pour éviter de poser des questions trop vastes<sup>25</sup>. En même temps, nous avons fait le choix d'explorer des catégories d'écriture variées. C'est pourquoi nous nous rapprochons tantôt des historiens, tantôt des poètes ou des légats apostoliques, tantôt des ambassadeurs florentins ou des agents vénitiens, selon leur implication dans l'événement pris en considération.

Or ces témoignages de nature polymorphe présentent une difficulté dont il est nécessaire de tenir compte. Prenons, par exemple, les corpus de correspondances diplomatiques dont il était question plus haut. Il s'agit de documents d'ordre plus ou moins privé, en tout cas non destinés à la publication, écrits au moment où les faits se produisent et, parfois, au cœur même de l'action. En tant que tels, ils semblent être un miroir de *l'hic et nunc* historique. Toutefois, ces missives ne doivent pas être considérées porteuses de vérité absolue. La vérité, en effet, est toujours relative : ces textes, qui, en général, se prétendent objectifs, expriment un point de vue précis dans un moment historique souvent critique et dans lequel les auteurs sont probablement impliqués directement<sup>26</sup>. À l'extrême, ces missives ne reflètent même pas la pensée de leurs auteurs, se pliant plutôt aux exigences du rôle à jouer et du message à confier au destinataire. Les idéaux de liberté et de paix sont toujours brandis, mais les finalités profondes doivent apparaître entre les lignes. On donne l'assurance de la bonne foi de son maître, puis on demande, on exige, on supplie l'interlocuteur, on tente de le convaincre ou l'on déplore son destin.

C'est pour cela que, dans l'étude des textes, il ne s'agit pas seulement d'enregistrer une information, mais aussi de prendre en considération le rôle des acteurs divers, ainsi que les forces profondes (intérêts politiques et économiques) qui régissent leurs États d'appartenance. De plus, pour le dire avec Hélène Miesse, nous avons tenté de ne pas négliger l'impact que les Guerres d'Italie ont sur le quotidien des auteurs pris en considération, car « les rivalités ont des conséquences directes qui participent de la perception continuellement négative des temps présents : les maladies et la peste, l'approvisionnement

---

<sup>25</sup> La question du lien entre l'art et le pouvoir, par exemple, mérite sans aucun doute de l'attention. Ici, le rôle du roi mécène et protecteur des artistes ne trouve malheureusement pas de place, pourtant l'attachement du souverain aux artistes italiens est indiscutable. Il les attire à sa cour il leur offre gloire et argent. Benvenuto Cellini, pour ne citer que son cas, qui ne craint pas « de dire leur fait aux princes », comme le rapporte Giorgio Vasari, accepte néanmoins que François I<sup>er</sup> s'immisce dans son impulsion créative, se plie à ses désirs, car « François I<sup>er</sup> est le seul prince que l'auteur fait apparaître idéalisé dans ses rapports avec l'artiste ». C. Lucas Fiorato, « L'artiste et l'écriture : *il dire et il fare* dans les écrits de Cellini », in *Culture et professions en Italie XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles Cahiers de la renaissance italienne*, A. C. Fiorato (éd.), Sorbonne, Paris, 1989, p. 75-76. Sur le sujet, voir *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image*, Petey-Girard Bruno, Vène Magali (éds.), BNF, Paris, 2015.

<sup>26</sup> Sur « l'irruption de l'émotivité » dans les missives diplomatiques, voir I. Lazzarini, « Le scrittore dell'ambasciatore. Informazione e narratività nelle lettere diplomatiche (Italia 1450-1520 ca.) », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati...*, p. 28-33.

difficile et la pénurie qui s'ensuit, la fluctuation des taxes, les restrictions qui touchent les citoyens en temps de guerre, la présence des troupes vivant aux dépens des habitants dans les villages et l'instabilité politique générale (y compris au sein de l'Église lorsqu'il s'agit d'élire un nouveau pape) sont autant de réalités que les hommes de la Renaissance déplorent »<sup>27</sup>. Toutes ces considérations sont entrées en ligne de compte dans la lecture non seulement des correspondances, mais, en général, de tous les ouvrages qui ont retenu notre attention.

Bien entendu, nous avons eu recours aux ouvrages historiques et aux chroniques : le *Sommario della storia d'Italia (1511-1527)* de Francesco Vettori, les *Diarii* de Marin Sanudo, les *Historie veneziane* de Paolo Paruta, pour n'en citer que quelques-uns. Parmi eux, la *Storia d'Italia* de Francesco Guicciardini et la *Historia sui temporis* de Paolo Giovio ont constitué une sorte de fil rouge qui nous a accompagnée tout au long du chemin. L'étude de ces écrits, ainsi que celle de chroniques d'autres auteurs, dans lesquelles l'attitude partisane n'est que très peu cachée (nous pensons à la *Cronaca di Antonio Grumello pavese, dal 1467 al 1529*, ou au *Diario di Leone X*, écrit par Paride Grassi), nous a permis d'observer de quelle manière le sentiment de ces hommes, souvent à la fois protagonistes et narrateurs des faits, se transforme au gré des changements des temps.

Les auteurs nommés jusqu'ici appartiennent à la tradition romaine, florentine, vénitienne, lombarde, car ce sont celles qui prédominent dans la production historiographique relative aux Guerres d'Italie<sup>28</sup>. Venise, Florence et Rome, notamment, sont les centres politiques et culturels où la réflexion politique repousse le plus les frontières « régionales », pour jeter son regard non seulement sur l'ensemble de la péninsule, mais sur l'Europe entière<sup>29</sup>. Cependant, nous avons également choisi de prendre en considération, bien que de manière plus succincte, la perspective méridionale, notamment pour le récit de l'équipée napolitaine, en nous intéressant à l'œuvre d'auteurs comme Girolamo Borgia et Leonardo Santoro.

Comme annoncé, nous ne nous en tenons pas aux textes diplomatiques ou aux écrits historiques et politiques de l'époque. Les œuvres littéraires et de circonstance, comme les

---

<sup>27</sup> H. Miesse, « Dire et décrire le présent dans les lettres de Francesco Guicciardini », in *Le Contemporain, L'Année Mosaïque, Revue de jeunes chercheurs en sciences humaines*, n. dirigé par Amaury Dehoux et Céline De Potter, n° 3-2014, p. 15.

<sup>28</sup> Sur le rôle de Guicciardini, Jove ou encore Vettori dans la construction d'une réflexion plus mûre concernant les guerres d'Italie et la fin du système des États indépendants, voir E. Valeri, "*Italia dilacerata*". *Girolamo Borgia nella cultura storica del Rinascimento*, FrancoAngeli, Milan, 2007, p. 145 et *La France de la Renaissance, Histoire et dictionnaire*, A. Jouanna, P. Hamon, D. Biloghi, G. Le Thiec (éds.), Laffont, Paris, 2001, p. 496.

<sup>29</sup> Voir R. Descendre, J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, *Après les Guerres d'Italie : Florence, Venise, Rome (1530-1605)*, Astériorion [en ligne], 15/ 2016, mis en ligne le 23 novembre 2016. URL : <http://asterion.revues.org/2802>.

dédicaces, les poèmes et les hommages, destinés à un public d'élite ou plus large, au roi ou à la population, permettent, selon nous, de comprendre à quel point l'action diplomatique et militaire du souverain français s'insère et s'impose dans le monde politique italien, nourrit les espoirs ou provoque la déception chez ses alliés de la péninsule.

Le *Roland furieux* de Ludovico Arioste, *Le livre du Courtisan* de Baldassar Castiglione, les lettres et les poèmes de Pierre Arétin, les *Opere Toscane* de Luigi Alamanni : autant d'œuvres dans l'écriture et (parfois) dans la réécriture desquelles, l'image de François I<sup>er</sup> tantôt brille, tantôt s'assombrit. Nous avons voulu examiner ces mutations. Pour ce qui est de ces auteurs, il a été aisé d'établir les liens, les relations et les motivations qui les amènent à évoquer les exploits et les échecs du monarque ; et pourtant, là où l'on croit voir une élaboration prévisible se niche parfois une représentation inattendue. D'autres auteurs, moins célèbres auprès du grand public, ont retenu notre attention, comme le Vénitien Giovanni Battista Cipelli ou le Milanais Simone Litta, qui ont fait l'éloge du souverain en des moments dissemblables l'un de l'autre : la victoire de Marignan et l'échec de Pavie.

En outre, il a été extrêmement enrichissant pour nous de nous confronter avec la production littéraire destinée, à l'époque même, à un public plus large, comme celle de Pasquin et ses acolytes à Rome ou celle des chantres et *cantampanca*, un peu partout dans les villes de la péninsule. L'étude de ces ouvrages moins connus, sinon méconnus, qui ont mis en vers les « Horrende » Guerres d'Italie, contribue considérablement à compléter le portrait du souverain français au sein de la péninsule. Pour ce faire, nous avons eu recours surtout au recueil des *Pasquinate romane del Cinquecento*, présentées par Valerio Marucci, Antonio Marzo et Angelo Romano et au superbe ouvrage *Guerre in ottava rima*, vaste répertoire bibliographique et corpus nourri de vers du genre historico-guerrier relatif aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>30</sup>. En nous approchant de ces poèmes, nous avons pu observer de quelle manière leur élaboration se libère (ou non) des contraintes politiques subjacentes à la réalisation de type élitiste. Pasquin dénonce la corruption et les malversations et tourne en ridicule les instances au pouvoir, qu'elles soient locales ou européennes, temporelles ou spirituelles. Les chantres de rue, dans un souci d'information et de divertissement, composent prestement leurs vers sur des faits récents, pour les chanter lors des marchés et des foires citadines. Toutefois, ce qu'ils espèrent par-dessus tout, c'est de gagner « leur sou » à la fin de l'interprétation. L'un comme l'autre aspirent au consensus du « peuple » (ou des peuples) dont ils se font les porte-paroles.

---

<sup>30</sup> GOR..., ouvrage déjà cité ; *Pasquinate romane del Cinquecento*, V. Marucci, A. Marzo, A. Romano (éds.), Salerno (éd.), Rome, 1983.

Pour terminer, nous souhaitons évoquer un dernier point, à savoir, le critère choisi pour articuler ce travail. Il s'agit, on le voit bien, d'une approche d'ordre chronologique. Celle-ci présente l'avantage de définir et de présenter plus clairement les moments pris en compte et permet d'observer comment le récit participe à la construction de l'événement dans sa narration.

La limite de ce choix tient à ses propres prérogatives : l'analyse se trouve restreinte à l'événement lui-même, les circonstances de départ, ses conséquences. Néanmoins, nous l'avons préférée à une structure de type « spatial » ou « géographique ». Bien entendu, il est nécessaire, mieux encore, fondamental, de tenir compte de l'espace géopolitique dans lequel se déplacent les auteurs des documents explorés. Toutefois, cette approche nous aurait obligée à revenir à plusieurs reprises sur les mêmes lieux, à nous répéter et le maillage interne à la rédaction en aurait très probablement pâti. En outre, nous avons décidé de ne pas suivre une sorte de carte géographique « d'appartenance » des hommes de culture car, nous l'avons largement évoqué, au XVI<sup>e</sup> siècle, la péninsule se présente comme un territoire (ou plutôt un ensemble de territoires) en perpétuel mouvement. Et ses hommes suivent ce mouvement. Aujourd'hui ils sont au service d'un prince, demain ils serviront le pape ou la République de Venise. Prenons seulement un exemple : le Véronais Ludovico Canossa commence sa vie diplomatique auprès de Guidubaldo da Montefeltro, duc d'Urbino, il devient ensuite nonce apostolique et termine sa carrière politique en tant qu'ambassadeur du souverain français à Venise !

Nous avons réfléchi également à la possibilité d'une structure d'ordre littéraire, selon la typologie des textes en notre possession. Or aborder les sources en ce sens aurait pu créer des cloisons trop rigides entre les témoignages, ce qui aurait empêché une certaine liberté de mouvement dans la réflexion. Tout en nous efforçant de ne pas mélanger les genres, la façon de procéder choisie a permis la comparaison entre les différents documents et celle-ci s'est révélée très utile à notre fin.

Avec ce travail, nous espérons contribuer à la compréhension de la perception « italienne » du souverain français et de son action dans la péninsule, afin d'apporter une nouvelle facette à ce « François I<sup>er</sup> imaginaire » qui ne cesse de fasciner.



# CRITÈRES DE TRANSCRIPTION

Nous avons veillé à rester le plus près possible du texte.

- Transcription du signe tironien (&) par "et".
- Les lettres u et v, i et j sont distinguées selon l'usage moderne.
- Pour les textes latins nous avons procédé à une transcription diplomatique.
- Le même critère a été utilisé pour les textes en français ancien, mais avec l'introduction de quelques espaces, accents et apostrophes afin de faciliter la lecture et garantir l'intelligibilité.

Ex : damitie = d'amitié.

- Pour les textes en italien nous nous sommes limitée à utiliser les critères suivants :
  - a) les abréviations (à la place de m/n par exemple) ont été remplacées par la lettre.

Ex : p. = per            q'illo = quello            qũdo = quando

- b) Nous avons séparé l'article du nom, selon l'usage moderne ; nous avons utilisé l'apostrophe, si nécessaire.

Ex : laquale = la quale            larme = l'arme

- d) Nous avons conservé certaines particularités comme le "h" étymologique ou pseudo étymologique autant au début qu'à l'intérieur du mot.

- e) Les mots ajoutés ou modifiés dans le texte sont mis entre crochets [...]

- Pour ce qui concerne la citation des vers : nous indiquons d'abord le volume, ensuite la page, puis – si nécessaire – le chant (en chiffres romains) et l'octave (en chiffres arabes) et, pour finir, les vers.

Abreviations :

BAV	Biblioteca Apostolica Vaticana
BncF	Biblioteca nazionale centrale di Firenze
BNF	Bibliothèque Nationale de France
ASFi	Archivio di Stato di Firenze
ASMi	Archivio di Stato di Milano
ASMn	Archivio di Stato di Mantova
AG	Archivio Gonzaga

ASVe	Archivio di Stato di Venezia
AVL	Archivio Vaticano Latino
ASN	Archivio di Stato di Napoli
ASI	Archivio Storico Italiano
DBI	Dizionario Biografico degli Italiani
GOR	Guerre in Ottava Rima

# PREMIÈRE PARTIE

## LA CONSTRUCTION DE L'IMAGE DU ROI





# Premier chapitre

## À la conquête du Duché de Milan



F. I. Rex Franco. Pri. Domitor Helvetior (épigraphe au tour de la tête du roi dans une médaille frappée à l'occasion de la victoire)

### 1. Le poids de Marignan dans l'histoire

La bataille de Marignan fonde, pour ainsi dire, le prestige de François I<sup>er</sup> et s'inscrit comme un moment capital dans l'histoire de France. Aussitôt couronné, le jeune roi vainquit de manière indiscutable l'armée suisse, qui était considérée comme une formidable puissance militaire, voire comme la plus grande puissance militaire de l'époque, réputée invincible, et récupéra, par la même occasion, le Duché de Milan, ravi à la Couronne. La question de sa possession s'avéra centrale tout au long des guerres d'Italie. Pour les souverains français, Milan appartenait au Royaume de France et, pour cela, devait être absolument recouvré.

L'événement est exploité par la propagande royale tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. L'exemple le plus exhaustif est peut-être celui de l'adoubement. En effet, en 1525, c'est dans les faits de ces 13 et 14 septembre 1515 que les thuriféraires puisent pour construire le mythe du roi adoubé chevalier par Bayard, à la suite de la cuisante défaite de Pavie et de la captivité de François I<sup>er</sup> qui en découla<sup>32</sup>. Par ailleurs, cette légende fut récupérée et employée à certains moments de l'histoire de France, pour relever l'image, parfois controversée, d'un roi tantôt apprécié pour son amour des arts et des lettres, tantôt critiqué pour sa trop grande passion des dames et de la chasse ou pour sa violente répression des protestants, ainsi que pour les nombreuses défaites essuyées contre son éternel ennemi, Charles Quint<sup>33</sup>.

La date 1515 finit par endosser une dimension presque mythologique et survit longtemps dans la mémoire collective en France ; elle reste une source d'inspiration pour les artistes à travers les siècles, de la peinture romantique du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la chansonnette populaire du XX<sup>e</sup><sup>34</sup>. On a considéré qu'elle inaugure le début de l'État moderne et, sous la Troisième République, on a apparenté l'exploit du roi lors de cette bataille à l'établissement de la monarchie absolue<sup>35</sup>. Mais pour quelle raison ? Pourquoi Marignan, dont la portée ne fut pas, finalement, de si longue durée, s'affirme de façon tellement exceptionnelle ? L'historien suisse François Walter se demande : « comment, en effet, le triomphe d'un roi, qui à lui seul incarne la Renaissance, peut-il effacer tous les avatars du règne, Marignan irradiant en quelque sorte Pavie ? »<sup>36</sup>.

Au sein d'un règne riche en échecs militaires plus qu'en victoires, la propagande royale se cramponne à ce succès pour prôner une image glorieuse du monarque, ce qui amène Jean-

---

<sup>31</sup> A. M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire...*, p. 215-257.

<sup>32</sup> À l'époque contemporaine, les historiens ont préféré laisser quelque peu dans l'ombre Marignan. Selon Didier Le Fur, cet effacement est dû au fait qu'en France, cet affrontement est vu comme une de « ces victoires qui ont marqué ses volontés de domination » et depuis, on souhaite oublier ces envies. En conséquence, pour Didier Le Fur, la critique les a négligées et a préféré faire abstraction de la dimension martiale du monarque, pour donner un plus large espace à sa facette de roi mécène et père des lettres. Pourtant, continue l'historien, la France fut un État guerrier, qui se construisit à travers les faits d'armes et « Marignan fut un épisode de cette construction ». D. Le Fur, *Marignan, 1515...*, p. 12-13 et 323.

<sup>33</sup> Id., *François I<sup>er</sup>...*, p. 796-806.

<sup>34</sup> Nous pouvons citer, comme exemple illustre, le fameux tableau *Bataille de Marignan, 14 septembre 1515* (Musée de l'histoire de France, Château de Versailles), peint par Alexandre-Évariste Fragonard en 1836 : il représente François I<sup>er</sup> sur son destrier blanc, en train de s'interposer, d'un geste magnanime, entre sa fougueuse cavalerie et les fantassins ennemis, désormais vaincus. Pour ce qui est de la chansonnette populaire, en 1979, Annie Cordy aidait les écoliers français à retenir la date la plus « épatante » de l'histoire française, avec *Quinze cent quinze*.

<sup>35</sup> « Il est malheureux que la nation française, fière de son jeune roi [...], ait laissé le vainqueur de Marignan prendre tous les pouvoirs. Le roi François I<sup>er</sup> est devenu le premier des souverains absolus de l'Europe ; il crut bon même de se vanter d'avoir mis la royauté et les rois "hors de page" ». J. Zeller, *François I<sup>er</sup>*, Hachette, Paris, 1882, p. 57.

<sup>36</sup> F. Walter, « Marignan, 1515. Traces de la mémoire d'une bataille de géants », in *Des archives à la mémoire, Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, B. Roth-Lochner, M. Neuenschwander, F. Walter (éds.), Société d'Histoire et d'Archéologie, Genève, 1995, p. 479.

Marie Le Gall à affirmer que « Marignan c'est l'arbre de la victoire qui cache les défaites ou les rencontres indécises »<sup>37</sup>. Dans son récent essai *1515 : L'invention de la Renaissance*, Nicolas Leroux se propose de resituer la bataille dans le contexte géopolitique européen, par le biais d'une approche synchronique, d'analyser la construction du mythe qui se crée autour d'elle et de déstructurer ainsi une idée commune qui s'est formée de la Renaissance<sup>38</sup>. Or cet événement, bien que grave et chargé de conséquences, ne paraît pas être vécu de la même manière par leurs homologues italiens. Dans ce chapitre, nous souhaitons nous interroger sur le rôle que ce fait d'arme endosse (son élaboration et ses conséquences) relativement aux attentes, aux espérances et aux prétentions qui animent les différents États de la péninsule en ce premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

Un bref regard sera porté sur les droits que le roi de France revendiquait sur le Duché de Milan. Nous observerons ensuite les alliances tissées entre le monarque et certains territoires italiens (comme Venise ou Gênes), ainsi que les pourparlers ayant abouti à un échec, qui portent d'autres potentats (comme les États Pontificaux ou Florence) à ne pas s'aligner sur celles-ci. Sans vouloir en faire un récit détaillé – et superflu, en raison de sa grande renommée –, l'affrontement en tant que tel surgira par endroits, à travers les portraits, brossés par les documents, des différents acteurs qui y participèrent, comme Bartolomeo D'Alviano, Prospero Colonna ou Jean Jacques Trivulce. L'analyse des récits issus de la production littéraire de l'époque, en revanche, sera l'objet du chapitre suivant. Au terme de cette réflexion, se dégagera un aperçu de l'image qui se dessine en Italie du nouveau et jeune roi de France, seigneur de Gênes et duc de Milan, entre écrits diplomatiques (missives et comptes rendus) et textes littéraires (éloges, chansons, textes de circonstance).

Selon une perspective française traditionnelle, les faits de Marignan pourraient être résumés ainsi : le jeune roi français, devenu seigneur de Milan quelques mois à peine après son couronnement, éradique la domination des invincibles Helvètes dans le Nord d'Italie et s'impose, avec sa puissance militaire, comme le nouvel arbitre de l'échiquier européen. Pourtant, selon Anne Denis, la campagne française de 1515 se produit « dans la quasi indifférence des États de la péninsule », car celle-ci était désormais « habituée » à ce type d'incursions étrangères<sup>39</sup>. De Novara à Asti, de Pavie à Valenza et Vigevano, les villes sur le chemin vers Milan se soumettent sans faire de résistance et les pertes de soldats français sont très peu importantes. Les armées du pape et de Florence, ainsi que celle de Naples se

---

<sup>37</sup> J.-M. Le Gall, « François I<sup>er</sup> et la guerre », in *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n°79, 2014, p. 35.

<sup>38</sup> N. Leroux, *1515 : L'invention de la Renaissance...*, p. 7-11.

<sup>39</sup> A. Denis, « 1515 : il serenissimo Francesco, roi de France, duc de Milan », in *Passer les monts, Français en Italie – l'Italie en France (1494-1525)*, J. Balsamo (éd.), Champion, Paris, 1998, p. 260.

tiennent finalement à distance. Si l'on regarde ne serait-ce que les titres des chansons issues de la production littéraire populaire italienne de ces mois, on y mentionne la descente du roi en Italie ou la déroute des Suisses et – à une exception près – aucun des protagonistes politiques de la péninsule n'est évoqué<sup>40</sup>. Il semble presque que le conflit ait lieu exclusivement entre les Helvètes et les Français, sans participation aucune des forces italiennes.

Cependant, il est vrai que Marignan, 1515, fait couler de l'encre dans la péninsule. Certes, la bataille impressionne pour l'ingéniosité des capitaines ainsi que pour l'art des *guastatori* qui frayent des passages inusités et permettent au nouvel Hannibal de franchir les Alpes. En outre, les hommes de lettres dénoncent la longue durée et la férocité du combat<sup>41</sup> ainsi que l'emploi extraordinaire de l'artillerie. Celle-ci avait déjà accompagné la fureur française en Italie en 1494, lors de la descente de Charles VIII<sup>42</sup>. Toutefois, à Marignan, elle a un rôle décisif. Les plumes françaises (du *Journal du Bourgeois de Paris*, au *Couronnement du roy Francois* de Pasquier Le Moyne, à la lettre adressée par le souverain lui-même à la Régente)<sup>43</sup> en laissent de nombreux témoignages : Jacques de Genouillac, sénéchal d'Armagnac et responsable de l'artillerie, s'enthousiasme pour son efficacité meurtrière ; les bombardes, les faucons et les canons sont célébrés par Clément Janequin dans la chanson *La Guerre*, avec une reprise onomatopéique des bruits des coups et des explosions<sup>44</sup>. Il en va de même chez les historiens et les poètes italiens : de Francesco Guicciardini à Paul Jove, en passant par Ludovic Arioste et tant d'autres, tous évoquent la puissance du feu ultramontain. Par ailleurs, le Florentin précise que, sans l'artillerie, les Français ne seraient pas parvenus à obtenir ce succès<sup>45</sup>.

---

<sup>40</sup> Voir *infra*, Deuxième chapitre - Marignan 1515 : célébrer le vainqueur en Italie.

<sup>41</sup> « Le sentiment partagé par tous les hommes était qu'il n'y avait eu depuis de très nombreuses années en Italie bataille plus farouche ni plus épouvantable ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 59.

<sup>42</sup> « Avant 1494, les guerres étaient longues, les batailles peu sanglantes et les moyens d'enlever une place forte lents et difficiles ; et si l'artillerie était déjà en usage, on la manœuvrait avec si peu d'habileté qu'elle ne nuisait guère : de ce fait, il était presque impossible, à qui tenait un pays, de le perdre. Les Français vinrent en Italie et ils introduisirent dans la guerre une grande rapidité: de ce fait, jusqu'en 21, à perdre une campagne on perdait le pays [...] ». F. Guicciardini, *Avertissements politiques*, J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, Cerf, Paris, 1988, p. 68, LXIV.

<sup>43</sup> P. Le Moyne, *Le couronnement du roy Francois premier... voyage et conquête de la duche de Millan, victoire et repulsion des exurpateurs dicelle avec plusieurs singularitez des églises, couvens, villes, chasteaux et forteresses d'icelle duché, fais l'an mil cinq cens et quinze, cueillies et rédigés par le Moyne sans froc*, Gillet-couteau, Paris, 1520, p. Giiiiii ; Anonyme, *Journal d'un bourgeois de Paris sous Francois I<sup>er</sup>*, P. Joutard (éd.), Union générale d'éditions, Paris, 1963, p. 23 ; François I<sup>er</sup>, Lettre de François I<sup>er</sup> à la duchesse d'Angoulême sur la bataille de Marignan, in *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>*, J.-F. Michaud et J.-J.-F. Poujoulat (éds.), chez l'Éditeur du commentaire analytique du code civil, Paris, 1838, t. V, Fleurange, Louise de Savoie, Du Bellay, p. 595-597.

<sup>44</sup> C. Janequin, *La Guerre (La bataille de Marignan)*, in *Les chansons de la Guerre, de la Chasse, le chant des oyseaux l'alouette, le rossignol*, P. Attaignant, Paris, 1537, fol. 1v.-3r.

<sup>45</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 59 ; P. Jove, *Delle istorie del suo tempo di Paolo Giovio, tradotte da M. Lodovico Domenichi*, Torrentino, Florence, 1561, p. 358r et *passim* ; L'Arioste, *Orlando furioso*, Roland

Pourtant, l'affrontement qui a lieu à Marignan entre les Français (avec la participation des Lansquenets) et les Helvètes ne semble être qu'un épisode de plus au sein des débâcles militaires des premières décennies de ce XVI<sup>e</sup> siècle, dans lesquelles les territoires italiens se retrouvent réduits à de simples lieux d'affrontement<sup>46</sup>. Ces faits ne sont qu'une bataille parmi d'autres, si grande fût-elle, au sein des « horrible guerre » qui consomment l'Italie et, en tant que tels, ils ne paraissent pas s'imposer dans les esprits comme un grand tournant dans l'histoire de la péninsule. Certes, il ne s'agit pas de nier l'existence d'enjeux territoriaux très importants : une nouvelle domination française sur le Duché de Milan impliquait inévitablement des mutations dans les politiques d'équilibre menées par les différents États italiens, qui se sentaient plus ou moins lourdement menacés par la proximité de cette grande puissance.

Dans son *Discorso Sulla discesa di Francesco I in Italia nel 1515*, Guicciardini dénonçait le danger que l'Italie encourait à cause de sa « malafortuna » : le roi français serait venu avec une armée nourrie et fournie, pour affronter un duc faible<sup>47</sup>. Or, bien que le Duché eût été défendu par un peuple fier et rompu à l'art de la guerre, les probabilités d'une victoire française étaient plus grandes. Et, une fois la Lombardie assurée, le monarque aurait très probablement souhaité éradiquer tous les risques de la perdre, comme cela s'était déjà produit sous le règne de Louis XII. Il se serait dressé alors contre le roi d'Aragon, qui tenait Naples, ainsi que contre le pape, qui régénait la Romagne et l'État de Florence.

Le premier, Ferdinand le Catholique, se heurtait à de nombreux ennemis parmi les princes et barons du vice-royaume et ne disposait pas d'assez de milices pour riposter à une attaque française ; l'entreprise paraissait nécessaire, mais également aisée pour le jeune et nouveau souverain, Guicciardini la définissait « facile » et « a giudizio di ognuno [...] di poca difficoltà »<sup>48</sup>. Pour ce qui est du deuxième, selon l'historien, s'en prendre au plus haut représentant de l'Église aurait été un acte déraisonnable, qui aurait entraîné la réaction immédiate des autres princes de la Chrétienté. Le Valois n'aurait probablement pas décidé d'emprunter un chemin si périlleux. Toutefois, un danger important demeurait : il concernait

---

*furieux*, A. Rochon (éd.), Les Belles Lettres, Paris, 2008, I, p. 184-188 et IX, p. 73-91. Néanmoins il est important de préciser que le discours sur l'artillerie n'est pas restreint à la bataille de Marignan. Chez l'Arioste, par exemple, la tirade poétique contre l'arquebuse, l'« engin maudit, la machine abominable » (*Ibid.*, IX, 91, v. 1) fabriqué par le diable, s'inscrit dans une réflexion polémique plus large sur la nouvelle manière de combattre, qui s'introduit au début du siècle.

<sup>46</sup> « Les guerres d'Italie sont en fait des guerres européennes où l'Italie n'est qu'un champ de bataille sur lequel se joue l'hégémonie sur le continent ». J. L. Fournel, « La "brutalisation" de la guerre. Des guerres d'Italie aux guerres de Religion », in *Astériorion* [En ligne], 2, 2004. URL : <http://asteiron.revues.org./100>.

<sup>47</sup> F. Guicciardini, *Discorso politico VII, Sulla discesa di Francesco I in Italia nel 1515*, in *Scritti politici e Ricordi*, R. Palmarocchi (éd.), Laterza, Bari, 1933, p. 111-119.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 117.

Florence, qui n'était pas « cosa ecclesiastica »<sup>49</sup>. Le monarque aurait réussi donc à atteindre le pape « senza concitare li altri principi », en se tournant contre la ville toscane. De surcroît, malgré la solidité de ce raisonnement, Rome n'était pas complètement à l'abri, poursuit le discours, car les esprits humains sont parfois imprévisibles et ne suivent pas en permanence le fil d'une logique rationnelle. François I<sup>er</sup> aurait pu être poussé par la peur de tout perdre, par l'ambition d'accroître ses domaines ou encore par le désir de se venger de ses opposants. Pour Guicciardini, la menace que le nouveau roi représentait était extraordinaire et sans aucun doute « uno incendio e travaglio [...] maggiore e più pericoloso » que celui que son prédécesseur avait pu constituer<sup>50</sup>.



La bataille des géants sur marbre (1548), Pierre Bontemps pour le sépulcre de François I<sup>er</sup>, Saint Denis. Stampa (1777) di Louis Joseph Masquellier (1741-1811), Berna, Biblioteca Nazionale.

## 2. Les droits des rois de France sur le Duché de Milan

Il est peut-être utile de faire état du contexte et des dispositions des alliés et des adversaires, ainsi que, brièvement, des revendications dynastiques du souverain français, avant d'en venir aux récits de la bataille et à l'analyse de son impact sur la pensée politique péninsulaire. En 1389, le seigneur de Milan, Gian Galeazzo Visconti, avait accordé sa fille Valentina en mariage à Louis I<sup>er</sup> d'Orléans, le fils cadet de Charles V. Selon le contrat de mariage, la dot concentrait dans les mains de Louis I<sup>er</sup> le comté de Vertus, le comté d'Asti et 450 000 ducats. Si Gian Galeazzo venait à mourir sans héritier mâle, il céderait à sa fille toutes ses seigneuries. Puis, en 1395, à la suite de délicates négociations, Gian Galeazzo réussit à obtenir l'érection de la seigneurie de Milan en duché auprès de Venceslas 1<sup>er</sup>, au prix de 100 000 florins. Le duc eut deux enfants qui lui succédèrent, Gian Maria et Filippo Maria. Les deux moururent sans descendant mâle légitime. Cette situation, prévue dans le contrat passé

---

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 112.

avec Charles V, posait les conditions pour que, à la mort de son oncle Filippo Maria, le fils aîné de Valentina, Charles I<sup>er</sup> d'Orléans, revendiquât ses droits sur le Duché.

Cependant, nombreux étaient les prétendants au pouvoir dans cet État : Maximilien I<sup>er</sup> (car le Duché restait un fief du Saint-Empire Romain Germanique), Alphonse V d'Aragon (qui affirmait avoir reçu le Duché en héritage de Filippo Maria), le condottiere Francesco Sforza (époux de Bianca Maria, fille naturelle du dernier des Visconti, qui avait rétabli l'ordre dans le Duché entre Guelfes et Gibelins à la suite de la mort du beau-père), sans compter la convoitise des États voisins. Le beau-fils de Visconti réussit finalement à asseoir son pouvoir et Charles d'Orléans ferma les yeux sans recouvrer son héritage. Son fils Louis s'opposa sans cesse à la dynastie des Sforza, entre campagnes victorieuses et échecs cuisants<sup>51</sup>.

Nous ne souhaitons pas nous attarder sur les vicissitudes de Louis XII en Italie ; toutefois, il nous semble essentiel de rappeler certains termes de l'accord que le monarque – une fois l'État récupéré – avait signé à Trente, en 1501, avec Maximilien I<sup>er</sup>. Le Duché de Milan étant fief de l'empire, le souverain avait besoin de l'investiture impériale pour que son occupation fût considérée comme légale. Avec le traité de Trente, l'empereur reconnaissait à Louis XII (et à ses héritiers) le titre de duc de Milan. Durant les longues négociations qui précédèrent la signature, un accord matrimonial fut présenté et accepté par les deux parties, entre la fille aînée du roi de France, Claude, et le petit-fils de l'empereur, Charles de Habsbourg. Toutefois, le souverain français avait protégé ses arrières et, déjà à la fin du mois d'avril, avait déclaré nul tout éventuel engagement pour sa fille en cas d'absence d'un successeur à la Couronne, si ce n'est avec l'héritier désigné au trône, François d'Angoulême. Le monarque n'avait aucune intention de laisser le Duché quitter ainsi les domaines du Royaume<sup>52</sup>.

### **3. Les préparatifs et les négociations**

Dès son avènement, François I<sup>er</sup> se positionne dans le sillage de Louis XII sous de nombreux aspects comme, par exemple, le choix de ses conseillers ou la confirmation des alliances avec les États étrangers. Il agit de même pour ce qui est de son projet de campagne

---

<sup>51</sup> Voir D. Le Fur, *Louis XII, Un autre César*, Perrin, Paris, 2001. Concernant la domination de Louis XII sur le Duché milanais, voir également S. Meschini, *La Francia nel ducato di Milano. La politica di Luigi XII (1499-1512)*, Angeli, Milan, 2006.

<sup>52</sup> L'investiture du Duché ne fut jamais accordée par l'empereur (Maximilien I<sup>er</sup> d'abord, Charles Quint par la suite) ni à Louis XII ni à François I<sup>er</sup> : la question de la validité du titre resta ainsi ouverte.



italienne. À l'instar de son prédécesseur, lors de son couronnement, il se déclare « Seigneur de Gênes et Duc de Milan ». À côté des signatures des traités de paix avec l'Angleterre et Venise, le roi entreprend les préparatifs militaires et veille à entamer des négociations secrètes en Italie, pour obtenir la neutralité du pape – à défaut de son soutien – et le ralliement de Gênes, afin de mener à bien une entreprise qu'il semble vouloir encore plus que son prédécesseur. Dès les prémices de son règne, le Valois est donc déterminé à faire valoir les droits acquis avec son mariage. La reine Claude – qui, aux yeux de la royauté de France, est la légitime héritière du Duché de Milan avec sa sœur cadette – le 28 juin 1515, signe une donation régulière en faveur de son royal époux, pour « les peines et travaux » que le roi affronte « continuellement » afin de recouvrer les terres leur appartenant « au Païs d'Italie »<sup>53</sup>.

Dans son *Histoire d'Italie*, Guicciardini évoque les revendications d'ordre dynastique et juridique du nouveau roi sur le Duché de Milan, décrit sa résolution d'en prendre possession et mentionne la stratégie de circonspection adoptée par celui-ci pendant les premiers mois de pouvoir :

Considérant qu'il lui appartenait – non seulement en vertu des droits anciens de ducs d'Orléans, mais encore parce qu'il était inclus dans l'investiture accordée par César dans la ligue de Cambrai – il [François 1<sup>er</sup>] prit, en même temps que le titre de roi de France, celui de duc de Milan, car il était tout aussi enclin que son prédécesseur à récupérer ce duché. [...] toutefois, pour ne pas inviter les autres avant l'heure à se préparer à lui résister, il dissimulait ce désir, selon le conseil des siens, ayant soin dans l'intervalle de se concilier, comme il se doit au début d'un nouveau règne, l'amitié des autres princes<sup>54</sup>.

La question des prétentions dynastiques de François I<sup>er</sup> avait été rapidement balayée par Guicciardini dans son discours sur la descente imminente des Français avec une incise : « Viene allo acquisto di Milano [...], dove hanno colore di qualche titolo »<sup>55</sup> ; elle ne s'avère pas plus argumentée ici, surtout si on la compare à la mention des droits et des prétentions sur le Duché de la part de Charles Quint, lorsque l'historien évoque les revirements d'alliances qui ont lieu en 1521<sup>56</sup>.

---

<sup>53</sup> *Donation faite par la Reine CLAUDE du Duché de Milan, au roi FRANÇOIS I, son Époux. Du 28 juin 1515.* J. Mont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, P. Brunel, G. Wetstein (éds.), Amsterdam, 1726, t. IV, part. I, p. 211.

<sup>54</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 35-36.

<sup>55</sup> Id., *Discorso politico VII, Sulla discesa di Francesco I...*, p. 112.

<sup>56</sup> Selon ses opposants, François I<sup>er</sup> n'a tout simplement aucun droit sur le Duché, car Milan est un fief de l'empire et le monarque français n'a ni demandé, ni obtenu l'investiture. De surcroît, Massimiliano Sforza, bien qu'il eût reçu ce domaine avec l'accord de l'empereur, ne pouvait pas en transférer la possession à François I<sup>er</sup>, car il n'en avait jamais obtenu l'investiture non plus. De façon que, quand il y avait renoncé, il avait perdu également ses droits. Par conséquent, le fief revenait au seigneur suzerain, l'empereur. De plus, l'empereur niait

Pour ce qui est de la discrétion française sur le projet milanais, pendant cette première période la correspondance entre les diplomates italiens dévoile le climat de perplexité et d'incertitude qui se répand, entre les faux espoirs de paix et les craintes d'une action militaire. De nombreux observateurs italiens semblent être persuadés que le jeune et nouveau roi de France ne pense pas à la conquête du Milanais. Cela apparaît dans les missives échangées entre le cardinal de Médicis, son cousin Julien et les agents en France, à savoir, l'évêque de Tricarico et l'ambassadeur florentin Pandolfini<sup>57</sup>. Le pape semble également confiant, convaincu que la venue des Français ne paraît pas être imminente<sup>58</sup>. Le même Guicciardini, dont on vient de rapporter les propos *a posteriori*, a nourri l'espoir que la mort de Louis XII conjurerait, ou du moins retarderait, la perspective d'une nouvelle descente des Français en Italie : le 22 janvier 1515, il adresse en ce sens une missive à son frère Luigi, dans laquelle il définit la mort de Louis XII comme une « bonissima nova » et affirme entrevoir dans les nouveaux liens de parenté établis entre les Médicis et la famille royale une chance pour le maintien de la paix<sup>59</sup>. Cependant, peu de temps après la rédaction de cette lettre, il revient sur ces expectatives et exprime ses inquiétudes dans le discours *Sulla discesa di Francesco I...*

Sperossi che le discordie ed armi cominciate tra Spagna ed Inghilterra con Francia avessino a essere causa che e' franzesi avessino a lasciare posare Italia per qualche tempo [...]. Sperossi che la morte del re Luigi fussi causa medesimamente del contrario [del volgere lo animo alle cose d'Italia] [...]. Questa sua morte non solo non ha spento questo fuoco, ma ha piuttosto partorito effetto contrario<sup>60</sup>.

---

également la valeur des revendications des ducs d'Orléans, car la succession de Valentina Visconti n'avait pas été confirmée par l'Empire. En outre, l'investiture accordée à Louis XII en 1509 aurait été effective seulement si sa fille Claude avait réellement épousé Charles de Habsbourg ou si – en cas d'annulation – la responsabilité ne revenait pas à Charles. Id., *Histoire d'Italie...*, II, p. 163-164.

<sup>57</sup> Lettres du cardinal Jules de Médicis et de Julien de Médicis à l'évêque de Tricarico et à Francesco Pandolfini, VIII, Rome, 9 janvier 1515. Intéressant est à ce propos le Post Scriptum : « Non crediamo per ora si abbi a ragionare di impresa d'Italia, che la ragione non lo vuole ; se pure vi fussi mosso cosa alcuna in questa o in altra nuova e importante materia, pigliate tempo a darne notizia, e aspettate di essere chiamati ; e, accadendo, rispondete, ma parole amorevoli e generali, perché uno accidente sì grave, nuovo e inopinato, merita procedere maturamente, accertandola sempre della buona mente del Pontefice e della servitù nostra... ». *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, A. Desjardins, G. Canestrini (éds.), Imprimerie royale, Paris, 1861, t. II, p. 687-688.

<sup>58</sup> Lettre de Pietro Ardinghelli à Julien de Médicis, Rome, 1 février 1515, in *ASI*, Vieusseux, Florence, 1874, t. XIX, p. 229.

<sup>59</sup> « Voi intendesti la morte del re di Francia, che fu reputata bonissima nova per più conti ; et ragionevolmente o muteranno proposito circa le cose di Italia, o almeno è da sperare che la impresa si differirà a uno altro anno ; e dove si guadagna tempo si può anche guadagnare delle altre cose ; et anche in ogni evento potrà cadere più fede tra lui e costoro, repecto allo interesse ha colla donna del magnifico Iuliano, che è sua zia. E si può sperare che questa quiete et buono essere in che noi ci troviamo hora abbi a durare ; et così piaccia a Dio ». F. Guicciardini, *Lettere*, P. Jodogne (éd.), Istituto storico italiano per la storia moderna e contemporanea, Rome, 1987, vol. II, p. 22.

<sup>60</sup> F. Guicciardini, Discorso politico VII, *Sulla discesa di Francesco I...*, p. 111.

L'évocation anaphorique des espoirs évanouis accroît l'expression du climat de crainte nourrie pour le destin de Florence et de toute la péninsule, qui est travaillée par la « malafortuna ». On avait espéré que les désaccords qui avaient opposé la France à l'Espagne ou à l'Angleterre l'auraient occupée sur d'autres fronts. On avait espéré que la mort de Louis XII aurait « éteint ce feu », car le recouvrement du Duché était un désir propre à ce roi, depuis sa naissance. Finalement, continue le discours, « con tanto maggiore pericolo di Italia », le nouveau souverain est animé par le même appétit et, de surcroît, il est plus jeune, par conséquent « più animoso e più feroce »<sup>61</sup>.

Or, contrairement à ce qu'ont fait ses prédécesseurs, entre le début du règne et le moment où il déclare ses intentions de façon explicite, le roi ne diffuse pas de textes de propagande pour préparer les esprits à sa prochaine campagne en Italie. Par ailleurs, ses proches – de Louise à René de Savoie, en passant par Artus Gouffier –, s'empresent de rassurer les ambassadeurs des États de la péninsule et les légats pontificaux : ils affirment que « Sa Majesté » ne pense point à l'entreprise italienne pour cette année et que les hommes et les armements qu'il est en train de réunir servent uniquement à se protéger des menaces étrangères (suisse notamment)<sup>62</sup>. L'intention du souverain est bien celle-là depuis le début et, au printemps, elle est désormais une certitude. Néanmoins on essaye de garder la réserve et de susciter le doute. En effet, l'attitude du Saint-Siège – et de Florence – paraît si ambiguë qu'il est impossible de ne pas nourrir une certaine méfiance à leur égard.

De même, malgré l'expression de confiance relevée dans certaines dépêches, les craintes à Rome se manifestent rapidement. Le cardinal Bibbiena, dans une missive à l'évêque de Veroli, Ennio Filonardi, datée 12 janvier 1515, témoigne de la détermination du roi et incite le nonce à favoriser toute mesure de précaution en vue d'une possible descente française. Certes, le cardinal manifeste des perplexités sur la concrétisation de l'entreprise, car il ne reconnaît pas la légitimité des prétentions du monarque sur le Duché et, de surcroît, il juge ce « nouveau » souverain trop inexpérimenté pour s'aventurer dans cette expédition. Néanmoins, en début d'année déjà, il doit reconnaître la profonde volonté affichée par François I<sup>er</sup> de reconquérir Milan<sup>63</sup>.

---

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Lettre de Francesco Pandolfini aux Huit de Pratique, Blois, 26-27 mai 1515, *Négociations...*, p. 693-694.

<sup>63</sup> « Morto el Re vechio subito fu salutato Mons.r de Angolem nuovo re el quale non prima creato <cominciò ad> ragionare con più ardore et più efficacia che non faceva l'altro della impresa de Italia dicendo voler in ogni modo recuperare Milano et Genova et insomma assevera più che l'altro di voler far l'impresa siché adesso non men che prima è necessario pensare di obviarli perciò che per essere <giovane> liberale et amato più che l'altro potrà et venire personalmente et farlo con maggiore [~~numero di genti~~] <sforzo> che non pensava el morto et per consequenza è <necessario> [~~forza~~] pensare di fare anchora noi dal canto nostro più unione et maggior forze al incontro se accadessi che pure o venissi o mandassi a far l'impresa, la quale io però non so come così facilmente

Plus tard, Lodovico Canossa, dans une lettre datée du 9 avril, adressée au cardinal Jules de' Médicis, relate les pourparlers engagés avec le souverain et sa Mère, afin de trouver une entente entre le Royaume et le Saint-Siège. Dans la dépêche (ou plus précisément, dans un rajout daté du 14 avril), l'évêque de Tricarico alerte le cardinal : concernant l'entreprise d'Italie, écrit-il, le roi (et Louise) n'attend que la bonne occasion pour l'engager. Lors de leur rencontre, raconte Canossa, François I<sup>er</sup> avait fait part au nonce de sa volonté de se rendre dans la péninsule le plus tôt possible, car il « non havea altro desiderio se non questo »<sup>64</sup>. De surcroît, le souverain avait précisé qu'il aurait mené à bien sa campagne, avec ou sans le soutien du pape<sup>65</sup>. Avec son concours, la campagne d'Italie aurait eu lieu immédiatement et son dénouement aurait été assurément heureux. Toutefois, continuait-il, sur l'heure ou l'année suivante, il passerait à l'action, cela ne faisait aucun doute, et le roi gardait bon espoir quant à sa réussite.

Par ailleurs, on peut supposer que cette annonce, parmi tous les démentis concernant une prochaine campagne, devait mettre en garde le pontife contre la détermination du souverain et lui faire revoir ses projets d'expansion médicéenne. Ce *post scriptum*, en effet, suit le compte rendu de Canossa concernant l'audacieuse proposition qu'il avait faite au roi au nom de Léon X pour l'octroi du Royaume de Naples à un prince autre que François I<sup>er</sup>. Le monarque avait la certitude que le pape aspirait à assoir le pouvoir des Médicis sur cet État en l'accordant à Julien de Médicis. Dans la missive, le nonce rapporte sa réaction ferme et indignée<sup>66</sup>.

---

in questo principio farla possa, considerato <che non ha ragioni sul ducato di Milano>, che è nuovo nel regno... Parmi molto strano che questo Re nuovo subito morto el vecchio fussi creato senza veder molto ben prima se la vidua Regina era gravida o no, che hanno mostro stimare poco essa Regina et manco el Ser.mo Re d'Inghilterra ». Archivio Segreto Vaticano, *Segreteria di Stato, Lettere di particolari* 153, cc. 6r-11v. Nous remercions Marcello Simonetta d'avoir partagé avec nous ce document, qui a été partiellement transcrit également par G. L. Moncallero, *Il Cardinale Bernardo Dovizi da Bibbiena Umanista e Diplomatico (1470-1520)*, Olschki, Florence, 1953, p. 398-400.

<sup>64</sup> *Extracto di lettere del TRICARICO*, da Paris del 9, al Reverendissimo Cardinale de' Medici, in *ASI...*, 1842, Appendice 8, I, p. 310.

<sup>65</sup> « Hoggi sono stato con questa Maestà et con la Matre ; li quali unitamente mi hanno detto che assai desideravano venire a particolari con N. S. ; et che quanto a la impresa di Italia, non aspettavano se non occasione di poterla fare, et che Sua Maestà non havea altro desiderio se non questo, et che ogni hora che detta occasione venisse non la perderebbono, et fusse a qual si voglia tempo ; ma che quando anche tale occasione mancasse, che era totalmente risoluto farla l'anno che viene, et siali contro chi si vuole, et con forze tali che ne sperava la victoria ; adgiugnendo : quando N. S. fusse con noi, forse disposeressimo le cose in modo tale che la potressimo fare hora ; et intendendo Sua Santità li pensieri nostri et noi li sui, potremo risolverci a quello che fusse il meglio ». *Ibid.*

<sup>66</sup> Comme le Duché de Milan, le Royaume de Naples fut au centre des prétentions du monarque français dans la péninsule. Comme l'on sait, la maison d'Anjou avait été chassée de Naples par Alphonse V d'Aragon et de Sicile en 1442. À la mort de René, les droits de succession du Duché passèrent à la Couronne française. Son neveu, Charles VIII, reprit les revendications des Angevins et en janvier 1494 entama sa descente afin de recouvrer son héritage. Ce fut là le début des guerres d'Italie.

À la fin du mois de mai, malgré les dénégations des Français, les rumeurs deviennent de plus en plus des certitudes. Pandolfini reçoit la confirmation de ses doutes et transmet ses inquiétudes au gouvernement florentin<sup>67</sup>. L'ambassadeur rapporte aux Huit de Pratique comment, dans l'entourage du souverain, on lui a confié que – le monarque étant ainsi armé – il n'était pas à exclure que des occasions se présentent pour se lancer dans l'aventure. De surcroît, ajoute-t-il, François I<sup>er</sup>, en discutant avec Monseigneur de Durazzo, a laissé également échapper (ou a volontairement avoué) qu'il partira bientôt. L'entreprise d'Italie se prépare bel et bien « con fermo proposito che non si avrà a valere di nessuno in italia salvo che de' Veneziani »<sup>68</sup>.

#### 4. Les États italiens : pour et contre le roi de France

Dans la recherche de soutiens en Italie, le roi dépense de fortes sommes d'argent. Le contexte politique est complexe et les axes des alliances peuvent basculer à tout moment. La seule véritable alliée, dès le début, est Venise. Gênes entame avec François I<sup>er</sup> des pourparlers qu'elle souhaite maintenir secrets le plus longtemps possible et Naples est sous la domination espagnole. Les Duchés de Ferrare et de Savoie, ainsi que le Marquisat de Montferrat se déclarent neutres. Florence maintient des rapports extrêmement cordiaux avec le Royaume de France, mais dépend dans une large mesure des décisions du pape. Léon X, quant à lui, se montre longtemps incertain.

Parmi les opposants, Francesco II, marquis de Mantoue, qui rallie rapidement le duc Sforza et les confédérés. Le 13 août 1515, le protonotaire Marino Caracciolo envoie une missive à la marquise Isabella. Celle-ci rapporte le contenu d'un bref pontifical – rédigé par Caracciolo lui-même et adressé au cardinal de Sion – qui annonce le ralliement du pape à la ligue. La notification est accompagnée de la prédiction de la future et terrible défaite de François I<sup>er</sup> ainsi que des observations du protonotaire sur l'erreur, grave et regrettable, que celui-ci commet en voulant tenter cette entreprise ; puis Caracciolo prophétise également

---

<sup>67</sup> « [...] la risoluzione del fare questa Maestà l'impresa d'Italia questo anno è al certo fatta, nè credo sia da farci dentro dubbio alcuno. Costoro lo occultano al Papa il più si può, perché si persuadono che Sua Santità non li voglia in Italia ; e hanno detto e al continuo dicono al suo oratore che non sono resoluti del farla ». Lettre de Pandolfini à Laurent de Médicis, Blois 26 mai 1515, *Négociations...*, p. 697.

<sup>68</sup> Lettre de Francesco Pandolfini aux Huit de Pratique, Blois, 26-27 mai 1515, *Ibid.*, p. 693-694.

l'heureux sort qui attend le duc et son État<sup>69</sup>. De même, résolument convaincu de la victoire de la Ligue antifranaçaise, Francesco se moque des tentatives d'alliance avancées par le souverain et il en fait part au vice-roi Cardona pour en rire avec lui<sup>70</sup>. Toutefois, quand le moment d'intervenir se présente, le marquis se montre faible et incapable de prendre des décisions. À la suite de la prise de Colonna, quand le cardinal Jules lui demande (*pro forma*, ajoute Alessandro Luzio en rapportant les échanges) quelles sont les mesures à engager, Francesco Gonzaga refuse presque de prendre le risque de se prononcer<sup>71</sup> ; puis, il rejette toute la responsabilité de la probable prochaine défaite sur le pontife et ses atteroiements<sup>72</sup>. Déjà après le fait d'armes d'Agnadel, alors qu'il était au service de Louis XII, il avait été qualifié de « poultron »<sup>73</sup> par le roi de France en personne, à cause de son absence sur le champ de bataille ; après Marignan, les Vénitiens usent de propos semblables pour dénigrer le marquis malade : « de lui si deve fare poco capitale, perché tanto è il bene che non giova, quanto il male che non noce »<sup>74</sup>.

L'image qui résulte de Francesco Gonzaga, à la suite des événements, est assez terne. Toujours souffrant et quasi désespéré, il écrit servilement au souverain pour se réjouir de sa réussite. Puis, alors que Venise menace son État et revendique la restitution des terres d'Asola et Donato, alors que ses domaines se trouvent entre les Espagnols qui demandent un droit de passage et l'armée *marciana*, qui lui impose de le leur refuser, il s'adresse également à Bartolomeo D'Alviano afin qu'il intercède en sa faveur auprès du roi et de la Sérénissime<sup>75</sup>. Alessandro Luzio rapporte à quel point la marquise Isabella se montre irritée par l'attitude morne et hésitante de son époux, entre les nouvelles de la prise de Prospero Colonna, les rumeurs de la victoire des Suisses et finalement la confirmation du succès français. Enfin, c'est

<sup>69</sup> « Se li francesi fra dua dì non haranno facto li facti soi si pentiranno di questa loro impresa, et V. Ex. creda a Marino che mai li ho dicto buscia : et perché creda che sia vero che N. S. è con nui li mando copia di un breve quale scrivo a Senudense... V. S. vederà quanto errore hanno commesso francesi a tentare simile impresa. S.<sup>ra</sup> mia, lo Ill.<sup>mo</sup> S. Duca vostro sarà Duca et starà in stato più stabile che fosse mai. N. S. come prudent.<sup>mo</sup> havendo trovato questa sede in libertà non vole metterla in servitù, ha deliberato far mirabilia precipue per tirar in bona pace cristiani et a chi mancherà li serrà monstrati i denti ». A. Luzio, « Isabella d'Este e Leone X. Dal congresso di Bologna alla presa di Milano (1515-1521) », in ASI..., 1907, vol XL, p. 19.

<sup>70</sup> « [...] perché Sua S.<sup>ia</sup> ne possi ridere come havemo fatto anche noi ». *Ibid.*, p. 20.

<sup>71</sup> « Perché tu ce scrivi che voliamo scrivere il parer nostro circa il proceder di questa impresa per le genti de la Chiesa da posser comunicarlo al R.<sup>mo</sup> Legato, dicemo che possemo mal dissegnare quel che si habbi a fare per le cose che ogni dì se mutano : che quello che consigliaressimo hoggi forse non haveria più loco domane ». *Ibid.*, p. 20.

<sup>72</sup> « A questa impresa ha nociuto la cosa che comunemente suole ruinare ogni impresa, cioè la tardità : se 'l papa a tempo si risolveva et provedeva, non accadeva questo ». *Ibid.*

<sup>73</sup> R. Tamalio, « Francesco et Federico Gonzaga (1494-1525) : trente ans de politique entre France et empire », in *Passer les monts...*, p. 53.

<sup>74</sup> M. Sanudo, *Diarii*, G. Berchet, N. Barozzi, R. Fulin, F. Stefani (éds.), Venise, 1877-1902, XXI, col. 19.

<sup>75</sup> « V. S. che ha il potere... facci lei, che per quello che a noi specta volem esser amico e servitore del Re, et alla Ser.<sup>ma</sup> S.<sup>ia</sup> et a qualcunche ce farà bene et non male ». A. Luzio, « Isabella d'Este e Leone X... », p. 22.

elle qui s'affaire pour solliciter la bienveillance du souverain, qu'elle obtient, grâce également – relate Soardino – à l'intervention du nonce Canossa, son ami intime<sup>76</sup>.

## 5. Le Saint-Siège et la ville de Florence

Dans notre réflexion, l'attitude des États pontificaux occupe une position de première importance, car c'est dans l'oscillation des rapports entre la Couronne et la papauté qui se dessine en grande partie l'image italienne du souverain au fil du temps : l'étranger conquérant, le nouveau Charlemagne, le traître à la Chrétienté. Conjointement, nous évoquons ici l'orientation de Florence, car, d'une part, son sort dépend des décisions du pape médicéen, d'autre part, ses intérêts apparaissent étroitement liés au Royaume de France.

En premier lieu, il est nécessaire d'établir un rapide bilan des intérêts péninsulaires et des dispositions du souverain pontife à l'égard de la Couronne ultramontaine. Après les conflits ouverts qui avaient caractérisé le pontificat de Jules II, sous Léon X, le Saint-Siège avait entamé d'importants échanges diplomatiques avec Louis XII. En effet, le nouveau chef de l'Église agissait prudemment, montrant, de temps à autre, une attitude portée à l'entente et au rapprochement avec le roi. Premièrement, le pape souhaitait réunir à nouveau sous sa houlette toute l'Église, divisée à la suite du concile schismatique de Pise de 1511<sup>77</sup> ; pour cela, il jugeait fondamentale la reprise des rapports avec le monarque français. Il leva son excommunication et absout les religieux gallicans schismatiques. En outre, l'éloignement des Français du Duché de Milan – à la suite du fait d'armes de Novare (1513) –, même si « le pape désirait par-dessus tout que les Français n'eussent plus de logis en Italie »<sup>78</sup>, l'amenait à craindre une recrudescence de l'influence espagnole dans la péninsule. Son action diplomatique s'employa donc à l'empêcher.

Notamment, son nonce dans le Royaume, Lodovico Canossa, participa activement aux négociations qui menèrent au traité de paix entre la France et l'Angleterre, scellé par les épousailles entre Louis XII et Mary, sœur d'Henri VIII. Pour certains historiens, comme Francesco Nitti, l'intromission du Véronais pour parvenir à une rapide pacification entre les deux souverains fut un moyen de diversion aux accords matrimoniaux qui, selon les rumeurs, se préparaient entre la fille du roi de France, Renée, et l'un des petits-enfants du Catholique,

---

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 22-23 et 28.

<sup>77</sup> Louis XII désavoua le Concile de Pise en décembre 1513.

<sup>78</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, I, p. 859.

Charles ou Ferdinand. Grâce à ces épousailles, le roi d'Espagne aurait acquis des droits sur les domaines au nord de l'Italie : cela constituait, selon le pape, une grave menace pour Rome. Ainsi devenait-il impératif d'éloigner les deux puissances l'une de l'autre. En outre, dès la fin de l'année 1514, le pontife entama des pourparlers afin de conclure un accord nuptial entre son frère Julien et Philiberte de Savoie, la préférant à la fille du vice-roi de Naples, Ramón Cardona.

Pour autant, Léon X ne cessa pas d'entretenir des liens diplomatiques avec l'empereur et avec Ferdinand le Catholique, afin de contrer un quelconque projet français sur le territoire péninsulaire<sup>79</sup>. En outre, il restait toujours aux aguets, grâce aux renseignements qui lui venaient de ses émissaires en France : dans sa correspondance avec les légats, le cardinal Jules de Médicis leur demandait de tenir « Sa Sainteté » au courant des « appetiti e disegni » du souverain à propos de la prochaine expédition sur Milan<sup>80</sup>.

Concernant précisément le contentieux sur le Duché de Milan, dès son élection au trône pontifical en 1513, le pape avait toujours affirmé soutenir le duc Sforza. Son bras droit, Bernardo Dovizi da Bibbiena<sup>81</sup>, en une missive du 14 mars 1513 au duc, déclarait qu'un sort commun – une « fortuna medesima »<sup>82</sup> – reliait Milan, Florence et Rome ; elles devaient donc se considérer unies et se soutenir mutuellement. Le nouveau pontife souhaitait conserver et maintenir Massimiliano sur le Duché autant qu'il voulait protéger le Saint-Siège et la ville de Florence<sup>83</sup>. Il estimait que l'anéantissement du Duché et l'installation d'un pouvoir étranger géographiquement si proche de Florence auraient signifié la fin définitive de la *libertas Italiae*.

Or, pour comprendre les agissements apparemment si contradictoires de Léon X, il faut s'attarder un moment sur l'idée de *libertas Italiae*, qui, au premier abord, semble

---

<sup>79</sup> Le 21 septembre 1514, Léon X signait un traité secret avec l'Espagne. Par la suite, pour justifier cet acte, il affirma que Louis XII lui avait tendu un piège : en retardant sa descente, après avoir rendu public le soutien du pontife, le roi l'avait exposé à un très grave danger. Ces propos sont repris par Jules de Médicis dans sa missive du 20 août 1515 à Julien de Médicis et Jacopo Salviati, en réponse aux Huit de Pratique et en défense de la politique papale. *Manoscritti Torrigiani*, ASFi, b. II, fascicolo IV, inserto 6.

<sup>80</sup> Lettres du cardinal Jules de Médicis aux nonces en France, Rome 28 octobre 1514, *Négociations...*, II, p. 666.

<sup>81</sup> L'influence de Bibbiena, « ch'è tutto col Papa », et son rôle auprès de Léon X étaient largement reconnus. De l'Arioste à Equicola, en passant par Sanudo, nous retrouvons plusieurs occurrences de cette expression, indiquant que le cardinal ne faisait qu'un avec le pontife. Voir P. Marini, « “Come a ragazzo suo”. Primi sondaggi per Bibbiena corrispondente della corte milanese », in *Dentro il cinquecento. Per Danilo Romei, Vecchiarelli, Manzi, 2016*, p. 251-252, n. 21.

<sup>82</sup> « [...] per correre una fortuna medesima lo stato di quella [de Sforza], con lo stato di firenze, et di Sua Beatitudine mi rendo certissimo che Vostra Excellentia ne [de l'élection de Jean de Médicis au trône pontifical] habbia sentito quel sommo piacere et gaudio, che tanto communi interessi richiedono ». Lettre de Bernardo Dovizi da Bibbiena au duc Massimiliano Sforza, Rome, 14 mars 1513, ASMi, Carteggio sforzesco, Potenze estere, scat. 131, cité par P. Marini « “Come a ragazzo suo”... », Appendice, p. 260.

<sup>83</sup> « [...] io la accerto che Nostro Signore è disposto e volto alla conservazione, et mantenimento di Vostra Excellentia in quello stato non puncto meno, che a quel di Sua Beatitudine et de fiorenza ». *Ibid.*



engendrer une opposition catégorique entre Italiens et étrangers. Dans son *Dalla "libertà d'Italia" alle "preponderanze straniere"*, Giuseppe Galasso retrace l'histoire de l'élaboration du concept : l'expression indique une phase de l'histoire de la péninsule qui, pour l'historien, s'inaugure déjà au XII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, ce n'est qu'entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle qu'on en prend conscience, en premier lieu, à Florence<sup>84</sup>.

Premièrement, si l'expression démontre l'existence d'un sentiment social répandu, il est bien entendu évident qu'on ne discute pas, ici, d'un modèle unitaire encore bien éloigné de la « Nation italienne ». Deuxièmement, elle représente l'aspiration d'assister un jour au spectacle de la péninsule libérée du joug de la *servitù* et à la restauration de l'âge prospère (et idéalisé) de Lorenzo il Magnifico, qui avait été, de son vivant, le garant du pluralisme politique dans la péninsule<sup>85</sup>. Surtout, initialement, la *libertas Italiae* ne coïncide pas forcément avec la délivrance de l'influence « étrangère », mais désigne plutôt le rétablissement d'un équilibre grâce auquel les États coexisteraient, sans qu'aucun ne prédomine, dans un jeu continu d'alliances et de barrages, protégeant la liberté de chacun contre les ambitions expansionnistes des autres.

La *libertas Italiae* s'oppose, sous cet aspect, à la « monarchie d'Italie » ou à « l'empire d'Italie ». Par moment, certaines puissances, comme les Visconti ou comme Venise, avaient opposé, à une liberté faite de conflits incessants et de désordre (entre des potentats trop nombreux et belliqueux, souvent incapables de préserver leur autonomie) l'idée de « paix », entendue comme une garantie d'ordre et de tranquillité, mais correspondante en réalité à un projet de domination<sup>86</sup>. Or les Guerres d'Italie ont apporté dans la péninsule ce qui a été défini, par l'historiographie contemporaine, comme les « prépondérances étrangères », française, espagnole, autrichienne<sup>87</sup> et l'expression *libertas Italiae* a été assimilée à l'idée d'affranchissement du joug étranger.

Toutefois, pour parvenir à rétablir le « bilanciamento » médicéen, les seigneurs de la péninsule ne dédaignent pas l'idée d'éventuels accords ultramontains, d'où l'attitude du pape, qui se montre fluctuante et complaisante avec la France, tantôt poussant le roi à entreprendre

---

<sup>84</sup> G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia" alle "preponderanze straniere"*. Nuova edizione riveduta e accresciuta, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 2016, p. 5-7 et *passim*.

<sup>85</sup> Vient inévitablement à l'esprit l'évocation quelque peu exagérée que Guicciardini fait de « la paix et tranquillité qui régnaient partout en Italie » avant 1494, quand « elle n'était soumise à d'autre empire qu'à celui des siens ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, I, p. 4.

<sup>86</sup> Une idée, celle du maintien de la « paix », employée également par la propagande politique des souverains étrangers.

<sup>87</sup> Galasso rappelle que cette expression prend caractère normatif en Italie avec l'œuvre de Cesare Balbo et qu'elle indique la période entre XVI<sup>e</sup> siècle et Risorgimento. G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia"...*, p. 7 ; voir C. Balbo, *Della storia d'Italia dalle origini fino ai nostri tempi. Sommario*, F. Nicolini (éd.) Laterza, Bari, 1913-1914, vol. VII, p. 178.

la campagne, tantôt voulant le retenir (car – alléguait-il – le sultan Selim entre temps progressait et la nécessité de garantir la sécurité contre le Turc amenait à ajourner toute autre entreprise)<sup>88</sup>. Or cette façon d’agir caractérisa presque tout le pontificat de Léon X. Dénué de toute inclination aux armes et poussé par le désir de servir avant tout les intérêts de l’État de l’Église et ceux de sa famille, il essaya ainsi, en dissimulant et en soutenant les uns, puis les autres, qu’il considérait tous comme ses adversaires, de maintenir une sorte d’équilibre dont il se voulait l’arbitre<sup>89</sup>. Puis, la mort du *Père du peuple* français fit brièvement croire qu’une période d’accalmie allait s’inaugurer. Il n’en fut rien. François I<sup>er</sup> se préparait à l’expédition en Italie.

Dans un premier temps, en s’adressant au pape, « le [nouveau] roi se contenta [...] de l’encourager à rester libre de toute obligation »<sup>90</sup> et lui rappela son dévouement et sa loyauté à l’Église. Léon X se montra généreux en promesses, mais il ne se déclara pour aucun parti, maintenant une conduite à double entente<sup>91</sup>. D’une part, il traitait avec l’empereur, le roi d’Espagne, le duc de Milan et d’autres seigneurs de la péninsule, en essayant de les rallier dans une ligue visant à protéger les États italiens contre une quelconque domination externe. De nombreuses dépêches, rédigées par Bibbiena et adressées aux différents nonces dans ces États, ainsi qu’au cardinal Schiner et au vice-roi Cardona, attestent la claire intention de s’opposer – par la négociation ou par les armes – à la menace française<sup>92</sup>. D’autre part, le pontife accentua, envers François I<sup>er</sup>, l’attitude complaisante qu’il avait montrée dès le début de son pontificat envers son prédécesseur. Cette façon de faire lui valut un sentiment de suspicion dans le Royaume de France, mais également dans le Duché de Milan.

---

<sup>88</sup> Louis XII, qui, encore peu de temps avant sa mort, se préparait pour aller récupérer le Duché, probablement afin de montrer que les préparatifs avançaient, écrivait au pontife sollicitant son avis sur qui, de Monsieur d’Angoulême ou Monsieur de Bourbon, aurait dû mener l’expédition. Lettres du cardinal Jules de Médicis aux nonces en France, Rome 28 octobre 1514 : « [...] Quanto allo essersi provvisto dal Papa, per il mezzo di San Severino, che il Cristianissimo mandi per capo della impresa M. d’Angoulême o M. de Bourbon, giustificherete Sua Santità, con quello destro modo vi occorrerà, che la non saria si prosontuosa che avessi nominato più uno che un altro ; ma che, nel discorrere la materia, ha bene amorevolmente ricordato che, ateso l’importanza grande, el capo sia di autorità e di prudenza, senza specificare persona ». *Négociations...*, p. 666. Cependant, à son gendre, Louis XII semble préférer Charles de Bourbon, qui avait vaillamment participé à la bataille d’Agnadel en 1509 et à celle de Ravenne en 1512 ; il lui avait promis à cet effet, la prestigieuse charge militaire de connétable. François d’Angoulême, quant à lui, n’avait véritablement encore jamais brillé lors des expéditions militaires, ni en Guyenne en 1512, ni à Thérouanne, lors de la « journée des Éperons », en 1513. Voir D. Le Fur *Marignan, 1515...*, p. 24 et 28.

<sup>89</sup> F. Nitti, *Leone X e la sua politica*, Il Mulino, Bologne, 1998, p. 9.

<sup>90</sup> F. Guicciardini, *Histoire d’Italie...*, II, p. 38 et *passim*.

<sup>91</sup> Déjà, dans une missive envoyée par Bibbiena le premier janvier 1515, le Saint-Siège faisait savoir au légat en France que le pontife n’était engagé avec aucune puissance. P. Richard, « Une correspondance diplomatique de la curie romaine à la veille de Marignan (1515) », in *Revue d’Histoire et Littérature religieuses*, Paris, 1904, t. IX, p. 14.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 4-5.

En effet, malgré le soutien déclaré au duc, une importante diatribe opposait Massimiliano Sforza et Léon X, concernant la possession de Parme et Plaisance. Le duc, soutenu par les Helvètes, avançait des revendications sur les deux villes, fiefs du Duché, mais celles-ci, pour l'heure, étaient intégrées aux États pontificaux. Cela rendait délicates les relations entre les deux puissances et, successivement, leur désaccord ralentit considérablement les négociations en vue d'une ligue particulière – parallèle à la ligue générale – entre les deux<sup>93</sup>. Dans sa correspondance, Girolamo Morone fait état de la conduite du pape. En janvier déjà, il adressait une missive au duc et raisonnait sur le bien-fondé de sa méfiance. Pour le chancelier de Sforza, Léon X se laissait manœuvrer par la cupidité de son frère Julien, qui ambitionnait de réunir des vastes territoires sous son pouvoir. La seule chose qui lui laissait de l'espoir était de constater que le pontife désirait tout de même empêcher la descente des Français<sup>94</sup>.

Les accords de la Sainte Ligue furent signés dès le début du mois de février. Ils s'affichaient comme une alliance conçue pour contrer la menace ottomane qui effrayait la péninsule. On exhortait les princes chrétiens à s'y unir pour défendre les territoires italiens et la Chrétienté de l'invasion turque. On proposait au Très Chrétien de conduire la croisade et aux Vénitiens, qui *adversus Turcarum rabiem Italiae quasi murus ac vallum semper fuerint*, d'y adhérer. Les signataires reconnaissaient le pape comme leur Chef suprême<sup>95</sup>.

Mais la souscription du Saint-Siège aux articles de la Ligue ne suffit pas à convaincre Morone. Dans une autre missive non datée, précédant dans tous les cas le 4 avril, ce dernier partageait avec Marino Caracciolo ses inquiétudes autour de l'*inconstantia* du Saint Père. Dans sa lettre au protonotaire, Morone affirmait que cette instabilité allait détruire tous les efforts prodigués pour la défense du Duché. Il était primordial que Léon X maintînt ses promesses pécuniaires et militaires et que l'armée florentine rejoignît les Helvètes. Il n'était aucunement concevable de placer tous les espoirs de défense dans les forces suisses et dans les quelques « pauvres remparts » gardés par Prospero Colonna<sup>96</sup>. En avril encore, les cantons – toujours en

---

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>94</sup> Lettre de Girolamo Morone à « Maximiliano duci », Rome, non datée, in *Lettere ed orazioni latine di Girolamo Morone, Miscellanea di storia italiana*, D. Promis, G. Müller (éds.), Turin, 1863, vol. II, CLXV, p. 416-418. Nous laissons de côté, ici, la question sur la nature (véritable correspondance, exercice littéraire ou un mélange des deux) de ces missives. *Ibid.*, p. V-VI.

<sup>95</sup> En outre les accords stipulaient que le pape conserverait Parme et Plaisance et, en échange, le duc Sforza obtiendrait les villes de Bergame et Crema. L'intégralité des 20 articles a été publiée par K. Lanz, *Aktenstücke und Briefe zur Geschichte Kaiser Karl V*, aus der Kaiserlich-königlichen Hof- und Staatsdruckerei, Vienne, 1853, p. 544-556. La citation se trouve à la p. 546.

<sup>96</sup> Lettre de Girolamo Morone à Marino Caracciolo, Milan, lettre non datée, in *Lettere ed orazioni latine di Girolamo Morone...*, CLXVII, p. 421-423. Dans une missive adressée à Alberto Pio da Carpi, Morone évoquait la cession des villes de Parme et Plaisance aux États pontificaux et celle de Bergame et Crema au duc Sforza. Le

raison du désaccord au sujet de Parme et Plaisance – mettaient à nouveau en cause l’attitude du pontife et l’accusaient de soutenir le roi de France. Le cardinal Bibbiena, dans sa correspondance avec l’évêque de Veroli, nonce auprès des Suisses à Milan, fut obligé de rappeler avec force que Léon X avait bel et bien adhéré à la Ligue et renoncé, par la même occasion, aux très intéressantes propositions de François I<sup>er</sup>. En outre, il réprimanda le légat car il n’avait pas su récuser de manière plus ferme les accusations portées contre le pontife<sup>97</sup>.

Pourtant le jeu des oscillations continuait : le parti pro-français du Saint-Siège poursuivait sa politique et le duc de Savoie, qui – rappelons-le – avait proclamé sa neutralité, favorisait tout de même des échanges avec la Couronne<sup>98</sup>. Au mois d’août, Julien de Médicis envoyait à Turin le légat Raffaello Girolami (négociateur connu pour de nombreuses ambassades, notamment, par la suite, auprès de Charles Quint). Ce dernier avait pour mission de demander au duc, en audience secrète, d’intercéder en faveur d’une entente entre le pontife et le roi :

Et come noi crediamo, che la maggior parte della nostra infirmità sia proceduta da dispiacere preso per non vedere unito el Papa con Sua Maestà, per la servitù et affinità che habbiamo con quella ; così confidiamo che se lo accordo seguisse, il contento che ne sentiremo saria la salutare medicina d’ogni nostra indisposizione<sup>99</sup>.

On demandait à Charles II de traiter de questions bien précises. D’abord, il était primordial de statuer sur le destin de Parme et Plaisance. Les villes devaient rester au pontife, le pape n’aurait jamais pu rallier un souverain qui venait pour lui enlever ce qui lui appartenait. Puis, une paix devait être scellée entre François I<sup>er</sup> et Ferdinand le Catholique, car les deux souverains, ensemble, auraient pu finalement entreprendre la croisade tant attendue contre les infidèles. Enfin, il était nécessaire de trouver une entente concernant le Royaume de Naples : celui-ci pouvait être octroyé à un prince du choix du monarque français, mais la désignation devait être confirmée par l’investiture de Léon X. L’entourage du pape affirmait que ce qui comptait vraiment pour Léon X était que l’État de l’Église ne se retrouvât pas enserré de toutes parts, par les domaines d’un seul, jeune et insatiable, puissant souverain<sup>100</sup>.

---

Milanais était persuadé qu’après avoir pris connaissance de la création de la ligue, François I<sup>er</sup> abandonnerait ses projets en Italie. Lettre de Girolamo Morone à Alberto Pio da Carpi, Milan, 13 avril 1515, *Ibid.*, CLXIX, 425-427. Les mêmes considérations sont avancées dans la dépêche envoyée au protonotaire apostolique Lorenzo Toscano, Milan, 16 avril 1515, *Ibid.*, CLXXI, p. 429.

<sup>97</sup> P. Richard, « Une correspondance diplomatique... », p. 28-29.

<sup>98</sup> Charles II mena également les négociations entre le roi et les cantons.

<sup>99</sup> Minute d’instructions de Julien de Médicis à Raffaello Girolami, 25 août 1515. *Manoscritti Torrigiani...*, busta II, fascicolo IV, inserto 5.

<sup>100</sup> On considérait l’éventualité de l’occupation française du Royaume de Naples comme une grave menace, car – selon les diplomates pontificaux – elle allait « inchiudere la Chiesa et il resto d’Italia fra dui Stati potenti come in

La précédente proposition d'attribuer le Royaume à Julien semblait avoir été élaborée en réalité par le gouvernement florentin et non pas directement par le pape<sup>101</sup>. La grande préoccupation de ce dernier était d'éloigner la menace de l'encerclement de ses États, afin que l'Église ne restât « in mezo d'un Principe che sia signore del capo et de la coda d'Italia »<sup>102</sup>.

Sur ces entrefaites, à Florence le gouvernement était en émoi : les nouveaux liens de parenté entre les Médicis et la maison royale concouraient à renforcer la faction florentine pro-française et l'attitude affichée par Léon X jusqu'alors semblait compromettre la position de la ville. Dans un *post scriptum* d'une missive du 8 août à Julien, Pietro Ardinghelli, en reconnaissant que le frère du pontife (et oncle du roi par alliance) se trouvait en très mauvaise posture, affirmait que c'était peut-être la divine providence qui l'avait rendu malade, l'empêchant ainsi de devoir s'engager activement dans le conflit en tant que capitaine général de l'armée pontificale. De plus, le diplomate jugeait nécessaire qu'un représentant du pape intervînt auprès des citoyens pour apaiser les esprits et garantir leur obéissance à l'Église. Le secrétaire de Léon X partageait alors avec Julien sa conviction que, pour ce faire, le pontife enverrait bientôt à Florence un membre de la famille Médicis, conseiller dévot, le cardinal Jules. De nombreux textes témoignent du vif sentiment pro-français présent dans la ville toscane. Notamment, dans une missive datée du même mois, Alfonsina Orsini tenait à rappeler à son fils Laurent – qui récupérait le commandement de l'armée pontificale – que Florence était « devotissima » à la Couronne de France. Elle évoquait l'infortune de Pierre de Médicis qui, à cause de son obstination, avait subi l'affront de l'exil. Puis, elle ne se privait pas, en guise de conclusion, de traiter le cardinal Bibbiena – si hostile à une coalition avec la France – de vieille chouette<sup>103</sup>!

Guicciardini, entre autres, exprimait ses craintes à propos de l'alignement papal sur les Suisses. Dans ses missives à son frère Luigi, il affirmait que seul un miracle aurait pu empêcher la victoire française et que Rome et Florence avaient commis deux erreurs capitales : la première avait été de se déclarer contre la France, la deuxième de l'avoir fait trop tard. En cas de défaite, elles seraient perdues ; en cas de victoire, on ignorait ce qu'elles pouvaient bien

---

regno di Napoli et la Ducea di Milano in mano di uno principe solo, per l'ordinario potentissimo giovane ed ambizioso, essendo cosa naturale che lo appetito e lo ampliare la potenza cresca quanto più cresce il dominio ». Jules de Médicis à Julien 20 août 1515, *Manoscritti Torrigiani...*, busta II, fascicolo IV, inserto 4.

<sup>101</sup> Par ailleurs, dans sa correspondance, Canossa laisse entendre qu'il n'a jamais prononcé le nom de Julien de Médicis lors de ses entretiens avec la famille royale et que celui-ci dérivait de l'interprétation que faisaient le roi et Louise des propositions avancées. Voir F. Nitti, *Leone X e la sua politica...*, p. 54-60.

<sup>102</sup> Minute d'instructions de Julien de Médicis à Raffaello Girolami, 25 août 1515, *Manoscritti Torrigiani...*, busta II, fascicolo IV, inserto 5.

<sup>103</sup> Lettre d'Alfonsina Orsini à Laurent de Médicis, Florence, 11 août 1515, ASFi, Mediceo avanti Principato, CXXXVII, 652. Voir également M. Simonetta in *Volpi e Leoni, i Medici, Machiavelli e la rovina d'Italia*, Bompiani, Milan, 2014, p. 118.

y gagner<sup>104</sup>. Entre polémiques, actions diplomatiques ouvertes, intrigues et manœuvres plus ou moins secrètes, Florence agissait pour négocier avec François I<sup>er</sup>. Pourtant, officiellement elle restait, tout de même, dans le sillage de la politique papale<sup>105</sup>.

À la fin du mois, les villes d'Alexandrie et Tortone étaient prises ; les Français avançaient et ralliaient les exilés et les mécontents lombards. Léon X donnait alors des instructions aux siens. Il fallait rassembler les troupes sous Plaisance et temporiser. Si le vice-roi Cardona s'unissait, avec les siens, à l'armée papale, ils passeraient le Pô ; sans quoi, il ne restait qu'à attendre que le roi les réclamât. Il convenait de laisser dans les garnisons de Parme et Plaisance leurs gouverneurs avec un nombre suffisant de soldats pour y maintenir l'ordre ; toutefois, il était nécessaire de se préparer à « rendre » ces villes aux Français si le monarque l'exigeait. Pour finir, il était considéré comme nécessaire de rétablir les Bentivoglio à Bologne (on les gagnerait ainsi à la cause pontificale) pour surveiller de près les faits et gestes du duc de Ferrare. Selon Paul Richard, dans son travail sur la correspondance diplomatique de la curie romaine, ces directives montrent que Léon X prévoyait la victoire des Français et essayait, avec beaucoup de précaution, de limiter les pertes le plus possible<sup>106</sup>.

Par ailleurs, pour un temps, l'action d'intermédiaire de Florence avait semblé fonctionner dans le sens d'un rapprochement et le 22 août, Pietro Ardinghelli avait pu écrire à Alfonsina Orsini en la rassurant : le pape revenait sur sa décision de ne pas envoyer de nouveaux représentants en France<sup>107</sup>. « Per li nuovi advisi » qui venaient du légat auprès du roi, le pontife considérait à l'opposé comme une bonne chose que les ambassadeurs florentins s'y rendissent le plus tôt possible. En outre, le secrétaire de Léon X apprenait également à la mère de Laurent que l'ambassadeur Pandolfini allait devoir exprimer ses regrets, au nom de la ville, pour la mésentente entre le souverain pontife et Sa Majesté. Il était important, expliquait-il, de préciser à François I<sup>er</sup> que l'on considérait que le « defetto » ne dépendait ni de « Sa Majesté »,

---

<sup>104</sup> Lettres de Francesco Guicciardini à son frère Luigi, les 25 août et 5-6 septembre 1515. F. Guicciardini, *Lettere...*, p. 82 et 88.

<sup>105</sup> Dans la missive écrite à Julien de' Médicis et Iacopo Salviati pour leur expliquer le choix de Léon X de rallier la Ligue, le cardinal Jules suggère au gouvernement florentin la manière de préserver des bons rapports avec la Couronne de France. L'ambassadeur Pandolfini devrait signifier au roi la peine de la ville pour les désaccords entre le Royaume et le Saint-Siège, affirmer qu'elle est dévote à l'un comme à l'autre, mais préciser également que Florence est dans l'impossibilité de se gouverner librement, car elle ne peut pas « manchare al pastore et padre ». Minute de lettre de Jules de Médicis à Julien de Médicis et Iacopo Salviati, Rome, 20 août 1515. *Manoscritti Torrigiani*, busta II, fascicolo IV, inserto 6.

<sup>106</sup> P. Richard, « Une correspondance diplomatique... », II, p. 121.

<sup>107</sup> Seulement deux jours avant, le pape refusait cette médiation proposée par Florence : « Et perché li magnifici signori Octo di pratica ricercano Nostro Signore se li pare che li tre oratori cercati per andare in Francia vadino hora al Christianissimo per esser buoni mediatori etc., Sua santità crede, per esser cotesti signori con epsa una medesima cosa, che ogni parola et opera che facessino saria subito interpretata per ordine suo et che tanto più si faria ingrandire quella Maestà. Et però iudica che sia meglio non innovare per ora alcuna opera o cerimonia ». Minuta di lettera del cardinale Jules de' Medici da Roma a Julien de' Medici e Iacopo Salviati a Firenze. *Manoscritti Torrigiani...*, busta II, fascicolo IV, inserto 6.

ni du pape, mais des agents qui avaient été chargés de venir à un arrangement. En dédouanant ainsi l'un comme l'autre des puissants de toute responsabilité, demeurait l'espoir de « riapicare il filo », de reprendre les pourparlers et de parvenir à un accord<sup>108</sup>.

Trois ambassadeurs florentins, en tant que médiateurs, se préparaient donc à se rendre auprès de François I<sup>er</sup> une fois que celui-ci aurait franchi les Alpes. Cette décision fut vivement saluée par la ville de Florence, car, comme le signifiaient les Huit de Pratique au pontife dans une dépêche du 24 août, elle était « conforme alla universale opinione della città »<sup>109</sup>. De surcroît, dans la même missive, les magistrats mentionnaient au pape l'accord d'entraide signé trois ans auparavant entre Florence et Louis XII, pour une durée de cinq ans : la ville avait promis 400 hommes d'armes afin de répondre aux besoins du roi dans ses possessions en Italie et, pour sa part, le souverain s'était engagé avec 600 lances françaises à la protéger. Ce contrat – insistaient les magistrats – était encore en cours de validité<sup>110</sup>. Et ce fut dans ce sens qu'ils donnèrent leurs indications à l'ambassadeur Pandolfini : il fallait se hâter et commencer à « raisonner » avec le roi, à composer avec lui et à lui préciser que les diplomates florentins, choisis pour entamer les pourparlers, étaient prêts à partir depuis un bon moment<sup>111</sup>.

Toutefois, la ligne de conduite adoptée, et maintenue finalement jusqu'à l'affrontement, fut celle des attermolements sans fin. Seulement trois jours après ces annonces chargées d'espoirs, Jules de Médicis donnait des instructions à Laurent afin de rassurer les Suisses, qui réclamaient, une fois de plus, des hommes et de l'argent. Cependant, le cousin du pape demandait de procéder avec discrétion : une fois que les soldats auraient passé le Pô, il ne fallait pas avancer plus, mais rester en lieu sûr, dans le territoire de Plaisance, dans l'attente de voir les Helvètes défendre et tenir véritablement la ville de Pavie, car un soupçon de trahison subsistait à l'égard des alliés. En effet, la méfiance habitait tout un chacun. Les Suisses étaient considérés « della loro natura sdegnosi » et l'on craignait qu'ils n'aboutissent à un accord avec le souverain ; il était nécessaire de protéger ses arrières et ne de pas se montrer ouvertement et définitivement rangés contre ce dernier<sup>112</sup>.

---

<sup>108</sup> Dans la même missive, Ardinghelli affirme avoir à peine pris connaissance d'une vieille lettre écrite par l'évêque de Tricarico à Grenoble. Dans cette dernière, Canossa relatait les rumeurs (qui émanaient de source fiable selon le nonce) concernant l'« intelligenza » particulière qui existait déjà entre Florence et le roi. Lettre d'Ardinghelli à Alfonsina de Medici, Rome, 22 août, Mediceo Avanti Principato, Filza 105, doc. 216, c. 286r (au crayon, en haut à droite : 287).

<sup>109</sup> Lettre des Huit de Pratique à Léon X, Florence, 24 août 1515, *Négociations...*, p. 716.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 717.

<sup>111</sup> Lettre des Huit de Pratique à Pandolfini, Florence, 24 août 1515, *Ibid.*, p. 714.

<sup>112</sup> Lettre de Jules de Médicis à Laurent de Médicis, Bologne, 27 août 1515, *Ibid.*, p. 725-726. La citation se trouve à la p. 726.

L'attitude de tergiversation constante, pratiquée par le Saint-Siège, suscita des réactions diverses. Piero Parenti, dans sa *Storia fiorentina* décrit le comportement du pape et le compare presque à celui d'un marionnettiste malin et amusé : l'historien raconte que le pontife « jouait » avec le roi de France et, en même temps, composait avec les adversaires, tout en se déclarant impartial pour pouvoir finalement choisir le camp le plus fort<sup>113</sup>. Dans ses *Discorsi*, Machiavel évoque le manque de détermination ou le choix de fausse neutralité opéré par Léon X. Le polémologue – qui, comme Guicciardini, s'était déjà exprimé à plusieurs reprises en faveur du ralliement à la France<sup>114</sup> et qui niait l'intérêt, pour le Saint-Siège, de ne pas prendre parti – attribue une grande part de responsabilité aux conseillers pontificaux. Voici leur raisonnement, présenté par le Secrétaire. Le nouveau roi avait essayé de gagner le pape (et Florence) à sa cause. Cependant, le pontife n'était pas parvenu à un accord, car l'Église souhaitait que l'Italie eût été libérée du joug étranger d'où qu'il vienne<sup>115</sup>. Suisses ou Français, il s'agissait d'ennemis.

La victoire résidait, selon les dires des conseillers pontificaux, dans l'attente. Trop faible pour vaincre les adversaires par lui-même, Léon X devait les laisser en venir aux armes et se dévorer les uns les autres, dans un combat sanglant. Ensuite, l'armée pontificale aurait pu ébranler le vainqueur, affaibli par la précédente bataille, et le pape se serait érigé en tant que « seigneur de la Lombardie » et « l'arbitre de toute l'Italie ». Toutefois, la suite des événements montra « combien cette opinion était fausse », explique Machiavel<sup>116</sup>. Puis le Florentin clarifie sa pensée : bien qu'on puisse admettre qu'un affrontement affaiblisse son vainqueur, celui-ci perd rarement un nombre important de soldats, principalement si la bataille est de courte durée. Et quand le combat se prolongerait et ferait beaucoup de victimes parmi les vainqueurs, la réputation et la renommée de ces derniers deviendraient tout de même une arme redoutable, effrayante pour les rivaux. C'était d'ailleurs ce qui s'était produit avec François I<sup>er</sup> à Marignan. L'armée pontificale et celle du vice-roi Cardona ne se lancèrent point à l'attaque du roi victorieux et leur salut ne fut dû qu'à la volonté du souverain : sa générosité – ou sa tiédeur,

---

<sup>113</sup> P. Parenti, *Storia fiorentina*, Biblioteca Nazionale Centrale, Florence, ms. II. IV. 171, fol. 118v.

<sup>114</sup> Il ne s'agit pas, pour les deux hommes, de se ranger dans une sorte de francophilie florentine aveugle, mais d'une estimation bien calculée des avantages et des désavantages qui découlent d'une prise de position plutôt que de l'autre.

<sup>115</sup> Francesco Guicciardini également affirme que chez Léon X « le désir que le Duché de Milan ne fût pas en possession de princes étrangers prévalait sur toute autre considération ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 40.

<sup>116</sup> Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite Live*, A. Fontana et X. Tabet (éds.), Gallimard, Paris, 2004, II, 22, p. 344.



précise Machiavel – car il « ne rechercha pas une seconde victoire, mais se contenta d'un accord avec l'Église »<sup>117</sup>.

Francesco Vettori, à l'opposé, justifie d'abord l'attitude ambiguë et par la suite les choix du pape. Le fait, par exemple, d'accepter le mariage de son frère Julien avec Philiberte, la sœur de Louise de Savoie, alors qu'il songeait à combattre contre le souverain – tout comme le fait qu'un nonce permanent accompagnait le roi – était perçu comme un signe de son inconstance et comme une raison plus que valable de se méfier de lui. Pour Vettori, il s'agissait, en revanche, d'actes bien calculés qui visaient à minimiser les dangers : selon le Florentin, le pape n'était pas si favorable aux très coûteuses épousailles ; cependant il considérait que les nouveaux liens parentaux auraient pu constituer un frein à la descente de François I<sup>er</sup> en Italie ou du moins limiter les pertes si le roi avait persisté et avait été vainqueur. En outre, Vettori défend également la décision de Léon X rallier le camp anti-français : le pontife n'aurait pas pu faire autrement que rester avec la Ligue, car si le monarque avait finalement renoncé à conduire l'entreprise italienne, le Saint-Siège serait resté une proie facile dans les mains des confédérés<sup>118</sup>. Selon le diplomate donc, toute action du pape, loin de constituer une marque de faiblesse ou une volonté de double-jeu, s'attachait à protéger les intérêts de l'État de l'Église.

De même, son choix de se ranger finalement contre François I<sup>er</sup>, bien que son entourage fût été en majorité pour ce dernier, est largement illustré par Jove. L'évêque de Nocera explique les raisons pour lesquelles le pontife avait décidé de rester fidèle aux « vieux amis » de la Sainte Ligue et de leur prêter secours : l'idée d'abandonner Parme et Plaisance aux mains

---

<sup>117</sup> *Ibid.* On ajoute que, dans la pensée machiavélienne à propos des vicissitudes frappant la péninsule entière, la responsabilité politique de l'Église est bien plus profonde et les tergiversations du pontife à cette occasion n'en représentent qu'un exemple supplémentaire. En effet, dans la logique du bellicisme machiavélien – où tout procède de la guerre –, l'Église romaine est accusée d'avoir rompu le lien que la religion avait avec les armes, un lien qui, autrefois, avait permis aux Romains d'affermir leur vertu guerrière. À cause de cette rupture, les Italiens ont abandonné les « armes propres » (élément essentiel pour la victoire) et sont devenus « sans religion et mauvais ». *Ibid.*, I, 12, p. 108. (Comme le fait remarquer J.-C. Zancarini dans « “Se pourvoir d'armes propres” : Machiavel, les “péchés des princes” et comment les racheter », *Astérion* [En ligne], *L'Ami et l'Ennemi*, n. 6°, mars 2009, URL : <http://asterion.revues.org/1475>., le terme « cattivi » italien, ici traduit avec « mauvais », doit être interprété dans les deux sens de mauvais et captifs). Les papes usèrent d'une politique en quelque sorte toujours animée par la crainte qu'un prince, italien ou étranger, pût réunir sous sa houlette toute la péninsule, ce qui aurait représenté la fin de l'indépendance des États pontificaux (F. Nitti, *Leone X e la sua politica...*, p. 65). Pour cette raison, ils ne se privèrent jamais de faire appel aux forces étrangères afin de préserver leurs terres, de Charlemagne – qui les délivra des Lombards – à Louis XII – qui se battit pour eux contre les Vénitiens. Selon Machiavel donc, l'Église s'est rendue coupable de l'abandon des armes propres des États italiens et, incapable de défendre ses domaines et encore moins de conquérir le reste des territoires, elle est à l'origine de l'état de démembrement de la péninsule. *Ibid.*, p. 105-110.

<sup>118</sup> D'autre part, Vettori s'attarde sur des considérations à propos de la faiblesse des ligues et sur la méfiance qu'il faut garder contre elles, car, composées de « pezzi », elles réussissent rarement à avoir gain de cause. F. Vettori, *Sommario della storia d'Italia (1511-1527)*, in *Scritti storici e politici*, E. Niccolini (éd), Laterza Bari, 1972, p. 158 et *passim*.

de l'étranger constituait un véritable déshonneur pour l'Église et il était certain que le souverain français, une fois obtenu le succès, les aurait réclamées. Les accords stipulés avec la Ligue, à l'opposé, lui en garantissaient la possession. En outre, pour le salut des États pontificaux et de Florence, ainsi que pour la liberté de la péninsule tout entière, il était nécessaire d'empêcher une nouvelle domination ultramontaine sur les territoires italiens, car ce roi n'était pas fait pour « se reposer » et – une fois occupé le Duché – il se serait tourné vers la conquête de toute l'Italie<sup>119</sup>. Quoiqu'il en soit, sa conduite ambivalente permit au pape de négocier avec le monarque à la suite de l'affrontement, sans se retrouver dans la posture d'un véritable ennemi vaincu. Le 17 septembre François I<sup>er</sup> reçut Lodovico Canossa à San Donato. Bien que l'argent du Saint-Siège eût largement servi à financer les adversaires, l'évêque de Tricarico put affirmer – argumentation spécieuse – que l'armée papale n'avait pas participé à l'affrontement.

## 6. Gênes et Ottaviano Fregoso, de doge à gouverneur

La République de Gênes étant un lieu stratégique important, son acquisition constituait un maillon indispensable, nécessaire « plus que chose au monde »<sup>120</sup> au projet de conquête lombarde du roi français. Et ses négociateurs surent profiter des délicates conditions dans lesquelles la ville se trouvait. Ottaviano Fregoso avait été nommé doge de la République, affranchie après la bataille de Novare, grâce à l'appui des Espagnols et du pontife. Cependant, son pouvoir était menacé par ses rivaux, les familles Fieschi et Adorno. De surcroît, Massimiliano Sforza, qui avait également des vues sur la Superbe, avait donné refuge aux Adorno à Milan et participait aux projets d'agression que ceux-ci ourdissaient contre la ville<sup>121</sup>. En outre, le duc appuyait les revendications pécuniaires que les Suisses avançaient à l'encontre du doge. Les Helvètes prétendaient recevoir une rémunération équivalente à celle qui avait été déboursée au profit du marquis de Pescara et des Espagnols (80 mille écus d'or), pour avoir

---

<sup>119</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 345.

<sup>120</sup> « Laquelle réduction de ladite seigneurie de Gênes en la main du roy étoit nécessaire [...] plus que chose au monde [...] car, sans cela l'autre entreprinse de Milan ne se pouvoit bonnement conduire ». G. de Marillac, « Vie du connétable Charles de Bourbon », in *Choix de chroniques et mémoires sur l'Histoire de France*, J. A. C. Bouchon, A. Desrez (éds.), Paris, 1838, p. 155.

<sup>121</sup> Antoniotto Adorno était réfugié à Milan depuis deux ans désormais.

largement contribué à chasser les Français et à asseoir le pouvoir de Fregoso sur la ville en 1513<sup>122</sup>.

La faveur de Léon X n'était pas suffisante pour protéger Gênes et le ralliement à la France se présentait comme un très bon remède à tous ces maux. Ainsi, avant même d'entamer les pourparlers avec le Royaume<sup>123</sup>, le doge tardait à s'engager dans l'entente anti-française et son frère Federigo devait le justifier auprès des confédérés. L'archevêque de Salerne leur écrivait que, d'une part, la ville de Gênes ne disposait pas de l'argent nécessaire pour participer à la coalition, et que, d'autre part, explication assez embarrassante pour le pape, le gouvernement nourrissait de graves doutes sur l'engagement de Léon X lui-même. Le frère du doge affirmait, en effet, avoir entendu de source très fiable – Julien de Médicis, de passage à Gênes, en chemin vers Turin, pour aller rencontrer sa future épouse – que le souverain pontife n'avait pas réellement l'intention d'entrer dans la ligue.

Pietro Ardinghelli, en s'adressant alors à Julien, dut lui faire part du mécontentement du cardinal Bibbiena à propos de ses déclarations : il était fort dommageable que son frère se fasse le porte-parole des pensées du pape, car ce qu'il avait rapporté ne correspondait pas à la vérité. Le pontife, continuait la missive, avait montré une certaine inclination pour François I<sup>er</sup> uniquement pour mener à bien son mariage avec la tante du roi et évaluer, par la même occasion, les véritables intentions du duc de Savoie. Le secrétaire terminait sa lettre en exhortant le nouveau duc de Nemours à se faire plus prudent, spécialement avec ceux qui montraient un penchant pour les affaires de France<sup>124</sup>.

Les tractations entre Gênes et la France se conclurent à la mi-mars et l'accord fut signé le 21 avril<sup>125</sup>. Il fut disposé que le doge abandonnerait son titre pour devenir gouverneur perpétuel au nom du roi, il recevrait l'ordre de Saint Michel et une provision annuelle d'une bande de chevaux, ainsi que cent lances. De plus, son frère Federigo recevrait de très grands bénéfices en France. En outre, parmi les requêtes, le futur gouverneur demanda au souverain de ne pas faire rebâtir la Codifà, que lui-même avait fait détruire : il s'agissait d'une forteresse

---

<sup>122</sup> *Annali della Repubblica di Genova del secolo decimo sesto descritti da Filippo Casoni*, Casamara, Gênes, 1708, II, p. 63.

<sup>123</sup> Charles de Bourbon entama les pourparlers avec Fregoso en février 1515.

<sup>124</sup> « Ricordo a la Excellentia V. andar cauto, et maxime con simili che hanno passione ne le cose di Francia ». Pietro Ardinghelli à Julien de Médicis, Rome, 1 février 1515, in *ASI...*, 1874, t. XIX, p. 227. Il est peut-être intéressant de relever que cette recommandation montre comment, à la curie romaine, on n'était pas tellement dupe et on n'ignorait pas complètement le risque que Gênes passât du côté français.

<sup>125</sup> Il devait rester dans l'ombre jusqu'à la fin du mois de mai, mais le secret s'ébruita vite. Au début du mois d'avril, Lodovico Canossa, dans sa missive au cardinal de Médicis citée ci-dessus, rapportait les rumeurs sur un prochain accord entre le Royaume et Gênes, propos accompagnés des réserves de rigueur : « la quale [Gênes], per quanto intendo, tengono qua molto vicina a lo accordo, sì come ho scritto a Santa Maria in Portico. Pure a me pare una cosa molto nova, et male la posso credere ». *Extracto di lettere del TRICARICO...*, p. 311.

élevée par Louis XII en 1507, à la suite de la révolte de la population ; pour les Génois – châtiés violemment par le roi, une fois que l’insurrection avait été maîtrisée – elle représentait le triste symbole de l’oppression étrangère<sup>126</sup>.

Sur ces entrefaites, malgré tout, l’ambassadeur génois Benedetto Vivaldi, sur ordre du doge, poursuivait les pourparlers avec les membres de la Ligue, « honoratamente uccellandogli con tutta l’arte di finita amicizia »<sup>127</sup>. Et Ottaviano lui-même s’adressait à Girolamo Morone pour qu’il plaidât sa cause et le défendît des accusations de trahison auprès du pontife et des confédérés. Morone, pour sa part, rétorquait que le doge ne devait pas chercher à se défendre, mais s’atteler à montrer qu’il ne complotait pas contre le Duché de Milan et contre la liberté de la *comunem patriam* ; il terminait sa missive en exprimant le souhait de ne plus avoir à douter à nouveau de ses intentions<sup>128</sup>. Le 29 avril, le futur grand chancelier du Duché apportait la preuve de la trahison de Fregoso au cardinal de Sion. Grâce à l’œuvre d’un espion, il avait reçu une copie des accords signés entre Ottaviano et le souverain français et l’envoyait à Schiner. En outre, dans la missive qui accompagnait le texte, Morone proposait au cardinal de feindre l’ignorance avec cet homme *ingratissimo*, afin de le surprendre avec une armée dirigée par Adorno et le punir pour sa perfidie<sup>129</sup>. Les jours qui suivirent amenèrent le duc Sforza et son conseiller à renforcer l’idée qu’une action contre la Superbe était nécessaire au salut du Duché de Milan<sup>130</sup>.

En mai, Massimiliano menaçait Fregoso ouvertement ; s’il voulait éviter l’attaque de la ville, le doge devait participer à la cause italienne avec une armée suffisamment nombreuse. De plus, le duc demandait la livraison de certains otages notables, dont Federigo. Cela donna un prétexte à Ottaviano pour affirmer l’impossibilité, pour la République, de rallier une quelconque coalition avec les Suisses et le duc de Milan. À l’origine, le pape défendit son protégé et se porta garant pour lui. Ce fut son soutien qui évita la guerre à Gênes. En effet, avait-il insisté, pour lui, rien ne prouvait véritablement la trahison dont on inculpait celui-ci. Il

---

<sup>126</sup> F. Guicciardini, *Histoire d’Italie...*, II, p. 41. Pour une réflexion sur la valeur pratique et symbolique de la construction ou destruction de remparts, tours ou forteresses, voir J. C. D’Amico, « La révolte des Siennois en 1552 : espaces urbains et territoires de la République » in *Territoires, lieux et espaces de la révolte. XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de P. Bravo et J. C. D’Amico, EUD, Dijon, 2017, p. 71-88.

<sup>127</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 344r.

<sup>128</sup> Girolamo Morone à Ottaviano Fregoso, Milan, 20 avril 1515, *Miscellanea di storia italiana...*, CLXXII, p. 431-432. Dans cette missive, le futur chancelier insinue également que le doge tente de le corrompre afin qu’il prenne sa défense. La méfiance de Morone envers Fregoso se manifeste dans plusieurs missives qu’il adressa, ces jours-là, à Mathias Schiner ou à Marino Caracciolo. *Ibid.* p. 433 et suivantes.

<sup>129</sup> Girolamo Morone au cardinal de Sion, Milan, 29 avril 1515. *Ibid.*, CLXXV, p. 437-438.

<sup>130</sup> Voir les missives de Morone à Hieronimo Vich, Marino Caracciolo et Antoniotto Adorno fin avril 1515. *Ibid.*, p. 439-444.

considérerait que c'était plutôt l'agressivité des Milanais qui allait pousser le doge à demander la protection du roi de France<sup>131</sup>.

Les alliances étaient fragiles, les divisions internes aux coalitions risquaient de faire basculer les protagonistes d'un camp à l'autre en peu de temps. D'autant plus que nombreux étaient ceux qui maintenaient les pourparlers avec la partie adverse. Les confédérés disaient tous s'engager pour le bien de la Chrétienté et pour la *libertas Italiae*, mais ils se méfiaient les uns des autres, chacun voulant, bien évidemment, défendre *in primis* ses propres intérêts. On se regardait en chien de faïence, il était difficile, dans ces conditions, de former un front commun solide. Ainsi, une fois l'action de Fregoso dévoilée, à cause de la proximité qui les avait liés auparavant, Léon X fut contraint à se déclarer officiellement et définitivement avec la Ligue. Le doge avait-il agi pour le bien de la République ? Pour son profit personnel ? Avait-il voulu offrir un rempart à sa ville ou avait-il troqué Gênes contre un titre de gouverneur pour lui et des rentes en France pour son frère ?

L'accord et la protection que Massimiliano Sforza offrait à la famille Adorno rendaient impossible l'adhésion du doge à la Ligue. Dans le pari des alliances, le ralliement aux confédérés aurait représenté sa perte, en cas de succès comme en cas de défaite. La victoire de la coalition aurait très probablement signifié la restauration de ses adversaires au pouvoir (vraisemblablement sous la houlette de Sforza), sa déconfiture aurait entraîné avec elle les rétorsions du monarque français. Fregoso considéra plus avantageux de s'en remettre à la puissance étrangère, « pensando potere male tenere Genova senza l'amicizia di Francia »<sup>132</sup>. Toutefois, le regard que les lettrés portent sur ce personnage n'est pas toujours celui qu'on réserverait à un traître de la *libertas Italiae*.

Guicciardini compare l'attitude de Fregoso à celle de Léon X, alléguant que le doge usa avec le pape « des mêmes artifices et des mêmes ruses »<sup>133</sup> dont ce dernier usait avec le roi de France. Cependant, l'historien en brosse un portrait positif. En relatant des faits postérieurs au sujet qui nous occupe ici, il le dit « d'une valeur extraordinaire ». Puis, le Florentin trace tout de même une ombre, qui semble toutefois concerner les tensions au sein de la ville, plus que le personnage lui-même. Voici ce qu'il affirme à ce propos :

La ville de Gênes était gouvernée par le doge Ottaviano Fregoso, qui était indéniablement un prince d'une valeur extraordinaire, fort aimé dans la ville pour son équité et autres

---

<sup>131</sup> Il faut rappeler ici que Léon X nourrissait une grande méfiance envers les Helvètes ainsi qu'envers Sforza. S'ils avaient eu gain de cause à Gênes, rien ne les aurait empêchés d'occuper ensuite Parme et Plaisance, ces villes tellement convoitées. D. Le Fur, *Marignan, 1515...*, p. 73.

<sup>132</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 158.

<sup>133</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 41.

remarquables qualités, *autant que peut l'être un prince dans une ville remplie de factions*, où n'est point encore éteint dans la mémoire des hommes le souvenir de l'ancienne liberté. Il avait recruté [deux mille] fantassins italiens dans lesquels était placé son seul espoir de se défendre, parce que le peuple de la ville restait en proie aux divisions [...], et regardait sans rien faire le déroulement des choses comme il avait eu en coutume, par le passé, de regarder avec les mêmes yeux les différentes épreuves qu'il avait subies et durant lesquelles, sans danger ou dommage pour ceux qui ne prenaient pas les armes, l'autorité publique passant d'une famille à l'autre, rien ne changeait hormis les occupants du palais ducal et les capitaines et soldats gardant la place<sup>134</sup>.

De même, Paul Jove décrit le doge comme un homme vaillant en guerre, intègre et constant, qui avait été – autrefois – le défenseur de la liberté de Gênes. Néanmoins, il considère qu'avec cette alliance, Fregoso avait fait injure à l'empereur et au pontife, son protecteur. L'historien rapporte le discours qu'Ottaviano, une fois que les Français avaient amorcé leur descente, avait tenu devant le Sénat génois. Le doge, à cette occasion, avait expliqué les raisons pour lesquelles il était nécessaire de s'opposer aux Suisses, « barbares », « superbes » et « arrogants » ainsi qu'au duc Sforza, défini, quant à lui, comme « rapace ». Il était indispensable de s'unir au « très puissant et très bon » roi de France, de jouir de sa faveur, car il deviendrait pour la ville un ami et un compagnon et non pas son maître. Ottaviano s'était déclaré disposé à renoncer à son titre de doge pour le bien de la ville, d'autant plus que celle-ci ne pouvait pas compter sur le soutien du pontife contre les redoutables Français. De surcroît, il n'était pas possible, pour Gênes, de faire entièrement confiance à Léon X, car ce dernier gardait des nonces aux côtés du roi et il avait établi des liens de parenté avec lui<sup>135</sup>.

L'évêque de Nocera s'attarde sur ce choix et accuse le gouverneur de la Superbe d'avoir mis le joug au cou de sa patrie pour garantir ses intérêts personnels<sup>136</sup>. En même temps, Jove condamne la ville de Gênes, car – continue-t-il – les premiers citoyens connaissaient le très grand péril auquel ils s'exposaient et pourtant acquiescèrent devant les arguments avancés

---

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 225. L'esquisse du Génois tracée par Guicciardini concerne des événements de 1522. Par ailleurs, l'historien accuse la ville de n'entreprendre jamais rien et de subir les changements de famille au pouvoir sans réagir. Comme le fait remarquer Arturo Pacini, le poison de la discorde civile n'était pas une prérogative de Gênes, mais, dans cette ville, la situation semblait être plus grave qu'ailleurs. Non seulement Guicciardini, dans *l'Histoire d'Italie*, mais également Machiavel, dans ses *Istorie fiorentine*, dénoncent toutes les oppositions et les contradictions vécues en son sein : les conflits entre les familles de la noblesse, les révoltes des roturiers contre les nobles, les luttes entre citoyens appartenant aux mêmes cercles faisaient de Gênes une ville déchirée. A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi" : la riforma del 1528*, Atti della società ligure di Storia Patria, Nuova Serie, vol. XXX, fasc. I, Gênes, 1990, p. 146.

<sup>135</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 344r.

<sup>136</sup> *Ibid.*, p. 343r et suivantes.

par Fregoso, « comme cela arrive facilement dans une ville légère et partielle »<sup>137</sup>. Nous remarquons que, dans les deux portraits, le doge partage les responsabilités de la reddition aux Français avec les autorités de la ville qu'il devait protéger. Et, en quelque sorte, le poids des accusations à son encontre semble s'amenuiser et se diluer dans l'espace politique dans lequel il œuvre.

## 7. Venise. Une alliance solide

Comme nous l'avons déjà dit, l'entente du roi avec la Sérénissime fut de la première heure. La République de Venise – que le pape avait inutilement cherché à rallier à l'empereur<sup>138</sup> – et le Royaume de France avaient un projet commun, celui de reconquête du nord de l'Italie. Peu de temps avant sa mort, Louis XII recevait à sa cour des ambassadeurs vénitiens venus l'encourager à entreprendre la descente. Quand François I<sup>er</sup> succéda à Louis XII, l'ambassadeur ordinaire en France, Marco Dandolo, remplit l'office des compliments d'usage, mais la ville de la lagune envoya également deux ambassadeurs extraordinaires pour saluer le nouveau souverain et s'entretenir avec lui sur des questions publiques et secrètes<sup>139</sup>, s'empressant de rappeler au monarque qu'il ne fallait pas retarder l'entreprise. L'audience de Pietro Pasqualigo et Sebastiano Giustiniano eut lieu le 25 mars. Elle fut somptueuse et le roi se montra très chaleureux avec les deux hommes.

Après la séance officielle, François I<sup>er</sup> prit les ambassadeurs à part, dans l'embrasure d'une fenêtre, précise Pasqualigo dans son récit au Sénat. Il les invita à parler librement, s'ils avaient des messages qu'ils souhaitaient lui livrer *in secreto*. À cette occasion déjà, Pasqualigo évoqua les instructions reçues par la seigneurie concernant l'entreprise italienne et le souverain affirma son intention de se rendre en Italie dans un court laps de temps. En même temps, ce dernier souhaita rassurer les Vénitiens sur l'amitié et le dévouement qui les liaient. Venise,

---

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 344r.

<sup>138</sup> Léon X avait tenté d'amener Venise à s'allier avec l'empereur au cours de l'automne 1514, puis également après la mort de Louis XII. Afin de la convaincre, il s'était montré disposé à payer le prix fort, en renonçant à Parme et Plaisance. De leur côté, cependant, les Vénitiens n'étaient pas prêts à désavouer l'amitié avec la France.

<sup>139</sup> Après le discours de l'ambassadeur vénitien, « y eut quelque secret traicté entre le Roy et ladicte seigneurie de Venise ». J. Barrillon, *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521)*, P. de Vaissière, Paris, 1897, p. 38.

« malgré les dépenses, les dangers et les dommages qu'elle a encourus »<sup>140</sup> n'avait jamais abandonné la France. Le roi lui en était reconnaissant. Ensuite, le 30 mars, à la veille du départ de Pasqualigo et Giustiniano, François I<sup>er</sup> leur promit qu'en l'espace de 12, ou, tout au plus, de 13 mois, à l'aide de l'armée française, Venise allait récupérer tous ses territoires<sup>141</sup>.

Dans ce jeu de rapprochements, le Sénat envoya également un ambassadeur à Rome. Marino Giorgio informa le pape que le roi de France était tellement habité par le désir de conquérir le Duché de Milan que rien n'aurait pu l'en dissuader. L'orateur annonça à Léon X que la Sérénissime ne souhaitait pas renoncer à l'entente qui la liait aux Français, car celle-ci leur avait toujours apporté des avantages. Puis, il incita le pontife à s'y joindre. En effet, en s'alliant avec les Français et les Vénitiens, Léon X aurait pu mettre fin à tout conflit : les Suisses auraient abandonné la défense de Milan ; l'empereur y aurait renoncé également ; le Catholique se serait contenté de garder le vice-royaume de Naples dans son orbite et la France et Venise, une fois récupérées « le cose loro », auraient cessé toute action belliqueuse. Choisir de rallier la France aurait accru également la grandeur de « Sa Sainteté », qui aurait ainsi délivré la péninsule de toutes ses misères. De plus, l'ambassadeur mit en garde le pontife : en cas de succès de la part des Français, il aurait été impossible pour les confédérés de protéger l'État de l'Église des rétorsions des vainqueurs<sup>142</sup>. Mais ces arguments ne réussirent pas à convaincre le Saint-Siège et Venise demeura la seule véritable alliée de la Couronne dans cette première campagne italienne.

## **8. « Marco ! Marco ! » Bartolomeo d'Alviano et le rôle des Vénitiens lors de l'affrontement**

Le condottiere Bartolomeo d'Alviano fut un grand partisan de l'alliance franco-vénitienne. Il considérait que l'intervention du roi aurait permis de rendre à la Sérénissime les territoires perdus auparavant : Vérone, Bergame, Brescia, la Polésine. Le 23 juin, dans une missive adressée au monarque, il exprimait son empressement, dans l'attente de sa descente en Italie :

---

<sup>140</sup> *La diplomatie vénitienne. Les Princes de l'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle. François I<sup>er</sup> - Philippe II - Catherine de Médicis - les Papes - les Sultans etc., etc., d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens*, M. A. Baschet (éd.), Plon, Paris, 1862, p. 374.

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 373-375.

<sup>142</sup> P. Paruta, *Istorie veneziane volgarmente scritte da Paolo Paruta*, in *Degl'istorici delle cose veneziane, i quali hanno scritto per Pubblico Decreto*, Appresso il Lovisa, Venise, 1718, vol. III, p. 176-177.



Qui non si aspetta altro che scendiate in Italia. I nostri comuni nemici vi temono a tal punto che la sola voce dei preparativi della vostra spedizione li ha sbalorditi. Cosa pensate faranno quando sapranno che siete partito al comando della vostra armata ? Non avranno neppure il coraggio di combattere<sup>143</sup>.

Pour sa part, François I<sup>er</sup> comptait énormément sur le concours de ses alliés<sup>144</sup> ; cependant il leur avait bien fait savoir – tout comme il en avait prévenu ses hommes, envoyés en avant-garde – qu'ils ne devaient pas engager la bataille avant son arrivée. Le roi garda jusqu'à la fin l'espoir d'une paix avec les Suisses, il crut même l'avoir obtenue : pour cela, il avait demandé à tous d'attendre. De plus, il considérait sa propre royale présence essentielle à la réussite dans le cas d'un affrontement armé. Dans une missive du 19 août au condottiere, le souverain lui donnait des instructions claires. Il devait mettre tout en œuvre pour éviter que les Espagnols rejoignent les Suisses ; de même, il devait le renseigner sur toute nouvelle décision prise par le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue. Il terminait sa lettre en exprimant le souhait que cette expédition – une entreprise commune au Royaume et à la seigneurie, rappelait le roi – fût profitable à tous leurs alliés<sup>145</sup>.

Le condottiere rencontra François I<sup>er</sup>, qui logeait au couvent de San Giovanni, à peine au-delà du pont sur le Lambro, le 10 septembre. Le roi interrompit même son déjeuner à la vue D'Alviano et « fazendoli gran careze »<sup>146</sup>, se retira avec lui. À cette rencontre participèrent également Charles de Bourbon, Charles d'Alençon, Jean Jacques et Théodore Trivulce et d'autres seigneurs encore. Le roi expliqua au Vénitien qu'il avait d'ores et déjà conclu un accord avec les Helvètes. Toutefois, il croyait devoir affronter les Espagnols et l'armée du pape. Puis, il s'approcha de D'Alviano et il lui parla à l'oreille, en secret<sup>147</sup>. Or quel fut véritablement le rôle de l'armée vénitienne lors de l'affrontement, ou du moins, de quelle manière fut-il perçu ?

Quand François I<sup>er</sup> reçut la nouvelle que les Helvètes avançaient progressivement vers le campement, il se trouvait attablé avec D'Alviano et Contarini. À cette annonce, Bartolomeo prit congé afin d'aller retrouver les siens, campés à Lodi, et de revenir le plus rapidement possible. L'ordre du roi demeurait le même : attendre son signal avant d'intervenir. Quand le conflit en vint à se déclarer, se trouvant en difficulté contre l'ennemi, le roi envoya finalement

---

<sup>143</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XX, col. 334.

<sup>144</sup> P. Paruta, *Istorie veneziane...*, p. 181.

<sup>145</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> à Bartolomeo D'Alviano, Carmagnola, 19 août 1515, *Négociations...*, p. 712.

<sup>146</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XXI, col. 77-78.

<sup>147</sup> *Ibid.* Parler à l'oreille, reculer dans un coin ou dans l'embrasure d'une fenêtre était le seul système, pour le roi, de s'isoler avec son interlocuteur, car les audiences étaient toutes publiques. M. H. Smith, « Familiarité française et politesse italienne au XVI<sup>e</sup> siècle. Les diplomates italiens juges des manières de la cour des Valois », in *Revue d'Histoire diplomatique*, n 3-4, 1988, p. 208.

des émissaires demander l'aide vénitienne. D'Alviano arriva le matin du deuxième jour, entre huit et neuf heures, avec un premier manipule de cheveu-légers ; la bataille avait repris depuis les premières lueurs du jour. Vers dix heures, suivirent les quinze mille fantassins vénitiens, qui se jetèrent avec fougue sur les ennemis en criant « Marco ! Marco ! ». Les historiens aujourd'hui concordent sur le rôle essentiel de l'intervention du condottiere et de ses hommes<sup>148</sup>. Toutefois, dans les chroniques de l'époque, la portée que l'on attribue à cette participation varie selon l'origine des sources prises en compte. Elle fut décisive selon les Vénitiens et certains Milanais. Elle conforta tout simplement une victoire acquise, selon bon nombre de Français, ainsi que d'après d'autres observateurs des États italiens, Florentins ou pontificaux par exemple.

Pour la propagande française, il était question de relater une action menée contre une population de « vachers »<sup>149</sup>, afin de récupérer un territoire usurpé. Il allait presque de soi que, dans la représentation des faits, le poids de l'armée vénitienne fût souvent diminué. De Martin Du Bellay au Loyal Serviteur, de Fleurange à Barrillon, les récits rapportent que D'Alviano et les siens arrivèrent sur le champ de bataille quand les Suisses étaient déjà en train de se retirer et, si on évoque une intervention de leur part, celle-ci survint contre des ennemis désormais en fuite<sup>150</sup>. Le souverain également, dans sa lettre à la régente, consacre bien peu de mots à décrire le concours du Vénitien. Si, dans d'autres passages de la missive, il se montre prodigue en détails sur le déploiement des troupes ou bien sur le nombre des ennemis affrontés par les siens, il n'en fait pas de même lorsqu'il s'agit de mentionner l'action de son allié : la phalange ennemie qui avait attaqué l'arrière-garde avait déjà été « très-bien recueillie » par le duc d'Alençon et ses soldats quand – évoque-t-il brièvement – « [...] à cette heure-là arriva Barthelemi Delvian avec la bande des Vénitiens, gens de cheval, qui tous ensemble les taillèrent en pièces »<sup>151</sup>. Ensuite, le monarque revient rapidement à ses propres exploits ; il ne fera plus allusion à l'intervention vénitienne :

---

<sup>148</sup> Entre-autres, R. J. Knecht, *Un Prince de la Renaissance...*, p. 84-85 ; D. Le Fur, *Marignan, 1515...*, p. 126 ; C. Michon, *François I<sup>er</sup>. Les femmes...*, p. 38 ; M. Pellegrini, *Le guerre d'Italia, 1494-1530*, Il Mulino, Bologne, 2009, p. 146 et 148-149.

<sup>149</sup> Sur l'emploi du terme « vachers » voir *infra*.

<sup>150</sup> M. du Bellay, *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, V.-L. Bourrilly, F. Vindry, Paris, 1907, t. I, p. 73 ; Loyal Serviteur, *La tres joyeuse, plaisante et recreative Histoire du Bon Chevalier sans paour et sans reproche*, in *Collection complète des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, M. Petitot, Paris, 1820, t. XVI, p. 102 ; Fleuranges, *Histoire des Choses Mémorables advenues du Règne de Louis XII et François I<sup>er</sup>, en France, Italie, Allemagne et Pays-Bas, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521 mise par escript par Robert de la Mark, seigneur de Fleurange et de Sedan, mareschal de France*, in *Collection complète des Mémoires...*, t. XVI, p. 298 ; J. Barrillon, *Journal...*, p. 122-123.

<sup>151</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> à la Duchesse d'Angoulême, sur la Bataille de Marignan, dans *Histoire de François Premier, Roi de France, dit le Grand Roi et le Père des Lettres* par M. Gaillard, seconde édition revue, corrigée et augmentée, M. Gaillard (éd.), Paris, 1769, I, p. 395.

et moi étois vis-à-vis les Lansquenets de la grosse troupe qui bombardions l'un et l'autre, et étoit à qui se délogeroit, et avons tenu bute huit heures à toute l'artillerie des Suisses [...]<sup>152</sup>.

Pasquier Le Moyne semble être l'un des rares chroniqueurs français qui accordent davantage d'importance à D'Alviano et aux siens. Ce témoin des faits rapporte que le condottiere, une fois arrivé, réussit à retenir les soldats de l'arrière-garde française en fuite et à les ramener sur le champ de bataille, leur donnant des espoirs de victoire. Voici le passage :

Et fut adonc ceste dicte bande [de Suisses] cause de la fuyte d'aucune seinseignes et gros nombre de gens qui cuydoient que la bataille feust perdue que messire barthelemy dalvienne feist retourner en marchant avec son armee [...]. [D'Alviano] rencontroit les gens d'armes tant de pied que de cheval qui luy disoient que la bataille estoit perdue / ausquelz crioit et disoit que non criant France / marque elle nest point perdue / et si elle estoit perdue ie la regaigneray. Marchez paillars tournez<sup>153</sup>.

Pour ce qui est des témoignages italiens, cela dépend des relations qui subsistaient entre les différents États et la ville de la lagune. Les sources vénitiennes ne peuvent que mettre en exergue l'intervention de D'Alviano, en la qualifiant de cruciale pour le dénouement de l'affrontement. Le Sénat, dans une missive adressée à François I<sup>er</sup> le 18 septembre pour le féliciter de la conquête, rappelait en même temps au souverain que ce succès était aussi celui de Venise et que c'était à la vue des enseignes de San Marco que les Suisses s'étaient repliés<sup>154</sup>.

Dans ses *Diarii*, Marin Sanudo également indique que la victoire fut « commune » au Royaume et à la République. Le chroniqueur enregistre les missives envoyées par Domenico Contarini à la seigneurie le 14 septembre. Le provéditeur général y rapportait que l'avant-garde royale, avec l'artillerie, parvenait à ébranler l'ennemi ; toutefois, les lances de l'arrière-garde étaient affaiblies par les charges des fantassins suisses, « gente ferocissima », et elles n'auraient pas pu résister à une nouvelle attaque, ce que la survenue des Vénitiens avait réussi à empêcher. En outre, dans ses dépêches, Contarini affirmait que le courage du condottiere avait surpassé celui d'un général de l'envergure de Jules César ; la victoire était due à sa valeur et à la frayeur que son arrivée avait causée dans les rangs adverses : cela était une vérité si irréfutable que ni le roi, ni ses nobles chevaliers ne pouvaient la nier :

[D'Alviano] trovò il combatere in due parte : l'una che combatea era l'antiguarda de l'exercito regio con una grossissima banda de sguizari, la qual etiam venia di continuo

---

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 395.

<sup>153</sup> P. Le Moyne, *Le couronnement du roy Francois...*, p. ni v.

<sup>154</sup> ASVe, *Senato. Deliberazioni. Secreti*, r. 46, fol. 147r.

frachassata da le artellarie di la bataglia de la Maestà Christianissima : un'altra parte de sguizari, gente ferocissima, si era prolungata per fiancho, et spuntava la retroguarda francese, la quale, per confessarli el vero, era già do volte stà rebatuta... per modo che in mezo de essi sguizari, quali erano zercha 3 000 in uno bataglione havevano serado certe lanze francese. Nel qual tempo, el signor capitano nostro sopragionto con li 50 suo zentilhomeni, facendo animo a le gente francese, con valorosissimo animo se puose in essi sguizari... de maniera che... in diverse parte se puoseno in fuga [...]. Un Cesare non ebbe mai tanto valore nè tanta magnanimità quanto il suo illustrissimo capitano a demonstrata et de proprio li ne posso far ampla fede appreso che etiam questa christianissima maestà e tutti questi signori amplamente parlino la vittoria esser causata dalla valerosità di sua eccellenza e dalla temenza avuta per gli Svizzeri visto soprasonser le floride genti di Vostra Serenità<sup>155</sup>.

Encore un vénitien, Paolo Paruta, rapporte que le deuxième jour de combat, la situation dans laquelle se trouvaient les Français était très difficile et à ce moment « sopravvenne in opportunissimo tempo l'Alviano »<sup>156</sup> pour lui porter secours et renverser le sort de la bataille. Le chroniqueur, devenu l'historiographe officiel de Venise en 1580, contribue avec son œuvre à diffuser et confirmer le mythe de Venise comme un lieu de sagesse, de justice et de paix, qui circulait déjà un siècle auparavant<sup>157</sup>. Dans son *Istorie veneziane*, ce porte-parole de la pensée politique vénitienne de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle fait l'éloge de la neutralité de la ville et il insiste sur sa constante volonté de procurer et maintenir la paix. Paruta, dans son récit des faits, s'attarde sur la pertinence de l'action belliqueuse de Bartolomeo à cette occasion. Toutefois, pour le chroniqueur, il ne s'agit pas seulement d'exalter le courage du condottiere, mais d'affirmer surtout que le soutien apporté au roi répondait parfaitement au bon vouloir de la Sérénissime<sup>158</sup>. Paruta propose une vision de l'action militaire d'Alviano qui est complètement imprégnée de volonté politique vénitienne. Comme cela avait déjà été exprimé par la missive adressée au souverain en septembre et citée précédemment : les sénateurs se réjouissent de la

---

<sup>155</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XXI, col. 81-122.

<sup>156</sup> « Essendo dunque per tali cagioni le cose de' Francesi poste in molto disordine, et ridotte a grave pericolo, sopravvenne in opportunissimo tempo l'Alviano, talché potè soccorrere l'ultime schiere, che già con somma difficoltà sostenevano i nemici ». P. Paruta, *Istorie veneziane...*, p. 205-206.

<sup>157</sup> Voir à ce propos S. Zamperetti, « Immagini di Venezia in Terraferma nel '500 e primo '600 », in *Storia di Venezia. Dalle origini alla caduta della Serenissima*, VI, *Dal Rinascimento al Barocco*, G. Cozzi et P. Prodi (éds.), Rome, 1996, p. 925-942 et G. Rossi, « Roma e Venezia a confronto nei *Discorsi Politici* di Paolo Paruta », in *L'écrivain et les formes du pouvoir à la Renaissance*. Textes recueillis et présentés par J. C. D'Amico, in *Transalpina. Études italiennes*, n° 17, 2014, p. 141-163.

<sup>158</sup> P. Paruta, *Istorie veneziane...*, p. 205-206.

victoire de François I<sup>er</sup> d'autant plus – insistaient-ils – que l'illustre capitaine vénitien a su montrer la hauteur de sa valeur, conformément aux souhaits de la Seigneurie<sup>159</sup>.

Il est évident que, pour les Vénitiens, il n'était pas simplement question d'apporter de l'aide à la cause française, mais de s'engager dans une entreprise au nom de leurs propres intérêts, dans le projet de récupération – perçu, ou plutôt présenté, comme projet de libération – des territoires de « lo Stato da Terra ». La participation vénitienne au conflit s'avère donc déterminante et indispensable à la *quiete*<sup>160</sup>. De la sorte, en passant de l'acte martial à la volonté politique, Paruta ramène les mérites de la réussite au gouvernement *marciano*. Au-delà des témoignages vénitiens, on retrouve un élogieux portrait du condottiere également dans l'ouvrage *Historiae de bellis italicis*, de Girolamo Borgia.

L'historien, qui avait connu D'Alviano lors de sa campagne dans le Royaume de Naples, avait décidé de le suivre, à partir de 1504, convaincu que Venise restait désormais l'ultime gardienne de l'*antiquae italicae libertatis imago* et que le condottiere en était le paladin. À l'occasion de la bataille de Marignan, Borgia, envoyé en qualité d'orateur par son seigneur, rencontra François I<sup>er</sup>, qui lui sembla *divinitus ad regnandum genitus* ; toutefois, à la suite de l'affrontement, il écrivit une épigramme dans laquelle c'était plutôt le Vénitien, *romano sanguine cretus*, et non pas le souverain, qui était comparé à Jules César, vainqueur des Helvètes<sup>161</sup>.

Singulièrement, la célébration de l'intervention vénitienne est un sujet qui, parfois, est exploité également par les vaincus, bien entendu avec une tout autre finalité. Dans ses *Cronache milanesi*, le patricien milanais Giovanni Andrea Prato, par exemple, reprend les propos selon lesquels l'action menée par le condottiere revigora les Français et précipita le cours des événements. Pour le chroniqueur, D'Alviano arriva « volando »<sup>162</sup>, trois heures après que la bataille avait recommencé et vint en aide au roi « impaurito per il grande animo delli

---

<sup>159</sup> « Ben tanto più ne estata iucunda et accepta [la victoire] quanto che lo illustre signor capitano general cum lo exercito nostro, se ne é ritroato et facte effettual demonstration del valor et animo suo conforme al desiderio nostro ». ASVe, *Senato. Deliberazioni. Secreti*, r. 46, fol. 147r.

<sup>160</sup> Les Vénitiens, avec l'alliance française considéraient « d'havere ottimamente provveduto alle cose loro [...] peroché conoscevano [i Veneziani], se quelle cose, che erano tentate dal Ré fossero prosperamente successe, convenirsi mutare lo stato delle cose d'Italia, principalmente suscitarsi la fortuna della Repubblica ». P. Paruta, *Istorie veneziane...*, p. 176 et 195.

<sup>161</sup> Les vingt-et-un livres des *Historiae* parcourent les vicissitudes des États de la péninsule entre le grand tournant de l'histoire en 1494 et l'année 1547, date de la mort de François I<sup>er</sup> et de la victoire impériale de l'empereur sur la ligue de Smalkalde à Mühlberg. Pour l'auteur et son œuvre, nous faisons référence à l'ouvrage d'E. Valeri, *“Italia dilacerata”*...; sur les relations entre Girolamo Borgia et Bartolomeo D'Alviano et pour les citations, voir p. 55-70.

<sup>162</sup> L'image du condottiere qui s'envole, en chevauchant son destrier, pour atteindre le champ de bataille le plus rapidement possible, est reprise par d'autres auteurs vénitiens comme, par exemple, Egnazio, dans son panégyrique du roi, voir *infra*.

nemici Sviceri »<sup>163</sup>, alors que les ennemis « come inumane fiere, niune arme temendo, con sue picche sempre se cacciavano inanti »<sup>164</sup>. L'éloge de D'Alviano permet à Prato – qui fut par ailleurs témoin du repli des Suisses vaincus dans la ville à la suite de l'affrontement – à la fois d'amoindrir le rôle de l'armée du roi lors du combat et d'exalter la grandeur de ses adversaires. Cet expédient est utilisé pareillement dans le texte poétique de sentiment milanais que nous verrons de plus près dans le prochain chapitre, *Il fatto d'arme del Duca di Milano contra del Re de Franza*.

À l'opposé, d'autres chroniqueurs lombards préfèrent nier entièrement l'action du condottiere et de ses hommes. Antonio Grumello, par exemple, rapporte que l'armée vénitienne survint une fois que la bataille était déjà terminée. Son récit est très peu chaleureux envers les Vénitiens : aucune remarque n'est faite sur leur participation tardive et aucun commentaire sur Bartolomeo D'Alviano ne trouve place dans la chronique du Pavésan au service de la famille Sforza. Grumello se limite à enregistrer laconiquement que le capitaine arriva ce même jour où l'armée suisse fut ébranlée<sup>165</sup>.

Francesco Guicciardini, quant à lui, rapporte que D'Alviano et ses cheval-légers survinrent « au moment où le combat était le plus acharné et le plus farouche, au plus fort de la tourmente et du danger ». Il ajoute, en outre, que le condottiere se jeta avec « grande impétuosité » sur l'ennemi. Entre-temps, le restant de son armée arriva, ainsi, « désespérant de pouvoir obtenir la victoire [...] les Suisses sonnèrent la retraite »<sup>166</sup>. Néanmoins, l'historien porte un jugement tempéré sur le Vénitien, qu'il dépeint ailleurs comme « fougueux par nature, enorgueilli par ses succès »<sup>167</sup>. En continuant à lire le récit, le lecteur s'en aperçoit :

[...] l'arrivée de D'Alviano ne fut pas sans importance, car, en survenant au moment où l'issue de la bataille était encore douteuse, il redonna du cœur aux français et épouvanta les Suisses, qui crurent que toute l'armée vénitienne était avec lui<sup>168</sup>.

---

<sup>163</sup> Il faut tout de même préciser que Prato poursuit son récit en rapportant également que le roi sauta de son cheval pour enhardir les Lansquenets. Diariste, en quelque sorte, des faits qui touchaient à sa ville, Prato se rangea toujours du côté du pouvoir, quel qu'il fût. Il avait été favorable à Louis XII, il soutint les Suisses, puis soutint François I<sup>er</sup>. G. A. Prato, *Cronache milanesi*, in ASI, C. Cantù (éd.), P. Vieuxseux, Florence, 1842, vol. III, p. 342-343.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 342.

<sup>165</sup> « In quella medema matina che agionse Bartholomeo Alviano, quella matina fu profughato lo exercito Elveticho, che fu dopo pasto la gionta di esso Alviano con suo exercito ». A. Grumello, *Cronaca di Antonio Grumello, pavese : dal MCCCCLXVII al MDXXIX sul testo a penna, esistente nella Biblioteca del signor Principe Emilio Barbiano di Belgiojoso, pubblicata per la prima volta da Giuseppe Müller, Professore nell'I. R. Università di Pavia*, in *Raccolta di cronisti e documenti storici lombardi inediti*, J. Müller (éd.), F. Colombo librajo, Milan, 1856, p. 203.

<sup>166</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 58-59.

<sup>167</sup> *Ibid.*, I, p. 569.

<sup>168</sup> *Ibid.*, II, p. 59.

Au détour de cette phrase, le Florentin, tout en reconnaissant la participation de D'Alviano et de ses hommes, en réduit en même temps la portée. En effet, ce qui effraya les Suisses ce fut de croire qu'un nombre beaucoup plus important de soldats allait surgir et non pas la réelle puissance de son intervention. De plus, quelques pages plus loin, si d'une part, Guicciardini semble célébrer sa hardiesse et sa célérité (qualités dont D'Alviano lui-même se vante)<sup>169</sup>, de l'autre, il les condamne car, dans l'excès, ces qualités se transforment en défauts, en devenant précipitation :

[...] maintes fois – du fait de sa mauvaise fortune ou, comme beaucoup le disaient, parce qu'il prenait des décisions précipitées –, fut vaincu par l'ennemi ; qui plus est, quand il fut le chef de l'armée, il semble bien qu'il n'obtint jamais aucune victoire<sup>170</sup>.

Encore une fois, le rôle de D'Alviano à Marignan pâlit, car avec ce commentaire, l'écrivain semble ne pas tenir compte du fait que le condottiere se trouvait à la tête de l'armée vénitienne lors de la bataille dont il vient juste de faire le récit<sup>171</sup>.

Dans *Delle historie del suo tempo*, sont dépeintes l'extrême fragilité de l'armée française lors de la deuxième journée de conflit ainsi que l'action menée par D'Alviano. Selon Jove, une nouvelle agression aurait pu être fatale. Comme Le Moyne et Contarini, l'historien évoque l'épisode concernant l'attaque suisse sur l'arrière-garde royale, à cela près : ce ne fut guère la survenue des Vénitiens qui renversa le sort de la bataille, mais l'action des valeureux capitaines français. Un manipulateur ennemi s'était replié vers l'arrière, effrayant l'arrière-garde. Certains furent tués, d'autres s'enfuirent vers Lodi. Nombreux furent ceux qui crurent à la défaite du roi ; ainsi, les espions qui se trouvaient parmi les paysans commencèrent à envoyer dans tous les États de la péninsule des dépêches annonçant la victoire des Suisses. Et telle aurait été probablement l'issue de l'affrontement – affirme Jove – si Aymar de Prie et Robert

---

<sup>169</sup> D'Alviano prend les anciens comme son propre modèle de conduite militaire, Jules César notamment. Voir M. Sanudo, *Diarii...*, XVI, col. 248 et A. Navagero, *Oratio habita in funere Bartholomaei Liviani*, in *Opera omnia*, J. Cominus, Patavii, 1718, p. 6. Dans le récit d'une rencontre avec Giorgio Cornaro, peu avant la bataille de Cadore (1508) : « Venuto el nostro magnifico proveditore [...] animosamente conveneo insieme essere necesario far al modo de Claudio [Claudio Drusio], et con celerità grandissima concludemo insieme questa expeditione, non fuggendo né difficultà de' monti né de' tempo, né anche el periculo della battaglia ». M. Sanudo, *Diarii...*, VIII, col. 347.

<sup>170</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 66. Guicciardini critique à plusieurs reprises la promptitude qui – en excès – se transforme en témérité ; tel avait été le cas, par exemple, des Helvètes à la Bicoque. Voir la réflexion menée à ce propos par J.-L. Fournel, J.-C. Zancarini, « Come scrivere la storia delle guerre d'Italia ? », in *La storia d'Italia di Guicciardini e la sua fortuna*, C. Berra, A. M. Cabrini (éds.), Cisalpino, Milan, 2012, p. 186.

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 212-213.

Stuart d'Aubigny n'étaient pas intervenus pour resserrer les hommes et les guider dans le combat<sup>172</sup>.

Selon T. C. Price Zimmermann, le fait que Venise fût l'alliée du roi de France et que le dénouement de la bataille se décida justement grâce à l'intervention de son champion (avec lequel Jove avait été – auparavant – en contact direct), mettait en difficulté l'historien au service du pontife. Autrefois, D'Alviano avait représenté le modèle de défenseur de la *libertas Italiae*. Pour décrire les faits d'Agnadel, Jove avait souhaité connaître sa version des faits : à cette époque, la République s'était opposée à la cruelle invasion de peuples étrangers ; aujourd'hui, elle participait à leur agression. Il devait alors paraître préférable à l'humaniste si admiré par la curie romaine, de mettre en exergue l'action de la noblesse française et d'oublier quelque peu le rôle du Vénitien<sup>173</sup>.

Néanmoins, il est vrai également que, dans son récit, Jove indique que la contribution de Bartolomeo fut précieuse, dans un moment de grand désordre. Le capitaine se jeta sur les ennemis qui se trouvaient sur le flanc et lutta sans s'épargner. Le combat fut très violent. Puis, l'évêque de Nocera précise que les Helvètes furent plus impressionnés par l'arrivée de l'armée de D'Alviano que par sa force et son efficacité<sup>174</sup>. Un commentaire, ce dernier, qui nous renvoie à l'affirmation de Guicciardini citée quelques lignes plus haut, sur la peur suscitée chez les Suisses plus par l'apparition de D'Alviano que par son action réelle. Par ailleurs, le jugement sur le condottiere reste également modéré quand Jove évoque sa mort, survenue à Gheda dans les douleurs d'une hernie, pendant la guerre qu'il menait contre Brescia, après la prise de Bergame, très peu de temps après. L'historien le décrit physiquement et – tout comme Guicciardini, encore une fois – dénonce son excès d'ardeur<sup>175</sup>.

---

<sup>172</sup> « Et veramente che la cosa da quella parte si sarebbe condotta in grandissimo pericolo ; se non che Emaro, Prico et Obegnino Capitani di singolare esperienza, i quali erano con Lanson, ripreso coloro che fuggivano, raccolto insieme l'insegna, ritretti i soldati, con gran fatica sostennero la battaglia ». P. Jove, *Delle istorie...*, p. 360r.

<sup>173</sup> Zimmermann parle d'« imbrarazzo personale ». T. C. Price Zimmermann, *Paolo Giovio. Uno storico e la crisi italiana des XVI secolo*, Polyhistor, Lecco, 2012, p. 53.

<sup>174</sup> « Fu anco di grande aiuto a' Francesi disordinati il Liviano : il quale menato seco l'essercito de' Venetiani, spingendo innanzi, sopraggiunse con una banda d'huomini d'arme nobili, seguitandolo gli altri. [...]. Ma però quella banda di Svizzeri, spaventata molto più per la venuta, che per le forze di lui incominciò a cercare di salvarsi ». P. Jove, *Delle istorie...*, p. 360r.

<sup>175</sup> « Hebbe il Liviano poco bello aspetto di volto, et quasi brutto afatto, per lo corpo picciolo, et gobbo. Ma egli haveva ingegno molto alto, et vehemente ; il quale molte volte pareva troppo più ardente, et gagliardo per lo suo troppo vigor d'animo, di quel che conveniva a Capitano Generale ; di maniera, che molti lo riputavano alquanto miglior guerriero che Capitano ». Jove continue cependant avec les louanges : « Nessun però meglio di lui possedette gli ordini della disciplina, nè nessuno altro fu più valoroso, più desto a eseguire tutte le fattioni della milizia ; et finalmente egli, che non essendo illustre per alcuna gloria de'suoi maggiori di privato Cavalliere, era arrivato a supremi honori, sarebbe paruto degno d'ogni lode di guerra, se nel corso delle cose, et nelle imprese la Fortuna avesse risposto a' consigli, et alle virtù di lui ». *Ibid.*, p. 362v.



Si Guicciardini et Jove, tout en mesurant leurs propos, admettent en partie l'importance du rôle du Vénitien, le Florentin Francesco Vettori, en revanche, est tranchant à cet égard et soutient que D'Alviano arriva quand le sort de la bataille était déjà joué. L'auteur du *Sommario della storia d'Italia* – dans son exaltation de l'exploit français – ne met pas en doute la hardiesse du grand Bartolomeo et brosse de lui une image de capitaine courageux, qui, quittant Lodi à minuit, se précipita sur les lieux de l'affrontement, bride abattue, avec soixante chevaux. Cependant, il nie l'importance de l'intervention vénitienne et affirme que les soldats de la Sérénissime ne participèrent point à cette victoire, dont ils revendiquent tant les mérites :

L'Alviano, sendo arrivato la sera a Lodi et intendendo del fatto d'arme incominciato, si parti a mezza notte e, non potendo essere seguito dallo essercito, si spinse avanti con celerità con circa sessanta cavalli e giunse quando già li Franzesi avevano avuto la vittoria, ancora che egli, come glorioso, e così li Veneziani attribuiscono questa vittoria in gran parte a loro, ma in fatto non vi ebbono partecipazione alcuna<sup>176</sup>.

## **9. Les Suisses, les véritables seigneurs de Milan, les guerriers mercenaires, les paysans.**

République de paysans, fondée sur le mercenariat, la Confédération suisse s'était forgée, au fil du temps, une renommée d'invulnérabilité dans la bataille. Sa participation avait causé la défaite française à Novare et ce fut grâce à son soutien que Massimiliano Sforza put asseoir son pouvoir sur le Duché milanais en 1512. C'était à cette efficacité que le duc devait son statut. Un statut qui semblait se réduire à un titre de façade : Maximilien I<sup>er</sup> et le pape avaient partagé entre eux une partie de ses territoires : Vérone et Brescia pour le premier, Parme et Plaisance pour le deuxième. Massimiliano Sforza déboursait de grosses sommes pour satisfaire les alliés helvètes : il leur avait versé 200 000 ducats pour l'aide apportée lors de la défense du Duché contre Louis XII et il leur payait une pension annuelle de 40 000. De plus, les Suisses avaient obtenu la possession des vallées de Domodossola, de Lugano, de Locarno. En outre, et par-dessus le reste, Mathäus Schiner, évêque de Sion, était devenu gouverneur général du Duché, en d'autres termes, le seigneur de Milan.

La présence de la puissance suisse en Lombardie était considérée comme redoutable. Déjà en 1512, avant que le cardinal Schiner n'offrît les clés de la ville de Milan à

---

<sup>176</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 166.

Massimiliano, dans son *Portrait des choses d'Allemagne*, Machiavel avait donné une explication de la force de ce peuple. Hostiles aux princes, aux nobles, mais aussi aux communes, les Suisses jouissaient « d'une totale liberté sans distinction entre les hommes » et cela parvenait à impressionner les princes et les nobles allemands<sup>177</sup>. En outre, le Florentin exprima son inquiétude à cet égard dans différentes missives à Francesco Vettori, pendant l'été 1513 : le Secrétaire considérait que l'invincibilité militaire des Helvètes – qui seulement en apparence servaient le duc, mais qui en réalité se révélaient être les véritables seigneurs du Duché – constituait une grave menace pour tous les États de la péninsule. Machiavel confiait à son ami son souhait de voir le monarque français – Louis XII à l'époque – reprendre le pouvoir dans le Milanais. Selon lui, l'appétit des Helvètes était tellement démesuré qu'ils ne se limiteraient pas à dominer les terres de Lombardie et toute l'Italie serait bientôt rendue à leur merci. Pour s'en débarrasser, ne seraient sûrement pas suffisants « quelques coups de râteau » ; la seule possibilité d'éviter un prochain assujettissement des États italiens aux Suisses reposait, pour le penseur, sur le roi de France<sup>178</sup>.

Pour ce qui est des relations entre les cantons et la France, elles étaient extrêmement tendues. En 1513, les mercenaires suisses avaient envahi la Bourgogne et assiégé la ville de Dijon. La Trémoille, au nom du roi, avait été obligé de signer un traité selon lequel Louis XII renonçait à tous les droits sur le Duché milanais. Cependant le souverain ne ratifia jamais cet accord, se limitant seulement à verser une somme d'argent aux confédérés. Dès son avènement, François I<sup>er</sup> tenta immédiatement de composer avec eux. Mais quand le roi proposa de leur envoyer une ambassade afin d'entamer des pourparlers, malgré ses « offres très avantageuses, voire démesurées »<sup>179</sup>, la réponse de la diète réunie à Zurich fut catégorique : il existait déjà un traité entre les deux États, signé à Dijon, le roi n'avait qu'à le respecter. En effet, bien qu'il existât un parti soutenant l'alliance française en Suisse (les « gallisans »), on

---

<sup>177</sup> Machiavel, *Portrait des choses d'Allemagne*, in Id. *Ceuvres...*, p. 68.

<sup>178</sup> « Signor ambasciatore, voi non volete che il re di Francia torni ad essere duca di Milano e io invece lo vorrei. Voi pensate solo alla pace, ma io nella pace come l'intendete vedo un gravissimo pericolo per l'Italia. Mi scrivete che basterà dare agli svizzeri “una rastrellata” per mandarli via, ma io dico che non è così. Ora che sono entrati in Lombardia e che solo apparentemente servono Massimiliano Sforza, mentre i veri duchi sono loro, non basterà “una rastrellata” per allontanarli, anzi, quando si presenteranno altre occasioni, scorreranno per tutta Italia facendo il medesimo effetto ». Et encore : « Credetemi, signor ambasciatore, se a salvarci non interverrà la Francia, dovremo sin da ora cominciare a piangere la nostra rovina e la nostra servitù la quale, se non sarà oggi o domani, sarà comunque ai giorni nostri ». Machiavel à F. Vettori, Florence, 10 et 26 août 1513, in N. Machiavelli, *Lettere a Francesco Vettori e a Francesco Guicciardini (1513-1527)*, G. Inglese (éd.), Milan, 1989, p. 161-167 et p. 184.

<sup>179</sup> Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 38-39.

nourrissait une forte animosité envers les Français<sup>180</sup>. Céder aux offres de François I<sup>er</sup> aurait signifié renoncer à l'influence exercée sur Milan, ainsi qu'aux revenus qu'elle garantissait, mais pas seulement. Une telle puissance si près des cantons représenterait également un danger pour leur sécurité. Les Suisses, selon une formule fort imagée du chroniqueur milanais Prato, « conosceano il Gallo esser ucello molto pennuto ; unde aiutandolo a farlo Duca di Milano, era uno accrescergli le ale »<sup>181</sup> ; il fallait donc l'en empêcher.

Le portrait des Helvètes, brossé par la propagande française – qui chante la grandeur du « Roy François » avec le musicien Clément Janequin, les poètes Pierre Gringoire et Pasquier Le Moyne, ainsi qu'avec François Desmoulins et tant d'autres anonymes –, est celui d'hommes égaux à leur bétail, de vilains lâches et cruels, faux, ingrats et traîtres aux accords de Gallarate, de pillleurs<sup>182</sup>. Il s'agissait d'usurpateurs, de gens arrogants et d'orgueilleux qu'il fallait punir à tout prix et leurs rapports avec Rome y étaient pour quelque chose.

Premièrement, en 1512, le pape Jules II avait attribué aux Suisses le titre de « défenseurs des libertés de l'Église », ainsi que celui de « correcteurs des princes », en gage de reconnaissance pour leur engagement aux côtés du Saint-Siège<sup>183</sup>. Mais ces titres plaçaient les cantons à la même hauteur et en directe opposition avec le rôle dont était investi le roi « Très Chrétien », élu par Dieu et oint lors du sacre. Cela était tout simplement inconcevable. Pierre Gringoire évoque cette ignominie dans sa chanson *L'Obstination des Suysses* et Jean Marot dans le poème *De la deffaicte des Suyces*<sup>184</sup>.

La jactance suisse, brandie par ces désignations, n'était pas tolérable, d'autant plus que (deuxième point) les cantons avaient bouleversé un autre fondement du modèle institutionnel militaire et étatique : c'étaient des hommes du tiers-état, qui avaient usurpé la fonction réservée à la noblesse dans la direction politique comme dans l'action militaire<sup>185</sup>. Encore une fois, ces

---

<sup>180</sup> Le cardinal de Sion, qui détestait les Français, avait usé de son autorité et de son éloquence pour animer les cantons contre ces traîtres du traité de Dijon, afin de « défendre » l'Italie contre eux. P. Jove, *Delle istorie...*, p. 344v.

<sup>181</sup> G. A. Prato, *Cronache milanesi...*, p. 332.

<sup>182</sup> Voir, par exemple, P. Gringoire, *La Déploration des Suisses*, P. Le Moyne, *Le couronnement du roy Francois...*, p. niii et *passim*.

<sup>183</sup> Le gonfalon de l'armée suisse arborait les mots *Domatores principum Amatores iustitiae – Defensores Sanctae Romanae Ecclesiae*. L. A. Muratori, *Annali d'Italia*, Antonelli, Venise, 1833, 47, p. 114. Comme Jules II, Léon X considérait les Suisses comme les défenseurs naturels du Saint-Siège. Le grand désaccord entre eux restait la question concernant la possession de Parme et Plaisance. P. Richard, « Une correspondance diplomatique... », p. 25.

<sup>184</sup> Le passage de la chanson de Gringoire – dans lequel cet aspect est mis en lumière – est cité par C. Oulmont, *Pierre Gringoire*, Champion, Paris, 1911, p. 234. Pour le rondeau de Jean Marot, voir J. Marot, *Deux recueils*, G. Defaux et T. Mantovani (éds.), Droz, Genève, 1999, p. 89.

<sup>185</sup> Voir A. M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire...*, p. 248-251 et D. Le Fur, *Marignan, 1515...*, p. 196-217.

« vilains »<sup>186</sup> osaient se hisser à un rang qui n'était pas le leur. En outre, pour accabler davantage leur portrait, dans le récit des différentes phases de cette conquête, on insista sur le fait que les Helvètes s'abandonnèrent aux pillages de villes, comme Sittino, Chiavasso ou Verceil, alors que le souverain français, dans sa grande bonté, interdit à ses soldats un quelconque délit méprisable de cette sorte, sous peine de pendaison<sup>187</sup>. Pour finir, les publicistes français exploitèrent le désaccord qui se produisit entre les représentants des différents cantons, lors des pourparlers avec François I<sup>er</sup>, pour en faire un amas de traîtres avides.

En effet, nous pouvons brièvement rappeler que les négociations entre le souverain et les confédérés furent nombreuses. De Verceil à Gallarate, le monarque avait avancé plusieurs propositions de paix, estimées extrêmement généreuses, et les Suisses, pour leur part, avaient présenté des requêtes démesurées<sup>188</sup>. Cela avait créé une fracture au sein des cantons, entre ceux qui souhaitaient accepter les accords et ceux qui, menés par le cardinal de Sion et certains d'avoir gain de cause, s'acharnaient farouchement à rechercher l'affrontement. Or, quand le 8 septembre 1515 le traité proposé par Odet de Foix et René, le bâtard de Savoie, fut signé<sup>189</sup>, une large majorité des négociateurs suisses y était favorable ; toutefois ces représentants ne possédaient pas la faculté de le ratifier. Pourtant, le roi envoya l'argent promis sans attendre. Sur ces entrefaites, le cardinal de Sion s'empressait de convaincre les hésitants et de raviver le désir de conflit. Or la propagande française ne se priva pas de faire l'amalgame et de définir l'attaque comme l'« énormissime trahison de Galleraz »<sup>190</sup> : ces voleurs cupides, une fois l'argent pris, avaient déshonoré des accords dûment approuvés. Cela constituait une raison

---

<sup>186</sup> Dans son ouvrage consacré à la bataille, Didier Le Fur souligne comment la propagande française – pour désigner les Helvètes – préféra employer le terme « vilains », plutôt que « paysans », car la première appellation se prête à une double interprétation, indiquant à la fois un habitant de la campagne et un homme sans éducation. *Ibid.*, p. 207.

<sup>187</sup> Lors de la bataille, François I<sup>er</sup> retint les Lansquenets fuyards avec la promesse d'un tiers du butin milanais, qu'ils allaient récolter avec le pillage de la ville en cas de victoire. Par la suite, il interdit la mise à sac de Milan et octroya aux Lansquenets, en dédommagement, une somme d'argent correspondante à la paie de deux mois supplémentaires.

<sup>188</sup> Le roi aurait dû appliquer le traité de Dijon, verser aux cantons les 400 000 écus qui avaient été promis par Louis XII ainsi que 300 000 écus pour les frais de guerre ; il aurait dû accorder à chaque canton une pension annuelle de 2 000 livres tout au long de son règne et leur maintenir les avantages commerciaux dont ils jouissaient avec Massimiliano Sforza, ainsi que les terres qu'ils tenaient du Duché de Milan. Dans les accords de Gallarate, il était prévu également que le roi octroyât à Massimiliano Sforza le Duché de Nemours, d'une valeur de 20 000 livres tournois annuelles, ainsi que cinquante hommes d'armes. De plus, il devait lui offrir une épouse de sang royal. J. Barrillon, *Journal ...*, p. 103-108.

<sup>189</sup> Traité de paix conclu avec les Suisses, sous la médiation de Charles II, duc de Savoie, par Odet de Foix, seigneur de Lautrec, et René, bâtard de Savoie, négociateurs pour François I<sup>er</sup>. Gallarate, 8 septembre 1515. *Catalogue des actes de François I<sup>er</sup> ...*, vol I, p. 59, n. 351.

<sup>190</sup> P. Le Moyne, *Le couronnement du roy François ...*, p. Ki8v.

supplémentaire de les vaincre, les punir et les châtier, ainsi qu'une ultérieure justification – s'il en fallait une – de l'entreprise du roi François en Italie.

Dans la péninsule, l'image des Helvètes n'est pas moins corrosive. Ces hommes sont décrits comme, de par leur nature, superficiels, d'esprit litigieux et avide<sup>191</sup>, des « rozzi montanari », une « poco fedele et instabile natione »<sup>192</sup>. Dans les textes qui suivirent l'affrontement, leur indiscutable courage à la guerre – car ils se battaient tout de même avec « grandissima audacia e valore »<sup>193</sup> – est exalté principalement au service d'une plus grande célébration de la victoire française. Comme en France, dans les États italiens, on s'attarde à décrire leur avidité face à la largesse des propositions royales. Entre autres, Raffaello Girolami, dans une missive adressée au cardinal Jules de Médicis, lorsque l'on attendait la ratification de l'accord de Gallarate de la part des confédérés, affirme que François I<sup>er</sup> était prêt à accorder aux Suisses « ogni cosa »<sup>194</sup>.

Paul Jove trace le portrait de l'armée helvétique. Il s'agit de soldats qui ont une grande confiance en leurs vertus, à l'esprit valeureux ; leur infanterie est extraordinaire. Cependant, il s'agit également d'hommes « d'ingegno contadino », d'âmes prétentieuses, à la bestialité barbare<sup>195</sup>, qui, méprisantes, font peu de cas de la puissance des ennemis et de leur artillerie. À cause de cette attitude, ils ont préféré une guerre féroce et cruelle à une « giustissima pace », ils ont signé un « vergognoso accordo » à Gallarate et – convaincus par le cardinal de Sion que la victoire leur apporterait beaucoup plus que l'argent que le roi leur promettait (la gloire, la richesse, l'État de Milan) – ont choisi d'engager les hostilités, pour enfin échouer. L'évêque de Nocera juge « ingiustissime » les conditions que les cantons exigeaient pour parvenir à une entente. Pourtant le roi, raconte l'historien, semblait vouloir les accepter afin de remporter la guerre sans verser « sangue loro [des Français] et de' nemici »<sup>196</sup>.

Le jour de la bataille, parmi ces paysans, il y avait des hommes « forti, elettissimi », mais de « barbaro, et pazzo valore », qui se lancèrent contre les ennemis, mus par le grand désir de se battre, sans considérer qu'ils auraient dû se préparer davantage. Ils auraient dû d'abord installer le campement, puis laisser aux soldats le temps de se remettre de la fatigue du voyage. Or – observe Jove – cette impétuosité, ce « valore sconsiderato », n'était pas suffisant pour atteindre la victoire, car, pour cela, il faut disposer de raison outre que de courage. Aux troupes suisses sont opposées ici les milices françaises, qui disposent de l'une comme de

---

<sup>191</sup> P. Paruta, *Istorie veneziane...*, III, p. 189.

<sup>192</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 350r.

<sup>193</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 21.

<sup>194</sup> Lettre de Raffaello Girolami au cardinal Jules de Médicis, Verceil 9 septembre 1515. *Négociations...*, p. 732.

<sup>195</sup> Guicciardini également parle de « cruauté barbare ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 21.

<sup>196</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 350r, p. 352r. et *passim*.

l'autre de ces qualités : l'ingéniosité du maréchal Trivulce avait permis de détourner l'ennemi qui guettait les Français au passage de Susa ; la merveilleuse industrie des *guastatori* avait permis de frayer un chemin entre les montagnes ardues, à travers la vallée de la Stura ; leur astuce – en faisant passer quelques chevaux par la voie attendue – avait berné le cardinal de Sion et le capitaine Colonna, hommes pourtant si ingénieux<sup>197</sup>. Le succès ne pouvait revenir qu'à l'armée du roi. Dans le discours politique *Sulla discesa di Francesco I*, Guicciardini, qui avait estimé plus vraisemblable la victoire des Français, néanmoins, témoignait de la valeur de ces soldats et présageait qu'ils n'auraient pas abandonné le champ de bataille, mais se seraient battus avec honneur, préférant la mort à la fuite<sup>198</sup>.

Et les Helvètes luttèrent, gardant leur fierté jusque dans la retraite. Par la suite, l'historien décrit comment, une fois abandonné l'espoir de vaincre, ils se replièrent d'un pas lent vers Milan<sup>199</sup>. De plus, il brossa le portrait de ces soldats fiers et orgueilleux, qui réussirent à regagner la ville « maintenant sans cesse leur bon ordre coutumier [...], les visages et les yeux empreints de la même hardiesse »<sup>200</sup>. De même, Paolo Paruta affirme que ces hommes, ordonnés dans leur repli, entrèrent à Milan en nombre assez conséquent pour la défendre : on ne pouvait pas donc affirmer qu'il s'agissait une véritable victoire, car la guerre n'était pas finie, ni l'ennemi définitivement battu<sup>201</sup>. La réussite sur le champ de bataille ne constituait pas, en elle-même, une conquête accomplie.

## 10. À la suite de l'affrontement

Les Français décidèrent de ne pas poursuivre les fuyards. Selon l'évêque de Nocera, cela fut dû à l'état de fatigue : le combat, soutenu pendant 20 heures – la plupart du temps dans la crainte de succomber –, avait fait perdre aux soldats les sens de l'ouïe et de la vue dans la poussière de l'affrontement<sup>202</sup>. Guicciardini, pour sa part, évoque, chez les soldats du roi, un sentiment de surprise et de stupeur, à la vue – peut-être inattendue – de la retraite des vaincus, ce qui les empêcha de les pourchasser<sup>203</sup>. Pour d'autres, ce ne fut ni une question de fatigue ni de stupeur, mais le choix encore une fois très généreux, du souverain. En effet, ce

---

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 356r et *passim*.

<sup>198</sup> F. Guicciardini, *Discorso politico VII, Sulla discesa di Francesco I...*, p. 114.

<sup>199</sup> *Id.*, *Histoire d'Italie...*, II, p. 59.

<sup>200</sup> *Ibid.*

<sup>201</sup> P. Paruta, *Istorie veneziane*, I, p. 208.

<sup>202</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 361r.

<sup>203</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 59.

geste fut largement interprété – surtout par les Français – comme une preuve de sa magnanimité<sup>204</sup>.

Dans tous les cas, la vertu guerrière des Helvètes n'était pas encore entièrement anéantie. Massimiliano Sforza restait dans le château de la ville avec les troupes qui venaient de s'y réfugier. Le cardinal de Sion, déguisé en fantassin, avait quitté Milan pour aller retrouver l'empereur dans l'espoir d'obtenir l'aide nécessaire pour reprendre les hostilités. Jove raconte que les soldats furent restaurés et soignés « humanissimamente » et « liberalmente » ; le jour suivant, il semblait qu'ils n'avaient pas été mis en branle<sup>205</sup>. L'attitude charitable et généreuse des Milanais est évoquée, entre autres, par un petit mercier de la ville, Gian Marco Burigozzo, chroniqueur des vicissitudes du « povero Milano »<sup>206</sup> dans la première moitié du siècle. Dans sa chronique – que Pietro Verri définit comme plutôt ingénue<sup>207</sup> –, ce témoin oculaire, très sensible aux tribulations de sa patrie, décrit comment les « pauvres Suisses », affaiblis et trempés jusqu'à la taille, avaient été chaleureusement accueillis par les habitants, avec du pain ou du vin<sup>208</sup>.

Or, pendant que l'évêque de Tricarico entamait les pourparlers pour conclure la paix entre la France et le Saint-Siège, D'Alviano, en raison des ambitions territoriales de Venise, insistait pour que le roi continuât l'entreprise et se déclarait prêt à le seconder. Nourri également par sa haine personnelle contre le vice-roi Cardona, le condottiere affirmait qu'en peu de temps et uniquement avec ses hommes, il aurait pu anéantir l'armée espagnole ; ensuite, une fois les autres ennemis vaincus, le souverain aurait pris possession de la Toscane, puis il aurait reconquis le Royaume de Naples. François I<sup>er</sup> serait devenu rapidement le seigneur de

---

<sup>204</sup> Voici, par exemple, Fleuranges : « Les Suisses, ayant la bataille perdue, se retirèrent au chemin de Milan le mieux en ordre qu'ils pouvaient, et ne voulut jamais le Roy ni les capitaines qu'on leur donna la chasse âprement ». *Mémoires du maréchal de Fleuranges*, R. Goubaux, P.-A. Lemoisne, Paris, 1913, vol. I, p. 184 et suivantes.

<sup>205</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 361r.

<sup>206</sup> G. M. Burigozzo, *Cronica milanese di Gianmarco Burigozzo merzaro dal 1500 al 1544*, in *ASI...*, 1842, III, p. 446 et *passim*.

<sup>207</sup> P. Verri, *Storia di Milano del conte Pietro Verri*, Presso gli editori, Milan, 1824, III, p. 192.

<sup>208</sup> « [...] tanto che fu la rotta a questi poveri Sviceri, et se comenzorono a voltare, et vennero a Milano quelli pochi che erano avanzati, et tutti avevano bagnate le gambe, et questo era perché il signor Giovan Jacopo, come astuto capitano, venendo li Sviceri in campo su un certo prato, et lui li dette l'acqua, per modo che la fu una gran ruina a quelli poveri Sviceri, tanto che a Milano non se ne vedeva altro se non ammalati et homeni maltrattati, in modo che pareva che costoro fusseno stati in campo dieci anni, tutti polverenti dal mezzo in suxo, et dal mezzo in giuxo bagnati, tanto che li homeni de Milano, vedendo tanta desgrazia, tutti si miseno sulle porte over botteghe, chi con pane, et chi con vino, a letificar li cori di questi poveri homeni, et questo facevano a honor di Dio, et per tutto questo di non cesorno de venire poveri Sviceri, tutti malsani, et il più sano durava fatica a star su in piedi ». G. M. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 427-473.

toute l'Italie. Ainsi, non comme tyran oppresseur, mais en qualité de pacificateur, il aurait pu apporter la paix aux États tourmentés de la péninsule<sup>209</sup>.

Mais le roi, à cause du sort contraire de la péninsule, « inclinò alla composizione »<sup>210</sup>. D'après Francesco Vettori, la décision de François I<sup>er</sup> de ne pas poursuivre sa descente fut déterminée, d'une part, par l'adresse diplomatique de Lodovico Canossa et, d'autre part, par les recommandations prodiguées par Jean-Jacques Trivulce. Le nonce, envoyé par le pape pour rencontrer le souverain à Chiaravalle Milanese, à cette occasion, mit en œuvre tout son talent et défendit avec ingéniosité l'attitude papale. Le Grand Maréchal, quant à lui, se montra – selon le Florentin – d'une excessive prudence. En effet, le capitaine craignait qu'une nouvelle entreprise n'eût poussé les Suisses, exacerbés par la défaite, à revenir sur leurs pas ; Maximilien I<sup>er</sup>, Henri VIII et Ferdinand I<sup>er</sup> se seraient alliés afin d'endiguer ses projets de conquête. Il était plus judicieux de penser à jouir de cette victoire et de veiller à la conserver. Pour Vettori, ce choix détermina l'« averso fato d'Italia », ainsi que la « mala fortuna d'essa »<sup>211</sup>. Il représenta une entrave majeure à la domination du souverain en Italie et à l'établissement de la paix partout dans ses États car, selon le diplomate, la péninsule, sous l'autorité de ce prince si excellent, aurait pu finalement recouvrer la quiétude vécue jadis. Le triomphe obtenu à Marignan avait affaibli l'ennemi et il n'aurait pas fallu lui laisser de répit. Le roi, au lieu de suivre le conseil de Trivulce, aurait dû essayer d'égalier le grand Jules César et poursuivre sur sa lancée.

Jove, à l'opposé, explique et défend le choix de François I<sup>er</sup>. Le monarque ne voulut guère suivre l'exemple de son prédécesseur – affirme l'historien à la cour papale – et s'attirer la haine des autres princes européens, en brandissant sa trop grande et épouvantable puissance. De surcroît, les villes de Parme et Plaisance auraient pu être reprises au Duché en passant des accords avec le Saint-Siège, plutôt qu'à l'aide des armes et du sang. Pour ces raisons, François I<sup>er</sup> avait eu raison de renoncer à poursuivre les hostilités et d'accepter la *giustissima* paix<sup>212</sup>.

---

<sup>209</sup> « Il Re havrebbe dato pace matura a' vinti, et apportato vero riposo alle cose travagliate d'Italia ». P. Jove, *Delle istorie...*, p. 362r.

<sup>210</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 168.

<sup>211</sup> « Ma la mala fortuna d'essa, che la voleva riservare a maggiore flagello, non volle che quella venisse in mano a sì bono et eccellente Principe, sotto l'ombra del quale sarebbe potuta riposarsi molti anni in pace, e li fece mettere avanti al signor Ioan Iacopo Trivulzi ragioni assai e rispetti, di quelli che hanno i vecchi prudenti, cioè che non era da entrare in nuove imprese perché li Svizzeri, esasperati per questa rotta, scenderebbono di nuovo più feroci che mai, che l'alamagna si unirebbe tutta, quando intendesse volesse occupare Italia, che il re d'Inghilterra, temendo la grandezza sua, li moverebbe in Francia et il re Ferrando farebbe il medesimo, e che attendesse a godere la vittoria e conservarla ». *Ibid.*

<sup>212</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 362r.



Or, en réalité, François I<sup>er</sup> ne perdait pas de vue le projet d'attaquer le Royaume de Naples. Cette idée ne l'avait pas abandonné tout au long de la campagne lombarde. Seulement quelques jours avant la bataille, tellement convaincu que la paix avec les Suisses allait être confirmée et ratifiée, le souverain réfléchissait déjà à la manière de mettre à profit la solde des Lansquenets, qui avait dû être prolongée de six mois : dans sa dépêche de Verceil au cardinal Jules de Médicis, le diplomate Raffaello Girolami émet l'hypothèse que le roi songeait déjà à s'en servir pour « fare l'impresa di Napoli »<sup>213</sup>. Par conséquent, pour sa part, le monarque estimait qu'il n'était que très peu salutaire de risquer d'affaiblir davantage son armée. De surcroît, il avait conscience que cette démonstration de générosité pouvait se montrer très profitable, rendant les autres États de la péninsule (et d'Europe), plus enclins à d'éventuelles alliances. Pour finir, si le souverain ne pourchassa pas l'ennemi vaincu, c'est aussi parce qu'il souhaitait mobiliser ces formidables mercenaires dans ses rangs, précisément en vue de campagnes futures, et empêcher, de la sorte, leur engagement dans des armées ennemies<sup>214</sup>. Peu de temps après, le siège du château de Milan prenait fin et François I<sup>er</sup> faisait son entrée dans la ville. Massimiliano Sforza lui rendait hommage et – avant de partir en France – affirmait servilement, selon Guicciardini, « s'être libéré de la servitude imposée par les Suisses, des tourments causés par César et des tromperies des Espagnols »<sup>215</sup>.

---

<sup>213</sup> Lettre de Raffaello Girolami au cardinal Jules de Médicis, Verceil, 9 septembre 1515. *Négociations...*, p. 733.

<sup>214</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 86.

<sup>215</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 64. En France, la magnanimité du roi envers Massimiliano Sforza avait été « préconisée » par l'auteur anonyme d'une des mises en scène lors de l'Entrée lyonnaise. Un acteur incarnant le personnage du duc déchu affirmait croire fermement en la « bénigne grâce » du souverain. Le roi juste, qui combat la juste querelle, sait se montrer également clément et généreux.

## Deuxième chapitre

### Marignan 1515 : célébrer le vainqueur en Italie



#### 1. Le bonheur du triomphe

Dans sa missive à la régente, François I<sup>er</sup> fait état des événements :

[Les Suisses] venoient pour châtier un Prince [...] d'entrée de table [qu'] ils sentirent notre artillerie tirer [...]. Et tout bien débattu, depuis deux mille ans an çà, n'a point été vue une si cruelle bataille, ainsi que disent ceux de Ravenes, que ce ne fut au prix d'un tiercelet [...]. Les suisses se logèrent bien près de nous, si près qu'y ni avoit qu'un fossé entre deux ; toute la nuit demeurâmes le cul sur la selle, la lance au point, l'armet à la tête, et nos Lansquenets en ordre pour combattre ; et pour ce que j'étois le plus près de nos ennemis, m'a fallu faire le guet, de sorte qu'ils ne nous ont point surpris au matin<sup>216</sup>.

En prose ou en vers, les publicistes français exploitent l'image du courageux souverain qui, infatigable, se montre prêt à tout instant et en toute circonstance. La représentation de François I<sup>er</sup> en tant que nouveau Jules César est largement exploitée. Le procédé n'est pas

---

<sup>216</sup> *Lettre de François I<sup>er</sup> à la duchesse d'Angoulême...*, p. 595-597.

nouveau. On compare fréquemment un souverain à un personnage mythologique ou réel, mais considéré comme extraordinaire pour ses exploits militaires<sup>217</sup>. Le grand général s'offre comme un modèle de vertu et de valeur. De Pasquier Le Moyne, dans le récit qu'il fait en 1519 de la bataille, au fameux journal de Louise (dans lequel l'appellation « mon César » est quasi-systématique)<sup>218</sup>, on retrouve le parallèle entre le roi et l'*imperator* romain ; celui-ci est même anticipé par François Demoulins dans son poème *Ut rosa de spinis*, dédié au souverain : dans les vers composés en juillet 1515, deux mois avant l'affrontement, l'ancien précepteur affirme qu'aucun Suisse, en bataille, ne pourra vaincre le Très Chrétien *jure*, c'est-à-dire de bon droit, et que le nom du roi restera dans les mémoires comme celui du nouveau « Jule César qui deffyt les Souyces »<sup>219</sup>.

Cette image, avec toute la campagne lombarde, est largement employée par la propagande royale en faveur de l'élection du souverain à l'empire. Desmoulins, entre autres, traduisit et paraphrasa les *Commentaires de la guerre des Gaules* : il s'agit d'un dialogue en trois rencontres entre l'empereur romain et le souverain français, au moment où ce dernier ambitionnait le titre impérial, en 1519. François I<sup>er</sup> y est présenté comme son « vray héritier ». Le roi y est décrit tellement similaire à César que « l'œuf n'est pas plus semblable à l'œuf, l'eau n'est pas plus semblable à l'eau » : il deviendrait nécessairement le nouvel empereur<sup>220</sup>. La victoire de Marignan est appelée, en quelque sorte, à témoigner des capacités du souverain à réunir toute la Chrétienté sous sa houlette<sup>221</sup>.

En Italie, le recours à la comparaison dithyrambique avec les anciens, dans les écrits diplomatiques, comme dans les textes poétiques, est bien présent. Paul Jove ou Ludovic Arioste ou encore des représentants de la littérature populaire désignent François I<sup>er</sup> comme le nouvel Hannibal<sup>222</sup>. Parfois, l'image évoquée est celle de nouveau César. Dans ses *Diarii*,

---

<sup>217</sup> D. Le Fur, *Marignan, 1515...*, p. 241.

<sup>218</sup> *Journal de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, d'Anjou et de Valois, mère du grand roi François I<sup>er</sup>, 1489-1522*, Laurina stampatore, Rome, 2011, p. 13 et *passim*.

<sup>219</sup> BNF, ms. Fr. 2364. Sur toutes ces représentations de François I<sup>er</sup> comme nouveau César, voir A. M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire...*, p. 215-217.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 229-244.

<sup>221</sup> D. Le Fur, *Marignan, 1515...*, p. 228 et 275. Concernant les règnes de Charles VIII et Louis XII, Sandra Provini, dans son travail *Les Guerres d'Italie entre chronique et épopée*, a évoqué l'idée d'une unité politique et idéologique dans le projet de recouvrement des territoires italiens. En outre, elle a remarqué que les campagnes menées dans la péninsule se déroulaient dans une atmosphère hautement chevaleresque, fournissant ainsi aux poètes une riche matière épique. Si l'on regarde à Marignan, nous observons que le jeune Valois poursuit un projet qui était déjà celui de ses prédécesseurs et que, pour ce qui est des poèmes dédiés à l'entreprise, la dimension héroïque est loin d'avoir disparu. S. Provini, *Les Guerres d'Italie entre chronique et épopée : le renouveau de l'écriture héroïque française et néo-latine en France au début de la Renaissance*, Droz, Genève, 2016.

<sup>222</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 348r ; L. Arioste, *Roland furieux...*, III, p. 125, XXVI, 47, v. 4 (cependant, le renvoi ne concerne pas le passage des Alpes, mais les victoires remportées par le Carthaginois au lac Trasimène et à la Trébie) ; T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia. El fatto d'arme del Christianissimo di Franza*

Marin Sanudo, par exemple, rapporte la missive écrite par Giorgio Emo le 14 septembre. Le proviseur général de l'armée vénitienne se félicite avec le souverain pour la victoire sur les Helvètes et, pour amplifier la valeur de l'exploit, rappelle que ces derniers n'avaient subi aucune défaite depuis l'affrontement qui les avait opposés au général romain<sup>223</sup>. En outre, le chroniqueur vénitien enregistre le témoignage de Domenico Contarini. Dans son rapport du 14 septembre 1515, l'ambassadeur, qui a accompagné les troupes de la Sérénissime, raconte que, lors de la bataille, le souverain a montré plus de courage que mille Césars<sup>224</sup>. Sanudo rapporte également le récit d'un autre témoin, un messenger du nom de Francesco, qui, de ses yeux, aurait vu le roi, resplendissant, brandir les armes et exhorter ses soldats<sup>225</sup>.

En effet, les hommes de plume italiens ne manquent pas d'exalter l'importance de sa présence sur les champs de bataille, de sa vertu écrasant la Fortune<sup>226</sup>. Toujours en première ligne, jamais las, le roi – « buon capitano e buon soldato »<sup>227</sup> – encourage les siens, il les reconforte, il leur insuffle le courage dont ils ont besoin pour se battre<sup>228</sup>. Dans la nuit, il ne cherche pas de repos<sup>229</sup>. Et encore, devant la défection de nombreux Lansquenets – rapporte Jove, par exemple – il s'empresse de les ramener à la mêlée, enflamme leurs cœurs avec un discours passionné et les invite à venger le nom de leurs parents, qui ont péri par la main des

---

*contra Sguizari fatto a Meregano appresso a Milano del MDXV ad. XIII Settembre*, in GOR..., p. 530, 8, v. 2. Sur le poème, voir *infra*. L'image du nouvel Hannibal avait déjà été exploitée par la propagande française lors des passages des prédécesseurs de François I<sup>er</sup> - Charles VIII et Louis XII - au-delà des monts. Ensuite, dans son *Couronnement du Roy François...*, Pasquier Le Moyné avait souligné comment ce souverain – tout comme Hannibal – avait emprunté un chemin que « jamais homme payen ne chrestien » n'avait suivi. A. M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire...*, p. 215. Dans leur édition de l'*Histoire d'Italie*, J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, remarquent que Guicciardini ne se prêta pas au jeu de la comparaison entre le roi français et le général carthaginois, contrairement à ce que beaucoup d'autres auteurs firent et contrairement à ce que lui-même proposa lors de la descente en Italie de Charles VIII. Voir F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 842.

<sup>223</sup> « Mi congratulava (col re) de la singular et famosa vittoria (che) Sua Majestà havea avuta de sguizari, i quali mai erano stà debellati da Julio Cesare in qua ». M. Sanudo, *Diarii...*, XXI, col. 126.

<sup>224</sup> « Restami solum dir a Vostra Excellentia che la Maestà dil Re oggi ha dimostrato tal valor di la persona soa, che mille Cesari haria superato ». *Ibid.*, col. 104.

<sup>225</sup> « In questo zorno, io [Marin Sanudo] parlai con un Francesco cavalaro venuto ozi di campo con le letere, qual dice aversi trovato al fato d'arme e vide tutto... Dice aver visto lui il Christianissimo re armato smontar da cavallo con la pycha in mano per far animo andasseno avanti ; el qual Re è bellissimo » *Ibid.*, col. 111-112.

<sup>226</sup> Francesco Vettori, entre autres, à propos de Louis XII et, par la suite, de Charles Quint, déplore l'absence des princes lors des affrontements. Le premier à cause de son infirmité, le deuxième – qui n'est pas nommé directement – accusé d'avoir voulu préserver sa propre tranquillité, avaient choisi de confier « l'atto di guerra » à d'autres, « il che, il più delle volte, è pericoloso ». F. Vettori, *Sommario...*, p. 304.

<sup>227</sup> P. Paruta, *Istorie veneziane...*, p. 202.

<sup>228</sup> « In questa così aspra, e pericolosa battaglia il re niente spaventato, per dare a' suoi soldati maggiore animo di combattere [...] si faceva vedere tra' primi, e nel medesimo tempo attendeva ad eccitare i suoi, e a ferire i nemici, e essercitava insieme l'ufficio di buon capitano, e di buon soldato ; e stancati più cavalli, rimanendo egli sempre con maraviglia d'ogn'uno quasi indefesso, dimostravasi per tutto ; e con la presentia, con le parole, e con l'opera sospingeva i soldati contra il nemico, e gli accendeva alla battaglia ». *Ibid.*, p. 203.

<sup>229</sup> « Et benché egli avesse il corpo stanco, et molto gravato per lo gran peso dell'armi, et per la sete, et per la continua fatica fosse tutto scalmanato, non pero' prese altro riposo, se non che alzando un poco la visiera dell'elmo per respirare, mentre che mutava cavallo s'appoggiò un poco a una artiglieria ». P. Jove, *Delle istorie...*, p. 358v.

Helvètes<sup>230</sup>. Vettori relate ces mêmes faits et ajoute que, grâce à sa constance et à sa bravoure, le souverain a su remédier à plusieurs désordres survenus dans ses rangs<sup>231</sup>.

Néanmoins, à propos de ce processus d'héroïsation de François I<sup>er</sup> en Italie après Marignan, nous remarquons que les traits essentiels du portrait brossé par les chroniqueurs et les poètes ne se concentrent pas sur des qualités comme la hardiesse et l'audace dont le monarque fait tout de même preuve en guerre. La grandeur de ce roi réside dans la noblesse d'âme montrée en amont et dans la magnanimité affichée par la suite envers les Milanais. En effet, ce que l'on met fréquemment en exergue est le fait que le souverain essaya à plusieurs reprises de négocier avec les Suisses pour éviter d'en venir aux armes. François I<sup>er</sup> est décrit comme un souverain doté de grande sagesse, car il fit de tout pour ne pas sacrifier ses hommes inutilement<sup>232</sup>. Bien entendu, il ne s'agissait pas seulement de magnanimité, mais aussi de discernement. Le monarque ne savait que trop bien quelle était la puissance de son ennemi. Malgré l'efficacité de son armée, l'éventualité d'une défaite était parfaitement concevable, alors que trouver un accord ou temporiser lui auraient apporté une victoire certaine.

D'ailleurs, la nécessité pour François I<sup>er</sup>, malgré sa fougue et son jeune âge, de « non venire a giornata, ma cercare di ottenere la vittoria per altra via » est relevée et argumentée dans le discours politique de Guicciardini sur les événements à venir<sup>233</sup>. Mais dans son texte, le polémologue évoque également un avantage non négligeable du monarque, c'est-à-dire la relation qu'il entretient avec la noblesse de son Royaume, car il « si intende essere in maggiore credito et benivolenzia co' signori e gentiluomini del regno che non era il re passato »<sup>234</sup>. Le roi de France est soutenu par la noblesse de son Royaume et il s'agit là d'une richesse sans pareil. Dans son allocution, Guicciardini poursuit cette réflexion et oppose François I<sup>er</sup> à Massimiliano Sforza, qui est défini « uno duca debole di forze, di poco governo e senza denari, ed odiato da tutti i sudditi sua ». Selon le Florentin, si le conflit avait opposé seulement les Français et les Milanais, une centaine de lances aurait suffi à ébranler ces derniers. Le monarque pouvait

---

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 359r.

<sup>231</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 166.

<sup>232</sup> Il va de soi que les chroniqueurs français avaient également exploité cet argument dans l'exaltation du souverain. Dans son journal, Barrillon, par exemple, rapporte que le roi - bien que certain qu'avec sa force et puissance il en sortirait vainqueur - voulait « éviter l'effusion du sang chrétien ». C'était pour cela qu'il avait souhaité traiter avec les seigneurs des ligues, pour sceller une amitié et une alliance indissolubles : « ils seraient amis des amis et ennemis des ennemis, ils seraient alliés contre les Infidèles et contre ceux qui feraient tort à un d'entre eux, d'ailleurs le roi paierait 400.000 écus en 4 fois, plus 40.000 sur le Duché de Milan, comme le faisait Sforza ». J. Barrillon, *Journal...*, p. 87-89.

<sup>233</sup> « E però io credo che e' franzesi, conoscendo la virtù ed ostinazione delli inimici loro, abbino a fare ogni cosa di non venire a giornata, ma cercare di ottenere la vittoria per altra via [...]. Conciosiaché se e' [ les Français] possono temporeggiare di non venire alla giornata, abbino la vittoria certa in mano ; venendo a giornata, possono almeno così vincere come perdere, il che non avviene a svizzeri, e' quali non si possono presupporre buono esito se non col modo solo di vincere la giornata ». F. Guicciardini, *Discorso sulla discesa di Francesco I...*, p. 115.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 112.

compter sur la fidélité des siens, mais également sur la bonne disposition des habitants du Duché, ainsi que sur l'efficacité d'hommes, *fuoriusciti* milanais, de l'envergure de Trivulce, alors que le duc devait faire face au mécontentement de ses sujets<sup>235</sup>.

En effet, déjà au tout début de l'été, une émeute avait éclaté dans la ville. Les habitants étaient fort mécontents de la pression fiscale que Sforza leur imposait et, très affectés, ils subissaient avec crainte les rapines et les tailles des Espagnols et des Suisses. Seul un engagement solennel du duc de ne plus solliciter la population avec de nouvelles augmentations de taxes permit de rétablir le calme. En outre, dans les *Cronache milanesi* de Prato, on lit que, pendant l'avancée des contingents français, Milan se trouvait dans un état de grande détresse et Massimiliano Sforza se limitait à faire crier des bans par ses hérauts pour demander à la population de résister à l'ennemi ; il ne faisait que donner « solo parole e speranze », mettant ainsi la ville en grand danger<sup>236</sup>. Le seigneur de Milan ne pouvait donc s'appuyer que sur les Helvètes, qui, en défendant le Duché, protégeaient leurs propres intérêts.

Ajoutons que Guicciardini porte également un jugement très négatif sur le duc dans son récit des guerres et le définit comme « un homme qui, par son incapacité, ses pensées extravagantes et ses mœurs très sordides, était indigne de toute grandeur »<sup>237</sup>. Par ailleurs, le penseur n'est pas le seul à faire le parallèle entre Massimiliano et François I<sup>er</sup>. Paolo Paruta, par exemple, dans *Istoria vinetiana*, relate la comparaison entre les souverains de France et la République de Venise d'une part et le duc de l'autre, faite par l'ambassadeur vénitien Marino Giorgio dans son allocution pour convaincre le pontife de se joindre à leur alliance. Les premiers sont exaltés comme étant grands et pleins de mérites pour avoir souvent défendu, en « asprissime guerre, et con molti pericoli », les intérêts du Saint-Siège ; le deuxième est défini comme un « signor nuovo » et faible, dont le pape ne devrait « tener alcun conto del commodo, o gratia »<sup>238</sup>.

Aimé davantage et bien meilleur stratège que Sforza donc, le roi a su également faire preuve de clairvoyance en décidant d'établir le campement dans le « bel piano fra castelli e fonte »<sup>239</sup> de Marignan. Bien que persuadé de ne pas avoir à en venir aux armes, François I<sup>er</sup> n'a pas voulu pécher par négligence et se résout à avancer vers Milan. Ainsi, il s'est préparé à toute éventualité. La zone choisie est un territoire riche et accueillant, mais, par-dessus tout, cette mesure permet de séparer les armées espagnole et pontificale des troupes suisses, de se

---

<sup>235</sup> « Viene [l'esercito francese] allo acquisto di Milano [...], dove e' populi li desiderano ed inclinano senza dubio a quella parte ». *Ibid.*

<sup>236</sup> G. A. Prato, *Cronache milanesi...*, p. 336.

<sup>237</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 64.

<sup>238</sup> P. Paruta, *Istorie veneziane ...*, III, p. 177.

<sup>239</sup> *El fatto d'arme del Duca di Milano contra del Re de Franza*, in *GOR...*, p. 539, III, v 2.

rapprocher de ses alliés vénitiens et de les protéger par la même occasion des milices du vice-roi Cardona<sup>240</sup>. Selon Jove, ne serait-ce qu'avec cette disposition, le roi apporte une énorme contribution à sa propre victoire<sup>241</sup>.

## 2. Marignan dans la réflexion politique : une bataille comme les autres

Or revenons à nos considérations de départ sur le poids de la bataille dans la pensée des lettrés et des hommes d'État de la péninsule et sa participation à la construction de l'image du roi en Italie. Au sein de la production poétique d'occasion, de par sa nature intrinsèque, ce succès du souverain est largement exploité, nous le verrons bientôt. Cependant, si on jette un bref regard sur la réflexion politique de l'époque, nous nous apercevons que Marignan ne représente pas véritablement ce grand tournant de l'histoire d'Italie. Dans les *Discours* – dont il termine la rédaction en 1519 – Machiavel, par exemple, fait allusion à ce fait d'armes à plusieurs reprises<sup>242</sup>. Il fait référence aux jeux d'alliances et d'oppositions qui précèdent la reconquête du Duché, c'est-à-dire aux tentatives du roi de gagner à sa cause les Florentins et le pape, pour rendre plus aisée l'offensive contre les Suisses, les Espagnols et l'empereur<sup>243</sup>. Il évoque également le combat, pour affirmer l'importance de l'infanterie qui, dans la bataille, doit prévaloir sur la cavalerie (à ce propos, Marignan se trouve ici parmi d'autres exemples anciens et modernes, comme celui de Novare). Et, tout en saluant le courage des Helvètes, qui ont su résister vaillamment, Machiavel affirme bel et bien la supériorité de l'armée française à cette occasion<sup>244</sup>.

---

<sup>240</sup> « Ma il Re Francesco, anchora che egli fosse risoluto di non volere por da parte la speranza della pace, senza intermettere ufficio alcuno d'industria, né di liberalità ; nondimeno per non ricevere in quel mezo per negligenza qualche danno ; perché le più volte lasciata la speranza della guerra, gli animi de' Capitani, e i soldati sogliono farsi più negligenti, del Pavese piegò nel contado di Lodi, e a mezo il viaggio, lungo la via publica, s'acampò fra Milano, et Marignano [...], dove il suo campo per ordine di cose, et per randezza di gente, pareva il più meraviglioso, e 'l maggiore, che mai fosse veduto per alcuno all'età nostra ». P. Jove, *Delle istorie...*, p. 353r.

<sup>241</sup> « Dove Francesco solo con questo consiglio, diede grandissimo momento a tutte le sue cose ; et finalmente s'acquistò la vittoria del tutto ». *Ibid.*, p. 353v.

<sup>242</sup> Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite Live...*, II, 18, p. 329 ; II, 22, p. 342 ; III, 18, p. 460.

<sup>243</sup> « Je dis donc que, Louis XII étant mort et François d'Angoulême lui succédant sur le trône, celui-ci, désireux de récupérer le Duché de Milan, qui avait été occupé auparavant par les Suisses encouragés par le pape Jules II, cherchait de l'aide en Italie pour faciliter son entreprise. Outre les Vénitiens, que Louis XII s'était gagnés, il sollicitait les Florentins et le pape Léon X. Son entreprise lui semblait devoir être plus facile, si d'aventure il se le gagnait, parce qu'il y avait des troupes espagnoles en Lombardie et des forces impériales à Vérone » *Ibid.*, II, XX, p. 343.

<sup>244</sup> « On a vu ensuite vingt-six mille Suisses marcher au-dessus de Milan contre François roi de France, qui avait avec lui vingt mille chevaux, quarante mille fantassins et cent chariots d'artillerie ; si ne remportèrent pas la bataille, comme à Novare, ils combattirent durant deux jours courageusement, et ensuite, une fois battus, la

De même, l'affrontement est mentionné pour mettre en garde contre les erreurs d'interprétation hâtive des mouvements de l'ennemi, car ces derniers sont, d'une façon générale, impossibles à prévoir et un paralogisme peut mener à la défaite<sup>245</sup>. L'événement est donc présent dans l'ouvrage ; toutefois il est investi d'un caractère purement illustratif et on n'y constate aucune apologie du roi français, ni aucune exaltation de la formidable bataille. Cela donne peut-être déjà un aperçu de la portée de ces faits dans la pensée du Florentin. Cependant, à notre avis, c'est le traité *L'art de la guerre* qui jette une lumière encore plus claire sur la place occupée par cet affrontement dans la réflexion machiavélique.

L'ouvrage – rédigé entre 1518 et 1520 – est articulé sous forme de dialogues entre Fabrizio Colonna, Cosimo Rucellai, Luigi Alamanni, Battista della Palla et Zanobi Buondelmonti et il est consacré aux techniques militaires anciennes et modernes. Ici, outre les enseignements militaires d'un temps révolu, le Secrétaire propose l'exemple des guerres d'Italie, car, comme le souligne Jean-Claude Zancarini, un « lien dialectique » est maintenu toujours constant, chez Machiavel, entre l'expérience du présent et celle du passé<sup>246</sup>. Or, en son sein, Marignan brille à nos yeux par son absence.

Dans le dernier livre de l'ouvrage, par exemple, le Secrétaire dénombre les peuples selon leur architecture militaire. Il explique comment, en fait d'institutions militaires, les règles instaurées par les anciens sont fondamentales. Scipion, Hannibal, Pyrrhus, Cimon d'Athènes étaient de grands capitaines et pouvaient compter sur des armées composées d'hommes qualifiés et fidèles. Le Florentin constate qu'à son époque, en revanche, manquent des soldats capables d'endurer ce que les hommes de Cyrus ou d'Épaminondas supportaient. Puis Machiavel opère un classement des armées impliquées dans les Guerres d'Italie : celles des États italiens sont bien les dernières et l'armée française, exaltée pour son efficacité, se trouve à la première place, dépassant les milices des Espagnols et des Suisses<sup>247</sup>. En outre,

---

moitié d'entre eux réchappa ». Nous remarquons en passant que, bien qu'il s'agisse ici de l'apologie de l'infanterie (« le fondement, la force, le nerf d'une armée, c'est l'infanterie »), Machiavel ne manque pas d'évoquer dans ce passage les pièces d'artillerie qui accompagnèrent l'armée française à Marignan. *Ibid.*, XVIII, p. 329.

<sup>245</sup> « À notre époque, lors de la bataille que le roi de France François I<sup>er</sup> eut avec les Suisses à Sainte-Cécile en Lombardie, la nuit tombant, on crut que les Suisses qui étaient restés saufs avaient gagné, car on ne savait rien de ceux qui avaient été vaincus et tués. Cette erreur fit qu'ils ne purent se sauver, car ils attendirent le matin pour combattre à nouveau avec un désavantage certain. Elle amena également à se tromper et quasiment à s'effondrer à l'armée du pape et de l'Espagne, qui passa le Pô à cette fausse nouvelle. Si elle avait avancé, elle aurait été prisonnière des Français, qui étaient victorieux ». *Ibid.*, III, XVIII, p. 414.

<sup>246</sup> J.-C. Zancarini, « Machiavel et Guicciardini. Guerre et politique au prisme des guerres d'Italie », in *Justice et armes au XVI<sup>e</sup> siècle*, Laboratoire italien, 10 | 2010, [en ligne], p. 3.

<sup>247</sup> Pour des considérations plus approfondies sur l'ouvrage, voir U. Dotti, *La révolution Machiavel*, Million, Grenoble, 2006, p. 427-436.



dans sa réflexion, le polémologue parvient à qualifier ironiquement de « miraculeuses » les actions expansionnistes françaises à l'origine des guerres qui sévissent dans la péninsule<sup>248</sup>.

Selon le penseur, avant 1494, les places fortes, ainsi que l'entier système défensif des États italiens se trouvaient dans un grave état de faiblesse, mais depuis la descente de Charles VIII, s'était engendré un mécanisme offrant à ces territoires une chance de se réveiller de leur inertie<sup>249</sup>. Les Français avaient appris aux Italiens à se défendre des attaques : « S'il reste quelque chose de bon, cela ne peut venir que de l'exemple des peuples d'outre-monts »<sup>250</sup>, affirme son porte-parole dans le dialogue, Fabrizio Colonna. Dans la pensée politique machiavélienne, guerre et politique se mêlent en permanence. Or la bataille de Marignan, remportée par les Français grâce aux « bonnes armes », des « armes propres »<sup>251</sup>, donne une nouvelle disposition aux rapports de force européens. Pourquoi alors le Secrétaire se serait-il tu sur cette grande gloire militaire française, évoquée, de surcroît, par ailleurs ? Pourquoi passer sous silence une entreprise que ni lui, ni Fabrizio Colonna n'ignoraient ?

Selon Frédérique Verrier, « Marignan [...] n'aurait guère eu sa place dans la problématique machiavélienne » de *L'art de la guerre*, qui met en comparaison les modèles militaires anciens avec les expériences contemporaines : « gommer Marignan permettait [...] de continuer à vouer aux Suisses une admiration déjà dépassée »<sup>252</sup>. Ainsi les Helvètes, si longtemps invaincus, pouvaient encore « apparaître comme les néo-Romains ou bien comme des sous-Romains »<sup>253</sup> et constituer une référence moderne possible. Cela suscite une certaine

---

<sup>248</sup> « Avant de goûter les coups de guerres venues d'outre-monts, nos princes italiens pensaient qu'il suffisait d'imaginer dans leurs cabinets une brillante réponse, d'écrire une belle lettre, de montrer dans leurs propos de la subtilité et de l'à propos, de savoir ourdir une ruse, de s'orner d'or et de bijoux, de dormir et de manger plus richement que les autres, de s'entourer de débauche, de se comporter avaricieusement et orgueilleusement avec leurs sujets, de pourrir dans l'oisiveté, de ne donner, les commandements que par faveur, de mépriser quiconque leur aurait indiqué une voie digne de louange, de vouloir que leurs paroles soient considérées comme autant d'oracles. Les pauvres, ils ne se rendaient pas compte qu'ils se préparaient à être la proie de quiconque les attaquerait. D'où provinrent, en 1494, de grandes frayeurs, de soudaines fuites et d'étonnants désastres ». Machiavel, *L'art de la guerre*, in Id. *Œuvres*, C. Bec (éd.), Laffont, Paris, 1996, p. 612-613.

<sup>249</sup> F. Verrier, « Les guerres d'Italie dans l'Art de la guerre de Machiavel. Considérations sur la fonction de l'exemple moderne dans la réflexion du polémologue florentin », in *Passer les monts...*, p. 115.

<sup>250</sup> Machiavel, *L'art de la guerre...*, p. 597. Nous retrouvons l'éloge de l'artillerie française chez Paul Jove également. Les Italiens et les Espagnols ont appris à l'utiliser, parfois avec grande *leggiadria* ; néanmoins ils s'en servent tard et mal, à cause de la crainte et de l'avarice de ceux qui les gouvernent. En effet, une grande qualité des Français mise également en avant est celle de la composition des troupes : les jeunes apprennent des plus anciens et tous - en temps de guerre comme en temps de paix - reçoivent de gros salaires. Cette libéralité et cette vertu des rois français leur permettent d'obtenir grandes victoires. P. Jove, *Delle istorie...*, p. 346r-v.

<sup>251</sup> Selon Machiavel, la possession d'« armes propres », en opposition aux armes mercenaires, est une *condicio sine qua non* pour le succès en guerre. Cette idée fait partie des nœuds principaux autour desquels se structure l'œuvre machiavélienne. Sur le sujet et les erreurs commises par les princes italiens à cet égard, voir J.-C. Zancarini, « "Se pourvoir d'armes propres"... ».

<sup>252</sup> F. Verrier, « Les guerres d'Italie... », p. 116.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 114. En effet, entre Romains et Suisses (et/ou Allemands), Machiavel s'exprime clairement. Cosimo : « Quelle est la façon de s'armer que vous louez davantage celle des Allemands ou celle des anciens Romains ? » ? Fabrizio : « Sans aucun doute celle des Romains ». *L'art de la guerre...*, II, p. 500.

perplexité, car, comme l'avons remarqué, dans l'analyse des milices, opérée au sein de ce traité, les Français ont bel et bien devancé les Suisses dans l'art martial... et sans devoir recourir à Marignan :

Si vous m'opposez que les Suisses et les Espagnols sont de bons soldats, j'avouerai qu'ils sont – et de loin – meilleurs que les italiens. Mais, si vous prenez en compte mon propos et la façon de procéder des uns et des autres, vous constaterez qu'il leur manque bien des choses pour accéder à la perfection des Anciens<sup>254</sup>.

De surcroît, les défauts majeurs de l'organisation de l'infanterie suisse – ainsi que de l'espagnole – avaient déjà été mis en lumière pas le Secrétaire dans *Le prince*, lorsqu'il avait décrit la bataille de Ravenne<sup>255</sup>. Une autre explication pourrait concerner la question de « l'expérience directe ». En effet, ici le polémologue fait déclarer au lieutenant général de la Sainte Ligue qu'il n'aime pas « raisonner sur les événements de <son>époque », car, lui fait-il ajouter, « il m'est pénible parler de moi et des miens ; des autres, je ne saurais que dire »<sup>256</sup>.

Ainsi, les récits d'affrontements contemporains restent bien rares et soigneusement choisis. Pour sa part, Jean Claude Zancarini évoque et souligne le fait que, dans *L'art de la guerre*, les exemples tirés d'événements modernes sont essentiellement liés au vécu du protagoniste<sup>257</sup> : Barletta et Cérignole (1503), le siège de la Mirandole (1511) et la bataille de Ravenne (1512)<sup>258</sup>. Si cela est vrai, il n'en reste pas moins que d'autres faits, auxquels le condottiere ne participa pas, sont tout de même évoqués, comme, notamment, le coup d'État du Valentinois à Urbino (1502) ou la bataille d'Agnadel (1509)<sup>259</sup>. Il s'agirait, dans ce cas (et dans d'autres, relatifs à la ligue de Cambrai), d'épisodes appartenant à « la lunga esperienza delle cose moderne »<sup>260</sup> de Machiavel et non pas au vécu de Colonna. Toutefois, le fait que ni le protagoniste, ni son auteur n'en eussent eu l'expérience directe, suffit donc pour qu'il fasse fi des événements de la mi-septembre 1515 ?

---

<sup>254</sup> Machiavel, *L'art de la guerre*, ..., VII, XVII, p. 612.

<sup>255</sup> Machiavel, tout en critiquant l'organisation des bataillons allemands, observe que ceux-ci suivaient le même ordre que les troupes suisses. Les faiblesses mises en cause ici sont l'incapacité de résister à la cavalerie et la crainte des fantassins ennemis. Id., *Le prince*, *Ibid.*, p. 143.

<sup>256</sup> Id., *L'art de la guerre*..., p. 601.

<sup>257</sup> J.-C. Zancarini, « Machiavel et Guicciardini... », p. 5.

<sup>258</sup> Celui de Ravenne est l'affrontement chronologiquement le plus proche évoqué dans le traité. Plus précisément, il s'agit du plus récent parmi les guerres d'Italie, car Machiavel fait également allusion aux victoires turques en Syrie qui eurent lieu en 1516-1517.

<sup>259</sup> Machiavel, *L'art de la guerre* ..., p. 554.

<sup>260</sup> Id., *Le prince*..., p. 109.

Ce silence peut interpeller si on prend en compte certains éléments : en premier lieu, la réflexion de Machiavel concernant les avantages de rallier la France<sup>261</sup>, puis, le rôle endossé par l'artillerie française à cette occasion, ensuite le fait que le Duché était encore aux mains des Français lors de la rédaction du traité et, enfin, le fait que d'autres opérations militaires menées par cette armée sont évoquées, à plusieurs reprises, dans d'autres passages de l'ouvrage en question. Malgré ces considérations, le Florentin décide d'en faire l'économie dans *L'art de la guerre*. Il faut peut-être croire que, pour Machiavel, Marignan n'est qu'« une » bataille, un affrontement parmi d'autres, que l'on peut prendre en exemple pour venir à bout d'un raisonnement, mais que l'on peut aussi tout simplement taire.

Par ailleurs, nous pensons qu'une sorte de parallèle peut être suggéré entre la pensée machiavélienne à ce sujet et la représentation que Francesco Guicciardini propose de ce fait d'armes<sup>262</sup>. Dans leur travail *Come scrivere la storia delle guerre d'Italia ?*, Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini comparent la description des batailles de Ravenne et de Marignan au sein de *l'Histoire d'Italie*. Ils remarquent que l'historien utilise une approche différente pour relater les deux événements. Comme pour Machiavel, pour Guicciardini, Marignan ne constitue pas l'*exemplum* de bataille « moderne ». Ce rôle revient à Ravenne et cela malgré le fait que cette sanglante bataille n'eut pas les conséquences escomptées sur l'issue de la guerre. D'une part, quand Guicciardini évoque l'affrontement de 1512, il fait allusion à d'autres batailles récentes – Fornovo ou Agnadel – et donne des informations concrètes et détaillées sur les conditions du combat.

En effet, le combat du Taro n'avait pas été beaucoup plus qu'un heurt vigoureux entre cavaliers ; [...] et, à la Ghiaradadda, seule une petite partie de l'armée vénitienne avait combattu ; ici en revanche tous les soldats combattaient, en rase campagne, sans que quiconque fût gêné par des cours d'eau ou des fortifications<sup>263</sup>.

De l'autre, la description du fait d'armes à Marignan (bien que présenté comme la bataille la plus cruelle et la plus impressionnante depuis de très longues années), est confiée à la célèbre définition, attribuée à Jean-Jacques Trivulce de « bataille de géants ».

Le sentiment partagé par tous les hommes était qu'il n'y avait pas eu depuis de très nombreuses années en Italie bataille plus farouche ni plus épouvantable [...] toute l'armée

---

<sup>261</sup> À plusieurs reprises, Machiavel avait soutenu l'intérêt, pour le pape et pour Florence, de rallier les Français ouvertement. Voir J.-L. Fournel, « Machiavel, Guicciardini et François I<sup>er</sup> », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien*, J. C. D'Amico et J.-L. Fournel (éds.), École française de Rome, Rome, 2018, p. 163-164.

<sup>262</sup> J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « Come scrivere la storia delle guerre d'Italia ? », in *La storia d'Italia di Guicciardini e la sua fortuna*, C. Berra, A. M. Cabrini (éds.), Cisalpino, Milan, 2012, p. 204-206.

<sup>263</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, I, p. 791.

était désordonnée et l'on combattait pêle-mêle sans commandement ni enseignes, de sorte que tout était purement soumis à la fortune [...]. Tant et si bien que Trivulzio, capitaine qui avait vu tant de choses, affirmait que cela avait été une bataille non pas d'hommes mais de géants, et que les dix-huit batailles auxquelles il avait participé n'avaient été, en comparaison, de celle-ci, que des batailles d'enfants<sup>264</sup>.

Ainsi, dans l'*Histoire d'Italie*, Marignan est décrite comme un formidable, un épouvantable combat entre le sort et la vertu, d'un goût, en quelque sorte, encore chevaleresque, dans lequel l'improvisation et l'impulsivité dominant. Si Pasquier Le Moyne considère que la bataille de Marignan renverse le chaos en harmonie, selon l'historien florentin, c'est exactement le contraire qui se produit ici : le manque de rationalité conduit au triomphe du hasard. Comme le soulignent Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, ce n'est pas Marignan donc, mais bien Ravenne « ad essere nel testo gucciardiano presentata [...] come la battaglia moderna per eccellenza, ordinata e razionale »<sup>265</sup>. Nous revenons alors sur les propos d'Anne Denis, sur la « quasi indifférence » des États de la péninsule devant cette nouvelle expédition française, formule que nous lui avons empruntée au début de ce chapitre, et nous nous tournons vers la production littéraire péninsulaire pour observer de quelle manière les poètes des cours et les chantres populaires évoquent les faits de la mi-septembre 1515.

Un grand nombre d'érudits prirent leur plume à cette occasion et s'adressèrent au souverain pour le féliciter. Ils chantèrent ses louanges et participèrent aux démarches de leurs seigneurs afin de confirmer des liens d'amitiés déjà établis, de solliciter sa protection ou de demander son pardon. En choisissant quelques exemples (de nature et facture diverses), nous souhaitons ici observer de quelle manière pouvaient varier les approches des auteurs, selon leur rôle au sein des systèmes politique et culturel qu'ils intégraient. D'une part, l'étude de ces sources dans un axe synchronique nous permettra de relever, du moins en partie, la diversité des motivations et des attentes de leurs auteurs. D'autre part, nous examinerons certains de ces ouvrages dans une perspective diachronique, pour nous interroger sur les transformations qu'un même écrit pouvait parfois subir dans le temps, par suite d'événements notables et d'oscillations d'alliances. Pour ce qui est de la production littéraire d'élite, nous avons choisi trois textes, ou passages de textes, issus de contextes politiques différents : Venise, l'alliée

---

<sup>264</sup> *Ibid.*, II, p. 59.

<sup>265</sup> « La giornata di Melegnano sarà presentata come una svolta nella storia delle battaglie (XII, 15) [...]. Ma, a guardare precisamente quanto viene scritto, non siamo nella stessa logica. Da una parte (Ravenna), ci si riferisce ad una sfilza di riferimenti storici precisi di altre battaglie in corso. Dall'altra (Melegnano), si usa il rimando ad un detto di un capitano [...]. È Ravenna quindi ad essere nel testo gucciardiano presentata [...] come la battaglia moderna per eccellenza, ordinata e razionale ». J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « Come scrivere la storia... », p. 205-206.

depuis le début ; Urbino, soumise aux choix politiques du pontife, mais finalement proche, dans les faits, du roi ; Ferrare, l’alliée qui manqua, en quelque sorte, à son devoir.

### 3. Giovanni Battista Cipelli : le Panégyrique du roi, vainqueur des Helvètes.

Giovanni Battista Cipelli, mieux connu sous le nom d’Egnazio, est l’auteur d’un panégyrique du roi vainqueur des Helvètes. De famille modeste, élève supposé de Politien, il fut ordonné assez jeune. Certainement ami d’Aldo Manuce et d’Érasme, Egnazio se distingua pour son travail de philologue classique, d’auteur et d’orateur. À la fin de l’année 1515, il fut choisi par le Sénat de la Sérénissime pour suivre les quatre patrices qui se rendaient à Milan en qualité d’ambassadeurs, afin de se réjouir avec François I<sup>er</sup> de sa réussite<sup>266</sup>. Ce fut à cette occasion qu’il écrivit ce récit pour le *felicissimo adventu deque clarissima ex Helvetiis victoria* du roi<sup>267</sup> et qu’il l’offrit au chancelier de France, Antoine Duprat. Le *Panegyricus Joan. Baptiste Egnatii in Francisci I, Francorum regis...* fut édité par l’imprimeur milanais Alessandro Minuziano le 30 novembre de la même année. Le monarque apprécia cet hommage et, en signe de remerciement, offrit à Egnazio un médaillon en or portant son effigie. De plus, seulement quelques semaines après, le 23 janvier 1516, ces vers furent publiés également en France, imprimés dans l’atelier de Josse Bade<sup>268</sup>.

Après l’invocation à la Vierge, l’apologie du *Rex magnus*<sup>269</sup> fait allusion au couronnement – qui suggère la légitimité du jeune nouveau roi à mener l’entreprise – et aux prémices du règne. Ensuite elle décrit le passage des Alpes et la descente en Italie. Oublieux du fait que Charles VIII et Louis XII – sans parler d’Hannibal et ses éléphants – avaient déjà passé les monts, les vers narrent comment le roi, *primus*, franchit les cimes de ces montagnes si peu accoutumées aux traversées et hautes jusqu’au sommet du ciel. Puis ils célèbrent la gloire des gentilshommes qui prirent part à l’aventure. Tout le long du panégyrique jaillissent les qualités du souverain. Ce dernier est prévoyant, car il s’était bien armé et préparé à la bataille ; il est pieux, car il a offert la paix aux ennemis et cela pas seulement afin de protéger ses hommes, mais pour préserver tout un chacun d’un carnage. Egnazio le souligne en utilisant

---

<sup>266</sup> Il s’agissait des futurs doges Antonio Grimani et Andrea Gritti, ainsi que de Domenico Trevisano et Giorgio Cornaro.

<sup>267</sup> G. B. Egnazio, *Panegyricus Joan. Baptiste Egnatii in Francisci I, Francorum regis christianissimi et invictissimi de Helvetiis victoriam*, A. Minuziano, Milan, 1515, p. Aiii r.

<sup>268</sup> *Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI<sup>e</sup> siècle d’après les manuscrits de P. Renouard*, B. Moreau (éd.), Imprimerie municipale, Paris, 1977, II, p. 367, n. 1339.

<sup>269</sup> G. B. Egnazio, *Panegyricus...*, p. Aiii r. et *passim*.

l'expression *nostro cruori* : dans l'affrontement qui oppose les Français et les Suisses, les Italiens encourent un horrible danger, mais le roi se fait le garant du salut de ses alliés et, avec eux, de toute la péninsule<sup>270</sup>.

En outre, le polygraphe évoque la « trahison » des Helvètes, qui, en proie à une fureur aveugle et à une cupidité perfide, ne savent pas respecter les accords stipulés. Enfin, il chante la bataille, comparée à la mythologique gigantomachie, et la victoire sur les Suisses, qui, tremblants – *tanto post tempore victos*<sup>271</sup> –, furent obligés de reculer<sup>272</sup>. Bien entendu, le Vénitien ne peut pas faire l'impasse sur le rôle de la République dans ce grand succès. D'Alviano est appelé ici « foudre de guerre » et « disciple du dieu Mars »<sup>273</sup>. On le voit se précipiter à Marignan aux aurores du deuxième jour, suivi de ses fantassins et se jeter sur les ennemis et brandir sa lance. Mais Egnazio, dans son apologie du souverain, se refuse à s'attarder davantage sur la fougue du champion et termine l'éloge des Vénitiens en disant que leur arrivée, vibrante de cris et de trompes, rehaussa l'ardeur des Français.

La célébration est imbue de références virgiliennes. La *pietas* du roi renvoie à celle d'Enée et François I<sup>er</sup> est également comparé à Alcide<sup>274</sup>. Au souverain est prêtée la stature des fils mortels des dieux. Sa ténacité et sa force face à une entreprise quasiment impossible (comme pouvait être considérée la victoire sur les Suisses) sont mises en lumière. Le rapprochement avec le onzième des travaux d'Hercule – qui dompta le dragon Ladon dans le jardin des Hespérides – est une thématique qui avait déjà été employée en France, dans l'apologie du roi, lors de son entrée à Lyon<sup>275</sup>. Hercule incarnait le modèle de chevalier fier et généreux, mais il était également reconnu comme étant l'ancêtre des bâtisseurs de la dynastie des rois de France<sup>276</sup>. À travers la référence à Enée et la description du voyage en Italie, on récupère également le mythe de fondation de Rome et l'auteur – avec le double rapprochement – pourrait ainsi suggérer l'image du futur fondateur de la patrie universelle, celui qui ramènera l'âge d'or.

Parmi ses écrits, ce panégyrique fut l'ouvrage qui fit la renommée d'Egnazio. Ce qui nous paraît digne de remarque – au-delà du contenu de l'éloge d'un humaniste vénitien au souverain allié de la République, à la suite d'une retentissante victoire commune – est que, beaucoup plus tard, en 1540, le texte fut récupéré et remanié par son auteur, pour être publié à

---

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. Bi v.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. Biiii v.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. Aviii v.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. Biii v.

<sup>274</sup> « Tu vero novus Alcides », *Ibid.*, p. Bv v.

<sup>275</sup> *L'Entrée de François I<sup>er</sup>...*, p. 41-42.

<sup>276</sup> D. Le Fur, *Marignan, 1515...*, p. 188-191.

nouveau, à Venise cette fois, par Antonio Boerio. Lors de cette rédaction, le lettré rajouta à ses vers le récit des exploits des anciens souverains de France contre les infidèles et adressa l'ouvrage au roi lui-même. Il semblerait que cette édition eût un écho très fort, car on raconta que l'empereur Charles Quint s'en plaignit auprès du pontife, Paul III, et que le monarque français offrit protection et faveurs à Egnazio à sa cour. Mais finalement le lettré put terminer ses jours à Venise<sup>277</sup>.

La récupération de ce poème 24 ans après sa première édition, nous mène à une considération plus large. En 1540, les relations entre la France et la Sublime Porte étaient incontestables. En effet, dès la captivité de François I<sup>er</sup> – à la suite de la défaite de Pavie –, le Royaume de France avait entamé un rapprochement plus ou moins secret avec Soliman I<sup>er</sup>. Ensuite, l'année 1535 avait marqué le début d'une nouvelle phase : Jean de la Forêt, secrétaire de François I<sup>er</sup>, fut créé premier ambassadeur français officiel et permanent à la Sublime Porte, le roi refusa d'obéir au pontife qui lui demandait de se joindre à l'empereur contre Barberousse à Tunis et le premier traité officiel entre la France et Constantinople fut signé<sup>278</sup>.

En 1538, au prix de longs pourparlers, Paul III avait réussi à faire conclure au roi et à l'empereur la trêve de Nice. Pendant deux ans, le souverain interrompit, du moins en apparence, les relations avec Soliman. Puis, la reprise des hostilités avec Charles Quint marqua également la reprise de relations avec les Osmanlis. À Venise, qui plus est, les rapports avec l'Orient étaient très délicats et la manœuvre des agents français n'y était pas étrangère. Au début de l'année 1540 en effet, l'action combinée des ambassadeurs français, Guillaume Pellicier pour la Sérénissime et Antonio Rincón pour Constantinople – grâce à l'aide de leurs espions au sein du Senat et du Conseil des Dix, les frères Cavazza – œuvrait pour rallier la ville de la Lagune aux accords de paix conclus entre François I<sup>er</sup> et Soliman. En octobre, bien que les intrigues des espions eussent été révélées, la Seigneurie signait une paix aux conditions bien dommageables pour elle.

La scandaleuse alliance de François I<sup>er</sup> avec les infidèles avait été amplement condamnée par celle qu'aujourd'hui nous appellerions l'opinion publique, partout dans la

---

<sup>277</sup> À ce propos, voir F. G. Degli Agostini, *Notizie storiche spettanti alla vita, e agli scritti di Battista Egnazio sacerdote viniziano*. Raccolte, esaminate e distese da F. Giovanni Degli Agostini..., Venise, 1745(?), p. 65-68. Sur la vie de l'humaniste, voir également E. Mioni, *CIPELLI, Giovanni Battista, DBI*, vol. 25, 1981.

<sup>278</sup> *Négociations de la France dans le Levant*, E. Charrière (éd.), Imprimerie Nationale, Paris, 1848. Les termes du traité sont rapportés par l'évêque de Lavaur au cardinal du Bellay et se trouvent aux pages p. 283-294. En même temps, il est peut-être nécessaire de rappeler qu'à cette occasion le souverain français ne vint pas en aide à Kayr-ed-Din, se cantonnant dans une sorte de neutralité qui visait à préserver tout de même son crédit auprès de la communauté chrétienne d'Europe. B. Vincent, « Charles Quint, François I<sup>er</sup> et Soliman », in *Carlos V y la quiebra del humanismo político en Europa (1530-1558)*, Soc. Est. para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, Madrid, 2001, vol. I, p. 537.

péninsule et en Europe. Les défenseurs et les détracteurs de l'entente franco-turque firent couler beaucoup d'encre. Au sein d'un procédé tout de même commun, Egnazio puise dans le répertoire des gloires du souverain – qui le ramènent en arrière d'un quart de siècle ! – et enrichit le récit des gestes anciennes d'autres rois français contre les Sarrasins afin – nous semble-t-il – de donner du lustre à l'image du monarque, entachée par l'alliance impie. Cela nous paraît constituer une illustration du fait que la victoire de François I<sup>er</sup> à Marignan représenta un trésor précieux auquel les publicistes et les lettrés philo-français eurent recours dans les situations de crise tout au long de son règne, non seulement en France, mais également en Italie.

#### 4. La première dédicace du Livre du Courtisan de Baldassar Castiglione

À la fin de l'année 1515, Baldassar Castiglione, humaniste, diplomate et futur légat papal, achevait sa première rédaction du *Livre du Courtisan*. L'œuvre que le comte affirmait avoir écrite « en peu de jours »<sup>279</sup>, après la mort de Guidubaldo, duc d'Urbino, fut, en réalité, le labeur de toute une vie. L'auteur ajusta, corrigea, modifia les pages de son traité pendant de longues années. La première rédaction est datable des années 1513-1515, la deuxième fut élaborée autour des années 1518-1521 et la troisième entre 1522 et 1524. Mais la publication du texte n'eut lieu qu'en 1528. D'ailleurs, très probablement, le *Livre* aurait été soumis à de nouvelles révisions, corrections et réécritures, sans que le diplomate ait pu mettre fin à une composition si tourmentée, si un événement extérieur n'était pas intervenu.

En effet, ce fut grâce à – ou à cause de – la poétesse et amie du comte, Vittoria Colonna, qu'il se décida à la publication. La marquise de Pescara, enthousiaste à la lecture du manuscrit, avait permis la circulation de certains extraits de celui-ci dans la ville de Naples, contrevenant à la promesse de discrétion faite au nonce. Quand Castiglione eut connaissance de ce *furto*<sup>280</sup>, effrayé par le *periculo*<sup>281</sup> d'un commerce inopiné de l'ouvrage, qu'il ne considérait pas encore totalement accompli, il envoya son dernier manuscrit à l'officine d'Aldo Manuce. À cette époque, à Venise, se trouvait un des plus intimes amis de Castiglione, également personnage du *Livre*, Lodovico Canossa. En mission diplomatique dans la

---

<sup>279</sup> B. Castiglione, *Le livre du Courtisan*, A. Pons (éd.), Flammarion, Paris, 1991, Dédicace, p. 7.

<sup>280</sup> Lettera di Baldassar Castiglione a Vittoria Colonna, da Burgos, 21 settembre 1527, in A. Quondam, "Questo povero Cortegiano". *Castiglione, il Libro, la Storia*, Bulzoni, Rome, 2000, App. I, p. 537-538.

<sup>281</sup> B. Castiglione, *Le livre du...*, Dédicace, p. 8.



Sérénissime pour François I<sup>er</sup> depuis cinq ans, l'évêque de Bayeux s'occupa personnellement de l'édition aldine du traité, participa à la distribution des copies et obtint en sa faveur un privilège décennal.

Ici, nous nous intéressons à la première des rédactions et plus particulièrement à sa lettre dédicatoire, adressée à Alphonse Arioste, intime de l'auteur, au service de la cour des Este<sup>282</sup>. Dans cette épître, Castiglione se répand en éloges du valeureux monarque. En 1515, le comte était au service du duc Francesco Maria Della Rovere et nourrissait l'espoir que le souverain pût protéger la cour d'Urbino des appétits du pape, qui désirait l'octroyer à son neveu Laurent de Médicis. Francesco Maria, neveu de Jules II, avait été au service du pontife en qualité de capitaine général de l'Église dès 1509. Toutefois, le 29 juin 1515, le commandement de l'armée fut attribué à Julien de Médicis, dans la même logique de népotisme papal qui lui avait permis d'obtenir la charge de son oncle auparavant. En raison de leur amitié, le duc avait accepté de se soumettre à l'autorité du nouveau capitaine, mais quand Julien tomba malade et que sa place fut prise par Laurent, le duc Della Rovere, à la tête de 200 hommes d'armes, refusa de participer à la campagne en qualité de simple condottiere. Sur ces entrefaites, il négocia des accords secrets avec les Français et, peu après avoir envoyé ses hommes rejoindre les confédérés, il les rappela à lui. Par la suite, cet acte de forfaiture fut utilisé comme prétexte par le pape pour le spolier de ses domaines.

Castiglione était conscient de la menace qui pesait au-dessus d'Urbino, si bien que, suivant le conseil de son ami Arioste, il écrivit ces pages pleines de ferveur, se rendit à Bologne lors de la rencontre du monarque avec Léon X et défendit la cause du Duché et de son seigneur<sup>283</sup>. Nous reviendrons sur le *Livre* et sur plusieurs aspects de cet hommage un peu plus tard. Pour l'instant, nous souhaitons simplement attirer l'attention sur un élément bien précis et en lien direct avec nos considérations sur la bataille. En effet, nous constatons que, seulement quelques semaines après ces 13 et 14 septembre, Castiglione décide de ne pas exploiter la victoire de Marignan pour célébrer la grandeur du jeune souverain. Bien sûr, entre

---

<sup>282</sup> En 1527, la lettre dédicatoire changera de destinataire et sera adressée à l'évêque de Viseo, Michel da Silva, néanmoins chaque livre continue à être dédié, en lettres capitales, à MESSER ALPHON-/SO ARIOSTO.

<sup>283</sup> Ghino Ghinassi date la dédicace aux derniers mois de l'année 1515 ou, au plus tard, au tout début de l'année suivante. G. Ghinassi, *Fasi dell'elaborazione del "Cortegiano"*, in *Studi di filologia italiana*, XXV, 1967, p. 177. Amedeo Quondam, pour sa part, affirme que ces pages remonteraient aux années 1513-1514 : puisque l'auteur s'adresse toujours au « Très Chrétien » et puisque François I<sup>er</sup> n'est jamais nommé, il considère qu'il pourrait s'agir également du roi Louis XII. A. Quondam, "*Questo povero Cortegiano*"..., p. 473. José Guidi, à l'opposé, ne semble pas mettre en discussion le fait que le dédicataire de ce long prologue soit François I<sup>er</sup>. J. Guidi, « Ambiguïtés et lignes de force de la première rédaction du *Courtisan* », *Chroniques italiennes*..., 24, 1990, p. 17, et Id., « Castiglione et les guerres d'Italie », in *Chroniques italiennes*, Sorbonne Nouvelle, Paris, 61, 2000, p. 20 et *passim*.

les lignes, il ne manque pas de faire référence aux très récents succès militaires du roi. Mais de quelle manière ? Et avec quelle finalité ?

Tout ce que le comte affirme à propos de l'affrontement, si peu de temps après son déroulement, est qu'à cette occasion le roi fit preuve « de l'ardant désir de gloire qui le nourrit » face à l'Europe entière. Ensuite, il le définit jeune, magnanime et « potentissimo su l'arme »<sup>284</sup>. En réalité, cette dédicace se développe entièrement sur une unique thématique : la guerre sainte. Le monarque français, en tant que roi « Très Chrétien », est tenu de se montrer à la hauteur du nom qu'il a reçu avec le sacre, en menant une expédition en Terre Sainte, pour la libérer des infidèles. Après avoir évoqué les exploits et les échecs d'un passé lointain (de Charlemagne à Godefroy de Bouillon) et d'un passé beaucoup plus proche (de Mathias Corvin à Louis XII), le prologue se tourne vers le futur, vers les grands honneurs que François I<sup>er</sup> pourrait récolter, s'il parvenait maintenant récupérer le Saint-Sépulcre du Christ. Castiglione affirme que seule cette entreprise donnerait au souverain « l'occasion de devenir immortel »<sup>285</sup>. Il se déclare prêt à le suivre, pour inscrire ses gestes dans l'Histoire, comme il se déclare prêt – dans un élan guerrier rhétorique – à prendre les armes à ses côtés, car seule cette entreprise devrait être considérée comme la « vera gloria e vero triumpho conveniente alla altezza de così nobil animo »<sup>286</sup> et non pas celle qui vient d'avoir lieu, paraît être le sous-entendu.

En effet, il nous semble que le succès de Marignan ne trouve pas de véritable place au sein de cet éloge, mais constitue une simple occasion d'évoquer les qualités permettant au souverain de se diriger vers d'autres hauts gestes plus prestigieux encore, car « niuna espeditione al mundo ha in sé tanto di laude e di honore »<sup>287</sup> que la croisade. On pourrait quasiment passer sous silence cette querelle où a été versé du sang chrétien. En revanche, il paraît nécessaire que les seigneurs d'Europe se tournent, tous ensemble, contre l'ennemi commun, l'infidèle, pour défendre la Foi chrétienne (et préserver les côtes menacées de la péninsule), François I<sup>er</sup> à leur tête. « L'ardant désir de gloire » du monarque, montré lors du voyage en Italie, doit être mis au service de la seule juste cause, la lutte contre le Turc.

L'hommage disparut lors de la deuxième rédaction. La rencontre de Bologne – nous le verrons – ne donna pas les résultats escomptés et Laurent de Médicis devint le nouveau duc

---

<sup>284</sup> « E se lo acceso desiderio de gloria dentro del magnanimo cor del Christianissimo così se nutrice, come a tutto el mundo pare, debbesi sforzar (che) di proveder che una tal occasione de farsi immortale [la croisade] non li sia (da qualche altro principe) di man tolta [...] ». Le texte a été entièrement transcrit par O. Zorzi Pugliese, *Introduction to the Transcriptions of the Early Extant Manuscripts of Baldassar Castiglione's Il libro del Cortegiano*, [tspace.library.utoronto.ca](http://tspace.library.utoronto.ca), 2012 : Autograph fragments of *Il libro del cortegiano*, Manuscript A, drafts for B and C, Castiglioni Archive, Mantua, Ms. II, b. 3, 3v et 16r.

<sup>285</sup> *Ibid.*, 3v.

<sup>286</sup> *Ibid.*, 17r.

<sup>287</sup> *Ibid.*, 3v.

d'Urbino quelques mois plus tard. Charles de Habsbourg fut élu empereur en 1519 et François I<sup>er</sup> perdit le Milanais à la Bicoque en 1522, sans jamais pouvoir le recouvrer. Au fil des années et par suite des événements, dans les réécritures du *Livre émerge*, de plus en plus évident, le sentiment philo-impérial du comte, qui termina sa vie en qualité de nonce à Madrid, auprès de Charles Quint. Mais quoi qu'il advînt par la suite, ce que nous souhaitons remarquer est que – bien que Marignan constitue le premier exploit militaire de François I<sup>er</sup> en tant que roi, bien que l'ouvrage lui soit destiné, bien que le diplomate se trouve à Bologne pour solliciter son intervention afin de sauver Urbino seulement trois mois après l'affrontement – Castiglione considère pouvoir se passer de la récente victoire du souverain pour le célébrer. Ainsi, dans ces lignes, se décèle – prédominante par rapport à la volonté d'exaltation des qualités du prince – l'expression d'une urgence. La louange du roi ne réside pas dans le souvenir des exploits à peine réalisés, mais dans son identification avec le champion qui, à la tête de tous les princes d'Europe, saura mener la plus grande des entreprises.

## **5. L'éloge du roi chevalier et sa préservation dans les remaniements du Roland furieux de Ludovic Arioste**

En revanche, un éloge véritablement étendu de François I<sup>er</sup> à Marignan est celui qu'intégra Ludovic Arioste au sein de son *Roland furieux*, dans les semaines qui suivirent l'affrontement. À la cour de Ferrare depuis 1498, le poète et diplomate, en donnant de l'écho aux exploits du souverain, nourrissait le caractère dithyrambique de son ouvrage, destiné à la célébration de la famille (pro-française) au pouvoir, les Este. En même temps, avec cette apologie, il confirmait l'entente de Ferrare avec le monarque, à la suite d'une guerre à laquelle elle n'avait pas souhaité participer. Par le passé, Alphonse I<sup>er</sup> d'Este avait porté le titre de vicaire de l'Église. Cependant, depuis 1510, les graves conflits qui l'avaient opposé à Jules II lui avaient coûté l'excommunication et l'expropriation de Modène et Reggio, villes qui relevaient des terres du Saint-Empire, mais fortement convoitées par le pontife. Par ailleurs, selon Guicciardini, si le pape en avait eu le temps avant de mourir, il lui aurait ôté également Ferrare, traditionnellement considérée comme fief de l'Église. Cette ambition devint également celle de son successeur<sup>288</sup>, de sorte que dans les précédents conflits, le duc s'était rangé du côté

---

<sup>288</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 325.

des Français et que son artillerie avait participé à leur succès lors de la bataille de Ravenne. Il va de soi que le nouveau monarque français sollicita l'aide de ce précieux allié.

Dans une missive du 3 août, François I<sup>er</sup> lui-même déclarait au duc sa résolution de rejoindre la Lombardie dans les 3 ou 4 jours qui suivaient pour entreprendre sa « bonne et juste querelle » et lui demandait son soutien<sup>289</sup>. De même firent les Vénitiens, à qui Alphonse s'était adressé pour recouvrer les présides de Modène et Reggio. La Sérénissime, se refusant à attaquer l'armée papale, incita plutôt le duc d'Este à les rejoindre dans le conflit : il aurait pu récupérer ces villes comme récompense à la suite de l'heureuse réussite de l'entreprise. Alphonse, pourtant, choisit la neutralité et, alors que D'Alviano allait à la rencontre du roi à Marignan, il décida de rester « otioso spettatore de' successi della guerra »<sup>290</sup>.

Revenons à l'ouvrage. Grâce aux escamotages des prophéties *post eventum* – auxquels l'écrivain a souvent recours dans son chef d'œuvre – le temps de la narration se propulse en avant, quitte les chevaliers de Charlemagne et rejoint le présent (ou le passé proche) de l'auteur et du lecteur. Le procédé de prédiction *fermée*<sup>291</sup>, employé dans ces stances, permet au lettré de jongler aisément entre les « antique » et « moderne cose »<sup>292</sup> et rattacher sans cesse la fable à l'histoire de Ferrare et de l'Italie. En effet, malgré tous ses paladins, ses mages et ses vols sur la lune, le poème ne reste pas enfermé dans un temps ancien, ni ne se situe hors du Temps ; au contraire, il s'ancre dans l'actualité complexe et multiple de la péninsule tourmentée par les conflits<sup>293</sup>. De plus, l'artifice prédictif fait en sorte que l'analyse politique élaborée par l'Arioste s'impose, jaillissant des vers, comme une vérité absolue et immuable et non pas comme l'expression du ressenti passager et périssable du narrateur<sup>294</sup>.

Dans le chant qui nous intéresse ici, le XXVI<sup>295</sup>, certains des protagonistes – Malagigi et Viviano (libérés à la suite d'une bataille contre les Sarrazins et les Maganzesi), Ricciardetto, Ruggiero et Marfisa – se retrouvent, pour se restaurer, dans un lieu à la beauté bucolique, au

---

<sup>289</sup> Missive de FRANCOIS I au duc de Ferrare, Grenoble, 3 août 1515, *Négociations...*, p. 698-699.

<sup>290</sup> P. Paruta, *Dell'istoria venetiana...*, p. 194.

<sup>291</sup> Sur la distinction entre prophétie *ouverte* et prophétie *fermée*, voir J. C. D'Amico, « Bradamante, Ruggiero e le false profezie nel Furioso », in *Chroniques italiennes* web19 (1/2011), p. 7.

<sup>292</sup> L. Ariosto, *L'Orlando Furioso*, L. Caretti (éd.), Einaudi, Turin, 1992, I, p. 340, XIV, 2, v. 3.

<sup>293</sup> I. Calvino, *Presentazione*, in *L'Orlando Furioso...*, I, p. XXXIV. Voir également M. Praloran, *Tempo e azione nell'Orlando furioso*, Olschki, Florence, 1999 et A. Fontes Baratto, « Le dernier Furioso et l'actualité : temps de la fable et loi de l'histoire dans le château de Tristan » : « le dernier *Furioso* constitue [...] l'une de deux preuves les plus éclatantes – l'autre en est le *Courtisan* [...] – de l'impact violent et, pour ainsi dire, immédiat des guerres d'Italie sur les œuvres littéraires », in D. Boillet et M. F. Piejus (éds.), *Les guerres d'Italie, histoire, pratiques, représentations*, Sorbonne Nouvelle, Paris, 2002, p. 321.

<sup>294</sup> J. C. D'Amico, « Bradamante, Ruggiero... », p. 11.

<sup>295</sup> Il s'agit du chant XXIV en A et B et XVI en C. Les passages pris en compte sont les strophes XXX- XLVII.

ped d'une montagne les abritant des rayons du soleil estival et tout près d'un point d'eau<sup>296</sup>. Celui-ci n'est rien d'autre qu'une des quatre fontaines créées par magie par le grand Merlin l'Enchanteur. Le marbre brillant et blanc comme le lait, qui entoure la source, est ciselé « avec un art divin »<sup>297</sup> et offre aux spectateurs la vision de personnages qui paraissent s'animer et donner vie à la formidable narration en images d'un fait inconnu, mystérieux, à venir. Le voici.

Depuis longtemps, une bête monstrueuse, laide et féroce, traverse nos Pays, d'Europe en Asie, et, partout elle passe, elle fait des ravages. En tout lieu, elle atteint le bas peuple comme les princes et les rois, ainsi que les cardinaux et les papes. Personne n'est à l'abri. Les parties du corps de cette chimère représentent les vices du genre humain<sup>298</sup>, son tout est l'allégorie de la cupidité. Mais finalement, un jour, quatre champions se dresseront devant ce monstre hideux ; un lion les flanquera. Ils tueront la bête, libérant ainsi le monde de la corruption et de la rapacité. Il s'agit des princes d'Europe : François I<sup>er</sup>, l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>, Charles Quint (de Bourgogne dans l'édition A), Henri VIII d'Angleterre, accompagnés du pape Léon X<sup>299</sup>.

Sans aller plus loin dans l'exégèse du chant (suivent les éloges des cardinaux et des seigneurs de la péninsule qui s'uniront aux princes pour abattre la bête ; ensuite reviennent les personnages premiers du récit et leur périple), nous souhaitons, bien évidemment, nous intéresser au roi de France et au portrait qu'en trace l'écrivain. En effet, comme il a été dit, l'hommage offert par l'Arioste au jeune monarque à l'occasion de sa victoire à Marignan est remarquable<sup>300</sup>. Tout d'abord on remarque comment son apparition est mise en scène :

L'impérial laurier ceignant sa chevelure,  
Ensuite l'on voyait venir un chevalier,  
Avec à son côté trois jeunes gens montrant  
Tous des lys d'or tissés dans leur habit royal ;  
Et avec un pareil insigne apparaissait  
Avec eux un lion sortant contre ce monstre.  
Chacun avait son nom inscrit, l'un sur la tête

---

<sup>296</sup> Cet endroit fait partie de ces *loci amoeni* qui semblent offrir quelque peu de répit aux personnages, mais qui les entraînent le plus souvent vers une nouvelle errance. A. Rochon, Introduction à L'Arioste, *Roland furieux...*, p. XXVI-XXVII.

<sup>297</sup> *Ibid.*, vol. III, p. 121, XXVI, 30, v. 5.

<sup>298</sup> Les oreilles d'âne représentaient l'ignorance, la tête et les dents de loup l'insatiabilité, les griffes du lion la cruauté, le restant du corps avait la forme d'un renard et représentait l'astuce.

<sup>299</sup> Après l'évidente accusation de simonie portée au clergé dans les vers précédents, la présence du pontife aux côtés des défenseurs du bien permet à l'auteur d'octroyer à Léon X le rôle de réformateur de l'Église. À d'autres endroits l'Arioste s'adresse directement au pape pour qu'il se fasse protecteur de la Chrétienté. Voir, par exemple, L. Arioste, *Roland furieux...*, II, p. 170, XVII, 79, v. 1-8.

<sup>300</sup> Giulio Ferroni parle de « rilievo assoluto ». G. Ferroni, *Ariosto*, Salerno, Rome, 2009, p. 190.

Et l'autre sur le bord de l'habit qu'il portait<sup>301</sup>.

Dans la narration de la lutte contre la cupidité, François I<sup>er</sup> est décrit comme le chef de file, le premier et le plus violent face à l'horrible animal. Véritable *imperator*, le roi porte la couronne de laurier autour de la tête, memento du récent triomphe militaire. De plus, on observe qu'il est le seul, parmi les quatre personnages, à qui le poète attribue le titre de « chevalier ». En outre, les autres princes sont tous les trois désignés comme les « jeunes » qui l'accompagnent et cela malgré le fait que seulement Charles Quint soit plus jeune que lui : Henri VIII a trois ans de plus et l'empereur Maximilien I<sup>er</sup> trente-cinq ! Pour finir, les quatre hommes endossent des habits brodés avec des fleurs de lys dorées. À cet égard, il a été remarqué qu'il ne s'agit pas de faire partager aux autres souverains les armoiries du prince français, mais plutôt de les réunir tous ensemble sous un drapeau commun, dans le respect de la tradition chevaleresque. Toutefois, le choix des lys d'or symbolise et confirme la décision de l'auteur de désigner le Très Chrétien à la tête de l'entreprise<sup>302</sup>.

Devant cette vision et face au désir de ses compagnons d'en savoir plus, Malagigi révèle l'histoire qui vient de défiler par enchantement sous leurs yeux. Le magicien – qui s'attarde très peu à décrire les qualités des autres champions – chante les louanges du roi français et poursuit son récit avec l'évocation de la bataille de Marignan. Aux prémices de son règne, à peine couronné, François I<sup>er</sup> voudra laver la honte qui aura été infligée aux siens à Novare (1513) par les Suisses et les domptera définitivement. Soit dit en passant, à propos des Helvètes, l'auteur porte un jugement tranchant : la mention de leur fureur, venue « des prés et des troupeaux »<sup>303</sup>, renvoie clairement à l'image d'un peuple de vachers, occupé à vaquer à ses activités de pâturage. Comparé aux plus grands capitaines de l'Histoire ancienne, François I<sup>er</sup> en arborera toutes les qualités : il sera hardi comme Jules César, clairvoyant comme Hannibal, chanceux comme Alexandre le Grand<sup>304</sup>. De plus, il fera montre d'une libéralité hors pair. Une disposition qui est définie par l'Arioste comme l'arme la plus puissante employée par le roi pour vaincre la bête hideuse ainsi que les confédérés<sup>305</sup>.

---

<sup>301</sup> L. Arioste, *Roland furieux...*, III, p. 121, XXVI, 34, v. 1-8.

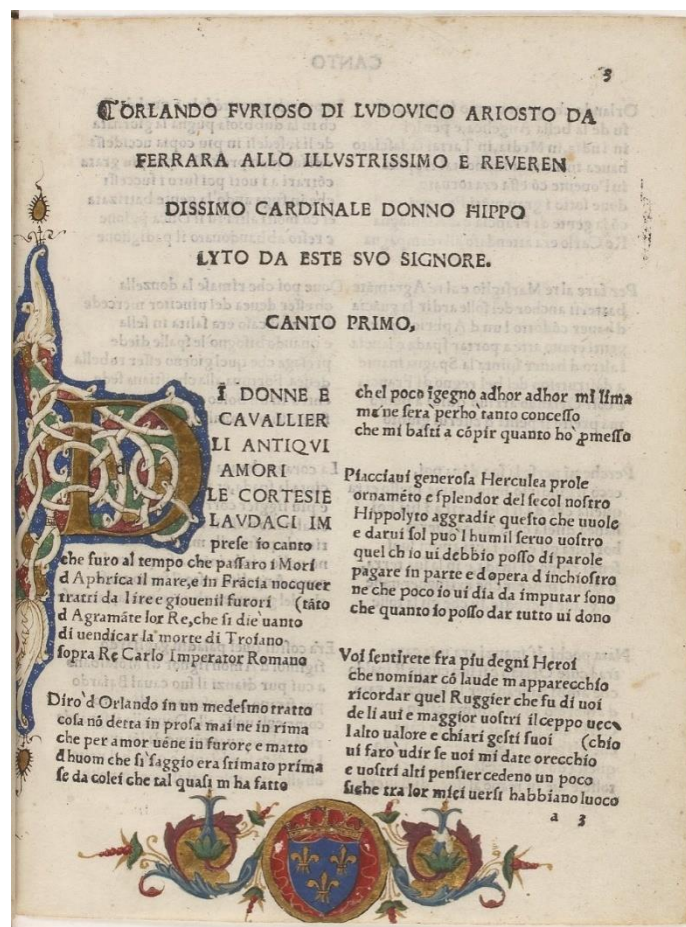
<sup>302</sup> Voir à ce sujet le commentaire de Pietro Papini dans L. Arioste, *Orlando Furioso di Ludovico Ariosto secondo l'edizione del 1532 con commento di Pietro Papini*. P. Papini (éd.), Sansoni, Florence, 1916, p. 344, n. 3.

<sup>303</sup> L. Arioste, *Roland furieux...*, III, p. 124, XXVI, 44, v. 8.

<sup>304</sup> *Ibid.*, III, p. 125, XXVI, 47. La Fortune est considérée comme une qualité, car rien ne se fait si elle est adverse. Souvent, par ailleurs, le manque de Fortune est perçu comme un signe de la volonté divine, comme la négation du bien-fondé des agissements et, donc, comme un manque de soutien de la part de Dieu.

<sup>305</sup> « Pour le prendre, plus encore que toute autre arme, / l'aura beaucoup servi la glorieuse épée, / avec laquelle avant il ôtera la vie / au monstre corrupteur de toutes les contrées ». *Ibid.*, III, p. 125, XXVI, 46, v. 1-4.

Les stances en question apparaissent dans l'édition du *Roland furieux* publiée le 22 avril 1516, par l'atelier de Giovanni Mazzocco di Bondeno. Au privilège pontifical, souscrit par Iacopo Sadoletto et daté du 27 mars, fait suite la mention des autres privilèges reçus par l'ouvrage, parmi eux, celui du roi de France<sup>306</sup>. L'Arioste offrit un exemplaire de son poème au souverain et il est probable qu'il en soigna lui-même la publication : la page de l'*incipit* porte sur le fond l'insigne des fleurs de lys en or. La lettre D, initiale majuscule du premier mot du premier vers (*Di donne e cavallier...*), présente des ornements végétaux et elle est en feuille d'or également<sup>307</sup>.



C 3r nell'esemplare P, copia di dedica, inviata dall'Ariosto al Re di Francia Francesco I

Or notre intérêt s'attache seulement en partie à l'éloge en lui-même : celui-ci s'inscrit dans une logique apologétique courtisane qui, chez l'auteur, cohabite parfaitement avec la

<sup>306</sup> « Similmente il Christianissimo Re di Francia, et la Illustrissima Signoria de Venetiani et alcune altre potentie prohibiscono che ne le lor terre a nessuno sia licito stampare, ne far stampare, ne vendere, ne far vendere questa opera senza expressa licentia del suo authore, sotto le gravissime pene che ne li ampli lor privilegi se contengono ». BNF, dép. Réserve des livres rares, C 2r.

<sup>307</sup> G. Ferroni, *Ariosto...*, p. 123.

lucide analyse et la dénonciation des maux de la société ferraraise et péninsulaire. Ce qui nous paraît notable est que ces strophes furent conservées au sein de l'ouvrage malgré l'œuvre de *labor limae* opérée par le poète avant la deuxième édition de 1521 ; mais, surtout, elles survécurent au remaniement « philo-impérial » du poème en 1532, quand Ferrare s'éloigna définitivement du monarque français, pour se rapprocher de l'empereur Charles Quint. La question sur les raisons qui menèrent l'Arioste à maintenir ces vers nous semble légitime, car, en symbiose avec la dimension épique, l'attention à la société destinataire de l'ouvrage (courtisane et intellectuelle) et la volonté encomiastique de l'auteur sont des composantes toujours présentes et bien manifestes du poème<sup>308</sup>.

La perspective d'un roman padan, proche de la municipalité ferraraise et, en quelque sorte, soumis à la protection française de 1516, se transforme avec les oscillations politiques<sup>309</sup>. L'axe temporel se renouvelle à la suite des grands événements survenus en Italie – comme la bataille de Pavie ou le sac de Rome – et l'axe spatial s'élargit et se déplace de l'alliance avec la France, qui avait été assidue pendant une longue période (bien qu'avec des phases problématiques entre 1521 et 1522 et après la défaite française à Pavie), vers le Saint-Empire, à cause de la nouvelle et définitive entente de Ferrare avec Charles Quint. Et c'est vers ce dernier que le poète semble tourner tous ses espoirs. Dans l'édition de 1532, les rajouts attestent des changements politiques et des nouvelles attentes. La fée Andronique prophétise à Astolphe qu'il faudra attendre sept générations mais se réalisera enfin une nouvelle, grande monarchie universelle, sous « l'empereur le plus prudent et le plus juste / qui ait été ou qui sera après Auguste »<sup>310</sup>, un prince à la valeur incomparable, qui ramènera l'Âge d'or sur Terre.

Toutefois, en cette même édition, au chant XXVI, François I<sup>er</sup> demeure resplendissant de vertus face aux autres seigneurs d'Europe, tel qu'un soleil qui ombrage toutes les autres étoiles<sup>311</sup> ; de même, au chant XXXIII, il demeure le valeureux prince à Pavie, victime de la mauvaise Fortune, qui nous fait virevolter comme le fait le vent avec l'aride poussière<sup>312</sup>. Et malgré les critiques évidentes du monarque avec le rajout du château de Tristan, celui-ci reste, tout de même, le seigneur « qui précède chacun » à Marignan et qui arrache aux usurpateurs suisses, « grossier paysans », le titre (illégitime) de dompteurs de princes et de défenseurs de

---

<sup>308</sup> Sur le caractère courtois, sur les exigences encomiastiques et sur l'adhésion de l'Arioste à la politique des Estensi, voir P. Larivaille, « Poeta, principe, pubblico dall' "Orlando Innamorato" all' "Orlando Furioso" », in *La corte di Ferrara e il suo mecenatismo 1441-1598*, M. Pade, L. W. Petersen, D. Quarta (éds.), Panini, Modène, 1990, p. 9-32.

<sup>309</sup> A. C. Fiorato, « La "gallica face" nell'Orlando Furioso », in *Ibid.*, p. 159 et *passim*.

<sup>310</sup> L. Arioste, *Roland furieux...*, II, p. 106, XV, 24, v. 7-8.

<sup>311</sup> *Ibid.*, III, p. 124, XXVI, 43, 7-8.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 321, XXXIII, 50, v. 1-4.



l'Église<sup>313</sup>. Il continue de représenter le roi valeureux qui lutte jusqu'au bout de ses forces, se baignant « en entier du sang de l'ennemi » lors de la terrible défaite à Pavie<sup>314</sup>. Et il est encore le défenseur du pape et de Rome, qui envoie Lautrec en Italie, non pas pour conquérir la Lombardie, mais pour « ôter des mains sacrilèges et ladres / la tête de l'Église avec ses autres membres » (même si le dénuement ne sera pas heureux), à la suite du sac de la ville éternelle<sup>315</sup>.

L'Arioste décide donc de maintenir, dans l'édition du poème en 1532, la célébration de la vaillance du souverain<sup>316</sup>. Or il ne faut pas considérer les « giunte » insérées au sein du *Roland furieux* comme de simples juxtapositions, afin de pouvoir expliquer cette préservation des vers élogieux du monarque français. L'intégration entre les différents temps et lieux du récit est harmonieuse et doit être vue dans son ensemble. Comme le souligne Giulio Ferroni dans son essai sur le poète ferrarais, la perspective impériale domine bien l'édition C, et, pourtant, la nouvelle vision ne remplace pas la précédente, ni ne l'efface ; en revanche, elle « l'englobe », selon un procédé de « sincronizzazione degli eventi contemporanei, che intreccia la situazione del 1516 con quella del 1532 »<sup>317</sup>. Miroir des événements contemporains de l'auteur, le poème évolue : Charles de Bourgogne devient Charles Quint et s'impose, avec le couronnement en 1530, comme le nouveau maître en Italie. Pour autant, il ne fait pas disparaître complètement la représentation du roi de France (qui est devenu, à la suite du mariage entre Renée et Hercule II en 1528, beau-frère du futur duc de Ferrare)<sup>318</sup> en tant qu'allégorie du brave chevalier.

Dans son analyse de la crise politique ferraraise et péninsulaire, le poète continue à exprimer son aspiration à la justice et à la paix pour le Duché, qui paraissent être incarnées par le mythe impérial, mais cela n'implique pas nécessairement l'anéantissement de l'ancien allié. Tous les espoirs de l'Arioste se tournent vers l'empereur et, pourtant, dans l'ouvrage, la

---

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 319, XXXIII, 43.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 322, XXXIII, 53, v. 1-2.

<sup>315</sup> *Ibid.*, 56, v. 3-4.

<sup>316</sup> « Voyez combien d'épées, voyez combien de lances, / ont entouré de tous côtés le vaillant roi ; / voyez son destrier qui sous lui est tombé : / mais il ne se rend pas ni s'avoue vaincu, / bien qu'à lui seul s'en prenne et coure vers lui seul / la troupe ennemie et que personne ne l'aide ». L. Arioste, *Roland furieux...*, p. 321. Par ailleurs, si le passage du château de Tristan annonce que toute entreprise de conquête française en Italie est destinée à faillir, n'oublions pas que tous les envahisseurs qui, un moment ou un autre, ont menacé le petit État de Ferrare sont mis en cause dans le poème : tantôt les Espagnols, tantôt les Français, comme les Suisses ou les Vénitiens. À ce propos, voir A. Casadei, *La strategia delle varianti...*, p. 21-158. Voir également G. Sangirardi, « L'Arioste et l'Empire »..., URL : <http://e-spania.revues.org/21345> et A. C. Fiorato, « La « gallica face »..., p. 159-176.

<sup>317</sup> G. Ferroni, *Ariosto...*, p. 186.

<sup>318</sup> Sur cette union et son « in-utilité » pour la maison d'Este, voir G. Braun, « Le mariage de Renée de France avec Hercule d'Este : une inutile mésalliance. 28 juin, 1528 », in *Histoire, économie et société*, 1988, 7ème année, n°2. p. 147-168.

« torche gauloise »<sup>319</sup>, bien que réprimandée, n'est pas entièrement occultée par ce « observateur pénétrant de la réalité de son temps »<sup>320</sup>. Il serait peut-être alors plus approprié de parler d'intégration plutôt que de substitution de perspective, au sein de son œuvre<sup>321</sup>. Nous nous réservons de revenir par la suite sur le poème et sa réécriture, notamment sur la « giunta della rocca di Tristano » et la narration des adversités auxquelles se heurte le monarque français lors de la bataille de Pavie en 1525, pour observer de quelle façon les éloges se maintiennent et pâlisent à la fois. Pour l'heure, intéressons-nous de plus près à un autre genre de production littéraire.

## 6. Les guerres « in ottava rima » et d'autres « cantari »



Xilografia dal "Fatto d'arme del duca di Milano" 1522

<sup>319</sup> L. Arioste, *Roland furieux...*, I, p. 53, III, 49, v. 3. À ce propos, A. C. Fiorato, *La « gallica face » nell'Orlando Furioso...*, p. 159-176.

<sup>320</sup> L. Caretti, *Antichi e moderni*, Einaudi, Turin, 1976, p. 109.

<sup>321</sup> « Il Furioso del '32 non chiude alla storia, ma anzi accoglie segni inequivocabili dei grandi movimenti politici che avevano radicalmente modificato, alla fine degli anni '20, la situazione italiana, e, di conseguenza, ferrarese. Sarebbe anche troppo facile spiegare gli interventi ariosteschi come espressione di un comodo adeguamento alle nuove esigenze diplomatiche degli Este, derivanti in particolare dal cambio di alleanze dopo la sconfitta di Francesco. Questo cambio ebbe senza dubbio un peso nell'indirizzare l'attenzione del poeta verso il campo imperiale. Ma era soprattutto la grande operazione ideologico- culturale condotta da Carlo e dai suoi consiglieri a trovare disponibile Ariosto [...]. L'intellettuale era di fatto chiamato ad una integrazione, che non doveva sembrare impossibile in quei precisi anni (1530-32), in cui vengono composte quasi tutte le maggiori aggiunte storiche del poema ». A. Casadei, *La strategia delle varianti. Le correzioni storiche del terzo Furioso*, Pacini-Fazzi, Lucques, 1988, p. 152. Sur certaines limites de la conversion impériale de l'édition de 1532, voir également G. Sangirardi, « L'Arioste et l'Empire. Réflexions sur les rédactions du Roland furieux », *e-Spania* [en ligne], 13 juin 2012, URL : <http://e-spania.revues.org/21345>.

Nous ne souhaitons pas balayer d'un revers de main l'œuvre des grands écrivains et humanistes de la littérature italienne, en ne brassant que brièvement quelques exemples. Cependant, nous pensons qu'ici et en relation avec la réflexion que nous nous proposons, les textes appartenant à la littérature populaire, que les chantres dans les villes italiennes élaboraient dans l'*hic et nunc* des vicissitudes vécues par les populations de la péninsule méritent également un examen approfondi. Le deuxième des quatre volumes de l'ouvrage *GOR* rassemble, entre autres, plusieurs poèmes consacrés à ces deux mémorables journées de la mi-septembre 1515<sup>322</sup>. Ces chansons, conçues pour une transmission tout d'abord orale, font partie d'une tradition littéraire mineure, en opposition à la tradition humaniste qui ne concerne qu'une élite : elles se caractérisent par une forme d'expression moins élégante et par une certaine réactivité face aux événements contemporains. Elles s'éloignent des thématiques épiques – tout en en gardant l'emphase – et recourent aux sujets politiques pour informer la population des faits qui se produisent au-delà des murs de la ville.

Ces *poemetti* se prétendaient porteurs de vérité historique, s'affichant comme une sorte de succinctes chroniques en vers, mais ensuite ils jonglaient entre l'exaltation inconditionnée des alliés et la détraction éhontée des ennemis ou, le cas échéant, le ménagement des uns et des autres, selon les précautions requises par une situation politique particulière. « Espressione diretta ed immediata dell'anima del popolo »<sup>323</sup>, ils instruisaient sur les modes et les coutumes d'autres pays et véhiculaient des idées politiques<sup>324</sup>, mais surtout reflétaient les goûts et les attentes du public, car ce qui comptait, à la fin, était de le convaincre de déboursier quelques sous. L'intention restait donc celle d'entretenir l'auditoire ; la matière contemporaine permettait d'attirer l'attention d'un plus grand nombre de spectateurs, impressionnés par les bouleversements qui frappaient l'Italie<sup>325</sup>.

Les chansons, chantées les dimanches ou lors de festivités sur les places, circulaient également imprimées in-4° ou in-8°. Les textes partageaient des caractères de style distinctifs, qui permettaient de les identifier comme appartenant à un genre bien défini. Ils étaient vendus

---

<sup>322</sup> *GOR...*, II, p. 523-560.

<sup>323</sup> E. Levi, « I cantari leggendari del popolo italiano nei secoli XIV et XV », in *Giornale storico della letteratura italiana*, supplemento 16, 1914, p. 5.

<sup>324</sup> T. Saffioti, *I giullari in Italia. Lo spettacolo, il pubblico, i testi*, Xenia, Milan, 1990, p. 102-103.

<sup>325</sup> « Certamente [la canzone] rispecchia l'animo dei più in quel momento ; ma forse lo stesso rapsoda, sul metro medesimo, canterà indi a breve i felici successi degli avversari, ai quali il popolo mutabile batterà ugualmente le mani, poichè ufficio di questi poëti era quello per lo più di far conoscere gli avvenimenti, adattando il loro canto al sentimento che in quelle opportunità più comunemente si veniva manifestando ». A. Neri, « Una barzelletta intorno agli avvenimenti del MDXXVII per cura del socio Achille Neri », in *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, 1892, p. 155. Voir également C. Ivaldi, « Cantari e poemetti bellici in ottava rima : la parabola produttiva di un sottogenere del romanzo cavalleresco », in K. W. Hempfer, *Ritterepic der Renaissance*, F. Steiner, Stuttgart, 1989, p. 35-46 ainsi que A. D'Ancona, *La poesia popolare italiana*, Giusti, Livourne, 1906, p. 75-77.

à un bon prix – en général un sou ou le tiers d'un sou – par ces *cantampanca*, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui les interprétaient sur un banc et qui, souvent, étaient également des marchands de savon, de médicaments ou de parfums ou encore, parfois, des arracheurs de dents. Les lieux de représentation et de vente étaient les marchés, les places comme celle de San Martino del Vescovo à Florence, ou celle de San Marco à Venise ou encore les ponts comme celui du Rialto<sup>326</sup>. Dans ses *Diarii*, le futur doge Girolamo Priuli rapporte, en 1509, que des vers consacrés aux vicissitudes liées à la Ligue de Cambrai se vendaient, « secondo il solito », dans les places et sur le pont<sup>327</sup>.

La structure de ces poèmes s'apparente à celle des *Cantari* du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles<sup>328</sup>. Si le sujet ne concerne pas l'histoire religieuse, épique, classique ou légendaire<sup>329</sup> (bien qu'il s'en inspire largement), néanmoins l'ossature et les modalités d'élaboration sont les mêmes : une poésie impersonnelle, écrite pour être chantée, dans laquelle une tradition ordonnée domine, de l'invocation à la Vierge aux remerciements au public (remerciements accompagnés bien souvent de l'allusion au sou que le poète espère gagner en retour)<sup>330</sup>. Il s'agit de chants d'une trentaine d'octaves en moyenne (exception faite pour le poème de Teodoro Barbieri, qui est beaucoup plus long)<sup>331</sup>. De plus, tout au long de la narration, ces chansons, comme les *cantari*, abordent le récit d'un fait, l'abandonnent pour en introduire un autre, puis reprennent le précédent par la suite, laissant ainsi transparaître leur nature orale originaire. Des octaves peuvent se répéter d'une chanson à l'autre, parfois avec quelques modifications, parfois inaltérées. Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'elles sont à attribuer au même auteur.

---

<sup>326</sup> Sur le commerce et la circulation des *cantari* et de la poésie populaire en octaves, voir E. Levi, *I cantari leggendari...*, et E. Welch, *Shopping in the Renaissance : Consumer in Italy 1400-1600*, Yale University Press, New Haven-Londres, 2005.

<sup>327</sup> « Se vendeva a Venetia per le piazze et sopra il ponte di Rialto secondo il solito li frotoli li versi in rima et le canzoni dele ruyne é [butini] facti : nel territorio ferarexe et de l'armata veneta in pado contra il Duchia ferarexe in vergogna sua ». G. Priuli, *Diarii*, Biblioteca del Museo Correr, Venise, 1509, ms. Prov. Div. 252-c, V, fol. 55r-v.

<sup>328</sup> Voir *I cantari, struttura e tradizione* (atti del convegno internazionale di Montreal), M. Picone et M. B. Predelli (éds.), Olschki, Florence, 1984.

<sup>329</sup> Ezio Levi propose une répartition des *cantari* en quatre classes, relativement à leur sujet. E. Levi, *I cantari leggendari...*, p. 23-24.

<sup>330</sup> Les spectateurs pouvaient acheter l'imprimé directement auprès du cantastorie et celui-ci ne se privait pas de le rappeler dans son chant : « voi havete la storia e mi tiro il quatrino », *Il fatto d'arme del Duca di Milano...*, p. 542, 36, v. 8 ; « Chi vol l'istoria la qual canto in banco [...] / ma porta i soldi chi la vol avere / e per che ogni ne posi comperare / ol tre quatrini vi avera costare », Bighignol, *Gli orrendi e magnanimi fatti del illustrissimo Alfonso duca di ferrara contra l'armata de Venetiani i po del mile e cinquecento e nove Del mese de decembro a giorni vintidoi*, in *GOR...*, II, p. 348, 48, v. 1 et v. 6-8.

<sup>331</sup> Le *poemetto* de Teodoro Barbieri se compose de quatre-vingt strophes, la deuxième chanson la plus longue, *Il fatto d'arme del duca di Milano*, n'en comprend que trente-six. En effet, pour garder l'attention du public éveillée, le chant ne se prolongeait pas excessivement. La publication de celui-ci était également un moyen pour permettre à l'auditoire de suivre le récit. E. Levi, *I cantari leggendari...*, p. 20.

La récupération des vers d'autrui, célèbres ou non, est un dispositif qui ne doit pas surprendre, car le corpus poétique était considéré souvent comme patrimoine commun ; d'ailleurs, « il rispetto per il pensiero altrui è uno scrupolo moderno »<sup>332</sup> qui semble peu appartenir aux chantres de l'époque. De plus, il faut considérer que demander le privilège pour son œuvre était une pratique rare pour les simples chansonniers de rue, puisque coûteuse en termes de temps et d'argent<sup>333</sup>. De surcroît, si l'accord dudit privilège représentait une marque de légitimation publique, cependant, il ne protégeait pas véritablement les ouvrages du piratage<sup>334</sup>. Comme les *cantapanca* des *cantari* épiques avaient traduit des compositions latines ou françaises ou emprunté les chants d'autres auteurs contemporains, ainsi faisaient les chantres de ces poèmes d'information, mélangeant parfois la versification la plus populaire et la poésie humaniste d'élite.

Revenons plus précisément aux vers qui nous intéressent. En considération des nombreuses similitudes entre ces textes – dans la forme ainsi que dans le contenu –, nous mènerons une réflexion d'ensemble, pour préciser les différences et les éléments dignes de remarque là où cela est nécessaire. De certains de ces poèmes, nous connaissons l'auteur, la ville d'origine ou l'imprimeur, parfois tout cela à la fois ; sur d'autres, nous n'avons pas de renseignements. Outre les chansons en huitains, *GOR* rapporte également un poème en tercets, une *barzulletta* et un sonnet. De plus, dans notre analyse, nous prenons en compte les passages évoquant la bataille dans deux poèmes plus étendus et publiés postérieurement : *Guerre Horrende d'Italia* (paru en 1522), du poète, imprimeur et chansonnier Paolo Danza et *I successi bellici...* du poète Niccolò Degli Agostini (paru en 1521)<sup>335</sup>.

En effet, pour ce qui est du premier – en raison de la pratique d'appropriation poétique évoquée ci-dessus – vingt des trente octaves qui constituent le chant XIII correspondent presque entièrement à *La rotta e debellazione de li impotenti elvezzi...*, que nous traitons ici. Concernant le deuxième, au nombre des poèmes que nous considérons, se trouve un texte qui a été attribué au même auteur. Il s'agit de la chanson *El triumpho et honore fatto al Christianissimo Re di Franza...*<sup>336</sup>. Celle-ci, par ailleurs, ne se rapporte pas *stricto sensu* à

---

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>333</sup> Cependant, certains d'entre eux, comme l'Altissimo ou Zuan Polo, récoltèrent un tel succès qu'ils en arrivèrent à demander le privilège aux autorités des villes afin que leurs strophes ne fussent pas exploitées ou remaniées par d'autres *cantastorie*. R. Salzberg, *La lira, la penna e la stampa : cantastorie ed editoria popolare nella Venezia del Cinquecento*, CUSL, Milan, 2011, p. 22-23.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 23, note 59.

<sup>335</sup> P. Danza, *Guerre Horrende d'Italia*, in *GOR...*, III, p. 855-933 et N. Degli Agostini, *Li successi bellici seguiti nella Italia dal fatto d'arme di Gieredada del 1509 fin al presente 1521...*, in *Ibid.*, p. 591-851.

<sup>336</sup> *El triumpho et honore fatto al Christianissimo Re di Franza quando entro nella città di Blessi [Blois]; et l'ordine che ha messo de la gente chel mena in Italia con el nome di capi et numero de tutte le gente d'arme*

l'affrontement, mais narre les événements qui le précèdent : l'entrée du roi dans la ville de Blois, les festivités organisées en son honneur et les préparatifs pour le voyage. Elle présente les valeureux capitaines – Bourbon, Navarro, Galeazzo San Severino, Florange entre autres – qui formaient l'armée de François I<sup>er</sup> et évoque les alliances signées par la France avec l'Angleterre et Venise. Les dernières octaves « prophétisent » la prochaine victoire du souverain, qui, avec le « granleone » (Venise), recouvrera son État et ramènera la paix dans toute la péninsule. Or les octaves 1-21 d'*El triumpho...* correspondent aux octaves 1-21 du chant XIX de *I successi bellici*. Mais, nous l'avons dit, cela ne suffirait certainement pas pour avancer des hypothèses sur la paternité de ces vers. Cependant, dans le plus long ouvrage, à la fin du chant XVIII, Degli Agostini déclare faire suivre un petit poème qu'il avait composé auparavant, à l'occasion de l'entrée de François I<sup>er</sup> à Blois, suite à la demande d'un certain Sebastiano, « marchant d'histoires ». Tel qu'il le lui avait donné, ainsi le propose-t-il au sein de sa chronique en vers<sup>337</sup>. En considération de cet entrelacement entre la tradition populaire et une poésie qui se veut plus ordonnée, nous nous permettons de franchir les cloisons que nous-mêmes nous nous imposons et décidons d'aborder l'analyse de ces chants ici.

Pour le reste, les chansons prises en compte partagent structure et matière. À l'invocation – tantôt à la Vierge, tantôt aux Muses, à Dieu ou à Apollon – pour obtenir la grâce de l'inspiration, succède la description des événements. Parfois, le récit fait allusion à la décision du souverain de partir à la conquête du Duché et à la convocation du conseil, ou encore expose la liste des vaillants chevaliers qui l'accompagnèrent. Parfois, il souligne la difficulté du franchissement des Alpes, un passage inusité, que « al passar ognun para insano »<sup>338</sup>.

Ensuite, la capture de Prospero Colonna à Villafranca est souvent évoquée<sup>339</sup>. Militairement, elle représenta un coup dur pour l'armée des confédérés, car elle élimina le gros de la cavalerie italienne et montra à quel point la neutralité piémontaise inclinait du côté du monarque ; moralement, elle déstabilisa les Suisses et raviva les espoirs de réussite des Français. Ce fut un moment clé de la campagne française et l'événement impressionna, puisque les soldats de Colonna étaient nombreux et bien armés et que le capitaine était un général estimé, considéré comme un homme preux et rusé. Le fait que Prospero, si digne et courageux,

---

*cavalli fanti et Artigliarie...*, p. 523. Elle fut imprimée à Venise, vers 1515 dans l'atelier de Simone de Luere (ou de Lovere).

<sup>337</sup> N. Degli Agostini, *Li successi bellici...*, in *GOR...*, p. 777, XVIII, 100.

<sup>338</sup> *La venuta del Cristianissimo Re in Italia...*, p. 546,4, v. 2 et 5, v. 4.

<sup>339</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 531, 18-21 ; *La venuta del Cristianissimo Re in Italia...*, p. 546, 7-10 ; S. Litta (?), *La rota de Svizer facta in mezo meregnano e sancto giuliano per il Re Francisco...*, p. 558, 4-6.

se laissât surprendre par les ennemis, attablé et incrédule, permit d'en faire une anecdote haute en couleurs pour louer la qualité des soldats ultramontains. D'ailleurs, nous remarquons que les *cantapanca* italiens ne s'attardent pas sur les auteurs de cette arrestation : D'Aubigny, Bayard ou Trivulce, peu importe ; c'est le capitaine captif le cœur de cet épisode<sup>340</sup>.

Certains vers le décrivent le cœur palpitant et le corps transpirant face à la rapidité des adversaires, d'autres ironisent et affirment que Colonna avait pêché par ingénuité, avait voulu « compter sans son hôte » et – sous-estimant son ennemi et accordant trop de confiance aux habitants de Villafranca – avait lui-même permis qu'on le capture avec les siens<sup>341</sup>. Bien entendu, les chroniqueurs et les historiens, comme Jove, Guichardin ou Prato, ne manquent pas de relater l'événement. Antonio Grumello, par exemple, dans sa *Cronaca* – aux allures parfois de potins – représente Prospero Colonna en train de se caresser la barbe, sceptique face à l'annonce de la fulgurante approche des Français. La description de ce détail, affichant le capitaine calme, assuré et confiant au point de penser qu'il avait le temps de déjeuner, avive chez le lecteur la perception de l'erreur de jugement quand Colonna est surpris par l'ennemi encore assis à sa table<sup>342</sup>. Giovanni Antonio Rebucco, le serviteur du maréchal Trivulce, dans sa *Vita del Magno Trivulzio*, exploite l'imprudence du capitaine pour exalter la présence d'esprit de son maître. Il raconte comment Colonna décida aveuglement de ne pas ajouter foi à l'annonce que les Français étaient en train d'arriver à Villafranca et ne le crut qu'après les avoir vus de ses propres yeux. Tombé aux mains de l'ennemi, il discuta de son erreur avec le Milanais. À Colonna qui, pour se justifier, soutenait que ce malheur aurait pu arriver à n'importe qui d'autre, Trivulce aurait répliqué – avec un ton laconique qui lui était propre – « a voi sì, a me nò certamente »<sup>343</sup>. Mais revenons à nos différents récits poétiques : ceux-ci poursuivent en narrant l'affrontement.

La poussière se lève ; les hommes se battent sans réussir à voir ni contre qui, ni contre quoi ; les corps tombent et le sang recouvre le sol ; le combat paraît interminable. La lutte est décrite de façon unanime comme grande et cruelle, extraordinaire par sa violence. L'exaltation des vainqueurs et le dénigrement des vaincus, en revanche, sont parfois nuancés. En effet, si les

---

<sup>340</sup> C'est d'ailleurs ce que fait Francesco Vettori également, quand il relate l'épisode : dans le *Sommario*, il affirme que « certi franzesi » prirent Prospero, mais il ne les nomme pas. De même, le commissaire florentin souligne comment cet événement attrista les confédérés et modifia leur perspective : chacun commença à penser uniquement à sa propre situation. F. Vettori, *Sommario...*, p. 162.

<sup>341</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...* p. 530, 18, et *passim* ; *La venuta del Cristianissimo Re in Italia...*, p. 546,8 ; *La rotta de Svizer facta in mezo meregnano...*, p. 558, 4-6.

<sup>342</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 196-197.

<sup>343</sup> C. De' Rosmini, *Dell'istoria intorno alle militari imprese e alla vita di Gian-Jacopo Trivulzio detto il Magno, tratta in gran parte da monumenti inediti che conferiscono eziandio ad illustrar le vicende di Milano e d'Italia di que' tempi*, Tipografia Destefanis, Milan, 1815, I, p. 491.

titres des poèmes attribuent à François I<sup>er</sup> le rôle de protagoniste presque absolu de cette bataille, cependant, en étudiant les octaves, le lecteur s'aperçoit que, finalement, ces chansons brossent le tableau d'un affrontement entre deux (ou plutôt trois) armées de force égale, ou du moins assez équilibrée ; il ne s'agit pas du combat entre un héros aux allures quasi-divines et un manipulateur de vachers orgueilleux et couards. Si la propagande française fait de la bataille de la mi-septembre 1515 un exploit exceptionnel, presque exclusif, du souverain, les plumes italiennes ne présentent pas les faits de la même manière. Ainsi, nous souhaitons prendre en compte deux éléments. Tout d'abord, nous nous intéresserons à l'analyse des traits qui caractérisent le monarque français au sein de ces textes, ensuite nous nous interrogerons sur la place que cette production poétique consacre au roi par rapport aux autres protagonistes de ce fait d'armes (qu'ils soient des individus ou les armées entières).

Bien entendu, dans ces poèmes, on retrouve les louanges du monarque. Le roi est sage, digne, puissant et hardi. Il est – par endroits – comparé à Hannibal<sup>344</sup> ou au dieu Mars<sup>345</sup>. Il est pieux, courageux et juste. Sa bravoure est célébrée, certes. François I<sup>er</sup> est décrit courant deçà-delà pour soutenir, haranguer, diriger ses hommes, ou encore prendre les armes et se jeter dans la mêlée<sup>346</sup>. Toutefois, la première observation que nous pouvons avancer est que le courage du prince n'est pas considéré par les chantres de la péninsule comme étant sa qualité première.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos des chroniques, ce qu'on met en exergue, dans ces poèmes, ce sont la sagesse du souverain et sa volonté de paix entre les Chrétiens. Le roi a conscience des revirements du sort et, dans sa clairvoyance, refuse de mettre en péril ses hommes inutilement<sup>347</sup> ; de plus, « la sua maiestà molto e piatosa »<sup>348</sup>, car elle repousse l'idée que l'on verse le sang de ses ennemis, puisqu'il s'agit de sang chrétien<sup>349</sup>. C'est pourquoi le monarque « almo e soprano »<sup>350</sup>, « magno e liberale »<sup>351</sup>, se montre prêt à

<sup>344</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 530, 8, v. 1-2 et p. 534, 57, v. 4.

<sup>345</sup> S. Litta (?), *La rota de Svizer facta in mezo meregnano...*, p. 559, 13, v. 4.

<sup>346</sup> « Ma pur seguitavan sti franchi guerrieri / e l'uno e l'altro non restan de ferire / coperti eran de morti li sentieri / ma il sacro Re non mancava d'ardire / sempre exortando li soi cavaglieri », T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 535, 61, v. 1-5 ; « lo re che un marte pare / iesu dicendo el se convien ch'io manda / a casa de acheronte questi a stare / e poi mo l'un mo l'altro lui feria / che a tuto l'uno a l'altro li mena », S. Litta (?), *La rota de Svizer facta in mezo meregnano...*, p. 559, 13, v. 4-8 ; « Quando il re degno il suo gran danno vide / Subitamente si allacio l'elmeto / e dove chi a la sua gente uccide / Si scaglio col destrier il sir perfecto / Facendo fin al ciel andar le stride / Passando a questo il collo e a quello il petto / Con tanta forza e tanta vigoria / Che ristar fece al campo chi fuggia ». P. Danza, *Guerre orrende d'Italia...*, III, XIII, 7 et (strophe identique) *La rotta e debellatione de li impotenti elvezzi*, p. 552, 7, v. 1-8.

<sup>347</sup> *Il fatto d'arme del duca di Milano contra del re de Franza*, p. 539, 6.

<sup>348</sup> *La venuta del Cristianissimo Re in Italia...*, p. 546, 13, v. 6.

<sup>349</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 532, 35. L'octave est reprise par *Il fatto d'arme del duca di Milano contra del re de Franza*, p. 539, 6, v. 1-8.

<sup>350</sup> « Re soprano e potente » dans *El triumpho et honore fatto al Christianissimo Re di Franza...* p. 523, 1, v. 7 et 2, v. 1 ; « Re cortese [...] pien d'ardimento » dans T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...* p. 529, 4, v. 4-



tout pour éviter d'en venir aux armes, même à accepter un accord déraisonnable avec les Helvètes<sup>352</sup>. Cette image est accentué dans *La venuta del Cristianissimo Re in Italia con la rotta de Sguizari*. On y voit François I<sup>er</sup> danser au son de la musique des promesses des Suisses avant de subir leur volte-face, une fois qu'ils ont obtenu l'argent :

Di giorno in giorno sempre si tractava  
L'acordo con el Re non el francese  
e quel che lor dimandan lui li dava  
per non voler con lor far contese  
et al suo sono el savio Roi ballava  
acio che loro andassi in suo paese  
e hebbe a loro un sì gran thesoro dato  
co hebbe i denari si fu rotto il patto<sup>353</sup>.

Cette représentation, plutôt équivoque, peut se prêter à une interprétation sarcastique et négative. On pourrait en effet imaginer le souverain comme un bouffon, en perpétuel mouvement pour amuser les cantons, une marionnette, qui, de peur d'affronter un si puissant ennemi, préfère acquiescer à toute requête, aussi insensée qu'elle puisse être, pour enfin se laisser leurrer. Par ailleurs, il s'agit du type de reproche qu'on retrouve dans les pasquinades ou dans les stances de la poésie populaire (comme dans celle de l'élite), à la suite de la défaite de François I<sup>er</sup> à Pavie. Pourtant, ici, l'intention du poète n'est pas de tourner en ridicule le monarque.

Le jugement porté sur les Helvètes est dur : il s'agit de barbares, qui, « con tradimenti e battaglia », supposaient pouvoir assujettir toute l'Italie sous leur autorité. Dans ce passage, l'accusation semble concerner plus ceux qui n'ont pas respecté les accords signés à Gallarate que celui qui – appelé « savio » – a été berné. D'autant plus que l'octave suivante narre comment les trompeurs furent trompés, empoisonnés par leur propre venin<sup>354</sup>. En outre, le poète, avant de conclure dans la promesse de revenir rapidement devant le public pour exposer la suite des événements, évoque la fuite de ces « agnelini / che gubernar volean tutta

---

5 ; « Almo et soprano » dans *La rotta e debellatione de li impotenti elvezzi* ; « Re giusto almo e soprano » dans P. Danza, *Guerre orrende d'Italia*, vol III, Chant XIII, p. 930, 3, v. 1.

<sup>351</sup> S. Litta (?), *La rota de Svizer facta in mezo meregnano...*, p. 558, 2, v. 1.

<sup>352</sup> Cependant, dans S. Litta (?), *La rota de Svizer facta in mezo meregnano...*, l'auteur affirme que ce fut le roi qui refusa de traiter avec les Suisses, car il se méfiait de ce peuple. *Ibid.*, p. 558-559, 9-10.

<sup>353</sup> *La venuta del Cristianissimo Re...*, p. 547, 14.

<sup>354</sup> « Ma spesse fiate questo si intraviene / ch'altrui cerca inganar resta inganato / chi iniustamente altrui vuol ferire / d'altrui puoi si se trova ipiagato / chi col veneno si vuole guarire / si trova dal veneno infermato / sguiceri con tradimenti e battaglia / credean signorizar tutta l'italia ». *La venuta del Cristianissimo Re...*, p. 547, 15.

italia / e de vilani farsi cittadini »<sup>355</sup>. Ainsi est reprise la dénonciation des origines rurales – donc sauvages – des Suisses déjà observée dans les chroniques et chez l’Arioste. En effet, souvent la « canaglia » ou « malvaglia e scellerata gente »<sup>356</sup> des cantons est traitée de barbare ou est définie comme étant un odieux peuple maudit<sup>357</sup>. Ailleurs, dans les tercets qui suivent *La rotta degli Elvezi...*, *Quel mastro eterno e degno correttore*, les Suisses, « poveri tristi e meschini », sont comparés aux agneaux abattus pour fêter Pâques, anéantis en moins d’une heure de combat<sup>358</sup>.

Toutefois, il est vrai également que ces hommes sont décrits comme des « franchi guerrieri », « sagaci e arditi »<sup>359</sup>, qui surent se battre avec ténacité, mais le plus souvent, comme on l’a remarqué pour les chroniques, cela est dû au fait que l’exaltation des qualités guerrières des vaincus rend encore plus remarquable l’exploit des vainqueurs. Pourtant, par endroits, les Helvètes sont représentés tout simplement comme les adversaires des Français, forts et valeureux autant que leurs ennemis. Degli Agostini, par exemple, fait référence à la « trahison de Gallarate », mais il ne porte pas d’accusations contre les cantons en général. Au contraire, il semble justifier leur acte. Le poète fait endosser toute la responsabilité de cette tromperie par un seul homme, le cardinal de Sion, qui fit « cangiar il ben in male » et, avec astuce, fit partir « ogni patto in fumo »<sup>360</sup> : il convainquit les siens de prendre les armes et de violer ainsi « capitoli già sigillati » et « accordi fra lor confirmati »<sup>361</sup> en usant d’un stratagème.

Dans la version des faits présentée par Degli Agostini, ce fut à cause de la rumeur d’une attaque vénitienne, que fit répandre Schiner, que les Suisses, « con animi arditi »<sup>362</sup>, décidèrent de sortir de Milan et de faire front à l’agresseur, « come la ragion vuol, como e dovuto »<sup>363</sup>. Leur conduite, motivée par le mensonge et la mauvaise foi du cardinal, est lavée de toute culpabilité. Toujours à propos du portrait brossé des Helvètes, la chanson de Teodoro Barbieri, *Il fatto d’arme del Re di Francia...*, publiée à Venise la même année que les faits, mérite une attention particulière. En effet, les Suisses sont ici appelés « gente onorata e bella ». La seule accusation portée expressément contre ces soldats réside dans l’évocation de la fougue avec laquelle ils reculèrent avec « terribil passo » à Chivasso, où ils se livrèrent au sac de la ville

---

<sup>355</sup> *Ibid.*, p. 548, 32, v. 4-6.

<sup>356</sup> Simone Litta (?), *La rota de Svizer facta in mezo meregnano e sancto giuliano...*, p. 558, 7, v. 2 et 559, 10, v. 1.

<sup>357</sup> *La rotta e debellazione de li impotenti elvezzi...*, p. 553, 21, v. 6.

<sup>358</sup> *Quel mastro eterno e degno correttore...*, p. 553, v. 33-27.

<sup>359</sup> P. Danza, *Guerre orrende d’Italia...*, III, XIII, p. 931, 6, v. 3.

<sup>360</sup> N. Degli Agostini, *I successi bellici...*, III, p. 780-781, XIX, 31, v. 8 et 32, v. 4.

<sup>361</sup> *Ibid.*, III, p. 781, XIX, 36, v. 1 et 3.

<sup>362</sup> *Ibid.*, 39, v. 6.

<sup>363</sup> *Ibid.*, 37, v. 4.

« con gran crudeltà »<sup>364</sup>. Le cardinal, pour sa part, est dépeint comme un homme plein de courage, valeureux, agissant avec clairvoyance, « com hom discreto e di rasone infinita ». En outre, le poète s'inspire de la tradition épique pour le décrire : Schiner est comparé à un paladin qui, en voyant les Français s'approcher et passer le Tessin, se pose en défenseur du Duché<sup>365</sup>.

Quand Barbieri parvient à relater l'affrontement, il le dit, comme tant d'autres poètes, grand et cruel. Il puise dans l'histoire ancienne (Jules César contre Pompée, Hannibal contre Rome) et légendaire (Turne contre Énée) pour affirmer que jamais une bataille ne fut plus meurtrière, tellement les corps et le sang des hommes tombés au combat couvraient le sol. Ce qui est digne d'intérêt est que, dans cette représentation, les deux armées se valent. Lorsqu'elles s'affrontent, au coucher du soleil, elles sont ordonnées de part et d'autre et les Suisses, « da huomini da bene »<sup>366</sup>, peuvent s'enorgueillir d'avoir fait tomber « multi homini d'arme » français<sup>367</sup>.

En effet, Barbieri raconte que, dans cette lutte aux forces égales, la véritable clé de voute fut l'intervention de D'Alviano. Auparavant, le « capitano degno e onorato »<sup>368</sup> avait déjà repoussé le vice-roi au-delà du Pô. Quand il reçut la nouvelle que l'attaque ennemie était imminente, il fit montre de son courage et de son éloquence en priant le roi de le laisser se battre en première ligne<sup>369</sup>. Quand le condottiere survint avec les siens, la lutte était loin d'être terminée. Toute une octave est dédiée à ce moment décisif. L'arrivée de Bartolomeo représenta la déroute pour les confédérés, qui furent obligés de battre en retraite

Hor s'apparecchia qui un novo ballo  
hor s'apparecchia nova disciplina  
hor s'apparecchia qui un gran travallo  
hor s'apparecchia una nova ruina  
hor s'apparecchia far cantare il gallo  
hor s'apparecchia lance e coracina  
hor s'apparecchia una crudel guerra

---

<sup>364</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 531, 21, v. 7 et 22, v. 2.

<sup>365</sup> Le cardinal « delibero con cor paladino / venire a Milano a soccorrere la terra ». *Ibid.*, p. 531, 23, v. 5-6.

<sup>366</sup> *Ibid.*, p. 533, 49, v. 3.

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 534, 55, v. 5-8.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 532, 28, v.1.

<sup>369</sup> *Ibid.*, p. 533, 40. Les qualités d'éloquence de D'Alviano étaient connues à Venise. Pendant son emprisonnement en France, à la suite de la défaite à Agnadel (1509), il avait écrit des *Commentarii* sur ses campagnes militaires. Libéré après le traité de Blois en 1513, le condottiere exposa les faits dans une oraison au Doge Loredan le 12 mai de la même année. Pour un aperçu, voir A. Del Ben, *I Maestri del Condottiero. Bartolomeo D'Alviano e i classici*, Società italiana storia militare, 2014.

piu che fu fatta mai sopra la terra<sup>370</sup>.

L'anaphore de l'adverbe « hor » (maintenant) et du verbe « s'apparecchia » (se prépare), en *incipit* de chaque vers et quasiment pour toute la strophe (sept fois sur huit vers), confère de la force au revirement produit par les Vénitiens.

Les strophes de Teodoro sont reprises, démembrées, réduites ou transformées, dans la chanson *Il fatto d'arme del Duca di Milano contra del Re de Franza*<sup>371</sup>. Dans ce remaniement, est maintenue l'idée que ce furent bien les hommes de D'Alviano qui causèrent la déroute des Suisses, que ce ne fut qu'avec l'aide du condottiere que François I<sup>er</sup> l'emporta sur l'ennemi<sup>372</sup>. Le huitain si évocateur, cité ci-dessus, est conservé<sup>373</sup>. Cependant, publiée par l'imprimerie lombarde d'Alessandro Minuziano, la chanson montre une approche qui s'éloigne de la perspective vénitienne, pour en adopter une milanaise. Par ailleurs, on constate que, dans ce corpus, le seul texte mettant quelque peu en avant la perspective des vaincus est celui-ci. Et cela malgré le fait qu'il existe une large production de sonnets satiriques, pasquinades et complaintes avant et après Marignan, concernant les défaites lombardes de 1494-1495 et 1499-1500, la perte du Milanais de la part de Lautrec en 1522 ou encore la cuisante déroute à Pavie en 1525<sup>374</sup>. Regardons le *poemetto* de plus près.

Premièrement, le titre donne d'emblée une claire indication de cette réorientation de l'axe d'intérêt : il s'agit ici des vicissitudes du duc de Milan contre le roi de France et non pas du succès du souverain ni de la déroute des Helvètes. En outre, ces derniers ne sont pas représentés comme les traîtres à l'accord de Gallarate, mais, au contraire, comme des hommes respectueux de la parole donnée au duc Massimiliano, incapables donc d'accepter les propositions du roi. Dans ces vers, le poète imagine les sentiments du cardinal et donne voix à son tourment :

Perché ciascun ci dira traditore  
e perderem la fama in ogni via  
a ingannar nostro duca e signore

---

<sup>370</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 535, 66, 1-8. Et la chanson poursuit avec le retrait des Helvètes : « per forza indietro s'heben aritirare / i dico Sguizari non potean soffrire / ch'el gridar Marco li faccia morire ». *Ibid.*, 69, 6-8.

<sup>371</sup> *Il fatto d'arme del Duca di Milano contra del Re de Franza...*, p. 539-542. Il s'agit de 36 stances contre 80 chez Barbieri. La chanson s'achève à l'entrée du roi à Milan ; Barbieri, en revanche, poursuit le récit en relatant la rencontre avec le duc Sforza et le « carezze » accordées à D'Alviano, p. 536, 79-80.

<sup>372</sup> « Il re bramando la vittoria allhora/ insieme col sire Bartholomeo / sconfisse l'inimici a caso reo ». *Ibid.*, 32,6-8.

<sup>373</sup> *Il fatto d'arme del Duca di Milano...*, p. 542, 28.

<sup>374</sup> Voir pour exemples, C. Ivaldi, « Cinque cantari su Ludovico il Moro : scrittura e trasmissione di un sottogenere cavalleresco », in *Tipografie e romanzi in Val Padana fra Quattro e Cinquecento*, Panini, Ferrare, 1988, p. 175-190 ; A. D'Ancona, *La poesia popolare italiana*, Giusti, Livourne, 1906, p. 82-83 ; *Lamento di Francesco I*, in *GOR...*, II, p. 667.

Deuxièmement, l'armée suisse n'est pas seule dans l'affrontement. Par le biais d'interpolations au sein des octaves empruntées, l'auteur introduit d'autres acteurs, les Italiens – une des rares occurrences dans ces poèmes<sup>376</sup> –, qui se battirent dans un « fulgere de lanza »<sup>377</sup> contre les ennemis. De surcroît, ces « taliani » se montrèrent hardis et certaines stances de Barbieri sont altérées pour mettre en relief cet aspect : là où l'auteur de *Il fatto d'arme del Re di Francia...* nomme les grands seigneurs français ayant péri au combat (évoqués avec cinq condottieres suisses tombés également en bataille), le chantre anonyme (vraisemblablement) milanais, informe que les soldats italiens firent ravage dans les rangs des Français jusqu'à l'arrivée des Vénitiens<sup>378</sup>. Le poète précise que douze mille hommes « di Milano » attaquèrent les Vénitiens et, quand le décompte des victimes est fait, il distingue les quinze mille Suisses des huit mille Milanais qui perdirent leur vie, détail absent dans les vers de Barbieri<sup>379</sup>.

Ayant l'intention de présenter les Suisses comme les illégitimes oppresseurs du Duché, les autres chantres et poètes, dans un esprit nettement pro-français ou pro-vénitien, avaient passé sous silence la participation des Milanais. De même, les seules actions du duc Massimiliano rapportées dans ces poèmes, le représentaient en train d'envoyer des demandes de secours à Schiner avant l'affrontement ou agenouillé face au roi par la suite, pour implorer (et obtenir) sa clémence<sup>380</sup>. Publiée et exécutée à Milan, cette chanson récupérait les strophes pro-vénitiennes et donc pro-françaises ; par conséquent elle rendait hommage au nouveau seigneur du Duché. Mais, avec les modifications apportées, elle intégrait dans l'histoire de Marignan d'autres protagonistes. Ici les Français perdent, en quelque sorte, l'allure de libérateurs qu'ils prennent ailleurs<sup>381</sup> à cause de ces soldats « di Milano » qui essayèrent de s'y opposer.

<sup>375</sup> *Il fatto d'arme del Duca di Milano contra del Re de Franza...*, p. 540, 9, v. 1-4.

<sup>376</sup> Une autre occurrence se trouve dans *El triumpho del Re di Francia*. L'auteur met en garde les « signori incliti taliani » contre « il gran furore » des Français et des Vénitiens. Le Coq, uni au Lion, saura reconquérir son État. *El triumpho del Re di Francia...*, p. 526, 29-28.

<sup>377</sup> *Il fatto d'arme del Duca di Milano contra del Re de Franza...*, p. 541, 17, v. 7.

<sup>378</sup> Voir *Ibid.*, p. 534, 60 et *Il fatto d'arme del Duca di Milano...*, p. 541, 21, 6-8 : « non gonfia il mare per vento o tempesta / quanti ferno taliani in quel drapello / facendo di francesi gran flagello ».

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 542, 31, v. 7-8 et 35, v. 3.

<sup>380</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 531, 27 et p. 536, 79. Cette deuxième octave est reprise par P. Danza, *Guerre orrende d'Italia*, III, XIII, p. 933, 25, mais elle est absente, bien évidemment, dans *Il fatto d'arme del Duca di Milano*, dans lequel on choisit de taire l'acte de prosternation du duc Sforza.

<sup>381</sup> Dans la *barzelle* anonyme *De la perdita degli Spagnoli*, les ennemis sont évoqués sous le nom d'Espagnols et d'Allemands. Ils sont chassés avec leurs « bestial costumi » et avec leurs agissements incestueux par le roi qui vient « avec vexille triomphant ». L'image brossée des Français est celle de libérateurs. La victoire est représentée comme l'accomplissement d'une prophétie dans laquelle Venise est associée à la Vierge et François I<sup>er</sup> au fruit de son ventre, le Christ. Ce texte est exploité douze ans après pour narrer les événements liés au sac de Rome (1527).

En définitive, que la perspective soit vénitienne ou milanaise, nous observons, tout de même, que ces textes consacrent plus d'octaves à D'Alviano qu'au roi. Pareillement, comme nous l'avons déjà rapidement évoqué, outre ces deux chansons, plusieurs autres poèmes mettent en valeur le personnage de Bartolomeo de façon considérable. Dans *La rotta e debellatione de li impotenti elvezzi...* (et dans *Guerre orrende d'Italia*), par exemple, le condottiere est décrit – plus fort que cent Scipion – en train de venir en aide, avec ses hommes courageux comme des lions, aux Français désespérés<sup>382</sup>. Dans *La venuta del Cristianissimo Re...* c'est D'Alviano qui, comparé au dieu Mars, communique son audace au roi et abat les ennemis par centaines<sup>383</sup>. Degli Agostini ne manque pas de mettre en avant les qualités du valeureux et sage « guerrier perfetto » dans son *I successi bellici*<sup>384</sup>, mais n'oublions pas que ce sujet de la République avait déjà auparavant dédié tout un livre (le V) de son poème *L'Innamoramento di Orlando*, au fameux champion<sup>385</sup>. Or, au de-là de la réelle participation du condottiere et des siens à la bataille, sa célébration s'explique par la richesse de l'activité éditoriale et de distribution dans la Sérénissime, qui favorisait une large diffusion de textes d'exaltation des entreprises militaires vénitiennes.

En outre, nous remarquons que les vaillants chevaliers de François I<sup>er</sup> sont présents dans ces huitains tout autant que leur souverain. Cette considération peut être élargie à tous ces poèmes. Mises à part les épithètes élogieuses sur la nature du monarque, tirées en grande partie de la tradition littéraire chevaleresque, Marignan n'est pas le théâtre où éclate la gloire personnelle de François I<sup>er</sup>, mais plutôt le lieu de l'affrontement entre deux ou trois fières armées : un grand nombre d'hommes illustres flanquent le roi, de l'expérimenté Trivulce, valeureux comme Hector ou Roland<sup>386</sup>, à Charles de Bourbon bon chevalier<sup>387</sup> et hardi

---

Quelques couplets sont rajoutés pour définir la nouvelle situation et transformer les acclamations de joie en cris de protestations contre les pillards et profanateurs. *De la perdita degli Spagnoli...*, p. 553-554 et A. Neri, *Una barzioletta intorno agli avvenimenti del MDXXVII...*, p. 157-162. Le sonnet qui suit la *barzioletta* dans *GOR, Non tanti armati in Grecia meno Xerse*, s'adonne à des similitudes classicistes pour terminer, dans le dernier tercet, avec la comparaison du roi au dieu Mars et le dépeindre en train de dégainer l'épée ensanglantée afin de libérer l'Italie de toutes les guerres. *Non tanti armati in Grecia meno Xerse...*, p. 554.

<sup>382</sup> *La rotta e debellatione de li impotenti elvezzi...*, p. 553, 19, v. 5-8 et P. Danza, *Guerre orrende d'Italia...*, p. 932, 19, 5-8. Sur le désespoir des Français à l'aube du deuxième jour : « E qui radoppio lo assalto horrendo / Perche francesi eran molto affannati / E lor destrier governar non possendo / Per esser stanchi afflitti e mal menati / Pur da franchi campioni non temendo / nella battaglia entror da disperati ». *Ibid.*, p. 933, 11, 1-6.

<sup>383</sup> « Quello che a Marte proprio assimiglia / conforta il re con gran ardimento / [...] / poi si cazava in la gente vermiglia / in terra li facader a cento a cento ». *La venuta del Cristianissimo Re...*, p. 548, 30, v. 1-2 et 5-6. D'Alviano est comparé au dieu Mars également dans T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 535, 69, v. 1.

<sup>384</sup> N. Degli Agostini, *I successi bellici...*, III, p. 780, XIX, 28, v.3.

<sup>385</sup> Voir A. Piscini, *DEGLI AGOSTINI, Niccolò*, DBI, v. 36, 1998.

<sup>386</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 535, 63, 7-8 ; *La rotta e debellatione de li impotenti elvezzi...*, p. 552, 13, 7-8 ; P. Danza, *Guerre orrende d'Italia...*, p. 932, 13, 7-8.

<sup>387</sup> *La rotta e debellatione de li impotenti elvezzi...*, p. 552, 9, v. 4.

champion<sup>388</sup>, au « bon » Pietro Navarro<sup>389</sup> et à tant d'autres, sans revenir sur tout ce qui a été dit sur D'Alviano et ses « veneti valenti »<sup>390</sup>. Les ennemis, le cardinal de Sion et ses francs guerriers<sup>391</sup>, le plus souvent dénigrés et vitupérés, maintiennent pourtant leurs qualités martiales et Prospero Colonna est décrit comme un capitaine digne et courageux<sup>392</sup>.

Finalement, à bien regarder l'ensemble de cette production poétique, les poètes livrent des vérités historiques déformées, les embellissent ou exagèrent au gré de leur public et des exigences diplomatiques, mais, dans tous les cas, nous ne nous trouvons pas en présence d'une exaltation systématique et ordonnée du « roi chevalier ». Du point de vue italien, la portée de cet événement si retentissant pour l'historiographie française, se trouve quelque part émoussée à la lumière de ces considérations. Certes, la bataille est exploitée dans l'œuvre de célébration du roi à des moments bien précis, mais sa représentation ne s'y rattache pas de la même manière en Italie qu'en France. Les semaines qui suivirent l'affrontement furent animées par des pourparlers intenses. François I<sup>er</sup> fit son entrée dans la ville de Milan et s'imposa comme nouvel arbitre dans le contexte politique de la péninsule. Les seigneurs des différents États italiens se hâtèrent de féliciter le vainqueur. Le pape accepta de le rencontrer. Au congrès de Bologne, moins de trois mois après, se façonnait la nouvelle image « italienne » du roi ; une sorte d'unanimité caractérisait les portraits que les ambassadeurs et les écrivains brossaient du souverain : il s'agissait du nouveau Charlemagne, porteur de paix, défenseur de la Chrétienté et futur libérateur de la menace turque.

---

<sup>388</sup> *La venuta del Cristianissimo Re...*, p. 548, 24, v. 5.

<sup>389</sup> *La rotta e debellazione de li impotenti elvezzi...*, p. 552, 12, v. 1.

<sup>390</sup> *La venuta del Cristianissimo Re...*, p. 548, 28, v. 6.

<sup>391</sup> T. Barbieri, *Il fatto d'arme del Re di Francia...*, p. 531, 23 et *passim*.

<sup>392</sup> *Ibid.*, p. 530, 12, v. 1.

# Troisième chapitre

## Une rencontre au sommet : les entrevues de Bologne

*Hoggi, fremendo tucto el mondo d'arme, sendo sollevati tucti e principi et populi, è subitamente, fuora della opinione d'ognuno, nata la luce salutare, è venuto un re di Francia pacificamente, tranquillamente a fare reverenzia, a adorare el suo sancto pontefice*<sup>393</sup>.

### 1. Les rencontres entre souverains : une folie ou un acte nécessaire ?

Au sein de la réflexion sur les pratiques diplomatiques, on peut observer qu'à partir de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, on considère les « abouchements » entre princes comme une sorte de vestige médiéval, plus festif et cérémonial que politiquement utile et, qui plus est, de moindre importance en comparaison des couronnements, des entrées en ville des rois et des reines ou du pape ou encore des mariages princiers<sup>394</sup>. Toutefois, quelques décennies plus tard, ces entrevues semblent retrouver de l'intérêt et s'investir d'une force nouvelle<sup>395</sup>.

---

<sup>393</sup> Le discours de Francesco Guicciardini, écrit à l'occasion de l'entrevue de Bologne, a été publié par P. Moreno, « Varietà, Il discorso di Francesco Guicciardini a Leone X e Francesco I, in vista dell'incontro di Bologna (11 dicembre 1515). Edizione e commento », in *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, CXXVIII (624), p. 509-522 (citation p. 518). La chercheuse précise n'avoir respecté ni la répartition des paragraphes ni la ponctuation présentes dans le manuscrit, afin de rendre la lecture plus aisée. Pour citer le discours, nous suivons les critères de son édition.

<sup>394</sup> Sur l'histoire diplomatique, voir *Sulla diplomazia in età moderna. Politica, economia, religione*, R. Sabbatini et P. Volpini (éds.), FrancoAngeli, Milan, 2011 ; concernant les nouvelles structures de la vie internationale au XVI<sup>e</sup> siècle, voir A. Tallon, *L'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle. États et relations internationales*, Paris, PUF, 2010 ; plus particulièrement, sur les rencontres princières, voir p. 136-144.

<sup>395</sup> Noemi Rubello, dans son travail sur les rencontres princières, évoque le caractère personnel que les relations internationales acquièrent dans l'Europe de cette époque. En outre, pour la chercheuse, les pontifes profitent de ces événements, les considérant comme une bonne occasion pour réévaluer leur rôle d'arbitres sur l'échiquier européen, rôle qui s'était affaibli à cause de l'implication de la papauté dans les guerres d'Italie. N. Rubello,



Si, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Philippe de Commines, dans ses *Mémoires*<sup>396</sup>, mettait en garde les souverains contre la folie que pouvait représenter une rencontre entre princes – considérée comme un grave danger pour la personne et un acte risqué pour l’issue d’une quelconque tractation diplomatique – des années plus tard, Claude de Seyssel, dans *Monarchie de France*<sup>397</sup>, et Guillaume Budé, dans *Le livre de l’institution du prince*<sup>398</sup>, affirment, au contraire, l’importance de la présence physique du roi lors des négociations les plus délicates. En effet, selon les deux humanistes précepteurs de princes, la majesté royale ne peut pas être confiée à la parole écrite ou à une personne autre que le souverain lui-même.

François I<sup>er</sup> participe activement à ce renouveau. Le roi semble, en effet, apprécier cette pratique, un moyen diplomatique dont il ne se prive pas. Tout au long de son règne, il rencontre trois papes différents, le roi d’Angleterre et l’empereur à plusieurs reprises. Les entrevues avec Léon X à Bologne en décembre 1515 constituent le sujet de ces pages. La rencontre avec Clément VII à Marseille, en octobre 1533, est arrangée pour confirmer l’entente franco-papale à travers les épousailles entre le fils du monarque, le duc d’Orléans, et la nièce du pape, Catherine de Médicis. Cette entrevue, à l’occasion des noces, doit confirmer le rapprochement entre la famille médicéenne et le Lys et apporter à François I<sup>er</sup> le soutien pontifical dans ses projets – jamais abandonnés – de recouvrement des territoires de Milan et de Gênes. Le colloque avec Paul III a lieu à Nice, en 1538. Le pape Farnèse s’affiche ici comme l’arbitre pacificateur entre les deux grands rivaux et comme le promoteur de la croisade tant attendue contre le Turc. Il soumet aux souverains un projet de paix qui prévoit initialement la cession du Duché de Milan au Valois, puis une nouvelle alliance matrimoniale<sup>399</sup> ; finalement, le pontife n’obtient pas la paix qu’il souhaitait, mais seulement l’accord pour une trêve de dix ans. Toutefois, selon ses dires, ce résultat le réjouit plus que sa propre élection au trône pontifical<sup>400</sup>.

---

« La présence des princes » : gli incontri tra sovrani come momenti d’eccezione nei rapporti diplomatici tra gli Stati (XVI secolo) », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati...*, p. 144.

<sup>396</sup> P. de Commines, *Mémoires*, J. Blanchard (éd.), vol. 2, Droz, Genève, 2007, p. 126-127.

<sup>397</sup> C. de Seyssel, *Monarchie de France*, J. Poujol (éd.), Librairie d’Argences, Paris, 1961, p. 168.

<sup>398</sup> G. Budé, *Le livre de l’institution du prince, au roi de France tres chrestien Francoys premier de ce nom*, Chez Jehan Foucher, Paris, 1548, p. 59.

<sup>399</sup> Monseigneur Ardinghello déclare que le pontife considère la cession du Duché de Milan à François I<sup>er</sup> comme le « vero e diritto modo » de parvenir à la paix. De surcroît, le nonce raconte que le pape, afin de rendre le Milanais au Valois, s’il le pouvait, joindrait aux pourparlers l’usage de la force, car « quello stato [di Milano] per il ben di tutta l’Italia, e in particular modo per quello della sede apostolica, starebbe meglio in mano di vostra maestà che dell’imperatore ». *Négociations de la paix et de la ligue entre l’empereur Charles V et François I<sup>er</sup>, roi de France. Conditions proposées par M. Ardinghello, nonce du pape Paul III auprès dudit roi, et par d’autres*, in *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI<sup>e</sup> siècle*, M. N. Tommaseo (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1838, p. 114-116.

<sup>400</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 398-399.

La rencontre avec Henri VIII au fameux *Camp du Drap d'or*, qui eut lieu entre Guînes et Ardres en juin 1520, célèbre l'amélioration des rapports entre les deux Royaumes, de France et d'Angleterre. Cependant, il y a là un épisode qui, dans la mémoire collective, reste plus lié au souvenir du faste déployé, avec ses velours, ses brocarts d'or fleurdelisés, ses joutes et ses tournois, qu'à une quelconque portée politique<sup>401</sup>. Ensuite, les souverains se réunissent à Boulogne-sur-Mer en octobre 1532. Cette fois, l'entrevue a des allures moins festives ; elle est strictement liée aux tensions entre le roi d'Angleterre et le pape, à cause de la question du divorce avec Catherine d'Aragon et de la menace schismatique. Le roi non seulement s'entretient avec le monarque anglais, mais, sans pour autant le suivre dans sa révolte, consent à plaider sa cause auprès du pontife. À ce propos, il est intéressant de remarquer que François I<sup>er</sup> – gardant en mémoire les préceptes reçus – déclare à son ambassadeur en Angleterre que « le seul moyen » pour empêcher la rupture définitive entre Henri VIII et Clément VII serait une rencontre entre eux, car, selon le souverain, la présence des princes et leur parole ont plus de force que les discours écrits ou les messages portés par leurs agents<sup>402</sup>.

Pour ce qui est de Charles Quint, le souverain français le rencontre lors de sa captivité madrilène, après avoir « désiré en vain » cette entrevue<sup>403</sup>, tellement il est convaincu qu'un face-à-face avec son geôlier suffirait à résoudre, à apaiser tout conflit ! Nous pouvons considérer que, pour sa part, l'empereur doit, lui aussi, donner à ces rencontres une forte valeur symbolique puisque, pendant de longs mois, il oppose un refus (accompagné tout de même d'innombrables prétextes et de déclarations d'amitié fraternelle) aux insistantes requêtes de son prisonnier. Le Habsbourg doit estimer que, dans le cas d'une entrevue, il se verrait contraint d'user d'une clémence qu'il ne souhaite pas adopter. D'ailleurs, ce n'est qu'à cause de la détérioration de la condition physique de François I<sup>er</sup> – frappé de fièvre et de crises d'apoplexie – que Charles Quint décide de se rendre à son chevet, les 19 et 20 septembre 1525. Son grand chancelier, par ailleurs, proteste farouchement contre l'idée que l'empereur rende visite au roi souffrant. D'après Guicciardini, Gattinara affirme que

---

<sup>401</sup> Concernant ce somptueux épisode de célébration princière, voir *1520, le Camp du Drap d'or : la rencontre d'Henri VIII et de François I<sup>er</sup>*, C. Giry-Deloison, S-A. Leterrier (éds.), Somogy éditions d'Art, Paris, 2012 et J. G. Russel, *The Field of Cloth of Gold : Men and Manners in 1520*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1969.

<sup>402</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> à Jean de Dinteville, Narbonne, 12 août 1533, in P. A. Hamy, *Entrevue de François premier avec Henry VIII, à Boulogne-sur-Mer, en 1532*, intervention de la France dans l'affaire du divorce, L. Gougy, Paris, 1898, p. CCCXLIX-CCCL.

<sup>403</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 355. Cette idée est partagée également par Francesco Vettori. Dans son récit, le désir du souverain de rencontrer l'empereur se manifeste déjà lors de sa détention dans la prison de Pizzighettone : « Il Re avrebbe voluto condursi in Ispagna, stimando avere migliori patti da Carlo e trovare più pietà in lui che nelli suoi ». F. Vettori, *Sommario...*, p. 217.

l'honneur même de son seigneur est en jeu. Visiter François I<sup>er</sup> sans être disposé à lui rendre sa liberté, « sans la moindre condition », ce serait un acte indigne d'un roi et plutôt celui :

d'un mercenaire et ne montrerait rien d'autre que son désir de le voir guérir non pas par charité envers lui, mais uniquement par intérêt, pour que sa mort ne lui fit perdre l'occasion de percevoir les gains espérés de sa victoire<sup>404</sup>.

Il n'est pas sans intérêt de souligner que le Florentin partage l'avis du chancelier, un avis « qui méritait d'être adopté », écrit-il *a posteriori*<sup>405</sup>. François I<sup>er</sup>, grâce au réconfort procuré par cette rencontre, ou grâce à la messe que sa sœur venue le visiter avait fait célébrer dans sa chambre ou encore grâce à son jeune âge (ou tout cela à la fois, selon l'opinion commune), récupère miraculeusement sa santé.

Les deux rivaux se rencontrent à nouveau à Aigues-Mortes, en juillet 1538, à la suite de la trêve signée grâce aux efforts prodigués par Paul III. Comme l'on sait, les deux souverains refusent de se voir lors du congrès de Nice. François I<sup>er</sup> installe ses quartiers à Villeneuve-Loubet et Charles Quint à Villefranche-sur-Mer. Ce n'est qu'après le départ du pontife que Montmorency réussit à convaincre l'empereur de rencontrer le souverain français. Une entrevue décidée de manière impromptue, simple et pleine de joie selon les témoignages français, marquée par des conversations secrètes et un échange de dons somptueux : le roi français offre un diamant en cadeau de bienvenue à l'empereur ; puis, en retour de celui de la Toison d'or que Charles Quint lui met au cou pour le remercier, François I<sup>er</sup> lui offre également son collier de l'ordre de Saint-Michel. À cette occasion, les sujets abordés sont celui de la croisade contre les infidèles et celui d'un projet matrimonial entre les enfants des deux maisons ; on célèbre « l'amitié perpétuelle » qui s'instaure et, d'après Montmorency, cette entrevue est un véritable triomphe<sup>406</sup>. Le souverain français paraît oublier pour quelques temps ses relations avec Soliman. La même année, à l'automne, il reçoit la visite de la sœur de l'empereur, Marie de Hongrie, gouverneure des Pays Bas.

Une nouvelle rencontre avec Charles Quint a lieu en France en décembre 1539, lors du voyage de celui-ci à travers le Royaume : en effet, l'empereur, appelé à l'aide par sa sœur, doit se rendre en Flandre, où l'on conteste son autorité et où l'on refuse de payer un impôt extraordinaire pour financer la guerre en Picardie. La visite, qui semble alarmer Henri VIII,

---

<sup>404</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 355. À propos de ce discours, prêté par Guicciardini au chancelier impérial, voir M. Rivero Rodríguez, « La politica anti francesa del Gran Canciller Gattinara : Dos monarquías incompatibles », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 379-396.

<sup>405</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 355.

<sup>406</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 624-626 ; R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 399.

soupçonneux concernant ses véritables raisons<sup>407</sup>, est ponctuée de parties de chasse, d'hommages, de longs banquets et d'entrées solennelles dans les villes de France, de Bayonne à Paris, en passant par Amboise, Blois, Orléans et Fontainebleau. Bien que souffrant, le roi ne lésine pas sur les efforts pour impressionner l'hôte impérial. Pour finir, comme l'a souligné Denis Bjaï, on remarque que la traversée du Royaume par Charles Quint inspire grandement les poètes français. Hugues Salel, Clément Marot, Mellin de Saint-Gelais, Jean Bouchet, René Macé et tant d'autres offrent à l'empereur – plus que probablement sur commande officielle du souverain – des vers, en français ou en latin, de longs poèmes en décasyllabes, des églogues, des pièces de théâtre<sup>408</sup>.

## **2. Au-delà de la Pragmatique, les enjeux politiques pour les États de la péninsule**

Venons-en maintenant à la rencontre bolonaise. Celle-ci reste, dans la mémoire collective, liée au Concordat qui en découla. À la suite des négociations menées notamment par Briçonnet, pour le roi, et par Canossa, pour le pape, avec l'encouragement de Marguerite de Navarre, il fut décidé de l'abrogation de la Pragmatique Sanction<sup>409</sup>. Cette ordonnance, promulguée lors de l'assemblée du clergé français à Bourges en 1438, soumettait à l'approbation du souverain la nomination aux bénéfices, libérait le Royaume du paiement des annates au Saint-Siège et en finissait avec la vente des dignités ecclésiastiques du vivant de leur titulaire. Or, bien que le décret eût été tout de même modifié, aboli et rétabli à plusieurs reprises au cours du siècle précédent, il était considéré comme l'emblème de la liberté de l'Église gallicane. Les réactions des chapitres cathédraux et claustraux, du Parlement et de l'Université de Paris – qui voyaient l'ingérence royale dans les questions d'ordre ecclésiastique comme une menace à leur autonomie<sup>410</sup> – furent violentes et François I<sup>er</sup> dut

---

<sup>407</sup> *Ibid.*, p. 404.

<sup>408</sup> À côté des vers de célébration, comme *Bien venue de l'Empereur en France*, *Le vol de l'Aigle en France* ou *Voyage de Charles-Quint par la France*, nous retrouvons également *La complainte de Mars sur la venue de l'Empereur en France*, écrite par Claude Chappuys, dans laquelle le dieu de la guerre se montre outragé par cette nouvelle paix. À propos de la production littéraire liée à cet événement, voir D. Bjaï, « De adventu Caesaris in Galliam. Échos littéraires à la traversée de la France par Charles Quint », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps (1515-1547)*, F. Rouget (éd.), Classiques Garnier, Paris, 2017, p. 61-76.

<sup>409</sup> Sur ce sujet, voir J. Thomas, *Le Concordat de 1516, ses origines, son histoire au XVI<sup>e</sup> siècle*, II, Paris, 1910.

<sup>410</sup> Toutefois, il faut rappeler que le clergé du Royaume ne perdit pas toutes ses libertés : les chapitres d'églises ou les couvents qui avaient obtenu le privilège du Saint-Siège purent maintenir les élections des prieurs ou des abbés.

faire face à une résistance tenace. Les extraits des registres de Parlement entre 1516 et 1517, ainsi que le mémoire écrit par Duprat en réponse aux remontrances en témoignent. La ratification du Concordat eut lieu seulement en 1518, avec un enregistrement forcé<sup>411</sup>. Ici, au-delà de l'abolition de l'ordonnance et des contestations qui en résultèrent, ce qui nous intéresse ce sont les enjeux politiques pour la péninsule et cela d'autant plus si l'on considère que les témoins italiens n'accordèrent que très peu d'attention à la Pragmatique et à son abolition<sup>412</sup>.

Quelles furent les raisons politiques et les prétentions territoriales qui poussèrent les deux souverains à se rencontrer ? Quelles furent les modalités de l'entrevue ? Et, pour finir, quelle image du souverain en découle dans les milieux diplomatiques et lettrés au sein des États péninsulaires ? Nous tâcherons ici de répondre à ces questions.

Avuta questa vittoria, el re, nonostante che el papa avessi fatto lega colli inimici sua, dati danari grossamente a' svizzeri e mandato loro certi sua condottieri con qualche gente d'arme, e tenuto pratiche colli spagnuoli di unirsi tutti insieme colle gente della Chiesa e nostre, co' svizzeri, nondimeno fece demonstrazione di desiderare grandemente l'accordo con Sua Santità; quale finalmente si concluse con capituli e condizione grande per el papa e per li sua, e senza carico o spesa alcuna della città<sup>413</sup>.

Francesco Guicciardini rapporte à différents endroits que la proposition d'un « abouchement » venait du roi de France, mais il affirme également qu'elle était « désirée par l'un comme par l'autre »<sup>414</sup>. D'une part, le roi français avait plusieurs bonnes raisons pour vouloir un colloque avec Léon X. Il avait reçu une citation à comparaître au concile de Latran avec ses évêques, abbés et ecclésiastiques pour répondre aux accusations afférentes à la Pragmatique Sanction que le Saint-Siège adressait au clergé français ; il encourait une condamnation par contumace, mais il n'était pas concevable, à la cour de France, que ni lui ni un membre de l'Église gallicane s'y présentât pour se faire juger.

---

<sup>411</sup> Sur le sujet, voir R. J. Knecht, « The Concordat of 1516 : a Reassessment », in H. J. Cohn (éd.), *Government in reformation Europe, 1520-1560*, Macmillan, Londres, 1971, p. 91-112 ; F. Rapp, « La France. De la Pragmatique Sanction au concordat de Bologne : le roi et l'Église gallicane », in J.-M. Mayer, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (éds.), *Histoire du Christianisme. De la réforme à la Réformation (1450-1530)*, t. 7, Paris, 1994, p. 345-351 ; A. Tallon, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI<sup>e</sup> siècle : essai sur la vision gallicane du monde*, Paris, 2002.

<sup>412</sup> À ce propos, Noemi Rubello atteste un des rares témoignages, très bref par ailleurs, que l'on trouve chez Marin Sanudo : « il Papa ha confirmà al Re la pramaticha di Franza, ch'el Re dagi li benefici e il Papa però li confermi per aver l'annata ». M. Sanuto, *Diarii...*, col 396, cité par N. Rubello, *Il re, il papa, la città. Francesco I e Leone X a Bologna nel dicembre del 1515*, Ferrare, 2012, p. 181.

<sup>413</sup> F. Guicciardini, *Sulla discesa di Francesco*, p. 119.

<sup>414</sup> Id., *Historie...*, p. 63.

De plus, le monarque savait que l'annexion de Parme et Plaisance touchait directement aux intérêts du pontife et cela risquait de compromettre la nouvelle entente. En outre, François I<sup>er</sup> désirait défendre la cause de ces États de la péninsule qui lui avaient apporté leur soutien lors de l'équipée milanaise. Par ailleurs, Paul Jove rappelle que les Suisses, qui cherchaient à se venger, n'avaient pas encore déposé définitivement leurs armes et que Charles de Habsbourg et Maximilien I<sup>er</sup> les soutenaient et sollicitaient Henri VIII afin qu'il les rejoigne dans une ligue : alors, « per riparare ai pericoli che gli venivano addosso », le souverain français avait demandé au pontife de « voler venire a parlamento seco : disegnando in quello abboccamento di doverselo obligare con strettissimi legami »<sup>415</sup>. Mais, par-dessus tout, le monarque français ambitionnait d'obtenir l'assentiment du pape à propos de ses projets de conquête sur le Royaume de Naples (le pontife étant suzerain du Royaume, son accord lui était indispensable pour qu'une occupation fût considérée comme légitime). D'autre part, selon Guicciardini, le pape ne pouvait que souhaiter la concrétisation de cette rencontre afin de s'assurer l'amitié d'un prince devenu si puissant<sup>416</sup>.

D'après Noemi Rubello, il s'agit, de la part de François I<sup>er</sup>, d'une tentative « di forzatura del processo diplomatico in corso »<sup>417</sup>, car toutes les questions politiques et territoriales avec le pontife n'avaient pas été réglées par le traité de Viterbe du mois d'octobre et le roi était profondément convaincu de la valeur de sa présence physique en toute situation. À Marignan, notamment, avant que l'affrontement n'ait lieu, il demande à d'Alviano de ne pas intervenir, surtout, avant son arrivée en Lombardie et nombreux sont ceux qui considèrent que le fait même de montrer sa personne – aux siens comme aux ennemis – avait représenté un élément déterminant dans la victoire. Pourtant, les fins diplomates qui avaient mené les pourparlers jusqu'à ce moment auraient probablement pu les poursuivre et parvenir aux accords tant souhaités<sup>418</sup>, ou, du moins, aux mêmes résultats que le monarque réussira à obtenir. Néanmoins, selon la chercheuse, le souverain devait supposer que son charisme était également un outil fondamental sur le terrain des négociations.

De surcroît, il est possible que, pour le roi, il se soit agi aussi de susciter une occasion pour confirmer publiquement et solennellement une entente à laquelle il considérait qu'on était quasiment parvenu : donner de la visibilité à cette amitié voulait dire la conforter. C'est par ailleurs ce que François I<sup>er</sup> lui-même affirme dans une missive adressée à Laurent de Médicis en octobre. Dans la lettre, le souverain prévient Laurent que l'amiral Bonnivet s'en

---

<sup>415</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, 1560, p. 438.

<sup>416</sup> F. Guicciardini, *Storia d'Italia...*, p. 63.

<sup>417</sup> N. Rubello, « “La présence des princes”... », p. 148.

<sup>418</sup> « [...] le roi était fort désireux de parvenir à un accord », F. Guicciardini, *Storia d'Italia...*, p. 62.

va visiter le pape afin de lui déclarer la bonne volonté et l'affection du souverain, ainsi que son désir de « non-seulement entretenir ce qui est entre nous fait et traicté, mais [de] l'augmenter et accroistre »<sup>419</sup>. Et c'est également ce que nous confirme Paul Jove, quand il affirme que

Francesco, mosso ancora dalla religione, si riputava che fosse ancora gloria sua, il visistare il papa, e 'l sacro collegio de' Cardinali, e 'l dimostrare in un medesimo tempo a' popoli molto lontani se stesso in persona, il qual'era stato sì valente in battaglia ; et tanti Baroni, et Capitani per isplendore della grandezza di Francia<sup>420</sup>.

L'année 1515 s'ouvre avec le sacre d'un prince jeune et gaillard, le premier à porter le nom de son peuple, celui qui, à peine quelques mois après, parvient à récupérer Gênes et Milan pour le Royaume, et va s'achever par sa rencontre avec le souverain pontife, chose qui ne peut qu'ajouter de l'éclat à ses exploits. En effet, les représentations esquissées par les chroniqueurs et observateurs français de l'époque nous brossent le portrait d'un moment de faste, joie et richesse. Nous en reparlerons.

Et pourtant, une certaine appréhension au sein de l'entourage du souverain dut tout de même tempérer l'enthousiasme royal. Marin Sanudo rapporte que le secrétaire du roi, Florimond Robertet aurait montré de la méfiance à l'égard des représentants de l'Église et que même Alphonse d'Este – qui en 1512 avait risqué de goûter aux prisons de Château Saint-Ange – aurait mis en garde le roi<sup>421</sup>. Dans le *Journal d'un bourgeois de Paris...*, on évoque la « peur de trahison » qui amena François I<sup>er</sup> à se rendre à Bologne « avec toute sa noblesse [...] et tous les gens de sa cour »<sup>422</sup>. En effet, si l'on en croit Fileno dalla Tuata, auteur d'une *Istoria di Bologna*, la suite du roi dans la ville était de 6 000 hommes si l'on compte seulement seigneurs et barons ; pour le chroniqueur Vizzani une quarantaine de membres de la noblesse et 800 gentilshommes français et italiens, 1 000 hommes armés et 2 000 fantassins accompagnaient le roi ; Jove, dans ses *Historie*, parle de 6 000 chevaux, Robert de la Mark de 200 gens d'armes et 6 000 lansquenets qui le suivaient « pour sa garde » ; pour Alessandro Gabbioneta, archidiacre de la cathédrale de Mantoue, la suite du roi se montait à plus de 16 000 personnes<sup>423</sup>. Nous remarquons que, à l'opposé, Paride Grassi, maître de cérémonie à

---

<sup>419</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> à Laurent de Médicis, Milan, 18 octobre 1515, ASFi, Médiceo avanti Principato, filza cx, cité par *Négociations...*, II, p. 743, note.

<sup>420</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 438.

<sup>421</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XXI, col. 274.

<sup>422</sup> *Journal d'un bourgeois...*, p. 31.

<sup>423</sup> Cet inventaire des informations concernant l'escorte du monarque est proposé par N. Rubello, *Il re, il papa, la città...*, p. 111-112.

la cour papale et diariste du pontife, signale que, finalement, les deux souverains s'accordèrent pour que le roi vînt *cumsola sua custodia*<sup>424</sup>.

À alerter le roi contre les pièges qui se nichaient derrière les actions du pape – considéré comme fourbe et sans scrupules – pensèrent également Venise et le Conseil des Dix, poussés par la peur de perdre la primauté dans les rapports d'amitié du roi au sein de la péninsule<sup>425</sup>. Qui plus est, la Seigneurie devait craindre qu'une entente trop parfaite ne s'établisse entre le souverain et le pontife. La rumeur circulait que, lors de l'entrevue, le pontife allait aplanir les obstacles qui se dressaient entre le roi et l'empereur<sup>426</sup>, ce qui aurait pu amener le souverain à délaissier les intérêts de la Sérénissime, voire à soutenir Léon X, qui lui demandait de renoncer aux prétentions sur Vérone<sup>427</sup>.

Toujours en Italie, l'enthousiasme affiché par les princes et les diplomates lors des entrevues avait été, en réalité, précédé d'un sentiment de mécontentement et d'appréhension généralisés, dont les raisons étaient disparates. Clément VII dit vrai quand, en juin 1527, dans ses instructions au cardinal Farnèse, il affirme que Léon X avait été contraint d'accepter ce colloque par la tournure des événements. Certes, le pontife, en ce moment bouleversant et tragique qu'est le sac de Rome, se trouve prisonnier au Château Saint-Ange et met en place une véritable opération de séduction à l'égard de Charles Quint, afin qu'il intervienne et le délivre. Pour cela, il proclame une fidélité à la cause impériale qui se veut indéfectible depuis les années de cardinalat, quand il s'appelait encore Jules ; pour cela, il tient à ce que l'empereur sache qu'à l'époque de Bologne : « il cardinale de' Medici hebbe quella cura di conservare il papa Spagnuolo »<sup>428</sup>. Quoi qu'il en ait été véritablement du sentiment de Jules de Médicis en 1515, il n'en reste pas moins qu'en cet automne 1515 ni Léon X, ni son entourage, ni nombre d'autres représentants de la politique péninsulaire n'affectionnaient ce projet de rencontre. Le pontife avait-il en mémoire les propos de Jules II quand il refusa de rencontrer Louis XII ?

---

<sup>424</sup> P. Grassi, *Il diario di Leone X*, P. Delicati, M. Armellini (éd.), Rome, 1884, p. 25, fol. 122r.

<sup>425</sup> ASVe, Consiglio dei Dieci, Parti miste, b. 336, f. 162, 29 novembre 1515.

<sup>426</sup> R. Tamalio, *Federico Gonzaga alla corte di Francesco I di Francia nel carteggio privato con Mantova (1515-1517)*, Honoré Champion, Paris, 1994, p. 147-148.

<sup>427</sup> ASMn, AG, Carteggio estero, roma, 863, Francesco Chiericati à Isabella d'Este, Rome, 27 octobre 1515.

<sup>428</sup> « [...] essendo riusciti li disegni diversamente da quello che s'era imaginato, et constretto papa Leone a fare quelli accordi che poté con el christianissimo, il cardinale de' Medici hebbe quella cura di conservare il papa Spagnuolo che ogn'uno di quelli che all'hora vi si trovarono posson render testimonio, et usò tutta l'auttorità haveva col papa suo fratello, che la volontà et estremo desiderio che el christianissimo haveva di seguir la vittoria et passar con tanto esercito et favore nel regno [Naples], fussi raffrenato hor con una scusa et hor con un'altra ». Istruzione du Clemente VII al cardinal Farnese à la suite du sac de Rome, cité par M. Simonetta, « Oscillazioni di Leone X dopo la morte di Luigi XII : il copialettere di Bibbiena », in *Leone X. Finanza, mecenatismo, cultura*, Atti del convegno internazionale Roma, 2-4 novembre 2015, Cantatore, Casetti Brach, Esposito, Frova, Gallavotti Cavallero, Piacentini, Piperno, Ranieri (éds.), Roma nel Rinascimento / Roma La Sapienza, 2016, p. 116.



En effet, son prédécesseur considérait comme très dangereux le fait qu'un pape rencontrât un prince si puissant, car il savait que, à l'issue de la rencontre, il aurait dû céder à ses prétentions ou encourir controverses et querelles<sup>429</sup>. L'ambassadeur florentin auprès de François I<sup>er</sup> continuait, à la mi-octobre, à écrire à Laurent de Médicis pour lui faire part du fait que le roi était fort content des accords obtenus et qu'il n'avait d'autre souhait maintenant que celui de rendre hommage au souverain pontife et de lui baiser le pied en signe d'obéissance. Toutefois, de Rome, poursuit Pandolfini, la rumeur que le pontife n'était pas disposé à une rencontre avait atteint Milan et cela avait profondément offusqué le roi, car il s'agissait pour lui d'un acte qui allait sceller la nouvelle entente établie. L'ambassadeur souhaitait prévenir le Médicis que, le soir même, un agent, Vettori, envoyé par François I<sup>er</sup>, allait partir de Milan pour venir le trouver avec des lettres « *credenziali* » de sa Majesté afin de lui demander de plaider cette cause auprès de Julien à Florence d'abord, puis auprès de son frère le pontife, à Rome. Pandolfini insistait sur le fait que le roi, pour faire en sorte que l'entretien eût lieu, se déclarait prêt à suivre toutes les dispositions données par « *Sua Santità* »<sup>430</sup>. De plus, soit dit en passant, Pandolfini n'est pas le seul diplomate qui témoigne de la bonne volonté du souverain français, prêt à adhérer « *in tutto* » aux souhaits du pontife, afin d'obtenir une rencontre<sup>431</sup>.

C'est peut-être à ce propos, par ailleurs, que nous pouvons rejoindre Noemi Rubello quand elle définit François I<sup>er</sup> comme une « *figura particolarmente attiva di sovrano negoziatore* »<sup>432</sup>. En effet, nous remarquons que ce souverain non seulement multiplie les rencontres princières, mais montre également une véritable ténacité dans sa façon d'insister pour parvenir à des accords. Il tente d'écarter les conflits, de conclure ou de confirmer des alliances et, pour ce faire, il est prêt à faire preuve de très grande magnanimité. Avec les Suisses, jusqu'à la fin il est prêt à concéder « *grandi cose* » pour esquiver l'affrontement. Avec le pape, bien qu'il se méfie de lui (ou justement à cause de cela), il persévère à demander cette rencontre et à se déclarer disposé à tout pour qu'il la lui concède. Aussi, quelques années plus tard, quand la conférence de Calais de 1521, pour trouver une entente

---

<sup>429</sup> « *Mai se aboccha un papa con un Re di tanta potentia che non li sia forza conceder cose exorb[itanti] o venire in controversia et questione* », Lettre de Beltrando Costabili à Alphonse d'Este, 16 juin 1507, citée par Christine Shaw, « *The Papal Court as a Center of Diplomacy from de Peace of Lodi to the Council of Trent* », in *La papauté à la Renaissance*, Actes du XLVI<sup>e</sup> Colloque international d'études humanistes (Tours, 30 juin – 4 juillet 2003), F. Alazard et F. La Brasca (éds.), Paris, Honoré Champion, 2007, p. 635.

<sup>430</sup> Lettre de Pandolfini à Laurent de Médicis, Milan, 18-19 octobre 1515, *Négociations...*, p. 740-742.

<sup>431</sup> Voir, par exemple, les missives de Carlo Agnelli à Isabelle d'Este et à Francesco Gonzaga, Bologne, 26 octobre 1515, ASMn, AG, Carteggio estero, Roma, b. 863.

<sup>432</sup> N. Rubello, « *“La présence des princes”...* », p. 144.

entre Français et impériaux, devient « une mascarade » aux yeux de tous, le roi ne perd pas encore l'espoir de trouver un accord avec son rival<sup>433</sup>.

Pour le reste, pour ce qui concerne, par exemple, le traité de Noyon signé avec Charles Quint (à l'époque encore Charles d'Espagne), les pourparlers et les négociations avec l'Angleterre, ou les relations avec ses alliés et ses possibles ennemis en général, est-il, en cela, tellement différent des autres souverains de l'époque ? L'image qui est brossée par les chroniqueurs et les lettrés de l'époque ne s'accorde pas complètement à cette définition, elle nous dessine plutôt le portrait d'un roi chevalier toujours courageux mais peu clairvoyant dans ses choix, comme à Pavie notamment.

Mais revenons à ces jours-là. Au nombre de ceux qui opposèrent leurs remontrances à l'idée de cette rencontre, l'on compte les agents du Catholique et de l'empereur, ainsi que Ramón Cardona, le vice-roi de Naples. Le pape, ayant réalisé finalement que celle-ci s'avérait nécessaire, s'employa à rassurer les membres de l'ancienne ligue : le but de l'entrevue était celui d'atteindre la paix universelle entre tous les princes chrétiens et il n'y avait aucune machination ourdie contre ses amis de la Sainte Ligue<sup>434</sup>. Toutefois, pour sa part, le pontife lui-même ne se montrait nullement rassuré. Paride Grassi, dans le *Diario di Leone X*, relate qu'il était, au contraire, tourmenté par une profonde inquiétude : le souverain français annonçait initialement qu'il viendrait à Rome pour lui baiser le pied et qu'il viendrait avec toute son armée, afin, expliquait-il, de préserver sa sécurité<sup>435</sup>. Ainsi, quand il annonça qu'il était finalement disposé à sceller par une rencontre la nouvelle amitié, Léon X ne montra pas pour autant d'intérêt pour la date à laquelle cette entrevue devait avoir lieu<sup>436</sup>.

Cela étant dit, tous les diplomates et les représentants militaires ne se montrèrent pas hostiles aux entrevues. De leur nécessité témoigne, par exemple, une missive écrite par Vitello Vitelli à Laurent de Médicis, et datée du 19 octobre 1515. Selon le condottiere pontifical, le refus du pape engendrerait en François I<sup>er</sup> une suspicion telle qu'elle entacherait tous les succès diplomatiques obtenus jusqu'alors<sup>437</sup>. Guicciardini, pour sa part, considère

---

<sup>433</sup> À ce propos, voir R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 179.

<sup>434</sup> « Li oratori de Spagna et cesarei hano facto asai querelle cum N. S.or de questo concordio, tamen Sua S.tà ge ha risposto che 'l è facto tuto a bon fine et cum speranza de poner pace universale tra li principi christiani, et non contra la liga sua per la qual se ha riservato amico precipuo », Francesco Chiericati à Isabella d'Este, le 27 octobre 1515. ASMn, AG, Carteggio Estero, Rome, b. 863.

<sup>435</sup> « [Léon x] ... agnovit rumore circumferri de rege Galliae quod is, expugnato Mediolano, rebus compositis cum devicto duce, declarans se velle visitare limina apostolorum et osculari pedem Pontificis, cogitaret in urbem venire cum toto exercitu, simulans se alio modo securum esse non posse ». P. Grassi, *Il diario di Leone X...*, p. 25, fol. 122r.

<sup>436</sup> Roberto Acciajuoli aux Huit de Pratique, Corneto, 22 octobre 1515, in *Négociations...*, p. 743.

<sup>437</sup> « [...] non se aboccano cie nascerà tale diffidentia che [...] quanto è operato fino in ora sirà ogni cosa ruinato ». Vitello Vitelli à Laurent de Médicis, 19 octobre 1515, Bologne, ASFi, filza 123, doc. 544.

comme indispensable le fait que Léon X accepte les entrevues. Ses attermoiements, ses promesses non tenues et finalement son engagement dans la ligue pour la défense de l'État de Milan, tout ce qu'il avait entrepris contre François I<sup>er</sup> dans les derniers mois, l'obligent maintenant à s'investir dans le dialogue avec le nouveau roi de France. Dans le cas contraire, affirme Guicciardini, le risque de subir une attaque française existe bel et bien et l'espoir de s'en tirer est nul<sup>438</sup>. De surcroît, la crainte d'une descente française armée est exprimée par le Florentin dès le mois de septembre, juste après les faits de Marignan, dans une lettre adressée à son frère. Francesco explique à Luigi que la menace est réelle et que les secours des cantons, d'Angleterre ou d'Espagne, comme ceux d'Allemagne ne réussiraient pas à arriver à temps<sup>439</sup>.

Une fois que la décision de « s'aboucher » est prise, un problème majeur surgit tout de suite. Quel sera le lieu qui devra accueillir les deux puissants ? À ce propos, entrent en ligne de compte – pour le roi comme pour le pontife – toute une série de considérations, d'ordre économique, mais plus encore d'ordre politico-diplomatique et relatives à la sauvegarde de son image. L'idée que la rencontre se tienne dans la ville éternelle est balayée rapidement. Certains cardinaux considèrent le fait que Léon X soit obligé de voyager pour un face-à-face princier comme une chose indigne de l'autorité pontificale<sup>440</sup>. Néanmoins, la possibilité que le puissant monarque français, galvanisé par les récents succès, fasse son entrée à Rome et, qui plus est, avec ses milices, représente un danger qu'il faut écarter à tout prix. Et la menace ne concerne pas seulement le Saint-Siège, le pape craint également pour le destin du limitrophe Royaume de Naples. Rien ne peut assurer que le roi de France, se trouvant si proche et armé, ne décidera pas d'attaquer ces terres, tellement convoitées depuis toujours.

Les Huit de Pratique proposent d'accueillir les deux souverains à Florence ; Roberto Acciaiuoli, qui se trouve auprès du pape à l'époque, relate que le pontife n'écarte pas immédiatement ce choix (ou du moins c'est ce qu'il affirme) ; au contraire, il « ne satisfaria alla città volentieri » ; cependant, selon ce que Léon X lui aurait confié, cela ne dépendrait pas de sa volonté mais de celle du souverain, qui n'est pas disposé à s'éloigner de ses possessions au-delà de Bologne. Toutefois, l'ambassadeur florentin a l'impression que ce sont les membres de la cour romaine qui s'opposent au choix florentin : ceux-ci – ajoute-il – rechignent à l'idée de suivre le pape hors de la ville, pas vraiment pour des raisons politiques

---

<sup>438</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 38 et *passim*.

<sup>439</sup> « El rifarsi 'e svizeri [...] lo imperadore, [...] Inghilterra e Spagna sono cose in aria e almeno tarde in modo che potranno giovare e resuscitarci quando noi saremo morti ». Lettre de Francesco Guicciardini à son frère Luigi, septembre 1515, Florence, in F. Guicciardini, *Le Lettere*, P. Jodogne (éd.), Istituto Storico Italiano per l'Età Moderna e Contemporanea, Rome, 1987, v. II, n. 187, p. 105.

<sup>440</sup> Lettres de Roberto Acciaiuoli aux Huit de Pratique, Montefiascone, 17 octobre et Corneto, 22 octobre 1515, in *Négociations...*, p. 740 et 744.

ou de dignité pontificale, mais plutôt parce que cela s'avérerait coûteux et extrêmement fatigant pour eux<sup>441</sup>. Néanmoins, pour ce qui est de Florence, le point le plus important est, en vérité, que le souvenir du passage de Charles VIII en Toscane en 1494 hante la plupart des membres de la famille au pouvoir. Vingt ans auparavant, la descente du souverain ultramontain avait déterminé la chute des Médicis ; aujourd'hui il leur est impossible de ne pas craindre qu'un tel événement ne donne lieu à un quelconque soulèvement républicain anti-médicéen ou ne se transforme en une manœuvre armée française.

La correspondance diplomatique de l'époque montre que les échanges à propos du choix de la ville abondent, de part et d'autre. Le pape est souffrant et ne peut pas affronter de longues heures de voyage à cheval : une fistule et des problèmes de vue l'en empêchent. Le roi ne souhaite pas trop s'éloigner du Duché recouvré depuis peu ; Alfonsina Orsini semble être la seule qui s'obstine à demander que la rencontre ait lieu à Florence. Elle écrit à son fils pour insister sur le fait que l'entrevue princière permettrait d'accroître la renommée et le prestige de la ville, ainsi que celui de la famille des Médicis, non seulement au sein de la péninsule, mais dans toute l'Europe : « et non so che maggior riputazione e gloria voi vi possiate avere al mondo che vedere un re di Francia in casa tua baciare il piede a un tuo zio et dargli ubbidienza » l'apostrophe-t-elle<sup>442</sup>. Quelques jours plus tard, la mère de Laurent persiste et revient également sur les craintes relatives à un éventuel complot français pour renverser le gouvernement au pouvoir. Cet argument lui paraît insensé car – observe Alfonsina – si l'envie venait au souverain de prendre Florence parce qu'elle est riche de belles choses, l'envie devrait le prendre de s'attaquer également au reste de la péninsule, y compris aux États de l'Église, car, plus belle que Florence, il y a l'Italie tout entière :

tu di che li potrebbe venire voglia di questo Stato per essere la città bella etc, io ti dico che in Ytalia ci è dimolte altre cose belle come questa città, et che se gl'havessi a venire voglia di tutte le cose belle, che gli potrebbe venire voglia di tutta Ytalia, et fare uno piano d'ogni cosa, et cacciare el papa da Roma, perché tutta Italia insieme è più bella tutta che non è Firenze sola<sup>443</sup>.

---

<sup>441</sup> Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Huit de Pratique, Montefiascone, 17 octobre 1515, *Ibid.*, p. 740.

<sup>442</sup> Lettre d'Alfonsina Orsini à Laurent de Médicis, Florence, 20 octobre 1515, citée par F. Nitti, *Léone X e la sua politica...*, p. 72.

<sup>443</sup> Lettre d'Alfonsina Orsini à Laurent de Médicis, Florence, 25 octobre 1515, citée par I. Ciseri, *L'ingresso trionfale di Leone X in Firenze nel 1515*, Olschki, Biblioteca storica toscana, I, 26, Florence, 1990, p. 250.

En excluant donc Rome et Florence, Francesco Chiericati rapporte à Isabelle d'Este que l'on a songé à Bologne, puis qu'on a pensé à Pise<sup>444</sup>, peut-être à Modène. Enfin, la décision définitive est prise. Tout compte fait, le pape, « per non aprire la Toscana ai Francesi »<sup>445</sup> et pour éloigner toute suspicion de tromperie et de machination<sup>446</sup>, décide que les entrevues auront lieu dans la deuxième ville de l'État pontifical : Bologne la grasse s'apprête à accueillir le pape et le roi de France.

Dans la ville, considérée comme richissime, on lève tout de même un impôt extraordinaire et l'on ordonne à la population de participer à une collecte de victuailles ainsi que de mettre à la disposition des arrivants des logements et des écuries, selon les possibilités de chacun. On attend un nombre très important de visiteurs. Par ailleurs, les difficultés qui touchent à un hébergement convenable sont évoquées même par Canossa. Le nonce, non sans un certain goût de l'hyperbole et de la plaisanterie, s'inquiète, malgré son statut, de « ne pas faire partie de la liste » du pontife et, de par sa fonction de légat, de ne pas pouvoir demander d'être logé par les Français. Ainsi, il craint de finir par n'obtenir qu'un couchage dans une cour : « Io non serò in su la lista de Roma et in simil locho non poterei domandare logiamento ali francesi et Dio non voglia [...] che a me non bisogna meterlo [il letto] in nel cortile » confie-t-il à Piero Dovizi da Bibbiena<sup>447</sup>.

La ville se prépare donc, entre soucis de logement (qui vont jusqu'à créer des disputes entre les cardinaux et les représentants de la haute noblesse italienne pour déterminer qui sera le mieux installé et dans quel palais), de listes d'« ufficiali » qui se perdent et d'entrées solennelles à préparer<sup>448</sup>. Au-delà des problèmes pratiques, une question politique délicate, ouverte de longue date, se pose en ces jours-là : la famille francophile des Bentivoglio, chassée de la ville en 1506, place tous ses espoirs de retour au pouvoir dans cette rencontre. Louis XII avait déjà soutenu cette famille lors d'un bref retour en 1511. Les Bentivoglio savent bien que leur restauration pourrait être une monnaie d'échange dans les négociations entre le souverain français – auquel ils avaient manifesté leur allégeance – et le pontife, qui, depuis son ascension, s'était montré bienveillant avec eux. Celui-ci, par ailleurs, fait miroiter la promesse de leur rétablissement, et cela jusqu'à peu de temps avant l'entrevue. La rumeur

---

<sup>444</sup> « [...] Sua S.tà al presente si trova a Corneto [...] poi Sua S.tà drizarà el stindardo verso Florentia et de li a Pisa, dove ha da venir a colloquio cum Sua B.ne la M.tà Christianissima, et non si andrà a Bologna più ». Francesco Chiericati à Isabella d'Este, Rome, 27 octobre 1515, ASMn, AG, Carteggio Estero, Rome, b. 863.

<sup>445</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, p. 438.

<sup>446</sup> P. Grassi, *Il diario...*, p. 25, f. 122r.

<sup>447</sup> Lodovico di Canossa à Piero Dovizi da Bibbiena, Milan 2 décembre 1515, cité par L. Madelin, *De conventu bononiensi*, Thèse latine, Paris, 1900, p. 53.

<sup>448</sup> Jules de Médicis à Laurent de Médicis, Bologne 12 novembre 1515, in *Négociations...*, p. 746 et N. Rubello, *Il re, il papa, la città...*, p. 52-56 et *passim*.

qu'ils vont bientôt faire leur entrée à Bologne se répand et, le 9 décembre, Alessandro Gabbioneta écrit à Isabelle d'Este en lui annonçant la décision du pape. Puis, il semblerait que Léon X soit revenu sur celle-ci à cause d'un malencontreux épisode : les partisans des Bentivoglio en ville auraient manifesté leur enthousiasme avec trop de fougue, en hurlant « Sega », en référence aux armes de la famille, quand la décision du pontife n'avait pas encore été officialisée<sup>449</sup>.

Mais les enjeux politiques vont bien au-delà des disputes entre le sénat bolonais et la famille Bentivoglio. Tout au long des entrevues, les négociations d'ordre territorial battent leur plein : si la croisade est le sujet le plus abordé lors de toutes les sessions officielles, la désignation des aires d'influence au sein de la péninsule demeure le noyau autour duquel gravite toute discussion plus ou moins « privée ». Les deux souverains se rencontrent dans les appartements de l'un ou de l'autre, une foule de prélats et d'ambassadeurs les attendent dans les antichambres. Lors de ces colloques secrets, seuls, ils discutent longuement – « uno gran pezo » comme on le raconte au marquis Gonzaga<sup>450</sup> – et négocient à l'abri des regards et des oreilles qui les entourent lors des célébrations officielles<sup>451</sup>.

François I<sup>er</sup> possède à présent Gênes et Milan ; ses intentions de recouvrement du Royaume de Naples ne sont un secret pour personne. C'est là une chose qu'il désire « ardemment »<sup>452</sup>. Il en discute depuis son couronnement avec les nonces à la cour, car, comme il a été dit, il aspire à obtenir le précieux soutien pontifical. En novembre encore, le sujet a été abordé par François I<sup>er</sup> avec Laurent, qui, dans la discussion, se fait le porte-parole des pensées de son oncle. Léon X n'est pas favorable à l'entreprise, explique le Médicis, car tout ce qu'il souhaite, c'est de préserver la paix entre les chrétiens et, bien que « Francia » ait un discours juste, sa descente dans le Royaume de Naples n'apporterait que la guerre<sup>453</sup>. À Bologne, le pontife, n'ayant nulle intention de briser les liens avec le Catholique (ni de voir les territoires aux mains du roi de France s'accroître de façon exponentielle), continue de s'opposer à la campagne militaire qui chasserait les Espagnols d'Italie. Cependant, d'après

---

<sup>449</sup> *Ibid.*, p. 63-76. Voir les missives d'Alessandro Gabbioneta à Francesco Gonzaga, les 9 et 10 décembre 1515, AG, Carteggio estero, Rome, b. 863.

<sup>450</sup> Lettre non signée - peut-être de Stazio Gadio - à Francesco Gonzaga, Bologne, 12 décembre 1515, AG, Carteggio estero, Modena-Reggio, b. 1291.

<sup>451</sup> Bien entendu, par là nous n'entendons pas affirmer que les pourparlers n'ont lieu qu'entre le roi et le pape. Leurs agents se réunissent et négocient. Nous souhaitons simplement souligner ici le caractère secret de certains de ces colloques. Nous en avons un écho également dans la missive du cardinal Bibbiena au cardinal Jules de Médicis, Florence, 8 janvier 1516, ASFi, Mediceo avanti il Principato, filza 137, doc. 717, c. 725v : ici, il est question des assurances que le secrétaire du pontife a dû fournir aux membres de la ligue, inquiets à cause de la « grandissima et secretissima intelligentia et unione » qui s'est créée entre François I<sup>er</sup> et Léon X lors du congrès.

<sup>452</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 63.

<sup>453</sup> Jules de Médicis à Laurent de Médicis, Bologne, 12 novembre 1515, in *Négociations...*, p. 746.

Jove, Léon X considère que la demande de François I<sup>er</sup> est accompagnée « de quelques conditions assez plausibles ». D'ailleurs, continue Jove, « La réponse du Pape [est] politique et adroite »<sup>454</sup>, il ne refuse pas complètement au jeune Valois l'idée de lui octroyer un jour la couronne de Naples : il lui conseille simplement d'attendre la mort de Ferdinand<sup>455</sup>.

D'autre part, nous l'avons évoqué, le monarque souhaite également récompenser ces seigneurs qui se sont ralliés à sa cause lors de l'aventure milanaise. Ainsi, il est question du destin des villes de Vérone et Brescia, pour lesquelles le souverain demande l'éloignement des troupes pontificales et pour lesquelles les Vénitiens « fanno un gran parlare »<sup>456</sup>. Il est question de Modène et Reggio, qu'il souhaite voir rendues au duc d'Este<sup>457</sup>. On discute le cas de « forfaiture » de Francesco Maria Della Rovere, feudataire de l'Église et traître aux yeux du pape pour ne pas avoir rejoint ses troupes en temps et en heure lors de la récente expédition française<sup>458</sup>. Le souverain plaide en sa faveur. Nous en parlerons plus amplement dans ce chapitre, dans les pages consacrées à Castiglione et à son *Livre du Courtisan*.

Pour ce qui concerne les tractations menées par le pape, Léon X garantit à Francesco Gonzaga qu'il défendra sa cause auprès du monarque et qu'il ne l'abandonnera pas. Et c'est ce qu'il fait, Gabbioneta en témoigne à son seigneur et le rassure :

[...] intrai dal N. S. qual me disse che havea parlato al re de V. Ex.a et de la protectione che ha de lei et cose sue, et che 'l re era stato contentissimo che se faciano quelle due littere, una alla S.tà Sua et l'altra alla Ex.a V., in quella forma che la Ex.a V. ha più volte dimandato<sup>459</sup>.

---

<sup>454</sup> P. Jove, *La vie de Léon dixième pape*, Couterot (éd.), Paris, 1675. L. III, p. 277.

<sup>455</sup> C'est pour cela, d'ailleurs que la nouvelle de la mort du Catholique - survenue le 23 janvier de l'année suivante - est accueillie avec joie par le roi de France, qui la considère comme « una gran nuova, (se noi la sapremo usare) ». Lettre de Francesco Vettori à Laurent de Médicis, Avignon, 5 février 1516, *Négociations...*, p. 765.

<sup>456</sup> Alessandro Gabbioneta à Francesco Gonzaga, 12 décembre 1515, Bologne, AG, Carteggio estero, Rome, b. 863.

<sup>457</sup> Pour ce qui est des deux villes, Léon X est forcé d'accepter la requête du souverain français : en retour il obtient 40.000 ducats, en remboursement de la somme que lui-même avait versé à Maximilien I<sup>er</sup> pour en prendre possession. Mais cela ne restera qu'une promesse, car le pape ne rendra jamais Modène et Reggio.

<sup>458</sup> Remarquable nous paraît le commentaire que Piero Parenti fait à ce propos dans sa *Storia fiorentina*. Selon l'historien, la trahison de Della Rovere avait pu mettre le pape en colère, mais sûrement pas à cause de ses conséquences militaires, car déjà la maladie de Julien de Médicis constituait pour Léon X un bon prétexte pour ne plus agir contre le monarque français : « tale indisposizione del Magnifico Giuliano venne a proposito al Pontefice per avere scusa con Milano e colli Spagnuoli di non più oltre procedere, massime che li Svizzeri aveano cominciato a declinare. Giocolava il Pontefice con il re di Francia, con li avversari segretamente s'intendeva, però diceva volersi riservare integro, per potersi accostare a chi fussi superiore ». L'acharnement de Léon X contre le duc d'Urbino procédait d'autres raisons. P. Parenti, *Storia fiorentina...*, f. 104v.

<sup>459</sup> Alessandro Gabbioneta à Francesco Gonzaga, 12 décembre 1515, Bologne, AG, Carteggio estero, Rome, b. 863. Le marquis de Mantoue reçut également l'assurance du soutien d'Alberto Pio da Carpi. Ce dernier, à l'époque encore lié au parti impérial, participe aux rencontres de Bologne de manière officieuse. M. Simonetta, « Alberto Pio da Carpi, un « diavolo » diplomatico nelle corti d'Italia e d'Europa », Introduction, *Alberto Pio da Carpi e l'arte della diplomazia. Le « lettere americane » e altri inediti*, A. M. Ori e L. Saetti (éds.), Mc Offset, Modène, 2015, p. XIII.

De plus, le pape charge Bibbiena et Canossa de négocier avec le roi pour qu'il confirme au jeune Frédéric la possession du fief de Popilio (aujourd'hui Poviglio), déjà octroyé auparavant par Louis XII. En outre, en relatant la discussion qu'il a eue avec Léon X, l'archidiacre de Mantoue tient à souligner à son seigneur que le pape lui parle « molto amorevolmente », ce qui confirmerait, aux yeux du diplomate, que le pontife « haveva fatto l'officio cum tutto el core »<sup>460</sup>.

### 3. « Un bello principe » et une suite barbare : chronique des entrevues

Léon X fait son entrée dans Bologne le 8 décembre, son accueil est organisé *simpliciter et ruditer* selon certains, (qui comparent cette entrée notamment à celle qui a eu lieu à Florence, seulement quelque temps auparavant), comme Paul Jove, Alessandro Gabbioneta ou encore les ambassadeurs vénitiens, alors qu'elle se déroule « chon grande honore e grande adornamento » selon d'autres, pour la plupart Bolonais<sup>461</sup>. Trois jours après, le roi exécute le rituel du passage de la porte depuis Porta Felice, *cum solemni pompa et una cum magna populi multitudine*, écrit Paride Grassi<sup>462</sup>. Français et Vénitiens présentent le faste et la richesse du moment. Marin Sanudo et Jean Barrillon évoquent la présence d'arcs de triomphe « à la mode d'Italye » et énumèrent tous les arbalétriers, les hommes d'armes, les seigneurs de France et des États italiens composant le cortège qui accompagne le roi, les hauts prélats et les ambassadeurs de la Sérénissime ; Sanudo affirme en outre que la cérémonie s'accomplit *cum grandissimo triumpho*<sup>463</sup> ; Florange raconte qu'elle a été « merveilleusement belle »<sup>464</sup>.

D'autres observateurs ne portent pas le même regard sur l'événement. S'ils reconnaissent l'élégance, la beauté et la royauté de François I<sup>er</sup>, les agents du marquis de Mantoue, le diariste du pape et l'anonyme auteur de *l'Entrevue du roi François I<sup>er</sup> et du pape Léon X, à Bologne*, qui est un récit assez détaillé de ces journées, brossent un portrait de la suite française laissant paraître leur déception, voire leur mépris. Tout d'abord, loin du

---

<sup>460</sup> Alessandro Gabbioneta à Francesco Gonzaga, 12 décembre 1515..., b. 863.

<sup>461</sup> À propos de l'entrée de Léon X à Bologne, elle est en quelque sorte réhabilitée par N. Rubello, « Una solenne entrata ? Leone X a Bologna nel dicembre 1515 », in *Schifanoia*, 38-39, 2010, p. 261-270, citations p. 266.

<sup>462</sup> P. Grassi, *Il diario...*, p. 27, fol. 189v.

<sup>463</sup> M. Sanudo, *Summario di letera di Bologna di sier Zuan Contarini di 11 dezembrio 1515*, in *Diarii...*, XXI, col. 376.

<sup>464</sup> *Mémoires du maréchal de Florange...*, p. 210.



triomphe décrit par Sanudo, l'Anonyme décrit en demi-teinte l'accueil réservé au roi en utilisant le mot *familiariter*, en rajoutant aussitôt *honorifice tamen*, presque en voulant adoucir son propos<sup>465</sup>.

Puis, on apprend par Stazio Gadio que les Bolognais s'attendaient à admirer de riches brocarts, de l'or et des velours ou, tout au moins, la même opulence et la même magnificence qu'arborent, dans leurs habits, la duchesse de Nemours, Philiberte, Felice Orsini ou Laurent de Médicis, mais ils restent extrêmement déçus<sup>466</sup>. Gabbioneta rajoute à cette description que, en dehors du roi, qui « veramente è un bello principe, non vi è un homo che compara et che habbia aspetto di signore »<sup>467</sup>. L'Anonyme en convient et relate que la plupart des seigneurs qui accompagnent le monarque défilent avec leurs habits militaires, ils revêtent des saies ; font exception quelques hommes illustres, comme Bourbon, Vendôme ou Lautrec<sup>468</sup>. Le maître de cérémonie, de par sa fonction, ne peut pas s'empêcher d'observer la façon désordonnée et décousue que les nobles, les princes et les barons français ont de se déplacer et il s'en indigne : *ibant omnes ut eis placebat*, remarque-t-il<sup>469</sup>. L'Anonyme lui fait écho, en précisant que c'est là une habitude chez les Français : ils avançaient *nullo servato ordine [...] ut [Galli] consuevere*, écrit-il. Et les manières de ce peuple doivent souvent laisser à désirer, si le chroniqueur s'autorise à commenter qu'ici ils se conduisent mieux que d'ordinaire : *versabanturque Galli in civitate longe benignius et humanius quam solent*<sup>470</sup>. De surcroît, l'auteur de l'*Entrevue* ne peut se retenir d'ironiser sur la ferveur religieuse qui anime la noblesse ultramontaine. Dès le premier jour des entrevues, une vingtaine de seigneurs se présentent devant le pontife pour lui baiser le pied, là où les convenances voulaient qu'ils ne soient pas plus de deux ou trois. Le jour suivant, raconte-t-il, beaucoup plus nombreux, les Français se déversent sur le pied du pape : *Summo pontifici fere fuere obtriti pedes ob tot oscula que Galli illis infigere*<sup>471</sup>. Nous relevons le sarcasme de l'auteur qui, en choisissant le verbe *infigere* (*oscula*), nous renvoie à l'image de ces princes qui, *valde religiose*, enfoncent,

---

<sup>465</sup> Anonyme, *Entrevue du roi François I<sup>er</sup> et du pape Léon X, à Bologne*, in *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVI<sup>e</sup> siècle*, Le Gley (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1845, II, p. 85.

<sup>466</sup> Stazio Gadio à Francesco Gonzaga, Bologne, 11 décembre 1515 in R. Tamalio, *Federico Gonzaga alla corte di Francesco primo di Francia...*, p. 150.

<sup>467</sup> Alessandro Gabbioneta à Isabella d'Este, Bologne, 12 décembre 1515, AG, Carteggio estero, Rome, b. 863.

<sup>468</sup> Anonyme, *Entrevue du roi François I<sup>er</sup>...*, p. 85.

<sup>469</sup> P. Grassi, *Diarium*, [Vat. Lat. 5636, f. 126r.]. Nous remercions Marcello Simonetta qui nous a permis d'accéder à certains passages de l'ouvrage, dont celui-ci, absents dans l'édition publiée par Delicati et Armellini. Pour les différenciers, nous mentionnons ces extraits avec le nom de l'ouvrage en latin et nous indiquons la référence du manuscrit conservé dans les archives du Vatican.

<sup>470</sup> Anonyme, *Entrevue du roi François I<sup>er</sup>...*, p. 86 et 88-89.

<sup>471</sup> *Ibid.*

plantent leurs baisers dans le pied du pontife en l'écrasant presque<sup>472</sup>. De surcroît, d'autres témoins rapportent que la fureur française, qui, ayant quitté la cruauté des champs de bataille, a rejoint la spiritualité des églises, laissant l'épée pour faire des signes de croix et baiser le pied du pontife, reste démesurée et oblige Léon X, extenué, à se retirer dans ses appartements. Outre ces hommages pour le moins « vigoureux » qu'on vient de décrire, les Français s'élancent dans des confessions publiques hurlées au beau milieu de la célébration eucharistique, puis ils bousculent, heurtent, bastonnent, sans aucun respect ni pour la noblesse italienne présente, ni pour les serviteurs du pape, ni pour personne<sup>473</sup>.

Comment explique-t-on ces récits contradictoires ? Cet acharnement dans la représentation négative du peuple ultramontain ? Depuis que les « nouvelles et sanglantes façons de guerroyer »<sup>474</sup> avaient envahi la péninsule, à la suite de Charles VIII en 1494, depuis que ses soldats avaient mis sauvagement à sac les villes italiennes et brutalisé leurs habitants, depuis que les batailles dans la péninsule ne se disputaient plus assis à un écritoire, mais dans le sang et dans les coups d'épée, la perception du peuple français tout entier s'était construite autour de l'idée qu'il s'agissait de barbares, brutaux et violents, d'ivrognes qui – par exemple, selon Castiglione, s'adressant, amer, à son beau-frère en 1499 – avaient transformé la ville de Milan, autrefois « receptaculo del fior degli homini del mundo », en un lieu abominable, « pieno di bettole et perfumato di ledame »<sup>475</sup>.

Venons-en au roi. Si le peuple français est barbare et inculte, son nouveau souverain, amateur de l'Art et des Lettres, est magnanime et libéral. La comparaison se fait tout naturellement et la différence entre eux ne peut que mettre davantage en exergue les qualités du monarque. À la suite d'une procession d'entrée d'une durée de près de deux heures et d'un repas en compagnie de cardinaux, François I<sup>er</sup> pénètre dans la salle du consistoire, là où Léon X l'attend ; se frayant presque un chemin au milieu de la *turba* des présents, il réussit finalement à embrasser le pied du pontife... et la main, et la figure ! Puis, en *vulgari gallico*,

<sup>472</sup> Pour indiquer cette marque de dévotion, il est communément utilisé le verbe *osculari*.

<sup>473</sup> « [Les Français] hanno pochissimo rispetto a cazar se per tutto, et urtar questo signor e quel altro, [...] per la gran furia de francesi che voleva basar el pede, chi far signar confessionali, la S.tà Sua se ritirò in l'ultima camera » Alessandro Gabbioneta à Francesco, Bologne, 12 décembre 1515, in AG, carteggio estero, Roma, b. 863 ; Giovanni Francesco Grossi à Isabella d'Este, à propos de la messe à S. Pétrone, Bologne, 13 décembre 1515 : « pocho rispetto e gran urtoni e bastonate [che] hanno dato li francesi a molte persone nobile italiani, talmente che non hanno auto rispetto né a servitori dil papa né ad altri ». AG, carteggio estero, Bologne, b. 1148.

<sup>474</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, I, p. 64.

<sup>475</sup> Lettre de Baldassar Castiglione à Iacomo Boschetto da Gonzaga, Milan, 8 octobre 1499, Rome, Vat. Lat. 8210, c. 2-3. Toutefois, force est de constater que l'image négative d'un peuple « autre » est étroitement liée à l'idée de domination. Plus tard, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, on trace le portrait des Espagnols : arrogants, cupides, hypocrites, cruels. Ce qui fait affirmer à F. Richer-Rossi : « Assaillants ou occupants, nous croyons pouvoir dire qu'à Venise, et en Italie en général, on ne les aime pas ». F. Richer-Rossi, « Les Espagnols vus par les Vénitiens au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle », in *L'image de l'autre Européen : XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, J. Dufournet, A. C. Fiorato, A. Redondo (éds.), Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1992, p. 137 et suivantes.

comme un fils très dévoué, se déclare prêt à obéir à tout désir du pape<sup>476</sup>. Paride Grassi et l'Anonyme s'accordent à dire que le souverain sait se conduire à la hauteur de ce que son rang lui impose. Chacun de ses gestes est exécuté *rite et solemniter* ; pendant la messe, il s'agenouille, il se lève, *devotissime*, il ne s'assied que quand le pontife lui-même s'assied ; en signe de contrition il couvre son visage avec ses mains, il ne pose pas de questions lors de la célébration<sup>477</sup>. Bref, les attentes du maître de cérémonie ne sont pas déçues.

En effet, Grassi n'a pas attendu le 11 décembre pour faire connaissance avec le monarque français. Il a une mission : s'assurer que tout se déroule selon le protocole officiel. Il part donc à sa rencontre le jour précédant l'entrée royale, en compagnie du cardinal Sanseverino. Le roi, interrompu alors qu'il conversait *hilariter* avec deux légats pontificaux, accueille affable les arrivants et, avec fausse modestie, se réjouit de l'aide que le maître de cérémonie vient lui apporter, en se définissant soi-même grossier et inexpérimenté, pour ensuite faire preuve du contraire. Divers sujets sont abordés à cette occasion à propos de chacune des étapes de la journée suivante : la procession, les changements de tenue, les moments choisis pour les repas, l'entrée dans la salle du consistoire. Le roi est décrit comme *placidus, ridens, iubilans* et semble se plier à cette exigence, en répondant aux questions *humaniter...*, bien qu'en *vulgari suo gallico*, remarque le diariste du pape. Par ailleurs, le monarque tient à assurer au « cerimoniere » que, lors de la célébration eucharistique, il ne fera rien qui *in tali loco non convenit*<sup>478</sup>. Puis, peut-être parce que il craint que ce jeune souverain ne reproduise les mêmes fautes de conduite de son prédécesseur, Grassi commet une erreur, va trop loin dans ses indications et se fait congédier. En effet, il rappelle à François I<sup>er</sup> que Charles VIII, lors de la messe officinée par Alexandre VI en 1494, avait interrompu à plusieurs reprises le pape, ne cessant pas de le questionner ; de plus, il avait également manqué de respect au collège des cardinaux, devant lequel il n'avait pas ôté son couvre-chef. La réponse du Valois est sèche et ne permet pas de répliques : il n'est pas inculte à ce point à ce sujet et bien d'autres choses le différencient de son prédécesseur<sup>479</sup>. Et en effet, tout se déroule comme prévu. Jove relate élogieux que :

[...] tout brillant de l'éclat de ces belles actions, [le roi] s'attiroit de mesme force les regards et les affections. Leon [n'oublie] rien de ses bontez naturelles, et des civilitez

---

<sup>476</sup> P. Grassi, *Il diario...*, p. 27, fol. 189v.

<sup>477</sup> Anonyme, *Entrevue...*, p. 87 ; P. Grassi, *Diarium...*, Vat. Lat. 5636, f. 129v.

<sup>478</sup> *Ibid.* Plus précisément, François I<sup>er</sup> promet de ne pas importuner le pontife avec des questionnements lors du consistoire.

<sup>479</sup> P. Grassi, *Diarium...*, *Ibid.*, f. 124v.

extraordinaires, et les [accompagne] de toute la pompe et de toute la magnificence possible<sup>480</sup>.

Les solennités, les colloques, les allocutions, les pourparlers, les visites dans les alentours, les fêtes s'enchaînent, pendant ces quelques jours. Puis, le 15 décembre, les entrevues se concluent ; ni le roi ni le pontife ne souhaitent, en effet, qu'elles se prolongent trop, chacun gardant probablement, encore, quelque part, des incertitudes concernant l'autre. Déjà au début du mois, en réalité, Bonnavet communique au pape le désir du roi de ne pas fêter le Noël à Bologne, il espère pouvoir rentrer rapidement. Le pape, pour sa part, compte se rendre à Florence pour les célébrations de la Nativité<sup>481</sup>. Par ailleurs, il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans la biographie du pape, Paride Grassi souhaite préciser que si Léon X décide de ne pas attendre le dimanche, mais de profiter de la fête de la Sainte Lucie pour la célébration eucharistique, c'est sur le conseil de son maître de cérémonie, non pas par crainte du roi et de sa suite, mais à cause de la foule de visiteurs qui envahit la ville et risque d'en perturber la sérénité ; nous avons presque envie de penser que *recusatio non petita*...<sup>482</sup>.

Tout de même, avant le départ, a lieu une autre cérémonie, d'une portée symbolique très riche. Sous le toit du Palais, dans une chapelle, François I<sup>er</sup> opère le miracle de guérison des scrofuleux. Roi thaumaturge, comme ses prédécesseurs, le souverain a reçu cet attribut miraculeux lors du sacre : Clovis l'avait accueilli des mains de Dieu. Les rois de France, par l'onction avec l'huile miraculeuse de la Sainte Ampoule, perpétuent le prodige. Or, au-delà du phénomène surnaturel et merveilleux en soi, ce rite s'offre à la royauté comme un clair instrument de légitimation du pouvoir : ces monarques ont été « choisis », leur règne procède du droit divin. La cérémonie du toucher constitue en quelque sorte une « promotion de soi-même » de la part du souverain, qui se met en scène et qui, parfois, par le pouvoir de la suggestion, réussit également à apporter un véritable soulagement aux malades<sup>483</sup>. À Bologne, qu'il s'agisse d'un acte soigneusement préparé ou d'une décision improvisée, comme souhaite le faire croire Paride Grassi<sup>484</sup>, ce geste ne fait qu'accroître l'aura qui entoure et qui fait rayonner le monarque Très Chrétien.

---

<sup>480</sup> P. Jove, *La vie de Léon dixième pape*..., p. 277.

<sup>481</sup> À l'évêque de Tricarico, Scariolasino, 5 décembre 1515, *Négociations avec la Toscane*..., p. 748.

<sup>482</sup> P. Grassi, *Diarium*..., Vat. Lat. 5636 f. 128r.

<sup>483</sup> Au sujet des souverains français et du don de la thaumaturgie, voir M. Bloch, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, 1983 ; sur leurs manifestations dans la péninsule italienne, voir N. Rubello, « Una bella e caritativa cosa. Episodi di thaumaturgia royale pendant la période des Guerres d'Italie », in *Le Moyen Âge*, 2014/1, CXX, p. 53-77 ; sur le cas bolonais. Id., *Il re, il papa, la città*..., p. 142-159.

<sup>484</sup> Grassi affirme que le jour précédent, le 14, lors de sa visite du sépulcre de San Domenico, en voyant tant de malades, le roi avait pris *ideo* la décision de toucher les scrofuleux le lendemain et de faire crier un ban pour

Ce même jour, le souverain reçoit des mains du pape une croix d'or ornée de gemmes et de pierres précieuses, d'une valeur que l'Anonyme estime entre 18 000 et 20 000 ducats d'or, dans laquelle est encastré, objet d'une valeur symbolique beaucoup plus importante que toutes les pierres précieuses du monde, un fragment de la Sainte Croix du Christ. François I<sup>er</sup>, *religieuse et reverentissime*, accepte la relique et quitte la ville en déclarant que ni le jour de son sacre, ni le jour où il remporta la bataille contre les Helvètes – et le Duché de Milan avec elle – ne le rendirent heureux comme le jour où il vint baiser le pied du Saint Père<sup>485</sup>.

Jeune, vaillant et dévot, le Valois s'érige dans l'opinion commune comme le nouveau Charlemagne, le prochain libérateur de la Terre Sainte et le pacificateur de la péninsule italienne. Au milieu d'une suite mal habillée, désordonnée, violente et chaotique dans l'expression de sa ferveur religieuse, François I<sup>er</sup> est décrit comme élégant, souriant, maître de ses gestes et « bien fait de sa personne, très beau de visage » par Jove et « veramente bello principe », par Gabbioneta<sup>486</sup>. L'harmonie des traits de l'homme ne reflète que la grandeur d'esprit d'un monarque « choisi » pour accomplir de grandes choses (peut-être même, sera-t-il, un jour, empereur), dans un mélange d'idées néoplatoniciennes et chrétiennes, où les valeurs métaphysiques de *Beauté, Bonté et Vérité* ne font qu'un. Charles VIII, « de corps chétif, petit de taille, d'aspect très laid »<sup>487</sup>, était descendu en Italie avec la fureur française et il avait apporté sang et douleur ; François I<sup>er</sup>, ce prince beau et pieux, cultivé et amateur des Lettres, réalisera le rêve irénique partagé par les Italiens, si affligés depuis le début des *Guerre Horrende*. C'est sur lui, maintenant, que reposent tous les espoirs<sup>488</sup>.

#### 4. La célébration du roi : un discours et un prologue

Pour ce qui est de la production littéraire et apologétique liée à cet événement, nous souhaitons prendre en compte ici un texte, qui se présente comme s'il était prévu pour être lu

---

prévenir la population. La cérémonie devait se tenir à l'église de San Pietro, puis, par suite d'un changement, eut lieu au Palais. P. Grassi, *Diarium...*, Vat. Lat. 5636 f. 130v.

<sup>485</sup> Anonyme, *Entrevue...*, p. 88-89 ; P. Grassi, *Il diario...*, p. 27, f.146, 147v.

<sup>486</sup> P. Jove, *La vie de Léon dixième pape...*, p. 277 ; Alessandro Gabbioneta à Isabelle d'Este, Bologne, 12 décembre 1515, AG, Carteggio estero, Roma, b. 863. Guicciardini également, décrit le Valois comme de « singulière beauté corporelle », F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, II, p. 35.

<sup>487</sup> *Ibid.*, I, p. 64.

<sup>488</sup> Sur les récits des diplomates italiens dépêchés à Bologne pour l'occasion et le portrait qu'ils brossent du roi, nous nous permettons de renvoyer également à notre article « Décembre 1515, les entrevues de Bologne : François I<sup>er</sup> et le regard des diplomates italiens lors de sa rencontre avec Léon X », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 229-245.

en présence des souverains, et un paratexte, une dédicace passionnée, qui est destinée à disparaître par la suite. Nous faisons référence, en premier lieu, au *Discorso di Francesco Guicciardini a Leone X e Francesco I, in vista dell'incontro di Bologna (11 dicembre 1515)*, un écrit fort intéressant qui mérite sans aucun doute notre attention, d'une part pour le sujet qui nous intéresse ici et d'autre part pour sa valeur intrinsèque, puisque ce texte doit être considéré comme « una testimonianza di scrittura in fieri, da cui è visibile l' "impalcatura [...] del cantiere guicciardiniano" »<sup>489</sup>.

Guicciardini vient d'obtenir la nomination à la charge d'avocat consistorial. Le « modeste novice », comme il se définit lui-même, aurait reçu, lors de la visite du pontife à Florence, peu avant qu'il ne rejoigne Bologne, la mission d'exhorter le pape, ainsi que le roi, à méditer sur les raisons divines de leur sort favorable. Le discours qu'il adresse aux deux grands souverains, mais qui paraît être destiné principalement au monarque français, est rédigé une première fois en langue vulgaire et en latin ensuite (probablement en envisageant un emploi officiel de l'hommage). En exploitant le jeu rhétorique de la modestie, le Florentin affirme que cette allocution lui a été commissionnée par les Pères du Sacré Palais Apostolique<sup>490</sup> et que les raisons pour lesquelles il a été choisi pour remplir cette tâche ne sont pas à rechercher dans ses grandes capacités oratoires, bien au contraire !

Messer Francesco se définit de nature rude et assurément pas à la hauteur de ce devoir ; pourtant, l'excellence des personnalités auxquelles il s'adresse rend la mission si facile que les arguments coulent de source : nul besoin, alors, d'avoir recours à un grand rhéteur. Une fois annoncées les raisons qui le poussent à parler (ou plutôt à écrire), Guicciardini revient sur l'heureuse fortune des deux souverains. L'un a été élu au trône pontifical, l'autre a réussi à vaincre ses ennemis et à recouvrer les « stati [tua] dotali et hereditari » et cela « in sì florida età, con tanto favore et amore di chiascheduno » (au passage, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait qu'ici, Guicciardini et, avec lui, le pape et l'Église tout entière reconnaissent les droits de François I<sup>er</sup> sur le Duché de Milan).

---

<sup>489</sup> P. Moreno, « Varietà, il discorso... », p. 517 et 521. Dans une autre publication, Paola Moreno nous rappelle qu'aucun des ouvrages du Florentin n'a été publié de son vivant et par son choix ; en outre, seulement l'*Histoire d'Italie* fut conçue pour la publication. Guicciardini – continue la chercheuse – écrit pour « piacere e ricreazione » et, encore plus souvent, il considère l'écriture comme « un'ermeneutica del reale, un modo per « fermare il punto », in una sorta di soliloquio grafico che gli servì di volta in volta ad esprimersi sui dibattiti politici contemporanei ». P. Moreno, « Gli autografi di Francesco Guicciardini », in *Autografi della letteratura italiana*, M., Motolese, P., Procaccioli, E., Russo (éds.), Il Cinquecento, Roma, Italia : Salerno, 2009, p. 255.

<sup>490</sup> « [...] hanno demandato a me questo impegno », F. Guicciardini in P. Moreno, « Varietà, il discorso... », p. 521. Que le discours ait été commissionné ou pas, pour le Florentin, il était important de ne pas rester en dehors d'un débat contemporain : l'écriture lui permettait d'y participer. F. Guicciardini, *Avertissements...*, p. 17.

Or, si Dieu a fait en sorte que le souverain soit tellement aimé dans son Royaume comme dans toute la Chrétienté, c'est parce que, de cette manière, il a voulu mettre dans les mains du pontife « uno instrumento apto per bontà, per prudentia, per potentia, a aiutare dare effecto a que' [tuoi] sancti pensieri, a quelle [tue] gloriose et excelse cogitatione », afin de ramener la Terre Sainte à la foi chrétienne, l'autre moitié de l'Empire Romain, qu'il doit arracher aux mains des « loups et des chiens » qui la détiennent. En somme, leur rencontre n'a rien de fortuit ; elle a été déterminée par la Providence et la réussite de l'un comme de l'autre n'a qu'une et une seule finalité : accomplir l'entreprise contre l'infidèle. La croisade n'est pas seulement un devoir en soi, mais aussi l'acquittement d'une dette contractée avec Dieu, pour tout ce que les deux puissants ont reçu de Lui. De plus, fait qui mérite d'être remarqué : au détour d'une phrase, l'auteur rappelle au souverain qu'à sa naissance le trône ne lui revenait pas de droit et que seule la volonté divine en avait décidé ainsi : « Né ha Dio conferito el principato et regno di Francia a te, cristianissimo Re, a chi al tempo della natività non acteneva »<sup>491</sup>. Ensuite, Messer Francesco récupère la thématique de la croisade et de la réunification de la Chrétienté sous l'égide du pontife. Le roi de France est comparé à Godefroy de Bouillon, chef de la première croisade et premier souverain franc de Jérusalem en 1099<sup>492</sup>. Il est le champion qui conduira la nouvelle guerre sainte : l'empereur Maximilien, Ferdinand d'Aragon, Henri VIII le suivront... Ici est suggéré, en quelque sorte, le titre de « fils aîné de l'Église » (soit le premier des princes chrétiens), que François I<sup>er</sup> reçoit de Léon X ce même 11 décembre, date à laquelle le congrès débute et à laquelle il est prévu que le discours soit prononcé<sup>493</sup>.

Or il est vrai que l'invocation à la croisade était un procédé largement employé, qui permettait d'éloigner le regard d'un seigneur puissant des espaces politiques trop proches et convoités et de l'orienter vers des terres lointaines, avec une finalité religieuse et, pour cela, juste par définition. Comme le souligne Paola Moreno, Guicciardini a conscience du fait que la perspective d'un ennemi extérieur commun pourrait participer à la pacification de la péninsule<sup>494</sup>. Pareillement, l'exaltation de sa force et de ses vertus – répandues ailleurs –

---

<sup>491</sup> P. Moreno, « Varietà, il discorso... », p. 518. En outre, en France, les publicistes royaux avaient déjà œuvré intensément pour que l'on passe outre le fait que François I<sup>er</sup> n'était pas fils de roi et que l'on adhère à l'idée de sa souveraineté par dessein céleste. Voir D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 78-82.

<sup>492</sup> P. Moreno, « Varietà, il discorso... », p. 521. Pour un bref aperçu sur Godefroy de Bouillon, J. Flori, *Les crociate*, Il Mulino, Bologne 2003, p. 38-46.

<sup>493</sup> « [...] le pape [...] le [le roi] receupt comme filz aîné de l'esglise ». *Mémoires du maréchal de Florange, dit le Jeune Adventureux*, R. Goubaux et P-A. Lemoisne (éds.), Renouard, Paris, 1813, p. 210. Pour ce qui concerne ce titre, dont jouit pour la première fois Charles VIII, voir D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 125 et Id., *Charles VIII*, Perrin, 2006, p. 323-336.

<sup>494</sup> P. Moreno, « Varietà, il discorso... », p. 513.

permettait de quémander, auprès de ce prince, son intervention dans des questions plus « proches ». D'autre part, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la menace turque planait véritablement sur l'Europe. Au-delà de son caractère rhétorique, l'inquiétude était réelle et le pape ne cessait de solliciter les princes de la Chrétienté pour que la croisade parte enfin<sup>495</sup>. Dans son discours, l'avocat emprunte le langage juridique qui est propre à sa fonction et, en même temps, recourt à l'évocation poétique, en intégrant dans son texte les illustres vers du *Triumphus Mortis II* de François Pétrarque. À ce propos, il est intéressant de préciser, tout d'abord, que le poète toscan se montre, dès le début du règne du Valois, un instrument essentiel au sein de sa propagande italienne. De la devise *Nutrisco et extinguo*<sup>496</sup> à la miraculeuse découverte du tombeau de Laure, en passant par la large diffusion du dispositif pétrarquiste parmi les poètes français – le roi versificateur avec eux – Pétrarque se fait trait d'union entre la France, la Florence des Médicis et le Saint-Siège. Le renvoi au grand humaniste est donc choisi par l'un, mais aussi par les autres. Dans les vers qui sont exploités ici, il est question de l'inéluctabilité de son amour pour Laure :

in tutte l'altre cose assai beata;  
in una sola a me stessa dispiacqui,  
che 'n troppo umil terren mi trovai nata.  
Duolmi ancor veramente ch' i' non nacqui  
almen più presso al tuo fiorito nido;  
ma assai fu bel paese ond'io ti piacqui,  
ché potea il cor del qual sol io mi fido,  
volgersi altrove, a te essendo ignota,  
ond'io fora men chiara e di men gridò. -  
- Questo no - rispos'io - perché la rota  
terza del ciel m'alzava a tanto amore,  
ovunque fusse, stabile et immota !<sup>497</sup>

Il s'agit de quelques vers du deuxième volet du troisième *Triomphe*, celui de la Mort. Laure a vaincu Amour, mais une dame vêtue de noir, allégorie de la peste, lui annonce que sa fin est proche. La jeune avignonnaise, prête à se soumettre à la volonté divine, accueille son

<sup>495</sup> Voir *infra*, Quatrième chapitre - Le Lys, la croisade et l'Empire.

<sup>496</sup> Pour ce qui est de la devise, nous faisons référence, bien entendu, aux vers de la chanson *Je croyais bien dorénavant passer mon temps*, dans lesquels Pétrarque se compare à la salamandre. Comme elle par le feu, il est dévoré et, en même temps, se nourrit de l'amour pour son aimée : « De ma mort je me pais et je vis dans les flammes : / curieuse nourriture, salamandre étonnante ! ». F. Pétrarque, *Le Chansonnier*, Édition bilingue, P. Blanc (éd.), Classiques Garnier, Paris, 1988, p. 351, CCVII, v. 40-41. Pour toutes les considérations concernant cette devise problématique, voir A. M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire...*, p. 35-52.

<sup>497</sup> Les vers du *Triumphus Mortis II* en question sont les v. 163-174.



destin et, avant de s'éteindre, le même jour de leur première rencontre, révèle à Pétrarque ses sentiments. Elle affirme que cet événement n'était pas le fruit du hasard, mais émanait du bon vouloir de Dieu, il était donc inéluctable. Ce raisonnement d'amour se dessine autour du « troppo humil terreno » qui enfanta Laure – la Provence – et du « fiorito nido » où naquit le poète – la Toscane. Nous partageons ici l'avis de Paola Moreno, quand – dans son analyse – elle nie le caractère fortuit de ces vers qui clôturent un *Discorso* inachevé et en affirme la finalité bien précise<sup>498</sup>. Grâce à cet emprunt, Guicciardini crée un lien fort, une analogie entre l'amour de Laure et François Pétrarque d'une part et l'union indiscutable qui allait s'accomplir entre François I<sup>er</sup> et Léon X de l'autre. Qui plus est, l'artifice poétique se fait hommage et éloge du souverain, qui est admiré pour sa passion de la poésie et des lettres. Par ailleurs, nous retrouvons le même procédé, intentionnel et propagandiste, mis en œuvre en 1533, quand, lors de la rencontre prévue avec Clément VII à l'occasion du mariage entre le duc d'Orléans et Catherine de Médicis, Maurice Scève retrouve – par le plus grand des hasards – le tombeau de la belle avignonnaise<sup>499</sup>.

Par la suite, dans un espace laissé précédemment vide, entre la partie en langue vulgaire et celle en latin, Guicciardini ajoutera également des hexamètres tirés du premier livre de l'*Énéide* de Virgile. Il s'agit des vers I, 2-3 : *Italiam fato profugus Lavinaque venit / lictora multum ille et terris iactatus et alto*<sup>500</sup>. Avant même d'invoquer la Muse, Virgile entre *in media res* et présente le sujet du poème, l'arrivée d'Énée en Italie et ses vicissitudes avant de s'installer dans le Latium. Si les vers de Pétrarque ont une finalité bien précise, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser que ceux du poète latin ne peuvent pas être considérés un pur « ghiribizzo ». Paola Moreno relie ces vers au *Triumphus mortis* par la thématique de l'exil, qui rapprocherait le destin d'Énée *profugus* du sentiment d'exilé de Pétrarque, un lien qu'elle repère également dans d'autres vers qui suivent dans le texte, rapportant les mots « *vagus et exul* »<sup>501</sup>. Or on pourrait supposer qu'il s'agisse là d'une sorte de pronostic : Virgile est le « poeta vates », qui chante le renouveau et l'Âge d'or ramené par Auguste après le désastre des guerres civiles. Guicciardini pourrait y avoir recours pour annoncer le retour de cet état de grâce que le roi français fera revivre. Comme le héros virgilien, prédestiné par une

<sup>498</sup> P. Moreno, « Varietà, il discorso... », p. 515-516.

<sup>499</sup> Pour l'épisode du tombeau, voir, entre autres, E. Giudici, « Bilancio di una annosa questione : Maurice Scève e la "scoperta" della "Tomba di Laura" », in *Quaderni di filologia e lingue romanze*, 2, 1980, p. 7-70 et D. Maira, « La découverte du tombeau de Laure entre mythe littéraire et diplomatie », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier 2003, Vol. 103, p. 3-15.

<sup>500</sup> La première partie du vers I, 1, *Arma virumque cano*, est citée séparément des vers 2 et 3, entre le passage en latin et les vers de Pétrarque, et elle est suivie d'un mot illisible ; la deuxième partie de l'hexamètre, *Troiae qui primus ab oris*, semble absente. P. Moreno, « Varietà, il discorso... », p. 521.

<sup>501</sup> *Ibid.*, p. 516.

volonté suprême, réussira à fonder sa ville et à y introduire ses dieux, François I<sup>er</sup>, que la divine providence a choisi de mettre sur le trône de France, serait appelé à réaliser la future libération de Jérusalem et à fonder la *res publica* chrétienne à partir des côtes de la péninsule : « la materia è disposta, non manca altro che introdurvi la forma »<sup>502</sup>. Par ailleurs, le parallèle ne serait pas surprenant, car les publicistes des familles souveraines d'Europe, à l'époque, revendiquent des origines troyennes pour leurs seigneurs<sup>503</sup>.

Quoi qu'il en soit, Messer Francesco ne se rend pas à Bologne à cette occasion, mais, invité par les Pères du Sacré Palais Apostolique ou peut-être poussé par l'ambition d'obtenir de plus grandes responsabilités dans l'administration de la ville médicéenne, il souhaite – avec ce discours – participer à l'événement<sup>504</sup>. Il n'est pas inconcevable que, lors du congrès, l'un de ses confrères ait pu lire une partie de ces pages ou que celles-ci aient pu l'inspirer pour le discours qui fut réellement tenu : l'Anonyme fait référence à un *quidam advocatus*<sup>505</sup>, qui commença, au cours de la première journée, le 11 décembre, à *proponere et agere causas*, mais, au moment auquel l'anonyme fait référence, le souverain n'avait pas encore fait son entrée dans le palais et il paraît invraisemblable que le *Discorso* ait été lu en son absence. Néanmoins, le compte rendu des orateurs florentins aux Huit de Pratique fait très clairement mention du discours prononcé par un avocat, qui exhorta le pontife et le roi à « la impresa contro l'infedeli » et précise que, aussitôt après, Sa Majesté baisa le pied de Sa Sainteté<sup>506</sup>.

Nous avons déjà évoqué le prologue du *Livre du Courtisan* que Baldassar Castiglione adresse au souverain à cette occasion. Nous souhaitons revenir sur ce paratexte pour l'observer de plus près. On présume généralement que cette lettre a été écrite très peu de temps avant les entrevues, au moment où le Duché de Francesco Maria Della Rovere subit la puissante menace des convoitises de Léon X<sup>507</sup>. Convaincu par l'ami francophile Alphonse

---

<sup>502</sup> *Ibid.*, p. 518.

<sup>503</sup> *Ibid.*, p. 516. Voir *infra*, Quatrième chapitre - La croisade, le Lys et l'Empire.

<sup>504</sup> Dans une autre publication, Paola Moreno nous rappelle qu'aucun des ouvrages du Florentin n'a été publié de son vivant et par son choix ; en outre, seulement l'*Histoire d'Italie* fut conçue pour la publication. Guicciardini – continue la chercheuse – écrit pour « piacere e ricreazione » et, encore plus souvent, il considère l'écriture comme « un'ermeneutica del reale, un modo per « fermare il punto », in una sorta di soliloquio grafico che gli servì di volta in volta ad esprimersi sui dibattiti politici contemporanei ». P. Moreno, « Gli autografi di Francesco Guicciardini... », p. 255.

<sup>505</sup> Paride Grassi, dans son récit, spécifie qu'il s'agit de Giulio Stefano Romano.

<sup>506</sup> « [...] dopo la oratione recitata per uno avvocato, exhortando la Sn.tà del papa et Sua M.tà alla impresa contro l'infideli, Sua M.tà basciò li pedi alla San.tà di N. S. ». Les orateurs florentins aux Huit de Pratique, Bologne, 11 décembre 1515, ASFi, Repubblica, Otto di pratica, Responsive, 12.

<sup>507</sup> Ghino Ghinassi date la dédicace des derniers mois de l'année 1515 ou, au plus tard, au tout début de l'année suivante. G. Ghinassi, « Fasi dell'elaborazione del "*Cortegiano*" », in *Studi di filologia italiana*, XXV, 1967, p. 177. Amedeo Quondam, pour sa part, affirme que ces pages remonteraient aux années 1513-1514 : puisque l'auteur s'adresse toujours au Très Chrétien et puisque François I<sup>er</sup> n'est jamais nommé, il considère qu'il

Arioste, le comte se rend à Bologne pour rencontrer François I<sup>er</sup>, car le grand vainqueur de Marignan représente le seul espoir de salut pour la ville d'Urbino et pour son duc. A cette occasion, Castiglione écrirait donc des pages enflammées, qu'il antéposerait au texte déjà commencé en 1513-14<sup>508</sup>. Dans ce prologue, le nonce affirme avoir été sollicité par le souverain lui-même pour qu'il rédige son traité et ne pas avoir pu refuser d'obéir aux « vertuose voglie » du Très Chrétien, qu'il aime tant et par lequel il sait être tant aimé<sup>509</sup>.

Nous retrouvons ici le *topos* du travail dont on se sent indigne, mais que l'on accomplit par sens du devoir. Dans ce cas, qui plus est, le commanditaire et le dédicataire ne font qu'un avec le potentiel bienfaiteur. Le Mantouan exalte le monarque, l'exhorte avec passion à la croisade – nous en reparlerons –, il compare les peuples espagnol et français, (le second n'ayant rien à envier au premier) et se demande en quoi le roi Catholique pourrait être plus chrétien que le « Très Chrétien ».

Selon Vittorio Cian, cette dédicace constitue un « un acte d'opportunisme littéraire et aussi un acte politique, que son auteur allait bientôt regretter »<sup>510</sup>. Della Rovere perd le Duché et des relations étroites se tissent entre le souverain et le nouveau duc d'Urbino et parent du pontife, Laurent de Médicis, auquel François I<sup>er</sup> donne en mariage Madeleine de la Tour d'Auvergne, une princesse issue d'une des plus prestigieuses maisons de la noblesse

---

pourrait s'agir également du roi Louis XII. Ensuite, il en vient à définir la dédicace comme « présumée » et « inexistante ». A. Quondam, *“Questo povero Cortegiano”, Castiglione, il Libro, la Storia*, Bulzoni, Rome, 2000, p. 473 et 499. José Guidi, à l'opposé, ne semble pas mettre en discussion le fait que le dédicataire de ce long prologue soit François I<sup>er</sup>. J. Guidi, « Castiglione et les guerres d'Italie »..., p. 20 et *passim* et Id., « Ambiguïtés et lignes de force... », p. 17. Le *terminus ante quem* reste tout de même le 23 janvier 1516, date de la mort de Ferdinand le Catholique, car le roi espagnol « ancor vive » lors de la rédaction de ces pages.

<sup>508</sup> La date est proposée pour le manuscrit A par A. Quondam, *“Questo povero Cortegiano”*..., p. 472, en désaccord avec V. Cian, qui situe la composition de la première rédaction en 1515, mais antérieurement, tout de même, aux accords pris entre le roi et le pape. B. Castiglione, *Il Libro del Cortegiano*, V. Cian (éd.), Sansoni, Florence, 1947, p. 504.

Nous partageons ici la nomenclature communément utilisée par d'autres chercheurs, comme Quondam et Zorzi Pugliese.

A = version autographe, esquisses, essais, dans l'Archive Castiglioni, Mantue, MS. II 3 b.

B = ms. Vat. Lat. 8204.

C = ms. Vat. Lat. 8205 (première rédaction complète du *Livre du Courtisan*, souvent indiqué avec la mention Cort. 1).

D = ms. Vat. Lat. 8206 (connu aussi comme SR, c'est-à-dire la deuxième rédaction, ou Cort. 2).

L = Bibliothèque Mediceo-Laurenziana, Florence, ms. Ashburnham 409 (troisième rédaction).

<sup>509</sup> « E se a sua Maestà è parso ch'io a tal opra sia sufficiente, troppo prosonzione sarebbe la mia voler col negarlo correggere e quasi condannare il giudizio suo, il quale potria, quando io mai non fossi, farmi bastante ad ogni difficile impresa ; tanto sarebbe lo stimolo di ben fare, e tanta la confidenza di me stesso ch'io pigliarei, sapendo tale opinione di me essere nell'alto cuore di maggior Re, che già gran tempo sia stato tra' Cristiani ». B. Castiglione, *Il Libro del cortegiano*, Prologue, in *The Early Extant Manuscripts of Baldassar Castiglione's Il libro del cortegiano*, transcribed by O. Zorzi Pugliese, L. Bartoli, F. Calabrese, A. Grimaldi, I. Martin, L. Prelipcean, A. Ricci. Manuscript A (drafts for B and C), [en ligne], p. 16.

<sup>510</sup> V. Cian, *Un illustre nunzio pontificio del Rinascimento Baldassar Castiglione*, B.A.V., Roma, 1951, p. 62. Les considérations d'ordre politique sont évoquées par Cian également dans son introduction à *Il Libro del Cortigiano*, Firenze, Sansoni, 1947, p. 504 et par G. Ghinassi dans « Fasi dell'elaborazione del “Cortegiano” », in *“Studi di filologia italiana”*, XXV, 1967, p. 159.

française. Dans les années 1520-1521, le nonce, affichant un penchant de plus en plus philo-impérialiste, se résout à supprimer l'éloge adressé au roi<sup>511</sup>. D'après Quondam, en revanche, il ne s'agit pas d'une question de circonstances politiques internationales, mais d'une difficulté de l'ordre du contenu : Ferdinand est décédé, la croisade tant attendue tarde à être organisée et paraît un mirage qui s'éloigne : ce texte n'est plus d'actualité<sup>512</sup>.

Par ailleurs, Quondam lui-même définit ces pages, que nous retrouvons dans le manuscrit B, comme une dédicace-valise : l'auteur suppose que Castiglione se rende compte très vite que ce long prologue, disproportionné et dépassé, n'est pas en harmonie avec le reste du texte et qu'il décide donc de revenir aux brouillons de A<sup>513</sup>. Outre des variations lexicales liées à l'évolution stylistique de l'auteur, par rapport à la première rédaction, également entre le manuscrit D et *l'editio princeps* existent des différences substantielles de contenu, toute référence à un « si haut prince » s'efface<sup>514</sup>. Cela dit, selon Quondam, il s'agit là de considérations d'ordre « chronotypique ». La présence ou l'éviction de la lettre serait conditionnée par les mutations historiques survenues entre-temps et ne découlerait pas d'une réflexion politique. Le fait que les éloges adressés au souverain dans le temps de la fiction (1508) – une fois couronné roi, il saura faire fleurir la gloire des lettres en France, comme y fleurit celle des armes<sup>515</sup> – ne disparaissent pas du récit amène le chercheur à nier qu'il s'agisse de choix dictés par de l'opportunisme. D'après Quondam, le processus de révision politique au sein du traité est trop complexe pour considérer la disparition du prologue comme le reflet des nouvelles positions philo-impériales de l'auteur<sup>516</sup>. Par ailleurs, à l'époque de la seconde rédaction, d'autres affirmations contenues dans le texte ne sont plus d'actualité et pourtant l'auteur refuse de les éliminer : dans le quatrième livre, en effet, il persiste à souhaiter un revirement du sort pour son seigneur et à en voir des signes clairs<sup>517</sup>. Le souvenir de la cour d'Urbino connue par Castiglione est assuré en quelque sorte par la bulle protectrice d'immuabilité qu'il construit volontairement autour d'elle, la discordance avec la réalité ne semble pas l'en empêcher.

---

<sup>511</sup> Voir B. Castiglione, *La seconda redazione del Cortegiano*, G. Ghinassi (éd.), Sansoni, Florence, 1968 et J. Guidi, « L'Espagne dans la vie et dans l'œuvre de B. Castiglione : de l'équilibre franco-hispanique au choix impérial », in *Présence et influence de l'Espagne dans la culture italienne de la Renaissance*, CIRRI, 1979, p. 139-141.

<sup>512</sup> A. Quondam, « *Questo povero Cortegiano* »..., p. 498.

<sup>513</sup> *Ibid.*, p. 489.

<sup>514</sup> Pour une comparaison entre les différents manuscrits sur l'incipit de l'œuvre, *Ibid.*, p. 490 et suivantes.

<sup>515</sup> B. Castiglione, *Le livre du Courtisan*, A. Pons (éd.), Flammarion, Paris, 1991, L. I, p. 81.

<sup>516</sup> A. Quondam, « *Questo povero Cortegiano* »..., p. 331-332 et *passim*.

<sup>517</sup> Voir J. Guidi, « Baldassar Castiglione et le pouvoir politique : du gentilhomme de cour au nonce pontifical », in A. Rochon, *Les écrivains et le pouvoir en Italie à l'époque de la Renaissance*, La Sorbonne Nouvelle, Paris, 1973, p. 256.

Si tout cela est vrai, néanmoins, le calcul politique ne peut pas être complètement exclu<sup>518</sup>. En 1515, le diplomate est poussé par le souhait de s'assurer les bonnes grâces d'un si puissant prince au nom de son duc, menacé par la cupidité du pontife médicéen. Puis, pendant les longues années d'écriture et réécriture du traité, Castiglione a assisté à la soustraction d'Urbino à Della Rovere en 1516, à l'échec du Valois à l'élection impériale de 1519, à sa perte du Milanais en 1522 et à sa défaite à Pavie en 1525. En outre, à cette date, il part comme nonce pontifical à Madrid, avec toutes les inquiétudes liées à son statut de légat d'un pape qui montre une claire prédilection pour le souverain français. La préférence de Castiglione pour Charles Quint s'exprime pleinement et cela même à l'encontre des choix du Saint-Siège.

En effet, en début de l'année 1525, l'annonce que le pape rallie les Vénitiens ainsi que le roi de France arrive à Lyon ; la ville est en fête. Le légat, en voyage vers la cour de l'empereur, exprime ses craintes dans une missive adressée au cardinal Salviati : si la nouvelle dit vrai, il sera « molto mal visto » en Espagne. Toutefois, il tient à préciser que, plus que pour son propre sort, il se préoccupe dans l'intérêt de toute la communauté chrétienne, car le souverain pontife ne pouvait pas choisir de plus mauvais parti<sup>519</sup>. Pourtant, il prend la décision de ne pas éliminer complètement tout éloge du monarque français, car, en diplomate avisé, il sait que les alliances souveraines se tissent, se défont, se reforment. Une trêve, mieux, une paix pourrait être signée, un mariage célébré ou, à l'opposé, une guerre pourrait encore être déclenchée et remportée par le monarque français. Dans tous les cas, tout revirement est envisageable. La paix des Dames n'est conclue qu'en 1529, le couronnement de Charles Quint, qui déterminera cette période dite de la *pax hispanica*, a lieu seulement l'année suivante et d'ailleurs, en 1530, personne n'était en mesure de prévoir l'issue de la rivalité entre les deux grands ennemis. À la date de la publication aldine du *Livre*, en 1528, tous ces faits n'ont pas encore eu lieu et François I<sup>er</sup> reste l'un des seigneurs les plus influents dans la péninsule et l'un des plus puissants sur l'échiquier européen dans son ensemble.

Par ailleurs, force est de constater que le lien qui relie le *Livre* au monarque français ne se résume pas au prologue disparu et aux quelques remarques sur sa passion littéraire que le diplomate aurait pu décider de faire disparaître également. Il va bien au-delà. Songeons un instant aux personnages principaux du récit, parmi lesquels on énumère ces « gentilshommes

---

<sup>518</sup> Et d'ailleurs, Quondam lui-même admet que des adéquations du texte ont eu lieu en relation aux mutations du cadre politique. A. Quondam, "*Questo povero Cortegiano*"..., p. 355.

<sup>519</sup> Lettre au cardinal Giovanni Salviati, Lyon, 11 janvier 1525, Carte strozziane, ASFi, filza 159, citée in *Lettere del Conte Baldassare Castiglione estratte dalle arte strozziane, esistenti presso l'Archivio di Stato di Firenze*, C. Martinati, *Notizie storico-biografiche intorno al conte Baldassare Castiglione con documenti inediti*, Pubblicazioni del R. istituto di studi superiori pratici e di perfezionamento, sezione di filosofia e filologia, Florence, 1890, p. 70-71.

fort rares »<sup>520</sup> emportés trop tôt par la mort et que Castiglione veut arracher à l’oubli avec ces pages. Il s’agit de personnages liés étroitement à la papauté, mais pas seulement. Lodovico Canossa, meneur du discours dans le premier livre du traité et considéré comme l’alter ego de l’auteur – son porte-parole –, à l’époque de la première rédaction est déjà nonce pontifical en France, il devient évêque de Bayeux en 1516 et il est ambassadeur pour François I<sup>er</sup> à Venise jusqu’en 1528. Bernardo Dovizi Bibbiena, qui s’opposait tant au souverain français avant les entrevues de Bologne, trouve finalement une entente avec lui<sup>521</sup> et reçoit l’évêché de Coutances en 1519. Federigo Fregoso obtient ce même évêché après la mort de Dovizi en 1520. Son frère Ottaviano est nommé gouverneur de Gênes pour le roi après les accords conclus lors de l’expédition dans le Milanais au début du règne. Julien de Médicis devient le duc de Nemours : la plupart des principaux acteurs de la fiction *castiglionesca* sont – et de près – liés au souverain. En outre, songeons un instant à la publication. Le dernier correcteur du traité est Giovan Francesco Valier : ce gentilhomme vénitien n’est pas seulement l’expert philologue qui corrige, émende, modifie le texte pour le normaliser selon les prescriptions des *Prose della volgar lingua* de Bembo<sup>522</sup>.

Valier, humaniste apprécié par Castiglione depuis des années, est un fin diplomate, partisan de la cause française. Pour la première fois en France en 1518, à la suite de Bibbiena, il deviendra, dans la seconde moitié des années Trente, espion pour le souverain à Venise, en recevant de sa part d’importants bénéfices et pensions, ainsi que la lettre de naturalisation. À cause du trafic d’informations auquel il participe avec Cesare Fregoso, Costantino Cavazza et Agostino Abondi, il est condamné et pendu sur la place Saint-Marc en 1542<sup>523</sup>.

De surcroît, comme on le sait, celui qui suit de près l’édition du traité auprès de l’imprimerie d’Alde Manuce, est Canossa, cet ambassadeur si fidèle au monarque français à l’époque à Venise. Pour terminer, nous rappelons qu’en France le *Livre* obtient un grand succès et qu’il ne s’agit pas d’un succès passager : il devient une référence pour les hommes de la cour à Fontainebleau ou au Louvre et un modèle pour les traités dédiés au même sujet<sup>524</sup>.

---

<sup>520</sup> B. Castiglione, *Le livre du courtisan...*, p. 323.

<sup>521</sup> P. Parenti, *Storia fiorentina...*, c. 123v.

<sup>522</sup> G. Ghinassi, « L’ultimo revisore del “Cortegiano” », in *Studi di Filologia italiana*, XXI, 1963 et Id., « Postille sull’elaborazione del “Cortegiano” », in *Studi et problemi di critica testuale*, 3, 1971, p. 178, dans lequel Ghinassi cite une lettre de la mère de Castiglione, Aloisia, qui confirme le rôle de correcteur de Valier.

<sup>523</sup> N. Ordine, « Giovan Francesco Valier, homme de lettres et espion au service de François I<sup>er</sup> », in *La circulation des hommes et des œuvres entre la France et l’Italie à l’époque de la Renaissance*, La Sorbonne Nouvelle, Paris, 1992, p. 225-245.

<sup>524</sup> J-F. Solnon, *La cour de France*, Paris, Fayard, 1993, p. 149-150. Solnon cite les écrits les plus connus : *Discours de la Court* de Claude Chappuy en France et *Galateo* de Monseigneur Giovanni della Casa en Italie.

Presque dix ans après, en 1537, le souverain demande à son secrétaire, Jacques Colin de le traduire. Deux autres traductions suivent, une en 1538 et l'autre en 1585<sup>525</sup>.

Ce qui pousse le nonce à revoir, reformuler, réduire ou maintenir des passages dans son texte, selon nous, ne peut pas se réduire à des considérations de simple opportunisme, mais pas davantage à des appréciations liées à une perspective résolument temporelle et diachronique. Certes, dans sa réflexion sur le *Courtisan* et ses protagonistes en tant que personnages, mais également en tant que personnalités historiques réelles, Cecil Clough les définit tous comme « *self-interested* », considérant que chacun de leurs choix a été déterminé uniquement par leur intérêt personnel<sup>526</sup>. José Guidi, à propos du conseil donné au courtisan – de doser ses défauts et ses qualités –, parle « d'un arrivisme qui n'est certes pas des plus louables »<sup>527</sup>. Selon ces chercheurs, ces hommes sont donc centrés sur eux-mêmes et pliés aux lois du profit individuel. Ce raisonnement pourrait s'appliquer également à l'auteur et Guidi l'affirme bien, quand il considère que, dès la deuxième rédaction, l'auteur se montre infidèle « aux principes énoncés dans le traité » et que cela « contribue [...] à nous indiquer que, dans la carrière de Castiglione, un nouveau revirement est en train de s'effectuer », puisqu'il devient « diplomate de carrière »<sup>528</sup>.

Pourtant, il est indéniable que, au cours des treize ans qui se sont écoulés entre la première et la dernière rédaction du traité, beaucoup d'événements ont bouleversé la scène politique internationale et que certains faits évoqués en 1515 – au-delà du souvenir *urbinate*, enfermé dans une sphère d'espace-temps qui le préserve de la contingence du réel – ne sont tout simplement plus d'actualité : choisir de les maintenir créerait une faille anachronique que l'auteur, jonglant entre temps présent et temps du récit, souhaite esquiver. Nous pouvons peut-être parler d'une sorte de pragmatisme intellectuel et politique prudent : l'observation des faits qui sont en train de se produire (ou qui se sont produits) dicte certains choix de réécriture ou d'éviction, tandis que mesure et cautèle – grandes qualités de tout bon diplomate – imposent de confirmer d'autres segments<sup>529</sup>.

---

<sup>525</sup> Presque simultanément paraissent les traductions également en castillan et en anglais, ainsi qu'une adaptation polonaise.

<sup>526</sup> C. H. Clough, « Francis I and the courtiers of Castiglione's Courtier », *European History Quarterly* <http://ehq.sagepub.com/content/8/1/23>.

<sup>527</sup> B. Castiglione, *Le livre du courtisan...*, p. 158-160 ; J. Guidi, « Le jeu de cour et sa codification », in *Le pouvoir et la plume. Incitation, contrôle et représentation dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, CIRRI 10, Université de La Sorbonne Nouvelle, 1982, p. 101.

<sup>528</sup> J. Guidi, « Baldassar Castiglione et le pouvoir politique... », p. 270.

<sup>529</sup> Ce traité se transforme sous tant d'autres aspects. Sur son passage de récit « urbinat » à l'ouverture « européenne », nous nous permettons de renvoyer à notre article « La figure du courtisan chez Baldassar Castiglione : l'homme de pensée entre vertus et intérêts personnels à l'époque de la Renaissance européenne ». *La Renaissance en Europe dans sa diversité*, Groupe XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Europe (éd.), 2015, p. 329-346.

Dans tous les cas, lors des entrevues, Castiglione est confiant, du moins, il veut l'être. Son action est intense et, entre la *captatio benevolentiae* littéraire et les rencontres diplomatiques, le Mantouan plaide passionnément la cause de son seigneur. François I<sup>er</sup> lui fait des promesses et s'emploie réellement, du moins initialement, à négocier avec le pontife. Alessandro Gabbioneta en témoigne dans les missives adressées à Francesco Gonzaga. Le roi discute « vivamente » avec Léon X, mais le « malo animo » que ce dernier montre à ce sujet, l'amène à renoncer<sup>530</sup> : le pape veut punir l'affront subi par le duc et, surtout, souhaite pouvoir disposer librement de ses terres pour les confier à son neveu ; le monarque vise à l'acquisition du royaume de Naples et il n'a nullement envie d'indisposer le pontife pour cela<sup>531</sup>.

## 5. Divagation autour des femmes

En outre, il semblerait qu'à Bologne, alors que les rencontres solennelles, les discussions au sujet de la sainte et valeureuse entreprise contre le Turc se succèdent, entre une Sainte Messe et une cérémonie du toucher, le jeune et fougueux souverain trouve le temps de se soucier d'autres questions. Le désir galant pour les dames, et tout simplement charnel pour les femmes en général, qui semble tant occuper l'esprit du souverain, constitue une facette de son portrait largement traitée par la littérature le concernant<sup>532</sup>.

Comme le souligne Didier Le Fur, s'il ne fut pas véritablement abordé du vivant du souverain, le sujet fut évoqué après sa mort, tantôt avec indulgence, tantôt avec réprobation<sup>533</sup>. Marguerite de Navarre, par exemple, dans deux des nouvelles de son *Heptaméron*, rédigé dans les années 40, narre ouvertement les aventures galantes de son frère aimé. Dans la nouvelle n. 25, elle revient sur les rencontres du Valois avec la jeune femme d'un avocat, Jacques Dishomme, ainsi que fille d'un membre du Parlement, maître Le Coq. Il s'agit d'une

---

<sup>530</sup> « Circa le cose de Urbino se iudica male, et benché el re habia ditto a Messer Baldessar da Castion che di novo vol parlar al nostro "San pere" tuttavia se iudica male, etiam da quelli che amano el prefato S.r duca et che desiderano el bene suo ». Lettre d'Alessandro Gabbioneta à Francesco Gonzaga, Bologne, 14 décembre 1515. AG, Carteggio estero, Roma, b. 863. Ensuite : « Circa le cose de Urbino, se parla che l're n'ha parlato vivamente, et che'l N. S. Ha mostrato un malo animo ». Le même au même, Bologne, 15 décembre 1515. *Ibid.*

<sup>531</sup> « Fu creduto che 'l rè, per havere il papa tanto più congiunto e favorevole all'acquisto del regno di Napoli, vedendolo tanto infervorato contra il duca (d'Urbino), non si curasse co 'l farne maggiore istanza di pregiudicare alle cose proprie ». G. B. Leoni, *Vita di Francesco Maria di Montefeltro Della Rovere, duca d'Urbino*, G. B. Ciotti (éd.), Venise, 1605, L. II, p. 170.

<sup>532</sup> Sur les femmes qui entourèrent le roi, de la mère omniprésente à la sœur aimante et dévouée, aux dignes épouses et aux différentes maîtresses, voir C. Gil, *Les Femmes de François I<sup>er</sup>*, Pygmalion, Paris, 2005. Pensons également au fait que le roi inspire le personnage principal – avec Triboulet – de la pièce en cinq actes *Le roi s'amuse* de Victor Hugo, puis adaptée par Verdi à l'opéra avec le titre *Rigoletto*.

<sup>533</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 807 et suivantes.



aventure qui avait donné naissance à une farce mise en scène en 1515 à Paris sur la place Maubert, jouant sur la distorsion parodique des noms et relatée également par le *Journal d'un bourgeois de Paris* : la pièce parlait d'une poule (allusion au nom Le Coq) se nourrissant sous une salamandre (de l'emblème du roi) et portant « sur elle une chose qui estoit assez pour faire mourir dix hommes » (du nom du mari cocufié)<sup>534</sup>.

Dans sa nouvelle, Marguerite parvient à mettre en exergue le caractère pieux du personnage royal qui, après chaque rendez-vous, se rendait au monastère pour prier, ainsi que sa discrétion et son désir de maintenir la paix, en s'efforçant de garder le secret sur la liaison. La nouvelle n. 42 revient sur la jeunesse du prince, dont on ne prononce jamais le nom. Celui-ci, épris d'une jeune orpheline, Françoise (l'auteure joue encore une fois avec les noms), se montre tellement généreux que, bien qu'il puisse facilement l'obliger à se plier à ses désirs, il décide magnanimement de respecter ses vertus<sup>535</sup>.

Brantôme aussi évoque les aventures galantes de François I<sup>er</sup>. Dans *Vies des grands Capitaines...*, l'écrivain rentre dans le détail de la jeunesse « sallaude » et « putassière » du roi ainsi que de la maladie, la syphilis, qui l'a emporté (et qui aurait causé également la mort de sa première épouse, Claude). Cependant il tient tout de même à préciser que son attitude changea à l'âge adulte et qu'il se fit « gentil, net et pur »<sup>536</sup>.

Le jugement désapprobateur sur l'emprise que la gent féminine aurait pu exercer sur le roi se résume peut-être dans le cinglant commentaire que Jean de Monluc adresse à l'ambassadeur vénitien en 1546, en faisant référence à l'ascendant présumé d'Anne de Pisseleu sur son amant : « Nous les Français sommes gouvernés par un roi qui se laisse gouverner par un putain. Ayez pitié de nous, je vous en prie ! »<sup>537</sup>. Pareillement, la critique se manifeste dans la remarque sarcastique de Jean de Saulx quand, lors de la rédaction des *Mémoires* de son père Gaspard seigneur de Tavannes – parus presque un siècle après, en 1625 –, l'auteur oppose les habitudes d'Alexandre le Grand à celles de François I<sup>er</sup> : « si Alexandre faisait l'amour lorsqu'il avait fini ses affaires, le roi ne s'appliquait à ses affaires que lorsqu'il avait fini de faire l'amour »<sup>538</sup>.

Et dans l'historiographie de l'époque contemporaine, le roi chevalier se transforme en séducteur obnubilé par l'envie de s'attirer la faveur des femmes, subordonnant à cette passion

---

<sup>534</sup> *Journal d'un bourgeois...*, p. 14.

<sup>535</sup> Pour une édition récente de l'ouvrage, voir Marguerite de Navarre, *Œuvres complètes*, N. Cazauran et S. Lefèvre (éd.), Champion, Paris, 2013, t. X. Sur les nouvelles évoquées, M. Rothstein, « Les effets de réalité. Le lecteur et le cœur de François I<sup>er</sup> dans l'Heptaméron », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 235-238.

<sup>536</sup> Brantôme, *Vies des grands Capitaines...*, cité par D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 815.

<sup>537</sup> Giulio Alvarotti au duc de Ferrare, Paris, 25 janvier 1546, cité par C. Michon, *François I<sup>er</sup>...*, p. 223.

<sup>538</sup> G. de Saulx, *Mémoires*, cité par D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 814.

toutes ses décisions, même politiques. Jules Michelet est catégorique (et certainement excessif) dans sa critique du souverain versificateur et affirme péremptoire : « Les femmes, la guerre – la guerre pour plaire aux femmes. Il procéda d’elles entièrement. Les femmes le firent tout ce qu’il fut, et le défirent aussi »<sup>539</sup>. Bien avant lui, Pierre Bayle prétendait que, sous François I<sup>er</sup>, « la France fut gouvernée par des femmes »<sup>540</sup>. Toutefois, il n’est peut-être pas sans intérêt de rappeler qu’à l’époque, l’ascendant des dames trouve ses limites dans le rôle qui leur est communément réservé à la cour.

On décrit souvent ces femmes dotées d’une certaine autorité comme des manipulatrices, mesquines et intrigantes, coupables d’avoir déterminé les plus mauvais choix du souverain. Mais il s’agit là de créer plutôt une sorte de bouc émissaire qui permet de déplacer la critique à propos des agissements du roi sur autre chose que ses mauvaises actions politiques : le souverain n’est pas un piètre stratège, il est plutôt aveuglé par ses faiblesses en amour. En outre, pour ce qui est plus précisément d’Anne de Pisseleu, la plus détestée, discréditée et condamnée parmi ses favorites, son influence est tardive, limitée aux années 1541-1546, et réduite de par son statut de maîtresse. Si, à l’heure actuelle, on précise le rôle, on réévalue et redessine l’influence des femmes sur François I<sup>er</sup><sup>541</sup> ainsi que celle de ses amours et amourettes, on succombe tout de même à la tentation et l’on continue à leur dédier un chapitre ou au moins un paragraphe, comme nous aujourd’hui<sup>542</sup>.

Le premier écrivain à évoquer les « passions d’amours » qui brûlaient de leurs feux la salamandre royale, est un Italien. Paul Jove, dans son *Dialogue des devises d’armes et d’amour*, affirme que le souverain « changea la fierté des devises de guerre en la douceur et ioyeuseté amoureuse », qu’il s’enflammait « pour les passions d’amour » et se nourrissait de cette flamme. François I<sup>er</sup>, continue Jove, roi héroïque et très humain, « ne fut jamais sans

---

<sup>539</sup> J. Michelet, *Renaissance. Histoire de France au seizième siècle*, Chamerot, Libraire-éditeur, Paris, 1855, p. 264.

<sup>540</sup> P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, cité par C. Michon, *François I<sup>er</sup>...*, p. 224.

<sup>541</sup> Pour un exemple de légende noire du pouvoir des maîtresses royales, voir D. Le Fur, *Diane de Poitiers*, Perrin, Paris, 2017. L’auteur revient sur la vie de cette femme, favorite du roi François I<sup>er</sup>, et ensuite de son fils Henri II, pour dissiper les ombres de son image, fabriquée autour d’approximations et d’erreurs, volontaires ou non.

<sup>542</sup> À ce sujet, voir, par exemple, D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, qui dédie un chapitre au « prince galant », au sein duquel est évoquée « La faute des femmes » (à p. 819-821), p. 807-825 ; C. Michon, *François I<sup>er</sup>...*, qui met en exergue cet aspect dans le titre même de son ouvrage, car le sous-titre de *François I<sup>er</sup>* est bel et bien *Les femmes, le pouvoir, la guerre*, p. 226-231 ; Olivier Bosc et Maxence Hersant, en soignant l’édition du catalogue de l’exposition *Le siècle de François I<sup>er</sup>. Du roi guerrier au roi mécène* (riche galerie de portraits, médailles, miniatures, marbres, bronzes, livres et manuscrits précieux ayant appartenus à François I<sup>er</sup>, organisée en 2015 par le domaine de Chantilly), ont choisi de dédier une section à la relation du roi au femmes : *Le femmes et le roi : mère, sœur, épouses, maîtresses. Le siècle de François I<sup>er</sup>...*, p. 57-71.

amour »<sup>543</sup>. À travers la correspondance des diplomates italiens de l'époque, nous apprenons que la réputation de libertin du souverain était parvenue dans les États de la péninsule dès les premières années du règne. Federico Gonzaga et son secrétaire, Stazio Gaudio, par exemple, à la cour de François I<sup>er</sup> entre 1516 et 1517, dans de nombreuses lettres adressées aux seigneurs de Mantoue, évoquent ses mœurs immorales ; Stazio, notamment, peut affirmer, orgueilleux, à son prince que la « modestia italiana », si naturelle chez le jeune Frédéric, réussit même à tempérer la « licentia francese » manifestée par le roi<sup>544</sup>.

À Bologne, on organise des amusements et le roi y participe volontiers. L'agent d'Isabelle d'Este, Giovan Francesco Grossi, en relatant les détails les plus festifs et les plus mondains de ces jours, raconte à la marquise que, le soir du 12 décembre, Sanseverino avait préparé une fête pour le roi : de nombreuses dames de Bologne étaient présentes et François I<sup>er</sup> s'y était rendu « in mascherato ». Le même soir, continue Grossi, Federico avait convié le marquis et l'évêque de Saluces, l'évêque de Nice, le frère du duc de Lorraine et tant d'autres seigneurs à un banquet. Certes, ils dansèrent, ils sautèrent, ils firent jouer de la musique, mais « balorno senza dame », conclut-il, semblant confirmer, à travers la comparaison des deux soirées, la moralité du rejeton des Gonzaga<sup>545</sup>. Le jour suivant, après avoir assisté à une messe d'une durée d'environ quatre heures, s'attardant à observer la foule, le monarque abandonne la méditation religieuse pour des pensées bien plus profanes : il trouve les hommes virils et bien proportionnés, mais les femmes *non pulcras*, affirme-t-il, hilare<sup>546</sup>.

---

<sup>543</sup> P. Jove, *Dialogue des devises d'armes et d'amour*, G. Roville, Lyon, 1561, p. 24-25. D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 813. Nous remarquons que, dans les *Tertastichi morali di Francesco primo re di Francia*, que l'on retrouve dans *Le sentimentose imprese*, l'auteur revient à l'interprétation la plus commune de l'image de la salamandre : le roi est célébré pour sa disposition à éteindre le mal et nourrir le bien. P. Jove, *Le sentimentose imprese di monsignor Paolo Giovio*, G. Roville, Lyon, 1561, p. 47.

<sup>544</sup> ASMn, AG, 663, Stazio Gaudio au marquis de Mantoue, Vienne, 25 février 1516. Sur la correspondance du jeune Federico et de son secrétaire avec les marquis Gonzaga, voir R. Tamalio, *Federico Gonzaga alla corte di Francesco primo di Francia...*

<sup>545</sup> G. F. Grossi (el Grossino) à Isabelle d'Este, Bologne, 13 décembre 1515, ASMn, AG, Carteggio estero, Bologna, b. 1148. Cependant, une missive sans signature (probablement rédigée par Stazio Gaudio), adressée à Francesco Gonzaga, précise qu'une fois cette soirée terminée, certains partirent dormir et d'autres rejoignirent la fête de Sanseverino. ASMn, AG, Carteggio estero, Modena-Reggio, b. 1291, c'est dans cette lettre que l'on apprend ce qui s'est passée à la réception organisée par Federico : « [...] et hanno fatto inanti cena piacevoleze, scherzando tra loro, saltando, balando e urtando ». Puis, ce serviteur continue en louant la conduite du jeune Gonzaga : « et il S.r mio si porta con questi S.ri con tanta gentileza che non si potria desiderar melio ». *Ibid.* Toutefois, force est de constater que Federico n'est pas insensible au charme de la gent féminine. En effet, on apprend quelques jours avant seulement, par son serviteur, Stazio Gaudio, que le jeune Gonzaga est amoureux et souhaite plaire aux dames : « Io non serrò longo in scriver a Vostra Excellentia perché la vederà quanto scrivo allo Illustrissimo Signore, sol li facio riverentia et certificola ch'el signor mio sta bene et inamorato : l'è necessario che Vostra Excellentia mandi dela compositione per perfurmarsi et farsi galante, aciò ch'el piaccia più alle dame ». Stazio Gaudio à Isabelle d'Este, Milan, 30 novembre 1515, in R. Tamalio, *Federico Gonzaga alla corte di Francesco primo di Francia...*, p. 137.

<sup>546</sup> P. Grassi, *Diarium...*, cité par N. Rubello, *Il re, il papa, la città...*, p. 128.

En outre, à la lecture de la correspondance entre les agents des Gonzaga et leurs seigneurs, on apprend que François I<sup>er</sup> exprime et réitère à plusieurs reprises le souhait de rencontrer la marquise Isabelle d'Este. Alessandro Luzio affirme que la princesse, afin de sauver le Marquisat de Mantoue de la colère du roi victorieux et ne pouvant pas compter sur les aptitudes diplomatiques de son époux, pousse ses amis et ses admirateurs « perché traessero partito dell'indole cavalleresca e *galante* di Francesco I per indurlo a miti propositi verso gli invisì signori di Mantova »<sup>547</sup>. Le 27 septembre, Alphonse Arioste écrit à la marquise pour la mettre au courant des progrès obtenus par ses démarches et celles de Galéas de Sanseverino pour le Marquisat et pour elle en particulier. Ce serait profitable à la cause – ajoute-t-il – si elle voulait se rendre à Milan, car le Très Chrétien « la ama e desidera vedere »<sup>548</sup>.

Quelques jours plus tard, le 7 octobre, Soardino relate ses échanges avec le monarque français sur les plaisirs dont il pourrait jouir dans la ville de Milan. Ils en viennent à parler de dames : François I<sup>er</sup> a entendu dire qu'Isabelle est une dame vertueuse et une femme très belle. En songeant à faire venir sa mère et sa femme en Italie, le souverain aurait exprimé le souhait que la marquise soit présente et aurait assuré : « si venerà la serà la tre ben onorata e bien veduta »<sup>549</sup>. Le roi paraît brûler d'envie de la rencontrer et ses demandes se font pressantes. Toutefois, Isabelle ne semble nullement disposée à se présenter devant le roi qui emmènera en France son fils. Elle prétexte la maladie de son mari, ainsi que le manque d'argent l'empêchant de se procurer les tenues adaptées, pour refuser de se rendre à la cour milanaise. Tandis qu'Alphonse Arioste lui écrit pour tenter de la convaincre, elle réplique à l'un de ses agents : « Que le roi se sorte cette idée de la tête »<sup>550</sup>. Le souverain, obstiné, ne perd pas espoir si facilement et demande à rencontrer la princesse d'Este à Bologne. Ici, alors que les discussions sur le partage des territoires italiens battent leur plein, Alphonse Arioste est contraint de s'exécuter dans un exercice difficile, plaider la cause de Mantoue et présenter

---

<sup>547</sup> A. Luzio, « Isabella d'Este e Leone X... », p. 23. C'est nous qui soulignons.

<sup>548</sup> Lettre d'Alphonse Arioste à Isabelle d'Este, 27 septembre 1515, *Ibid.*

<sup>549</sup> Lettre de Soardino à Isabelle d'Este, 7 octobre 1515, *Ibid.* Concernant le projet de faire venir Louise et Claude en Italie, rien n'est moins sûr. La mère et l'épouse de François I<sup>er</sup> avaient en effet décidé d'aller à la rencontre du roi en octobre 1515, mais le voyage s'arrête dans le Midi et on ne trouve pas mention du fait qu'elles aient envisagé de franchir les Alpes. Après les entrevues de Bologne, elles écrivent à plusieurs reprises au roi, lui demandant de revenir en France et de les rejoindre en Provence, ce qu'il fait le 13 janvier près de Sisteron. É. Baux, V.-L. Bourrilly, P. Mabilly, « Le voyage des reines et de François I<sup>er</sup> en Provence et dans la vallée du Rhône (décembre 1515-février 1516) », in *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 16, n°61, 1904, p. 31-64.

<sup>550</sup> Lettre d'Isabelle d'Este à Rozzone, 23 novembre 1515, Mantoue, citée par A. Luzio, « Isabella d'Este e Leone X... », p. 26.

des excuses au roi pour l'absence de sa maîtresse. Bien sûr, le « prince galant »<sup>551</sup> les accepte, sans pour autant se priver de montrer son mécontentement. Rozzone, écrivant de Bologne, informe la marquise des échanges entre Arioste et François I<sup>er</sup> : « M. Alfonso me à dito aver parlato con il Re in excusacione di V. S. et che li pare abia aceptata la scusa, pour con qualche paroleta à mostrato non remaner in tuto satifato »<sup>552</sup>.

En somme, dans une sorte de kalogakathia d'inspiration néoplatonicienne, les qualités physiques, morales et spirituelles de François I<sup>er</sup> sont évoquées pour brosser de lui un portrait heureux : c'est le nouveau valeureux Charlemagne, qui mènera la croisade et qui se fera garant des libertés péninsulaires et c'est également le pieu et dévot « Très Chrétien », faiseur de miracles. Le beau et vertueux monarque est élégant et cultivé, passionné de lettres et de femmes à la fois. L'année 1515 est, pour lui, une année glorieuse et elle s'achève, pour les États italiens, débordante d'espoirs de paix et de bonheur. Mais, après une période de répit, le contexte politique européen change. François I<sup>er</sup> s'oppose à Charles de Habsbourg, qui entre-temps est devenu le roi d'Espagne, dans la course pour le titre impérial, et il essuie une cuisante défaite. Puis, la mauvaise gestion du Duché de la part de son cruel gouverneur, portera les Milanais à chasser les Français de la Lombardie. Ce sont là les sujets de nos prochains chapitres.

---

<sup>551</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 807-825.

<sup>552</sup> Lettre de Rozzone à Isabelle d'Este, 14 décembre 1515, Bologne, citée par A. Luzio, « Isabella d'Este e Leone X... », p. 27.

## SECONDE PARTIE

### LES PREMIERS ÉCHECS



# Quatrième chapitre

## La croisade, le Lys et l'Empire dans les attentes des États italiens

### 1. **In hoc signo (mihi crede) invictissime Franciscus vinces**

Nous souhaitons ici réfléchir aux relations que le roi entretient avec les États de la péninsule après les succès militaires et diplomatiques de 1515, aux attentes des uns et des autres concernant la lutte contre la menace turque et la succession au titre impérial, ainsi qu'aux actions mises en place pour y répondre. En effet, dans l'Europe du début du XVI<sup>e</sup> siècle, la guerre sainte demeure un sujet de primordiale importance. Le spectre turc hante l'esprit de tous les chrétiens et celui de Léon X en premier lieu. En effet, le risque d'une agression, comme celle qui avait déjà eu lieu dans les Pouilles sous Mehmed II en 1480, est réel. Selim I<sup>er</sup>, à la tête de l'Empire ottoman depuis 1515, multiplie les victoires, de la Perse à l'Égypte et à la Syrie, et sa flotte se révèle d'une terrible puissance, de nombreux chérifs de tribus arabes se soumettent à sa domination. La Hongrie et la péninsule italienne sont les territoires les plus menacés<sup>553</sup>.

Ainsi, la papauté manifeste incessamment le profond désir de préparer une nouvelle croisade qui réunisse tous les princes de la Chrétienté pour protéger les frontières européennes et, par la même occasion, délivrer Jérusalem. Cette idée est évoquée à plusieurs reprises lors des sessions du concile de Latran et elle est longuement abordée lors de la rencontre de

---

<sup>553</sup> L'Europe centrale avait toutes les raisons de craindre une attaque, surtout la Hongrie dont la situation politique était assez instable. Depuis la mort de Ladislas VI Jagellon en 1516, son fils Louis II Jagellon, âgé de dix ans, occupait le trône de Hongrie et de Bohême. Mais le jeune prince était « gouverné par des prélats et des barons du royaume en désaccord entre eux », ce qui ne manqua pas d'affaiblir la capacité de résistance de ce peuple, toujours très jaloux de son indépendance. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 130. Louis épousa en 1522 Marie, sœur de Charles et il mourut au cours de la bataille de Mohacs le 19 août 1526. Sur l'image des Turcs en Occident, voir, par exemple, M. Soykut, *Image of the Turk in Italy. A History of the Other in Early Modern Europe (1453-1683)*, Klaus Schwarz, Berlin, 2001.



Bologne, car, depuis son sacre, le pontife reconnaît en François I<sup>er</sup> celui qui pourra conduire victorieusement l'entreprise. Les documents diplomatiques en témoignent abondamment.

De Bologne, par exemple, juste après les entrevues, Léon X écrit au roi de Portugal, Manuel I<sup>er</sup>, ainsi qu'au monarque d'Angleterre, Henri VIII, pour faire état de cette rencontre. À cette occasion, il informe les souverains de son projet et les invite à y participer. En outre, François I<sup>er</sup>, dans une lettre adressée au roi de Navarre, lui fait part du souhait du « bon pasteur de l'universelle Eglise » de remettre toutes les terres, encore aux mains des ennemis de la Foi, « soubz l'obéissance des chrétiens », un désir que le monarque affirme partager pleinement<sup>554</sup>. Le 17 janvier 1516, Pietro Bembo rédige, au nom de Léon X, une missive adressée à François I<sup>er</sup> afin de le sensibiliser à la cause de la Hongrie, dévastée par les révoltes internes et fortement menacée par Selim I<sup>er</sup><sup>555</sup>.

Peu de temps après, en octobre, le 17, à la suite de la bataille d'Alep, qui avait livré la Syrie aux Ottomans, le secrétaire du pape écrit au souverain pour attirer son attention sur la situation alarmante dans laquelle se trouvent désormais les côtes de l'Italie, à cause d'un ennemi qui n'arrête pas d'accroître ses flottes et ses domaines<sup>556</sup>. Et le souverain, avec de belles paroles, rassure le pontife sur ses intentions : prêt à verser son sang, il se montrera digne du nom de « Très Chrétien » et participera à la « sainte » et « nécessaire » expédition avec des hommes, des chevaux, des navires et des armes<sup>557</sup>.

Les textes et paratextes littéraires à ce propos abondent également. Nous avons déjà eu l'occasion de parler du *Discorso* écrit par Guicciardini, lors de l'entrevue de Bologne<sup>558</sup>, ainsi que des pages de la lettre dédicatoire qui accompagnent la première rédaction du *Livre du Courtisan* de Baldassar Castiglione. Nous souhaitons toutefois revenir une dernière fois sur le traité du Mantouan. Le nonce imagine le roi de France qui traverse les pays, récupère le Saint-Sépulcre, s'agenouille en apercevant les bastions de Jérusalem, se réjouit, s'émeut, puis s'impose dans la ville, paré de toute sa royauté, insouciant de la poussière et de la sueur qui

---

<sup>554</sup> *Négociations du Levant...*, I, p. CXXIX- CXXXI et 5 ; Leo X to Henry VIII, *Letters and Papers, Foreign and Domestic, Henry VIII*, vol. IV, 1524-1530, Her Majesty's Stationery Office, London, 1864, vol. II, 1282.

<sup>555</sup> Lettre de Léon X à François I<sup>er</sup>, Florence, 17 janvier 1516, *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 6-8.

<sup>556</sup> Lettre de Léon X à François I<sup>er</sup>, Corneto, 17 octobre 1516, *Ibid.*, p. 13-15.

<sup>557</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> à Léon X, 15 novembre 1516, Amboise, *Ibid.*, p. 16-18. Voir également la Commission à Arnaud Ruzé pour préparer, de concert avec le Légat du pape, la Croisade projetée contre les Turcs, in *Ordonnances des rois de France*. Règne de François I<sup>er</sup>, Imprimerie nationale, Paris, 1902, t. I, p. 502-503. Le pape semble ne pas être convaincu par les promesses du roi et, dans une missive rédigée par Sadoletto, rappelle au souverain à quel point le Turc est dangereux pour les côtes de la péninsule, avec ses flottes. Lettre de Léon X à François I<sup>er</sup>, 4 janvier 1517, Rome, *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 19-21.

<sup>558</sup> Voir *supra*, Troisième chapitre - Une rencontre au sommet : les entrevues de Bologne.

couvrent son corps<sup>559</sup>. Ici, nous souhaitons nous attarder un moment sur le passage du discours où non seulement le diplomate annonce au jeune monarque son entrée à Jérusalem, mais lui prédit également qu'il élargira les frontières de « l'Empire » :

E certamente già parmi vedere quel tanto desiderato (ben avventurato) giorno, (quando el) che 'l Christianissimo (havendo) dopoi l'haver traversato tanti paesi, tanti mari, e vinto tante barbare e strane nationi, e dilatato lo imperio e 'l nome suo per tutto el mundo, giongerà alli confini de Hierusalem<sup>560</sup>.

Faut-il entendre par « imperio » tout simplement l'autorité de François I<sup>er</sup> et imaginer que son influence s'étendra à travers tous les pays ? S'agit-il là d'indiquer l'inéluctable et heureuse reconquête des terres qui avaient été soustraites à l'Empire chrétien ? Ou de pronostiquer également au souverain la coiffe impériale<sup>561</sup> ? Il est possible de supposer que, au sein de cet éloge – qui est surtout une exhortation à prendre les armes contre l'infidèle – les deux hypothèses puissent ne faire qu'une promesse : le roi étendra son domaine et sa réputation de Très Chrétien en tout lieu et réunira la *cristiana gregge* dans une grande monarchie universelle.

Nous retrouvons un exemple de cette assimilation entre les idées d'Empire et de croisade réunies en la personne du roi de France dans l'art figuratif. En effet, l'alliance scellée au congrès de 1515 entre le Royaume et l'État de l'Église est célébrée dans l'*Incoronazione di Carlomagno*, de Raffaello Sanzio, peinte dans les années 1516-1517. Dans la fresque, Léon III acquiert les traits du visage de son successeur homonyme<sup>562</sup> et le roi franc emprunte sa

---

<sup>559</sup> « [...] Dipoi quando comincieranno da lontano ad apparire le alte torre (e le mura) de la santa cità (ne la quale con tanti sacri misterii fu il principio de la salute nostra), che pensieri, (che contento) che voglie, che devoti affecti serano quelli che fioriranno nel suo magnanimo core ? che (voci, che pietose lachryme seranno) alegrrezza in tutto lo exercito (de alegrrezza)? el quale già (tutto) ingenochiato parmi vedere, con alta voce e (con tante) pietose lachryme salutare, et adorare le benedette mura, e la Santa Terra, ne la quale con tanti divini misterii fu el principio de la salute nostra. Quando poi in meggio de tanti principi in habito regale, a cavallo ornato acostarassi a quelle porte, e con le sue proprie (gloriose) mani (gloriosamente) onoratamente dentro vi riporterà come da lungo exilio quella croce che già tanto tempo li è stata vilipesa et in obrobrio. Appresso con la medema pompa et ordine (senza) armato e senza pur levarsi di dosso la polvere o il sudore del camino, se n'andrà al sacratissimo sepulcro di Christo et ivi prostrato in terra, con tanta riverentia (e devotissime lachryme la bacierà et) humilmente adorerà quel loco ove giacque morto collui che a tutto el mondo diede la vita ». O. Zorzi Pugliese, *Introduction to the Transcriptions of the Early Extant Manuscripts of Baldassar Castiglione's Il libro del Cortegiano*, tspace.library.utoronto.ca, 2012 : Autograph fragments of *Il libro del cortegiano*, Manuscript A, drafts for B and C, Castiglioni Archive, Mantua, Ms. II, b. 3. p. 16v-17v.

<sup>560</sup> *Ibid.*, p. 16v.

<sup>561</sup> Sur la polysémie du mot « empire », voir F. Madeline, « L'empire et son espace. Héritages, organisations et pratiques », in *Hypothèses 2007, Travaux de l'École doctorale d'Histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, P. Schmitt Pantel (éd.), Publications de la Sorbonne, Paris, 2008, p. 215-225.

<sup>562</sup> Cet aspect est commun à tous les tableaux réalisés par Raphaël, ayant pour protagonistes les pontifes Léon III et Léon IV.

physionomie à François I<sup>er</sup><sup>563</sup>. Sur un cartel s'affichent les mots : « Carolus Magnus Ro(manae) Ecclesiae Ensis Clypeusq(ue) », Charlemagne, glaive et bouclier de l'Église romaine. La ressemblance paraît telle que même Giorgio Vasari crut voir dans la peinture l'illustration du couronnement du Valois<sup>564</sup>.



Incoronazione di Carlomagno Raffaello Sanzio 1516. Stanza dell'incendio di Borgo. Musei Vaticani

Or l'instrumentalisation de l'image était un procédé commun. Nous retrouvons exploitées – comme il était d'usage – toutes les potentialités d'une représentation figurative liée au pouvoir : dans le tableau, information, célébration et manipulation se mêlent. Grâce à la superposition entre les traits physiques des uns et le rôle historico-politique des autres, la scène confirme l'entente scellée à Bologne et elle en informe donc les spectateurs. Ensuite, elle fait l'éloge du roi dans une claire opération de séduction, en l'élevant au niveau du héros carolingien. Puis, à travers cette comparaison avec Charlemagne, elle se sert de l'éloge même pour indiquer au souverain le chemin à parcourir : son devoir est de prendre les armes contre l'infidèle, comme l'avait fait auparavant son grand prédécesseur. Encore une fois, on pourrait se demander si, dans cette fresque, le peintre officiel à la cour papale ne désigne pas d'ores et

<sup>563</sup> Ainsi est décrite la fresque dans le récit de l'ambassadeur vénitien : « Da una parte, si vede quel papa giustificarsi con quell'imperatore, e fissare insieme patti di amicizia e di concordia, richiamando la mente, di chi allora riguardava quel fresco, all'abboccamento di papa Leone X con Francesco re di Francia in Bologna dopo l'acquisto di Milano, e dove l'uno e l'altro, dimenticati i propri rancori, fermarono nuova concordia : e dall'altra parte, l'incoronamento di Carlo Magno ; piacendogli forse di rammentare al re di Francia il supremo potere del pontefice che, incoronando i re, dà loro l'autorità dell'impero ; e quasi volendolo invitare a chiedere al papa quella corona, che sola per le sue mani voleva essere benedetta ». E. Alberi, *Relazioni Degli Ambasciatori Veneti al Senato*. 1839, reprint London : Forgotten Books, 2013, vol.7, p. 129.

<sup>564</sup> G. Vasari, *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori ed architetti*, L. Bellosi, A. Rossi, Turin, 1986, p. 642-643.

déjà François I<sup>er</sup> comme le prochain nouvel empereur. L'idée nous séduit, mais il est, en réalité, plus probable que dans ces hommages – d'ordre littéraire comme d'ordre pictural – ne demeure que l'exhortation à mener la grande entreprise chrétienne et qu'il n'y ait pas véritablement le souhait de pronostiquer au roi de France l'obtention du titre impérial.

Le sujet qui préoccupe le Saint-Siège est la guerre sainte contre l'infidèle ; dès son ascension au trône, le roi de France est sollicité à plusieurs reprises par le pape pour qu'il organise la croisade contre le Turc, tandis que le soutien à ses prétentions impériales se révèle assez tiède. Certes, la rumeur circule que, lors des entrevues, le pape ait fait miroiter devant François I<sup>er</sup> l'illusion de cette couronne, mais les quelques vagues témoignages restent sans confirmation<sup>565</sup>. En mars 1517, le pape promulguait une bulle ordonnant la trêve quinquennale entre les princes chrétiens, afin de constituer une ligue contre les Turcs<sup>566</sup>. La même année, il adressait à tous les seigneurs de la Chrétienté un mémoire sur la nécessité de cette guerre contre l'Infidèle.

Tout au long de ces mois, à la cour, le nonce Bibbiena s'entretenait souvent et longuement avec le roi et Madame, car, pour Léon X, le « principal fondamento di questa spedizione », était bel et bien le roi de France<sup>567</sup>. Le souverain – « obedientissimo figliuolo del suo [de Dieu] vicario »<sup>568</sup> – se déclarait disposé à la trêve et réaffirmait toujours sa volonté de mettre son exemple, son royaume, son armée et son argent au service du successeur de Saint Pierre et de la république chrétienne, à laquelle il ne ferait jamais défaut ; en outre, il insistait vigoureusement sur le fait que tous les princes de la Chrétienté devaient faire de même<sup>569</sup>.

En France, on montrait qu'on mettait tout en œuvre pour se préparer à l'expédition. Un système de levées de fond, de prédications (coordonnées par Canossa et Bohier) et de processions fut mobilisé dans chaque diocèse. La royauté – disait-on – attendait seulement que toutes les conditions fussent réunies pour livrer la guerre sainte. La participation au projet papal se voulait entière<sup>570</sup>.

---

<sup>565</sup> Dans son remarquable travail sur les entrevues de Bologne, Noemi Rubello cite les *Ricordi* de Bartolomeo Cerretani ainsi que le témoignage du hollandais Cornelio de Fine. N. Rubello, *Il re, il papa, la città...*, p. 187.

<sup>566</sup> *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 63-68. Selon le pape, une trêve de cinq ans devait être signée entre lui-même, le Très Chrétien, le roi Catholique, le roi d'Angleterre, l'empereur et les autres princes : une ligue universelle était nécessaire, sinon pour attaquer, assurément pour se défendre contre le Turc.

<sup>567</sup> Lettre du cardinal Jules de Médicis à Bibbiena, Rome, 14 Août 1518, *Lettere de principi...*, 1564, vol. I, p. 14v.

<sup>568</sup> Lettre de Bibbiena à Jules de Médicis, Vergier, 14 juillet 1518, *Ibid.*..., p. 17r.

<sup>569</sup> « [...] la Sua Cristianissima Maestà mi rispose, che à lei pareva di grandissima importanza, et degna, che tutti i Principi Cristiani vi voltassero i pensieri, et le opere ». *Ibid.*, p. 17r-17v.

<sup>570</sup> *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 31-41. Néanmoins, la lettre rédigée par Robertet en réponse à la missive de Léon X du 4 janvier décrit toutes les entraves à sa réalisation. Le secrétaire du roi évoque la nécessité tout d'abord d'une paix parmi les princes de la Chrétienté, le manque d'argent pour mener à bien l'entreprise, les difficultés rencontrées à le récolter. Puis, continue Robertet, il n'est ni utile ni profitable que les armées des différents princes se réunissent pour attaquer le Turc toutes ensemble, car il pourrait en résulter des

En outre, il est intéressant de remarquer que, dans le Royaume, la volonté d'associer le pouvoir royal à l'instance religieuse se manifeste également par la mise en circulation d'un sceau – créé l'année précédente et destiné à valider les billets d'indulgence – au décor inédit : dans le cachet, les armes pontificales rejoignent les armes royales ; elles se trouvent séparées par – et, en même temps, réunies sous – la croix du Christ s'érigeant sur le Golgotha.

Au-dessus d'elles, la prophétie de victoire qui renvoie au songe de Constantin I<sup>er</sup> s'inscrit comme une deuxième branche de la croix. Cette image se fait porteuse d'un double, voire triple, message.

Premièrement, elle souhaite afficher la communion d'esprit qui doit exister entre le roi et l'Église. Deuxièmement, elle suggère une sorte d'égalité entre les deux autorités. Pour finir – élément qui nous intéresse de près ici –, ce sceau se fait véritable allégorie et propose un rapprochement incontestable entre le premier empereur chrétien et François I<sup>er</sup>. Ainsi faisant, elle investit de légitimité les prétentions au trône impérial que celui-ci manifeste déjà et, qui plus est, elle laisse sous-entendre la bénédiction pontificale<sup>571</sup>.



Matrice du sceau de la croisade. France, 1516-1517. Alliage cuivreux à patine translucide. Longueur : 57 mm ; largeur : 36 mm, hauteur : 18 mm. Bnf, département des Monnaies, Médailles et Antiques, inv. M 12

---

conflits internes, il est préférable de se lancer dans l'entreprise en des endroits différents : les uns du côté de la Hongrie, les autres par la mer. Un mot est ajouté également sur la possible redistribution des terres enlevées au Turc, selon les mérites de chacun. L'idée des agents du pape, d'avoir « intelligence » avec le Sophi Ismaïl I<sup>er</sup>, schah de Perse (à qui Selim avait ravi une partie du Royaume en 1514 et qui prétendait être allié des princes chrétiens), ou avec d'autres princes infidèles, pour s'opposer à Selim, est partagée par le souverain, il sera toujours possible de réduire ceux-ci à la foi chrétienne par la suite. Lettre de François I<sup>er</sup> à Léon X, Amboise, 16 décembre 1516, *Ibid.*, p. 41-46.

<sup>571</sup> Voir C. Blanc-Riehl, « Le sceau des ambitions royales », in *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image...*, p. 133-135.

Ici, il est peut-être important d'apporter une précision. L'affirmation de la bénédiction papale s'avère d'autant plus nécessaire en considération du fait que, en dépit des accords conclus à Bologne, en dépit des promesses, des louanges et des chaleureux échanges entre « Sua Beatitudine » et son « obedientissimo figliuolo », le pontife garde tout de même d'importantes réserves à l'égard de François I<sup>er</sup>. Il maintient alors une conduite pour le moins défiante. Mais il y a là une pratique courante chez Léon X, qui tisse des liens avec tous les puissants et, en même temps, entrave leurs mouvements, pour mieux les contenir. Par ailleurs, selon ses défenseurs – qui se sentent en devoir de le justifier –, son attitude ne doit pas être interprétée comme une marque d'inconstance ; elle témoignerait plutôt de sa volonté d'agir toujours « prudemment » avec ses alliés, car ils pourraient rapidement se transformer en ennemis.

À cette époque, donc, le pape était au fait des rencontres qui avaient lieu entre les proscrits milanais dans les villes de l'État de l'Église et il avait consenti à ce qu'ils ourdissent leurs complots contre les Français ; il avait sollicité Charles d'Espagne pour qu'il ne conclût pas de nouveaux accords avec le souverain et, de surcroît, il avait poussé les cantons suisses liés à l'empereur à lui rester fidèles et à ne pas se joindre à François I<sup>er</sup>. Celui-ci soupçonnait le pape de lui nuire ; ce dernier parfois niait, parfois s'excusait pour ses agissements. Cependant, « (tant est grande la majesté du pontificat), le roi s'efforçait de l'apaiser par divers bon offices »<sup>572</sup> et d'afficher une entente franco-pontificale explicite.

Revenons maintenant aux exhortations à la croisade, adressées au souverain français, qui se poursuivent, malgré tout, sans se ralentir. D'une même inspiration constantinienne, nous retrouvons le texte de l'archevêque de Nazareth, Giorgio Benigno dei Salviati<sup>573</sup>. Son *Vexillum Cristiana Victoriae* est un ouvrage composé de 63 *contemplationes* soufflées à l'oreille de l'auteur par l'archange Gabriel. Initialement, le texte, rédigé lors de sa légation en Allemagne, avait été envoyé par Benigno à Maximilien I<sup>er</sup>, puis, en août 1517<sup>574</sup>, il fut adressé à l'*invictissimum Franciscum*. Le destinataire semble changer au gré des mutations politiques survenues sur le grand échiquier européen, toutefois l'ambition de fond de ces *contemplationes*

---

<sup>572</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 84.

<sup>573</sup> G. Ernst, P. Zambelli, *DRAGIŠIĆ, Juraj (Benigno Salviati, Giorgio)*, *DBI.*, 1992, Vol. 41. Sur le théologien, voir également C. Vasoli, « Giorgio Benigno Salviati (Juraj Dragišić) : un teologo tra i Montefeltro e i Della Rovere », in *Lo stato e 'l valore : i Montefeltro e i Della Rovere : assensi e conflitti nell'Italia tra '400 e '600*, P. Castelli, S. Geruzzi (éds.), Giardini editori e stampatori, Pise, 2005, p. 93-120.

<sup>574</sup> Le manuscrit - qui porte les armoiries de France dans l'encadrement du folio 5 - est présent dans l'inventaire de Blois de 1518 avec la précision qu'il est « envoyé de Rome au roy estant à Rouen ». Or la seule période que le souverain passa à Rouen avant la compilation de cet inventaire remonte au mois d'août 1517. BNF, Catalogue général des manuscrits latins, Bibliothèque Nationale, Paris, 1975, t. VI, p. 370-371.

demeure inaltérée : inciter le prince considéré comme le plus puissant à réunir sous son égide les autres seigneurs chrétiens et à mener le combat contre l'ennemi de la Foi.

En 1517, c'est en François I<sup>er</sup>, au faite de sa gloire, que l'on reconnaît ce souverain capable de réussir l'entreprise. Dans le prologue, l'archevêque reprend les paroles que Constantin I<sup>er</sup> aurait entendues lors de sa vision divine et il les adresse au monarque : *In hoc signo (mihi crede) invictissime Francisce vices, ac immortalem gloriam, sempiternamque famam consequeris*<sup>575</sup>. L'homme d'Église prédit au souverain, qui partira en croisade contre l'infidèle, la gloire éternelle que Constantin I<sup>er</sup> connut en écrasant Maxence et les siens sur le Pont Milvius. Encore une fois, le rapprochement entre le roi de France et l'empereur romain est explicite.

Néanmoins, il est important de préciser que, si le modèle du premier empereur chrétien avait été déjà choisi par la propagande de Maximilien I<sup>er</sup> avec l'intention de s'arroger, à l'instar du *Pontifex Maximum*, le contrôle politique et spirituel de ses terres, ensuite, entre XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, cette référence est adoptée principalement par les représentants du Saint-Siège, afin de diffuser le message contraire : limiter le pouvoir de l'empereur dans le domaine religieux (en lui rappelant, par exemple, qu'au moment de son baptême, Constantin avait remis le sceptre et la couronne)<sup>576</sup> et le contrôler dans le domaine politico-militaire<sup>577</sup>.

En France, mis à part l'éclatant exemple du sceau, la comparaison avec Constantin semble être exploitée dans une moindre mesure par les thuriféraires du roi<sup>578</sup>. L'empereur romain, grand chef militaire et vainqueur sur le champ de bataille, ne paraît pas constituer un parangon de chrétienté, car il est perçu comme un converti. De plus, sa *Donatio* a été contestée à plusieurs reprises et reconnue comme étant un faux sous Louis XII<sup>579</sup> ; à l'opposé, un autre

---

<sup>575</sup> BNF, ms Lat. 3620, fol. 2 et suivantes, cité par D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 186.

<sup>576</sup> L. Biasiori, *Costantino e i re della prima Eta moderna (1493-1705). Imperatore cristiano o re sacerdote ?*, Enciclopedia Costantiniana, 2013. Pour une synthèse sur l'élaboration du modèle impérial de Constantin I<sup>er</sup>, entre Moyen Âge et Âge Moderne, voir *Costantino il Grande : dall'antichità all'umanesimo. Colloquio sul cristianesimo nel mondo antico*, G. Bonamente, F. Fusco (éd.), Macerata, 1992 et G. Bonamente, G. Cracco, K. Rosen, *Costantino il Grande tra medioevo ed età moderna*, Il Mulino, Bologne, 2008.

<sup>577</sup> L'Église s'appuyait aussi sur la donation de Rome et d'une partie du territoire italien par Pépin le Bref en 756, deux ans après le sacre de Saint-Denis et suite à sa deuxième campagne en Italie. Sur les possibles caractéristiques de ce document disparu, parfois considéré comme étant à l'origine de la souveraineté temporelle des papes sur Rome et sur une partie de l'Italie, voir R. Folz, *L'idée d'Empire en Occident du V<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1953, p. 21.

<sup>578</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 187 et suivantes et Id., *Louis XII...*, p. 223.

<sup>579</sup> Déjà en 1440, pour défendre les intérêts de son protecteur, Alphonse V d'Aragon, sur le Royaume de Naples, Lorenzo Valla conteste la donation de Constantin. L. Valla, *La donation de Constantin*, traduction de *De falso credita et ementita Constantini donatione*, par J.-B. Giard, préface de C. Ginzburg, Les Belles Lettres, Paris, 1993. Sur la naissance de cette légende, voir entre autres P. De Leo, *Ricerche su falsi medievali*, Ed. Meridionali Riuniti, Reggio Calabria, 1974 ; G. Martini, *Traslazione dell'Impero e Donazione di Costantino nel pensiero e nella politica d'Innocenzo III*, in *Nuova rivista storica*, n° 65, 1981, p. 3-72 ; M. Giovannelli, *La Donatio Constantini. Credibilità ed esegesi di un documento politico*, Morlacchi, Pérouse, 2011.

modèle, représenté par Charlemagne, est largement plus répandu, afin d'accorder légitimité et autorité à un souverain, en France comme partout en Europe<sup>580</sup>.

En 1518, les échanges entre le roi et les émissaires du pape sur la nécessité de la croisade continuent. En avril, Sadoletto s'exprime dans une allocution sur l'avancée de l'ennemi turc, sur les efforts de Léon X et sur les engagements des princes chrétiens. D'autres lettres, datées de mars et avril, adressées par la Curie au souverain et à Duprat, reprennent le même leitmotiv<sup>581</sup>.

Un autre témoignage des attentes (de croisade) qui reposent sur le souverain est représenté par le discours prononcé par Bernardino Rincio le 12 décembre de la même année. Ce médecin milanais se trouve à la cour pour la ratification de l'accord entre la France et l'Angleterre<sup>582</sup>, scellé par les épousailles entre le dauphin et la fille d'Henri VIII. Dans cette oraison, Rincio se fait porte-parole des États italiens et affirme que ceux-ci se réjouissent de la présence des Français dans la péninsule, car la menace turque est tellement épouvantable que seul le « très puissant »<sup>583</sup> roi de France, si prudent, magnanime et instruit en fait d'armes (reviennent les comparaisons avec César, Hannibal, Scipion ou Alexandre le Grand) peut la contrecarrer<sup>584</sup>.

Néanmoins, le Milanais entrevoit également un sombre destin pour l'Europe entière, car, tandis que les princes occidentaux se disputent entre eux, Selim accroît sa puissance. Le Turc ne met pas en péril seulement l'Italie, qui est tout de même sa prochaine proie – affirme le diplomate –, mais également l'Allemagne et la France. Après avoir soumis ces pays, point satisfait, l'ennemi poursuivra sa conquête en envahissant le Royaume d'Angleterre, puis

---

<sup>580</sup> En effet, il en va de même pour ce qui concerne Charles Quint. Charlemagne incarne le symbole de l'Empire chrétien. Sur le prestige de la légende de Charlemagne dans l'histoire, voir l'étude – notamment la dernière des cinq parties, sur la cristallisation du souvenir de Charlemagne – de R. Folz, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*, Les Belles-Lettres, Paris, 1950. Par ailleurs, nous pouvons remarquer que le recours à la comparaison avec le héros carolingien est utilisé également pour mettre en évidence les faiblesses d'un empereur. Pour ce qui concerne Charles Quint, par exemple, le Vénitien Francesco Lodovici, en 1536, dans son *Triomphi di Carlo*, met en parallèle le roi des Francs et le Habsbourg afin de discréditer ce dernier. Dans ses vers, l'auteur affirme que, autant le premier surgit comme un modèle, aimé et digne de louanges, autant le second, avec sa « gente infidel, marrana, et luterina », est répréhensible, à cause de ses responsabilités dans les guerres et dans les tribulations de l'Église. Dans la comparaison, l'écart entre les deux empereurs crée une sorte d'hyperbole de la condamnation. F. Lodovici, *Triomphi di Carlo*, Pasini-Bindoni (éd.), Venise, 1536, p. 118.

<sup>581</sup> *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 68-72.

<sup>582</sup> L'alliance anglaise était considérée comme nécessaire aux projets d'élection du roi de France. Les pourparlers avaient commencé en 1517 et s'étaient poursuivis avec des interruptions (à cause des requêtes exagérées des Anglais), jusqu'à la signature du pacte de non-agression en octobre 1518. Le roi se plia enfin à des conditions très coûteuses, tant était grand son désir d'être élu.

<sup>583</sup> B. Rincio, *Le livre et oraison messire Bernardin Rince, millannoys, docteur es ars et en medecine, contenant les louenges du mariage de monsieur le daulphin des Gaulles François et Marie, fille du duc d'Angleterre, translaté de latin en françoys*, En la maison de Jehan Gourmont à l'enseigne des Deux boules. Cum privilegio regis, 1518, BNF, Réserve des livres rares, RES-LB30-234, p. Aiii r.

<sup>584</sup> *Ibid.*, p. Aiiii v. Voir D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 196-197.



d'Espagne. Heureusement, Léon X, comme un bon pasteur, en voyant son troupeau en péril, se prodigue pour le protéger. Il choisit alors le roi François « entre tous aultres princes crestiens »<sup>585</sup> pour conduire la campagne qui sauvera la Chrétienté, car ce souverain valeureux a su faire la preuve d'abord de son courage – il a dompté des ennemis hardis, qui « de leur nature [...] jamais ne craignent la mort », les Suisses – puis de sa clémence envers les adversaires vaincus<sup>586</sup>, après la terrible bataille.

Les missives et les discours incitant le souverain à entreprendre la guerre sainte se multiplient tout au long de cette période : il est encensé, exalté, assimilé aux plus grands condottieri, rois ou empereurs de l'Histoire, afin de le convaincre de réaliser ce rêve de croisade qui obsède Léon X. Or, concomitamment, François I<sup>er</sup> poursuit sa campagne acharnée pour obtenir le titre de roi des Romains et sollicite le soutien papal pour ses prétentions impériales.

## 2. La coiffe impériale au prisme des inquiétudes italiennes

Le Saint-Empire était une entité politique comprenant un vaste territoire qui coïncidait avec l'Allemagne même si, historiquement, l'empereur revendiquait la suzeraineté sur d'autres territoires européens comme la Bohême, la Moravie, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Suisse et une grande partie du nord de l'Italie. L'empereur pouvait compter sur la Chancellerie impériale et une Chambre Impériale de Justice. Il présidait la Diète dans laquelle siégeaient les princes électeurs, les princes et les villes d'Empire jouissant d'un statut spécial. Les Diètes prenaient des décisions politiques et votaient les subsides pour la défense de l'Empire. Selon certains théoriciens proches du pouvoir impérial, comme par exemple Marsile de Padoue, la Diète était une émanation du Sénat romain. Les sept électeurs désignés par la *Bulle d'or* – promulguée par Charles IV de Luxembourg en 1356 – étaient trois ecclésiastiques, c'est-à-dire les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves et quatre laïcs, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le comte palatin et le margrave de Brandebourg. Tous étaient allemands<sup>587</sup>.

---

<sup>585</sup> *Ibid.*, p. Ci r.

<sup>586</sup> *Ibid.*, p. Bi et Bii.

<sup>587</sup> La *Bulle* fut promulguée aux Diètes de Nuremberg et de Metz. Sur la *Bulle d'Or*, voir note 66.

Seuls véritables candidats à la dignité impériale, le roi de France et le roi d'Espagne se retrouvent donc assez rapidement en lice l'un contre l'autre<sup>588</sup>. Les campagnes de persuasion et les négociations pour que les princes électeurs choisissent l'un d'entre eux comme le successeur de l'empereur commencent bien avant la disparition de Maximilien I<sup>er</sup>. En effet, ce dernier, malade, sentant sa fin approcher, se met rapidement à l'œuvre au sein du marché électoral, pour que la couronne du Saint-Empire soit confiée à son petit-fils<sup>589</sup>.

En novembre 1516, l'électeur de Trèves, l'année suivante ceux de Mayance, de Brandebourg et du Palatinat promettent leur vote au roi de France : c'est la majorité du collège électoral. Cependant, l'action de Maximilien I<sup>er</sup> et l'or des banquiers allemands Fugger réussissent à contrer l'action diplomatique déployée par les émissaires de François I<sup>er</sup><sup>590</sup>. Malgré des mois de pourparlers, d'accords et de promesses, mais, surtout, malgré tout l'argent versé par les caisses de la couronne de France, à la mort de l'empereur, survenue le 12 janvier 1519, Charles de Habsbourg bénéficie de la faveur de la plupart des princes électeurs<sup>591</sup>. Néanmoins, François I<sup>er</sup> ne perd pas espoir et, tout au long de cette période, ses agents continuent inmanquablement à négocier avec les électeurs et leurs proches. De grosses sommes d'argent seront encore dépensées lors de la campagne, dans cette véritable mise à l'encan des voix<sup>592</sup>.

Pour honorer ses dettes, le monarque et son Conseil autorisent l'aliénation du domaine royal à hauteur de 268 000 livres<sup>593</sup>. Parmi les promesses faites aux princes allemands,

---

<sup>588</sup> Henry VIII envoya Richard Pace, le secrétaire de Wolsey, en Allemagne pour sonder les dispositions des électeurs. Pace fit parvenir des rapports optimistes, même s'il avait compris qu'aucun espoir n'était envisageable pour son seigneur étant donné les sommets atteints par la course aux enchères. Selon Pace, la couronne impériale était une marchandise très chère qui allait apporter beaucoup de disgrâces à celui qui arriverait à s'en emparer. Henry abandonna rapidement ses prétentions.

<sup>589</sup> F. Mignet, « Une élection à l'empire en 1519. Première rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint, d'après de nouveaux documents », in *Revue des Deux Mondes*, janvier- mars 1854, p. 221 et *passim*.

<sup>590</sup> Le soutien pécuniaire dont Charles bénéficia ne vint pas seulement des Fugger. Le banquier florentin Filippo Gualterotti, ainsi que les familles génoises de Benedetto et Agostino Fornari et d'Agostino et Nicolò Grimaldi financèrent la campagne du prétendant Habsbourg, en association avec les Wieselser d'Augsbourg. Ces hommes étaient les représentants d'un système bien ancré, super-étatique et mouvant, défini comme une république de l'argent ; ce fut dans une large mesure leur action qui rendit la victoire de Charles possible (avec le prêt de 30 000 florins qui se rajoutaient aux 50 000 de Jacob Fugger). G. Airaldi, *El ingenioso capitalista y su contribución a la idea de Europa*, *Revista de História Medieval* 6, p. 43.

<sup>591</sup> Dans une missive de l'été 1518, Jules de Médicis informait le cardinal Bibbiena que le Habsbourg avait déjà « ridocto li Electori a la sua devotione ». Lettre de Jules de Médicis au cardinal de Santa Maria in Portico, 14 août 1518, in *I Manoscritti Torrigiani donati al R. Archivio di Stato di Firenze. Descrizione e saggio*, Cellini, Florence, 1878, p. 274. Cependant, Girolamo Morone, dans une missive à Guicciardini, datée du 22 septembre, affirmait déjà que Charles pouvait compter également sur lui. Voir *infra*.

<sup>592</sup> Mignet nous offre un aperçu des sommes, parfois exagérées, demandées par les princes, au sein de ce marchandage des voix. F. Mignet, *Une élection à l'empire en 1519...*, p. 235-236 et *passim*.

<sup>593</sup> Comme le précise Didier Le Fur (*François I<sup>er</sup> ...*, p. 217), le motif de l'élection impériale n'est jamais évoqué comme cause de cette vente ; l'on mentionne, plutôt évasivement, des exigences du Royaume. Le roi affirme devoir faire face à de grandes dépenses pour des « matières » qui concernent « le bien, l'honneur, paix et repos

François I<sup>er</sup> assure à l'archevêque de Trèves (le premier qui avait engagé son vote au roi en 1516) et au margrave de Brandebourg la qualité de plénipotentiaires de l'Empire<sup>594</sup> et promet de couvrir les dépenses pour l'escorte qui les accompagnera à la diète de Francfort<sup>595</sup>. Encore confiant, le 15 mai 1519, il s'empresse de ratifier les promesses faites par ses agents au comte palatin<sup>596</sup>. Bien entendu, le choix du nouvel empereur du Saint Empire romain germanique ne laisse pas les seigneurs de la péninsule indifférents. Voici le récit de Paolo Paruta :

Però travagliava non poco questa elettione l'animo de' Principi Italiani, considerando, che qual si sia di questi due, essaltato che fosse alla dignità dell'Imperio, aggiungendosi alle forze, per se stesse potenti, de gli altri suoi regni, la riputazione dell'Imperio, et i favori, et gli aiuti della Germania, fatto molto all'altro superiore, havrebbe cercato di cacciarlo di questi stati, che possedeva in Italia, et levato questo contrappeso [...] volgerebbe finalmente i pensieri a farsi tutta l'Italia soggetta. Però non poteva essere se non una tale elettione a gli Italiani grave, et molesta<sup>597</sup>.

L'auteur synthétise bien en ces quelques lignes les craintes et les attentes suscitées par cette élection. Malgré la candidature d'autres prétendants, comme celle d'Henri VIII, il était évident que la course au titre impérial allait se jouer entre le roi de France et le nouveau roi d'Espagne. Or l'un comme l'autre constituaient un danger pour les États dans la péninsule, à une différence près : comparé à son rival, François I<sup>er</sup> était considéré comme une moindre menace. Cela dépendait, selon Paruta, de la nature même des Français, plus aptes à conquérir qu'à conserver une conquête : féroces et ardents, ils faisaient preuve, ensuite, de peu de constance. Les Italiens pouvaient alors espérer que la domination française, « bien que puissante » déclinât un jour<sup>598</sup>. Il n'en allait pas de même pour les Espagnols, car ces derniers,

---

de nous et de nos royaume, paiz et subjects ». Après la paix signée avec les Suisses et le recouvrement de Tournai, les conditions des fonds de l'État l'obligent à cette mesure, sans quoi il serait nécessaire de faire recours à une forte imposition qui pèserait énormément sur le « povre peuple ». *Commission et règlement pour l'aliénation du domaine jusqu'à concurrence de 268,000 livres*, le 1 mai 1519, in *Ordonnances...*, t. II, p. 453-457.

<sup>594</sup> Lettres conférant aux électeurs de Trèves et de Brandebourg la qualité de plénipotentiaires à l'effet de promettre la reconnaissance des privilèges de l'Empire, dans le cas où François I<sup>er</sup> serait élu roi des Romains, 12 mai 1519, in *Ibid.*, p. 462-464. De la même date, la lettre relevant de la promesse du margrave de donner son vote à François I<sup>er</sup> ainsi que de faire de son possible pour que les autres électeurs lui octroient leur vote également, *Ibid.*, p. 466-467.

<sup>595</sup> *Ibid.*, p. 471-472.

<sup>596</sup> Lettres d'engagement du roi envers Louis, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, pour l'exécution des promesses qui ont été faites à ce prince par ses ambassadeurs, *Ibid.*, p. 468-469.

<sup>597</sup> P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 297.

<sup>598</sup> Il s'agit d'une opinion abondamment partagée et exprimée. Machiavel, par exemple, dans le *Discours*, remémore certains propos de Tite Live et il se les approprie dans une large mesure : « À savoir que les Français sont plus que des hommes au début du combat, et se révèlent ensuite être moins que des femmes ». Le Florentin dénonce l'absence, chez les Français, d'une vertu ordonnée – ainsi que de toute autre chose à laquelle se fier – pour soutenir leur fureur dans la bataille. Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite Live...*, III, 36, p. 511.

« gittati saldi fondamenti alla loro grandezza », se seraient consacrés ardemment à préserver leurs nouvelles possessions<sup>599</sup>.

Francesco Guicciardini décrit la compétition entre les deux souverains et affirme qu'elle se déroula « avec retenue »<sup>600</sup>, chacun employant les armes dont il disposait, sans recourir aux invectives ni aux provocations. Puis, l'historien précise les différentes approches adoptées pour prétendre à la couronne impériale. Selon le Florentin, le roi de France tenait un discours très digne. Il montrait un grand respect pour son adversaire, évoquait le fait que ce titre avait appartenu à la maison de l'un comme de l'autre et comparait leur rivalité à celle qui pouvait naître entre deux jeunes prétendants aux faveurs d'une même dame : animés d'un amour courtois, ils seraient prêts à tout pour la conquérir, sans pour autant aller à l'affrontement, ni laisser leur amitié s'affaiblir.<sup>601</sup>

Dans le récit de l'historien, l'attitude de Charles d'Espagne présente des traits indiscutablement plus fermes. Le Habsbourg ne considère pas la possibilité qu'un autre que lui puisse porter la couronne impériale, il s'agit de « son dû »<sup>602</sup>. Les compliments laissent la place à la menace des armes, préparées pour effrayer ceux qui s'opposeraient à lui, car ce prince considère que seul un électeur corrompu pourrait imaginer de ne pas choisir la maison d'Autriche. Par ailleurs, nombreux sont les auteurs qui font allusion au caractère de contrainte avec lequel l'élection eut lieu. Vettori souligne qu'elle fut « fatta più presto con le forze, che per l'ordinario », puisque – à cause des pressions qui leur étaient imposées – aucun des électeurs n'osa se prononcer pour un autre candidat que Charles<sup>603</sup>. Paolo Paruta affirme que Charles obtint leur soutien « parte co 'l favore [...] parte co 'l timore »<sup>604</sup>.

Outre que sur la force persuasive de l'armée de la ligue souabe, le Habsbourg fait reposer son discours sur un argument cardinal : les princes allemands ne supporteraient pas l'abjection de perdre à jamais cette dignité en faveur d'un roi étranger, puissant et « ennemi de leur nation »<sup>605</sup>. En effet, la question des origines était une question très sensible, mais qui pouvait desservir, en réalité, l'un comme l'autre des candidats. Pour preuve, nous rappelons

---

<sup>599</sup> P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 297-298.

<sup>600</sup> F. Guicciardini, *Historie d'Italie...*, p. 138.

<sup>601</sup> *Ibid.* Cette comparaison avec la rivalité entre deux jeunes amoureux est reprise par Lodovico Dolce, Par ailleurs, dans la version du biographe de l'empereur, l'échange entre les deux adversaires est des plus courtois : Charles, entendu que le roi de France aspire à la couronne impériale, prévient « amichevolmente » son rival de ses propres intentions, afin d'éviter que « qualche gran discordia ne havesse a nascere ». François I<sup>er</sup> nullement offusqué par la nouvelle, s'en remet à la volonté de Dieu. L. Dolce, *Vita dell'invittiss. et gloriosiss. Imperador Carlo Quinto discritta da M. Lodovico Dolce*, Gabriel Giolito de Ferrari, Venise, 1561, p. 13.

<sup>602</sup> F. Guicciardini, *Historie d'Italie...*, p. 139.

<sup>603</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 30v.

<sup>604</sup> P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 299.

<sup>605</sup> F. Guicciardini, *Historie d'Italie...*, p. 139.

comment l'éditeur alsacien Wimpeling, prenant part au débat, décida de publier le traité du juriste et ecclésiastique allemand Lupold de Bebenburg, *De juribus regni et imperii*, écrit au XIV<sup>e</sup> siècle. Le traité se concentrait sur les rapports entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel et sur la nécessité ou non, pour l'empereur élu, d'obtenir l'adhésion papale. Dans sa dédicace à Frédéric de Saxe, pressenti lui-même pour monter sur le trône impérial, l'éditeur insistait sur le fait que l'Empire devait aller à un « Allemand » et non pas à un « Français » ou à un « Bourguignon », des étrangers, l'un tout autant que l'autre<sup>606</sup>.

Or Charles pouvait tout de même faire prévaloir l'argument de son lignage, car le titre appartenait à la maison d'Autriche depuis 1438. Pour sa part, afin de défendre les prétentions de François I<sup>er</sup>, la propagande française n'hésita pas à faire un large usage de spéculations alambiquées, déjà avancées sous Louis XII, sur la commune provenance (troyenne à l'occurrence) des deux peuples, français et allemand. En réalité, cela n'avait rien d'extraordinaire, le recours à des reconstructions généalogiques qui reliaient une famille princière à un illustre ancêtre historique, voire mythique ou divin, était un procédé antique et répandu à cette époque. Ainsi, à vrai dire, comme pour les Valois, les thuriféraires des Habsbourg et des Stuart prétendaient également attribuer à leurs seigneurs une racine troyenne. En outre, les théories exploitées par les publicistes des partis qui s'affrontaient parvenaient à remettre en cause la « nationalité » de Charlemagne lui-même : celle-ci avait été, déjà auparavant, l'objet de controverse. S'agissait-il d'un héros allemand ou français (qui avait, de surcroît, conquis l'Allemagne) ?

La réédition de l'œuvre de Lupold de Bebenburg par Wimpeling avait contribué à raviver les thèses des origines allemandes de l'empereur carolingien. En Italie, l'œuvre des pro-Habsbourg abonde dans ce sens. Donnons seulement un exemple. Girolamo Balbi, un humaniste vénitien qui vécut un temps en France, avant de la quitter pour terminer ses jours dans les États de la confédération germanique, se rend en Pologne en 1519 pour solliciter des soutiens à la candidature de Charles d'Espagne. À cette occasion, il avance des considérations sur le fait que le royaume des Francs se trouvait en Allemagne, qu'il n'avait pas de lien avec la monarchie française et que, donc, le roi de France ne peut avancer aucune prétention sur le titre impérial. En outre, des années plus tard, dans son ouvrage *De coronatione*, sur le couronnement de Charles Quint en 1530 – mis à l'Index à cause de ses propos sur l'inutilité de cette confirmation papale –, il affirme que Charlemagne était le roi des Germains et non pas

---

<sup>606</sup> G. Zeller, *Les rois de France candidats à l'Empire. Essai sur l'idéologie impériale en France*, Revue historique, t. 173, janvier-juin 1934, p. 503.

des Francs<sup>607</sup>. Cependant, les publicistes français ne se privèrent pas de faire, de ces mêmes arguments, un instrument de leur campagne<sup>608</sup>. Le légiste Jean Ferrault, par exemple, dans son traité *Insignia peculiaris christianissimi Francorum regni...*, affirmait que, si le roi des Francs avait été allemand, en conséquence, ses héritiers à la couronne devaient être considérés comme tels. Voilà qui ouvrait la porte de l'Empire aux souverains français<sup>609</sup>.

D'autres défenseurs de la candidature du roi, comme Antoine Duprat, assumaient des positions plus modérées à ce sujet, récupérant, par la même occasion, Charlemagne pour la France. Les arguments privilégiés par Duprat étaient différents. Dans un échange avec l'évêque Schultz, représentant de l'électeur de Brandebourg, notamment, le chancelier insistait sur la possibilité d'octroyer la couronne impériale à un prince non allemand<sup>610</sup>. L'allégation avancée était celle de la capacité économique française, qui aurait permis à l'Europe de s'opposer sans peine à Selim I<sup>er</sup><sup>611</sup>. L'Osmanli inquiétait profondément encore et toujours tous les esprits : il avait acquis de nouveaux domaines avec la conquête de l'Égypte et de la Syrie et menaçait la Hongrie. François I<sup>er</sup> se servit du spectre ottoman ; son engagement à conduire la ligue contre l'ennemi infidèle devint le leitmotiv de sa candidature<sup>612</sup>.

Sur ce front, le roi comptait énormément sur le soutien du pape. Pendant que ses envoyés offraient faveurs et sommes d'argent aux princes électeurs ainsi qu'à leurs entourages, le monarque donnait sa parole à Léon X de tout faire contre le tyran turc, de maintenir la trêve de cinq ans avec les princes chrétiens et de se préparer à la croisade, comme

---

<sup>607</sup> Hieronymi BALBI, *De coronatione, liber singularis ad Carolum V. Imp.*, colophon : «Ioannes Baptista Phaellus Bononiensis, Bononiae impressit, Anno Domini MDXXX [1530], Mense Februa.», p. 25r-25v. Sur l'humaniste, voir G. Rill, *BALBI, Girolamo, DBI*, Vol. 5, 1963. L'opuscule répondait, en réalité, à une exigence immédiate, à savoir, confirmer la légitimité juridique du couronnement impérial qui n'aurait pas lieu à Rome, selon la tradition. En effet, les désordres en Allemagne et la menace turque requéraient l'intervention immédiate de l'empereur, pour cela, Charles Quint avait demandé à Clément VII que le sacre eût lieu à Bologne. Toutefois, il était important de garantir la validité de ce couronnement et empêcher ainsi une quelconque contestation de la part des princes allemands. L'ouvrage n'est mis à l'*Index* qu'un siècle plus tard. À ce propos, voir J. C. D'Amico, « Le *De coronatione* de Girolamo Balbi et la fin de l'âge de fer », in D. Boillet, M. Plaisance, *Les années Trente du XVI<sup>e</sup> siècle italien*, Actes du colloque international (Paris, 3-5 juin 2004), CIRRI, hors collection, n°28, Paris, 2007, p. 89 et suivantes.

<sup>608</sup> Zeller rappelle de quelle manière se répand, à la Renaissance, une véritable « idéologie impériale ». Les hommes de loi en France récupèrent le concept du droit romain d'*imperium*, permettant d'affirmer que « le roi est empereur en son royaume » ; revit la tradition du transfert aux Francs de la souveraineté impériale et culturelle (*translatio imperii* et *translatio studii*) qui aurait eu lieu sous Charlemagne. L'historien souligne, en outre, qu'en Allemagne, dans un effort de restauration de l'idée d'Empire universel, le chancelier de Maximilien I<sup>er</sup>, en 1506, avait publié un opuscule concernant la théorie - reconnue par mandement par l'empereur en 1507 - selon laquelle les Francs, bénéficiaires de la *Translatio* de 800, étaient les ancêtres des Allemands, on parlait donc de *Translatio ad Germanos*. G. Zeller, *Les rois de France candidats à l'Empire...*, p. 497-534.

<sup>609</sup> *Ibid.*, p. 504-505.

<sup>610</sup> *Ibid.*

<sup>611</sup> Voir le discours écrit par le chancelier Duprat et adressé à l'électeur de Brandebourg, in *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 77-79, note 1.

<sup>612</sup> La propagande pro-Habsbourg opposait à cet argument que le roi ne se serait sûrement pas embarqué dans une entreprise semblable, en pays si lointains de son Royaume, sans avoir d'abord testé ses forces sur Naples, dans les Flandres et dans toutes les terres qu'il revendiquait comme appartenant à la France.

il s'y était engagé lors de l'entrevue à Bologne et comme il avait continué à le promettre, par la suite, à travers ses ambassadeurs<sup>613</sup>.

### **3. A nessun patto, Sua Santità vorria che questo imperio pervenissi nel Catholico<sup>614</sup>**

Pour Léon X, l'exigence d'opposer un contrepoids à l'autorité toujours grandissante du roi d'Espagne est quelque chose d'irréfutable<sup>615</sup>. La stratégie qu'il adopte pour ce faire s'avère, encore une fois, très ambiguë. Initialement, il entame des pourparlers secrets avec le Très Chrétien mais également avec le Catholique, afin d'obtenir des assurances concernant la paix avec Rome, Florence et la famille Médicis, ainsi que sur la défense de la Chrétienté contre le Turc. Avec les deux souverains, il signe des traités qui, grâce à un remarquable sens de la négociation, évoquent des points bien précis d'intérêt pontifical, mais demeurent délibérément assez brumeux à propos du parti que le pape prendra au sujet de l'élection impériale<sup>616</sup>.

Le roi d'Espagne et le roi de France se montrent très conciliants face aux requêtes du Saint-Siège : le premier s'engage sur différents fronts, comme le nombre d'hommes, la quantité de munitions et de trirèmes qu'il mettrait à la disposition du Saint-Siège pour sa défense ou comme la promesse de non-intervention sur les affaires spirituelles mais aussi matérielles de l'État de l'Église<sup>617</sup>. L'un et l'autre se déclarent prêts à laisser la ville de Sienne, lacérée par les luttes entre partis adverses, dans les mains de Laurent de Médicis. De surcroît, à François I<sup>er</sup>, le pape demande la libération de l'engagement de rendre Modène et Reggio. Les négociations se prolongent des mois sans que jamais le pape ne prenne position sur son éventuel soutien.

De plus, face aux pressions des deux parties, il continue à temporiser sur la question la plus urgente : envoyer ou non la couronne d'empereur au roi des Romains en charge. En effet, rappelons-le brièvement, jamais couronné par le pontife, Maximilien I<sup>er</sup> demeure « seulement » le roi des Romains et empereur élu, il lui est alors impossible de faire élire son petit-fils de son

---

<sup>613</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> à Léon X, Paris, 11 février 1518, *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 78-82.

<sup>614</sup> Instructions, Jules de Médicis au cardinal de Saint-Sixte en Allemagne 23 janvier 1519, *I Manoscritti Torrigiani...*, p. 346-347.

<sup>615</sup> G. Livet, *L'Équilibre européen de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PUF, Paris, 1976, p. 55.

<sup>616</sup> F. Nitti, *Leone X e la sua politica...*, p. 136.

<sup>617</sup> *Istrumento pubblico, rogato da Piero Ardinghelli notaio e segretario del papa, tra Leone X e don Luigi Caroz, ambasciatore di Carlo, re di Spagna, 17 juin 1519, Manoscritti Torrigiani, busta II, fasc. VII, inserto 3. Une note, rajoutée dans une copie du document et portant des précisions sur les propositions, montre que les pourparlers étaient ouverts déjà depuis longtemps. Ibid., p. 223-224.*

vivant, car ils porteraient tous les deux le même titre<sup>618</sup>. Aux requêtes réitérées du Catholique et de son grand père de remédier à cet obstacle, Léon X persiste à répondre qu'il s'agit d'un sujet extrêmement délicat, qui nécessite réflexion ; à François I<sup>er</sup>, qui lui demande inlassablement de repousser ces sollicitations, le pontife explique qu'imposer un refus catégorique à de si grands princes entraînerait l'État de l'Église dans des eaux très périlleuses<sup>619</sup>.

Or, sur ces entrefaites, le 12 janvier 1519, Maximilien I<sup>er</sup> passe de vie à trépas. La nouvelle est accueillie avec grand soulagement par Léon X, dispensé à présent de ce choix si difficile. Une fois disparus avec l'empereur le plus grand soutien à Charles ainsi que les promesses que les princes électeurs lui avaient faites, le pape semble se résoudre à s'y opposer franchement. Mais apporte-t-il pour autant un franc soutien à François I<sup>er</sup> ? Si Léon X se range dans une certaine mesure du côté français, sa proverbiale « prudence » l'amène à offrir au souverain un concours qui reste plein de nuances, car l'étude de la correspondance des émissaires du pontife permet d'éclaircir un point nodal (que Nitti ne manque pas de mettre en évidence)<sup>620</sup>.

Le pape est véritablement convaincu que l'alliance avec le roi de France est un rempart indispensable au salut de l'Église. D'ailleurs, une missive, écrite en septembre 1518, adressée par Jules de Médicis à l'évêque de Pistoia, Antonio Pucci, montre sans équivoque la direction prise par le Saint-Siège. Le cardinal fournit des instructions bien précises au nonce. Ce dernier doit se rendre en Suisse et plaider la cause du Très Chrétien auprès des cantons : « el fine vostro principale – explique le Médicis – ha ad essere di riscaldarli et prepararli per tucte

---

<sup>618</sup> Conscients de la fascination qu'exerçait la consécration divine de leur pouvoir dans l'imaginaire collectif, les empereurs germaniques médiévaux n'avaient jamais opté pour couper les liens avec le Saint-Siège et ce, malgré les conflits qui les opposaient à l'Église. Ce qui ne les empêchait pas de considérer le couronnement romain comme une formalité dépourvue de valeur juridique et d'affirmer que le titre de *César Auguste* et le statut de *majesté impériale* s'obtenaient par le seul couronnement d'Aix-la-Chapelle. Pourtant, on reconnaissait au pape le pouvoir de conférer la dignité impériale à travers le couronnement romain. Par ce couronnement, le « *Roi des Romains* » devenait « *Empereur des Romains* » et jouissait d'une autorité qui s'étendait à l'ensemble du monde chrétien. Avec la promulgation de la *Bulle d'or*, Charles IV, en accord avec le pontife - qui souhaitait rétablir au plus vite la paix avec les empereurs -, ne renonça pas au principe de cette cérémonie, mais tenta de libérer le Saint-Empire de sa soumission au pape et de faire de ce dernier l'exécutant de la volonté des princes électeurs. Cela était rendu possible grâce aux conditions d'éligibilité indiquées par la *Bulle*, tellement précises qu'elles ne permettaient pas de contestations par la suite, ni d'arbitrage de la part du pontife. Voir M. Cavina, *Imperator Romanorum triplice corona coronatur. Studi sull'incoronazione imperiale nella scienza giuridica fra Tre e Cinquecento*, Milano, Giuffrè, 1991, p. 140-142 ; F. Rapp, *Le Saint-Empire romain germanique*, Tallandier, Paris, 2000, p. 257-258 ; J. Schillinger, *Le Saint-Empire*, Ellipses, Paris, 2002, p. 71.

<sup>619</sup> Guicciardini, dans son récit des faits, affirme que la demande adressée avec audace par le roi au pontife, de ne pas envoyer la couronne impériale en Allemagne, était une « chose jamais vue ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 137.

<sup>620</sup> F. Nitti, *Leone X e la sua politica...*, p. 181-190.



queste vie che vi parranno ad proposito a la devotione et servitio di Nostro Signore et del Christianissimo »<sup>621</sup>.

Preuve ultérieure, dans cette lettre, du soutien pontifical au roi de France : Léon X souhaite suggérer aux Helvètes de choisir – en vue d’une possible expédition en Terre Sainte – des capitaines « gallizanti et amici de Franzesi »<sup>622</sup>. En effet, puisque « la bussola è mutata et bisogna navigare per altra tramontana », ces hommes se révèlent mieux adaptés à intégrer les milices pontificales que ceux qui auraient une « dependentia da Cesare »<sup>623</sup>. Bien entendu, le pape reste prudent. On remarque, en effet, que les instructions adressées à Antonio Pucci se scindent en deux parties. L’une lui indique le discours à tenir lors de la rencontre avec le gouverneur de Milan, ainsi qu’avec les agents de François I<sup>er</sup> qui se trouvent en Suisse, l’autre précise la conduite à garder devant les représentants des cantons. L’évêque de Pistoia devra insister avec Lautrec – comme avec Monseigneur Soliers, orateur du roi auprès des Helvètes – sur le fait que désormais le salut et le destin de Rome et du Royaume de France sont unis à jamais. Cependant, une fois en Suisse, Pucci devra user beaucoup de dextérité et de diplomatie, comme d’ailleurs son statut le requiert, pour exhorter les seigneurs de ce pays à l’entente avec le Très Chrétien. Dans ce souci de discrétion, il ne faudra pas « dire cosa che li havessi a scandalizzare » et ne jamais donner l’impression que le pape veuille « conciliarli lui al Christianissimo »<sup>624</sup>. La croisade et la défense de l’Église resteront le sujet central de son discours, le nonce appellera les Suisses à la préservation de la paix universelle et à la protection du pontife ou de « ses amis », s’ils venaient à se trouver en état de guerre. Enfin, si le nonce a l’impression que le temps est venu, il pourra faire allusion à une éventuelle ligue défensive, entre les cantons, le Saint-Siège, Florence, Venise et le Royaume de France.

Cependant, si Léon X considère l’alliance avec François I<sup>er</sup> essentielle, il craint également l’éventualité qu’il puisse devenir empereur et s’oppose à sa candidature tout autant qu’à celle de son rival et pour des raisons tout à fait semblables. Les instructions qu’il fait parvenir au cardinal de Saint-Sixte en Allemagne, les 23 et 26 janvier 1519, attestent très clairement que le souverain pontife prend parti pour un troisième candidat, un prince allemand : « Et prima, Sua Santità desidererebbe, per il bene pubblico et privato de la Sede Apostolica, che li elettori si concordassino ad eleggere uno di loro », écrit Jules de Médicis au

---

<sup>621</sup> Minuta d’istruzione del cardinale Giulio de’Medici ad Antonio Pucci, vescovo di Pistoia, 2 settembre 1518, *I Manoscritti Torrigiani...*, p. 286.

<sup>622</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>623</sup> *Ibid.*

<sup>624</sup> *Ibid.*

nonce<sup>625</sup>. Dans ses recommandations, Léon X invite les princes électeurs à rester unis et à choisir l'un d'entre eux : le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg ou le roi de Pologne ou encore Ferdinand de Habsbourg. Chacun d'entre eux pourrait lui convenir<sup>626</sup>.

Il est vrai que le pontife exprime une préférence pour le duc de Saxe, car son élection semble être une entreprise plus facilement réalisable, en comparaison de celle des autres possibles candidats. Néanmoins, Jules de Médicis, dans la rédaction des instructions, appelle le nonce à l'art de la diplomatie, puisque, en mentionnant une inclinaison du Saint Père vers l'un de ces princes, il devra faire en sorte de ne pas offusquer les autres. L'opposition à Charles, dans tous les cas, est exprimée de façon explicite : « Perché, a nessun patto, Sua Santità vorria che questo imperio pervenissi nel Catholico » déclare Jules de Médicis au nonce en Allemagne. En outre, on peut relever que, dans ces indications données au légat, nous ne retrouvons aucune évocation de la candidature de François I<sup>er</sup>, sinon une brève allusion à « un altro [prince] più potente »<sup>627</sup>. Toutefois, on remarque également que François I<sup>er</sup> lui-même passe sous silence sa propre ambition, lorsqu'il évoque les empêchements liés à la possibilité, pour le roi d'Espagne, de cumuler le titre impérial avec le Royaume de Naples<sup>628</sup>.

Or, pour ce qui est du souverain, cette omission peut s'expliquer par sa volonté de se montrer comme le seul, grand et noble défenseur des droits de l'Église, libre et détaché de toute convoitise personnelle<sup>629</sup>. Cette idée apparaît évidente également dans les instructions que le monarque envoie à ses agents en relation avec les électeurs. Ses hommes doivent insister sur le fait que le roi français est le seul prince en mesure de défendre l'Europe de la menace turque et que le titre impérial n'est qu'un fardeau, une croix, que le roi se déclare prêt à porter pour le bien suprême de la Chrétienté :

---

<sup>625</sup> Instructions, Jules de Médicis au cardinal de Saint-Sixte en Allemagne 23 janvier 1519, *Ibid.*, p. 346-347.

<sup>626</sup> Quelques jours plus tard, cependant, le pape revient sur le sujet et affirme que l'éventuelle élection de Ferdinand aurait été plus dommageable que celle de Charles. Léon X au cardinal Bibbiena, 16 février 1519, cité par F. Nitti, *Leone X e la sua politica...*, p. 148.

<sup>627</sup> Instructions, Jules de Médicis au cardinal de Saint-Sixte en Allemagne 23 janvier 1519, *I Manoscritti Torrigiani descrizione e saggio...*, p. 346-347. En outre, le cardinal insiste sur le fait que l'élection de Charles de Habsbourg pourrait provoquer une guerre entre les princes d'Europe : « [Les princes électeurs] hanno anchora ad considerare, che la grandezza sua non mettesse tanta gelosia a li altri Principi che si avessi ad mettere il mondo (che per gratia di Dio, è rducto in quiete grande) in travagli et dissensiononi per restare preda de li Infideli. Et in particolare si può coniecturare quanto la electione del Catholico saria molesta al re di Francia, et quello che porria seguire : chè una guerra grande si può credere non mancherebbe, de la quale Dio sa quando si vedessi el fine ». *Ibid.*

<sup>628</sup> En effet, l'investiture accordée par Jules II à Ferdinand le Catholique portait la confirmation des conditions définies avec la bulle de Clément IV. Ce titre ne pouvait pas être cumulé avec celui d'empereur. De surcroît, lors de son investiture, le roi de Naples devait s'engager solennellement à ne pas briguer la couronne impériale. Et quand bien même il viendrait à être élu empereur, son investiture pour le Royaume devait être considérée comme nulle et celui-ci reviendrait au Saint-Siège. D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 214 et 221.

<sup>629</sup> F. Nitti, *Leone X e la sua politica...*, p. 151.

Content de ce qu'il a plu à Dieu de lui donner, le roi très chrétien, qui n'est mu par aucun motif d'intérêt ni d'ambition, n'aurait point visé à l'empire qu'il sait lui devoir plus coûter et peser que profiter, s'il n'y avait pas été invité par ceux qui demandent à être défendus, et si son grand désir d'être utile à la chrétienté ne l'y avait point décidé<sup>630</sup>.

Léon X n'avait aucun intérêt à faire allusion aux prétentions de ce roi si puissant, tant sa réussite était contraire à ses désirs, au même titre que celle de Charles<sup>631</sup>. Certainement significatif est le fait que, quand il s'adresse au roi, tout en se déclarant prêt à lui apporter son soutien, le pontife ne se prive pas de lui souffler dans l'oreille l'idée qu'il pourrait abandonner ses prétentions en faveur d'un autre prince. Déjà, en novembre 1518, face aux suggestions réitérées de Léon X, François I<sup>er</sup> promet de cesser « toute manigance » concernant l'élection et de ne plus y penser ; il va même jusqu'à affirmer qu'il partage la volonté du pape que le nouvel empereur soit le duc de Saxe<sup>632</sup>. Pourtant, le 30 janvier de l'année suivante, Pietro Ardinghelli écrit au nonce en France, le cardinal Bibbiena, afin qu'il rassure le souverain et qu'il lui rapporte à quel point « Sa Sainteté » souhaiterait le voir réussir dans cette entreprise :

Piaceria a sua Santità che il Cristianissimo [...] facessi impresa di optenere questo grado de lo Imperio [...] et levare al Catholico questa occasione di salire in cielo, con periculo della Chiesa et del Regno di Francia<sup>633</sup>.

Pour cela, Léon X lui offrira tout son concours ; néanmoins, François I<sup>er</sup> devra tout tenter pour empêcher l'élection de Charles, jusqu'à soutenir un troisième candidat. Libre au roi de choisir le prétendant qui lui plaira (et qui plaise au pape également), ce qui est important, souligne le pontife, c'est que « se non si puo guadagnare, almeno non si perda »<sup>634</sup>.

Parallèlement, ses légats en Allemagne (le cardinal De Vio<sup>635</sup>, l'archevêque Orsini et le protonotaire Caracciolo) épaulent les agents français qui exercent de fortes pressions sur les électeurs. En outre, dans les brefs du 10 février et du 2 mars 1519, adressés à ces derniers, le

---

<sup>630</sup> Instructions pour les électeurs de l'empire, Minute originale. Arch. Carton J. 952, pièce 9, cité par F. Mignet, Une élection à l'empire en 1519. Première rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint, d'après de nouveaux documents, in *Revue des Deux Mondes*, janvier- mars 1854, p. 233.

<sup>631</sup> Par ailleurs, Nitti remarque également que Léon X ne mentionne pas non plus cette candidature dans sa missive à Bibbiena, une fois la mort de Maximilien apprise (27 janvier, *Manoscritti Torrigiani*, busta I fascicolo 14). F. Nitti, *Leone X e la sua politica...*, p. 150-151.

<sup>632</sup> Lettre du cardinal Bibbiena à Jules de Médicis, Paris, 27 novembre 1518, G. Ruscelli, *Delle lettere di principi...*, 1564, vol. I, p. 34v. En réalité ce ne fut que pendant la diète réunie en juin 1519 que, comprenant finalement que son élection était impossible et que les princes électeurs étaient en train de trahir toutes les promesses faites jusqu'alors, François I<sup>er</sup> se résolut à soutenir véritablement un candidat allemand, que ce fût le margrave de Brandebourg ou le duc de Saxe.

<sup>633</sup> Lettre de Pietro Ardinghelli au cardinal Bibbiena, Rome, 30 janvier 1519, *Manoscritti Torrigiani descrizione e saggio...*, p. 349-350.

<sup>634</sup> *Ibid.*

<sup>635</sup> Le cardinal, théologien dominicain, était connu aussi comme le cardinal Tommaso Gaetano ou Caetano du nom de la ville dont il était originaire, Gaeta.

pontife se préoccupe de décrire le rôle du futur empereur, sa mission de protecteur du Saint-Siège et de pacificateur des peuples chrétiens. Et il affirme reconnaître en François I<sup>er</sup> le seul prince à la hauteur de la charge. Puis, le bref, adressé au souverain le 12 mars, est une déclaration de foi en ses vertus : « éminemment propre à l'empire », le roi, grâce à ses richesses et sa grandeur, saura faire face à l'ennemi impie ; pour le bien commun de la Chrétienté entière, le pontife soutient le monarque afin qu'il soit choisi comme nouvel empereur<sup>636</sup>. Le pape en vient même à promettre à l'archevêque de Mayence le titre de légat perpétuel en Allemagne, en échange de sa voix pour le roi de France<sup>637</sup>.

Comment interpréter ces actions apparemment contradictoires ? La préférence du pape s'était-elle modifiée au gré des circonstances ou, depuis le début, le souverain pontife avait-il décidé de se jouer du roi ? Peut-on véritablement parler de tromperie ? Les diplomates et les historiens expliquent les revirements pontificaux. Paul Jove rapporte que, dans un premier temps, Léon X avait bien fait le choix de soutenir François I<sup>er</sup> ; puis, il avait réalisé que, à cause de l'avarice de certains princes (à qui la générosité du roi ne suffisait jamais) et de par l'aversion que les Allemands ressentaient envers les Français, le souverain n'aurait jamais eu gain de cause. Pour ces raisons, le pontife s'était décidé à lui demander de renoncer à sa propre candidature et de soutenir un prétendant allemand. Toutefois, l'obstination de François I<sup>er</sup>, animé par une confiance aveugle en ceux qu'il pensait avoir achetés, le poussa à persister.

L'évêque de Nocera relate l'appréhension du pape à l'idée que Charles d'Espagne obtienne le titre : la puissance qui était en train de se rassembler dans les mains de ce seul souverain n'effrayait pas seulement la France, mais également l'Italie et principalement l'État de l'Église. Or Léon X, en voyant la direction que la diète avait prise, oublieux de la constitution pontificale et des alliances tant prônées, se résigna, retira son soutien à François I<sup>er</sup> et instruisit ses légats à Francfort, afin qu'ils retirassent son opposition à l'élection du Habsbourg<sup>638</sup>. Pour justifier cette attitude, son biographe insiste sur le fait que – pour maintenir la paix et l'équilibre dans la *respublica* chrétienne – la décision du pontife se présentait comme la seule solution possible face à un résultat déjà écrit. Mais ce fut une décision prise à contrecœur, car le pontife « non si rallegrò punto sinceramente » de l'issue des votes<sup>639</sup>.

---

<sup>636</sup> Bref pontifical du 12 mars 1519, cité par F. Mignet, *Une élection à l'empire en 1519...*, p. 237-238.

<sup>637</sup> F. Mignet, « Une élection à l'empire en 1519... », p. 238.

<sup>638</sup> P. Jove, *Delle Istorie...*, p. 429r. Seulement quand l'élection de Charles apparut comme inéluctable, Léon X accepta l'idée d'un accord avec lui. Le 17 juin il concéda au roi Catholique de conserver ses droits également sur le Royaume de Naples, dans l'hypothèse où il serait élu empereur. *Manoscritti Torrigiani descrizione e saggio...*, p. 403. De même, à la veille de l'élection, le 24 juin 1519, il fit arriver à Francfort un émissaire avec son consentement, afin que les princes électeurs agissent selon et non pas contre le vouloir du souverain pontife.

<sup>639</sup> P. Jove, *Delle Istorie...*, p. 430r.

Pareillement, la réaction mitigée de Léon X face à l'annonce du résultat est évoquée indirectement par Paride Grassi, qui, dans son *Diario*, fait un court compte rendu de l'élection de Charles Quint. Le diariste du pape, cependant, en donne une tout autre explication. En effet, le maître de cérémonie justifie l'attitude de Léon X, en s'en attribuant en quelque sorte la responsabilité. Grassi affirme avoir lui-même dissuadé le pontife de manifester sa joie devant la nouvelle : non pas parce que ce dernier n'était pas heureux de l'issue du vote – explique-il – car « laetus esse <debeat> (debet) Papa de electo novo Imperatore », mais parce que il fallait d'abord que – comme c'était l'usage – le nouvel empereur signifiât son élection au pape et au collège des cardinaux. Bref, pour Grassi, il ne s'agissait que d'une question protocolaire<sup>640</sup>.

Or, selon Jove, pour le pape il s'agissait d'une défaite, une défaite commune, qui avait cependant un seul responsable, François I<sup>er</sup>. Celui-ci avait été trop ambitieux et obstiné ; il avait voulu s'acharner dans sa quête « con sfrenata liberalità troppo gagliardamente ». Pour finir, comme pour confirmer que rien de bon ne venait de cette élection pour le Saint-Siège, l'historien évoque une prophétie ancienne : celle-ci annonçait que « ce » jeune, venu du nord viendrait causer de grands dommages en Italie et surtout à Rome et au pape<sup>641</sup>.

Guicciardini, en revanche, affirme que, dès le départ, le souverain pontife avait été conscient de la future défaite du roi de France, mais que, « grandement préoccupé par cette élection », il avait usé de « prudence » et d'« artifices »<sup>642</sup> pour parvenir à tirer son épingle du jeu. Selon le Florentin, si initialement Léon X avait « gaillardement » secondé les ambitions de François I<sup>er</sup>, il l'avait fait pour mieux influencer l'action des deux rivaux. D'une part, le roi se serait rendu compte rapidement que l'obtention du titre n'était qu'une chimère ; de l'autre, Charles d'Espagne, en voyant le pontife prendre fait et cause pour son rival, aurait commencé à craindre pour sa réussite. Chacun alors, selon le pape, afin d'entraver les desseins de l'autre, aurait pu se résoudre à soutenir un tiers<sup>643</sup>. En décrivant l'ardeur de François I<sup>er</sup> et la démarche louvoyante de Léon X, l'historien soutient qu'il aurait été besoin, pour la réalisation de leurs projets, de plus de discernement chez le premier et de plus d'honnêteté chez le second<sup>644</sup>.

---

<sup>640</sup> P. Grassi, *Diario Curiae Romanae ad Anno MDXVIII usque ad MDXXII*, in *Nova Scriptorum ac Monumentorum*, Lanckisianorum, Lipsiae, 1731, tom. I, p. 427.

<sup>641</sup> « Percioche col suo divino ingegno, veggendo tanti regni cumulati in uno solo, temea grandemente la troppa possanza de gl'Imperatori, si come quella che per fatale inimicitia fu sempre contraria alla dignità del papa, et appresso questo trovavasi una profezia d'un antico indovino, la quale con chiari lineamenti di statura, e d'ingegno pareva, ch'esprimesse questo giovane, il qual venendo di settentrione era per fare di gran danni a tutta Italia, et specialmente a Roma et al Papa ». P. Jove, *Delle Istorie...*, p. 430r. Sur l'intérêt pour les thèmes eschatologiques ou apocalyptiques et la diffusion de textes prophétiques en ce premier quart du siècle, voir *infra*, *La bataille de Pavie : la fin d'un rêve ?*

<sup>642</sup> F. Guicciardini, *Historie d'Italie...*, p. 141.

<sup>643</sup> *Ibid.*

<sup>644</sup> *Ibid.*, p. 142.

Cette idée de tentative (vouée à l'échec) de manipulation est partagée par Francesco Vettori. Le diplomate mentionne d'un côté la crainte que l'obtention de ce titre par le roi de France, tout comme par le roi d'Espagne, suscite en Léon X : l'un comme l'autre, une fois agrandie son autorité grâce à la dignité impériale, aurait tenté d'assujettir d'abord toute la péninsule, puis la Chrétienté entière. De l'autre, le Florentin rapporte de quelle manière le pape avait essayé de s'y opposer. En effet, parfaitement conscient du fait que jamais les électeurs n'auraient accepté de faire sortir d'Allemagne la dignité impériale, Léon X, néanmoins, encouragea vivement François I<sup>er</sup> dans ses ambitions, l'exhortant à ne pas compter ni l'argent à dépenser ni les actions à mener, de sorte que, comme le dit aussi Guicciardini, à la fin, il se décidât à soutenir un troisième candidat<sup>645</sup>.

Le fait que, déjà, trois ans auparavant, Francesco Vettori avait su anticiper, avec clairvoyance, l'issue de cette course au titre impérial, mérite peut-être d'être souligné. Dans une lettre à Laurent de Médicis, écrite en février 1516, l'ambassadeur florentin en France relatait les projets de conquête que le roi caressait sur le Royaume de Naples. En effet, le souverain songeait à ce moment-là à mener une offensive sous peu, car il souhaitait profiter d'un contexte européen favorable : le tout nouveau roi d'Espagne était aux prises avec ses sujets, le roi d'Angleterre avec l'Écosse, l'empereur avec les Vénitiens. Dans cette missive sont exprimées les craintes que l'on nourrissait concernant l'idée que François I<sup>er</sup>, déjà seigneur de Milan, réussît à s'emparer de Naples, encerclant ainsi l'État de l'Église de ses possessions.

Dès alors, le diplomate mène une réflexion sur la rivalité qui allait opposer Charles de Habsbourg et le roi de France pendant de longues années. Selon Vettori, s'il faut s'inquiéter du pouvoir qui se condenserait dans les mains du Valois, dans le cas où il prendrait Naples, l'hypothèse que l'Archiduc parvienne à s'en emparer se présente comme certainement plus redoutable : Charles de Habsbourg possède un État dans les Flandres, acquiert le Royaume du Catholique et – indique avec une perspicacité prophétique le Florentin – « sarà Imperadore »<sup>646</sup>. Son raisonnement anticipe donc les peurs du pontife : la péninsule court le risque de se retrouver encerclée par les domaines d'un prince qui deviendra bien plus puissant que le roi de France.

Au bout du compte, dans cette circonstance, Léon X ne se conduit pas autrement que d'ordinaire. Face à une situation politiquement très délicate, le pape use de son adresse diplomatique pour garder ses alliés près de lui, tout en veillant, en même temps, à ne pas offusquer ceux qui pourraient lui nuire. Conscient de la menace que l'un comme l'autre des

---

<sup>645</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 186.

<sup>646</sup> Francesco Vettori à Laurent de Médicis, Avignon 5 février 1516, *Négociations...*, p. 767.

deux prétendants à la couronne représente, il considère l'élection d'un troisième candidat, moins puissant, comme la réponse idéale à ses inquiétudes. Et il opère dans ce sens. Néanmoins, comprenant également que cet épilogue n'a que de très faibles probabilités de se réaliser, il décide de soutenir à la fois celui qui, selon lui, – entre François et Charles – représente pour la péninsule (et surtout pour l'État de l'Église et Florence) le moindre mal. François I<sup>er</sup> est, pour Léon X, le prétendant du dernier recours. Il ne s'agit pas de berner le souverain français, mais de considérer sa candidature comme une alternative acceptable là où – il le sait – son véritable souhait ne pourra pas être exaucé.

#### **4. Et si 'l re Catholico fusse [Re di Romani], non saria un amico di la Signoria, come è il Christianissimo**

L'autre grand soutien sur lequel François I<sup>er</sup> fait reposer ses espoirs de réussite est celui de Venise. Depuis le traité de Blois, la Seigneurie s'affiche en grande amie du Royaume de France et l'entente avec ce monarque est solide dès son sacre. Les troupes des deux États ont vaincu ensemble à Marignan ; les diplomates vénitiens ont voulu revendiquer la place de conseillers (étrangers) les plus proches du souverain à Bologne ; l'action de l'armée française a été déterminante, en 1516, pour la récupération de Brescia. Par ailleurs, cette ville était « carissima et gratissima » aux Vénitiens et ceux-ci savent bon gré au souverain pour son aide<sup>647</sup>. En outre, François I<sup>er</sup> est l'auteur et le protecteur de la nouvelle trêve négociée et signée pour une durée de 5 ans entre Venise et Maximilien I<sup>er</sup>. En effet, quand l'ancienne trêve prend fin, en 1518, les Vénitiens sont invités par Léon X à se rendre à Rome afin d'y mener les négociations de renouvellement, comme cela avait déjà été fait par le passé. Or, en raison de l'amitié franco-vénitienne, les sénateurs préfèrent la cour de France au Saint-Siège et c'est là qu'ont lieu les pourparlers<sup>648</sup>.

---

<sup>647</sup> « pero' ne rese il Senato molte gratie al Rè di francia, perché le sue genti [...] fossero state di grandissimo giovamento ad acquistare quella città ». P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 259.

<sup>648</sup> Cependant, il est peut-être opportun de rappeler que, en 1517, les ambassadeurs français et les représentants du roi d'Espagne s'étaient rencontrés à Cambrai afin de parvenir à une « paix universelle » ; les accords, incluant Maximilien I<sup>er</sup>, furent signés le 11 mars. J. Du Mont, *Corpus universel...*, t. IV, part. I, p. 228. Les pourparlers furent gardés secrets, aucun représentant des territoires italiens n'était au courant et pour cause (voir les instructions du 12 février 1517 de François I<sup>er</sup> à Artus Gouffier, seigneur de Boissy, Grand Maître de France et ambassadeur à Cambrai, dans le *Journal de Jean de Barrilon...*, vol. I, p. 263 et suivantes). Le *Traité de Cambrai* prévoyait le partage de la péninsule en deux Royaumes, celui de Lombardie irait au roi de France, celui d'Italie au Catholique et à l'empereur. Pour s'assurer la possession du Milanais – avec l'approbation de l'empereur et la

Faut-il rappeler que les relations que la Seigneurie entretient avec Maximilien I<sup>er</sup> sont loin d'être harmonieuses ? Limitrophe des domaines impériaux, Venise subit depuis longtemps la menace de ce dangereux voisinage et son existence a été mise en péril à plusieurs reprises par l'action du roi des Romains. Sans rappeler ici les ligues formées contre elle (auxquelles, par ailleurs, la France participa également) ou les nombreux assauts impériaux contre ses possessions, comme ceux de 1509, de 1511 ou encore de 1516, on peut évoquer leurs rapports dans la période « d'apaisement » en question. Quand, par exemple, la trêve mentionnée plus haut arrive à son terme, les Vénitiens proposent à l'empereur de signer une véritable paix, car cette suspension des hostilités les oblige à lui verser 20 000 ducats par an. Maximilien I<sup>er</sup>, à l'idée de perdre ce gain, bien évidemment, refuse. De plus, bien que la trêve ait été signée, les magistrats vénitiens restent soupçonneux sur le véritable engagement de l'empereur concernant sa durée quinquennale. Les inquiétudes que cet état des choses perdure ou s'aggrave avec l'élection de son petit-fils sont fortes et fondées. En revanche, l'avènement de François I<sup>er</sup> à l'Empire se traduirait pour Venise par l'assurance d'une politique européenne favorable à ses intérêts. La république ne peut que conforter le monarque français dans sa quête de la dignité impériale. Mais quel est donc le véritable soutien que la Sérénissime, cette grande alliée si directement concernée, apporte au souverain ?

Juste après les faits de Marignan, le 18 septembre 1515, le Sénat de Venise adresse au prince vainqueur une lettre chargée d'éloges et d'encensements. Dans la missive, qui vise également à rendre une partie des mérites du succès à San Marco<sup>649</sup>, est évoquée l'admirable hardiesse que le roi a su montrer dans cette pénible et dangereuse bataille. Or le courage tant exalté dans ces lignes, le « core » dont les sénateurs parlent, est défini par les adjectifs « intrepido et cesareo »<sup>650</sup>. On pourrait discerner, dans cette dernière épithète, une célébration qui s'habillerait d'une valeur prophétique : après avoir appuyé l'intrépide souverain dans la réappropriation du Duché de Milan, Venise distinguerait déjà ses aptitudes impériales et s'en réjouirait. Par ailleurs, cette idée pourrait trouver confirmation dans les lignes qui suivent : les sénateurs expriment le souhait que – avec l'aide de Dieu – puissent se réaliser tous les succès que les innombrables vertus du souverain méritent<sup>651</sup>.

---

ratification des princes électeurs –, François I<sup>er</sup> semblait être disposé à sacrifier les intérêts de son alliée Venise. Toutefois, il avait bien posé une condition : le traité ne serait mis en application que si l'amitié entre le Royaume et la Seigneurie prenait fin.

<sup>649</sup> Voir *supra*, Premier chapitre - À la conquête du Duché de Milan.

<sup>650</sup> « Ma sopra ogni altra cosa ne esta iucundissimo havere inteso quanto magnanimamente, et cum che intrepido et cesareo core Vostra Christianissima Maestà si habi diportata in quella travagliosa et pericolosa bataglia : tra tanto ferocissimi nemici », ASVe, *Senato. Deliberazioni. Secreti*, r. 46, fol. 147r.

<sup>651</sup> *Ibid.*



Il est possible d'imaginer qu'ici également les sénateurs fassent référence à l'élection et aux ambitions du roi. Cette interprétation, bien naturellement, reste une simple conjecture, en raison d'une lecture *a posteriori* de la missive. En effet, nous pouvons tout aussi bien considérer que le terme « cesareo » soit relatif uniquement aux qualités martiales montrées par le souverain lors de l'entreprise milanaise, que l'on fasse allusion à César en tant que général et non pas en tant qu'empereur et que les vœux de réussite adressés à François I<sup>er</sup> appartiennent tout simplement à l'appareil rhétorique et diplomatique traditionnel (sans compter que Venise place de grandes espoirs dans le concours militaire des Français, pour récupérer ses domaines de « lo Stato da Terra » et que, donc, ses vœux procèdent d'un désir intéressé mais sincère). Il n'en reste pas moins que le Royaume et la Seigneurie sont de grands alliés et que, au moment de la campagne impériale, François I<sup>er</sup> croit fermement dans le soutien de celle-ci. À ce sujet, il s'entretient à plusieurs reprises avec l'ambassadeur vénitien auprès de la cour, Antonio Giustinian.

Dans ses dépêches, datées entre la fin du mois de janvier et le mois de février 1519, le patricien fait état des rencontres avec le roi, avec son omniprésente mère, Louise, ou encore avec ses conseillers, comme le grand maître Artus Gouffier<sup>652</sup> ou Florimond Robertet. Leurs propos gravitent autour d'une seule préoccupation : la course au titre impérial<sup>653</sup>. De la cour française, on sollicite l'aide de la république, son argent et ses soldats, car le souverain doit obtenir la coiffe impériale, que ce soit avec des moyens financiers ou avec les armes, peu importe. Cela ne regarde pas seulement le sort du Royaume, le monarque insiste sur le fait que les propres intérêts de la cité de la lagune sont en jeu : le roi Catholique n'est pas un ami de la Seigneurie, alors que le Très Chrétien a montré à plusieurs reprises qu'il l'était et, une fois élu, il pourra le démontrer davantage et faire encore de très grandes choses pour elle<sup>654</sup>.

Dans la même période, les ambassadeurs du souverain sont dépêchés à Venise et, pareillement, ne cessent de mettre en garde la ville contre le danger que représente l'éventuelle élection de Charles : si aux territoires du Royaume d'Espagne s'unissent ceux de l'Empire, la

---

<sup>652</sup> La charge de grand maître de France ne prévoyait pas, jusqu'à présent, de fonction politique ; il s'agissait d'un office domestique, bien que prestigieux. Cependant, le grand maître de Boissey eut un rôle prééminent dans la vie politique du règne de François I<sup>er</sup>, jusqu'à sa mort en mai 1519. P. Carouge, « Artus (1474-1519) et Guillaume (1482-1525) Gouffier à l'émergence de nouvelles modalités de gouvernement », in *Les conseillers de François I<sup>er</sup>*, C. Michon (éd.), PUR, Rennes, 2011, p. 234.

<sup>653</sup> Lettre de Giustinian au Sénat, 28 janvier 1519, « [Louise] inicio à parlar de qsta electio del re di Ro, et discorrendo tuti li favori di la Germania ch li dano speranza ch la electio debbi ess nel X.<sup>mo</sup> Re suo fiolo », ASVe, *Capi del Consiglio di Dieci. Dispacci degli ambasciatori*, b. 10, fol. 123r.

<sup>654</sup> « [...] la Maesta Christianissima vol al tuto farsi Imperador, zoé Re di romani, o per danari, o con le arme », Lettre du 3 février, M. Sanudo, *Diarii...*, XXVI, col. 472 ; « Et si'lre Catholico fusse, non saria un amico di la Signoria, come è il Christianissimo », lettre du 4 février, *Ibid.*, col. 473 ; « la Signoria dimonstri il suo bon animo al Re, e tenirlo avisato di ogni cossa se intende zercata l'electione [...]. Perchè si'l Re sarà Re di romani, inteso questo bon voler, porà far di le cosse ben a quella Signoria ». Lettre du 8 février, *Ibid.*, col. 484.

Seigneurie, tout comme le Saint-Siège, se trouvera face à une puissance redoutable et hostile<sup>655</sup>. Le sénéchal du Rouergue, François de Théligny, envoyé expressément par le roi devant le Sénat, réitère les requêtes françaises : outre le soutien moral, François I<sup>er</sup> demande une aide concrète et pécuniaire, qui serait largement remboursée une fois la couronne obtenue.

L'ambassadeur sollicite également l'envoi de soldats vénitiens en Allemagne de façon à assurer le bon déroulement de l'élection et afin que les princes électeurs ne soient pas influencés par le poids des menaces de Charles de Habsbourg<sup>656</sup>. De plus, Venise devra se déclarer prête à intervenir dans le cas où le roi d'Espagne déciderait d'obliger le pape à le libérer du serment l'empêchant de cumuler la possession du Royaume de Naples avec le titre impérial. La réponse du Sénat est bien évidemment positive... sur le principe. L'éventualité d'une victoire de la part de la maison d'Autriche ne peut qu'inquiéter la république et, en même temps, l'accroissement du pouvoir français lui garantirait la paix et la sécurité qu'elle poursuit depuis désormais de longues années ; Venise ne peut que s'employer avec toutes ses forces à la réussite de François I<sup>er</sup>. Néanmoins, les sénateurs donnent au roi une réponse assez mitigée.

Bien entendu, les représentants de la Seigneurie déclarent à l'agent du monarque que l'affection que la ville porte au souverain est profonde, que le désir qu'il puisse être comblé de gloire est ardent et que les paroles manquent pour exprimer correctement leur sentiment. Sur la proposition de l'élection de leur allié à l'Empire, ils conviennent avec Théligny qu'aucun autre prince ne pourrait en être plus digne, pour le bien universel de la Chrétienté tout entière, mais également, de manière plus particulière, pour le salut de la république. « Nui per quanto potremo, non siamo puncto per manchar »<sup>657</sup> affirment les sénateurs ; cependant, pour ce qui concerne les requêtes avancées, ils énumèrent une quantité d'obstacles qui les empêchent de les satisfaire. Ils évoquent les importantes difficultés financières engendrées par de longues années de guerre, difficultés que personne ne connaît mieux que Sa Majesté, la nécessité de renforcer les remparts de la ville, ainsi que toutes les dépenses ordinaires auxquelles la Seigneurie doit faire face. Puis, pour ce qui est des soldats à déplacer en Allemagne, les magistrats s'excusent, mais ils la considèrent comme une idée déraisonnable, les cols étant trop difficiles à traverser et trop bien gardés par les troupes allemandes. De plus, ajoutent-ils, si acheminer des troupes en Allemagne se révélerait très ardu pour les Vénitiens, la descente dans les terres de la lagune serait aisée pour l'adversaire, qui ripostera certainement, « cum una

---

<sup>655</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 137.

<sup>656</sup> P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 299.

<sup>657</sup> Lettre du Sénat aux ambassadeurs en France, 18 février 1519, ASVe, *Senato. Deliberazioni. Secreti*, r. 47, fol. 176v.

extrema facilità ». Il en résulterait une terrible guerre, pour Venise, certes, mais également pour le roi, qui serait obligé d'intervenir pour aider son alliée. Cependant – assure la Seigneurie –, si Charles d'Espagne décidait d'attenter à la tranquillité de l'Église, s'il venait en Italie pour forcer le pontife à le délivrer des obligations liées au titre napolitain, Venise unirait son armée à celle du souverain français et interviendrait sans délai en sa faveur<sup>658</sup>.

Attendant de son alliée un concours plus concret, François I<sup>er</sup> n'accueille pas de bon gré cette réponse, qu'il juge – selon les mots utilisés par les sénateurs eux-mêmes – « froide et générale »<sup>659</sup>. Dans leur missive aux ambassadeurs vénitiens en France, datée du 17 mars 1519, les sénateurs reprennent alors, point par point, les explications données au seigneur de Théligny et confirment leur immense et affectueux désir de contenter le roi. Puis, ils s'engagent à assumer un effort de 100 000 écus, si la question devait traîner en longueur et assurent au souverain qu'aucune banque vénitienne ne fera passer de l'argent en Allemagne pour contrer son élection<sup>660</sup>. Par ailleurs, les fins diplomates ne manquent pas d'exalter le lien d'amitié qui relie le Royaume et la république, un lien sincère, pur et perpétuel, disent-ils, bien différent de celui que le souverain pourrait avoir tissé avec d'autres alliés, amis, peut-être, seulement pour un temps<sup>661</sup>. Ainsi, les Vénitiens tentent de maintenir leur primauté dans les rapports du souverain avec les États de la péninsule.

En outre, le même jour, les magistrats – ayant reçu de Giustinian la confirmation que Léon X soutenait le Très Chrétien – adressent également une dépêche à leurs émissaires auprès du Saint-Siège, pour exprimer au pape leur joie et leur gratitude<sup>662</sup>. Pourtant, l'ambassadeur vénitien en France, dans ses missives, témoigne de l'inconfort dans lequel il est contraint d'œuvrer tout au long de cette période. D'une part, le diplomate subit la pression des requêtes continues du roi et de son entourage. De l'autre, il est obligé de composer avec les instructions qui lui viennent de son gouvernement. Fatigué et malade, quelques mois avant l'élection, le patricien demande alors au Sénat la permission de mettre fin à sa mission et de rentrer. Or la Seigneurie estime ce moment trop délicat pour qu'un homme si chevronné et si habile quitte la cour de France.

En effet, Giustinian avait assuré de très nombreuses missions diplomatiques et sa réputation n'était pas à faire. Il avait été ambassadeur auprès du Saint-Siège et de la Sublime

---

<sup>658</sup> *Ibid.*, fol. 176r-v et 177r. Cette réponse est évoquée également par P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 299.

<sup>659</sup> « Inteso per lettere vostre de 2, 3 et 4 del instante che la M.<sup>ta</sup> sua non sia compitamente satisfacta de la risposta per nui fatta a Mons.<sup>or</sup> di Thiligni : parendoli che la sia freda et generale ! », Lettre du Sénat aux ambassadeurs en France, 17 mars 1519, ASVe, *Senato. Deliberazioni. Secreti*, r. 48, fol. 16r.

<sup>660</sup> *Ibid.*, fol. 16v-17r.

<sup>661</sup> « [...] che la observantia et fede nostra e, per esser sempre candida, inconcussa et immacolata verso la Maestà Sua [...] non come li altri sui amici, che forse sono ad tempus ». *Ibid.*, fol. 17r.

<sup>662</sup> Lettre du Sénat à l'ambassadeur à Rome, 17 mars 1519, *Ibid.*

Porte, ainsi qu'orateur extraordinaire auprès de l'empereur Maximilien et auprès du roi d'Espagne ; à la suite de la prise de Brescia en 1511, il avait été arrêté et tenu en captivité en France. Louis XII, après avoir été chassé de Milan en 1513, l'avait fait libérer pour traiter d'un accord avec la Seigneurie. Peu de temps après, Andrea Gritti, qui avait subi le même destin de prisonnier, l'avait suivi. Leurs négociations avaient abouti au traité de Blois. Sous François I<sup>er</sup>, le diplomate avait participé à la concrétisation de la trêve entre la Sérénissime et l'empereur Maximilien.

Au printemps 1519, on rejette donc sa demande. Et son action demeure fondamentale dans l'entente franco-vénitienne car, à la suite de l'élection de Charles de Habsbourg, quand certains sénateurs se déclarent prêts à rallier le nouvel empereur, l'ancien captif de Louis XII fait preuve d'une grande loyauté envers le roi et incite le Sénat à se maintenir dans une ligne politique profrançaise<sup>663</sup>.

## 5. Girolamo Morone et son soutien à Charles d'Espagne

Pendant que le souverain cherche à obtenir le concours de ses alliés, l'espoir de libérer Milan des Français et d'imposer à la tête du Duché le frère de Massimiliano Sforza anime l'esprit des partisans de l'ancien duc déchu. Ainsi, ayant rejoint Francesco II dans la ville de Trente, Girolamo Morone, avec d'autres *fuoriusciti* philo-sforzeschi, suit de près les manœuvres des prétendants à la couronne et offre ses services à Maximilien I<sup>er</sup> et à son petit-fils.

Auparavant, le diplomate, qui s'était accordé avec les nouveaux maîtres du Duché, avait été accusé de trahison par l'empereur, car il était considéré comme le responsable de la reddition précipitée du château de Milan en octobre 1515, moyennant, en contrepartie, le fief de Lecco et la charge de sénateur. Cependant, seulement quelques mois après, il avait abandonné Milan, d'abord pour Alexandrie, puis pour Modène. En effet, malgré les accords établis, les Français avaient ordonné à Morone de quitter le Duché pour se rendre en France ; à Modène, où il vécut entre juillet 1516 et août 1518, dès son arrivée, le réfugié avait pris part à des conspirations, avec Prospero et Muzio Colonna, afin d'occuper une place forte du Duché de Milan<sup>664</sup>.

---

<sup>663</sup> R. Zago, *GIUSTINIAN, Antonio, DBI*, vol. 57, 2001.

<sup>664</sup> En 1521, Morone tenta, avec d'autres proscrits, d'organiser une action armée, qui prévoyait la révolte simultanée de plusieurs villes du Duché ainsi que l'attaque conjointe des *fuoriusciti* provenant de Como et de

Ayant obtenu finalement la grâce de Maximilien I<sup>er</sup>, le Milanais s'emploie pour la cause des Habsbourg. Entre 1518 et 1519, il écrit différentes missives, à l'empereur et à ses conseillers, ainsi qu'à Charles (une fois l'aïeul disparu). Dans ces lettres, il témoigne de sa volonté à ne pas rester un simple spectateur des événements qui se produisent autour de lui et propose de participer avec ses conseils, ses actions et tous les moyens dont il dispose à la perte et à la destruction de l'ennemi français<sup>665</sup>. Dans cette perspective d'appuyer le candidat de la maison d'Autriche, entre septembre 1518 et mars 1519, Morone écrit également des lettres à Francesco Guicciardini, à l'époque gouverneur de Modène pour le pape.

Dans une première, l'ancien chancelier informe son ami que Charles d'Espagne a d'ores et déjà obtenu le consensus de tous les princes électeurs, y compris les votes les plus ardues à gagner à la cause, ceux de l'évêque de Trèves et du duc de Saxe<sup>666</sup>. Quelque temps après, dans une nouvelle missive, Morone confirme la nécessité – exprimée auparavant – de s'accorder avec les Suisses, car cela pourrait affaiblir considérablement la puissance française. L'empereur élu, d'ailleurs, leur propose une pension de 300 000 écus d'or<sup>667</sup>.

Ensuite, le Milanais dénonce les intentions belliqueuses de certains princes cupides, qui, *ore vultuque*, affichent des sentiments de paix, mais qui, en réalité, en sont bien loin. Puis, il laisse le raisonnement en suspens pour justifier le choix du duc de Ferrare de rallier François I<sup>er</sup>. Cet enchaînement des sujets abordés, laisse entendre que l'on pourrait considérer Alphonse I<sup>er</sup> comme l'un de ces princes qui nourrissent des sentiments hostiles, pour la simple raison qu'il a rejoint le roi de France. Or le duc – explique Morone – a adhéré à la cause française *non sua sponte*, mais contraint par les menaces de guerre qui planent sur ses terres. En effet, non seulement Léon X est réticent à tenir la promesse – faite au monarque lors des accords en 1515 – de rendre les deux villes de Modène et Reggio à Alphonse I<sup>er</sup>, mais il aspire encore à s'emparer de Ferrare. Selon Morone, ce prince est donc obligé de rechercher une protection auprès du roi de France. Par ailleurs, ses craintes ne sont pas sans fondement : à la fin de l'année 1519, le pontife tente effectivement de prendre la ville<sup>668</sup>.

---

Reggio Emilia. Nonobstant l'échec de ce projet, une fois que le pape et l'empereur l'emportèrent sur les Français, Morone fut nommé commissaire général de Francesco Sforza pour l'armée impériale.

<sup>665</sup> Lettres CCCXXV et suivantes, *Lettere ed orazioni latine di Girolamo Morone*, in *Miscellanea di storia italiana...*, vol. II, p. 779 et suivantes.

<sup>666</sup> Lettre à Francesco Guicciardini, Trente, 22 septembre 1518, in *Lettere ed orazioni latine...*, p. 761.

<sup>667</sup> Lettre à Francesco Guicciardini, Trente, 10 mars 1519, *Ibid.*, vol. VI, p. 18-20.

<sup>668</sup> Lettre à Francesco Guicciardini, Trente, 14 décembre 1518, *Ibid.*, p. 778.

## 6. Les jours de la Diète de Francfort

La missive écrite le 29 juin par le cardinal Caetano semble synthétiser les différentes positions et opinions présentées tout au long de cette période. Le dominicain rappelle au pontife le discours prononcé par l'archevêque de Mayence, lors la Diète pour l'élection, sur les deux principaux prétendants au titre d'empereur et les ripostes des autres électeurs<sup>669</sup>. Selon l'archevêque, la préférence exprimée pour Charles de Habsbourg est conditionnée par le fait que François I<sup>er</sup> est un candidat étranger et, conformément à leur loi et à leur serment, les électeurs ne peuvent tout bonnement pas le choisir. D'autant plus que le souverain revendique des droits sur le Royaume de Naples et sur les Flandres. Il fera tout son possible pour en prendre possession. Si, après le succès de Marignan, il ambitionnait déjà de s'emparer de toute l'Italie, à la suite de l'élection, il déciderait sans doute d'annexer les terres des électeurs à son Royaume et il leur ôterait toute liberté et prérogative, pour mettre à leur place des hommes de confiance et maintenir à jamais ce titre en France. En outre, continue l'archevêque, les princes ne doivent pas se laisser séduire par les éloges de ses ambassadeurs, qui définissent le roi « *uomo di gran potentia et [...] fortissimo della sua persona et molto coraggioso* »<sup>670</sup>, mais, au contraire, ils doivent les considérer comme une mise en garde sur les dangers qu'encourent leurs libertés.

On admet que, pour sa part, la candidature de Charles présente également des faiblesses. Ce prétendant vit loin de l'Empire : ainsi, il aurait d'énormes difficultés à mettre un terme aux discordes civiles qui existent en Allemagne, ainsi qu'à la menace turque, toujours présente. En outre, la crainte que ce souverain ne considère ces terres comme une simple province et qu'il ne se résolve à les envahir avec l'armée espagnole persiste. De surcroît, s'il se décidait à reprendre le Milanais au roi de France, Charles le réunirait au Royaume de Naples, consolidant ainsi la couronne d'Espagne et non pas la puissance de l'Empire. Pour toutes ces raisons l'archevêque affirme que, au premier abord, la seule solution semblerait être celle de choisir un seigneur allemand. Mais, continue-il, à ce jour, aucun des possibles prétendants au titre ne bénéficie d'une solidité et d'une renommée telles qu'elle lui assurerait, en cas de guerre, le soutien inconditionné des autres princes, déjà divisés à cause de leurs désaccords religieux : un candidat allemand ne ferait pas l'unanimité. En conclusion, selon l'archevêque de Mayence, il s'avère préférable de choisir le Habsbourg, car ce n'est pas véritablement un

---

<sup>669</sup> Lettre du cardinal Caetano à Léon X, Francfort, 29 juin 1519, in *Lettere de' principi...*, 1564, p. 61v.

<sup>670</sup> *Ibid.*

étranger, il dispose déjà de possessions au sein de l'Empire et il peut, tout de même, assumer, mieux que tout autre prince allemand, l'initiative contre le Turc.

Ensuite, c'est à l'archevêque de Trèves de contre-argumenter. Méthodiquement, le prince Richard s'oppose aux affirmations d'Albert de Brandebourg. Concernant le respect de leur serment et de leurs lois, l'élection de Charles n'est pas plus légitime que celle de François I<sup>er</sup>, car un Espagnol ne peut pas être considéré comme moins étranger qu'un Français. Et quand bien même Charles possède des domaines en Allemagne, le roi français détient le Duché de Milan, qui est fief de l'Empire. Puis, rappelle l'archevêque de Trèves, dans le temps où les Francs étaient unis aux peuples de l'Allemagne, l'Empire vivait des jours heureux et glorieux : les Français et les Allemands sont proches par la culture et les coutumes et ils haïssent les Espagnols. De surcroît, le prince électeur insiste sur le fait que Charles ne pourrait pas garantir la paix, notamment contre le péril turc : les Espagnols ne sont pas connus pour être de bons soldats et, d'ailleurs, avec tout ce que leur coûtent leurs navires, ils ne peuvent pas se permettre de grandes armées.

François I<sup>er</sup>, en revanche, richissime, s'empressera de chasser l'ennemi infidèle de la Hongrie et de l'Italie. En outre, dans son discours, parmi les qualités de François I<sup>er</sup>, l'archevêque de Trèves évoque le fait « che [il re] si diletta di leggere [...] che soprattutto in quelle cose di religione usa sempre di consigliarsi con persone dotte »<sup>671</sup>. Cette brève remarque sur la culture et la tolérance montrées par le roi en matière de religion, en réalité, touche au vif un sujet très délicat, si l'on songe un instant au climat de tension qui habite l'Allemagne depuis que les thèses de Luther ont été rendues publiques<sup>672</sup>. La bienveillance du souverain français à l'égard de ces princes qui – comme le duc de Saxe, protecteur du moine – se rapprochent des idées réformatrices se révèle un argument solide au sein de la propagande française<sup>673</sup>.

Puis, concernant les guerres en Italie, l'archevêque affirme que le pape, les Vénitiens et tous les princes italiens sont du même avis : il serait profitable à tous que l'Empire revienne en

---

<sup>671</sup> *Ibid.*,

<sup>672</sup> Par ailleurs, en 1518, Luther lui-même aurait songé à s'exiler en France. Voir M. Arnold, « Avec la France, le rendez-vous manqué », in *Luther 1517, le grand schisme*, Les collections de l'Histoire n° 75, avril-juin 2017, p. 76.

<sup>673</sup> Jusqu'en 1519, Luther fut appelé à s'expliquer, à rétracter ses thèses : d'abord au chapitre des Augustins en 1518, ensuite à Rome, où il refusa de se rendre. Initialement, le réformateur n'avait pas souhaité se positionner en dehors de l'autorité papale ; il se battait pour la crédibilité de son Église et contre la pratique de la vente des indulgences. Sa radicalisation se fit par la suite, probablement après sa rencontre avec le cardinal Caetano et la confrontation avec lui. Le pape l'interdit de prêcher et envoya ses légats en Allemagne pour convaincre les princes de ne pas le protéger. Loin d'obtenir le résultat espéré, l'attitude du pape ne fit qu'augmenter la sympathie du peuple allemand pour le frère augustinien. En juillet 1519, Luther mettait en cause l'infaillibilité des conciles. Toujours appuyé par Frédéric de Saxe, il publia plusieurs ouvrages en faveur d'une réforme. En mai 1520, le pape promulgua la bulle *Exurge Domine* afin qu'il se rétractât. En 1521 fut prononcée la sentence d'excommunication contre lui. Y. Krumenacker « L'Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande, traité religieux ou politique ? », in *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 45, no. 1, 2017, p. 33-48.

France<sup>674</sup>. On considère, en effet, qu'avec ce souverain il ne faudrait pas craindre une recrudescence des conflits dans la péninsule, car il possède déjà le Milanais et on lui ferait prêter le serment de ne pas s'attaquer au Royaume de Naples : cela suffirait à maintenir la paix. En revanche, si Charles parvenait à devenir empereur, il s'empresserait d'enlever Milan au monarque et assaillirait ensuite la France. Ainsi, les deux souverains seraient occupés dans une pénible guerre entre eux, le Turc aurait la voie libre et personne ne viendrait au secours de l'Allemagne en danger.

Mais, finalement, comme nous le savons, l'élection d'un Allemand, d'un des « leurs », apprécié et réputé, estimé par les autres souverains, s'avère impossible. La candidature du roi de France n'aboutit pas et les princes réunis à la diète décident de rédiger les conditions auxquelles Charles doit se plier pour obtenir le titre. Ils le proclament officiellement roi de Romains le 28 juin.

## **7. L'ambition personnelle du roi ou une candidature nécessaire ?**

Depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à Louis XIV inclus, il n'est guère de rois de France qui n'aient songé plus ou moins sérieusement à coiffer, en plus de leur propre couronne, la couronne prestigieuse qui ne se donnait qu'à Rome<sup>675</sup>. À compter de l'élection d'Otton de Saxe en 962, la couronne échappe aux descendants de Charlemagne et passe en Allemagne. Cette prétention française ressurgit à chaque vacance de l'Empire. François I<sup>er</sup> s'inscrit donc dans le sillage de ses prédécesseurs, sa candidature ne semble rien avoir d'extraordinaire.

Déjà en 1492, quand il n'est encore que le seigneur des Pays-Bas, dans sa campagne contre les ambitions des souverains français, Maximilien accuse Charles VIII de vouloir pousser la frontière du Royaume sur la rive gauche du Rhin, obligeant ainsi son père, l'empereur Frédéric, à appeler aux armes les Allemands contre la France<sup>676</sup>. Les inquiétudes sur la volonté de Charles VIII de s'emparer de la couronne impériale, gagnent le Saint-Siège, où Alexandre VI craint que le roi ne le force à la lui conférer. Des accusations semblables sont portées par Maximilien à l'encontre de Louis XII en 1501 et 1502<sup>677</sup>. À ce propos, Zeller

---

<sup>674</sup> Lettre du cardinal Caetano à Léon X, Francfort, 29 juin 1519..., p. 63v. C'est nous qui soulignons.

<sup>675</sup> G. Zeller, *Les rois de France candidats à l'Empire...*, p. 273.

<sup>676</sup> *Ibid.*, p. 497-498.

<sup>677</sup> Mais bien avant déjà des souverains français avaient participé, sans succès à l'élection impériale : Philippe Auguste, en 1197 et Charles IV *le Bel*, en 1324. Cependant, les chances d'accéder au titre par le biais d'une



définit le Habsbourg comme « obsédé par les ambitions qu'il prête gratuitement à Louis XII » et quand, en 1508, il décide, avec un geste inouï, de s'octroyer le titre d' « Empereur des Romains », sans se rendre à Rome pour le couronnement papal, il explique sa décision en affirmant devoir défendre son titre de la convoitise du souverain français, qui « a pourchassé de usurper icelle couronne »<sup>678</sup>. Pour ce qui concerne le jeune Valois, selon Zeller, participent à la naissance de ce projet chez François I<sup>er</sup> son ego, copieusement nourri par sa propre mère et par l'entourage de celle-ci (toujours résolu à flatter Madame), et sa libéralité, qui lui permet de ne pas regarder aux dépenses<sup>679</sup>.

Pour Didier Le Fur également, la candidature de François I<sup>er</sup> résulte d'une ambition personnelle qui, par surcroît, *a priori*, n'apporterait rien ni à ses sujets, ni à son Royaume. En effet, en France, le roi est déjà perçu comme le nouveau monarque universel, cette dignité ne rajouterait pas grand-chose à la représentation que l'on a de lui ; en outre, puisque le titre n'est pas héréditaire, le Royaume ne pourrait certainement pas annexer de façon durable ces nouveaux territoires à ses domaines. Par ailleurs, cette idée avait été largement exploitée par les agents du roi en tant qu'argument en sa faveur. Dans la présentation de sa candidature auprès de la noblesse allemande, comme il le fait auprès du pape, François I<sup>er</sup> insiste sur le fait que son élection ne lui apporterait aucun avantage personnel, mais uniquement la charge de la défense des terres chrétiennes en danger<sup>680</sup>. Et c'est une chose que Charles de Habsbourg ne peut pas assurer, car, si déjà Maximilien néglige en partie les intérêts de l'Empire pour ceux des Pays-Bas, que ferait de mieux son petit-fils, depuis peu souverain d'Espagne<sup>681</sup> ?

Selon Francesco Nitti, en revanche, la prétention du roi s'accompagne d'une réelle nécessité : d'une part, le souverain français, qui s'était imposé en Europe, dès son couronnement, avec la conquête du Duché de Milan, se trouve maintenant face à un rival qui pourrait aisément lui enlever cette primauté. De l'autre, une fois élu, cet adversaire, maître à la

---

élection étaient très minces, surtout après que Charles IV eut établi la *Bulle d'or*, qui fixait par des règles bien précises les modalités de l'élection par les sept princes électeurs allemands. À l'époque de la captivité avignonnaise, Philippe VI, avec le soutien du pape Jean XXII, avait tenté de parvenir au titre en employant les armes.

<sup>678</sup> Cité par G. Zeller, *Les rois de France candidats à l'Empire...*, p. 500.

<sup>679</sup> *Ibid.*, p. 499-501.

<sup>680</sup> Ce discours est utilisé par le roi également avec ses propres agents : « La fin que je tendz n'est pernicieuse ni mauvaise, car avarice, cupidité de dominer, ni ambition ne me meuvent, mais seulement l'intention qu'ay de faire la guerre aux turcs que j'exécuterai par là plus facilement ». Dépêche du roi du 7 février. Mss. De La Mare 1083/3, f° 50 et suivantes, cité par F. Mignet, *Une élection à l'empire en 1519...*, p. 232-233.

<sup>681</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 217.

fois des terres d'Espagne et de celles de l'Empire, serrerait certainement la France dans une étreinte destructrice. Cette théorie de « l'encerclement du Royaume » a longtemps fait débat<sup>682</sup>.

Récemment, néanmoins, elle semble avoir été écartée par les historiens. Pour Robert J. Knecht, par exemple, c'est le contrôle de l'Italie qui constitue la véritable pomme de discorde entre les deux ennemis éternels et c'est la peur d'être chassé de la péninsule, qui pousse le souverain français à s'opposer à Charles de Habsbourg avec acharnement<sup>683</sup>.

Quoi qu'il en soit, une véritable inquiétude concernant les conséquences de l'élection émerge dans les documents qui la suivent de près ou qui la narrent de loin. Le cardinal Caetano, dans son compte rendu à Bibbiena, le 5 juillet 1519, rapporte la déception et la crainte des ministres du roi et semble partager ces sentiments car, pour le nonce en Allemagne, « le cose [...] ne vengono à crescere in molto pericolo ». De plus, le légat n'oublie pas d'évoquer les tensions qui règnent déjà entre les deux souverains ainsi que l'inquiétude qui se répand en tout lieu à cause du pouvoir nouvellement accru de ce jeune empereur de 21 ans<sup>684</sup>.

Dans son *Sommario*, Francesco Vettori évoque le fait que, dès qu'il apprit les résultats de l'élection, François I<sup>er</sup> commença à réfléchir sur les actions de défense qui s'imposaient avec le nouvel ordre territorial européen<sup>685</sup>. Selon le Florentin, le roi aurait dû profiter de la situation de faiblesse dans laquelle se trouvait l'Espagne et assaillir immédiatement le nouvel empereur, avant que ce dernier ne l'attaque. Or le diplomate se donne une double explication des raisons pour lesquelles le souverain s'abstint. D'une part, il fallait tenir compte d'un facteur purement financier. À cause de toutes les dépenses investies dans la campagne d'élection, les caisses du Royaume étaient vides. Il était alors impossible d'envisager une action militaire. De l'autre, subsistait une considération liée à la magnanimité du roi.

En effet, Vettori affirme que ce choix fut dicté au souverain également par sa volonté de ne pas être accusé de troubler la paix entre les Chrétiens. Pour cela, il préféra alors tourner sa politique vers d'autres régions et affermir ses relations avec Henri VIII. L'entente avec le roi d'Angleterre lui permit de récupérer Tournai, perdue par son prédécesseur, et d'accroître la gloire de sa réputation. Voici donc que le souverain prend une sage décision, « benché la

---

<sup>682</sup> S'il est vrai que Charles possédait plus de royaumes et de territoires, toutefois, François pouvait compter sur une importante puissance économique et une population extrêmement obéissante.

<sup>683</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 167. Sur le sujet, voir également P. Chaunu et M. Escamilla, *Charles Quint...*, p. 73.

<sup>684</sup> Lettre du cardinal Caetano à Bibbiena, Francfort, 5 juillet 1519, in *Lettere de' principi...*, p. 66r.

<sup>685</sup> Nombreux sont les témoignages de la déception vécue par le roi de France après avoir appris la nouvelle. Néanmoins, François I<sup>er</sup> sembla réagir avec la diplomatie et la lucidité dignes de son statut. Le 26 juin il promulgua une ordonnance pour nommer Jean d'Albret, l'amiral Bonnivet et Charles Guillart ses ambassadeurs auprès du nouvel empereur et entama les pourparlers afin de signer un traité d'alliance. *Ordonnances...*, t. II, p. 495-496.

ragione volessi che [...] dovessi cominciare a muoverli guerra [à Charles Quint] subito »<sup>686</sup>. Revient, comme souvent, l'image d'un roi qui, s'il n'agit pas comme un bon stratège, opère néanmoins en homme éclairé, animé par les plus hauts et les plus vertueux sentiments de charité chrétienne<sup>687</sup>.

En outre, il est intéressant de remarquer que, dans son récit, Vettori ne fait pas allusion aux accords entre le roi et Venise ainsi qu'aux propositions d'une ligue, avancées également auprès du pape, à la suite de ce cuisant échec. Paruta, au contraire, prend soin de nous en informer. Léon X se montra, encore et toujours, indécis sur la conduite à tenir et tenta de maintenir une double entente avec les deux rivaux. Selon le Florentin, le pape souhaitait soutenir le roi de France, car il partageait la peur répandue que Charles ne descendît en Italie pour se faire couronner et pour prendre possession, par la même occasion, de nouveaux territoires dans la péninsule.

Néanmoins, explique Vettori, le pontife désirait également conserver de bons rapports avec le nouvel empereur, car, sans cela, tous les projets de paix universelle, de croisade et de suppression du mouvement luthérien en Allemagne devenaient impossibles à réaliser. Pour sa part, Paruta tient à souligner comment Venise, quand François I<sup>er</sup> lui proposa de constituer une ligue contre l'empereur, accepta immédiatement et, en même temps, refusa toute intelligence avec Charles Quint, faisant preuve de son attachement à l'amitié avec le roi de France<sup>688</sup>. Or l'attitude hésitante du souverain pontife – accuse l'historiographe vénitien – retarda tout type d'accord anti-Habsbourg et fit en sorte que la fougue du souverain s'apaisa. Cela provoqua, en conséquence, dans l'esprit des Vénitiens, la crainte d'une dangereuse entente entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint<sup>689</sup>.

Francesco Guicciardini revient également sur « les faux-semblants et les artifices » du pape après l'élection et les répercussions de ces événements pour les États italiens. Les deux rivaux avaient désormais maintes raisons pour en venir à la guerre. Léon X avait accordé à Charles le droit de conserver la possession du Royaume de Naples, malgré qu'il eût obtenu le titre de roi des Romains (parce qu'il y avait été contraint et non pas parce qu'il le souhaitait, précise l'historien). Or François I<sup>er</sup> ambitionnait de s'emparer de ce Royaume. Charles Quint

---

<sup>686</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 187.

<sup>687</sup> L'on justifie, par exemple, l'attitude du roi qui ne pourchasse pas les Suisses vaincus à Marignan ou qui ne poursuit pas la campagne en descendant vers Naples, à la suite de cette grande victoire, avec les mêmes arguments.

<sup>688</sup> Dans l'intention de l'éloigner du roi de France, le nouvel empereur se montre grandement intéressé à entamer des pourparlers avec la Seigneurie, mais au bout de quelques mois, rien n'est conclu : la Sérénissime, affirme Paruta, toujours solide, répond à toute offre qu'elle n'ira pas à l'encontre des accords signés avec le monarque français. P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 303-304.

<sup>689</sup> *Ibid.*, p. 303-304.

prétendait récupérer la Bourgogne et enlever le Duché de Milan au monarque français (dont il ne reconnaissait pas les droits), ainsi que cesser de payer les 100 000 ducats promis avec le traité de Noyon. Néanmoins, avant de se lancer dans un conflit, l'un comme l'autre souhaitaient connaître les intentions du pontife. Toutefois, la pensée de celui-ci « n'était connue par personne, et peut-être d'ailleurs, n'avait-il au fond rien décidé »<sup>690</sup>.

En octobre 1519, la France et l'État de l'Église parvinrent tout de même à des accords anti-Habsbourg ; le 22 de ce mois, à Amboise, fut signé un traité secret de protection et défense mutuelles « tam in Italia quam extra Italiam », précisant que ni François I<sup>er</sup> ni Léon X ne pouvaient conclure d'entente avec Charles sans un consentement réciproque<sup>691</sup>.

Entre-temps, chose inévitable, les hostilités se préparent et la péninsule est destinée à demeurer un théâtre d'affrontement pendant de longues années encore.

## 8. La fin d'un rêve... ou pas

Antonio Giustinian décrit la détermination du souverain, lancé dans sa quête :

Scrive, il reverendissimo Legato li ha dito la Christianissima Maestà persevera più che mai a la eletione in Re di romani, e il Papa li dà ogni favor non solum di brevi, ma *etiam* di mandar lo arziepiscolo Ursino a li Electori a exortarli fazino tal eletione in questa Maestà ; ma il Re havia voluto il Papa l'avesse mandato più presto lo episcopo di Bajusa *alias* Tricharico, amicissimo di questa Maestà. Scrive la pratica dil signor Alberto va inanti [...]. Il Re vol operarlo in Alemagna con li Electori per quella praticha di Re di romani<sup>692</sup>

Et François I<sup>er</sup> insiste auprès de l'ambassadeur, afin qu'il écrive aux sénateurs et qu'il les convainque de participer au financement de sa campagne : « Scrivè si fazi provision di danari, perché dovendo essere lecto, saro electo, presto »<sup>693</sup>. Le roi semble persuadé qu'il pourra réellement s'emparer de la couronne impériale. Sa mère est certaine du destin de son

---

<sup>690</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 146.

<sup>691</sup> Trattato segreto tra Leone X e Francesco I, 22 octobre 1519, *I Manoscritti Torrigiani...*, p. 391.

<sup>692</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XXVII, col 130. Le signor Alberto est Alberto Pio da Carpi. Le comte entame des pourparlers avec le souverain français à la mort de Maximilien I<sup>er</sup>. François I<sup>er</sup>, si « libéral », est disposé à lui offrir bien plus que son « avaro » prédécesseur (*Ibid.*). Et voulant profiter de tout le prestige du comte de Carpi, dans sa course au titre impérial, le monarque parvient à lui offrir 8 000 écus, 50 lances, l'ordre de Saint Michel et une place dans son Conseil de guerre, afin qu'il rejoigne ses rangs. *Ibid.*, col 215.

<sup>693</sup> *Ibid.*, col. 207.

« César » et s'emploie avec ténacité à faire de la propagande dans ce but<sup>694</sup>. Ses agents s'y consacrent.

Toutefois, à ce sujet, Cédric Michon avance une hypothèse intéressante. Selon l'historien, il faut prendre sérieusement en considération la possibilité que la détermination affichée par le souverain ne fût plus de façade que réelle. À grand-peine un étranger aurait-il pu être élu à la charge de l'Empire et le monarque français en était conscient. Pour Cédric Michon, il est possible que le roi, face à un rival qu'il savait vainqueur dès le départ, ait décidé d'investir son argent et ses efforts dans l'intention de lui rendre la victoire extrêmement coûteuse, en assenant ainsi un coup dur aux finances de ses États. Par ailleurs, l'historien tient à souligner que le roi ne dépense pas à tort et à travers : on dit souvent que là où le Habsbourg ne fait que des promesses, le Valois paie sans compter, sans l'assurance d'un véritable retour<sup>695</sup>.

Et pourtant, la plupart du temps, il s'agit de paiements viagers, qui vont être supprimés aussitôt Charles élu. Les sommes conséquentes – qu'il débourse tout de même dans la campagne pour le titre impérial, c'est un fait – prétendraient, donc, à l'affaiblissement économique de l'adversaire, en l'attirant dans une sorte d'escalade vertigineuse de par le jeu des surenchères et du trafic des voix ; et, en effet, le Habsbourg est obligé de faire face à des dépenses extrêmement importantes à cause de la candidature de son rival<sup>696</sup>. En suivant cette hypothèse, on pourrait peut-être alors concevoir l'échec de 1519 comme une victoire<sup>697</sup>.

Or il est vrai que la défaite de Charles était plus chère au roi que son propre succès : François I<sup>er</sup> lui-même affirme que ce qui le pousse dans cette quête est la volonté d'empêcher l'élection de Charles d'Espagne<sup>698</sup>. Cependant, cette théorie, concevable et assurément

---

<sup>694</sup> Journal de Louise de Savoie..., p. 12 et *passim*.

<sup>695</sup> Robert Knecht tient, lui aussi, à signaler que le monarque français était généreux en promesses, mais qu'on a « sans doute exagéré la naïveté de François I<sup>er</sup> dans ses tentatives de corruption ». R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 169.

<sup>696</sup> P. Hamon, « Election impériale de 1519 », in *La France de la Renaissance...*, p. 785. En évoquant ces dépenses et le caractère suppressible des pensions, Hamon ne fait pas pour autant allusion à un possible dessein du roi français en ce sens. L'historien se limite à affirmer qu'elles ne furent pas complètement gaspillées, car elles obligèrent le roi d'Espagne à investir dans l'entreprise des sommes beaucoup plus conséquentes que ce qu'il avait estimé auparavant.

<sup>697</sup> C. Michon, *François I<sup>er</sup>...*, p. 60-61. Sur la suspension des pensions en cas d'échec et les sommes à verser « le cas advenant et le service fait », voir également *La France de la Renaissance...*, p. 784.

<sup>698</sup> « Vous entendez assez, la cause qui me meut de parvenir à l'Empire, qui est pour obvier que le dit roy catholique ne le soit. S'il y parvenait, vu la grandeur des royaumes et seigneuries qu'il tient, cela me pourrait par succession de temps porter un préjudice inestimable, il seroye toujours en doute et supeçon, et n'est à douter qu'il me traiterait bonne peine de me jeter hors de l'Ytallie ». Cité par R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 167. Si, d'une part, en France, on œuvrait pour empêcher l'élection du Catholique, de l'autre, en Espagne, le Grand Chancelier Mercurino Gattinara soutenait fermement la nécessité d'éloigner le roi de France du titre impérial. Selon lui, dans le cas d'une victoire du roi français, les domaines autrichiens, l'héritage bourguignon et même les royaumes en Espagne de Charles seraient remis en question. Sur le rôle de Mercurino Gattinara dans

indulgente envers François I<sup>er</sup>, nous paraît moins convaincante que l'idée d'une authentique foi du roi en ses possibilités.

Bien que le souverain vaincu se sente contraint, face à Thomas Boleyn, l'ambassadeur anglais, de se déclarer soulagé à l'idée de s'être libéré du poids de l'Empire, seulement quelques mois auparavant, toujours devant le représentant d'Henri VIII, il avait prêté serment, la main sur le cœur, de se rendre en croisade à Constantinople une fois élu : il y serait d'ici trois ans et seule la mort l'en empêcherait. Ensuite, il avait ajouté qu'il était prêt également à dépenser trois millions d'or pour mener à bien son projet<sup>699</sup>. En outre, s'il est vrai que le monarque aurait souhaité assister à l'élection d'un tiers candidat, si ses prétentions ne pouvaient pas obtenir gain de cause, néanmoins cela ne veut pas dire qu'il les abandonna de sitôt.

À la suite de la mort de Maximilien I<sup>er</sup>, de nouveaux et illustres ambassadeurs avaient été préposés à l'entreprise et investis de pleins pouvoirs pour assurer son succès ; il s'agissait de Jean d'Albret, Guillaume Gouffier et Charles Guillart<sup>700</sup>. On croyait à la réussite de François I<sup>er</sup>. Les partisans de Charles d'Espagne, avaient commencé à afficher des signes de crainte, à tel point qu'en février, sa tante Marguerite lui avait écrit pour lui proposer la candidature de son frère Ferdinand, afin de contrer la menace française<sup>701</sup>. Les échanges et les tractations pécuniaires, qui eurent lieu entre les agents du roi de France et les princes électeurs jusqu'en juin 1519, conduisent Mignet à affirmer que le souverain « attendait avec confiance le résultat de la diète »<sup>702</sup>.

Les penseurs de l'époque témoignent de cette confiance et ensuite de sa déception. Selon Guicciardini, si le Habsbourg était persuadé que le titre lui revenait par le droit ainsi que par les dons que son grand-père avait négociés avec les princes, « la convoitise et les espoirs du roi de France n'étaient pas moins grands » : François I<sup>er</sup> avait cru réussir à acheter la voix des électeurs, il considérait certains d'entre eux comme ses amis ; il avait cru que la crainte de faire

---

l'élaboration d'une image de Charles Quint comme Second Charlemagne, voir J. C. D'Amico, « Gattinara e l'idea imperiale : tra profezie, traslatio imperii e realismo politico », in *Mercurino Cardinale e Gran Cancelliere di Carlo V e la famiglia Arborio Gattinara*, Atti del convegno internazionale di studi storici, Ass. Cult. Gattinara, Gattinara, 2016, p. 137-161. Sur Gattinara voir aussi John M. Headley, *The Emperor and His Chancellor : A Study of the Imperial Chancellery under Gattinara*, Cambridge University Press, New York, 1983 et Manuel Rivero Rodríguez, Gattinara, *Carlos V y el sueño del Imperio*, Madrid, Silex, 2005.

<sup>699</sup> Lettres de Thomas Boleyn au cardinal Wolsey, Paris, 28 février et 4 juillet 1519, citées in H. Ellis, *Originals letters, illustrative of English history*, Harding, Triphook, Lepard, Londres, 1824, vol. 1, p. 147 et 154.

<sup>700</sup> F. Mignet, « Une élection à l'empire en 1519... », p. 231-232.

<sup>701</sup> En effet, on pensait que Ferdinand aurait pu recevoir l'accord du Saint-Siège ainsi que des princes électeurs. Néanmoins, le refus, de la part du Habsbourg, fut ferme et péremptoire. Pour toute réponse à Marguerite et à ses conseillers, il affirma que son frère n'était point à la hauteur d'un tel fardeau et, en outre, il argua que ce dénouement aurait certainement comblé les souhaits des Français. Cependant, il promit à Ferdinand qu'une fois élu empereur il le dédommagerait avec le titre de roi des Romains. *Ibid.*, p. 239- 340.

<sup>702</sup> *Ibid.*, p. 356.

de Charles d'Espagne un empereur infiniment trop puissant amènerait ces princes – oublieux de « la gloire de leur nation » et du « respect du bien commun »<sup>703</sup> – à protéger leurs propres intérêts et donc à le choisir. Par ailleurs, le Florentin insiste sur le fait que, d'Allemagne, Guillaume Gouffier et Roberto Orsini, eux-mêmes trompés par ceux qui dispensaient des promesses en échange de dons, avaient abondamment nourri les espoirs de François I<sup>er</sup> et que le dénouement de l'élection « laissa le roi de France et tous ceux qui dépendaient de lui en Italie fort abattus »<sup>704</sup>. Le récit de sa réaction, lorsque les ambassadeurs lui communiquèrent les résultats, ne laisse pas songer à une conclusion escomptée : Floranges, entre autres, affirme que les nouvelles « ne luy pleurent pas fort, [moins] pour la valeur de l'Empire, que pour la honte »<sup>705</sup>.

Au sein d'une appréciation d'ordre probablement plus abstrait, le doute demeure si l'on regarde le portrait que les hommes de plume brossent du monarque. Observons, en guise d'exemple, ce que dit Paruta, quand il compare « Francesco » à « Cesare » :

Era in Cesare grande accortezza, et sagacità, maturo consiglio, gravità ne' negotii, somma pazienza, et perseveranza, con le quali arti sapeva, et aspettare l'opportunità de' tempi, et dell'occasioni, et usarle con grandissimo suo profitto. Ma in Francesco riluceva una certa magnanimità d'animo, per la quale facilmente si moveva ad abbracciare qualunque cosa, che apportar gli potesse laude di generosità, et honor di guerra ; desiderava di superare il nemico più con vero valore, che con vantaggi, et infidie ; il volto, et le parole erano indicii de' suoi più secreti pensieri. A Cesare erano cari gli huomini d'ingegno astuto, et militare, le parole erano scarse, profondissimi i suoi pensieri, ardeva l'animo suo di ambitione ardentissima, ma non molto palese, sforzandosi sempre sotto apparenza d'honestà, et d'interessi communi di coprire i desiderii della propria sua grandezza. Ma Francesco favoriva, et abbracciava con inestimabile liberalità generalmente tutti quelli, ne' quali conosceva in qualunque professione eccellenza d'ingegno, affettava laude d'eloquenza, d'affabilità, d'humanità, di liberalità, et principalmente si mostrava bramoso di gloria di guerra ; nè questo suo desiderio nascondeva, ma in parole, et in fatti, volendo egli stesso ritrovarsi ne gli esserciti, apriva la sua volontà, et i suoi pensieri<sup>706</sup>.

---

<sup>703</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 139-104.

<sup>704</sup> *Ibid.* 144-145. Vettori rapporte également que l'Amiral, en Allemagne avec l'évêque de Reggio Calabria, entretenait les convictions de son roi et « sempre con lettere dessi speranza e quasi certezza al patrone ch'egli sarebbe eletto re de' Romani ». F. Vettori, *Sommario...*, p. 186.

<sup>705</sup> Floranges, *Mémoires...*, t. I, p. 261.

<sup>706</sup> P. Paruta, *Istorie venetiane...*, p. 307-308. Et Mignet ne se prive pas de revenir sur les caractères qui opposent les deux rivaux, ainsi la hardiesse de François I<sup>er</sup>, qui met « dans ses desseins plus d'imagination que de suite » est comparée à la constance de Charles Quint, qui « avait plus de solidité [...]. Il [...] était tenace [...]. Bien secondé par les serviteurs de son autorité ». M. Mignet, *La rivalité...*, vol. II, p. 463.

La grandeur d'âme, le désir de se distinguer dans l'affrontement, la volonté de prévaloir sur son rival sont les caractères distinctifs de François I<sup>er</sup>. Et voici Marino Cavalli, qui explique, dans sa relation au Sénat de Venise en 1546, le destin qui aurait attendu le roi de France, dominateur de l'Europe entière, si son chemin n'avait pas croisé celui de Charles de Habsbourg :

Et si le roi de France n'avait pas rencontré dans sa route un prince aussi puissant et aussi bien au fait des desseins de cette couronne que l'est Charles Quint, certes l'Italie presque tout entière, et une partie de l'Espagne (par suite des prétentions sur la Navarre), tous les Pays-Bas et quelques-uns des états de l'empereur, obéiraient maintenant aux fleurs de lys, et la dignité impériale appartiendrait derechef à la France<sup>707</sup>.

Comment dire, si les choses ne s'étaient pas passées ainsi pour le roi, elles auraient été différentes. En effet. Toutefois, ce qui nous intéresse ici est de relever que, 27 ans après l'élection, l'ambassadeur vénitien évoque encore l'ambition impériale du souverain, non pas pour en souligner l'échec, ni pour en révéler une finalité autre, mais plutôt afin d'attirer l'attention sur le fait que le dénouement espéré aurait été de l'ordre du possible.

Il nous est difficile de conjuguer la soif de gloire et le sentiment de honte que ces témoignages nous proposent, avec le dessein bien calculé d'un François I<sup>er</sup> maître lucide de son échec. Nous sommes plus encline à penser, avec Robert Knecht, que, après avoir appris la nouvelle et s'être retiré à Fontainebleau pour chasser, le roi ait trouvé de l'apaisement en songeant aux dépenses que son rival avait été contraint d'affronter à cause de sa candidature<sup>708</sup>. En outre, quelles auraient été les conséquences, pour la péninsule italienne, si le roi de France avait eu gain de cause ? Il est vrai qu'il est discutable de vouloir réinventer l'Histoire avec des « si » et des « en admettant que », mais nous nous permettons tout de même de nous poser la question.

En prétextant les grandes dépenses affrontées par les Castillans dans les guerres d'Italie, en hommes déployés et en sommes d'argent investies, Charles Quint, bien conscient de sa valeur, en octobre 1540, confère à son fils Philippe l'investiture du Duché de Milan, en rattachant ainsi sa possession à l'Espagne<sup>709</sup>. Il est évident que François I<sup>er</sup> aurait pu utiliser des

---

<sup>707</sup> Relation de Marino Cavalli au Sénat vénitien pour l'an 1546, dans M. N. Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens...*, p. 277.

<sup>708</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 171.

<sup>709</sup> C'est à la mort du dernier des Sforza, survenue en octobre 1535, que la maison d'Autriche acquiert de fait la possession définitive du Duché. Celui-ci devient un instrument capital de la politique des Habsbourg, de par sa position géographique stratégique et sa capacité à fournir les ressources militaires nécessaires à soutenir un état de guerre incessant. Voir M. Rabà, *Geopolitica e circuiti clientelari nel conflitto permanente tra potenze :*



arguments analogues pour intégrer définitivement le Milanais dans la succession des Valois, d'autant plus que, pour lui, le Duché faisait déjà partie de l'héritage qui se transmettait avec le Royaume de France depuis que Valentina Visconti avait épousé Louis d'Orléans. Cette idée le possède tout au long de son règne : longtemps après les faits qu'on analyse ici, en 1537, des dépêches de l'évêque Mâcon, écrites lors de son ambassade à Rome, témoignent des soupçons nourris par le pontife et par les Impériaux à l'égard des véritables intentions du roi après l'occupation du Piémont. On croyait, en effet, que François I<sup>er</sup> n'allait pas s'en tenir à la récupération des villes de la maison de Savoie, mais qu'il envisageait de molester l'empereur et d'affaiblir ses finances pour parvenir plus aisément à se réapproprier le Duché<sup>710</sup>.

Il est vrai que s'assurer de l'apanage de Milan, considéré comme la clé pour pouvoir assujettir la péninsule entière, aurait permis au monarque de se lancer beaucoup plus aisément à la conquête du Royaume de Naples et de réaliser finalement ce rêve italien à la dimension messianique, qui avait hanté auparavant ses prédécesseurs et qui le hantera jusqu'à la fin de sa vie. La possession de l'Italie est bien sûr une question de pouvoir et de domination sur des territoires étendus, stratégiques – Naples étant un territoire à la position clé dans la Méditerranée, sur la route du commerce avec le Levant – et culturellement riches, mais elle s'investit également d'une valeur qui va au-delà.

La présence dans la péninsule est considérée comme étant la *condicio sine qua non* pour entreprendre la croisade de libération de Jérusalem et atteindre la réalisation de la monarchie universelle, un songe qui – n'en déplaise aux partisans d'un François I<sup>er</sup> clé de voûte de la construction de l'État moderne – appartient au Valois tout autant qu'au Habsbourg. En outre, dans la période comprise entre 1515 et 1519, le monarque apparaît comme étant « le » prince capable de concrétiser la légendaire *renovatio imperii*, la réunification politique de la *res publica* chrétienne, sous son égide<sup>711</sup>.

---

« *potere centrale* » e « *poteri periferici* » nella seconda fase delle guerre d'Italia, in E. García Hernán, D. Maffi, *Estudios sobre guerra y sociedad en la monarquía hispánica*, Albatros, Valence, 2017, p. 395.

<sup>710</sup> « [Le pape] nous dist qu'attendu que vos Villes estoient déjà secouruës, ou autant valloit, et par consequent vostre entreprise exécutée, quant à cette partie là, il falloit bien dire que vous euffrés quelqu'autre grand dessein, puisque vous y exposiés votre Personne, et en ce temps icy [...]. Nous vous adiousterons, Sire, que nous sommes advertis que les Imperiaus estiment que votre dessein n'est autre, sinon de vouloir travailler et lasser l'Empereur par longue continuation de guerre, sous l'esperance que vous avés qu'il ne soit pour pouvoir suffire à la despence, et que finalement à faute d'argent, il sera contraint de venir à la Paix et restitution de l'Etat de Milan ». Lettre du cardinal Macôn au roi, 7 novembre 1537, Rome, in G. Ribier, *Lettres Et Memoires D'Etat Des Roys, Princes, Ambassadeurs Et autres Ministres, sous les regnes de François premier, Henry II et François II*, chez François Clouzier et la vefve Aubouyn, Blois, vol. I, 1666, p. 68 et 70.

<sup>711</sup> D. Crouzet, « Chrétienté et Europe : aperçus sur une sourde interrogation du XVI<sup>e</sup> siècle », in *L'ordre européen du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, J. Bérenger et G.-H. Soutou (éds.), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 1998, p. 18-20.

C'est pourquoi l'échec de 1519 ne met pas fin au rêve et l'idée que la couronne impériale puisse ceindre la tête du souverain français ne meurt pas avec l'élection de Charles Quint. Certes, en raison de la concentration de souverainetés qui se trouvent entre les mains de l'empereur, grâce à son formidable héritage, pour certains c'est maintenant celui-ci qui semble être « le seul monarque potentiellement apte à réaliser la « monarchie universelle », entendons la suzeraineté sur l'ensemble de l'Europe occidentale »<sup>712</sup>. Pour d'autres, il représente, au contraire, une menace redoutable, une puissance insatiable, prête à engloutir tous les autres États sur son chemin. Pour eux, François I<sup>er</sup> endosse les habits du défenseur de la paix et de l'équilibre et s'affiche comme le contrepoids nécessaire au nom de l'harmonie et de la stabilité de l'Europe entière<sup>713</sup>. Poussés par des intérêts idéologiques, politiques, personnels et économiques, les partisans de François I<sup>er</sup> en France, en Italie et ailleurs, continueront à puiser dans l'allégorie du roi empereur et berger de la Chrétienté qui se réalisera dans un futur proche bien qu'indéterminé. Citons seulement quelques exemples.

En 1522 est publié en France le *Mirabilis Liber*. Il s'agit d'un recueil de prophéties politiques, de reprises des prédictions de vaticinateurs comme Joachim de Flore, Telesforo da Cosenza, Girolamo Savonarola, et d'autres, entièrement inventées et attribuées aux grands prophètes. Elles sont réunies afin de légitimer l'ambition du Très Chrétien de ramener sur Terre et de maintenir sous son aile protectrice l'Âge d'Or de paix et de bonheur désormais perdu pour la Chrétienté<sup>714</sup>.

En 1525, de nombreux poètes se font porteurs des espoirs que l'on continue à nourrir malgré la terrible défaite du souverain à Pavie. Les Italiens à la cour de France, comme Luigi Alamanni ou Amomo, mais également d'autres, dans la péninsule, comme Simone Litta, aspirent à une nouvelle intervention du roi en Italie et songent à son couronnement impérial.

---

<sup>712</sup> F. Braudel, « Charles Quint, témoin de son temps 1500-1558 », in *Écrits sur l'Histoire*, Arthaud, Paris, 1990, II, p. 169 ; *La France de la Renaissance...*, p. 421

<sup>713</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>714</sup> Ce mythe, né à l'époque de la civilisation hellénistique, se fondait sur l'idée d'un temps originel primitif et pour cela harmonieux et pas corrompu, dans lequel les hommes vivaient dans une société juste et heureuse, immergés dans une nature généreuse, au climat éternellement tempéré. Platon s'y réfère dans *Le Politique*, *Critias* et *Timée*. Il fut ensuite repris par la civilisation latine, on le retrouve dans *Les Métamorphoses* d'Ovide, les *Poésies* de Catulle et *Les Géorgiques* de Virgile. Avec Lactance, ce mythe des origines se fait utopie eschatologique. À travers le prisme de l'idéologie chrétienne, l'auteur des *Institutions divines* déplace le mythe de la sphère du regret nostalgique à celle de l'attente messianique : ce temps heureux n'est pas révolu, mais à venir et c'est le Royaume de Dieu qui se réalisera sur Terre. E. Garin, « L'attesa dell'età nuova e la "renovatio" », in *L'attesa dell'età nuova della spiritualità della fine del medioevo*, Todi, Accad. Tudertina, 1962, vol. III, p. 11-35. J. Brittnell, D. Stubbs, « The *Mirabilis Liber* ; its Compilation and Influence », in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, Warburg Institute, Londres, 1986, vol. XLIX, p. 126-129. Sur le mythe de l'Âge d'Or et le retour de l'Astrée Chrétienne, ainsi que sur leur considérable influence symbolique et éthique sur les monarchies nationales naissantes d'Espagne, de France et d'Angleterre, voir F. A. Yates, *Astrée, le symbolisme impérial au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1989 et G. Costa, *La leggenda dei secoli d'oro nella letteratura italiana*, Laterza, Bari, 1972.

Au mépris de sa captivité, pour donner du crédit à leurs désirs, ils récupèrent souvent les prophéties du *Mirabilis Liber* et revêtent le roi des habits de l'empereur des *Derniers Temps*<sup>715</sup>.

Huit ans après l'élection de Charles Quint, en 1527, à la suite du terrible sac de Rome, Pierre Arétin adresse au souverain une épître enflammée, dans laquelle le polémiste donne voix au désespoir d'une péninsule ravagée et profondément humiliée. Ainsi, l'Italie elle-même pleure son destin et appelle le roi de France pour qu'il la secoure et la libère. François I<sup>er</sup> est ici comparé aux grands empereurs de l'Histoire. Comme César, il ne devra pas hésiter à intervenir et alors il pourra voir, venir et vaincre son ennemi ; comme Charlemagne, qui accourut à Rome pour défendre Léon III contre les partisans d'Adrien I<sup>er</sup>, le roi délivrera Clément VII, encore prisonnier au château Saint-Ange, et celui-ci le couronnera empereur devant Dieu<sup>716</sup>. L'Italie incite le roi à la guerre contre l'empereur, elle « le voit » devenir le nouveau roi des Romains :

Mal è l'indugio, e l' accordarsi è peggio :  
Ma, se di me vuoi torre il gran governo,  
Re de' Romani e imperator ti veggio.  
Tu hai nel pugno il cielo e l'inferno<sup>717</sup>

Dans une sorte de *climax*, après avoir mis la grandeur du roi en parallèle avec celle des Anciens, la complainte se conclut par une exhortation ouverte et directe à s'emparer lui-même du titre impérial, et cela avec l'approbation divine :

A Carlo toglì la corona sua,  
Se congiungi il voler con la tua forza,  
Che Dio vuol che tu splenda d'ambèdua<sup>718</sup>.

Comme dernière illustration, nous souhaitons ajouter un exemple qui, loin des côtes de la péninsule, nous emmène à Constantinople. De fait, une fois contractée la tristement célèbre alliance impie avec Soliman, l'image du roi reliée à la dignité impériale est largement exploitée également à la Sublime Porte. En effet, au fil du temps, le nom de François I<sup>er</sup> est progressivement associé aux trois appellations que les Ottomans attribuent aux seigneurs

---

<sup>715</sup> À Venise également, les textes joachimites pro-français du XIV<sup>e</sup> siècle étaient exploités depuis longtemps pour justifier l'intervention française dans la péninsule et pour évoquer la proche reconquête des terres usurpées à la communauté chrétienne : François I<sup>er</sup> deviendrait l'empereur des *Derniers Temps* couronné par le *pape angélique* et libérerait la Terre Sainte. Sur la construction de ce modèle en France, voir D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 179-201. Pour les poètes italiens et la bataille de Pavie, voir *infra*, Septième chapitre - Un échec cuisant : la fin d'un rêve ?

<sup>716</sup> P. Arétin, *Epistola. Italia al re di Francia*, in D. Romei, *Scritti di Pietro Aretino nel codice Marciano It. XI 66 (=6730)*, Testo elettronico di Anna Zinanni, <http://www.nuovorinascimento.org.>, 2001, p. 50-51. Nous reviendrons plus longuement sur cette épître dans la partie concernant le sac de Rome.

<sup>717</sup> P. Arétin, *Epistola...*, p. 55, v. 256-259.

<sup>718</sup> *Ibid.*, v. 262-264.

européens – le bey, le *ķiral* et le *pâdişâh*<sup>719</sup>. Quand les relations entre les deux puissances atteignent le plus haut degré, le rang de *Frântcha Pâdichâhi*, c'est-à-dire d'« empereur de France », est octroyé au souverain pour en exalter la grandeur et la puissance<sup>720</sup>.

Il s'agit d'un fait remarquable, car ce titre est choisi également pour nommer le sultan. De la sorte, François I<sup>er</sup> se trouve élevé à la hauteur de Soliman. En opposition, on refusa toujours d'utiliser cette appellation pour s'adresser à Charles Quint : le grand-vizir Ibrahim par exemple, dans une lettre écrite en 1533, l'interpelle avec le nom de « *ķiral Charles* », le prince Charles<sup>721</sup>. Ainsi, nous constatons que, malgré l'échec essuyé lors de l'élection, l'allégorie du roi empereur ne meurt pas. Elle participe au contraire à façonner le portrait du souverain, en France, en Italie et ailleurs<sup>722</sup>.

---

<sup>719</sup> G. Veinstein, *Histoire turque et ottomane*, Paris, Fayard/Annuaire du collège de France, 108<sup>e</sup> année, 2008, p. 748. Le titre de bey indique un gouverneur de deuxième ordre, la qualité de *ķiral* désigne un prince de moindre autorité.

<sup>720</sup> L'opposition entre « l'empereur de France » et le « roi d'Espagne » est présente également dans la péninsule. Dans une chanson écrite à propos des affrontements entre Français et Espagnols à Savone et Portofino et terminés avec l'entrée de Doria à Gênes en 1526, par exemple, l'auteur qualifie François I<sup>er</sup> d'abord de nouveau Charlemagne, puis « d'empereur de France » et le définit comme le « grand adversaire du roi d'Espagne » : « Questo he un novo carlo magno / che fu de franza imperatore / che sempre contra al rei ispagno / he stato gran combattitore ». Il s'agit de l'*Opera composta novamente la qual tracta de l'armata de Franza a Marsiglia per mandato del christianissimo re che gionse a saona el dì de s. Rocho 1526...*, une chanson sur laquelle on reviendra, publiée par Achille Neri, « Una poesia storica edita dal socio Achille Neri », *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, tipografia de R. I. de'sordo-muti, Gênes, 1894, p. 582, 87, v. 1-4.

<sup>721</sup> J. L. Bacqué-Grammont, « Une lettre d'Ibrahim Paşa a Charles-Quint », in *Varia Turcica IV*, J.-L. Bacqué-Grammont et E. van Donzel (éds.), Istanbul-Paris-Leyde, 1986, p. 65-88.

<sup>722</sup> Pour ce qui est de la péninsule, peut être brièvement évoqué ici également un passage du récit du sac de Rome que fait Marcello Alberini, à l'époque jeune témoin, et dont il sera question plus loin dans notre travail. Alberini publie ses *Ricordi* à Venise en 1547, l'année où le souverain achèvera son chemin sur cette Terre, et pourtant, dans son éloge du roi français, l'auteur propose encore l'idée que ce monarque, pour sa valeur et pour sa bonté, aurait été digne de dominer le monde, alors que, en revanche, appeler Charles Quint « empereur » lui paraît un sacrilège : « quel Francesco che meritamente chiamar si può re et liberatore nostro ; et a lui ben se conviene il nome de re, et parmi che la fortuna non li facesse poco oltraggio a farlo solamente re della Francia, poco certo et angusto regno alli meriti delle grandezze et delle bontà sue dell'animo regio, degno dell'imperio del mondo ; et così Iddio l'aumenti et faccia ogni dì più felice et nel stato et nei figlioli ». Marcello Alberini, *I ricordi di Marcello Alberini [1521-1536]* ; in Domenico Orano, *Il Sacco di Roma del m.d.xxvij. Studi e documenti*, coi tipi di Forzani e C. tipografi del Senato, Rome, 1901, p. 197 et 212.



# Cinquième chapitre

## La perte du Duché, la Bicoque et la détestation des Français

### 1. Lo imperatore, el pontefice e 'l re

Au cours des années 1520 et 1521, les machinations, les manquements aux accords établis entre les souverains, les provocations donnent lieu à un affrontement ouvert entre le roi de France et le nouvel empereur élu. Initialement, les batailles semblent devoir se dérouler loin de la péninsule italienne, mais elles finissent par y revenir et par faire à nouveau de ces territoires le théâtre privilégié d'un conflit européen : la guerre commencée en Bourgogne et grossie en Espagne, est ramenée « con infelice consiglio » en Italie, déplore Paul Jove<sup>723</sup>. Dans ces pages, on s'interrogera les raisons qui mènent aux changements des rapports entre le monarque français et les seigneurs des États italiens au sein de cette rivalité, qui se révélera éternelle, avec son pire ennemi, et l'on observera comment se modifie l'image que l'on brosse de François I<sup>er</sup>, perçu, il y a peu de temps encore, comme le nouveau sauveur de la *res publica* chrétienne.

Charles de Habsbourg a été élu roi des Romains, mais les difficultés rencontrées en Espagne à cause des rebellions des *comuneros* et la pénible affaire de Luther en Allemagne l'empêchent de se rendre à Rome pour obtenir la sacralisation de son pouvoir. En effet, le couronnement de l'empereur par les mains du pape, qui semblait avoir perdu de sa valeur aux yeux de Maximilien I<sup>er</sup>, acquiert à nouveau une grande importance sous son successeur<sup>724</sup>. Pour Charles, il ne s'agit pas seulement de sa valeur juridique et politique : il a pris conscience (grâce surtout à la réflexion menée par Mercurino Gattinara) que la consécration pontificale lui permettrait d'incarner davantage le mythe du *Dernier empereur*, celui qui réunifiera le monde sous la protection divine. À travers l'onction et la collation des attributs

---

<sup>723</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, II, p. 7.

<sup>724</sup> Il a été déjà évoqué que Maximilien I<sup>er</sup> avait insisté auprès du pontife afin de recevoir de lui la couronne impériale, mais cela était lié à l'impossibilité de désigner son petit-fils comme le nouveau roi des Romains.

impériaux, l'empereur peut légitimement porter le titre de César Auguste et, en même temps, concentrer sur soi les attentes messianiques et prophétiques nourries par la Chrétienté tout entière. Dans ce processus d'héroïsation, c'est lui qui deviendra le second Charlemagne.

Or le roi de France redoute le moment où l'empereur viendra se faire couronner dans la ville éternelle, car la menace qui accompagnerait cette descente est lourde : cela représenterait la perte d'une quelconque possibilité de recouvrer le Royaume de Naples, ainsi qu'un risque considérable d'être privé du Duché de Milan par la même occasion. Cela est inacceptable pour François I<sup>er</sup>, car, on l'a amplement répété, la possession de l'Italie est considérée comme la clé pour le contrôle du monde. La politique internationale du monarque tourne donc autour d'une seule idée : entraver ce projet<sup>725</sup>. À cette fin, il a obtenu de Léon X la promesse de ne pas confirmer l'élection de 1519, de ne jamais couronner empereur le roi des Romains et de lui refuser le Royaume de Naples. Selon leurs accords, celui-ci serait allé au fils du roi, Henri, et une partie serait intégrée au Saint-Siège. Venise devait prendre part au traité secret, en échange de certaines villes du côté oriental dudit Royaume<sup>726</sup>.

De plus, François I<sup>er</sup> songe à venir lui-même en Italie en 1520 ou l'année suivante, mais la maladie de sa mère, qui n'aurait pas pu assurer la régence, puis un accident dont il est victime en début 1521 – un tison l'avait frappé à la tête – le détournent de ce dessein. Il décide donc d'occuper l'empereur autrement. Le roi pousse Robert de la Marck à envahir le Luxembourg contre le paiement de 10 000 écus<sup>727</sup> et sollicite Henri d'Albret pour qu'il recouvre la partie de la Navarre qui avait été annexée par la Castille en 1512. Cependant, non seulement les troupes impériales réussissent à chasser du fief du Luxembourg les milices du seigneur de Florange, mais, qui plus est, elles parviennent à s'emparer de sa seigneurie à Sedan et à s'établir sur la frontière nord du Royaume français.

En Navarre également, après une fugace victoire d'André de Foix, les possessions reviennent rapidement aux Espagnols. Charles comprend parfaitement que, derrière ces hommes, le roi français est le chef d'orchestre, l'accuse ouvertement et rompt tout traité signé auparavant. Bien entendu, le monarque proteste vigoureusement, nie toute implication concernant l'action menée par de la Marck et affirme avoir toujours considéré que d'Albret

---

<sup>725</sup> De plus, tant que l'empereur élu n'a pas été couronné par le pape, il lui est impossible de faire élire un nouveau roi des Romains. Comme le rappelle Jean Marie Le Gall – qui soutient la thèse selon laquelle le roi était sincère dans sa quête du titre impérial –, cela permet à François I<sup>er</sup> de continuer à croire en une nouvelle possibilité d'être élu si son ennemi venait à mourir. J.-M. Le Gall, « François I<sup>er</sup> et la guerre » ..., p. 37.

<sup>726</sup> *Journal de Jean Barrillon...*, p. 176-177. Voir R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 175 et suivantes.

<sup>727</sup> On comptait le seigneur de Sedan parmi les partisans de Charles depuis l'élection impériale. Cependant, à ses demandes d'aide réitérées afin de récupérer une cité qui lui avait été prise, l'empereur élu n'avait pas donné suite et leurs rapports s'étaient envenimés. De la Marck avait donc décidé de se réconcilier avec le roi de France.

réclamait simplement son dû. Plus qu'offusqué par les accusations portées contre lui, il se déclare lui-même agressé par l'empereur.

Or une preuve que le roi français soutenait leurs ennemis tombe aux mains des Impériaux, qui interceptent une missive adressée par François I<sup>er</sup> au comte Alberto Pio de Carpi, son ambassadeur auprès du Saint-Siège, le 19 juin 1521. Celle-ci nous intéresse car elle montre bien la dégradation des rapports royaux avec le pontife. Dans la lettre, en effet, François I<sup>er</sup> affirme bien que la guerre déclenchée par Robert de la Marck tombait à point nommé pour arranger les affaires du Royaume tout comme celles du Saint-Siège : selon le monarque, c'était la sédition des *comuneros* en Castille qui avait amené l'empereur à différer son voyage en Italie. Maintenant qu'elle s'apaisait, Charles serait donc bientôt descendu jusqu'au Royaume de Naples et, de là, il serait venu chercher sa couronne à Rome. Or « ladite guerre le pourra mettre si bas qu'il aura plus de désir de se reposer que aller chercher des noyse aux autres », écrit le roi, en ajoutant que maintenant l'empereur élu serait obligé de dépenser dans ce conflit l'argent qu'il comptait déployer en Italie.

Par ailleurs, pour bien montrer la complexité des rapports entre le souverain français et le pontife, l'on fera remarquer que, dans cette missive, le premier tient à rappeler au second que c'est bien « par son conseil » que le Royaume investit dans ces dépenses militaires. Toutes ces actions profitent à l'un comme à l'autre, insiste le roi. En outre, si besoin en était, François I<sup>er</sup> revient sur les dernières manœuvres militaires de l'empereur, qui, lors du conflit contre La Marck, avait envoyé aux extrémités du Royaume de France une grosse armée ; celle-ci avait pillé les pays français et assiégé et pris Messencourt, fief du roi<sup>728</sup>.

La missive, en réponse aux lettres de l'ambassadeur, du 17 et 18 juin, aborde d'autres sujets liés aux mesures stratégiques du moment : une ligue avec les Vénitiens et l'opportunité de leur bailler ou non des terres en échange de leur soutien, ainsi que la sollicitation du roi pour qu'il paye une partie des frais liés à la levée de l'armée suisse, voulue par Léon X<sup>729</sup>. Pour finir, François I<sup>er</sup> revient sur un épisode relaté par le comte dans son deuxième message. Le pape, l'air troublé et suspicieux, s'était plaint auprès de l'ambassadeur du fait qu'il ne savait plus que faire pour montrer au souverain sa bonne volonté. Il avait évoqué « ce qu'il avait fait » pour le roi contre l'empire et il avait exprimé ses inquiétudes sur la manière dont « il seroit traicté » quand l'entreprise de Naples et de Sicile serait entre les mains du roi (en

---

<sup>728</sup> Lettre de François I<sup>er</sup> au comte de Carpi, Vergy, 19 juin 1521, *Papiers d'État du cardinal Granvelle d'après les manuscrits de la bibliothèque de Besançon*, M. Ch. Weiss (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1841, vol. I., p. 118-124.

<sup>729</sup> La levée de l'armée suisse avait été voulue par Léon X pour se protéger d'éventuelles agressions de troupes mercenaires. Elle n'avait été jamais ni demandée ni souhaitée par le monarque, qui, au contraire, craignait que le pape voulût l'employer pour attaquer Ferrare.



référence aux mots employés dans une précédente missive du roi, qui à la fois voulait affirmer ses intentions de conquête et rassurer le pontife). À cela, François I<sup>er</sup> répond que les traités qui ont été signés entre eux sont à l'avantage de l'un comme de l'autre ; Léon X n'a donc aucune raison de se plaindre car le roi les a toujours observés sans les enfreindre, et, si la guerre est déclarée, s'il se met « en hazard », c'est pour protéger le souverain pontife. Puis, la lettre se termine avec l'inventaire de tout ce que le roi a entrepris pour le vicaire du Christ : l'argent déboursé et perdu, l'octroi en apanage de la vente du sel pour le Duché au Saint-Siège, les rentes aux membres de la famille Médicis, les bénéfices octroyés en France aux familiers du pontife, comme Dovizi da Bibbiena, Jules de Médicis, Innocenzo Cibo ou Ludovico da Canossa. En contrepartie, fait remarquer le roi, il n'avait pas pu obtenir le peu qu'il avait demandé, à savoir : le chapeau de cardinal pour l'archevêque de Toulouse (Jean d'Orléans de Longueville, qui ne devient cardinal qu'en 1530), la légation pour Boisys, l'octroi de deux abbayes (une pour le confesseur de sa femme, une pour le sien). À son tour, François I<sup>er</sup> se demande ce qu'il pourrait faire de plus que ce qu'il a déjà fait<sup>730</sup>.

Or ce qu'en ce moment le roi français ignore, c'est que Léon X a changé de camp, et cela depuis des semaines déjà. En effet, François I<sup>er</sup> persévérant dans ses projets napolitains, le pontife s'était estimé contraint de sceller une alliance avec l'empereur<sup>731</sup>, avec qui il avait signé, le 28 mai, un traité secret : il confirmerait son élection et lui concéderait l'investiture du Royaume de Naples<sup>732</sup>. En échange, Charles lui promettait le recouvrement de Parme et Plaisance, ainsi que son soutien dans les initiatives contre le Duché de Ferrare et la République de Sienne et l'assurance de sa protection pour les membres de sa famille. En outre, autre nœud essentiel des accords, les Français auraient été chassés de Milan et un prince de la maison Sforza était destiné à devenir son nouveau duc : ainsi, finalement, la péninsule ne serait gouvernée que par des seigneurs « italiens »<sup>733</sup>. Cependant, le traité devait rester secret jusqu'au moment où le pape aurait pu rompre légitimement avec la France. Et c'est peut-être pour cela, d'ailleurs, que le pontife se montre si pensif et préoccupé devant l'ambassadeur royal. Seulement deux semaines avant, le comte de Carpi pensait pouvoir affirmer, confiant, au souverain que Léon X demeurerait ferme dans leur amitié, malgré tous les efforts déployés par l'ambassadeur impérial, don Juan Emanuel, que l'agent définissait

---

<sup>730</sup> *Ibid.* p. 124

<sup>731</sup> *La France de la Renaissance...*, p. 494.

<sup>732</sup> J. Du Mont, *Corpus universel diplomatique*, t. IV, part. II, p. 96.

<sup>733</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 256.

comme désespéré<sup>734</sup>. À présent, le pape semble préparer, en quelque sorte, le terrain à son revirement<sup>735</sup>.

À propos de la résolution du souverain pontife de rallier définitivement Charles, les chroniqueurs mettent en relief tantôt une raison, tantôt une autre. Selon Francesco Vettori, ce fut « la mala fortuna d'Italia » qui poussa le pape à agir si imprudemment et à commettre ce qu'il qualifie de « sì grande errore ». Se sentant mésestimé par le souverain français, il avait succombé aux pressions qu'exerçaient sur lui notamment don Juan Emanuel, Matteo Giberti, qui cultivait les intérêts du cardinal de Médicis à Rome et Geronimo Adorno, qui espérait ramener sa maison au pouvoir à Gênes. Ce dernier, précise Vettori, avait eu un poids considérable dans ce choix précipité : il avait insisté longuement sur la bonne foi de l'empereur – à la cour duquel il avait longtemps séjourné – et il avait assuré que ce dernier ne cherchait qu'à rétablir la paix entre les chrétiens pour pouvoir réaliser la croisade contre l'infidèle. Le désir de mener la guerre contre le Turc, de faire en sorte que l'un des princes chrétiens se fasse assez puissant pour s'opposer à lui et le vaincre définitivement avait donc été l'argument avancé par le pontife, par la suite, pour se justifier avec le monarque, mais l'historien confesse de ne pas pouvoir croire à cette explication, car Léon X devait nécessairement savoir que les intentions de l'empereur allaient à l'encontre des intérêts pontificaux :

E se questa era la principale causa che Lione diceva che l'aveva mosso a collegarsi con Cesare, ma io, esaminato le qualità sue e quanto egli conosceva e quanto bene discorreva e tritava e' partiti innanzi gli pigliassi e quanto desiderassi essaltare la Chiesa, non mi posso persuadere che la ragione detta di sopra lo movessi e che egli non conoscessi certo che la essaltazione di Cesare era la depressione sua, e che per niente la volessi<sup>736</sup>.

Francesco Guicciardini insiste – outre que sur la détermination de Léon X à récupérer Parme et Plaisance – sur l'exaspération causée par l'insolence de Lautrec, gouverneur de Milan, et de son vicaire, l'évêque de Tarbes. Ces hommes, dit le Florentin, « n'admettaient dans l'État de Milan aucun mandement ou provision ecclésiastique et manifestaient leur mépris par des propos remplis de morgue et d'impudence : il [le pape] résolut *donc* de s'allier

---

<sup>734</sup> Bibl. nat., f. fr. 3092, 37, cité par le *Journal de Jean Barrillon...*, p. 187. Le *Journal* continue en évoquant une deuxième missive du comte, datée du 17 mai. Elle relate la rencontre entre l'ambassadeur de l'empereur élu et le pontife, au cours de laquelle don Juan Emmanuel, « fièrement et avecques ung très mauvais visage », somme le pape de prendre finalement une décision. *Ibid.*

<sup>735</sup> Nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer l'audace du pontife, qui insiste avec le souverain pour qu'il participe au paiement de l'armée suisse, alors qu'il compte employer ces troupes contre lui.

<sup>736</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 191.

avec César contre le roi de France »<sup>737</sup>. La superbe de Lautrec et les doléances de Léon X auprès du souverain à ce propos, reviennent pareillement dans la biographie de l'empereur rédigée par Lodovico Dolce :

S'era in quel tempo Papa Leone cangiato di animo, et aveva proposto di partirsi dall'amicizia del Re Francesco [...]. Lo movevano a cotal deliberazione diverse cagioni : ma spettabilmente questa, che Monsignor di Lotrecco [...] era venuto a tanta superbia, che conferiva i benefici di Chiesa a' Chierici, secondo, che gli pareva, non altrimenti, che egli fosse stato assoluto Signore, si nelle cose temporali, come spirituali<sup>738</sup>.

Cependant, le Vénitien rapporte que, pour d'autres, la raison de ce revirement papal découlait d'une mésentente concernant la confirmation du cardinal Adrien Gouffier en tant que légat *a latere* en France. Au refus du pontife face à la demande du monarque, « il Re si sdegnò in modo, che si lasciò uscir di bocca, che il papa gli faceva ingiuria, e che non gli mancherebbe occasione da vendicarsene »<sup>739</sup> et, pour cela, leurs rapports s'étaient gravement détériorés.

Paul Jove, pour sa part, remémore, comme Guicciardini, la « scelerata et dishonesta insolenza » du maréchal de France, qui avait éloigné Léon X de son amitié pour François I<sup>er</sup>. Toutefois, dans sa biographie du pape, la superbe de Lautrec s'insère au milieu de bien d'autres raisons, d'ordre politique et d'ordre personnel, faites de rancune et de suspicion, qui semblent se transformer en une liste de justifications apportées pour légitimer la volte-face pontificale. Il y avait, contre François I<sup>er</sup>, le fardeau du passé. D'une part, Léon X gardait le douloureux souvenir d'avoir été chassé de Florence, d'avoir été capturé à Ravenne et d'avoir été contraint à l'exil, tout cela à cause des Français. De l'autre, il estimait qu'il avait un devoir de gratitude envers les Espagnols, car c'étaient ces derniers qui lui avaient permis de rentrer dans sa patrie.

En outre, il nourrissait encore un sentiment d'animosité à l'égard d'Ottaviano Fregoso, pour l'affront qu'il lui avait fait subir quand il s'était accordé avec François I<sup>er</sup> en 1515. De surcroît, le roi français avait secrètement, « copertamente », prêté assistance à Francesco Maria Della Rovere quand celui-ci avait entrepris la guerre pour récupérer son Duché. Puis, se rajoutaient les raisons de la conjoncture actuelle : l'insistance de don Juan Manuel, la ferme volonté de se réappropriier des villes usurpées, Parme et Plaisance, que Jules II avait déjà soustraites une fois aux Français, ainsi que la solide intention d'imposer Francesco II Sforza

---

<sup>737</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 161-162. C'est nous qui soulignons.

<sup>738</sup> L. Dolce, *Vita dell'invittiss. et gloriosiss. Imperador Carlo Quinto...*, p. 22.

<sup>739</sup> *Ibid.*

en tant que successeur de son père et nouveau duc de Milan<sup>740</sup>. Dans les *Histoire del suo tempo*, en revanche, c'est cette dernière motivation qui semble dominer : l'évêque de Nocera affirme que :

Leone stimolato per ragione di gravissima importanza, havea deliberato di cacciare i Francesi dello stato di Milano ; per mettere Francesco Sforza nella ragione dell'heredità del padre, con l'arme comuni di lui et dell'Imperatore<sup>741</sup>.

Seulement dans un deuxième temps, l'écrivain évoque la haine nourrie par les Milanais contre les Français à cause de la superbe de Lautrec et de la cruauté de son frère, Thomas de Foix, mettant ici de côté les considérations sur les sentiments plus personnels du pontife<sup>742</sup>.

Or, un mois à peine après la signature des accords avec l'empereur, c'est justement le seigneur de Lescun qui donne au pape l'occasion rêvée pour annoncer et justifier son revirement. Ayant reçu de son frère aîné la gestion de Milan, le général finit par s'engouffrer imprudemment avec ses milices jusqu'au sein des terres du pontife afin de poursuivre des conjurés. Il s'agit du célèbre épisode de Reggio, dans lequel Francesco Guicciardini, à l'époque gouverneur de la ville, endosse le rôle d'acteur et de témoin.

Pendant que des troupes se préparaient à attaquer les villes de Parme, Plaisance, Milan et Côme, Girolamo Morone avait prévu de réunir les exilés dans la ville de Reggio pour orchestrer un soulèvement général. Toutefois, grâce à l'action de leurs espions – ce fut Federico da Bozzolo qui partit avertir Lescun –, les Français avaient appris la conspiration et des compagnies avaient été envoyées à Parme, là où on s'attendait à subir les premières attaques. Les rebelles avaient fui à Mantoue et à Reggio. Le maréchal de Lescun décida alors de se présenter devant les portes de cette dernière, avec l'espoir d'arrêter des conspirateurs, voire de réussir à pénétrer dans la ville.

Le gouverneur, méfiant à cause, comme il le dit lui-même, de la nature impétueuse des Français et doutant de leurs véritables intentions, appela à l'aide des renforts et instruisit le peuple à rester vigilant et prêt. La rencontre entre le maréchal et le gouverneur eut lieu le 24 juin, à une porte de la fortification externe du château : chacun avança ses doléances contre l'autre parti. À ce moment-là, raconte Guicciardini, Bonneval, avec quelques hommes, tenta sans succès de profiter de l'ouverture inopinée d'une porte pour se lancer dans la ville. Il en

---

<sup>740</sup> P. Jove, *Le vite di Leone Decimo et d'Adriano Sesto sommi pontefici, et del cardinale Pompeo Colonna, scritte da Mons. Paolo Giovio Vescovo di Nocera, et tradotte da M. Lodovico Domenichi*, appresso Lorenzo Torrentino, Florence, 1551, IV, p. 237-239.

<sup>741</sup> P. Jove, *Historie del suo tempo...*, II, p. 7.

<sup>742</sup> *Ibid.*

fut empêché et la porte fut bruyamment refermée ; certains rebelles, postés sur les remparts, commencèrent alors à tirer des coups d'arquebuse<sup>743</sup>. Alexandre Trivulce fut grièvement blessé et le gouverneur lui-même dut mettre à l'abri le maréchal à l'intérieur de la fortification pendant que les milices françaises se repliaient, convaincues que leur chef avait été fait prisonnier<sup>744</sup>.

Bien entendu, la version des faits présentée par les partisans des Français dénonce une attaque injustifiée de la part des Impériaux : alors que Thomas de Foix, accompagné à pied par Alexandre Trivulce, venait « a parlamento » avec le gouverneur de Reggio et assurait qu'il n'était pas là pour mettre à mal les terres du pontife, des cheveu-légers français avaient entrepris de poursuivre des fugitifs. Là, on commença à crier qu'ils attaquaient les murs de la ville et à tirer sur eux<sup>745</sup>. Quoi qu'il en soit, à la suite de cet événement, faisant la sourde oreille aux justifications avancées, Léon X accusa Lescun d'avoir voulu porter atteinte à ses États, il l'excommunia et annonça son ralliement au Habsbourg<sup>746</sup>.

Seulement quelques jours plus tard, un triste évènement permit au pape d'affirmer publiquement qu'il avait fait le bon choix, car le ciel également envoyait des signes de son mécontentement à l'égard des Français, en les punissant avec le feu du ciel. Le 28 juin 1521, trois cents hommes périrent à cause de la foudre (ou « par quelque trahison », insinue Jean Barrillon) qui frappa une réserve de munitions<sup>747</sup>. L'épisode est célèbre, car l'idée que la punition divine s'était abattue sur les fautes des hommes du roi est partagée par différents témoins, des Milanais surtout, excédés par la mauvaise gestion du Duché de la part du seigneur de Lautrec et désireux de trouver une explication d'ordre surnaturel à un accident ordinaire. Burigozzo, le mercier milanais, le rappelle ainsi :

[...] a dì 27 Zugno MDXXI, che fu la vigilia de Santo Petro, a due ore de notte venne uno orribile tempo, de sorte che la saietta dette in el torrazzo in mezzo della fazzada del Castello, dove gli era grand quantità de polvere da bombarda ; talmente che quella torre sino al fondamento fu fracassata, et portò prede grandissime sino al mezzo della piazza, et tutto el Castello se squassò ; adeo che per la ruina grande che fu, moritte el capitaneo e da Roca e da

---

<sup>743</sup> Le Florentin porte un jugement sévère envers les rebelles milanais qui suivaient l'armée : non seulement ce qu'ils entreprenaient ne réussissait pas, mais, de surcroît, ils se livraient au pillage des villes, capables de faire « autant de mal à leurs amis qu'à leurs ennemis ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 186.

<sup>744</sup> *Ibid.*, p. 165-166 ; R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 177.

<sup>745</sup> Voir la lettre de Francesco Grossino au marquis de Mantoue datée du 24 juin et rapportant le témoignage rendu par Gerolamo Trivulce à l'ambassadeur. ASMn, AG, busta 1370, Parme, 24 juin 1521.

<sup>746</sup> Voir l'*Excommunication du pape contre Thomas de Foix, lieutenant de M. de Lautrec au Duché de Milan, pour avoir pris la ville de Reggio*, 17 juillet 1521. Bnf, ms.fr. 2831, fol. 125.

<sup>747</sup> *Journal de Jean Barrillon...*, p. 189.

Castello sotto le prede qual ruinorno ; et moritte innumerabile altra gente : d'onde questo fu una gran cosa, tuttavolta l'è forza ch'el ditto vaglia : *Omnia quaecunque voluit Deus, fecit*<sup>748</sup>.

Le conflit entre les plus grands puissants d'Europe, déjà ouvert en Navarre et au Luxembourg, ainsi que sur les frontières françaises, enflamme également, en juillet, le nord de l'Italie et les factions se dessinent. D'une part, les Impériaux peuvent compter sur le soutien du pape, des Florentins, des Siennois, des *fuoriusciti* lombards et de la ville de Mantoue. De l'autre, François I<sup>er</sup> s'appuie sur l'aide de Venise et de Ferrare. Les troupes suisses se partagent entre les deux camps, selon les accords conclus par les différents cantons avec l'un ou l'autre des deux rivaux.

Le ralliement du pape à l'empereur élu engendre inévitablement de nouvelles tensions et des peurs chez les Italiens. En ce même mois de juillet, les marchands-banquiers florentins et certains siennois (à Paris, Bordeaux et Toulouse) présents dans le Royaume de France sont arrêtés : une décision qui jette le trouble et semble trouver une explication seulement dans les choix politiques de Léon X, auquel, soupçonne-t-on, ces banquiers délivreraient de précieuses informations stratégiques<sup>749</sup>. À Rome, même Pasquin s'inquiète de cette affaire et il en discute avec l'un de ses compères, dans un texte aux allures pour le moins colorées<sup>750</sup>. « Tout va mal », s'alarme Pasquin, le roi n'a pas libéré les marchands et les suspicions (désormais des certitudes) des Français concernant le ralliement de Léon X à l'empereur sont justifiées : le pontife a bel et bien épousé le parti espagnol !

D'après les accords, le Duché reviendra à la maison Sforza, Gênes aux Adorno et Ferrare au pape et personne ne peut rien y faire. D'un ton prophétique et lapidaire, on annonce que l'Aigle vaincra et que le Coq restera les mains vides. Mais, en fin de compte, tout cela

---

<sup>748</sup> G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 432-433. De même, Francesco Guicciardini insinue que le ciel donnait « des signes manifestes » des malheurs futurs qui allaient frapper les Français. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 167. Voir également G. Capella, *De bello mediolanensi, seu Galeatii Capellae de rebus gestis pro restitutione Francisci II, Mediol. Ducis*, J. Grapheum, Rome, 1533, Bibliothèque nationale de Rome, numérisé le 11 février 2014, p. 5v-6r. Le récit du Milanais décrit les faits, dont il fut témoin, du conflit de 1521 à la restitution du Duché à Francesco II Sforza en 1530. Sur Galeazzo (Galeatius Flavius) Capella (Cappella), ou Capra, secrétaire du chancelier Girolamo Morone et sa chronique, voir R. Ricciardi, *CAPRA, Galeazzo, DBI*, vol. 19, 1976.

<sup>749</sup> Il est possible qu'autre chose ait participé à convaincre le roi de prendre cette mesure : à Florence, des banquiers lui ayant promis un prêt, l'avaient finalement accordé à Charles. Cette arrestation de masse des Florentins pouvait donc être la riposte à cette trahison, d'autant plus que les autres Italiens dans le Royaume furent épargnés (à part quelques Siennois, comme il a été précisé). Quoi qu'il en soit, l'une des motivations n'exclut pas l'autre. P. Hamont, *L'argent du roi : Les finances sous François I<sup>er</sup>*, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1994, p. 156-157.

<sup>750</sup> Sur les écrits licencieux, satiriques et propagandistes qui étaient placardés tous les ans sur le socle de la statue de Pasquin à Rome et qui lançaient de féroces invectives contre les plus hauts représentants du pouvoir, voir G. Aquilecchia, Présentation du recueil *Pasquinate romane del Cinquecento...*, p. IX-XVI et *Ibid.*, V. Marucci, Prologue, p. XVII-XXII.

importe peu ; que le grand vainqueur soit la France, l'Espagne ou Rome, conclut Pasquin, rien ne changera pour les gens du peuple, comme lui et son ami, alors, avec prudence, il s'exclame : vive le vainqueur, quel qu'il soit.

- Infatti ell'andrà mal. – che di' tu, cazo ?
- Che il re reso ha i mercanti, ha reso un cazo.
  - Tant'è? Di' tu daver ? – Parole, cazo.
  - Son de' nostri ? – De' nostri, cazo, cazo.
  
- Che dice el papa ? – Pare è <a> dire, o cazo.
  - Che ti par : vo' star cheto ? O dillo, cazo.
- Dico che ha ragon Francia. – E perché, cazo ?
  - Perché 'pontefice è spagnol ben, cazo.
  
- E fa per noi ? – Qui sta 'l punto, sta 'l cazo.
- E c'è adosso el mondo ? – Oh, tu se' un cazo.
  - E c'è altro che vinca Milano ? – Un cazo.
  
- E Genoa e Ferrara ? – Oh, sta ben, cazo.
- Che ci pon fare ? – Assai le ponno, un cazo.
  - Tu parli a passïon. – Io parlo un cazo.

- Tu voi la baia, cazo :  
L'Aquila vince, il Gallo si arà cazo :  
confessa pur che 'l re restarà un cazo.

- Deh, va, menati el cazo;  
viva chi vince, se vincessi un cazo,  
ch'io ho il capo a botega, non al cazo,

che s'ogni foglia un cazo  
fussi di Francia, Spagna, Roma, cazo,  
a te e a me non toccarebbe un cazo<sup>751</sup> !

Finalement, pour ce qui est des marchands-banquiers florentins, le secrétaire du roi, Florimond Robertet intervient en leur faveur, mais ceux-ci auront tout de même à payer une

---

<sup>751</sup> *Ibid.*, n. 216, p. 202-203.

lourde rançon<sup>752</sup>. Pour le reste, les inquiétudes concernant le destin des États italiens, riches butins pris dans les mailles de l'hostilité entre les grands puissants, ne cessent de s'intensifier. En témoignent la correspondance des agents diplomatiques, les récits des chroniqueurs, les rimes des poètes. Des vers très connus, par exemple, représentent le roi, l'empereur et le pape en train de jouer aux cartes pour se partager l'Europe. La littérature du XVI<sup>e</sup> siècle emprunte souvent la métaphore du jeu des tarots sous l'image de la *primiera*, pour mettre en scène les conjonctures politiques du moment ou pour dénoncer les abus des institutions au pouvoir<sup>753</sup>. Le texte en question porte le titre *Italia a primiera in gioco sta*.

L'empereur distribue les cartes, c'est lui qui mène le jeu. Le pape, qui a obtenu la confiance de Charles, tient en main le tarot de la Fortune et, avec son jeu, oblige François I<sup>er</sup> à baisser ses cartes et à se découvrir. Bien que le destin du Duché soit encore incertain (v. 13-14) et que le roi français se fasse bien des illusions (v. 4), on prévoit déjà la défaite de François I<sup>er</sup> et le renversement du pouvoir à Milan. Celui-ci représente la mise de la partie. Gênes et Venise, pourtant présentes, ne jouent pas, elles restent à observer (c'est là une remarque, celle de l'inaction, qui revient souvent dans les récits de ces événements, notamment concernant Venise) ; elles ont parié sur la victoire de la France et sombreront avec elle. On annonce à Ferrare qu'elle sera ramenée sous le joug du Saint-Siège. Et on termine avec Naples, car son destin dépend également de ce jeu. Elle découvrira bientôt qui a mieux su voir, entre le roi, l'empereur et le pontife, quel est le sort qui lui est réservé :

Italia a primiera in gioco sta :  
lo imperatore, el pontefice e 'l re ;  
Spagna crede a Firenze su la fe',  
Francia vincitor tiensi e perderà.

Fa le carte el gran Carlo e 'l tratto dà  
Al papa, che patron di fortuna è ;  
e chi è sagio un ponto tol per sé,  
che sforza el Gallo a chi l'ha e chi non l'ha.

Sta Venezia a veder e pur pon su  
Dinar per Francia, e Genoa così,  
che han voglia di salir e cadran giù.

---

<sup>752</sup> Ne serait-ce que ceux de Lyon qui furent obligés de payer 100 000 livres (paiement qui s'acheva en 1522). R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 177.

<sup>753</sup> Pensons à des auteurs comme Pierre Arétin ou Francesco Berni.



Milan posto è pel vada o poco più ;  
serrà el primo accordar el no e 'l si  
poi cercarà signor, né saprà ch'ha.

E tu, Ferrara, t'ha',  
nel fin del gioco, cortigiana eletta :  
a Roma ne verrai per istaffetta.

E tu, Napoli, in fretta  
Vedrai chi più ne sa, come indovino,  
il francese, el spagnolo o 'l fiorentino<sup>754</sup>.

Dans ce jeu meurtrier qu'est la guerre, le destin de l'Italie est dans les mains de France, Espagne et papauté qui, comme des joueurs presque insoucians, jettent et découvrent leurs cartes. Initialement, le succès semble se ranger du côté français. Le pape décide d'envoyer Prospero Colonna, le marquis de Pescara et Antonio De Leyva à Parme pour l'attaquer. Toutefois, le siège de la ville est de courte durée, abandonné une fois que les coalisés apprennent le rapprochement du duc de Ferrare et de Lautrec en aide à Lescun. La ville ne tombera aux mains de l'armée pontificale qu'à la fin du mois d'août.

Les capitaines vénitiens, quant à eux, arrivent à Pizzighettone et ils réussissent à s'en emparer. Pour décrire la réaction de la population lombarde à l'annonce de la nouvelle, nous recourons au témoignage du chroniqueur Antonio Grumello. Originaire de la ville de Pavie, Grumello appartient à une famille depuis longtemps au service de la maison Sforza. Lors de cet épisode, avec d'autres concitoyens, « boni et veri servitori di casa Sforzescha »<sup>755</sup>, il est mis au ban de Pizzighettone par l'armée franco-vénitienne. Il ne pourra y revenir qu'à la fin de l'année 1522. Sa *Cronicha*, qui donne une place bien plus large aux faits militaires qu'aux considérations d'ordre politico-diplomatique, montre son profond dévouement à cette dynastie. En outre, la grande « vivacità di colori », qu'il emploie lorsqu'il relate les « disgrazie » qui ont frappé sa patrie, illustre toute la souffrance du partisan, probablement témoin oculaire de plusieurs faits relatés dans ses pages<sup>756</sup>.

Voici ce qu'il raconte à propos de ce moment pour lui si douloureux : « La republicha fu tutta di malo animo per essere quaxi tutto quello populo affectionatissimo a caxa Sforzesca

---

<sup>754</sup> *Pasquinate romane del Cinquecento...*, n. 217, p. 203-204.

<sup>755</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 277.

<sup>756</sup> *Ibid.*, Introduction, p. XIX.

non avendo altro dexiderio se non di darsi ad uno Sforzescho »<sup>757</sup>. Malgré ces victoires, cependant, faisant preuve de lenteur et d'incapacité stratégique, Lautrec est contraint de dissoudre une partie de son armée, puis, de s'enfermer à Milan, où il se prépare à subir un long siège, « con gran danno » de la ville<sup>758</sup>.

## 2. La conférence de Calais et la médiation d'Henri VIII

Sur ces entrefaites, le Habsbourg avait fait appel au roi d'Angleterre, car, par suite des accords internationaux de 1518, chacun des signataires avait promis d'intervenir contre celui d'entre eux qui aurait rompu la paix universelle. C'était bel et bien le Français qui se cachait derrière l'entrée de La Marck dans le Luxembourg et qui avait soutenu l'attaque de la Navarre par André de Foix ; l'empereur affirmait qu'il avait été simplement contraint de riposter. Le roi de France, en invoquant les mêmes articles des accords de 1518, s'adresse au souverain anglais pour qu'il intervienne et accuse à son tour Charles d'avoir trahi le traité de Noyon<sup>759</sup> : les sommes qui lui étaient dues pour le Royaume de Naples restaient impayées, d'Albret ne récupérait pas ses terres et, de surcroît, l'empereur élu avait soutenu les bannis des États de Milan et Gênes, leur fournissant de l'argent, des hommes et des armes pour organiser une action armée. C'était donc le Habsbourg le traître et François I<sup>er</sup> demandait à Henri VIII de contraindre le pontife et le roi de Castille à lui donner réparation, sans quoi, passé un mois, le monarque anglais devait les déclarer ses ennemis et, passés deux mois, devait les attaquer<sup>760</sup>.

Face au conflit entre les deux souverains, la saison étant trop avancée et n'ayant pas de quoi financer une participation à la guerre, Henri VIII s'était proposé en tant que grand médiateur. Il avançait que « afin de sauver sa conscience devant Dieu et son honneur devant les hommes », avant de décider à qui il allait apporter son aide, il devait déterminer qui d'entre les deux avait véritablement enfreint les accords. Il proposa ainsi que les rivaux envoyassent leurs agents plénipotentiaires participer à une rencontre avec son représentant, le

---

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 277.

<sup>758</sup> G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 433. L'idée de « danno » causé à Milan est répétée à plusieurs reprises tout au long du récit de l'épisode.

<sup>759</sup> Déjà, au mois d'avril, François I<sup>er</sup> portait ces accusations contre Charles Quint. Le 14 avril 1521, il adressait une missive à Barois, son ambassadeur auprès de l'empereur, qui se trouvait à l'époque à Worms. Dans cette lettre, il chargeait son agent de déclarer à Charles que lui n'avait jamais rompu les accords et qu'il se considérait désormais « pour provoqué et assailli » : il se préparait maintenant à se défendre. Lettre de François I<sup>er</sup> à Barois, 14 avril 1521, Le Glay, *Négociations diplomatiques...*, t. II, p. 271-272.

<sup>760</sup> François I<sup>er</sup> à Henri VIII, Dijon, 19 juillet, 1521, cité par le *Journal de Jean Barrillon...*, p. 201-203.

cardinal d'York<sup>761</sup>. En réalité, le monarque anglais semblait avoir déjà choisi son camp et il s'agissait du parti impérial ; la conférence devait faire traîner les choses en longueur, laissant à Charles le temps de décider de la suite des événements<sup>762</sup>. La rencontre débuta à Calais en août 1521.

Le 12 août, cependant, Wolsey quitta Calais et se rendit à Bruges pour rencontrer le roi Catholique, soi-disant pour lui demander d'envoyer aux pourparlers d'autres ambassadeurs, investis du pouvoir de signer une trêve ou une paix. Il avait promis aux agents français qu'il serait de retour sous huitaine. Il ne revint qu'après trois semaines, suivi par Mercurino Gattinara et par Giovan Battista Spinelli, comte de Cariati<sup>763</sup>. Les pourparlers se poursuivirent pendant quatre mois, mais ils ne menèrent à rien, sinon qu'à susciter de plus en plus les soupçons des Français sur les véritables intentions du cardinal Wolsey<sup>764</sup>.

Vers la fin de l'été ou aux premières semaines de l'automne, les armées ennemies s'affrontèrent à plusieurs reprises. Le 20 août, la frontière nord-est de la France était attaquée par Nassau et défendue par la noblesse française : Bayard défendit Mézières, François I<sup>er</sup> réunit des forces à Reims, puis il se mit à la tête de son armée pour aller libérer Tournai assiégée. Les intempéries survenues l'empêchèrent cependant d'avancer. Puis, à la fin du mois d'octobre, il décida de lancer les dernières offensives avant l'hiver, mais elles ne furent pas concluantes.

En Italie, le 19 novembre, Ferdinando d'Avalos prend d'assaut Milan. Ses fantassins chargent les bastions sud de la ville. Les Vénitiens, « avec une lâcheté sans bornes », commente Guicciardini, s'enfuient, les Suisses font de même. Bien que la citadelle reste encore aux mains des Français, le marquis réussit à prendre la ville aisément, aidé aussi par l'action de la population, désormais excédée par les pratiques françaises. Théodore Trivulce est capturé par les Impériaux, puis, quelques jours plus tard, libéré contre rançon, par le marquis D'Avalos. Lautrec est obligé de reculer vers Côme, puis à Crémone, qui tomberont elles aussi bientôt aux mains des Impériaux<sup>765</sup>.

Girolamo Morone est nommé gouverneur et « Per Duca fu cridato l'Illustrissimo Signor Francesco figliol dell'Illustrissimo Signor Ludovico », nous raconte Burigozzo. Ce qui nous paraît remarquable, dans la chronique du mercier milanais, c'est que, une fois la ville

---

<sup>761</sup> M. Mignet, *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint...*, I, p. 264-265. Mignet cite la missive que Richard Pace envoie à Wolsey le 20 juillet 1521, pour lui faire part des propos du souverain anglais.

<sup>762</sup> *Journal de Barrillon...*, p. 206 et suivantes.

<sup>763</sup> *Ibid.*, p. 250-251.

<sup>764</sup> Par ailleurs, les tensions entre les partis opposés devenaient palpables. Robert Knecht, dans sa biographie du roi de France, rapporte un échange entre Antoine Duprat et Mercurino Gattinara qui montre que nous nous éloignons même de la politesse diplomatique. R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 179.

<sup>765</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 196-198.

libérée de l'inhumaine domination française, « le gran danno » à Milan se perpétua. Partout, s'installèrent les Suisses, les Espagnols, les lansquenets. Une multitude de fantassins et de chevaux s'y déversèrent, les propriétés furent saccagées par les Espagnols, arguant qu'il s'agissait de « robba de Franzesi »<sup>766</sup>.

En somme, la présence de l'étranger, d'où qu'il vienne, prolonge l'état des choses. Les malheurs de Milan, ses habitants y comptent, ne cesseront qu'avec l'entrée en ville du duc Sforza, prince « italien ». Seulement à ce moment-là, ils pourront se laisser transporter par la joie. Il s'agit d'un désir exprimé maintes fois. Comme le raconte, en 1520, Giangiaco Caroldo, secrétaire à la suite des ambassadeurs vénitiens à Milan, chacun sait que les Milanais souhaiteraient « nourrir leurs enfants à la cour d'un duc italien »<sup>767</sup>. Pour l'heure, donc, dans « l'étonnante attente du nouveau duc [...] ils supportaient patiemment toutes les incommodités », ajoute Guicciardini<sup>768</sup>. De même, Galeazzo Capella souligne également que, dans le Duché, les fantassins étaient engagés *nullo stipendio*, au seul nom du duc Sforza<sup>769</sup>. Burigozzo, quant à lui, raconte de quelle manière, pendant les festivités de Noël, on organisait des processions de gens d'armes autour d'un capitaine et d'un drapeau ; il s'agissait de presque deux mille hommes : « la Città se ne rallegrava tutta, vedendo che tutti erano d'un animo a mettere la vita e la robba per defensione della patria, et contra Franzesi »<sup>770</sup>.

### 3. Habemus papam

Les succès français avaient été de courte durée. François I<sup>er</sup> avait dû abandonner Tournai et le Duché de Milan était perdu. Finalement, le roi accepta l'idée d'une trêve –que

---

<sup>766</sup> G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 434.

<sup>767</sup> Dans sa relation au Sénat, le secrétaire des ambassadeurs vénitiens (il s'agissait des ambassadeurs Andrea Gritti, Antonio Grimani, Domenico Trevisan, Giorgio Cornaro) relate l'hypothèse que Milan, une fois les Français chassés, pouvait devenir un canton suisse. Puis il explique les différentes raisons pour lesquelles cette idée était, selon lui, si partagée. Les Helvètes imposent des taxes, mais se contentent de peu d'argent, en comparaison des Espagnols et des Allemands ; en outre, dans les batailles de Novara et de Marignan, ils avaient perdu un nombre important d'hommes ; ils administrent avec justice et, autre chose non négligeable, les Suisses logés dans les villes s'y conduisent très convenablement. Les compagnies françaises résidant dans les villes, pour leur part, s'adonnent au jeu et à la luxure, à l'extorsion, avec « mala contentezza dei cittadini ». « Concludo e replico che, espulsi francesi e barbari d'Italia, facilmente Milano potria farsi canton di Svizzeri », affirme Caroldo pour terminer. G. Caroldo, *Relazione del ducato di Milano 1520*, in *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato durante il secolo decimosesto*, E. Alberi (éd.), Società editrice fiorentina, Florence, 1858, Serie II, t. V, p. 316-317 et p. 329-330.

<sup>768</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 219. Giuseppe Galasso souligne la remarquable capacité des Lombards – surtout des Milanais – de faire face aux demandes de contribution financière venant tantôt des Français, tantôt des Espagnols, tantôt de la maison Sforza. G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia"...*, p. 60.

<sup>769</sup> G. Capella, *De bello mediolanensis...*, p. 17v-18r.

<sup>770</sup> G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 435-436.

les Anglais avaient proposée à plusieurs reprises, et qu'il avait refusée à cause des conditions très peu favorables –, mais il était trop tard. La conférence prit fin et, le 24 novembre, le cardinal Wolsey, au nom d'Henri VIII, signa le traité de Bruges avec l'empereur, s'engageant pour la guerre à ses côtés<sup>771</sup>. Cependant, un événement important sembla venir mettre du désordre dans l'échiquier politique européen. Le 1<sup>er</sup> décembre 1521, Léon X s'éteignait. Dans le *Journal d'un bourgeois de Paris sous François I<sup>er</sup>*, quelques lignes suffisent pour résumer son pontificat et les raisons de son trépas :

Au commencement de son pontificat, [Léon X] fust neutre et en partie amy du royaulme, in medio sui pontificatus, vrai amy du Roy et auquel par amitié simullée conceda la croisade au Roy [...]. Finalement et après ce et que led. Leo pape eust eu de France ce que bon luy auroit samblé, fust vray ennemy au Roy et luy frustra et roba indument, à tort et sans cause, son duché de Milan, après lequel fortfait ne vescuq guieres, et le jour qu'il mourut, fust ouï grant vent tant en France que en Italie<sup>772</sup>.

Pour le Français, l'injustice et la trahison du pape envers le Royaume l'avaient donc amené à la mort. Chez les Italiens, on avance aussi des explications à son trépas. Paride Grassi, dans son *Diario*, raconte comment il le retrouva rigide dans son lit et comment, initialement, les chirurgiens considérèrent comme plausible l'hypothèse d'un empoisonnement. Ils conclurent, quelque temps après, que la cause devait être une inflammation des voies respiratoires qui l'avait frappé lors des festins joyeux auxquels il s'était adonné après avoir eu la nouvelle de l'entrée de l'armée impériale à Milan<sup>773</sup>.

Pour sa part, Paul Jove évoque « l'allegrezza incredibile » éprouvée par le pape après la victoire et la réappropriation de Parme et Plaisance, le banquet à la villa Magliana, le goût amer du vin que l'échanson, Barnabo Malaspina, lui avait servi au dîner et la fièvre qui suivit. Tout en s'attardant sur ces détails, l'évêque de Nocera avoue faire partie de ceux qui croient plutôt à l'empoisonnement de ses pilules d'aloès, mal surveillées par son serviteur, plutôt qu'à celui du vin<sup>774</sup>. Selon Francesco Vettori, Léon X, qui, pendant ses huit années de pontificat,

---

<sup>771</sup> Le monarque français décide alors d'envoyer le duc d'Albany, John Stuart, en Écosse, pour qu'il entrave les mouvements du souverain anglais dans ses prétentions sur le trône de ce pays. À cette occasion également, François I<sup>er</sup> assure à son adversaire (les Anglais, cette fois) qu'il n'a rien à voir avec l'opération belliqueuse. De plus, le roi suspend la pension qu'il paie à Henri VIII, tout en prétendant, cependant, qu'elle n'a que du retard. Dans son souhait de concentrer tous ses efforts en Italie, le monarque tente de ne pas envenimer des rapports déjà très mauvais avec l'Angleterre.

<sup>772</sup> *Journal d'un bourgeois...*, p. 35-36.

<sup>773</sup> P. Grassi, *Il diario...*, p. 88-89.

<sup>774</sup> Par ailleurs, Paul Jove récuse l'hypothèse que la cause de la mort du pape puisse être attribuée à la fistule, comme le pensaient d'autres, qui voulaient blanchir « i servitori e i principi di quel biasimo », car Léon X était fort, dans le corps comme dans l'esprit et, selon l'évêque de Nocera, tout à fait capable de surmonter la fièvre qui l'avait frappé. En outre, il ajoute que Jules de Médicis, rentré à Rome pour l'élection du nouveau pontife, s'était

avait fait fleurir les lettres et les arts à Rome, qui avait apporté la paix dans les États pontificaux et qui avait vécu éloigné des vices, avait commis une grave erreur en choisissant de combattre le roi de France. Ce regrettable impair aurait causé sa ruine : pour cette raison « la fortuna lo levò di terra, acciò non la vedessi »<sup>775</sup>.

Or, que ce soit à cause de la maladie ou d'un sort punisseur ou charitable, Léon X quitte cette terre. En attendant l'élection du nouveau successeur de Pierre, naît à Rome l'inquiétude qu'une nouvelle descente française n'entraîne la perte de Parme et Plaisance, récupérées depuis peu. L'alliance entre le Saint-Siège et l'empereur élu peut être considérée comme dissoute. Les espoirs de François I<sup>er</sup> ne sont donc pas perdus, et pourtant, aux attentes se mêlent de nouvelles craintes. Alors que Charles écrit au Sacré Collège pour (soi-disant) soutenir l'élection du cardinal de York<sup>776</sup>, François I<sup>er</sup> appréhende que l'on désigne Jules de Médicis qui est bel et bien en lice pour la tiare. Malencontreusement, la réalité dépasse ses peurs, du moins c'est ce qu'il pense quand il apprend que les cardinaux, à la suite d'un conclave qui dura 14 jours, à la surprise générale, ont choisi le Néerlandais Adrien d'Utrecht, le régent de Castille durant l'absence de Charles, « le maître d'école de l'empereur »<sup>777</sup>.

Francesco Guicciardini affirme qu'initialement, la proposition de son élection avait été avancée pour faire traîner les choses en longueur et que personne n'était disposé à le choisir. En outre, le Florentin qualifie ce pape de « barbare », car il venait de l'autre côté des monts. Le nouveau pontife se trouvait à Vittoria, dans la province d'Alava quand il reçut la nouvelle de son élection : « il n'avait jamais vu l'Italie [...] ne songeait ni n'espérait un jour la voir »<sup>778</sup>. Par ailleurs, il considère que l'élévation au trône pontifical d'Adrien était « une extravagance, qu'aucun argument ne pouvait excuser », une extravagance que les cardinaux du conclave attribuaient au Saint Esprit<sup>779</sup>. Paul Jove, en revanche, dans les biographies des deux pontifes, Léon et Adrien, définit cette élection « nuova e improvvisa », mais

---

opposé à la recherche d'un possible poison, « acciocché con qualche dannosissima invidia non si venisse a discoprire il nome d'alcun principe grande ». P. Jove, *Le vite di Leone Decimo et d'Adriano Sesto sommi pontefici...*, IV, p. 246-249.

<sup>775</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 197.

<sup>776</sup> Lettre latine de Charles-Quint à Juan Manuel, son ambassadeur à Rome, 30 décembre 1521, Musée britannique, Vitell. B., IV, fol. 222.

<sup>777</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 181.

<sup>778</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 212. Dans la péninsule, en effet, persiste la conviction de sa supériorité culturelle sur tous les territoires au-delà des Alpes, un rempart naturel celui-ci, voulu par Dieu précisément afin de la protéger. Voir *La France de la Renaissance...* p. 496.

<sup>779</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 212. « Extravagante » est également le terme utilisé par Antonio Grumello, qui définit ainsi la position de ces cardinaux : ceux-ci soutenaient les uns « l'aquila », les autres « il gallo ». Cependant aucune mention des soulèvements populaires contre le pape étranger n'est faite dans sa chronique. Au contraire, le chroniqueur lombard évoque l'accueil grandiose et triomphant que la ville lui réserve à son entrée des mois plus tard, gâchée seulement par le tourment de la peste qui faisait de nombreuses victimes. A. Grumello, *Cronaca...*, p. 282-283.

« gratissima » à la ville, à la curie et à toutes les provinces de la chrétienté ; il affirme, en outre, que précisément puisque Adrien VI n'avait pas l'ambition d'être pape et que, étant inconnu à Rome, il ne jouissait pas de la faveur des cardinaux, ce fut bel et bien la divine Providence qui décida de son élection<sup>780</sup>.

Pourtant, nous avons plusieurs témoignages de la manière dont le peuple romain se souleva contre ce choix. Jusque sur les murs des maisons on trouvait trace du désaccord populaire, car on y pouvait lire la phrase *Roma est locanda*, exprimant la crainte que le Saint-Siège ne fût transféré en Espagne<sup>781</sup>. Voici, en outre, comment l'un de ses agents à Rome décrit les faits au roi de France :

Sire, vous ne sçauriez croire le malcontentement de toute cette cité... et vous promectz, sire, que les cardinaux n'osent aller parmy les rues, car en saillant du conclave grands et petits crioient et couroient après eulx, que c'estoit grand honte de le veoir, car tous tiennent que ceste court est perdue<sup>782</sup>.

C'est à cette époque que Pierre Arétin fait sa fortune et s'impose à Rome comme l'un des interlocuteurs privilégiés du débat politique. D'abord, l'écrivain mène une campagne agressive pour favoriser l'élection de Jules de Médicis au trône pontifical : grâce à lui, Pasquin et ses acolytes prennent la parole pour porter des accusations graves contre tous les rivaux du cardinal florentin<sup>783</sup>. Puis, à la suite du conclave, le polémiste se fait le porte-parole de l'indignation populaire et s'en prend, acrimonieux, à l'Église tout entière et au nouveau

---

<sup>780</sup> L'évêque de Nocera ajoute également qu'à cause de sa réputation d'homme austère et de contemplatif, ce pape s'attira l'accusation d'être avare et de vivre dans l'ignorance des lettres et des arts. P. Jove, *Le vite di Leone Decimo et d'Adriano Sesto sommi pontefici...*, p. 210 et 263 et suivantes.

<sup>781</sup> M. Mignet, *Rivalité de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup>...*, p. 305. À cause de cette crainte, par ailleurs, on refuse de lui envoyer l'*anulus piscatoris*. Sur l'image diffusée de ce pontife en Italie et en Europe, voir C. Lastraioli, « Un papa "fatto per necessitate". L'image d'Adrien VI dans la propagande européenne du XVI<sup>e</sup> siècle », in *Pape et papauté : respect et contestation d'une autorité bifrons*, A. Morini (éd.), Saint-Étienne, France. <halshs-00840698>.

<sup>782</sup> Dépêche du 10 janvier de Jean de Pins à François I<sup>er</sup>, mss. Béthune, vol. 8500, fol. 91, cité par M. Mignet, *Rivalité de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup>...*, p. 305. Les agitations ne s'apaisent pas de suite. Richard Pace, arrivé à Rome le 27 janvier, informe Thomas Wolsey que les cardinaux n'osent pas mettre un seul pied hors de leurs maisons, par crainte de la population. Lettre de Richard Pace au cardinal Wolsey, Rome, 28 janvier 1522, *Letters and Papers...*, vol. III, p. 858.

<sup>783</sup> Une pasquinade de l'époque illustre bien les tensions suscitées par l'élection du nouveau pontife. Nous remarquons que, au milieu des accusations portées contre la cour romaine, on évoque également les « manèges » des souverains étrangers : « Non ti maravigliar, Roma, se tanto / s'indugia a far del papa la elezione, / perché fra' cardinali Pier con ragione / non trouva chi sie degno del suo manto. / La cagion è che sempre ha moglie accanto / questo, e quel volentieri tocca il garzone, / l'altro a mensa disputa d'un boccone / e quel d'inghiottir pesche si dà il vanto. / Uno è falsario, l'altro è adulator, / e questo è ladro e pieno di eresia, / e chi di Giuda è assai più traditore. / Chi è di Spagna e chi di Francia spia, / e chi ben mille volte a tutto l'ore / Dio venderebbe per far simonia. / Sicché truovisi via / di far un buon pastore fuor di conclavi, / che di san Pietro riscuota le chiavi, / e questi uomini pravi, che la Chiesa di Dio stiman sì poco, al ciel per cortesia sbalzi col fuoco ». *Pasquinate del Cinquecento...*, p. 121. C'est nous qui soulignons.

pape<sup>784</sup>. À cause de ces attaques, le Toscan est bientôt obligé de s'éloigner de la ville éternelle. Mais cela ne l'empêche pas de continuer à écrire des vers enflammés contre « la tedesca tigna », protégé par les membres de la famille de Médicis<sup>785</sup>.

Or, pour ce qui est de la rivalité entre le roi et l'empereur, Adrien VI s'efforce initialement de maintenir une attitude *super partibus* et concentre son action dans le but de réunir tous les princes chrétiens dans la lutte contre l'infidèle<sup>786</sup>.

Sur ces entrefaites, en ce début d'année, les domaines péninsulaires subissent de brusques revirements de pouvoir, les alliances chancèlent. Malatesta et Orazio Baglioni ont chassé de Pérouse le parent Gentile et menacent Sienne, tenue par le cardinal Petrucci. Francesco Maria Della Rovere a repris possession du Duché d'Urbino. Renzo da Ceri, à Rome, tente de réunir ses forces avec celles de ces seigneurs, pour attaquer Florence et Sienne, ennemies des Français. Puis, selon Baldassar Castiglione, la mort de Léon X constitue une véritable disgrâce pour lui comme pour le marquis de Mantoue, capitaine général de l'Église et meneur d'une politique ouvertement philo-impériale. L'ecclésiastique tente de poursuivre l'œuvre diplomatique anti-française auprès des autres États italiens et de convaincre par exemple Francesco Maria Della Rovere de rallier l'empereur élu.

Dans ses missives du début du mois de janvier, le Mantouan touche une corde très sensible pour le duc. Ascanio Colonna ambitionne de faire valoir ses droits sur Urbino – acquis par lignée maternelle, sa mère étant une Montefeltro – et Castiglione considère que seule l'aide de l'empereur et du pontife pourrait le sauver ; affirmant ne pas connaître les « obligations » qui relie Francesco Maria au roi de France, le diplomate regrette de ne pas pouvoir défendre sa cause avec le cardinal Schiner et don Juan Manuel. Il exhorte alors le duc

---

<sup>784</sup> Pensons notamment aux vers de *Ira, invidia, lussuria e sodomia*, qui - une fois que Adrien VI a été élu - mettent en scène les vices et les péchés du monde tous réunis en conclave, qui finiront par élire le plus mauvais d'entre eux.

<sup>785</sup> Ainsi, dans le sonnet très connu *I miracoli al mondo forno sette*, parmi les 7, ou plutôt 8, miracles apparus au monde, l'Arétin inclut le pontificat du « pedante indotto » (le quatrième) et sa mort (le cinquième), survenue si peu de temps après son élection et définie par le polémiste « quinta allegrezza d'ogni bon cristiano ! ». *Pasquinate romane del Cinquecento...*, p. 338-339. Sur le polémiste, voir P. Larivaille, *L'Arétin entre Renaissance et Maniérisme*, Lille, Reproduction des thèses de Doctorat d'État, 1972 et Id. *Pietro Aretino*, Salerno, Rome, 1997. Sur les réactions à l'élection d'Adrien VI à Rome et les féroces pasquinades écrites pour l'occasion, voir V. Rossi, *Pasquinate di Pietro Aretino ed anonime per il conclave e l'elezione di Adriano VI*, Clausen, Palermo-Torino, 1891. Cependant, pour ce qui concerne leur attribution à Pierre Arétin, voir Danilo Romei, qui concède au Toscan l'indubitable paternité de seulement 5 textes, parmi lesquels l'on compte *Patafio di mastro Adriano pecora campi (Qui giace Adrian sesto, omo di-vino)*, écrit en 1523 contre le pontife désormais décédé et en référence au lieu commun qui représentait les Allemands comme des grands buveurs. D. Romei, *Aretino e Pasquino...*, p. 85 ; M. Bologna, « La "tedesca tigna". Protesta antipapale e satira antitedesca nelle pasquinate dell'Arétino », in *Papes et Papauté: Respect et contestation d'une autorité "bifrons"*, <http://publications.univ-st-etienne.fr>.

<sup>786</sup> Le Turc ne cesse de menacer la Chrétienté : Selim I<sup>er</sup> a causé la chute de l'Égypte en 1517 ; son fils, Soliman le Magnifique, a conquis Belgrade en 1521, l'emporte à Rhodes pendant l'été 1522 et, la même année, obtient l'allégeance barbaresque. Afin de contrer cet effroyable ennemi, Adrien VI propose une trêve.



à répondre positivement à ses missives, afin que les Impériaux ne le considèrent pas comme un « homo di Francia ». En février, une fois reçues les réponses de Della Rovere, dans lesquelles celui-ci exprimait des perplexités, Castiglione insiste : il ne sera pas difficile d'« acconciare ancora le cose di V. E. coll'Imperatore », assure-t-il et il rencherit, « Ora che è assicurato che V.E. non ha da essere francese »<sup>787</sup>. Toutefois, le duc décide de rester fidèle à la cause française.

L'empereur tente – inutilement pour l'instant – de rallier également à sa cause la ville de Venise. Le 17 mars, l'ambassadeur impérial dans la République fait savoir que les Vénitiens affirment ne plus être disposés à soutenir le roi de France... à moins que leur traité ne les y oblige. Puis, secrètement, ils font « tout ce qu'ils peuvent » pour l'assister, surtout financièrement. À titre de preuve, des lettres confirmant leur conduite sont interceptées, puis envoyées en Angleterre<sup>788</sup>. En effet, à époque, la Sérénissime exerce une diplomatie assez périlleuse. Face à l'idée de la présence impériale dans la péninsule, elle maintient et soutient son amitié avec la France ; toutefois, devant la menace turque venant de la mer, elle sollicite l'aide maritime espagnole<sup>789</sup>. À la fin du mois, le Habsbourg s'adresse à la Seigneurie en déclarant avoir toujours cultivé son amitié avec elle et, maintenant, il ne peut que regretter que, malgré ses efforts, celle-ci persiste à vouloir rester l'alliée de son rival<sup>790</sup>.

Et pendant que Baldassar Castiglione « se meurt » à Rome en attendant le succès des Impériaux en Lombardie et l'entrée du duc Sforza à Milan<sup>791</sup>, de Rome en Angleterre arrivent des nouvelles de la péninsule : le duc de Ferrare, que la mort de Léon X avait sauvé de la ruine, a récupéré Cento et La Pieve, les Bentivoglio menacent Bologne ; Renzo da Ceri continue de réunir des gens d'armes au service de François I<sup>er</sup>. Toute l'Italie paraît en attente de voir l'issue du conflit concernant l'État de Milan, car, si le sort décide de sourire aux Français, « all Italy will apparently change et joint them »<sup>792</sup>. Les Impériaux détiennent la plus grande partie du Duché, avec Alexandrie, Novare, Vigevano, Milan, Pavie, Parme et

---

<sup>787</sup> Lettres de B. Castiglione à Francesco Maria Della Rovere, Rome, les 13 janvier et 19 février 1522, in ASFi, Carte d'Urbino, filza 125, clas. 1<sup>o</sup>, div. G., cité in C. Martinati, *Notizie storico-biografiche...*, p. 62-65.

<sup>788</sup> *Letters and Papers...*, t. III, p. 914, n. 2144.

<sup>789</sup> *La France de la Renaissance...*, p. 502.

<sup>790</sup> Le Habsbourg continue en insistant sur le fait que, quand les Vénitiens sont sur le champ de bataille, il interdit à ses généraux de les attaquer, car il les estime ses alliés naturels et un soutien fondamental dans la lutte contre l'infidèle. Les Impériaux, toutefois, agressés, doivent reposer et tuer certains d'entre eux, mais toujours et uniquement pour se défendre. Il est évident que priver son rival d'une alliée si puissante serait pour le roi des Romains un gage de victoire. Charles persiste donc dans sa proposition : que la Sérénissime quitte l'alliance française pour se joindre à lui. *Letters and Papers...*, p. 918, n. 2146.

<sup>791</sup> Lettre de Baldassar Castiglione à Giacomo Calandra, 13 mars 1522, Rome, in *Lettere del conte Baldassar Castiglione ora per la prima volta date in luce e con annotazioni storiche illustrate dall' abate Pier Antonio Serassi, ...* Presso G. Camino, 1769, Padoue, vol. I, p. 59.

<sup>792</sup> *Letters and Papers...*, News out of Italy, p. 914, n. 2144.

Plaisance ; pourtant, les équilibres paraissent toujours instables. L'auteur de ce message, daté du 15 mars 1522 et adressé à la cour anglaise, évoque avec inquiétude l'hypothèse d'un brusque revirement dans les alliances. De plus, il affirme craindre fortement la descente du Valois au-deçà des Alpes, car le fait de voir François I<sup>er</sup> « coming in person » déterminerait sans aucun doute un sursaut d'énergie dans les rangs de l'armée française<sup>793</sup>. Nous avons déjà eu l'occasion de souligner la valeur de la présence royale lors d'une bataille : ici, la préoccupation de cet agent ne fait que la confirmer.

Entre-temps, Lautrec, rejoint par les milices suisses, décide de mettre le siège devant Milan, avec la ferme intention de la récupérer, confiant dans l'aide qui doit lui parvenir de l'intérieur. Le 9 mars, avec les Suisses et les Vénitiens, les troupes françaises se rapprochent du château, prêtes à la bataille, « tanto che Franzesi del Castello traveno fora de allegrezza, vedendo li soi amici apresso »<sup>794</sup>. Toutefois, mises à part quelques escarmouches, pendant des jours, il n'y a pas d'assaut. Les Suisses alors, d'après Burigozzo, narguent le maréchal de France : « Dove sono li Milanesi, che dicevi t'averiano portate le giave ? » lui lancent-ils, sarcastiques<sup>795</sup>.

Une fois abandonnées les tentatives infructueuses sur Milan, le général part en direction de Pavie, pour empêcher du moins la réunion des forces impériales. Prospero Colonna réagit rapidement afin de porter secours au marquis de Mantoue, resté sur place. D'abord, il envoie le marquis de Pescara et les milices espagnoles. Puis il sort lui-même de Milan pour apporter son soutien aux assiégés : maintenir la possession de la deuxième ville du Duché dans les mains des Impériaux est fondamental. Des semaines s'écoulent dans une sorte d'immobilité inutile, car Lautrec se retrouve paralysé entre les troupes du général pontifical, les assiégés qui résistent et le fleuve Tessin qui grossit à cause des pluies. C'est un nouvel échec, le maréchal doit se replier et laisser une partie conséquente de son artillerie sous les murs de Pavie, décidant de s'établir à Monza, pour menacer à nouveau Milan.

Pendant que l'armée française tient le siège à Pavie, le roi s'indigne contre l'incompétence de ses capitaines, de plus en plus déterminé à se rendre personnellement en Italie pour diriger les opérations. Sir Thomas Cheyne en témoigne dans sa correspondance avec le cardinal Wolsey. Le 12 avril, de Lyon, l'ambassadeur anglais écrit que le duc de Barr a réussi à pénétrer dans la ville de Milan avec 6 000 ou 7 000 lansquenets, à cause de quoi le roi français est « marvellous angry » et accuse tous ses hommes de la pire des incompétences.

---

<sup>793</sup> À cette éventualité si redoutée s'ajoute qu'en cas de prolongement du conflit, les provisions ne seraient pas suffisantes pour payer les lansquenets. *Ibid.*

<sup>794</sup> G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 437.

<sup>795</sup> *Ibid.*

Contre l'avis de tous ses conseillers, qui allèguent les dangers qu'il encourt, François I<sup>er</sup> se montre convaincu qu'il ne lui reste qu'à partir. Il détache donc 200 gentilshommes, 300 gens d'armes, 12 000 mercenaires qui auraient dû se rendre en Picardie. Son intention : assaillir la ville de Milan ; chose qui, pour sûr, coûtera la vie à de nombreux hommes, comme sir Cheyne. Nous remarquons qu'avant de conclure la missive en évoquant, comme cela arrive souvent, ses soucis financiers, le diplomate donne un dernier renseignement : « the king goes every day in masquerade », lance-t-il laconiquement<sup>796</sup>. Cette brève remarque finale sur les divertissements du roi, malgré l'incertitude et la gravité de la situation, pourrait paraître étonnante si l'on songe à la teneur du restant de la missive. Mais, force est de constater que le souverain ne se prive pas de mondanités, si critique que soit la situation politique et militaire<sup>797</sup>. Il s'agit là d'un trait de son caractère qui demeure constant, en raison duquel M. Mignet s'autorise à porter un jugement très tranché :

Pendant que la guerre se faisait si mal en Italie, François I<sup>er</sup>, moins occupé de ses affaires que de ses plaisirs, se livrait en France aux distractions de la chasse et aux entraînements de l'amour. Il fut tiré de cette vie frivole et dissipée par la nouvelle du grand revers que venaient d'éprouver ses armes et sa puissance. Il se transporta aussitôt à Lyon pour y remédier<sup>798</sup>.

Or, malgré les échecs essuyés par Lautrec et ses soldats, à Milan, la confiance commence à s'affaiblir au sein de la population. On manque d'argent et la menace française demeure encore sérieuse. Girolamo Morone et Prospero Colonna sollicitent donc la venue du duc Sforza en ville. Sa présence pourra en effet rassurer les Milanais. Le 4 avril, Francesco II Sforza réussit à pénétrer à Milan, en contournant les barrages ennemis. Voici comment raconte son entrée Antonio Grumello :

Fece la intrata in la città mediolanense con allegria de tutto il populo con sonar di campane, sparare di artilleria, parendo ruinasse il mondo. Mai fu visto nè audito tanto triumpho ; cosse da non credere foreno facte per epsa republicha Mediolanense di allegria di Francischo Sforcia<sup>799</sup>.

Aussitôt arrivé, le duc Sforza fait appel à la générosité de la population pour payer l'armée impériale et tous, selon les chroniques lombardes, les riches marchands et les

---

<sup>796</sup> Lettre de Sir Thomas Cheyne au cardinal Wolsey, Lyon, 12 avril 1522, *Letters and Papers...*, n. 2176.

<sup>797</sup> Guicciardini le remarque également, en mémorant les faits de 1526. L'empereur préparait ses flottes dans les ports de Catalogne et le roi de France, « bien que pressé par de si sérieux intérêts, passait la plupart de son temps dans les plaisirs, à la chasse, au bal et en la compagnie des dames ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 458.

<sup>798</sup> M. Mignet, *Rivalité de François I<sup>er</sup> et Charles Quint...*, I, p. 325.

<sup>799</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 291. Voir également G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 437.

gentilshommes comme le menu peuple, participent à la récolte des fonds en démonstration de leur amour pour le prince et afin de se battre contre les Français « de bono animo »<sup>800</sup>.

#### 4. La défaite à la Bicoque et la perte de Lodi et Gênes

Prospero Colonna se poste sur le terrain d'une propriété de campagne, à trois milles de distance, La Bicoque, d'où il peut aisément faire face à l'ennemi et « facilissimamente poterlifare damno e schorno »<sup>801</sup>. Aux remparts naturels – un jardin élevé, boisé, un terrain irrégulier, débordant de fossés et de ruisseaux – il ajoute des tranchées, des remparts, des plateformes d'artillerie (gardées par le marquis de Pescara). Ainsi, il ne lui reste qu'à attendre : si l'ennemi attaque, il le trouvera prêt ; s'il choisit l'attente, il en subira l'usure, et les mercenaires, faute d'argent et d'action, l'abandonneront.

Lautrec est parfaitement conscient du suicide militaire que représente une attaque dans cette zone, considérée comme imprenable<sup>802</sup>. Toutefois, l'animosité des troupes suisses décide pour lui. Ces soldats, las des conditions incertaines, des paiements en retard, de l'inaction ponctuée d'allers et retours d'une cible à l'autre, convaincus de se refaire grâce au pillage des villes, ne cessent de demander qu'on engage le combat et qu'on attaque la Bicoque. Les Français, les Helvètes, les Italiens, les Vénitiens doivent tous attaquer en même temps pour réussir. De l'autre côté, les lansquenets, les Milanais, les Espagnols, les Impériaux les attendent.

Ayant eu vent du fait que Lautrec s'approche, Prospero Colonna demande au duc Sforza de le rejoindre à la Bicoque. Les chroniqueurs et les chantres lombards relatent l'enthousiasme qui enflamme tous les habitants de Milan, insoucians du danger et prêts à prendre les armes<sup>803</sup>.

---

<sup>800</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 291-292. De même, Guicciardini fait part de ce sentiment : « On estimait que la venue de ce dernier [le duc Sforza] était d'une grande importance pour mieux tenir Milan et les autres villes de cet État qui désiraient par-dessus tout sa présence, et pour encaisser plus aisément l'argent dont on manquait cruellement ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 216.

<sup>801</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 296.

<sup>802</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 182. Antonio Grumello, dans sa chronique, affirme en revanche que Lautrec était impatient de se battre et que, sûr de lui, il avait assuré à Théodore Trivulce et à Andrea Gritti, ainsi qu'aux capitaines suisses, que leur victoire était certaine. A. Grumello, *Cronaca...*, p. 297.

<sup>803</sup> « Mai fu visto tanto populo correre ale arme », *Ibid.*, p. 298. « Quel giorno li Milanexi tornorno col suo duca a Milano, con gaudio e letizia, rallegrandose in Dio che aveva dato principio de victoria alla patria sua ». G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 438. « Et le campane à Milano [Prospero] fe sonare / per redure insieme soi combatente / et la gente de Milano fe radunare / a pede et a cavallo assai valente / Il Duca presto si monto a cavallo / et uscire de Milano senza fallo [...] / Che tanti milanesi schiopettieri / serati insieme tutti con valore / buttando via tutti soi pensieri / et il monstrar al Duca il bon amore / scrocorno incontra a nostri battaglieri /

Le 27 avril 1522, d'abord les canons, puis les arquebuses moissonnent les attaquants. La cavalerie, qui avait réussi à pénétrer dans le camp ennemi, ne parvient pas à avancer à cause du terrain accidenté, inégal et boisé. 3 000 hommes restent au sol. Les Vénitiens, quant à eux, semblent rester de simples « spectateurs immobiles de l'assaut »<sup>804</sup>. Les Suisses survivants se replient, Lautrec tente de les retenir, mais sans succès ; puis, privé d'eux et avec une aide inexistante de la part des Vénitiens, il succombe à la puissance ennemie. Burigozzo relate avec surprise l'abandon du champ de bataille de la part des Suisses, car fuir n'était pas dans leurs habitudes<sup>805</sup>. Francesco Guicciardini, dans son récit, évoque la grande humiliation que cet affrontement représente pour les Helvètes, qui subissent les coups des corps-à-corps et les tirs des arquebusiers. La hardiesse qui brillait dans leurs yeux malgré la défaite à Marignan, décrite par le Florentin même quelques pages auparavant, n'est plus là ; avec cet échec, les Suisses payent à la Bicoque le prix de leur témérité. Une impétuosité, la leur, dont Prospero Colonna se montre exempt, quand il refuse de les poursuivre, précise-t-il<sup>806</sup>. Chez Antonio Grumello, le capitaine pontifico-impérial est le maître incontesté de la bataille : calmement, il attend que l'ennemi vienne à lui et quand, après le combat, on le prévient de la fuite des Français, il ordonne sagement qu'ils ne soient pas pourchassés<sup>807</sup>.

À la suite de cet affrontement, les Français perdent tous leurs territoires lombards. Le 3 mai, c'est la perte de Lodi. Le marquis de Pescara attaque l'ennemi avec une telle furie que la ville est prise en très peu de temps et, de peur, Federico da Bozzolo, envoyé par Lautrec en renfort, ainsi que Monseigneur de Bonneval, le gouverneur de Lodi pour François I<sup>er</sup>, s'enfuient précipitamment, en pourpoint. Cette violence, aux dires d'Antonio Grumello, avait été déchaînée, et donc justifiée, par les injures lancées contre les Espagnols par les Vénitiens qui se trouvaient en poste en défense de la ville. Le marquis d'Avalos n'avait pu tolérer leur affront et avait riposté avec dureté<sup>808</sup>.

---

buttandoli in terra con furore... ». *Historia come Lautrecho narra alla Fortuna...*, p. 596, 25, 3-8 et 27, 1-6. De cet enthousiasme ne témoignent pas seulement les auteurs lombards. Voici, par exemple, comment le Vénitien Paolo Danza décrit ce moment dans son poème : « Il Ducha quale sente lo gran storno / Fuor de Milan uscire a la gran guerra / Seguivan lo el grand el piccolino / non stimando nemici un sol quatrino ». P. Danza, *Guerre orrende d'Italia...*, p. 1047, C. XVII, 83, v. 5-8.

<sup>804</sup> M. Mignet, *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint...*, p. 323.

<sup>805</sup> G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 438.

<sup>806</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 59 (pour Marignan) et p. 223 (pour la Bicoque).

<sup>807</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 299-301. Francesco Guicciardini, quant à lui, trace un portrait qui peut paraître contradictoire du capitaine. Voir, à ce propos, J.-L. Fournel, J. C. Zancarini, *La politique de l'expérience : Savonarola, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Edizioni dell'Orso, Turin, 2002, p. 242-246.

<sup>808</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 303. Selon Francesco Guicciardini, en revanche, le marquis de Pescara avait profité de la confusion qui régnait dans la ville à cause du manque d'organisation de la part des Français censés la protéger. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 243.

Ce succès impérial est évoqué dans un *cantare* répertorié dans le recueil *GOR* ; il s'agit de *La presa di Lodi con el lamento de Svizeri*. L'auteur est un Milanais, qui affirme avoir déjà raconté à son auditoire la déroute et la mort de tant de Suisses, ainsi que la fuite des Français et des Vénitiens à la Bicoque, grâce à l'action de « nostri soldati accorti »<sup>809</sup>. Les survivants de la bataille sont décrits comme épouvantés, décidant seulement dans un deuxième temps, au milieu de leur fuite, d'aller tenter de protéger Lodi. À plusieurs reprises, l'affrontement qui s'ensuit est qualifié de « crudele guerra » ou « crudel battaglia » ; Prospero Colonna et Fernando d'Avalos brillent par leur valeur et les Italiens font trembler tout le monde avec leur fougue. Les cris de victoire se lèvent pour saluer l'empire, le duc Sforza et le général Colonna, « gran capitano / cha rotto el Francese e Venetiano »<sup>810</sup>.

L'octave qui clôture la narration de la prise de la ville évoque, comme souvent, la multitude d'hommes ayant péri dans la bataille : cinq mille, selon l'auteur (un chiffre arbitraire, qui revient également pour indiquer le nombre de victimes à la Bicoque). De plus, elle annonce que de nombreux capitaines du parti pro-français seraient restés piégés dans le château ; parmi eux on nomme « zanin de medici »<sup>811</sup>. C'était, en effet, lors des affrontements avec les Français en 1521 que le condottiere Jean de Médicis avait acquis un renom incomparable : agile, agressif, efficace, il avait eu ici l'occasion de faire preuve de ses capacités militaires. À la suite du décès de Léon X, son protecteur, le pourpre des bandes qui caractérisaient la bannière de sa maison se teignit en noir : Jean faisait son deuil et devenait à jamais Jean des Bandes Noires. Cependant, l'animosité entre le cardinal Jules et le condottiere, accrue par la méfiance réciproque et les difficultés financières dans lesquelles se trouvait la ville de Florence après la disparition du pontife, les amena à une grave rupture. A la surprise générale, à la mi-mars 1522, Jean des Bandes Noires prit la décision de passer au service des Français avec 200 cheveu-légers et 2 000 fantassins. Il s'agissait là, selon certains hommes d'État, parmi lesquels Baldassar Castiglione, d'une machination œuvrée par le cardinal Soderini et la famille Orsini contre la famille des Médicis<sup>812</sup>. Seulement après la défaite à la Bicoque et le départ des Français, il offrit ses services au duc Sforza. Francesco Guicciardini porte un jugement très négatif sur le condottiere qui, pour lui, avait trahi son camp par appât du gain. Voici ce que dit de lui le Florentin :

---

<sup>809</sup> *La presa di Lodi*, in *GOR*..., II, p. 592, 2, v. 4.

<sup>810</sup> *Ibid.*, p. 593, 10, v. 7-8.

<sup>811</sup> *Ibid.*, 11, v. 4.

<sup>812</sup> Lettre de Baldassar Castiglione à Giacomo Calandra, 5 avril 1522, Rome, in *Lettere del conte Baldassar Castiglione*..., p. 67-68.

Incité par l'attrait d'une solde meilleure et plus assurée venant du roi de France, il quitta la région de Parme où il avait pillé Busseto [...] et rejoignit le camp français, en prétextant, pour cacher son avidité, que l'argent qu'on lui avait promis à Milan ne lui était pas parvenu<sup>813</sup>.

Or, pendant qu'à Milan on fête et on fait retentir les cloches de joie pour les nouveaux succès<sup>814</sup>, Lautrec quitte péniblement la péninsule pour la France, en laissant son frère à Crémone. L'étai impérial achève de se resserrer autour des dernières possessions françaises. De Pizzighettone on écrit à Théodore Trivulce pour demander des hommes et des armes. Toutefois, ce dernier ne reçoit pas la requête d'aide, car le porteur des missives choisit de les faire parvenir plutôt à Prospero Colonna. Celui-ci décide alors de mener une double attaque : lui, il ira à Crémone, comme prévu ; le marquis de Pescara, en revanche, se rendra à Pizzighettone. Son frère étant déjà parti et ne voyant pas venir de France les aides promises, Lescun préfère conclure des accords avec Prospero Colonna – qui, pour sa part, regarde déjà vers Gênes et songe à la prochaine restauration des Adorno – et quitte Crémone dans les premiers jours du mois de juillet.

Ensuite, c'est au tour de Gênes de subir l'attaque impériale. Le 20 mai, commence le siège ; Ottaviano Fregoso, après avoir demandé en vain des renforts de France, entame les négociations et laisse le gouvernement à une Balia de douze citoyens et au Conseil des Anciens. Pourtant, presque à l'improviste, le 30 mai, Fernando d'Avalos, « senza fatica alcuna »<sup>815</sup>, une brèche ayant été ouverte dans la muraille, pénètre dans la ville et prend le palais. Les secours des Français n'arrivent toujours pas ; Gênes, assiégée puis pillée par les milices du marquis de Pescara, est complètement ruinée. Antoniotto Adorno devient le nouveau doge. Pietro Navarra et Ottaviano Fregoso sont arrêtés.

Dans la plupart des poèmes qu'on lit à propos des événements qui se produisent en cette période, on affiche la *mala opinione* que l'on a des Français, on dénonce leur perfidie et l'on évoque longuement toutes leurs fautes. Le texte *Vittoria della rotta de Francesi e Svizari novamente fatta a Milano a la Bichoca*<sup>816</sup>, par exemple, publié avec la *Presa di Lodi* dans *GOR*, et adressé à la noblesse du Duché de Milan, narre comment Prospero Colonna – « nobile baron romano », « magnanimo et gran guerriere » – et le duc Sforza, tantôt comparé à Scipion, tantôt à Hector, ainsi que le peuple milanais, « grande exercito di valore », excellent

---

<sup>813</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 218.

<sup>814</sup> G. Burigozzo, *Cronica milanese...*, p. 438.

<sup>815</sup> G. Brunelli, *FREGOSO, Ottaviano*, *DBI*, 1998, vol. 50. Sur la rumeur d'empoisonnement, voir P. Jove, *Delle istorie del suo tempo...*, p. 10v.

<sup>816</sup> *Vittoria della rotta de Francesi e Svizari novamente fatta a Milano a la Bichoca*, in *GOR...*, II, p. 589-592.

dans le conflit et font trembler la « ghallica gente ». De la « canaglia » française, en revanche, on brosse un portrait très sombre. Elle mène un combat malhonnête, truffé de machinations, recourant souvent à des espions et sans bravoure, « perché i ghalli amano tradimento », nous explique le poète. En effet, le mot « trahison » apparaît à de nombreuses reprises dans ces vers<sup>817</sup> et l'auteur s'attarde à énumérer les mises à sac et les pillages perpétrés par les Français et les Suisses dans toutes les villes et tous les villages du Duché.

Cependant, le regard qu'on jette sur les Français lors des guerres de 1521-1522 n'est pas toujours si hostile. C'est du moins ce que nous remarquons en nous penchant sur un poème écrit à propos de la prise de Gênes.

Dans le *Lamento del duca de Urbino che fece al duxe de Genua. Composto per M. Macino da Pesce*, l'auteur imagine que Francesco Maria Della Rovere s'adresse à Ottaviano Fregoso et pleure le sort qui l'attend. En réalité la complainte a été écrite après les faits, l'ancien gouverneur est en captivité, il mourra prisonnier dans la Rocca di Ischia à la mi-mai 1524<sup>818</sup>, mais, dans la fiction, la prise de Gênes n'a pas encore eu lieu et le duc met en garde son parent contre les malheurs qui vont frapper sa ville, l'exhortant à prendre la fuite et à chercher asile en France. Ces vers, conservés dans le manuscrit 2716 de la Bibliothèque universitaire de Bologne, ont été publiés par Antonio Medin et Lodovico Frati dans leur recueil de plaintes des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles; nous n'avons pas trouvé de renseignements précis sur leur auteur<sup>819</sup>.

À propos de ce *lamento in terza rima*, nous souhaitons mettre en évidence le fait que manquent ici les accusations portées ailleurs à l'encontre du roi de France et de ses hommes. C'est la fureur des Espagnols, des Italiens et des Allemands qui met en péril l'État de Gênes. La Lombardie n'est pas présentée comme étant finalement libérée du méchant ennemi barbare ; au contraire, de riche elle est devenue « poverina » et, qui plus est, elle est tachée par le sang des Vénitiens et des Français. On évoque aussi « l'alta ruina » des villes de Parme et Plaisance.

Il est vrai que l'on exalte la valeur des généraux impériaux, définis comme des militaires vaillants et expérimentés ; certes, on évoque les défaites des Français à la Bicoque et à Lodi. Mais, de la même manière, on met en lumière leurs succès, à Agnadel, à Ravenne, à

---

<sup>817</sup> *Ibid.*, p. 591, 22, v. 4. On retrouve 5 occurrences du mot « tradimento », au singulier ou au pluriel, en 30 octaves, plus, une fois, le mot « tacchagnaria » employé dans la même acception, *Ibid.*, p. 592, 29, v. 2.

<sup>818</sup> La rumeur dit qu'il pourrait avoir été empoisonné. P. Jove, *Delle istorie del suo tempo...*, XXI, p. 10v-11r.

<sup>819</sup> *Lamento del duca de Urbino che fece al duxe de Genua. Composto per M. Macino da Pesce*, in *Lamenti storici dei secoli XIV, XV e XVI*, A. Medin, L. Frati (éds.), Romagnoli-Dall'Acqua., Bologne, 1890, III, p. 295-297.



Marignan<sup>820</sup>. On fait également allusion aux accords passés par Lescun avec Prospero Colonna à Crémone ; toutefois, cela ne paraît pas tellement une accusation de couardise à l'encontre du général, mais plutôt une incitation adressée à Ottaviano Fregoso à faire de même et à sauver même son patrimoine :

Pensa, signor, a' tua futuri casi ;  
Come l'acordo vedi in cremona,  
Inbarca te cum li tua richi vasi  
Vatene in Francia, e Genova abandona<sup>821</sup>

Une critique peu voilée est adressée aux Suisses qui, mobiles comme une feuille au vent, abandonnent leurs alliés « ne le furie ardente »<sup>822</sup>, mais nous ne décelons pas de reproches portés contre les Français pour leur cruauté ou leur sournoiserie.

Dans le même recueil se trouve une autre plainte touchant à ce sujet. Il s'agit de *Opera e lamento de Zena che tracta de la guerra et del saccho dato per gli SPAGNOLI A LI XXX DI DE MaGIO NEL Mccccxxii*. Ici, comme souvent, c'est la ville elle-même qui pleure son sort et raconte le sac subi. La cause de ses malheurs ce sont les Espagnols et les Milanais, mais aussi les Français et, surtout, le peuple génois, coupable d'avoir suivi les choix de son gouverneur<sup>823</sup>. Les Espagnols sont comparés ici tantôt à des chats pour leur agilité, tantôt à des ours pour leur force brutale, tantôt encore au diable. D'abord, ils brûlent d'envie de mettre à sac la ville, puis ils s'y livrent avec une violence inouïe. Et, pourtant, il s'agit du portrait de valeureux héros guerriers : Francesco Sforza est sage, juste, comme un Hector troyen, comme un César Auguste, on le dit prêt à faire preuve de miséricorde ; Antoniotto Adorno et les siens voudraient épargner la ville et ils sont décrits comme des hommes pieux, tristes devant un spectacle si cruel ; Prospero Colonna, avec son épée ensanglantée et Fernando d'Avalos, qui donne la mort aux habitants, sont pourtant comparés l'un à Scipion ou à Hannibal, l'autre à un paladin. Le texte poursuit avec le détail des rues, des maisons, des palais ou des boutiques violés et saccagés. Ce qui nous intéresse ici, c'est de remarquer comment les Impériaux, auteurs de tant de brutalité, ne sont pas condamnés. De même, le reproche porté contre les Français n'est que très faible. La plainte porte les accusations les plus graves contre son gouverneur et contre ses propres citoyens. Ceux-ci ont accordé leur confiance à un roi

---

<sup>820</sup> « Furno i Franzesi assai victoriosi / in Adda et in Ravenna, al Marignano / ma in cener son conversi i bellicososi ». *Ibid.*, p. 295, v. 13-15.

<sup>821</sup> *Ibid.*, p. 296, v. 19-21.

<sup>822</sup> *Ibid.*, p. 297, v. 58-60.

<sup>823</sup> *Opera e lamento de Zena che tracta de la guerra et del saccho dato per gli SPAGNOLI A LI XXX DI DE MaGIO NEL Mccccxxii*, in *Ibid.*, p. 269-287

« transitorio »<sup>824</sup> : or, si ce n'est pas rien d'en souligner le caractère humain (puisqu'on considère que c'est de Dieu que le souverain acquiert sa royauté), il n'est pas question ici de dénoncer la méchanceté ou l'incompétence du souverain français, mais plutôt de mettre en avant le fait que les Génois ont commis la faute de se fier à celui-ci. De la même manière, on déplore qu'Ottaviano se soit fié à Pietro Navarro et son armée, mais rien de plus n'est dit sur ce dernier. On insiste plutôt sur les fautes et les vices de la ville : la cupidité et la superbe qui animent son gouvernement ont été la cause de toute cette douleur. Ce sont surtout les fractures au sein de la ville qui émergent donc ici et l'emportent sur toute autre dénonciation contre les étrangers, que ce soient les assaillants ou les anciens alliés.

## **5. Odet de Foix, seigneur de Lautrec : seul responsable de la ruine ou bouc émissaire ?**

Avant d'en venir à la nouvelle descente de François I<sup>er</sup> en Italie, à sa nouvelle et impressionnante déroute à Pavie et à sa captivité, nous souhaitons nous attarder encore un moment sur les faits de cette époque, pour observer de plus près les relations du souverain français avec le peuple milanais pendant sa domination et les raisons de la défaite de 1522, à travers le portrait que les observateurs italiens brossent de son gouverneur, le seigneur de Lautrec.

Odet de Foix est « avant tout un guerrier »<sup>825</sup> : il participe à la prise de Gênes et aux batailles d'Agnadel et de Ravenne. Fait maréchal de France, il devient gouverneur de Guyenne, puis il assume la charge de la lieutenance de Milan entre 1516 et 1521. Il est considéré comme étant l'un des personnages les plus influents dans l'entourage du souverain, grâce peut-être aussi – en tout cas c'est la rumeur<sup>826</sup> – au fait que sa sœur, Françoise de Châteaubriant, est, en ce moment, la première favorite officielle du roi.

Après les événements qui nous intéressent ici, il est accusé d'être le responsable de ce désastre militaire qu'est la Bicoque et qui aboutit à la perte définitive du Duché. Néanmoins,

---

<sup>824</sup> *Ibid.*, p. 270, 5, v. 5-6.

<sup>825</sup> C. Michon, « Odet de Foix, vicomte de Lautrec (v. 1483-1528) », in *Les conseillers de François I<sup>er</sup>...*, p. 265-272. Pour la citation, voir p. 265.

<sup>826</sup> En 1518, dans une lettre adressée à Jules de Médicis, le cardinal Bibbiena fait état de ces rumeurs en répétant – et en expliquant – une plaisanterie qu'on raconte à la cour : « se Milano aveva fatto Moian, forse Ciateau Brian disfaria Milan, volendo inferire che Lotrech aveva favore per conto della sorella [...] madama di Ciateau Brian », lettre de Dovizi da Bibbiena à Jules de Médicis, Paris, 26 novembre 1518. *Lettere di principi...*, t. I, p. 52v. Nous rappelons brièvement que « Moian » n'est rien d'autre que la demeure de Meillan, que Chaumont d'Amboise avait fait construire grâce à l'argent en provenance de Milan.

il continue à jouir de la faveur royale et obtient la charge de gouverneur du Languedoc. Il participera ensuite au siège de Pavie et conduira l'armée française jusqu'au Royaume de Naples en 1528. L'homme, souvent, très souvent, est défini comme cruel et despotique. Sa gestion de l'État répand un mécontentement diffus<sup>827</sup>. Mais est-il véritablement considéré comme le seul coupable de la perte du Duché aux yeux des témoins de l'époque ? S'agit-il de pointer du doigt les erreurs dans l'intendance de Lautrec ou de montrer son exaspération face à la présence même des Français dans le Duché (en tant qu'étrangers à la péninsule et donc pour ce fait, oppresseurs barbares) ? Quelles sont les responsabilités du roi ? Nous tâchons de répondre à ces questions.

Si, déjà en décembre 1515, à Milan, « non vi è persona che non sia malissimo contenta » à cause des taxations auxquelles les habitants sont assujettis et à cause des incarcérations et des extorsions répétées<sup>828</sup>, sous la gouvernance du vicomte de Lautrec, la situation ne cesse de se dégrader. La violence, les meurtres perpétrés par les hommes d'armes français, le phénomène du banditisme se propagent, les impôts se multiplient.

De surcroît, les représentants français assument toutes les charges administratives. En juillet 1518, Lautrec avait sensiblement réduit le Conseil de Milan – qui passait de 150 au nombre de 60 membres – en choisissant personnellement ses nouveaux représentants. À la même époque, Giovanni da Fino, agent du duc d'Este, écrivait à son seigneur pour dénoncer l'état déplorable dans lequel la ville sombrait :

Li dirò qualche cosa etiam che sapia non li piacerà intender che così sia : vostra excelentia è assai informata che li modi de francesi sono poco civili et mal conformi alli modi italiani [...]. Questo stato è a malissimi termini per esser mal governato : pochissima iustitia se gli fa, tuti li officii grandi et piccoli se danno a francesi et quelli che non li voleno o non li fano exercitare li vendeno, per il ché ne segue che anche la iusticia se vende ; le estorsioni de li officiali sono crudelissime senza castigo alcuno sopra chi le fano [...] ; per el stato sono infiniti banditi che robano alla strata ; homicidii assai se fano [...]. Monsignor illustrissimo de Lautrech satisfà mal ad ogniuno, non prevede a cosa alcuna, l'una e l'altra parte è mal contenta de lui...<sup>829</sup>.

---

<sup>827</sup> Avant Lautrec, Charles de Bourbon est officiellement chargé du titre de lieutenant en janvier 1516 et il ne le reste que pendant quelques mois. Il paraît, en effet, qu'Odet de Foix avait initialement refusé de remplir cette fonction (tout comme La Palisse). S. Meschini, *La seconda dominazione francese nel ducato di Milano. La politica e gli uomini di Francesco I (1515-1521)*, Varzi (Pavia), Guardamagna, 2014, p. 46-47.

<sup>828</sup> Lettre de Federico Gonzaga au marquis, Milan, 23 décembre 1515, in R. Tamalio, *Federico Gonzaga alla corte di Francesco primo di Francia...*, p. 162.

<sup>829</sup> Giovanni da Fino à Alphonse I<sup>er</sup> d'Este, 21 juillet 1518, Milan, ASM, AM, busta 22/B, cité par S. Meschini, *La seconda dominazione francese nel ducato di Milano...*, p. 89-90.

Les Milanais se plainirent au roi ; en novembre de la même année, quatre ambassadeurs furent choisis et chargés par le Sénat de se rendre auprès du souverain pour protester contre la nouvelle augmentation des taxes, mais leur tentative resta vaine<sup>830</sup>. Le mois suivant, des marchands de laine et de soie furent incarcérés pour avoir encore refusé de payer la taille imposée et pour avoir décidé de garder leurs ateliers fermés.

En 1519 et 1520, à Milan, la plaie du banditisme s'aggrave. Il s'agit de brigands et de criminels de droit commun qui s'unissent aux exilés et aux *fuoriusciti* gibelins, décidés à restaurer la maison Sforza au pouvoir : Lautrec se montre impitoyable avec eux et avec tous ceux qui leur donnent assistance. Parmi ces derniers, l'on compte le marquis de Mantoue, qui offre sa protection à de nombreux bandits, qu'ils soient « simples » assassins ou dissidents politiques.

Et voici le portrait que brosse de Lautrec, en 1520, le secrétaire des ambassadeurs vénitiens, Giangiaco Caroldo :

Monsignor di Lautrec tiene bella corte di gentiluomini ai quali dà particolare pensione oltreche siano uomini d'arme della compagnia sua [...] ; veste pomposissimamente e osserva pur troppo la riputazione, dico assai più di quello che facevano i duchi di Milano. È nutrito nella corte di Navarra e più presto osserva costumi spagnuoli che francesi. È di anni 37 ; bello di volto benchè abbia una ferita ne la faccia ; più presto basso di persona, ma assai robusto e salvo che ha un catarro che gli discende, nè fa mai altro che sputare. È molto benefico, avendo fatto accrescere le pensioni e dati uffizi a molti francesi ; ma per la sua alterigia non è ben voluto da essi, e molto meno dagli italiani, dei quali dimostra tener poco conto. Fa professione di non voler tenere parte guelfa nè ghibellina e per questo è mal voluto da ambe le fazioni. È molto collerico ed impaziente pure ogni giorno si modera e meglio si adatta al governo. Dimostra amare questa Illustrissima Signoria la qual stima debba avergli grande obbligo per la consegnazione di Brescia e Verona ; e fa grande estimazione della potenza e sapienza di essa<sup>831</sup>.

Pompeux, prétentieux et colérique, le lieutenant est détesté de tous : il n'est pas aimé par les Milanais, car il ne les tient pas en grande considération, mais il déplaît également aux siens, bien qu'il sache se montrer généreux en pensions et en charges, car il fait montre de

---

<sup>830</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>831</sup> G. Caroldo, *Relazione del ducato di Milano 1520*, in *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato durante il secolo decimosesto*, E. Alberi (éd.), Società editrice fiorentina, Florence, 1858, Serie II, t. V, p. 313.

grande superbe. De plus, s'il est vrai qu'il tient en estime la puissance de Venise, il considère qu'elle est redevable aux Français<sup>832</sup>.

Galeazzo Capella, dans son récit des événements milanais, souligne de quelle manière la violence dont use Lautrec dans la répression des rebelles tout au long de sa gouvernance avait fait grandir la haine des Milanais et les avait éloignés de François I<sup>er</sup><sup>833</sup>. Francesco Guicciardini, pour sa part, relate, par exemple, comment déjà, en 1518, Lautrec avait calomnié et persécuté Jean Jacques Trivulce, homme si digne de respect pour son grand âge et pour tous les services qu'il avait rendus au Royaume de France<sup>834</sup>. En outre, nous avons déjà évoqué dans ces pages de quelle manière, selon le Florentin, l'outrecuidance de Lautrec semblait avoir pesé lourd dans la balance des choix stratégiques pontificaux entre le roi des Romains et le souverain français<sup>835</sup>.

Nous aurons à revenir sur ce personnage à propos de l'équipée napolitaine de 1528. Pour l'heure, nous souhaitons regarder son image comme elle est brossée à cette époque et en référence à ces faits, en prenant appui sur deux textes de la littérature populaire. Il s'agit d'un poème en octaves qui choisit de décrire la guerre de 1521-1522 à travers les pérégrinations de cet homme coupable de la disgrâce française, et d'une complainte dans laquelle le lieutenant du roi s'adresse à la Fortune, en faisant acte de repentir pour ses fautes.

Le premier poème pris en compte est *Nova inventione. Interloquutori Lautrecho, Caronte, Plutone, Guido Metallono Senatore, Mariolo Viscardo e Milano. Cum gratia et privilegio*<sup>836</sup>.

---

<sup>832</sup> À la suite de la commune victoire sur les Suisses à Marignan, la République de Venise avait pu récupérer la quasi intégralité de ses territoires exception faite pour Crémone, et cela grâce au soutien français.

<sup>833</sup> G. Capella, *De bello Mediolanensis...*, p. 8v.

<sup>834</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 134-135.

<sup>835</sup> Par ailleurs, en 1521, Lautrec semble s'aliéner définitivement la population de la ville avec l'exécution de Cristoforo Pallavicini, le marquis de Busseto. Celui-ci avait donné hospitalité à des hommes bannis par les Français, puis avait fait capturer et torturer un espion français qui se trouvait dans sa ville. Pour cette raison, Lautrec avait décidé de son arrestation et de la confiscation d'une partie de ses biens. La version des faits que le Pavesan Grumello nous raconte est bien différente. Selon lui, le marquis, ne souhaitant pas quitter son château de Busseto et étant convoqué à Milan par Lautrec, s'était adressé à Lescun, avec qui entretenait des rapports cordiaux. Ce dernier l'avait assuré, et cela à plusieurs reprises, du fait que cet acte n'allait pas avoir de conséquences. Et pourtant, avec des moyens trompeurs et sournois, il l'avait capturé et mis en prison. Pallavicini y resta jusqu'en novembre et fut décapité peu de temps après. A. Grumello, *Cronaca...*, p. 265-266.

<sup>836</sup> A. D'Ancona, *Origini del teatro italiano : con due appendici sulla rappresentazione drammatica del contado toscano e sul teatro mantovano nel sec. XVI*, Loescher, Turin, 1891, vol. II, p. 22 et suivantes. Le poème est répertorié sous le titre *Lautrecho, descriptione delle guerre fatte da Francesi circa il 1521, composte da Francesco Mantovano*. In *Milano... in 8*, par F. S. Quadrio, *Storia e ragione di ogni poesia*, Nelle stampe di Francesco Agnelli, 1749, Milan, IV, p. 137. Alessandro D'Ancona relate les trois premiers livres. Antonio Medin fait connaître le quatrième livre en le résumant dans la *Rassegna bibliografica della letteratura italiana*, A. D'Ancona (éd.), Tipografia del cav. Francesco Mariotti, Pise, 1893, I, p. 214-218. Hermann Varnhagen soigne l'édition critique du petit poème en entier dans *Poema italicum de Lautreco Marescallo et de bello in Italia superiori a. D. 1522 gesto edidit Hermannus Varnhagen*, H. Varnhagen (éd.), Erlangae, 1894.

Entre poème populaire et pièce théâtrale, entre chronique pseudo-historique et représentation sacrée, ce texte en quatre livres – trois sous forme de dialogues, le dernier de forme épique – retrace l’histoire de la perte du Duché de Milan et de la haine que les Milanais nourrissent contre le gouverneur, de la colère de François I<sup>er</sup> et des errances de Lautrec qui, entre les Enfers et le Paradis, s’en va en quête d’un remède à ses malheurs. À travers le portrait du vilain lieutenant, nous parcourons les vicissitudes des villes du Duché, maltraitées et désespérées, saccagées et fatiguées, mais aussi fort prêtes à se redresser et à se défendre contre l’ennemi « étranger ».

Initialement, le vicomte, désespéré et honteux, semble chercher le répit de la mort. Devant l’Achéron, il interpelle « con parole accorte » Charon, qui le décrit à Pluton comme « bello di personaggio e grave aspetto ». Le seigneur des Enfers accepte de l’écouter ; Lautrec commence en prononçant son réquisitoire contre le pape :

Papa Leon, quel decimo pontefice  
Ingrato, sconoscente e disleale;  
Del povero gregge umano aspro carnefice,  
Di chiese venditore, e parziale,  
Di ciascun gentiluomo ed anche artefice  
Distruzione, e causa d’ogni male,  
Per usurpare di Franza due terre,  
Mosse al gran Re di Franza mortal guerre<sup>837</sup>.

Après cette tirade, il continue en inventoriant le nombre de tous les responsables de son infortune, à savoir : les Suisses, qui l’ont abandonné et « il vulgo ingrato milanese » qui, « come fa un popolaccio orbo e insensato », a pris les armes pour se dresser contre lui. Puis, si initialement il déclarait s’être présenté devant lui parce qu’il était prêt à quitter notre monde pour rejoindre celui des ombres, maintenant Lautrec annonce à Pluton qu’il est venu à lui pour qu’il l’aide à se venger de cet « ingrato e perfido Milano ». « Che mai non cesserà la mia gran furia, / sinché nel sangue suo non metto mano », s’écrie-t-il. Avant d’accueillir sa demande, le seigneur des Enfers souhaite donner le droit de réplique à la ville. La personnification de Milan, citée à comparaître devant Pluton, prend alors la parole et dénonce le lieutenant français :

Milan son io, quel sfortunato e infausto  
Che lacerato vedi e si squallente ;

---

<sup>837</sup> A. D’Ancona, *Origini del teatro italiano...*, p. 25-26.

Di gran ricchezze e gran tesoro possente.  
Ora son d'ogni cosa in tutto esausto  
Per colpa di Lautrecho qui presente,  
Che m'a spogliato d'ogni mio tesoro,  
e dato ai cittadini gran martoro<sup>838</sup>.

Milan, se servant des mêmes termes employés par Lautrec, accuse ce « perfido tiranno e molto ingrato » d'avoir gouverné injustement. Il a écrasé les habitants sous le poids des impôts et sous la violence de la répression ; sa cruauté est comparée à celle de l'empereur Néron : elle la dépasse. Milan met maintenant tous ses espoirs dans la bonté du duc Sforza et dans les capacités du nouveau gouverneur Morone, sans quoi, par désespoir, elle se donnerait elle-même la mort. À ces mots, Lautrec dégaine son arme et attaque l'allégorie de la ville, cela est la preuve, aux yeux de Pluton, que Milan dit vrai ; tout en le maudissant, il enjoint au Gascon de partir. Ensuite, le dieu invite la ville à réunir tous ses hommes et à se préparer au conflit, en ajoutant de façon prophétique que jamais un Français ou un autre Gascon ne pourra plus la vaincre.

Dans le deuxième livre, Milan rencontre Léon X, disparu depuis peu. Le portrait qu'elle brosse de celui-ci est bien différent de celui que Lautrec avait dessiné devant Pluton : le « Sacro pastor » ou « pastor benigno », dont la seule faute a été de ne pas avoir commencé plus tôt l'entreprise dans le Milanais, a porté secours à la ville, proie du Gascon. Or, dans ces vers, le personnage du pape ne regrette pas sa propre mort ni la perte du trône pontifical. Ce qu'il déplore, c'est d'avoir laissé l'œuvre de libération de Milan inachevée (d'ailleurs, c'est peut-être pour cette raison que le « bon pasteur » n'a pas pu immédiatement franchir les portes du Paradis) ; ce qui le console, c'est que son successeur « si farà tanto propizio » et agira avec enthousiasme en sa faveur.

Il est intéressant de rappeler ici une autre rencontre que Milan fait sur son chemin. Un homme nu, désespéré, pleure dans une grotte. C'est là la personnification de la ville de Côme, elle attend que la mort la prenne : la ville a été pillée par les Espagnols... et « anche una parte » par les Milanais, ajoute-t-elle<sup>839</sup>. C'est à Milan, cette fois, de donner de l'espoir : le salut de l'un comme de l'autre se trouve entre les mains du nouveau duc. Nous remarquons ici que, comme dans les chroniques de Grumello ou de Burigozzo, le seul véritable rempart est représenté par le prince « italien ». Les Espagnols saccagent cruellement, tout autant que les

---

<sup>838</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>839</sup> Le marquis de Pescara avait réussi à prendre possession de la ville de Côme, défendue par Lodovico Belgioioso, en quelques jours seulement. Puis, la ville avait été mise à sac « crudelissimamente ». A. Grumello, *Cronaca...*, p. 280.

Français, bien que ceux-ci restent tout de même l'ennemi suprême, « barbaro rio » et « gallica nequizia »<sup>840</sup>. Face aux étrangers, à leur violence et à leur brutalité, il est nécessaire de se coaliser, de faire front commun pour les chasser et retrouver ainsi la paix. C'est alors de cette idée que s'inspire le discours de Milan à son peuple à la fin du livre. L'heure n'est plus aux oppositions entre les factions, le danger de retomber aux mains des Français est trop grand. Et, dans l'ouvrage, le peuple se réunit, prend les armes, pendant que Lautrec « s'affatica invano » pour l'emporter.

Dans le troisième livre, on raconte comment la nouvelle de la perte du Duché, arrivée à Paris, plonge dans le désespoir le souverain. Le personnage royal demeure ici assez statique, entre lamentation et colère. En effet, à celui-ci, l'auteur fait dire qu'il aurait préféré avoir perdu la moitié du Royaume de France plutôt que Milan. Puis, quand il apprend que la responsabilité de cette déchéance est à attribuer à son lieutenant, François I<sup>er</sup> s'emporte contre le « malvagio Lautrecho, e scellerato »<sup>841</sup>, mais il se limite à lui faire adresser une lettre pour lui intimer de ne plus jamais se présenter devant lui. Et, dans les faits, il est vrai, les chroniques témoignent du mauvais accueil réservé par le roi à son lieutenant, mais elles relatent également que celui-ci ne perd pas contenance et, « se plaignant du mauvais visage que Sa Majesté luy portoit [...] », réplique au souverain que la défaite était à imputer au souverain lui-même, car, à plusieurs reprises, il avait réclamé l'argent nécessaire à l'entreprise, qu'il lui avait été promis et jamais il ne l'avait reçu<sup>842</sup>.

Lautrec cherche alors du soutien auprès du Paradis, mais cet homme est sans pudeur ni décence ; il en arrive à apostropher Saint Pierre de « villan mescianto », tout en prétendant s'adresser directement à Dieu. Face aux reproches du fondateur de l'Église, qui l'accuse d'avoir fait preuve d'une conduite déplorable envers Léon X, Lautrec s'emporte, envoie au diable tous ceux qui ont porté la mitre papale et, dans une hyperbole de violence verbale, finit par évoquer les châtiments corporels qu'avant sa mort il souhaiterait faire subir à un pape (il dit bien « un » pape, peu importe lequel) avec un clystère et des orties<sup>843</sup>.

---

<sup>840</sup> A. D'Ancona, *Origini del teatro italiano...*, p. 32.

<sup>841</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>842</sup> *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, publiés pour la Société de l'histoire de France par V.-L. Bourrilly et F. Vindry, Paris, 1908-1919, t. I, p. 233. On sait comment, appelé à s'en expliquer, le surintendant des finances, le baron de Semblançay, révèle que l'argent était prêt à partir quand la mère du souverain l'avait voulu pour elle. Louise, pour sa part, se justifie auprès de son fils, venu lui demander des clarifications, en affirmant qu'elle n'avait réclamé que des épargnes de son propre revenu. Et Semblançay tombe ainsi en disgrâce. Sur le personnage et sur sa gestion des finances du Royaume en cette période difficile, ainsi que sur le retournement de Madame contre son serviteur, voir P. Hamon, « Semblançay, homme de finances et de conseil (v. 1455-1527) », in *Les conseillers de François I<sup>er</sup>...*, p. 127-130.

<sup>843</sup> A. D'Ancona, *Origini del teatro italiano...*, p. 34.



Puis il rencontre Saint Marc. À cause de l'amitié franco-vénitienne, Lautrec se berce de l'illusion d'avoir finalement trouvé un allié et lui demande d'accomplir un miracle : lui rendre l'État de Milan. Mais l'Évangéliste l'invite simplement à se repentir de ses mauvaises actions et de l'« inumano governo usato al Stato di Milano »<sup>844</sup>. Au Gascon, il ne reste qu'à revenir sur Terre, à s'enfermer dans la ville de Crémone et à écrire « très umilmente » à son souverain en récusant toute accusation<sup>845</sup>.

C'est alors contre Milan que le roi retourne sa colère et Milan lui répond. La ville lui a été fidèle mais la mauvaise conduite de son lieutenant l'a exaspérée : « non hai per me perso il Ducato / Ma per Lautrecho, di che ti sei fidato », lui rétorque-elle. Lautrec est donc le coupable. Cependant, au détour de cette phrase, pointe, tout de même, la responsabilité de François I<sup>er</sup>. Le monarque n'a pas su écouter les protestations du peuple milanais. Il est vrai que celui-ci, en s'appuyant sur l'ordonnance de Vigevano de 1499, avait demandé à plusieurs reprises au roi que le pouvoir du lieutenant restât du ressort militaire sans qu'il puisse interférer dans les causes d'ordre civil et financier. Malheureusement pour lui, Lautrec jouissait de la faveur pratiquement inconditionnelle du souverain. Le Sénat milanais avait été suspendu, remplacé par un conseil dont les membres étaient indirectement choisis par Lautrec, le parti gibelin était poursuivi systématiquement<sup>846</sup>. Dans le récit, face à la résistance de Milan, François I<sup>er</sup> n'en démord pas : il demande à La Palice de lever l'armée et d'engager des troupes suisses. Prévenu, le duc Sforza rassure Milan, le peuple aura à ses côtés le dieu de la guerre et mettra en déroute les « villan caprari » venus l'attaquer<sup>847</sup>.

Le quatrième livre, à lui tout seul plus long que les trois premiers, quitte la forme dialogique pour une structure plus épique ; son titre indique bien la teneur des pages qui suivent : *Quarto libro de Lautrecho e la descriptione de tutta la guerra facta per Franzesi contra Milano e il testamento ordinato per esso Lautrecho persuadendosi seguiria la morte di esso Lautrecho nel conflictu, et altre molte cose seguite per dicta guerra*<sup>848</sup>. Lors d'un conseil de guerre qui réunit les chefs des Français, des Allemands, des Vénitiens et des Suisses,

---

<sup>844</sup> *Ibid.*

<sup>845</sup> Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire ici le rapprochement avec ce que nous raconte Guicciardini à ce propos. Le Florentin relate que, de Crémone, Lautrec « passa les monts pour ramener au roi de France [...] sa propre justification et ses plaintes envers autrui après la perte d'un tel État ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 224.

<sup>846</sup> Là aussi, Guicciardini tient des propos similaires, car il affirme que la perte du Duché est en partie à attribuer à Lautrec, mais en partie également « à la négligence et les conseils imprudents de ceux qui entouraient le roi », pour enfin concéder qu'un sort malin avait participé à qui était – pour les Français – un triste dénouement. *Ibid.*

<sup>847</sup> A. D'Ancona, *Origini del teatro italiano...*, p. 36. Revient ici l'image des Suisses perçus comme des vilains et des vachers.

<sup>848</sup> Pour ce quatrième livre, nous avons recours aux passages cités par A. Medin, *Rassegna bibliografica della letteratura italiana*, A. D'Ancona (éd.), Tipografia del cav. Francesco Mariotti, Pise, 1893, I, p. 214-218.

encore une fois Lautrec montre sa cruauté car, si La Palice et le Grand Bâtard de Savoie voudraient récupérer l'État « civilmente » et « humanamente », l'ancien gouverneur souhaite ruiner Milan et la punir pour son affront. Un héraut est tout de même envoyé demander sa reddition. Celle-ci ne plie pas. S'ensuivent le siège d'abord, puis l'assaut. Les Français et les Suisses sont « *incrudeliti assai più che Nerone* »<sup>849</sup> ; de Milan (où arrive le duc Sforza, accueilli avec joie par les habitants) à Pavie, d'un assaut à une escarmouche, on arrive à l'affrontement de la Bicoque. La peur de mourir donne des cauchemars à Lautrec qui se résout à faire rédiger son testament. Il s'agit d'une sorte de legs au ton sarcastique, par le biais duquel, encore une fois, Lautrec semble reverser sur les autres toutes ses responsabilités et les mauvaises qualités dont on l'accuse. La superbe ira aux Français, car c'est auprès d'eux qu'il l'avait acquise ; l'avarice aux Génois ; la souillure de la luxure aux Florentins, la supercherie aux Vénitiens et ainsi de suite. En Enfer, entre-temps, Pluton est en train de mettre fin à une grande diatribe entre les diables qui se disputent le droit de châtier l'âme du lieutenant, le dieu leur promet que chacun d'entre eux aura l'opportunité de punir le Gascon. Comme le raconte Antonio Medin, suivent les détails de l'affrontement à la Bicoque, la perte de Lodi, Pizzighettone et Crémone, Saluzzo et Monferrato, pour terminer avec la promesse de l'auteur de revenir vers le lecteur, afin de continuer l'histoire de la grande gloire de Milan : elle vit maintenant dans la paix et récupérera bientôt les forteresses qui restent encore aux mains des ennemis.

Ici, c'est donc Lautrec qui est décrit comme le responsable : c'est son arrogance, son intempérance et sa méchanceté, unies à son inaptitude au commandement qui ont causé la perte du Duché. Et pourtant, en filigrane, apparaissent également les fautes du roi. Un roi qui ne peut pas être accusé directement de l'échec, car il n'est pas présent ; un roi qui s'empporte contre son lieutenant, mais trop tard, quand le mal est fait, quand le peuple lombard s'est éloigné de lui (avait-il jamais été proche ?) et s'est retourné contre lui. Ce roi – qui menace de prendre lui-même les armes et de diriger les opérations, mais qui, finalement, ne vient pas – n'apparaît plus aux yeux des témoins italiens comme le nouveau Charlemagne. D'une part, François I<sup>er</sup> est absent, presque exempt des accusations ; de l'autre, son lieutenant apparaît comme l'incarnation de sa volonté de domination sur la péninsule. C'est le spectre d'une hégémonie étrangère sur l'Italie entière, de Milan à Naples, qui surgit : un péril à conjurer coûte que coûte, même au prix d'une entente aussi dangereuse, celle avec l'empereur.

---

<sup>849</sup> *Ibid.*, p. 215.

Le recueil des *GOR* compte également une complainte de Lautrec, qui s'inspire des événements<sup>850</sup>. Dans *Historia come Lautrecho narra alla Fortuna tutta la disgratia delle sue imprese*, l'auteur fait raconter au vicomte les raisons de sa défaite. Ici aussi le lieutenant maudit les uns et les autres, ainsi que la Fortune adverse et le jour de sa naissance. Cependant, cette complainte présente une grande différence avec le texte précédent : dans ces vers, le personnage d'Odet de Foix semble reconnaître ses fautes et la puissance des ennemis. Il admet avoir perdu le Duché pour n'avoir fait que banqueter, incapable de l'administrer selon la justice ; il se dit coupable d'avoir versé le sang de seigneurs comme Pallavicini, Ferrari et Crivelli ; traître et malveillant, il a attiré à soi la haine des Milanais et la colère de Dieu<sup>851</sup>. Par ailleurs, ici, une certaine considération de la valeur martiale du général est tout de même présente : il se montre capable de faire l'éloge de ses hommes, qui ont péri dans le conflit (comme ce fut le cas de Marc'Antonio Colonna) ; en outre, au mépris des défaites répétées, il ne cesse de défier le sort, de Milan à Pavie, de Pavie à Marignan, manquant d'hommes, de munitions et face à un ennemi qu'il voit si vaillant. Il est prêt à tout risquer afin de rentrer à nouveau dans les grâces de son roi<sup>852</sup>.

Toutefois, le point qui nous paraît véritablement nodal, au sein de ces vers, est la représentation du peuple lombard. En effet, il est vrai qu'il y a bien ici la condamnation du méchant Lautrec : la Fortune, qui lui parle « con veritade » – cette précision nous est donnée dans le titre même du poème –, l'accuse d'avoir gâché tous les dons qu'elle avait pu lui faire, elle retrouve en lui les sept péchés capitaux et lui prédit de futures défaites. Cependant, ce qu'on met beaucoup plus en lumière, ce sont la force, la cohésion et la ténacité dont la population milanaise fait montre. « E poi ho veduto tanta unione / che vincer non potro con tradisone »<sup>853</sup>, s'écrie Lautrec quand, le siège étant mis devant Milan, il s'aperçoit qu'il ne parviendra pas à la faire céder. Tous les gens, « massari e contadini », s'empressent de

<sup>850</sup> *Historia come Lautrecho narra alla Fortuna tutta la disgratia delle sue imprese che lha fatto dapoi la ritornata sua a Milano : et della battaglia perduta di presente. Et come maledice la Fortuna et lei risponde la cagione della sua ruina. et con veritade*, in *GOR...*, II, p. 594-596.

<sup>851</sup> Les quatre octaves qui composent le *Lamento de Svizari* et qui précèdent la complainte de Lautrec dans le recueil présentent la même structure logique dans leur contenu. Certes, les Suisses maudissent le lieutenant français, ce ne pourrait pas être autrement, ils le considèrent comme la « cason d'ogni nostro errore », car c'est lui qui les a poussés à se rebeller contre l'empereur, le pontife et ce « nobil signore » qu'est le duc. De plus, ils promettent de ne plus jamais servir le roi de France. Toutefois, il ne s'agit pas d'une lamentation contre un hypothétique responsable ou contre le destin ingrat, mais plutôt d'une sorte de *mea culpa*, dans lequel l'auteur fait demander pardon aux Helvètes pour leurs agissements contre le « nobil stato de Milano ». *Lamento de Svizari*, in *GOR*, p. 593.

<sup>852</sup> « Ma el mio pensier non e di veder Franza / se prima non combatto con la lanza / Perche il mio Sire non me accettarebe / sio non facesse prima un fatto d'arme / che di me lamentar el si potrebbe / si che in abandon io vo buttarme ». *Historia come Lautrecho narra alla Fortuna...*, p. 594, 8, v. 7-8 et 9, v. 1-4. « Si che io ho scritto a nostra Maiestade / dil re che avisare ne voglia il tutto / che son disposto a far sua volontade / se ben dovesse romanir destrutto ». *Ibid.*, p. 595, 20, v. 1-4.

<sup>853</sup> *Ibid.*, p. 594, 10, v. 7-8.

rassembler les victuailles dans les églises et de les mettre à la disposition des habitants. Le peuple, animé par un grand esprit de solidarité, une fois mise de côté toute opposition interne, acclame d'une seule voix le duc Sforza. Forte du fait de pouvoir compter sur des ministres expérimentés (Morone) pour la gouverner et d'hommes valeureux, prêts à se battre sans solde pour la défendre, Milan prouve à quel point elle ne veut plus jamais avoir à subir la domination française<sup>854</sup>. Les « Taliani » sont flanqués des lansquenets et des Espagnols, mais c'est de leur valeur qu'il s'agit ici, de leur résolution à se libérer de l'opresseur<sup>855</sup>. Et voici comment l'auteur décrit la force et la tension qui animent les Milanais, insoucians de la mort, peu avant d'en venir au récit sur les faits de la Bicoque :

Tanto si senton gagliari e fieri  
Che non stimano lo inimico su le porte  
Hano spagnoli nobeli cavaglieri  
E fantaria anchor han d'ogni sorte  
Et han buttato via li pensieri  
che più non stimano la horrenda morte  
lor son disposti difendar la terra  
over morire nella stupenda guerra<sup>856</sup>.

Au-delà des responsabilités présumées ou réelles, en France, l'obstination du roi et son obsession milanaise et italienne l'amènent à préparer la riposte, seul contre tous, s'il le faut. Ne renonçant pas à l'Italie, il se propose de franchir à nouveau lui-même les frontières des Alpes et de descendre dans la péninsule pour la conquérir :

Toute l'Europe se ligue contre moi ; eh bien ! Je ferai face à toute l'Europe. Je ne crains point l'empereur, il n'a pas d'argent ; ni le roi d'Angleterre, ma frontière de Picardie est bien fortifiée ; ni les Flamands, ce sont de mauvaises troupes. Pour l'Italie, c'est mon affaire, et je m'en charge moi-même. J'irai à Milan, je le prendrai, et je ne laisserai rien à mes ennemis de ce qu'ils m'ont enlevé<sup>857</sup>.

François I<sup>er</sup> quitte alors Paris ; sa mère est nommée régente. Il lève une armée considérable, il amasse de l'argent pour la payer, il fait fondre l'argent, il se prépare. Mais,

---

<sup>854</sup> *Ibid.*, p. 595, 13 et 17.

<sup>855</sup> « Et per il gran timore che glie stato misso / de metterlo a saccho e fuogho e sangue / tutto il populo insieme poi se misso / cridando tutti viva el fiero angue / viva quel Duca che porta el Bisso / viva l'imperio che ne tra di langue / darsi piu presto a stranie natione / che suportare tanta destruzione » *Ibid.*, 16, 1-8.

<sup>856</sup> *Historia come Lautrecho narra alla Fortuna...*, p. 595, 19, v. 1-8.

<sup>857</sup> Après avoir repoussé les propositions de trêve avancées par l'ambassadeur anglais Thomas Cheyney, considérées inacceptables, car elles ne reconnaissent pas les possessions françaises en Italie, le roi reçoit la déclaration de guerre d'Henri VIII. Registres du Parlement de Paris, cités par M. Mignet, *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint...*, p. 343.

entre-temps, Charles Quint et Henri VIII se rencontrent en Angleterre et conviennent d'une attaque conjointe : l'invasion du Languedoc et de la Picardie. Dans leur projet, les deux monarques sont rejoints par le connétable Charles de Bourbon, le « dernier grand souverain territorial de la France féodale »<sup>858</sup>, qui est supposé fomenter des révoltes internes au Royaume. En chemin vers Lyon, d'où il veut préparer la nouvelle expédition, le roi est informé de l'action du roi d'Angleterre et de l'empereur, puis du complot manœuvré par Charles de Bourbon. Le traître était passé du côté du roi des Romains à la suite d'une controverse avec son souverain.

S'agissait-il de querelles de succession (à la mort de son épouse Suzanne, Louise, sa cousine germaine, revendiquait la totalité de l'héritage) ? De la jalousie de la part du roi qui ne supportait pas son prestige, à cause des succès militaires remportés par le connétable sous Louis XII ? Quoi qu'il en soit, le roi avait voulu récupérer les terres d'un pair de France (des terres qui s'étendaient dans tout le centre du Royaume), un procès avait suivi et le Parlement de Paris avait dû trancher<sup>859</sup>. À la suite de cet épisode fâcheux, Charles de Bourbon avait pris la décision de se joindre à Charles Quint et Henri VIII. Toutefois, une fois la conspiration démasquée, il quitta précipitamment le Royaume, déguisé en valet.

---

<sup>858</sup> J. Giono, *Le désastre de Pavie, 24 février 1525*, Gallimard, Paris, 1963, p. 77.

<sup>859</sup> Ce procès, selon Giono, doit être considéré comme le « commencement » de la bataille de Pavie. *Ibid.* p. 80. À propos du conflit entre le souverain et son ex connétable, voir, entre autre, J. Duhamel, *Le Connétable de Bourbon*, Paris, 1971 et D. Crouzet, *Charles de Bourbon, connétable de France*, Paris, Fayard, 2003.

TROISIÈME PARTIE  
LES REPRÉSENTATIONS DE LA  
DÉFAITE



# Sixième chapitre

## La bataille de Pavie : l'espoir d'un nouveau Marignan

*« La vittoria portando fine alle guerre d'Italia, saria grata ad ognuno, ma il caso miserabile d'un tanto Re, duole universalmente a tutti, et anche à i nemici muove compassione, vedere in un momento precipitato in tanta miseria il re di quel regno, che ha già ripieno il mondo di vittorie contra Infedeli, se non per se ; per li meriti de' suoi passati, indegno di tal calamità »<sup>860</sup>.*

### 1. Passer les monts à nouveau

On considère la bataille de Pavie comme un tournant fondamental dans les rapports entre François I<sup>er</sup> et les territoires italiens. La défaite française paraît déterminer, pour le Valois, la fin d'une possibilité de domination au-delà des Alpes jusqu'à l'achèvement de son règne. De plus, en 1525, le Milanais perd définitivement son indépendance, assujetti dorénavant à la domination espagnole ; la victoire des Impériaux, unie à la captivité du roi, semble imposer, de manière définitive, la suprématie de Charles Quint dans la péninsule<sup>861</sup>. Toutefois, en réalité, nombreux sont ceux qui – parmi les seigneurs et les diplomates, les poètes et les écrivains – continuent à croire au destin italien du roi français. Les témoignages de l'époque se divisent entre les partisans de l'Aigle et les partisans du Coq. Reconnaître les origines des louanges et des détractations, les replacer dans leur contexte – au sein de chaque État italien, au moment même où les faits se produisent – permet d'expliquer les motivations sous-jacentes de leurs auteurs. L'image du roi à la suite de l'extraordinaire déconfiture est le résultat des alliances qui se tissent, qui se renouvellent ou qui se renversent. François I<sup>er</sup> demeure-t-il un glorieux champion, bien que vaincu, victime d'un sort funeste ou, puni par Dieu pour ses actes méprisables, devient-il la juste proie de sa propre sottise ?

---

<sup>860</sup> Lettre de Matteo Giberti, dataire, aux nonces pontificaux en Angleterre, Rome, 1 mars 1525, in G. Ruscelli, *Lettere di principi...*, 1564, vol. I, p. 81.

<sup>861</sup> J.-M. Le Gall, « François I<sup>er</sup> et la guerre »..., p. 35.



Au printemps 1524, Charles de Bourbon avait obtenu un grand succès contre l'armée française lors de la bataille de Romagnano – plus connue sous le nom de bataille de la Sesia. Le « traître » décide alors de se diriger vers la France et traverse la Provence. Alors que le roi réussit à contrecarrer l'offensive portée contre la ville d'Avignon, l'ex-connétable essaye de prendre d'assaut Marseille<sup>862</sup>. Pourtant, les milices de Renzo da Ceri et du seigneur de Chabot de Brion – chargés de la défense de la cité phocéenne – parviennent à déjouer les offensives. Ayant levé ce siège infructueux et coûteux seulement quelques jours après son début, Charles de Bourbon décide de prendre le chemin du Piémont, puis de la Lombardie. Le seigneur de la Palice et le maréchal de Montmorency le poursuivent. François I<sup>er</sup>, quant à lui, rallie sa noblesse et les hommes d'armes et part à son tour au-delà des montagnes, déterminé à faire payer l'outrage au traître.

En réalité, l'agression de Marseille représente, pour le souverain français, un très bon prétexte pour une nouvelle descente en Italie : François I<sup>er</sup> caressait cette idée depuis 1523 et les derniers événements offrent à cette campagne la légitimité de la « juste cause », car, en réponse à la provocation, le roi peut « engager un droit de poursuite »<sup>863</sup>. Et peu importe si un nombre considérable de ses conseillers – soucieux, face à la menace impériale qui plane sur les frontières du royaume – désapprouvent l'entreprise<sup>864</sup>. Le monarque se lance à la reconquête du Milanais. Milan, déjà affaibli par la peste, tombe aux mains des Français en peu de temps et sans effusion de sang<sup>865</sup>. Bien que les habitants de la ville semblent être prêts à se battre pour la défendre, le discours passionné du grand chancelier Girolamo Morone les convainc que, en attendant des « jours meilleurs », se rendre aux Français constitue un « moindre mal »<sup>866</sup>. Ce succès si rapide est interprété par le roi comme une manifestation

---

<sup>862</sup> Cette action est décrite par Marco Pellegrini comme « un affronto inaudito », inutile et dangereux. M. Pellegrini, *Le guerre d'Italia, 1494-1530*, Il Mulino, Bologne, 2009, p. 168. Selon Guicciardini, Bourbon, une fois le Rhône passé, aurait souhaité poursuivre l'avancée dans le royaume, alors que le marquis de Pescara et les autres capitaines préférèrent s'attaquer à Marseille, un port qui aurait pu se révéler très utile. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 283-284. De plus, une fois prise la ville d'Aix, en début du mois d'août, l'ex connétable avait sollicité le soutien financier et militaire que l'empereur ainsi que le roi d'Angleterre lui avaient promis. Ce concours tardant à venir, il se trouva dans l'impossibilité d'avancer davantage. Pour cette raison il avait pris la décision d'assiéger la ville phocéenne.

<sup>863</sup> J. M. Le Gall, *L'honneur perdu de François I<sup>er</sup>, Pavie, 1525*, Payot, Paris, 2015, p. 35.

<sup>864</sup> Voir, à titre d'exemple, la lettre envoyée par Louise de Savoie au maréchal de Montmorency, le 30 août 1524 de Mont-au-Moine : la mère du roi exprime ses inquiétudes concernant cette campagne précipitée. M. A. Champollion-Figeac, *Captivité du roi François I<sup>er</sup>*, Imprimerie royale, Paris, 1847, p. 10-11. Voir également J. M. Le Gall, *L'honneur perdu...*, p. 35.

<sup>865</sup> « Passato il Ticino essor e christianissimo vene ala città di Milano, quale entrò a suo agio che non vi fu fatto ostaculo ne vieto alcuno ». M. Verri, *Relazione delle cose successe in Pavia dal MDXXIV al MDXXVIII scritta da Martino Verri*, J. Müller (éd.), in *Raccolta di cronisti e documenti storici lombardi inediti*, Colombo (éd.), Milan, 1857, vol II, p. 204-205.

<sup>866</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 286-287. Voir aussi G. Ripamonti, *Alcuni brani delle Storie Patrie di Giuseppe Ripamonti, per la prima volta tradotti dall'originale latino dal C. T. Dandolo*, Arzione e C., Milan, 1856, p. 61 : « [...] un avvenimento tocco alla nostra città, più brutto ancora del sopravvenirle di quel Re

évidente du soutien miraculeux de Dieu, une preuve irréfutable qu'il est dans son bon droit et il en fait part à la régente et à la reine de Navarre :

[...] se voit la ville de Milan forcée [...] sans être pillée ; leurs gens battus, nuls de nostres morts ; la peste par tout le quartier, sans que nul des nostres l'ait prise. Parquoy le Roy faict sa conclusion que c'est œuvre miraculeuse, où seulement a mis la main la bonté divine, qui, sans bataille ny assault, a donné victoire à ceulx qui croyent en luy<sup>867</sup>.

Ainsi, une fois la ville prise, le souverain décide de se montrer indulgent, « en interdisant de faire le moindre mal aux Milanais, ce qui fut tout à l'honneur de sa modération et de sa bienveillance », précise Guicciardini<sup>868</sup>.

Sur ces entrefaites, les Impériaux se retirent derrière le fleuve Adda et laissent Antonio de Leyva à la tête d'un contingent considérable dans la ville de Pavie. La plupart de ses commandants exhortent le roi à mettre le siège devant Lodi, où campait Charles de Bourbon. Pourtant, François I<sup>er</sup>, à cause de sa « malvagia fortuna »<sup>869</sup>, comme la définissent certains, se résout à prendre le chemin de Pavie, suivant le conseil de son ami, l'amiral et seigneur de Bonnivet. Ce choix est souvent considéré comme la première faute stratégique du souverain<sup>870</sup>.

De fait, Francesco Guicciardini rapporte comment les capitaines impériaux « avaient repris de courage en voyant le roi marcher sur Pavie »<sup>871</sup>, car cela allait permettre aux troupes hispano-impériales de récupérer leurs forces ; tout autre choix tactique, selon le Florentin, aurait permis aux Français de dissoudre l'armée ennemie. De même, dans son ouvrage, Paul Jove le définit comme le parti le plus malheureux que le monarque aurait pu prendre<sup>872</sup> et, dans l'ouvrage dédié à la vie du marquis de Pescara, il raconte que celui-ci, après avoir appris

---

nemico, vo' dir la peste, la qual, mentre il re muoveva di casa sua con l'esercito, e superava le Alpi avanzandosi a grandi giornate, stremò colla infezione e coi funerali Milano, ed all'arrivare dei Francesi diella ad essi mano a porte spalancate, co' cittadini ch'erangli rimasi per sè vinti e incatenati ».

<sup>867</sup> Lettre de Marguerite de Navarre à M. de Meaux, Lyon (?), 1524. Marguerite de Navarre, *Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I<sup>er</sup>, reine de Navarre*, F. Génin (éd.) Renouard, Paris, 1841, p. 174.

<sup>868</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 288. De même, Ludovico Dolce, dans sa biographie de l'empereur, relate que le roi s'opposa à la mise à sac de la ville : « Ardevano di disiderio i soldati di metter la Città a sacco : ma il Re, ch'era benigno e clemente, non lasciò, che ella fosse molestata, concedendo a pochi l'entrarvi ». L. Dolce, *Vita di Carlo Quinto...*, p. 28-29.

<sup>869</sup> *Ibid.*, p. 29.

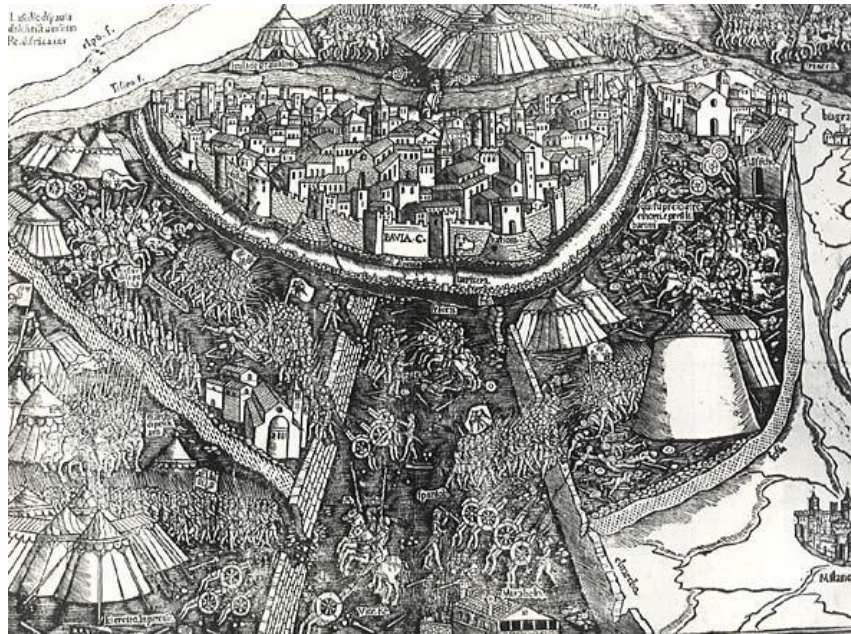
<sup>870</sup> Sur les *mala consilia* suivis par le souverain ainsi que sur l'issue de la bataille, déjà écrite par le sort inéluctable et annoncée par les prophètes, s'attarde également Girolamo Borgia dans ses *Historiae*. E. Valeri, *"Italia dilacerata"...*, p. 92.

<sup>871</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 288.

<sup>872</sup> P. Jove, *Delle istorie...*, II, p. 14.

que le roi se dirigeait à Pavie, exulta : « soldati, diss'egli, noi ch'eravamo vinti, habbiam vinto, poi che il nostro nemico mal consigliato ; lascia noi et va a combattere i Tedeschi »<sup>873</sup>.

L'hiver approchant, les Français doivent se résigner à l'idée d'un siège. Les compagnies se dispersent : le souverain s'établit dans l'abbaye de San Lanfranco, Montmorency à San Antonio, La Palice s'installe à proximité du Tessin et le duc d'Alençon campe dans le parc de Mirabelle.



GIOVANNI ANDREA VAVASSORE, detto IL GUADAGNINO, *L'assedio di pavia / dal christianesimo / Re di fra(n)ça*. 1525 - Pavia, Civici Musei.

En dépit des offensives engagées contre elle, Pavie se montre imprenable. En effet, la ville est un important rempart gibelin et, comme tient à le rappeler Alfonso de Ulloa – écrivain espagnol installé à Venise, auteur d'une biographie panégyrique de Charles Quint – ses habitants, sont « affettionati al nome Imperiale et nimicissimi de' Francesi »<sup>874</sup>. Martino Verri et Francesco Taegio témoignent de la cohésion de ces citoyens qui, contrairement à ce qu'avait fait Milan, prêtent fièrement main-forte aux milices impériales. Les Pavésans, commandés par Giovanni Matteo da Beccaria, se présentent à Antonio de Leyva et se déclarent prêts à la mort pour défendre la ville. Beccaria met à la disposition des Impériaux des troupes, des provisions et du vin. Il se distingue par son courage et constitue, en outre, un

<sup>873</sup> Id., *La vita del signor Don Ferdinando Davalo Marchese di Pescara*, L. Domenichi (trad.), Torrentino, Florence, 1551, p. 250-251.

<sup>874</sup> A. Ulloa (de), *Vita dell'Invittissimo, e sacratissimo imperator Carlo Quinto*, Valgrisiso, Venise, 1566, p. 96.

contingent de jeunes soldats guidés par Bartolomeo Eustachio<sup>875</sup>. Le concours apporté par les Pavésans est évoqué également par le poète Simone Litta, dans la ballade qu'il écrit sur la bataille, analysée plus loin dans ces pages. Il s'agit d'une sorte de dialogue, un face à face entre la France et l'Espagne et, dans ces vers, l'auteur relate l'obstination de ces hommes, fermement décidés à ne jamais se rendre aux ennemis français<sup>876</sup>.

Le marquis de Pescara, Fernando D'Avalos, le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, et l'ex connétable du roi, Charles de Bourbon, arrivent près de Pavie au début du mois de janvier. Ils mènent une armée de 12 000 lansquenets et de 6 000 autres fantassins de différentes origines, auxquels se joignent des chevaliers italiens, allemands, espagnols et bourguignons. Des semaines se succèdent, cadencées par de courtes escarmouches, des embuscades, pendant que d'un côté comme de l'autre, de nombreuses négociations ont lieu pour attirer de nouveaux alliés.

## 2. Jeux d'alliances et choix stratégiques

Particulièrement importants sont, pour le souverain, les pourparlers avec le Saint-Siège, qui commencent avec une rencontre entre le roi et le dataire, Gian Matteo Giberti, au début du mois de novembre 1524. Jusqu'à cette date, les tentatives papales visaient à obtenir une paix entre les deux puissants. En effet, Jules de Médicis, devenu pape à la mort d'Adrien VI, sous le nom de Clément VII, avait voulu faire preuve de neutralité entre les deux princes. Élu grâce au soutien de l'empereur, toutefois, le nouveau pontife s'était libéré de toute obligation envers lui, se débarrassant de l'idée répandue qu'il était sa créature, comme le définissait le duc de Sessa, ambassadeur impérial auprès du pape. En effet, au cours de son cardinalat, Jules de Médicis avait toujours affiché son sentiment philo-impérial.

Lors de son élection, à la suite d'un conclave qui dura tout de même du 1<sup>er</sup> octobre au 18 novembre, la satisfaction suscitée par le choix du nouveau pape dépassa le cercle des prélats réunis à Rome. Pour Henri VIII, il s'agissait de son deuxième choix, précédé

---

<sup>875</sup> M. Verri, *Relazione delle cose successe in Pavia...*, p. 205 et *passim* et F. Taegio, *Rotta e prigionia di Francesco I° re di Francia sotto Pavia l'anno 1525, composta dal Taegi et dal latino tradotta dal Cremonese Cambagio*, G. A. Magri, Pavie, 1655, p. 10 et *passim*.

<sup>876</sup> S. Litta, *Questa sì è una opera nuovamente composta per Simon de Milano nella quale intendereti qualche Fioreti facti su la Ittalia da Re Carlo infine al presente. E più intenderete la battaglia data ultimamente a Pavia : et de la prexa del Re : con un certo contrasto che fa Spagna con Francia : così como intendereti più amplamente legendo la Historia*, in A. Medin, *La battaglia di Pavia, Profeti e poeti italiani*, in *Archivio Storico Lombardo, Giornale della Società storica lombarda* (ser. VI, fasc. I-II), Bocca, Milan, 1925, p. 277, v. 190-197.

seulement par Wolsey, pour Charles, le cardinal de Médicis se trouvait tout en haut de la liste des préférences transmise au duc de Sessa. En montant sur le trône, cependant, le nouveau pape avait écrit à François I<sup>er</sup>, pour l'assurer de sa neutralité, et à Charles Quint, pour lui annoncer qu'il ne renouvellerait pas les accords qui avaient été conclus avec son prédécesseur.

Or, à l'époque qui nous intéresse ici, sur le versant impérial, la présumée impartialité papale suscite bien des tensions. Une missive que Baldassar Castiglione, en voyage vers l'Espagne, adresse au dataire Giberti à la fin de l'année 1524, illustre de quelle manière les principaux acteurs philo-impériaux de la scène politique italienne se plaignent de l'inaction de Clément VII et l'incitent à afficher clairement son soutien naturel à l'empereur. Le nonce relate les rencontres avec le duc et le gouverneur de Milan, ainsi que celles avec le vice-roi de Naples et le protonotaire Caracciolo ; il raconte comment, face à leurs perplexités (que très probablement Castiglione partage), il est amené à défendre la politique pontificale. Francesco Sforza, par exemple, reproche au successeur de Saint Pierre de ne plus avoir la même volonté de chasser les Français de la péninsule qu'il avait eue auparavant, quand, encore cardinal, il avait jugé leur éloignement un bien universel. Charles de Lannoy, qui craint la descente française à Naples, tient à assurer au nonce que les conditions de l'armée française ne sont pas aussi prospères que l'on croit ; l'empereur – affirme-t-il – pourra bientôt montrer à quel point on se trompe à ce sujet. De même, Girolamo Morone, avec qui le nonce a longuement discuté, souhaite prévenir le Saint-Siège que le roi de France n'a pas assez de troupes, ni d'économies pour, à la fois, tenir Milan, assiéger Pavie et se battre contre les Impériaux ; le pape pourrait facilement le convaincre d'abandonner le projet milanais.

Le plus véhément dans ses propos paraît être le protonotaire Caracciolo, qui considère que la neutralité de Clément VII ne constitue pas un choix équitable, car, si elle ne nuit pas aux Français, elle cause, en revanche, de grands dommages aux Impériaux. Selon Caracciolo, en effet, l'attitude immobiliste du pape est la raison de la dégradation de l'armée impériale, en manque d'argent et usée par l'attente. Cette inaction, explique-t-il, fait croire aux autres États de la péninsule que le pontife s'est éloigné de son amitié avec l'empereur, permettant ainsi aux Vénitiens, par exemple, de temporiser. En outre, rapporte Castiglione, le protonotaire poursuit son discours avec une mise en garde qui se rapproche dangereusement d'une menace : l'empereur pourrait aisément offenser le pape, mais il s'abstient de lui porter atteinte ; cependant, Clément devrait convaincre François I<sup>er</sup> de ne pas attaquer le Royaume

de Naples, car, si les Impériaux devaient se mettre à poursuivre les Français, ils pourraient être obligés de pénétrer dans les terres des États pontificaux<sup>877</sup>.

Le Mantouan raconte de quelle manière il a répliqué aux uns et aux autres, insistant sur le désir du pontife de garder son amitié avec l'empereur, indiquant que le rôle endossé par le Médicis lui impose une neutralité dont il était exempt quand il n'était que cardinal et précisant à quel point il est difficile de contrer les projets du roi de France avec la vigueur souhaitée notamment par le duc Sforza.

Or est-il nécessaire de rappeler que Matteo Giberti est, à cette époque, un fervent partisan du camp des Français à la curie romaine ? Fidèle secrétaire du pontife depuis l'époque de son cardinalat, nommé dataire immédiatement après son élection, le diplomate palermitain est défini par Marin Sanudo comme « il cuor dil Papa »<sup>878</sup>. Et c'est lui qui est considéré comme le premier inspirateur du revirement politique de Clément VII<sup>879</sup>. Tous les efforts prodigués par le nonce philo-impérial dans l'inventaire des dangers liés à un éventuel ralliement aux Français ou au maintien même de la supposée neutralité resteront vains. En effet, quand la situation semble se précipiter et conduire inévitablement à l'affrontement, le pape se sent obligé de faire un choix et, sur le conseil aussi de son secrétaire, croit choisir le plus fort. En échange de la promesse de récupérer une fois de plus les villes de Parme et Plaisance et d'obtenir le soutien français pour sa famille à Florence et contre le duc Alphonse à Ferrare, le pontife, le 12 décembre, conclut une alliance avec François I<sup>er</sup><sup>880</sup>. À la date à laquelle Castiglione s'adresse au dataire, ces accords sont donc déjà pris ; ils restent toutefois secrets jusqu'en janvier 1525. Jusqu'alors, le pontife feint l'impartialité qu'il avait prônée depuis le début de son pontificat. La Sérénissime, quant à elle, peu après le début du siècle,

---

<sup>877</sup> Lettre de Baldassar Castiglione au dataire Giberti, Crème, 20 décembre 1524, Archivio Camerale Torino, citée par C. Martinati, *Notizie storico-biografiche...*, p. 83-85.

<sup>878</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XXXVI, col. 619.

<sup>879</sup> Matteo Giberti avait nourri un sentiment philo-impérial sous Léon X, tout comme l'avait nourri Jules de Médicis. Puis naît la sympathie pour le parti français, qui devient évidente à compter de l'année 1524. À partir de là, c'est une nouvelle politique qui s'annonce pour le Saint-Siège et qui prépare à l'alliance avec François I<sup>er</sup>. Une alliance qui a été considérée comme destructrice pour Rome, « le rocher contre lequel la papauté fit naufrage ». M. A. Tucker, « Gian Matteo Giberti, Papal, Politician and Catholic Reformer », in *The English Historical Review*, Vol. 18, No. 69 (Jan., 1903), p. 35, Oxford University Press, URL : <http://www.jstor.org/stable/549290>.

<sup>880</sup> Dans la brève esquisse que Paul Jove fait de cette période, l'auteur avance des motivations beaucoup plus profondes pour expliquer le ralliement pontifical. Selon l'historien, la raison qui avait amené Clément VII – ainsi que les Vénitiens – à conclure l'accord avec François I<sup>er</sup> était l'attaque qui avait été conduite auparavant en Provence par l'armée impériale. Pour Jove, cette agression du Royaume de France avait montré au pontife à quel point les Impériaux tenaient plus à la guerre qu'à la paix, le faisant ainsi basculer dans le camp français. P. Jove, *Historie...*, II, p. 14.

alors que les Impériaux réclamaient son concours, avait signé un traité secret avec le roi de France<sup>881</sup>.

Sur ces entrefaites, Francesco II Sforza tente de grossir ses troupes et de convaincre Jean de Médicis de lui venir en aide. Battista Speciano, commissaire du duc, sert de médiateur entre les deux. Speciano promet à Jean, au nom de son seigneur, une somme d'argent à encaisser pour la moitié tout de suite et le restant huit jours après. Le condottiere réclame le paiement de la totalité en une seule fois et il affirme que, s'il doit se résoudre à servir son parent, il le fera tout de même de « malo animo ». De surcroît, Jean des Bandes Noires intime à Francesco Sforza de prendre rapidement une décision concernant le paiement, car des pourparlers sont entamés également avec François I<sup>er</sup> : en outre, il y a déjà, avec le souverain français, un « quasi medio accordo ». En un mot, Jean l'informe qu'il se prépare à rejoindre les rangs du Lys. Antonio Grumello relate que Speciano conseille à son seigneur d'envoyer paître le parent, mais le duc se montre disposé à s'incliner devant les exigences de Jean. Toutefois sa décision arrive trop tard.

À la fin du mois de novembre, le grand capitaine reçoit d'un trésorier français 18 000 ducats et l'ordre de Saint-Michel. Il rassemble, outre 500 chevaux, entre 2 000 et 3 000 fantassins et arquebusiers et rallie l'armée française<sup>882</sup>. Dans son récit, Grumello ironise sur les « grands bénéfices » que le condottiere récolte à la suite de ce choix : peu avant la bataille, lors d'une escarmouche près des murs de Pavie, une arquebusade à la cuisse le rend infirme. C'est tout ce que Jean de Médicis a pu obtenir, se moque Grumello, après avoir renoncé aux revenus annuels de quatre mille écus proposés par son seigneur<sup>883</sup>. Il est possible de comprendre les raisons sous-jacentes à la dérision dans les mots du chroniqueur. Nous avons évoqué l'animosité qu'il nourrit contre les Français et contre leurs partisans quand il a été

---

<sup>881</sup> *Traicté entre le roy François I<sup>er</sup> et la sérénissime république de Venise*, 1524. Ms. de la Bibliothèque du Roi, Bibl. Brienne, 14.

<sup>882</sup> Lettre de Richard Pace à Henri VIII, Vérone, 27 novembre 1524. Par ailleurs, dans la missive, l'ambassadeur affecté à Venise brosse un portrait noir et rapide du condottiere. En effet, Pace affirme que le Médicis est un homme superficiel, qui n'a d'égard ni pour le pape ni pour le Christ et qui s'intéresse uniquement à ses propres envies. *Letters and Papers...*, 1875, p. 386, N. 872. Voir également Florange, *Mémoires du maréchal de Florange*, Gouhaux (éd.), Lemoine, Paris, 1924, p. 194. Dans ces pages, le personnage de Jean de Médicis est peint tout autrement : il y est défini comme un « honneste homme et gentilz compaignon à la guerre ». *Ibid.*, p. 193.

<sup>883</sup> « Et epso Gianino fece grossissimo guadagno con il re gallico. Condotto coi soi militi in lo esercito gallico, volendo epso Gianino fare prova di sua persona ala muraglia di Pavia, sparato uno sciopo dette in uno calcagno al Gianino et rimase stropiato. Questo è stato lo acquisto ha facto Gianino con il re Gallico perdendo con Francisco Sforza una intrata de quatro mila scudi l'anno donati per epso Sforza a lui ». A. Grumello, *Cronaca...*, p. 355.

question de son exil de Pizzighettone en 1521<sup>884</sup>. Or, pour ce qui est de ces mois de siège, Grumello s'attarde à décrire les abus et les violences subis par les paysans :

Quella invernata che stette il re Gallicho ala obsidione di Pavia non fu facto altro che pregioni depredando di poveri contadini, straciamento di poveri, ruinamento dil stato Mediolanense<sup>885</sup>.

De surcroît, le chroniqueur trouve, dans la brutalité française et dans la menace que celle-ci représente pour Pavie, une justification à la suite des événements. Parmi les anecdotes rapportées, par exemple, Grumello relate l'épisode concernant la mort du duc de Longueville, Claude d'Orléans, fils de ce Louis d'Orléans qui s'était distingué à Agnadel et à Marignan. Le duc se trouvait dans les tranchées lors du siège, il en sortit pour partir en reconnaissance autour de la ville, mais il fut très vite repéré et frappé à l'épaule par un coup de mousquet en provenance de la muraille ; il mourut sur-le-champ<sup>886</sup>. Le roi s'était mis tellement en colère en raison de sa disparition qu'il avait fait le serment de détruire la ville jusqu'à ses fondements et d'exécuter la population entière. Or, pour expliquer la déconfiture française, le chroniqueur fait appel, dans son récit, à la volonté divine, qui, *deus ex machina*, régite les faits d'armes : ce fut Dieu qui empêcha ce désastre annoncé, en accordant la victoire aux Impériaux<sup>887</sup>.

Il est vrai que le portrait noir des contingents français brossé par Grumello trouve un écho également dans des écrits francophiles. Bernardo Tasso, par exemple, adresse au comte Guido Rangoni différentes missives, toutes signées « da l'esercito francese sotto Pavia », et il affiche son appréhension concernant cette armée, remarquable plus pour son indolence et sa débauche que pour ses qualités :

Questo esercito mi pare con poco governo, con molta licentia, et più grande di numero che di virtù. Poca speranza gli è rimasa di poter pigliare la Città, hora che i nemici si vanno avvicinando [...]. Questo esercito mi pare piu tosto pieno d'indolentia che di valore. Non so se la libertà de la loro natura lo causi ; ò il poco giudicio, ch'io ho delle cose de la guerra, mi faccia così parere. Io desidererei di ingannarmi per servitio loro : ne curerei d'esser tenuto di poco giudicio, pur che eglino fussero conosciuti di molta virtù. Gli inimici si avvicinano ; et piu potenti in effetto di ciò, che pubblica la fama. Ne però veggio alcuna mutazione ne gli

---

<sup>884</sup> Voir supra, Cinquième chapitre - La perte du Duché, la Bicoque et la détestation des Français.

<sup>885</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 362.

<sup>886</sup> R. Amédée, *Les princes militaires de la Maison de France : contenant les états de services et les biographies de près de 300 princes : l'histoire généalogique et héraldique des diverses branches de la dynastie capétienne*, Mégariotis reprints, Genève, 1848, p. 193.

<sup>887</sup> « Fu sparato uno colpo di artellaria da la città Papiense in lo exercito Gallicho, qual hebe occixo monsignore di Longhavilla, parente dil re Gallicho, essendo appresso ad epsa re, la morte dil qual ge ne increbe assai et hebe giurato esso re se intrava in epsa città, de ruinarla in li fondamenti, et tutto il populo di essa città, grandi et picholi, maschuli et femine, tutti fosseno occixi. Idio non volse tanta crudeltà ». A. Grumello, *Cronaca...*, p. 358-359.



animi di costoro. Non so se nasca o da la fortezza de l'animo, O da la loro temerarietà e imprudentia<sup>888</sup>.

Quant à François I<sup>er</sup>, décrit de façon générale comme un valeureux champion sur les champs de bataille, il est âprement critiqué pour les choix opérés tout au long du siècle. En particulier, cet hiver-là, François I<sup>er</sup> avait pris la décision d'envoyer le duc d'Albany, à la tête d'une partie non négligeable de son armée, attaquer le Royaume de Naples<sup>889</sup>. Le roi pariait sur le fait que Lannoy aurait rapidement quitté le Milanais pour aller secourir le territoire qui lui était confié ; il aurait ainsi divisé les forces hispano-impériales, déjà très instables. En effet, les capitaines de l'empereur étaient « in tutto lontani dalla concordia » et vivaient dans l'attente et d'hommes en provenance d'Allemagne et d'argent pour payer les soldats sur place. En outre, François I<sup>er</sup> comptait sur l'appui d'une partie des grands barons de Naples : ces derniers, encore très peu de temps auparavant, s'étaient rendus à la cour castillane de Valladolid pour présenter leurs remontrances contre la mauvaise administration du vice-roi<sup>890</sup>. Le monarque avait donc fait miroiter à leurs yeux la libération de la tyrannie impériale par une annonce publique, à Venise et à Naples, en promettant aux Napolitains le retour au « doux » temps des Angevins. Effectivement, cette manœuvre avait eu prise sur le vice-roi. Il était prêt à se mettre en route, à la Noël 1524, pour aller prêter main forte à Naples, d'où il recevait les lettres des membres apeurés du Consiglio Collaterale. Paul Jove signale les rumeurs de possibles rebellions du parti angevin :

Il Senato Napoletano mosso da questa paura, scrisse in campo a capitani, et principalmente a Carlo di Lanoia, che 'l Duca d'Albania con giusto esercito s'appressava a confini del regno dell'Abruzzo, et specialmente dell'Aquila, si destavano gli antichi humori della parte Angioina, che popoli erano per ribellarsi, et se non soccorrevano tosto, Napoli istesa era per andare in man de nemici.

---

<sup>888</sup> Lettres 2 et 3 de Bernardo Tasso à Guido Rangoni, Pavie. B. Tasso, *Li due libri delle lettere de M. Bernardo Tasso intitolati a monsignor d'Aras, alli quali nuovamente s'è aggiunto il terzo libro*, Valgrisi e Costantini, Venise, 1557, L. I, p. 23-24.

<sup>889</sup> Francesco Guicciardini parle de deux cent lances, six cents cheveu-légers, quatre mille fantassins italiens, allemands et suisses, auxquels allaient se joindre quatre mille fantassins recrutés par les Orsini. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 292.

<sup>890</sup> « [...] On the 10<sup>th</sup> [October] an ambassador from Naples [came] complaining of de Viceroy ». Lettre de l'ambassadeur anglais Richard Sampson à Thomas Wolsey, Valladolid, 30 octobre 1524. Dans la même lettre, le futur évêque schismatique de Chichester fait part au cardinal Wolsey du mécontentement de l'empereur concernant le vice-roi, pour une question liée à l'évêché de Capua : « The Emperor is much displeased with the viceroy of Naples. Eight days before the siege was raised the archbishop of Capua went to the French king. He is expected here every day ». *Letters and Papers...*, vol. IV, 1524-1530, N. 780, p. 349. Sur les mutations des relations entre Charles Quint et le Midi d'Italie, depuis son avènement à la Couronne d'Espagne, voir G. Galasso, *Il Regno di Napoli. Il Mezzogiorno spagnolo (1494-1622)*, UTET, Turin, 2005, p. 286-289 et *passim*. Sur les difficultés auxquelles se heurta le successeur de Cardona dans la gestion du Royaume et de ses barons, *Ibid.* p. 327.

Toutefois, cette référence s'insère dans le récit de l'opposition italienne à l'expédition française. Voici le passage :

Ma non pero' gl'Italiani erano d'animo, che il Re Francesco pigliasse il regno di Napoli ; si come quegli che desideravano molto di pareggiare le cose d'Italia con un certo temperamento, temendo eglino in un Re tanta grandezza. Percioche si come usurpando gli spagnuoli lo stato di Milano, a giudicio d'ogniuno la libertà di tutta Italia pareva perduta, cosi se i Francesi entravano nel regno spogliato d'ogni presidio, desiderando cio grandemente i baroni Angioini ; non era dubbio alcuno, che poi, si come pochi anni innanzi era avvenuto, non s'havesse havuto a servire a quella insolente, et superba natione<sup>891</sup>.

Or, si Lannoy avait obtenu gain de cause avec le marquis de Pescara et s'il était parti avec son armée défendre le royaume, au lieu de la maintenir dans le Duché de Milan, les milices françaises auraient peut-être pu saisir l'occasion et prendre le dessus. Cependant, Fernando d'Avalos s'y opposa fermement. Le marquis argua qu'il aurait été « da Capitani pazzi » de poursuivre le duc d'Albany dans toute la péninsule et de disperser les forces impériales en abandonnant leur position<sup>892</sup>.

D'Avalos considérait plus judicieux d'engager la bataille contre le roi, de le contraindre à l'affrontement ou au déshonneur de l'abandon du siège : « d'une victoire en Lombardie dépendait tout le reste »<sup>893</sup>. Entre-temps, poursuivait le marquis, le duc d'Albany aurait été ralenti dans sa descente par l'attente de renforts en provenance de Ferrare d'une part et par les tergiversations du pape de l'autre<sup>894</sup>. La décision prise par Fernando D'Avalos s'avéra juste : l'expédition fut un véritable échec et n'eut comme résultat que de disperser les troupes françaises. Avoir ainsi divisé ses forces est considéré comme une faute stratégique capitale de la part du souverain ; néanmoins, Robert Knecht, dans sa biographie du monarque, affirme que l'on a exagéré la portée de ce choix, puisque l'équipée napolitaine ne causa pas véritablement l'affaiblissement de l'armée française aux portes de Pavie. Pour l'historien,

---

<sup>891</sup> P. Jove, *Vita del signor Don Ferrando Davalo...*, p. 264-265. Voir J. M. Le Gall, qui considère que ni la conspiration angevine, ni d'éventuelles rebellions populaires n'étaient un véritable soutien à l'expédition française. L'historien, en outre, admet la possibilité que la campagne napolitaine ait pu n'être qu'un dispositif mis en place exclusivement pour faire pression sur le pontife. J. M. Le Gall, *L'honneur perdu...*, p. 66-67.

<sup>892</sup> P. Jove, *Vita del signor Don Ferrando Davalo...*, p. 264 et *passim*.

<sup>893</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 294.

<sup>894</sup> Selon Guicciardini, en effet, bien que rallié en ce moment aux Français, néanmoins, Clément VII ne tenait guère à les voir asseoir leur pouvoir sur le Royaume de Naples « en plus du Duché de Milan », et il se prodigua pour dissuader le roi de porter cette attaque. *Ibid.*, p. 293. Toutefois, il faut rappeler que le pontife profita du passage du duc d'Albany, pour résoudre des questions plus « personnelles » et en découdre avec les Siennois. En effet, grâce à la force (armée) de persuasion des milices françaises, les *Noveschi* avaient fait leur retour au pouvoir l'emportant sur les *Libertini* et Alessandro Bichi était devenu le nouveau chef du *Monte dei Nove*, comme le souhaitait le pontife. Giuseppe Galasso laisse entendre que ce fut même une idée du pape, celle d'envoyer le duc d'Albany envahir le Royaume de Naples. Voir G. Galasso, *Il Regno di Napoli...*, p. 331.

l'erreur la plus grave fut de prolonger le siège pendant quatre longs mois<sup>895</sup>. En effet, le monarque avait affirmé à plusieurs reprises qu'il aurait préféré mourir plutôt qu'abandonner l'entreprise ; il refusa donc de se retirer à Milan pour passer l'hiver, comptant sur l'effondrement des forces ennemies.

Parmi les historiens de l'époque, Francesco Guicciardini, par exemple, considère cette obstination comme un manque de considération des réelles conditions de la conjoncture<sup>896</sup>. En outre, Bernardo Tasso – qui, par ailleurs, dans sa correspondance, rend hommage à la valeur et au courage du souverain – ne manque pas de constater que François I<sup>er</sup> sous-estime les dangers d'un possible affrontement, ne s'y prépare point et, bien que prévenu, se méprend sur « les choses les plus importantes », en prenant ses propres souhaits de réussite pour la réalité. Voici le passage d'une missive adressée à Guido Rangoni :

Anchor che [...] molti indicii, che s'hanno de gli andamenti de li nemici lo confermino, nondimeno sua M. in alcun modo non vuole credere, che lo debbano venire à combattere. Et dubito, che questa sua opinione non habbia alcun fondamento di ragione : et che il troppo desiderare, che così sia, le faccia credere, che non possa essere altrimenti. La qual credenza causa anchora, che non usi quella cura, et diligentia in guardarsi, che merita il tempo et l'occasione. Io piuttosto temo, che spero del successo di questa impresa : et quello che più mi fa temere è, che veggio che apertamente Sua M. s'inganna nelle cose più importanti, giudicando il suo esercito maggior di numero, et quel de' nemici minore di ciò che in effetto sono. Et tutto che et dal grande Scudiero, et dal Sig. Federico, et da altri sia stato avvertito : o non lo crede, o poco se ne cura. Io vedo questo campo con quel poco ordine che era, quando i nemici eran lontani ; nè a questa troppa sicurtà so dare altro nome che imprudentia o temerarietà? Perche ANCHOR CHE UN VALOROSO CAPITANO NON DEBBA TEMERE L'INIMICO ; DEVE PERÒ GUARDARSENE, ET FARE LE PROVISIONI NECESSARIE, PER NON HAVER GIUSTA CAUSA DI TEMERLO<sup>897</sup>.

Par ailleurs, dans cette missive, Bernardo Tasso – comme Francesco Guicciardini – fait référence à une question capitale. Tout au long du siège, le monarque ignore les réelles dimensions de son armée, en l'estimant plus conséquente qu'elle ne l'est en vérité. À cause des « tromperies des capitaines et de la négligence des ministres du roi », François I<sup>er</sup> verse, pendant des mois, de larges sommes pour rétribuer des fantassins inexistants, dans les légions

---

<sup>895</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 218-221.

<sup>896</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 303. À ce propos, voir J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « Come scrivere la storia delle guerre d'Italia ? ... », p. 192.

<sup>897</sup> Lettre 4 de Bernardo Tasso à Guido Rangoni, *da l'essercito Francese sotto Pavia*, lettre non datée. B. Tasso, *Li due libri delle lettere...*, p. 25-26.

françaises comme – et surtout – dans les unités italiennes<sup>898</sup>. Cette affaire est pareillement évoquée par Ludovic Arioste, dans la dernière version de son chef-d'œuvre, le *Roland furieux*. Tout en imputant la faute aux mauvais tours du sort et à l'avidité des généraux, le poète, en relatant les faits de Pavie, renvoie également à la naïveté du roi, qui ne prend pas garde à ses dépenses ni au nombre exact de ses milices.

Celle qui fait de nous ce que le vent peut faire  
de l'aride poussière (il la tourne en tous les sens,  
l'emporte jusqu'au ciel, ensuite en un moment  
la renvoie sur le sol d'où il l'a enlevée)  
convainc le roi qu'il a rassemblé cent mille hommes  
à l'entour de Pavie, car il a regardé  
ce qui sort de ses mains, sans considérer si  
le nombre de ses gens diminue ou augmente  
C'est par la faute donc des ministres avides,  
Par la bonté du roi lequel se fie à eux,  
Qu'ils sont peu à se rassembler sous les enseignes  
Lorsque pendant la nuit l'armée appelle aux armes [...] <sup>899</sup>.

À l'opposé, continue le poète, Charles Quint sait faire preuve de clairvoyance et confie son armée à des condottieres vaillants, comme Fernando et Alfonso d'Avalos. Ces hommes courageux auraient été capables de frayer à l'empereur un chemin dans les Cieux comme en enfer :

[...] le sagace Espagnol [qui], guidé de la sorte  
par ces deux-là du sang d'Avalos, oserait  
se frayer un chemin dans le ciel ou l'enfer<sup>900</sup>.

Selon Cédric Michon, au-delà des erreurs tactiques – comme celle d'avoir entravé l'action de son artillerie en se plaçant entre elle et le feu ennemi, chargeant avec la cavalerie – ou de la mauvaise gestion de ses ministres, l'erreur la plus grave commise par le souverain consiste à avoir choisi d'exposer sa personne. Là où communément on salue le courage, la force et la vaillance du monarque, là où on considère que le choix de guider son armée dans la

---

<sup>898</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 304.

<sup>899</sup> L. Arioste, *Roland furieux...*, t. III, Chant XXXIII, p. 321, 50-51.

<sup>900</sup> *Ibid.*, 51, v. 6-8. À ce propos, voir W. Moretti, « Carlo V e i suoi "capitani invitti" nel "Furioso" del 1532 », in *Rinascimento meridionale e altri studi in onore di Mario Santoro*, Soc. Ed. Napoletana, Napoli, 1987, p. 321-331 et M. Santoro, *Ariosto e il Rinascimento*, Liguori, Napoli, 1989, p. 302-310.

mêlée enthousiasme les siens et inquiète les ennemis, là où être tombé l'estoc à la main fait de François I<sup>er</sup> un vainqueur dans la défaite (ce qui permet de sauvegarder, voire de construire, l'image de roi chevalier), l'historien repère la faute stratégique la plus importante. Nous avons eu l'occasion d'évoquer la valeur de la présence princière en bataille ainsi que dans la négociation. Cédric Michon nous rappelle à quel point son absence dans le Royaume peut s'avérer dommageable. En effet, lors de la captivité du monarque, on assiste en France au « réveil des pouvoirs traditionnels ». L'aristocratie et le Parlement s'efforcent de renforcer leurs positions et tentent d'ébranler le pouvoir de la régente et de Duprat ; de plus, Charles de Bourbon, homonyme de l'ex-connétable, menace de s'approprier la régence. Il faudra toute l'habileté politique de Louise pour faire face à la crise<sup>901</sup>.

Cependant, il est vrai que le souverain et son armée ne sont pas les seuls à qui l'on attribue la responsabilité de la débâcle. Francesco Guicciardini, par exemple, reproche à Clément VII son attitude, qui manque, selon lui, de fermeté et de résolution. Le lieutenant du pontife, en effet, considère que l'incertitude dans laquelle la péninsule se trouvait désormais était par tous imputée « à l'avarice et à la pusillanimité du pape [...] empêtré dans ses irrésolutions, entravé par son désir de ne rien dépenser »<sup>902</sup>. Clément VII, enchérit Guicciardini, aurait dû prendre les armes et avancer vers les villes de Parme et Plaisance, pour renforcer les remparts de ses États. Il aurait ainsi consolidé sa réputation et accru l'importance des négociations de paix que ses nonces poursuivaient dans les deux camps<sup>903</sup>.

Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, dans l'appareil critique de leur traduction de l'ouvrage « guicciardiniano », soulignent que « Clément VII est, pour Guicciardini, l'archétype de l'homme indécis et hésitant »<sup>904</sup> ; nous remarquons que son jugement est partagé par d'autres. Des propos identiques à ceux du Florentin sont rapportés, par exemple, par Paul Jove, dans sa biographie du marquis de Pescara. Des accusations visant les agissements du pontife étaient avancées – dit-il – par ceux qui, amis et familiers de

---

<sup>901</sup> C. Michon, « François I<sup>er</sup> et les territoires italiens, de l'exploit au désastre », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 356 ; Id., *François I<sup>er</sup>...*, p. 84-94. Sur les inquiétudes des Impériaux, voir, par exemple, la missive que Charles de Lannoy adresse le 14 octobre 1524, au seigneur de Praet, dans laquelle il exprime ses craintes concernant la descente de l'armée française. Le risque est important, considère le Flamand, « spécialement si François I<sup>er</sup> vient en Italie en personne », précise-t-il. *Letters and Papers...*, t. IV, p. 322-323, n. 732.

<sup>902</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 313-314.

<sup>903</sup> En effet, d'un campement à l'autre, les légats du pape tentaient de démêler la situation et sollicitaient, en vain, des pourparlers. Parmi ces représentants de l'Église, l'évêque de Casale Monferrato, Bernardino Castellari, connu sous le nom de Bernardino della Barba, se rendait de côté et d'autre, mais sans succès. De même, le nonce Castiglione, dans une missive à Giovanni Salviati, informe le cardinal qu'il a reçu l'ordre de se rendre d'abord auprès du vice-roi et ensuite auprès du Très Chrétien. *Lettera al Cardinale Giovanni Salviati*, Mantoue, 13 novembre 1524. *Lettere del Conte Baldassare Castiglione*, ASFi, carte strozziane, filza 157.

<sup>904</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 300, note 1.

Clément VII, étaient dotés d'une « certa diritta libertà d'ingegno ». Par ailleurs, l'historien affirme que, avec cette politique de ne pas vouloir s'engager ni contre l'un, ni contre l'autre, le pape « l'uno e l'altro grandemente offendendo, acquistò a sé et a tutta Italia una grave et veramente pericolosa guerra »<sup>905</sup>. François I<sup>er</sup> aussi, même après la signature des accords avec lui, reste méfiant à l'égard du pontife, de par son passé si farouchement philo-impérial.

Il était évident que, dans un contexte européen si complexe, la débâcle française allait entraîner des conséquences importantes pour tous les États de la péninsule, y compris les Etats pontificaux. En effet, les gibelins de Romagne, pour ne citer qu'un exemple, se réjouirent du dénouement de la bataille, pendant que Lannoy songeait déjà aux moyens d'affaiblir les forces du pontife. C'est dans ce cadre de scepticisme envers le Saint Père que s'insèrent également les préoccupations manifestées par le comte Guido Rangoni dans sa correspondance.

Dans une lettre adressée à Goro Gheri, évêque de Fano et gouverneur de Bologne, il exprime son inquiétude concernant le destin de Modène à la suite de la bataille. La ville risque de tomber aux mains des Impériaux et le comte réclame, avec un ton pour le moins caustique, la prompt intervention de Clément VII. Dans la missive, le comte rappelle au représentant pontifical qu'auparavant la ville avait déjà dû affronter des situations très délicates et qu'elle avait réussi à s'en sortir sans l'aide du pontife. Pourtant, d'une plume sarcastique, Rangoni fait mine de se réjouir car désormais Modène va pouvoir s'en remettre au soutien pontifical. Enfin, le comte ne se prive pas de mettre en garde Clément VII – par le biais du gouverneur de Bologne – contre le fait que, une fois réussie l'occupation de Modène, les Impériaux ne s'arrêteront pas là, mais poursuivront vers Parme et Plaisance et au-delà, s'apprêtant à conquérir tous les États pontificaux<sup>906</sup>. Mais venons-en aux faits.

---

<sup>905</sup> P. Jove, *Vita del signor Don Ferrando Davalo...*, p. 269.

<sup>906</sup> « Non restando però di dire à Vostra Signoria Reverendissima, ancora che da lei stessa sel sappia, che quando i Signori Cesarei daran principio à levar questa città à Santa Chiesa per satisfare al Sig. Duca, valendosi di qualche somma di danari, non si scorderanno di ripigliarsi Parma, et Piacenza, et successivamente procederanno all'abbassar la Chiesa più che potranno ». Lettre de Guido Rangoni à Goro Gheri, évêque de Fano et gouverneur de Bologne, Modène, 5 Mars 1525, G. Ruscelli, *Lettere di principi...*, p. 108r. Un autre exemple du mécontentement engendré par l'attitude de Clément VII se trouve dans une missive écrite à Rome, le 13 mars, par Domenico Pizzamano et adressée à son frère Gregorio. Elle est enregistrée par Sanudo le 18 du même mois dans ses *Diarii*. Le pape y est décrit comme un homme « di pochissimo cor e voglia » car, d'une part, il semble souhaiter que le roi d'Angleterre s'oppose à l'empereur et, d'autre part, il paraît bien disposé à trouver un accord avec celui-ci. *Calendar of State Papers and Manuscripts, Relating to English Affairs Existing in the Archives and Collections of Venice, and in Other Libraries of Northern Italy*, R. Lubbock Brown (éd.), Cambridge University Press, New York, 2013, vol. III, p. 414-415, n. 957.

### 3. Perdre, mais l'estoc à la main

Le moment de l'affrontement sonne au petit matin du 24 février. Les capitaines de l'empereur se trouvent dans une situation très délicate : il leur est de plus en plus difficile de contenir l'animosité des soldats non payés ; de plus, les ennemis sont parvenus à conquérir d'importantes positions stratégiques. Il faut ravitailler la ville et se libérer de cette dangereuse condition de paralysie. Fernando D'Avalos prend alors la décision d'en découdre avec les assiégeants : son intention est celle de contourner les adversaires, de s'emparer du château de Mirabelle et d'empêcher les communications entre les Français et Milan : cela obligera les ennemis à sortir à découvert<sup>907</sup>.

Au cours de la nuit, dans un brouillard épais, trois brèches sont ouvertes dans le mur du Parc ducal. Les Impériaux, vêtus de blouses blanches afin de pouvoir se reconnaître entre eux, les traversent. Trois mille fantassins espagnols et lansquenets avancent ensuite jusqu'au château de Mirabelle<sup>908</sup>. Entre-temps, Antonio De Leyva attend, avec les siens, le signal pour sortir de Pavie ; del Vasto se tient à la tête de 6 000 fantassins allemands, espagnols et italiens ; Lannoy et Bourbon se trouvent derrière, avec des escadrons d'Allemands. Les forces ainsi disloquées doivent pouvoir conjurer une contre-offensive compacte et serrée<sup>909</sup> :

Les Français s'aperçoivent de la présence des ennemis seulement au lever du jour. L'artillerie ouvre le feu : dans un premier temps, elle parvient à disperser les assaillants. François I<sup>er</sup>, avec sa cavalerie, se lance précipitamment sur l'ennemi, qu'il croyait déjà en fuite après une énième escarmouche<sup>910</sup>. Initialement, il réussit à repousser les Impériaux, tandis que les Bandes Noires ripostent aux lansquenets et que Chabot reprend cinq canons espagnols. Estimant avoir d'ores et déjà le dessus, le monarque charge en avant. Or ce geste

---

<sup>907</sup> Voir M. Du Bellay, *Les mémoires de Mess. Martin Du Bellay seigneur de Langey*, Chez M. Guillemot, Paris, 1588, p. 117.

<sup>908</sup> *Ibid.* Voir également une copie de la missive que Bernardino Castellari adressa au dataire Giberti. Elle est enregistrée avec le titre *Copia di lettera scritta da Pavia il dì 25 febbraio (1525/26) da Bernardino della Barba a Monsignor Datario. Contiene la dettagliata relazione della famosa battaglia di Pavia nella quale fu fatto prigioniero Francesco Primo* et se trouve dans le ms. Carte Machiavelli cassetta VI n. 59, à la Biblioteca nazionale centrale – Florence. Sur ce passage, voir plus précisément c. 1r. Le compte rendu que Castellari fit de la bataille – à laquelle il n'assista pas directement – pour le dataire Giberti, fut utilisé par Guicciardini pour la rédaction du livre XV de son *Historie d'Italie*. A. Foa, *CASTELLARI, Bernardino*, *DBI*, 1978, vol. 21.

<sup>909</sup> « [...] non era grande sforzo ne numero di persone ma solo con tanto numero che bastassi a fare l'assalto gagliardo e trattenerlo e sustentarlo tanto che nessuna di queste parti delli inimici potessi soccorrere l'altra ». *Copia di lettera scritta da Pavia...*, c. 1r.

<sup>910</sup> « Le Roy [...] se persuada que l'ennemy estoit en effroy. [...] le Roy abandonna son avantage pour aller chercher ses ennemis ». M. Du Bellay, *Les mémoires...*, p. 118.

est tenu pour « la plus grande cause de la perte de la bataille »<sup>911</sup>, car, en se plaçant devant son artillerie, le roi l'oblige à cesser le feu. La cavalerie se trouve isolée de l'infanterie et est attaquée par les arquebusiers espagnols<sup>912</sup>.

Sur ces entrefaites, Lannoy et ses gens d'armes rejoignent les cobelligérants qui se trouvent sous le feu ennemi et reconstituent un front uni et solide. Le contingent suisse, mené par le seigneur de Florange prend la fuite, tandis que celui-ci tente vainement de le retenir et de l'obliger à se battre<sup>913</sup>. De la Marck est fait prisonnier, ainsi que d'autres grands gentilshommes français, comme le roi de Navarre, Montmorency, Chabot, Thomas de Foix. D'autres encore, la fleur de la noblesse française<sup>914</sup>, périssent en bataille, à l'instar de Sir Suffolk et de François de Lorraine, qui se trouvaient à la tête des hommes de la Bande Noire, de La Palice ou encore de Bonnivet qui s'était lancé contre l'ennemi à visage découvert. En vingt minutes, les lansquenets de Jean de Médicis sont anéantis par les soldats de De Leyva<sup>915</sup>. Les fantassins espagnols abattent les montures, renversent les chevaliers et leur coupent la tête ; les arquebusiers font feu à bout portant dans les armures des ennemis.

C'est une bataille sanglante et les Espagnols semblent ne vouloir épargner personne. Par ailleurs, les récits qui relatent les uns l'ardeur, les autres la brutalité de ces hommes sont nombreux. Lannoy décrit la force et la puissance des soldats impériaux à la fin de cette formidable journée dans le compte rendu qu'il adresse au duc de Sessa et dans laquelle il les compare à de véritables lions<sup>916</sup>. Girolamo Negri, dans une missive au noble patricien vénitien

---

<sup>911</sup> *Mémoires du maréchal de Florange...*, p. 227. Par la suite, les historiens ont souvent défini cet acte comme une « erreur irrémédiable » (A. Rendu, « Quelques documents inédits sur la bataille de Pavie », in *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1864, t. 25, p. 36) ou comme une « folle imprudence » (« Notice sur Robert III de La Mark, Seigneur de Florange et sur ses "Mémoires" », in *Mémoires du maréchal de Florange ...*, R. Goubaux, P.-A. Lemoisne (éd.), Champion, Paris, t. II, p. XVIII).

<sup>912</sup> « Gli Spiagnuoli [...] gli tiravano infinite palle di piombo ; le quali sparate non più da schioppetti come poco dianzi si usava, ma da pezzi più grossi, che si chiamano archibugi ». A. Ulloa (de), *Vita dell'invittissimo...*, p. 99. Voir, entre-autres, D. Le Fur, *François 1<sup>er</sup>...*, p. 348-349 ; C. Michon, *François 1<sup>er</sup>...*, p. 84-85.

<sup>913</sup> « La maggior parte della scoppietteria spagnuola quale era come disunita si come sera ordinato [...] si ristringse insieme et si fortemente si dette in la banda svizera che la pose in volta et mina et fu tale il voltare suo che fece fare il medesimo ale gente darimi ». B. Castellari, *Copia di lettera scritta da Pavia...*, c. 1r.

<sup>914</sup> « Vedete il meglio de la nobiltade / di tutta Francia alla campagna estinto », L. Ariosto, *L'Orlando Furioso*, L. Caretti (éd.), Einaudi, Turin, 1992, vol. II, Chant XXXIII, 52, p. 999, v. 1-2. Mais encore : « Toute la fleur et chevalerie de France fust prise ou morte », N. Versoris, *Le livre de raison de maître Nicolas Versoris...*, p. 78.

<sup>915</sup> Selon Giuseppe Galasso, ce fut le prince d'Ascoli la véritable gemme de l'armée hispano-impériale. Lannoy et D'Avalos ne brillèrent pas en action, à tel point, rapporte l'historien, qu'une pasquinade commença à circuler à Rome, dans laquelle on déclarait vouloir offrir une récompense à qui aurait retrouvé l'armée impériale disparue pendant le retour de Provence. G. Galasso, *Il Regno di Napoli...*, p. 331.

<sup>916</sup> « Cosa è stata di maraviglia che tutta la gente ha combattuto como leoni ». C. De Lannoy, *Verissime littere de la vittoria cesarea in Pavia et presa de Milano, scripture et mandate dal generale capitaneo del exercito Cesareo alla S. del N.S. percho tutte le altre stampate sonno de persone non cosi ben informate*, Biblioteca Nazionale Marciana, Venise, 1525, Identificazione : CNCE 64482, date de création : 21.04.2006, Localizzazioni : VE0049\* p. 1v. Le 25 février, Charles de Lannoy écrit également à l'empereur pour lui annoncer la victoire. Dans la missive, il témoigne de la valeur des soldats : « Les Espagnols ont souffert trois mois sans avoir paye, et en combattant on fait merveille ». En outre, dans la même, Lannoy invite Charles Quint à descendre en Italie afin de



Marcantonio Micheli, narre les « disgrâces » subies à cette occasion par Monseigneur Aleandro Eletto Brundusino<sup>917</sup>, nonce auprès de François I<sup>er</sup>. Le religieux, vêtu de sa robe épiscopale, fuyait le champ de bataille quand trois Espagnols s'emparent de lui et réclament 3 000 ducats de rançon. Le captif, tremblant, essaye de protester, se présente en tant que légat papal, s'adresse à ses assaillants en espagnol, mais cela ne sert à rien. Les trois hommes le traînent jusqu'à la ville, en le menaçant et en le traitant avec brutalité. Ce sont Charles de Lannoy et le Marquis de Pescara qui, une fois les militaires entrés à Pavie, parviennent à grand-peine à libérer le nonce des mains de ses agresseurs. Ces derniers reçoivent tout de même en contrepartie, « per coscienza », un paiement de 200 ducats chacun<sup>918</sup>.

Quant au roi, il continue à livrer bataille jusqu'à la fin. De nombreux récits, francophiles et pro-impériaux, exaltent son courage. Dans ses *Mémoires*, Florange rapporte que François I<sup>er</sup> n'eut jamais l'intention de s'enfuir<sup>919</sup> et l'on retrouve le même propos dans le compte rendu de Della Barba<sup>920</sup>. Ludovico Dolce loue la ténacité et l'ardeur du souverain qui, abandonné par la Fortune, se conduit en guerrier intrépide<sup>921</sup>. Antonio Grumello, en revanche, raconte que « el povero re Gallico »<sup>922</sup>, en voyant le duc d'Alençon se retirer, les Suisses rebrousser chemin et le désordre se répandre dans ses rangs, essaye de s'échapper, en suivant la muraille du Parc, mais échoue.

---

recevoir la couronne impériale des mains du pape, rien ne l'empêche désormais : l'alliance avec le Portugal assure la paix en Espagne, Henri d'Albret est prisonnier et, dans la péninsule, selon le vice-roi, on ne fonde plus aucun espoir sur le souverain français, car il est entre ses mains : « Et ne aurez jamais meilleur saison pour prendre vos couronnes, qua ceste heure ; car vous ne tenez obligation a aucun de Italie, ni eux espoir sur le roy de France, car vous le tenez en vos mains ; vos royaulmes d'Espagne assure de n'avoir guerre, puisque avez fait le mariage du roi de Portugal ; et aussi que le fils du roi Jehan de Navarre est prisonnier. Pour ce, sire, mest avis, que povez venir en Italie ». Lettre de Charles de Lannoy à Charles Quint, Pavie, 25 février 1525, in K. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, F. A. Brockhaus, Leipzig, 1844, p. 150-152.

<sup>917</sup> Le nonce Aleandro était arrivé au campement de François I<sup>er</sup> en novembre 1524. Le jour suivant la bataille, Bernardino Castellari, dans sa missive au dataire Giberti, affirme de ne pas connaître quel sort avait frappé le nonce et promet de faire de son possible pour le retrouver et le délivrer. B. Castellari, *Copia di lettera scritta da Pavia...*, c. 2r.

<sup>918</sup> Lettre de Girolamo Negri a Marcantonio Micheli, Rome, 20 mars 1525. G. Ruscelli, *Lettere di principi...*, p. 103r-v.

<sup>919</sup> « Tant qu'ilz eult homme avecque luy, il [le roi] combattit. Se tous ceulx qui estoy ent avecque luy eussent faict comme lui, je vous asseure que ses besoignes se fussent mieulx portées. En la fin, quand tout le monde s'en fut allez, il eult son cheval tuez soubz luy, et ne voullut jamais fuyr ». *Mémoires du maréchal de Florange...*, p. 231-232.

<sup>920</sup> « [...] se il re havossi voluto salvarsi, lo potria fare pure non la fato », *Copia di lettera scritta da Pavia...*, carta 1v. (En haut à droite une numérotation plus ancienne des pages du manuscrit indique la page 366v).

<sup>921</sup> « La onde il Magnanimo Re veggendo la rotta de' suoi, entrò con la sua cavalleria nella battaglia ; combattendo gagliardamente, e non lasciando a dietro cosa, che non pure a valoroso Capitano, ma a buon soldato si convenisse di fare. [...] Ma, come, che gli mancasse il favore della Fortuna, non gli mancava punto l'ardire dell'animo ; e gia haveva ucciso di sua mano Giorgio Castriotta Marchese di santo Angelo ; et uno alfiere Spagnuolo : ne restava di adoperare intrepidamente lo stocco, che haveva in mano » L. Dolce, *Vita di Carlo Quinto...*, p. 30.

<sup>922</sup> A. Grumello, *Cronaca ...*, p. 374.

Il est huit heures du matin quand le souverain se trouve blessé aux mains et à la tempe ; son cheval, qui vient de recevoir des coups à la tête et sur les côtés, est tombé près du pont de la Vernacula, le jetant au sol. La bataille ne dure que trois heures avant que François I<sup>er</sup> ne soit capturé. Ce qui se passe ensuite est assez incertain. Les récits se contredisent, changeant de version au gré des intentions propagandistes en faveur de l'une ou de l'autre faction. Le monarque est décrit à la fois comme un homme apeuré, qui craint pour son sort et tente la fuite et comme un fier guerrier qui, à aucun prix, ne plie pas face à l'ennemi<sup>923</sup>. Bourbon serait arrivé très rapidement sur les lieux, averti par son domestique, La Mothe des Noyers. Celui-ci, en dépit du sang qui maculait le visage du chevalier blessé, l'avait reconnu et s'était empressé d'aller informer son maître<sup>924</sup>. Le roi refuse formellement de traiter avec l'ex connétable et affirme qu'il ne rendrait son épée qu'au vice-roi.

En outre, Antonio Grumello rapporte que le roi aurait dévoilé rapidement son identité pour avoir la vie sauve : « Mai se vide tanto rumore et il re diceva : Io ge sono lo roi »<sup>925</sup> ; tandis qu'une inclémente chanson populaire française – rendue célèbre par ce que l'on considère comme la première des lapalissades – met en scène un tout autre scénario. François I<sup>er</sup> aurait souhaité cacher sa propre identité, en déclarant :

Je ne suis point roy de France  
Vous ne savez qui je suis  
Je suis un pauvre gentilhomme  
Qui s'en va par le pays<sup>926</sup>.

Le contraste entre le piètre mensonge et l'apparat royal qu'il endosse – comme la casaque brodée aux fleurs de Lys ou l'épée gravée à son nom – offre une image volontairement grotesque du roi. Une autre version encore est rapportée par Lannoy qui, dans sa missive au duc de Sessa, relate que le monarque était resté silencieux jusqu'au moment où il s'était trouvé en sa présence. Un détail non insignifiant, car cette précision permet au vice-

---

<sup>923</sup> Dans les comptes rendus envoyés en Angleterre, on rapporte que, s'il avait voulu, le roi aurait pu s'enfuir : « Some say the King could have escaped if he had wished ». Selon Jean Marie Le Gall, il est possible que la rumeur sur la tentative de fuite du monarque répondait à l'accusation royale contre Charles de Bourbon qui, à la suite de son insuccès à Marseille, s'était enfui hors de Provence en 1524. *Letters and Papers...*, 1875, t. IV, n. 1124, p. 494 ; J.-M. Le Gall, « François I<sup>er</sup> et la guerre... », p. 44.

<sup>924</sup> A. Grumello, *Cronaca...*, p. 375.

<sup>925</sup> *Ibid.*

<sup>926</sup> Voici la lapalissade si bien connue : « Hélas ! La Palice est mort, / Il est mort devant Pavie. / Hélas ! s'il n'estoit pas mort / Il seroit encore en vie », *Deux chansons bourguignonnes sur la bataille de Pavie* et *Chanson populaire sur la bataille de Pavie*, in J. Giono, *Le désastre...*, Appendice, p. 447, v. 1-4. Pour le contraste entre les dires du roi qui essayait de dissimuler son identité et son apparence bien royale, il s'agit des v. 11-20.

roi de mettre en relief en quelle estime il était tenu de François I<sup>er</sup> ; il s'agit, cependant, d'une précision qu'on ne retrouve pas ailleurs<sup>927</sup>.

Toutefois, Grumello et Lannoy s'accordent à dire que le vice-roi aurait relevé de terre le souverain blessé et agressé. Le vice-roi, de fait, comprenant bien que la mort du souverain lors de la bataille n'aurait apporté aucun avantage à l'empereur, disperse la foule d'hommes qui lui arrachaient et se disputaient ses parements<sup>928</sup>. En outre, pour Grumello, Lannoy ôte son heaume au monarque et l'aide à grimper sur sa propre monture. D'aucuns racontent qu'une fois reçue l'épée du roi, Lannoy lui aurait offert la sienne, car ce n'était pas digne d'un roi de rester sans arme<sup>929</sup>. De plus, c'est seulement à Lannoy que le roi se rend, mais sans pour autant « bailler sa foi », précise Florange. En revanche, d'après Du Bellay, c'est précisément ce qu'il fait<sup>930</sup>.

Quoi qu'il en soit, tous les récits concordent sur le fait que jamais le roi n'accepta de se rendre au « traître », l'ex connétable Bourbon. François I<sup>er</sup> est rapidement conduit à la forteresse de Pizzighettone, où il reste captif pendant trois mois. Il profite, durant cette période, d'une certaine liberté dans ses mouvements et, bien que ses « appartements » dans la Torre del Guado soient très sobres, il jouit d'un traitement digne de sa royauté<sup>931</sup>. Ensuite, il est transféré en Espagne, à Madrid. Pavie, qui dix ans auparavant avait accueilli le souverain lors du siège de Milan, en signe aujourd'hui la déconfiture.

---

<sup>927</sup> C. De Lannoy, *Verissime littere...*, p. 3.

<sup>928</sup> « Chi li strazava il saglione, chi li pigliava la collana dal collo », A. Grumello, *Cronaca...*, p. 375. Le monarque tient les mêmes propos dans son *Epistre du roytraictant de son partement de France en Italie et de [sa] prise devant Pavie*, in *Poésies du Roi François I<sup>er</sup>, de Luise de Savoie, duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre et correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cour*, M. A. Champollion-Figeac (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1847, p. 36.

<sup>929</sup> Le Musée de l'Armée (inv. 993/J376) conserve aujourd'hui une épée d'apparat, dont le décor fin et fragile exclut toute utilisation en bataille, dite « de Pavie ». Il s'agit d'un magnifique joyau, réalisé, peut-être par des forgerons italiens, entre 1505 et 1510, bien avant le sacre du jeune François d'Angoulême. Cette épée, considérée par le monarque comme un « objet personnel » et non liée à son statut royal, aurait été soustraite du campement à la suite de la défaite par Juan de Aldana. Successivement, en 1585, son fils l'aurait offerte à Philippe II d'Espagne et elle serait restée à la Real Armeria de Madrid jusqu'à l'époque napoléonienne. O. Renaudeau, « Une épée d'apparat », in *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image...*, 2015, p. 91-92.

<sup>930</sup> M. Du Bellay, *Les mémoires...*, (éd.) Bourrilly et Vindry, t. I, p. 356.

<sup>931</sup> Le souverain pouvait se distraire en jouant avec les capitaines impériaux, notamment aux jeux de ballon : « [...] facendo epso re gallichio bona ciera con li capitani Cexarei de giochare ogni giorno a varii giochi et maxime al ballono et ala pilotta ». A. Grumello, *Cronaca...*, p. 378.

#### 4. Arrêt sur image : brève rétrospective sur un vice-roi

Charles de Lannoy est, d'une manière générale, décrit comme un homme juste, valeureux et digne de respect, et cela non seulement par la tradition espagnole-flamande, mais également par les défenseurs de la cause française<sup>932</sup>. Florange écrit de lui :

Le vice-roi de Naples, qui estoit gentil compagnon et honnête homme et sage et qui fit fort bien son devoir à cette journée, voyant le roy en cette presse et en ce danger, fut grandement marris<sup>933</sup>.

De même, Marguerite de Navarre, dans ses missives, brosse une image positive de l'homme qui détient son frère :

[...] l'honesteté qu'il [Lannoy] garde envers le Roy me rent si affectionnée à luy, que je ne me puis tenir de vous prier lui en dire ce que vous connoissés que j'en doy penser<sup>934</sup>.

Il est vrai que Lannoy est subjugué par le roi pour lequel il est plein d'admiration et il fait tout pour lui rendre la prison acceptable. En revanche, un ton bien différent est employé, par la suite, par Fernando D'Avalos et Charles de Bourbon. Lorsqu'il est question de décider de l'endroit où transférer le monarque, Lannoy met en œuvre toutes ses capacités de persuasion pour que le captif se laisse emmener en Espagne et, qui plus est, avec ses propres galères, alors que la position partagée par le plus grand nombre des conseillers impériaux est celle de le transférer à Naples<sup>935</sup>. En effet, le vice-roi convainc sans difficulté le souverain qu'une simple rencontre avec l'empereur pourrait signifier la libération et la résolution de tout conflit avec lui. De surcroît, il insiste avec force auprès de l'empereur pour qu'il accepte ce changement de cap, de Naples à Madrid. Voici l'une de ses missives :

Sire, par le seigneur don Hugo [Moncada] avez entendu ce qui setoit pu tirer du roy de France jusques a ce jour sur les articles qu'il vous avoit plut envoler, aussi l'etat de vos affaires en Italie, et se comme il avoit semble a M<sup>r</sup> de Bourbon et tous ceulx de votre conseil

---

<sup>932</sup> Sur Charles de Lannoy voir L. E. Halkin, G. Danssaert, *Charles de Lannoy, Vice-Roi de Naples (1482-1527)*. Paris, 1935 et le chapitre intitulé « El virrey Lannoy y la lucha por Italia », in C. J. Hernando Sánchez, *El Reino de Nápoles en el Imperio de Carlos V : La Consolidación de la Conquista*, Madrid, Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, p. 277-366.

<sup>933</sup> *Mémoires du Maréchal de Florange...*, p. 232.

<sup>934</sup> Lettre de Marguerite de Navarre à Anne de Montmorency, 1525, *Lettres de Marguerite d'Angoulême...*, p. 177.

<sup>935</sup> Le 2 juin, Lannoy signait un sauf-conduit à Anne de Montmorency. Le grand Maréchal devait se rendre à Marseille ou à Toulon et, de France, ramener six galères de « la armata maritima del christianissimo » afin d'assurer le transport du roi captif en toute sécurité. Cependant, une fois les galères arrivées à Gênes, les équipages furent mis à pied et remplacés par des matelots espagnols. Le roi fut privé de toute liberté. Les banderoles du vice-roi se mirent à flotter sur les navires français. Voir G. Molini, *Documenti di storia italiana : 1404-1527*, Tipografia all'insegna di Dante, Florence, 1836, vol. I, p. 189.

en Italie de tirer la personne du roi dehors et le mener a Naples. Le 28 du mois de may ecrivis a votre majeste, comme ce jour la avois embargue ledit seigneur roy, pour mettre peine de faire le voiaige, comme plus seroit a votre reputation et bien de tot mettre fin en vos affaires. Sire, depuis ait eu les sis galleres du roy de France en mes mains, et y ait mis de vos gens de guerre maronniers, que nous mirent de sorte, qu'avons 20 bonnes galleres bien armees, et suis bien assure de la reste de l'armee de mer de France, quele ne vous fera nul empeschement au passaige que je fais, de vous emmener le roy, comme je suis sure vous sera chose agreable ; car il ne tiendra qua votre majeste de brief achever nos affaires<sup>936</sup>.

Toutefois, Lannoy se garde de partager cette décision avec le marquis et l'exconnétable et, de surcroît, s'attribue toute la gloire de l'entreprise. Voici comment Paul Jove décrit le vice-roi dans son hommage à Fernando D'Avalos :

[...] Il Lanoia non per nobiltà di sangue, ne per alcuna illustre virtù, ma solo con un'assidua perseveranza di fedel servizio, come pratico et gentil domator di cavalli, e maestro di giuochi ch'egli era, molto più ambiziosamente che non si conveniva, pareva ch'occupasse tutto il luogo dell'altrui gratia appresso l'Imperatore<sup>937</sup>.

Charles de Bourbon se rend directement à la cour de l'empereur et déplore l'attitude de Lannoy, qui, outre avoir « volé » le mérite de la victoire, a porté atteinte à sa réputation et à celle de Pescara auprès du Habsbourg. Le marquis ne se prive point de proclamer tout son mépris à l'égard du vice-roi, dans des missives débordantes de ressentiment, dans lesquelles il brosse de lui un portrait au vitriol, en le tenant pour lâche et couard<sup>938</sup>. De même, Francesco Vettori évoque la colère des deux hommes, en expliquant que les mots ne suffiraient pas à la décrire et en affirmant également que le marquis avait défié le « traître » Lannoy en duel, afin d'en découdre avec lui<sup>939</sup>. C'est dans ce contexte de déception que le marquis de Pescara fut tenté de basculer du côté d'une nouvelle coalition, qui voit le pontife, le duc Sforza, Venise et Florence alliés des Français. Clément VII lui propose, par l'intermédiaire de Girolamo Morone, la couronne de Naples ou, du moins, il la fait miroiter à ses yeux<sup>940</sup>. Finalement, le

---

<sup>936</sup> Lettre de Charles de Lannoy à l'empereur, 10 juin 1525, Villafranca. Voir également la lettre suivante, le même au même, 17 juin 1525, Palamos, in K. Lanz, *Correspondenz...*, p. 164.

<sup>937</sup> P. Jove, *La vita del signor Don Ferdinando Davalo...*, p. 358.

<sup>938</sup> « Vennero dappoi lettere del Marchese molto più terribili, che le parole di Borbone, percioc'h'elle venivano d'animo grave et costante stimolato da singolare ingiuria perche egli non pure haveva molto per male, che la sua riputazione fosse stata ingratemente, et malignamente offesa, ma d'essere stato ancora lasciato in manifesto pericolo perdere la vita, et l'auttorità sua appresso i soldati seditiosi, che domandavano le lor paghe », *Ibid.*, p. 363.

<sup>939</sup> « Pescara e Borbone rimasono tanto male contenti, quanto non si potrebbe scrivere, e Pescara, al quale infatto pareva avere dato la vittoria a Cesare, sfidò il Viceré a battaglia chiamandolo traditore ». F. Vettori, *Sommario...*, p. 217.

<sup>940</sup> Tullio Dandolo, dans son ouvrage sur Girolamo Morone, cite à ce propos Muratori : « Facevano compassione i popoli perché non potevan più reggere agli aggravii ed alla insolenza degli Spagnoli. Ora Gerolamo Morone

marquis, avec « animo generoso e costante » choisit de rester fidèle à Charles Quint et avec « mirabile astuzia » démolit le projet de révolte<sup>941</sup>.

## 5. La défaite entre légendes et divinations

Or une telle déroute, de même que la capture et l'emprisonnement du roi ne pouvaient qu'enfanter une production littéraire extrêmement riche, tant érudite que populaire. Comme on le lit sous la plume de Giono, durant des mois après cet événement extraordinaire, tous ceux qui sont en mesure de « tenir une plume, un pinceau ou une navette à tisser [racontent] la bataille de Pavie »<sup>942</sup>. Les grands écrivains comme les versificateurs qui s'adressent au peuple décrivent, expliquent, déplorent le dénouement du conflit ou s'en réjouissent<sup>943</sup>.

Tout d'abord – cela a déjà été brièvement évoqué dans ces pages –, la volonté de rehausser l'image du monarque captif amène la propagande française à développer le mythe du brave « roi chevalier » adoubé par Pierre de Terrail à l'occasion de l'affrontement à Marignan<sup>944</sup>. Or « le preux chevalier », connu sous le nom de Bayard, est rendu célèbre par sa participation au siège de Mézières en 1521. Ses gestes avaient été peu chantés auparavant. *Les gestes ensemble la vie du preulx chevalier Bayard*, écrites par Symphorien Champier, sont publiées en 1525 (peu après sa mort, neuf mois après la déroute de Pavie) ; le texte *Très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le loyal serviteur*, rédigé par Jacques de Mailles, voit le jour seulement en 1527. L'épisode de l'adoubement n'avait jamais été mentionné auparavant et sa construction sert à justifier, voire à valoriser, la capture du roi, un roi tellement courageux qu'il ne recule jamais, à aucun prix.

---

primario consigliere del Duca cominciò segretamente a trattare di liberare il suo Padrone da quei ceppi. Non vi volle molto a sapere che il Marchese di Pescara si trovava disgustatissimo dell'Imperatore e del Vicerè Lanoja ; e però si azzardò Morone a proporgli di cacciargli Spagnoli da Milano, e di far lui re di Napoli ; a che si mostrò disposto il Marchese quando vi concorressero i Veneziani ed il Pontefice ». *Ricordi inediti di Gerolamo Morone, gran cancelliere dell'ultimo duca di Milano, sul decennio dal 1520 al 1530, in cui Roma fu saccheggiata, pubblicati dal c. Tullio Dandolo, accompagnati e integrati da comentari storici*, T. Dandolo (éd.), Besozzi, Milan, 1859, p. 135.

<sup>941</sup> P. Jove, *La vita del signor Don Ferdinando Davalo...*, p. 272-273. Dans les pages de l'historien milanais Giuseppe Ripamonti, l'« animo generoso » évoqué par Jove devient la « napolitana fallacia » qui se joue de la « semplicità lombarda ». De même, Pietro Verri, dans sa *Storia di Milano*, condamne l'attitude du marquis qui, en noble capitaine, aurait dû accepter la proposition ou enjoindre aux conspirateurs d'abandonner le projet. Cités in *Ricordi inediti di Gerolamo Morone...*, p. 140 et 145.

<sup>942</sup> J. Giono, *Le désastre de Pavie...*, p. 254.

<sup>943</sup> Pour un aperçu de la production littéraire relative à la bataille de Pavie en France, voir, entre autres, C. Thiry, « L'honneur et l'empire : à propos des poèmes de langue française sur la bataille de Pavie », in *Mélange à la mémoire de Franco Simone, France, Italie, Moyen Âge et Renaissance*, Slatkine, Genève, 1980, t. I., p. 297-324.

<sup>944</sup> J.-M. Le Gall, « François I<sup>er</sup> et la guerre... », p. 41-44.

Pareillement, la propagande pro-française en Italie récupère – pour soutenir le monarque prisonnier – l’image du souverain qui ne se cache jamais derrière son armée, qui ne reste pas en sécurité entre les murs de son château, mais qui décide de mener ses soldats, au péril sa royale personne, contre les Suisses à Marignan, comme contre les Espagnols et Impériaux à Pavie. Plusieurs écrivains italiens reprennent l’anecdote de l’adoubement dans leurs chroniques, parmi eux ; voici Jove :

Il Re [...] molto volentieri prese gli ornamenti di quella dignità, per man di Baiardo huomo fortissimo, ancor che vi fossero capitani grandi, i quali secondo la cerimonia militare [...] desiderassero molto di ordinarlo. Ma prepose Baiardo agli altri ; percioche esso l’haveva veduto valorosissimamente combattere fra’nemici<sup>945</sup>.

Toutefois, on constate que Francesco Guicciardini, par exemple, n’évoque aucunement la cérémonie dans son récit de ces jours ; par ailleurs, le nom du chevalier « sans paour et sans reproche » n’est cité qu’à quatre reprises dans tout l’ouvrage, concernant des faits de 1513, 1523 et 1524, date de sa mort<sup>946</sup>.

En outre, si d’une part, avec la narration de l’adoubement du « roi chevalier » et l’exaltation de son courage héroïque, nous assistons à la construction d’un mythe, créé de toute pièce pour redorer son image, de l’autre, nous observons que les partisans du roi de France ont recours à d’autres instruments, qui leur permettent également une lecture providentialiste de la défaite : la récupération des prophéties anciennes (ou faites passer pour telles). Il est peut-être utile de faire une courte digression à propos du phénomène prophétique dans la péninsule, déjà brièvement évoqué. Ici, nous nous limitons à effleurer le sujet en ne citant que quelques prédictions récupérées à cette occasion ou certains événements qui eurent lieu très peu de temps avant l’affrontement, interprétés comme prodromes évidents de la défaite du roi et, souvent, de sa prochaine palingénésie.

De fait, la tradition prophétique, issue de la doctrine joachimite, avait perdu de l’importance au long du XV<sup>e</sup> siècle, s’enfermant dans une dimension plus régionale. En ce premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, elle s’impose à nouveau et devient un courant important de la pensée occidentale, notamment entre la descente de Charles VIII à Naples en 1494 et le couronnement impérial de Charles Quint, en 1530, à cause de la grande instabilité que

---

<sup>945</sup> P. Jove, *Delle historie del suo tempo...*, p. 361v. L’allusion aux nombreux capitaines qui auraient souhaité adouber le roi vient du fait que ce privilège, en 1515, ne serait pas revenu à Bayard, mais plutôt, de par son statut, à Charles de Bourbon. Si l’on considère la cérémonie comme une invention postérieure aux événements de Pavie, l’explication de ce choix devient évidente.

<sup>946</sup> F. Guicciardini, *Histoire d’Italie...*, II, p. 7, 258, 272 et 277.

représentent les *Guerres d'Italie* pour les États de la péninsule à tous les niveaux, politique, économique, institutionnel.

Dans ce cadre, les prédictions se font instrument de légitimation des pouvoirs (notamment du pouvoir royal) ou de subversion contre le pouvoir établi et la circulation écrite des textes prophétiques, par le biais de feuilles volantes ou dans « quodam antiquo libello », se montre très vivace, notamment dans les cours padanes<sup>947</sup>. Le phénomène semble s'apaiser par la suite : grand nombre de contemporains considèrent l'empereur couronné à Bologne comme l'incarnation du second Charlemagne, de l'Empereur des *Derniers Temps*, celui qui apportera la paix en Europe et vaincra les infidèles ; l'on prétend que son avènement mettra un terme également aux catastrophes naturelles.

En revanche, en 1525 encore, de telles résurgences de la tradition joachimite ne doivent pas surprendre : on assiste à un moment crucial dans les vicissitudes impliquant les plus grands monarques d'Europe. Il s'agit d'une bataille mémorable et de la capture du souverain français, le destin de chacun est incertain. En Italie, à côté d'une ville qui se réjouit de la débâcle française, il y en a une autre qui craint le pire pour son sort. L'on récupère alors des textes anciens et on les réinterprète à partir des nouvelles conjonctures historiques ou encore l'on propose de nouvelles prophéties, parfois écrites postérieurement aux faits, que l'on attribue à des personnages illustres, comme Joachim de Flore, voire légendaires, comme Merlin l'Enchanteur<sup>948</sup>. En outre, elles apportent toujours une clé de lecture associée aux attentes, la littérature eschatologique présentant de multiples finalités. En effet, si la prophétie s'offre comme un outil de propagande considérable – qu'elle soit royale ou impériale, peu importe – elle acquiert une fonction supplémentaire chez les classes inférieures de la société italienne. La vaticination peut avoir un but explicatif : elle fournit aux couches populaires un procédé d'analyse de l'actualité. De plus, elle peut se présenter comme un moyen de réconfort

---

<sup>947</sup> « Les cours de la Renaissance dans l'Italie padane sont certainement le siège privilégié d'une coexistence potentielle entre prophétisme traditionnel d'origine médiévale et une astrologie fortement développée ». R. Rusconi, « Les collections prophétiques en Italie à la fin du Moyen Âge et au début des temps modernes. Remarques à propos de divers manuscrits italiens conservés dans les bibliothèques de Paris », in *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, t. 102, n°2, 1990, p. 492. Voir également *La prophétie comme arme de guerre des pouvoirs, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, A. Redondo (éd.), Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2000. Dans le système politique de la Renaissance s'insèrent également horoscopes, pronostics annuels, *iudicia*, revus et corrigés par les astrologues pour correspondre aux événements passés, afin de répondre aux attentes eschatologiques des princes, mais pas seulement. Ces derniers, en effet, pouvaient y croire ou pas, ce qui comptait par-dessus tout, était d'en faire un instrument pour déstabiliser l'adversaire du moment. M. Azzolini, « Consiglieri celesti : atrologi e politica nel rinascimento italiano », in *Il linguaggio dei cieli. Astri e simboli nel Rinascimento*, G. Ernst, G. Giglioli (éds.), Carocci editore, Bari, 2012, p. 189-203.

<sup>948</sup> C. Vasoli, « L'influenza di Gioacchino da Fiore sul profetismo italiano della fine del Quattrocento e del Cinquecento », in *Il Profetismo gioachimita tra Quattrocento e Cinquecento*, G. L. Potestà (éd.), Marietti, Gênes, 1991.



dans l'adversité et donner l'espoir d'un retournement providentiel dans une situation critique<sup>949</sup>.

Dans cette époque d'incertitude politique et idéologique profonde retrouvent, alors, une large place les textes prophétiques de l'ermite calabrais Téléspore de Cosenza et d'autres encore, empruntés par les défenseurs du parti français, pour entretenir l'espoir du renouveau après la déchéance. Nous verrons de quelle manière ces vaticinations surgissent dans les vers des poètes philo-français. Toutefois, il est bien de préciser que le procédé est exploité également par la faction adverse.

Plusieurs textes en circulation, en latin et en langue vulgaire, annoncent, en effet, la victoire de l'empereur sur le Turc, l'ennemi de la Foi chrétienne, sur François I<sup>er</sup>, le rival éternel, ainsi que sur tous les néfastes phénomènes d'ordre naturel. Par ailleurs, depuis l'élection de Charles d'Espagne à la couronne impériale, la prophétie du Second Charlemagne avait commencé à se répandre dans une version modifiée, au sein de la propagande pro-Habsbourg. En 1521, juste quelques mois après que Charles d'Espagne eut été couronné en tant que Charles Quint à Aix-la-Chapelle, Hermann von Neuenar publia à Cologne l'édition princeps du célèbre *Vita Karoli* d'Éginhard et il la dédia au nouvel empereur. La page de titre de l'ouvrage porte une gravure représentant les deux empereurs l'un à côté de l'autre, en pleine conversation. Au-dessus de leurs têtes, leurs deux noms, d'égales dimensions, se côtoient. L'humaniste allemand crée un parallèle, rendu aisé également par l'homonymie, entre les deux souverains. Ainsi, Charlemagne s'offre comme modèle et source d'inspiration à Charles Quint<sup>950</sup>.

De plus, l'on récupéra également les vers – assez connus et à plusieurs reprises exploités – du texte pseudo-joachimite qui circulaient déjà pendant la première moitié du siècle précédent et qui prophétisaient le triomphe de l'Aigle sur le Coq :

*Gallorum laevitas Germanos justificabit ;*

---

<sup>949</sup> Sur le sujet, voir O. Niccoli, *Profeti e popolo nell'Italia del Rinascimento*, Laterza, Bari, 1987.

<sup>950</sup> P. Burke, « Images de trois rois, François I<sup>er</sup>, Charles Quint et Henri VIII » in *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image...*, p. 41. Un exemplaire de l'édition se trouve à la BNF, Réserve des livres rares, RÉS LB6-1. À la suite du sac de Rome, on puise encore dans la tradition prophétique pour mettre en valeur la gloire du grand aigle impérial. En Italie, par exemple, on réimprime certains chapitres de la *Prognosticatio* de Johannes Lichtenberger – compilation de prophéties publiée pour la première fois en 1488 – dans laquelle on avait annoncé l'entrée de l'empereur dans la ville éternelle et le massacre du clergé. Si d'aucuns dénonçaient la terrible offense perpétrée contre la chrétienté tout entière, la propagande philo-impériale en avait prôné le rôle fondamental pour la régénération de l'Eglise. Voir A. Chastel, *Le sac de Rome, 1527*, Gallimard, Paris, 1977, p. 115 et M. Reeves, « A note on Prophecy and the Sack of Rome », in *Prophetic Rome in the high Renaissance period*, M. Reeves (éd.), Clarendon press, Oxford, 1992, p. 273-274. Sur Charles Quint considéré comme le second Charlemagne et sur le rôle de la prophétie comme instrument de la propagande impériale à cette époque, voir J. C. D'Amico, « De Pavie à Bologne (1525-1530) : la prophétie comme arme de la politique impériale pendant les guerres d'Italie », in *La prophétie comme arme de guerre...*, p. 51-61.

*Italiae gravitas Gallos confuse vocabit ;  
Gallus succumbet aquilae victricis signa  
Mundus adorabit. Erit Urbs vix Praesule digna*<sup>951</sup>.

Ces vers anonymes peuvent être datés d'après 1268 ; ils eurent une large diffusion, car nous les retrouvons à plusieurs reprises, transcrits dans les manuscrits de la fin du Moyen Âge et des débuts de l'âge moderne, dans des chroniques ou des registres notariaux<sup>952</sup>. À cette prédiction font écho bien d'autres, en vers et en langue vulgaire, imprimées sur des feuillets, parfois in-quarto ou in-octavo, de distribution plus aisée. Les vingt-neuf octaves de la *Prophetia de uno imperatore* en constituent un exemple significatif. Elles furent écrites probablement par Paolo Danza, à Venise, dans la première moitié du siècle. Dans ces vers, l'auteur brosse un croquis des misères italiennes, pour ensuite pronostiquer l'avènement d'un empereur juste et bon, qui mènerait à la christianisation des terres païennes<sup>953</sup>.

Aux accents prophétiques est également le mordant sonnet philo-impérial *L'aquila dorme e 'l gallo à steso le ali*. Malgré le ton divinateur, il fut très certainement écrit à la suite de la bataille de Pavie. À travers l'usuelle métonymie anthropomorphique, la rivalité entre l'empereur et le roi de France est représentée par l'opposition entre l'Aigle et le Coq. Ce dernier, profitant du sommeil de l'oiseau favori de Jupiter, tente maladroitement de lui en occuper le « glorieux nid », mais il finira par perdre ses plumes et se faire dévorer. Le même sort frappera les nobles allemands luthériens, traîtres à l'empereur et à la vraie foi :

[...] 'l gallo spenacchiato e guasto  
la cresta perdera, la voce e 'l volo,  
e de l'aquila al fin sarà preda e pasto<sup>954</sup>.

---

<sup>951</sup> Le texte continue : « Mille, duecentis bis, et nonaginta sub annis, / Et tribus adjunctis, consurget Aquila grandis. / Terrae motus erit, quod non procul auguror esse. / Constantina cadet, equi de marmore facti, / Et lapis Augusti erectus, et mult apalatia Romae. / Papa cito moritur ; Caesar regnabit ubique : / Sub quo tunc vana cessabit gloria Cleri. La Terre tremblera et l'empereur sera vainqueur des Français, mais pas seulement : il pourra asseoir son pouvoir également sur Rome et s'élèvera comme le seul seigneur en tout lieu ». *Annali veneti dall'anno 1457 al 1500 del Senatore Domenico Malipiero*, in *ASI, ossia raccolta di opere e documenti finora inediti o divenuti rarissimi, riguardanti la storia d'Italia*, Vieusseux (éd.), Florence, 1843, t. VII, parte I, p. 372.

<sup>952</sup> M. Reeves, *The Influence of Prophecy in the Later Middle Ages : A Study in Joachimism*, University of Notre Dame Press, 1993, p. 312. Pour ce qui concerne la diffusion manuscrite de ces vers entre les siècles XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>, voir O. Niccoli, *Profeti e popolo...*, p. 24-25. Pour l'énumération des manuscrits incluant ce texte, voir également *Italianische Prophetien des 13. Jahrhunderts*, in *Neues Archiv des Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, O. Holder-Egger (éd.), Steiner, Stuttgart, 1904-1905, 33, p. 125-126.

<sup>953</sup> « Vegnirà uno imperatore, / tutto il mondo meterà in pace : / mai fu homo si verace / poi che nacque el Salvatore [...] ». Ces vers sont en partie rapportés par O. Niccoli, « Manoscritti, oralità, stampe popolari : viaggi dei testi profetici nell'Italia del Rinascimento », in *Italian Studies*, vol. 66, n. 2, 2011, p. 182, et étudiés par C. Dionisotti, *Geografia e storia della letteratura italiana*, Einaudi, Turin, 1971, p. 210.

<sup>954</sup> Le sonnet est rapporté dans son intégralité par A. Medin, *La battaglia di Pavia...*, p. 255.

En outre, parmi les prophéties employées par la propagande impériale, l'on retrouve celle – contemporaine – de l'ermite augustinien Bernardino da Parenzo<sup>955</sup>. Son couvent, San Christophe de la Paix, à Venise, était un des principaux centres de diffusion du joachimisme de la péninsule. Ici résidait, entre autres, le frère Silvestro Meucci da Castelfiorentino, qui s'attela à la publication d'ouvrages joachimites pendant près de deux décennies. On notera que la *Serenissima* se présentait, à cette époque, comme un lieu de propagation de la littérature prophétique de primordiale importance. En effet, depuis la dure défaite d'Agnadel, les Vénitiens cherchaient dans cette tradition une exégèse de leur échec et une interprétation prémonitoire de leur sort. Cela avait contribué à l'essor d'un « cercle joachimite vénitien »<sup>956</sup>.

À la fin de l'année 1515, Bernardino, un frère illuminé et illettré, avait obtenu la renommée de prophète, en prédisant la victoire des Français et des Vénitiens sur les Suisses, lors de la bataille de Marignan. Par ailleurs, il est avancé par plusieurs chercheurs que « il cervello e la mano, il suggeritore e lo scriba dell'illuminato analfabeta »<sup>957</sup> ait été son ami Anselmo Botturnio da Vicenza, un grand théologien qui entretenait également des rapports étroits avec Meucci et qui, au début des années 20, avait adopté – concernant la tradition apocalyptique – une attitude plus conforme aux décisions prises par l'Église en Latran<sup>958</sup>.

Or la situation politique de la République de Venise influençait considérablement l'élaboration eschatologique du cercle joachimite. En 1515, les *vaticinia* de Bernardino prônaient le succès du roi de France et de sa plus grande alliée, Venise ; en revanche, entre 1523 et 1525, quand l'illuminé avait recommencé à prophétiser, la cité de la lagune était ralliée à l'empereur et ses prédictions s'étaient retournées contre François I<sup>er</sup>. Ainsi, en octobre 1524, Marin Sanudo enregistrait, dans ses *Diarii*, une divination destinée AD REGEM FRANCIAE et signée « BERNARDUS p. heremita ». D'après cette prédiction, une multitude de malheurs aurait frappé l'armée française si elle s'était aventurée dans une expédition en Italie. Outre cette mise en garde, le prophète exhortait également le souverain à tourner ses armes contre les infidèles, car, pour cela, en revanche, il aurait toujours obtenu la protection du Christ<sup>959</sup>. De plus, dans une vaticination envoyée à Isabelle d'Este en janvier

<sup>955</sup> Parmi les poètes et les lettrés qui recoururent à la tradition prophétique de l'Empereur des *Derniers Temps* pour tisser les louanges de Charles Quint, nous retrouvons l'Arioste, Luigi Tansillo ou encore Vittoria Colonna.

<sup>956</sup> R. Rusconi, « Ex quodam antiquissimo Libello », in *The use and abuse of eschatology in the Middle Ages*, W. Lourdaux, D. Verhelst, A. Welkenhuysen, W. Verbeke (éds.), Leuven University Press, Leuven, 1988, p. 463.

<sup>957</sup> M. P. Billanovich, « Una miniera di epigrafi e di antichità. Il chiostro maggiore di S. Giustina a Padova », in *Italia medioevale e umanistica*, Antenore, Padoue, 1969, vol. XII, p. 210.

<sup>958</sup> Voir R. Rusconi, « Ex quodam antiquissimo Libello »..., p. 464-465. Sur Anselmo Botturnio da Vicenza, voir A. Prosperi, *BOTTURNIO, Anselmo*, *DBI*, Vol. 13, 1971.

<sup>959</sup> « Ah, Ah ! Francisce gallorum rex. He, he ! miserabilis horribilis et pessima voluntas tua ! tu et exercitus tuus cum vilipendio caderis in confusion tua, lacerati in sanguine vestro et necor ipse terra et ferrum erit Italiae tibi Francisce rex gallorum, si oppugnaveris Italiam in hoc tempore 1524, 1525, mala, mala, mala tenebra, Tenebrae

1525, le prophète prédit la terrible défaite du monarque à la salamandre. Nous en avons trace dans une lettre que la marquise écrivit au nonce papal et philo-impérial Castiglione, lequel se trouvait à Madrid auprès de l'empereur. Dans la missive au comte, Isabelle exprimait son souhait le plus profond que cette prédiction se réalisât<sup>960</sup>.

La Sérénissime, quant à elle, peu après le début du siège, alors que les Impériaux réclamaient son concours, avait signé un traité secret avec le roi de France<sup>961</sup>. À la suite de la bataille, les prophéties de Bernardino da Parenzo changèrent également de registre et – alors que les ambassadeurs auprès de Charles Quint multipliaient les efforts pour justifier la conduite de la République – annoncèrent la libération du souverain et la paix entre les deux grands puissants<sup>962</sup>.

Outre la récupération de prophéties anciennes, un procédé récurrent, dans la narration de faits exceptionnels, était l'interprétation – souvent *a posteriori* – de phénomènes naturels perçus comme des présages funestes ou heureux. Le plus souvent, il était question de manifestations d'ordre atmosphérique, d'éclairs fulgurants, de grandes pluies torrentielles et inattendues, d'un brouillard épais qui se soulève à l'improviste. Parfois, il s'agissait de l'apparition d'un animal « fabuleux », d'un *monstrum*. En effet, le mot *monstrum*, du verbe latin *monēre* (rappeler, prévenir, prédire), avant de désigner des êtres légendaires, désigne un prodige qui doit être interprété, puisqu'il annonce la volonté divine. Le « monstre » se propose alors comme l'incarnation d'une révélation.

À Rome, quelques jours seulement avant l'affrontement, c'est précisément un *monstrum* qui avait vu le jour. Girolamo Borgia, qui à l'époque se trouvait dans la ville, hôte du cardinal Alexandre Farnèse, et qui se dédiait à l'écriture de son *Historiae*, avait assisté à cet événement prodigieux et sinistre et il en laisse le témoignage. Dans le récit de ces jours, l'humaniste rapporte, en effet, la naissance d'un coq monstrueux : le gallinacé avait deux têtes, quatre pattes et quatre ailes, les plumes noires (mais le ventre laiteux) et une énorme

---

horribiles super caput tuum, tandem in Italiam fulgur celeste desolabit exercitum tuum, et in agro in fronte caput tuum ferrum percutiet, in sanguine tuo moreris cum miserabilibus lacrimosis venenosis, et in Gallia uxores cum lacrimis cadent morientur. Francisce rex gallorum felicitas tua ad expugnationem maometanorum et principiseorum, Iesus Deus perpetuus est defensio tua, si non opugnaveris christianos », in M. Sanudo, *Diarii...*, XXXVII, col. 5.

<sup>960</sup> « ... piaccia a Nostro Signor Dio che così succeda bon fine a questo vaticinio come è stato vero questo principio : e [...] veramente non credo si possa trovar el più temperato e religioso animo di quello di Sua Maestà ». A. Luzio, *Isabella d'Este e il Sacco di Roma*, Cogliati, Milan, 1908, p. 140.

<sup>961</sup> *Traicté entre le roy François I<sup>er</sup> et la sérénissime république de Venise*, 1524. Ms. de la Bibliothèque du Roi, Bibl. Brienne, 14.

<sup>962</sup> « IESUS Deus cum resplendenti lumine aperuit carceres et pacificavit Carolum Austriae regem, Hispanie maximum imperatorem, et Franciscum regem Gallorum vexillum christianitatis ; cum aurea palma et coelesti oliva, cum iubilamento divino aperuit, aperuit, aperuit carceres et evanuerunt tenebrae in tenebras et lux divinare splendet super capita sua. Venerabilis patris Bernardini eremite vaticinia ». Cité par M. P. Billanovich, *Una miniera di epigrafi...*, p. 216-217.

crête. Borgia l'avait vu et tenu dans ses mains et immédiatement avait interprété ce phénomène comme le présage d'un malheur<sup>963</sup>. Puis la nuit précédant le combat, le coq avait été dévoré par un rongeur. Pour l'historien, ce fait annonçait la réalisation de prophéties proférées trois cents ans auparavant, selon lesquelles le roi des Gaulois aurait été capturé en Italie à la suite d'une grande défaite : le lendemain parvenait à Rome la nouvelle de la débâcle de François I<sup>er</sup>.

Comme l'indique Elena Valeri dans son ouvrage sur l'humaniste, Borgia, par le biais de ce rapprochement, souhaite exprimer la surprise générale pour la déconfiture de l'armée française, qui, à l'instar du coq, comparé à la souris, était considérée comme bien plus forte que les troupes ennemies<sup>964</sup>. De plus, l'historienne continue, il souhaite porter un jugement défavorable sur la victoire impériale à travers l'association des Impériaux avec le rongeur, qui, dans le langage allégorique, symbolise la détérioration et la destruction<sup>965</sup>. En effet, initialement, Girolamo Borgia avait partagé toutes les inquiétudes suscitées par le déséquilibre que la défaite française allait engendrer dans la péninsule, désormais à la merci de l'empereur. Dans les pages de son ouvrage, écrites immédiatement après les faits, l'historien manifeste son regret. Il puise dans le répertoire prophétique, annote les événements prodigieux et évoque la *tam raram, tam inauditam sublimenque fortunam* qu'avait permis à Charles Quint d'acquérir des héritages immenses et inespérés. Par la suite, comme le souligne Elena Valeri, « la tensione profetica persiste, assumendo, però, un valore positivo » et le portrait du Habsbourg se définit différemment. Capable, avec son général Ferdinand d'Avalos, d'égaliser les gestes de César ou d'Alexandre le Grand, l'empereur victorieux est présenté par Borgia comme le second Charlemagne, qui portera la paix dans la péninsule et chassera définitivement la menace turque de ses côtes<sup>966</sup>.

Les textes prophétiques contribuent à la fois à l'exaltation de la victoire et à l'expression du regret pour l'échec. Mais pas seulement. Nous verrons dans le prochain

---

<sup>963</sup> « Romae quoque paulo ante conflictum monstrum est huiusmodi ortum : pullus erat gallinaceus geminus sed uno compactus corpore, quaternis pedibus, totidie malis, pluma nigra, ventre subcandido, crista permagna, perinde ac si fuisset bimus ; dies autem quinque cum vixisset non mediocri spectantium admiratione, proxima nocte quae cladem est secuta, cum in nido quiesceret a mure depastus cristam et coerebrum mortuus est a proba foemina romana repertus. Quod monstrum, ego, qui tunc Romae haec commentabar, vidi, et manu tenens admirabundus et mali praesagus (non dum enim nuntius cladis horribilis venerat) aliquantulum consideravit ». G. Borgia, *Historiae*, cité par E. Valeri, "*Italia dilacerata*"..., p. 223.

<sup>964</sup> La *crista permagna*, la crête énorme, comme celle d'un coq de deux ans, symbolise bien, selon nous, la puissance française et les attentes qui en découlaient. Sur le symbolisme du coq, voir M. Pastoureau, *Les Emblèmes de la France*, Bonneton, 1998 et Id., « Le coq gaulois », in *Les lieux de mémoire. III, Les France*, P. Nora (éd.), Gallimard, Paris, 1992, p. 507-539 ; A. M. Lecoq, *François I<sup>er</sup> imaginaire...*, p. 565 et *passim*.

<sup>965</sup> Certes, cette image se situe bien loin de celle de l'Aigle qui s'impose, puissant, sur le Coq. Ce n'est pas l'oiseau de Jupiter, ici, qui dévore le prétentieux gallinacé, mais, dans un surprenant renversement de l'ordre naturel des choses, une souris. E. Valeri, "*Italia dilacerata*"..., p. 223-224.

<sup>966</sup> *Ibid.*

chapitre de quelle manière les hommes de lettres puisent dans ce répertoire également pour célébrer la (future) gloire du vaincu. Le roi a perdu, il a été capturé, mais, dans l'éternelle ambition de restaurer le « bilanciamento » politique dans la péninsule, il s'avère nécessaire de s'en remettre à lui. Auparavant, la plupart des États italiens avaient rallié l'empereur car la France était considérée comme une menace trop redoutable pour le maintien de l'équilibre italien et européen. À la suite de la bataille de Pavie, l'Espagne et l'empire constituent une puissance indubitablement plus dangereuse<sup>967</sup>. Il faut donc y croire : François I<sup>er</sup> sera libéré et reviendra car, pour ses partisans, c'est lui l'empereur des *Derniers Temps*, c'est sous sa coupe que la chrétienté tout entière se réunira et que la péninsule retrouvera la paix. Les prophéties anciennes le confirment.

---

<sup>967</sup> G. Galasso, *Il Regno di Napoli...*, p. 302.



## Septième chapitre

### Un échec cuisant : la fin d'un rêve ?

#### 1. Simone Litta. Pavie et la présumée volte-face du poète

Dans ce chapitre, nous souhaitons illustrer de quelle manière la défaite du roi est représentée au sein de la production littéraire péninsulaire. Nous commençons par le « cas » d'un poète milanais pro-français qui, précisément à la suite de cet échec, aurait décidé de changer de camp. Simon de Lite ou Simon de Milano était poète et chroniqueur. Ses écrits appartiennent à une certaine littérature populaire qui proliférait rapidement, à la suite d'un événement politique ou militaire digne d'intérêt. Ses *versiculos* furent très bien accueillis en France où l'on traduisit *L'Opera novamente composta in ela quale se contene como la sacra Maestà del Re è venuta de Franza...*, publiée à Lyon, dans laquelle l'auteur exaltait l'entrée de Louis XII, « il re alto e soprano », à Milan et les exploits de son armée à Agnadel contre les Vénitiens<sup>968</sup>. Dans ses rimes, l'auteur arbore une position décidément francophile, à un tel point que, en mai 1509, il demande et obtient (pour la durée d'un an) le privilège d'impression du Roi, pour écrire « in vulgari sermone et in rima... ad honorem Christianissime Maiestatis »<sup>969</sup>. De Ghiaradadda à Marignan, en passant par la bataille de Ravenne, le poète se montre un chroniqueur affectionné à la cause du Lys<sup>970</sup>.

---

<sup>968</sup> S. Litta, *Operanovamente composta in ela quale se contene como la sacra maestà del re è venuta de Franza e gran parte de li signori che a menato con seco el giorno che entrò in Milano e quando el se partì e come tolsen Revolta ala rota del campo e la signoria e come preseno el signore Bertholameo d'Alviano e come fu menato a Milano e la legrezza che hebe li milanesi e tuto quel che stato fine al presente*. Voir A. Medin, *La Storia della repubblica di Venezia nella poesia*, Hoepli, Milan, 1904, p. 510-511.

<sup>969</sup> L.-G. Péliissier, *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais (1499-1513)*, Imprimerie et librairie Édouard Privat, Toulouse, 1891, t. I, p. 205 et suivantes.

<sup>970</sup> Nous faisons référence, outre à la ballade *Opera novamente composta in la quale se contene como la sacra maestà del re è venuta de Franza...*, à l'*Opera novamente composta nela quale se contiene la crudele battaglia facta Spagna contra Franza nella parte de Romagna appresso a Ravena*, dans laquelle l'auteur rédige une liste des capitaines tombés sur le champ de bataille en 1512 ou encore à *Questo e un lamento nuovamente composto per Misere simeone di lite dicto da milano in el qual tracta de la morte de lo Illustrissimo Signore Monsignore Carlo dambosia admiralio de la mare Monsignore de chiamone gran marescal de franza gran maestro e logotenente de la maestà del re de qua de monte l'ano el mese el di dove e morto*, une lamentation pour la mort de Charles II d'Amboise, grand maître, maréchal et amiral de France.



Cesare Bollea, dans son travail *Una miscellanea cinquecentesca...*, attribuée à Simone Litta la paternité de la ballade anonyme intitulée *In questa opera intenderiti la vegnuta de la Mayestade de lo Re di Franza in italia per scasare li alamanni, como paso in Piemonte et piglio tuto lo Milanese con grande honore* qui porte la date 1524. Il s'agit de vingt-deux octaves à l'accent toujours francophile. Ces strophes chantent les gestes du monarque français – « Viva el sacro re di franza » : ainsi commence la ballade – qui sut, une fois passées les Alpes, récupérer rapidement le Milanais<sup>971</sup>.

Mais, en quelques mois, les événements se précipitent. En 1525, le roi est prisonnier de l'empereur et le rétablissement de la domination française sur le Duché de Milan semble une prouesse impossible à réaliser. La ballade que le poète compose à la suite de cet affrontement – *Questa si è una opera nuovamente composta per Simon de Milano nella quale intendereti qualche Fioreti facti su la Italia da Re Carlo infine al presente. E più intenderete la battaglia data ultimamente a Pavia : et de la presa del Re : con un certo contrasto che fa Spagna con Francia : cosìcomo intendereti più amplamente legendo la Historia*<sup>972</sup> – est considérée comme une sorte de grand tournant dans la production poétique de Litta, qui s'orienterait, à partir de ce moment, vers des positions plus impériales<sup>973</sup>.

Cette chanson est une sorte de dialogue, une dispute entre la France et l'Espagne. Les deux Royaumes, personnifiés, prenant la parole chacun à son tour, énumèrent les événements qui ont eu lieu sur le sol italien depuis 1494. Dès la troisième octave, à cause des mutations politiques, Litta fait maudire par la France la descente de Charles VIII et le feu d'hostilité que ce souverain amorça, sans que jamais ne l'on puisse l'éteindre.

Maledetto sia, Ittalia,  
Quando Carlo li passò;  
proprio un foco di paglia  
accise e mai s'amorsò:  
maledetto chi causò  
che Carlo prese el Reame,  
chè li usonò tante trame

<sup>971</sup> C. Bollea, *Una miscellanea cinquecentesca ed un poeta piemontese*, Tipografia Cooperativa Bellatore, Bosco e C., Casale, 1912, p. 162. Ce travail examine un recueil broché dans la facture du XIX<sup>e</sup> siècle et conservé dans la Bibliothèque de S. M. Le Roi, à Turin, portant le titre de *Poesie rare - 1500*. Bollea avance la conjecture que, sur les vingt-deux compositions à l'intérieur du volume, outre les quatre de paternité assurée, quatre autres - peut-être cinq, avec *La rotta de Svizer facta in mezo Meregnano e sancto Giuliano per il re Francisco di Franza de Milano Illustrissimo a di XX september* - seraient à attribuer à Litta. Il s'agit, pour la plupart, de vers ouvertement francophiles, portant de surcroît les armoiries de France.

<sup>972</sup> S. Litta, *Questa si è una opera nuovamente composta...*, in A. Medin, *La battaglia di Pavia...*, p. 272-279.

<sup>973</sup> Sur l'interprétation philo-impériale de la ballade, voir, entre autres, S. Benedetti, *LITTA, Simone, DBI*, vol. 65, 2005 et A. Medin, *La battaglia di Pavia...*, p. 257.

che al tornar fu malcontento<sup>974</sup>.

Puis la ballade continue en évoquant les vicissitudes politiques et militaires les plus remarquables des trente dernières années, comme la création de la ligue de Cambrai ou les batailles d'Agnadel, Ravenne et Marignan. Entre les accusations proférées par l'Espagne et les justifications apportées par la France, le face-à-face se maintient constant et rythmé. En revanche, quand le chroniqueur aborde les faits plus récents, il met rapidement de côté le jeu dialogique et laisse la parole uniquement à la France, qui, seule, raconte le déroulement des événements. Dans la première partie, le choix fictif du dialogue avait permis une vivacité dans les échanges et avait laissé l'Espagne décrire les Français comme de la « giente maledetta », impardonnable devant Dieu, pour avoir offensé des demoiselles et des religieuses<sup>975</sup>.

Cependant, force est de constater que, dans le deuxième volet de la chanson, l'auteur oublie presque que le personnage parlant est la France et, au fil des vers, se substitue à elle. Il endosse pleinement son rôle de chroniqueur et de poète et le dialogue se fait monologue. L'Espagne, quant à elle, n'obtiendra pas le droit de réplique. L'apologie de François I<sup>er</sup> revient, comme dans sa production précédente. Tout d'abord, nous retrouvons la notion de *iustum bellum* :

A Francia si apartiene  
la Ittalia de raxone,  
e deffenderla conviene  
con la spada e col bastone<sup>976</sup>

Les droits de la France sur la péninsule sont déclarés de façon ferme et les défendre apparaît comme une nécessité. L'on raconte ensuite les faits de Pavie. Le Très Chrétien avait passé les monts à la tête d'une armée de la plus grande valeur. De plus, il était accompagné de deux grands rois, celui d'Écosse<sup>977</sup> et celui de Navarre : les Impériaux ne pouvaient que craindre pour leur sort. En outre, précise Litta, le souverain sut soumettre Milan sans engager le fer<sup>978</sup> et voulut prendre Pavie sans verser de sang : « senza mortalidade / l'haveremo per asedio »<sup>979</sup>, lui fait dire le poète.

Le « populo tramontano » des premières octaves devient une armée d'hommes généreux et vaillants. De même, les Impériaux ne sont guère célébrés pour une quelconque

---

<sup>974</sup> *Ibid.*, p. 272, v. 14-21.

<sup>975</sup> *Ibid.*, p. 273, v. 8, 31 et *passim*.

<sup>976</sup> *Ibid.*, p. 275, v. 110-113.

<sup>977</sup> Entendez le duc d'Albany.

<sup>978</sup> « senza havere alcun contrasto ». *Ibid.*, p. 277, v. 175.

<sup>979</sup> *Ibid.*, v. 184-185.

supériorité militaire ou stratégique, ni n'auraient joui de la faveur divine. À l'inverse, l'image que le poète brosse à deux reprises des Espagnols est celle d'hommes sournois, qui, à l'instar d'une araignée ou d'un serpent malin, n'osent pas affronter un ennemi redoutable et préfèrent attendre, tramer et tendre un piège.

Par ailleurs, les choix tactiques de François I<sup>er</sup>, que tant d'autres ont critiqués, ne semblent pas être remis en cause ici, du moins pas complètement : le roi avait bien pensé, quand il avait décrété de mettre le siège à la ville, mais il n'avait pas tenu compte de l'acharnement des Pavésans, décidés à la protéger jusqu'à la mort.

El Re havea ben proposto,  
se 'l pensier non fosse errato :  
chi fa el conto senza l'hosto  
spesso se trova inganato :  
in Pavia hano giurato  
de giamai volerse arendere  
e cercarse de deffendere  
fin che han la morte al mento<sup>980</sup>.

Et bien que l'on puisse discerner une sorte d'ironie à l'égard du souverain dans la lapalissade des premières rimes de cette octave, il serait tout autant concevable de douter d'une intention dérisoire ou critique à propos du choix d'assiéger Pavie. En effet, pour le poète, le roi, jusqu'à la nuit précédant l'assaut, jouissait de la faveur de dame Fortune :

El re stava in su la cima  
de la roda de Fortuna,  
non faceva ormai più stima  
al mondo de potentia alchuna<sup>981</sup>;

Par surcroît, nous retrouvons, quelques vers plus tard, l'expression de l'admiration que Litta porte au monarque guerrier. Ce dernier est comparé à l'Hector homérique, fier comme un lion, l'estoc à la main<sup>982</sup>, se lançant contre le camp adverse, décidé à faire payer à l'ancien connétable son impudence :

Quando el re sentì l'assalto  
El parse un Ector troiano :

---

<sup>980</sup> *Ibid.*, p. 277, v. 190-197.

<sup>981</sup> *Ibid.*, p. 278, v. 222-225.

<sup>982</sup> Cette image du roi français courageux, l'estoc à la main, revient également dans des textes en hommage à l'empereur, notamment dans la biographie de Charles Quint dressée par Alfonso de Ulloa : « Il Re Francesco il quale era stato spogliato quasi d'ogni presidio, e guardia del suo corpo combattendo valorosamente con lo stocco in mano, circondato de' corpi morti [...] fu per esser morto ». A. Ulloa (de), *Vita dell'Invittissimo...*, p. 99.

al levar fece un salto  
prexe el stocho in mano,  
e adoso al campo ispano  
le caciò come un leone :  
se 'l trovava el gran Borbone  
lo facieva al fin dolento<sup>983</sup>.

Selon nous, cette ballade ne représente pas un retournement dans la position de l'auteur. Ni l'image de François I<sup>er</sup>, ni celle de ses capitaines, n'en résultent ternies. La victoire impériale ne nous paraît pas célébrée. Au contraire, Litta semble rester incrédule face aux néfastes événements de Pavie et faire appel à une interprétation eschatologique, afin d'obtenir la seule explication qui puisse donner encore de l'espoir. Puisque ce qui est en train de se produire paraît invraisemblable à tous ceux qui possèdent du discernement, il faut croire que derrière cette déconfiture se cache l'accomplissement d'un dessein divin, révélé autrefois par une ancienne divination. Le roi prisonnier sera libéré par un ange, pour devenir ensuite l'empereur des *Derniers Temps* :

Chi ha qualche intendimento  
non pò creder che insì sia ;  
convien che la profecia  
habia il suo compimento<sup>984</sup>.

Pour conclure cette brève exégèse, il est intéressant de remarquer de quelle manière le poète annonce la capture de François I<sup>er</sup>, qui « per disgrazia » fut pris, à la suite d'une bataille longue et acharnée :

Un gran pecio combaterno  
Spagna e Francia sul Pavese :  
tanti colpi s'è derno,  
fracasorno ogni arnese :  
per disgrazia el re francese  
di spagnoli fu pexon,  
e al duca de borbon  
fu menà subitamente<sup>985</sup>.

---

<sup>983</sup> S. Litta, *Questa si è una opera nuovamente composta...*, p. 278, v. 230-237.

<sup>984</sup> *Ibid.*, v. 242-245. Le poète chroniqueur fait ici référence aux textes prophétiques de l'ermite calabrais Téléphore (ou Théophore) de Cosenza (1356 – 1390), que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans ces pages.

<sup>985</sup> *Ibid.*, p. 278, v. 246-253.

La valeur des Français lors de l'affrontement n'est pas diminuée ; au contraire, le poète leur rend hommage et énumère les noms des grands gentilshommes qui trouvèrent la mort ou la prison à Pavie<sup>986</sup>. Or, s'il est vrai que l'on retrouve cet inventaire également dans la plupart des ouvrages philo-impériaux, néanmoins, manque ici l'exaltation du courage et de la force des capitaines et des soldats espagnols. De plus, un autre élément permet d'exprimer un doute sur un éventuel changement dans l'engagement politique de l'auteur à cette époque. Le quatrain d'envoi (qui est également celui d'ouverture du poème) n'annonce point l'avènement d'une ère de paix, inaugurée par la victoire impériale ; en revanche il semble évoquer, encore une fois avec un écho en quelque sorte prophétique, le commencement d'une nouvelle vague de douleur, sang et affliction, qui s'abattra en Europe et qui aura comme lieux d'affrontement l'Italie et Allemagne, car la France crie déjà vengeance contre l'Espagne :

Gran rumor è quel ch'io sento  
 In Italia e in Alamagna :  
 Francia crida contra Spagna  
 Carne, focho, sangue e stento<sup>987</sup>.

Pour terminer, d'aucuns attribuent à Simon Litta d'autres ballades, datables entre 1527 et 1529<sup>988</sup>. Une d'entre elles concerne les opérations militaires françaises de 1526 à Savone et Portofino, une deuxième semble saluer la victoire de l'armée navale du comte génois Filippino Doria dans les eaux amalfitaines en avril 1528<sup>989</sup>. Seulement la troisième, postérieure à celles-ci, célèbre la venue de Charles Quint en Italie et son passage à Gênes en 1529, quand la ville gravitait désormais dans l'orbite impériale<sup>990</sup>. Et cela s'explique aisément. Le rôle de ces chantres était de relater des événements, en ajustant leurs propos « al

---

<sup>986</sup> Jacques de La Palice, Philippe Chabot de Brion, Galeazzo di San Severino, Jean de Poix, le roi de Navarre, le seigneur de Lescun et le vicomte de Lavedan sont les grands chevaliers évoqués dans ces vers. *Ibid.*, p. 279, v. 270-277.

<sup>987</sup> *Ibid.*, p. 279, v. 286-289.

<sup>988</sup> S. Benedetti, *LITTA, Simone...*

<sup>989</sup> Nous reviendrons sur ces poèmes dans le prochain chapitre. Pour l'heure, nous souhaitons remarquer que parmi les raisons qui amènent Cesare Bollea, entre-autres, à les attribuer à Simone Litta, l'argument du ton apparemment francophile est celui qui semble être mis le plus en exergue. C. Bollea, *Una miscellanea...*, p. 158-159.

<sup>990</sup> Il s'agit des poèmes suivants : *Opera composta novamente la qual tracta de l'armata de Franza a Marsiglia per mandato del christianissimo re che gionse a saona el dì de s. Rocho 1526...*, étudiée par Achille Neri in « Una poesia storica edita dal socio Achille Neri », *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, tipografia de R. I. de'sordo-muti, Gênes, 1894, p. 551-587 ; *Operetta novamente composta, qual tratta come il conte Filipino con otto galere del nobile Andrea Doria ha rotta l'armata di Napoli...*, publiée par C. De Simoni, « Tre cantari dei secoli XV e XVI concernenti fatti di storia genovese », in *Atti della Soc. Ligure...*, 1874, p. 619-682 ; *Istoria nova quale trata de la venuta dello imperatore e laude de Italia de Genova et del nobile Andrea Doria*, publiée par A. Neri, in *Atti della Soc. Ligure...*, 1894, p. 542.

sentimento che in quelle opportunità più comunemente si veniva manifestando »<sup>991</sup>. À peine quelques semaines après les faits racontés par la ballade *Istoria nova quale trata de la venuta dello imperatore e laude de Italia de Genova et del nobile Andrea Doria*, l'empereur était couronné à Bologne et la propagande impériale en ravivait l'image du Second Charlemagne. En concomitance, une période de paix s'inaugurait dans la péninsule. En revanche, en 1525 et, encore, entre 1526 et 1528, nombreux sont ceux qui croient en un renversement du pouvoir et nous pouvons supposer que, pour Litta, les temps n'étaient pas encore au revirement (en admettant que la *Istoria nuova* soit véritablement à attribuer à Litta et que ce revirement ait vraiment eu lieu).

## 2. La *Tragica elegia* de Giovanni Melezio

Quelques jours seulement après la bataille, commence à circuler à Rome l'élegie publiée par Ludovico degli Arrighi il Vicentino, *Ioannis Meletii italo galli rei christianae et libertatis italicae amatoris tragica elegia ad Italia et Galliam infelices (Romae die XXVIII Feb. MDXXV)*<sup>992</sup>. L'identité de ce *Ioannes Meletius*, auteur de vers ouvertement et fortement francophiles (comme on le voit dès le titre), n'est pas certaine. Il s'agit assurément d'un nom d'emprunt. Dans son travail sur la bataille de Pavie, Antonio Medin, qui cite une quinzaine de ces 113 distiques, affirme avec assurance que le poète caché est un « Italien »<sup>993</sup>. Le choix pseudonymique se justifie si l'on considère que cette élégie peut être considérée comme une des « più notevoli manifestazioni francofile apparse allora in Italia »<sup>994</sup> et qu'elle risqua de compromettre les rapports, déjà assez tendus, entre le pontife et l'empereur.

À cause de la teneur des propos adressés à Clément VII et à Charles Quint, à la suite de sa publication, il semblerait qu'un ban fût expressément affiché, afin qu'aucun imprimeur n'eût plus le droit d'imprimer quoi que ce soit, ni en latin, ni en langue vulgaire, sans

---

<sup>991</sup> A. Neri, « Una barzelletta intorno agli avvenimenti del MDXXVII per cura del socio Achille Neri » in *Atti della Soc. Ligure...*, 1892, p. 155.

<sup>992</sup> Voir D. Romei, *Catalogo abbreviato delle edizioni tipografiche di Ludovico degli Arrighi detto il Vicentino (1524-1527)*, Banca Dati « Nuovo Rinascimento », 2007, p. 7. Sur l'imprimeur et ses rapports avec le pouvoir politique pontifical, voir Id., « Ludovico degli Arrighi tipografo dello "stile clementino" (1524-1527) », in *Officine del nuovo. Sodalizi fra letterati, artisti ed editori nella cultura italiana fra Riforma e Controriforma*. H. Hendrix e P. Procaccioli (éds.), Manziana, 2008, p. 131-147. Cette élégie et une deuxième, adressée à la régente, ont été intégralement publiées par S. Bongì, *Annali di Gabriele Giolito de' Ferrari da Trino di Monferrato, stampatore in Venezia descritti e illustrati da salvatore Bongì*, Presso i principali librai, Rome, 1890 - 1895, vol. II, p. 483-490.

<sup>993</sup> A. Medin, *La battaglia di Pavia...*, p. 259.

<sup>994</sup> *Ibid.*, p. 260.

l'approbation du Maître du Sacré Palais apostolique. Bien qu'il eût existé déjà un système de contrôle des textes, réglementé par *l'imprimatur* des bulles pontificales *Inter multiplices* de 1487 et *Inter sollicitudines* de 1515, on considère que ces vers signeraient, en quelque sorte, le début de la censure à Rome. En effet, à cause de ces vers, l'étude préalable des écrits se serait étendue aux ouvrages plus politiques alors qu'auparavant seuls les ouvrages théologiques, philosophiques ou encore prophétiques, étaient visés par ces mesures<sup>995</sup>.

Dans la missive de Girolamo Negri au patricien vénitien Marcantonio Micheli, précédemment citée dans ces pages, le secrétaire du cardinal Cornaro fait référence à une élégie anonyme, sans pour autant en indiquer le titre, imprimée à Rome, concernant la capture du monarque français et il mentionne également le ban qui en serait dérivé. En outre, Negri précise que des recherches furent menées pour retrouver l'auteur, mais elles restèrent infructueuses. L'enquête menée et le fait que Negri ne mentionne guère le nom de Melezio, pourtant bien présent dans le titre de l'élégie, confortent l'idée qu'il s'agisse d'un faux nom, reconnu comme tel<sup>996</sup>. Plus récemment, des hypothèses précises ont été avancées sur son identité par Claudia Corfiati<sup>997</sup>.

La spécialiste considère que deux sont les hommes qui pourraient se cacher derrière cette signature : un jeune homme français ou un grand humaniste napolitain. *Meletius* est en effet le nom d'un jeune berger, qui accompagne et donne la réplique à *Cinthius* dans la première des deux églogues qui composent les *Solatia aetatis calamitosae*, écrites par Girolamo Borgia et adressées à Vittoria Colonna. Or *Cinthius* est l'alter-ego de Borgia et *Meletius* celui d'un jeune garçon français, duquel le poète était le précepteur, Jean Mellet ou Melet<sup>998</sup>. Ce pourrait être alors ce dernier l'auteur de la *Tragica elegia*. Cependant, selon Claudia Corfiati, cette hypothèse est la moins recevable.

---

<sup>995</sup> *Ibid.*, p. 261. Voir V. Frajese, *La censura in Italia, Dall'Inquisizione alla Polizia*, Laterza, Rome- Bari, 2014 et M. G. Blasio, *Cum Gratia et privilegio. Programmi editoriali e politica pontificia. Roma 1487-1527*, in *RR Roma nel Rinascimento*, Rome, 1988, p. 13 et 73.

<sup>996</sup> « Qui è stato pubblicato un bando, che niuno stampatore ardisca di stampar cosa alcuna nuova, nè latina, nè volgare, che non sia approvata dal Maestro del Sacro Palazzo. E di questo è stato principal cagione una Elegia stampata nuovamente sopra la presa del Rè di Francia, incerto auctore, nella quale erano cose da mettere alle mani il Pontefice con l'Imperatore, e molte imprudentie. S'è fatto inquisizione dell'autore, et non s'è potuto ritrovare ». Lettre de Girolamo Negri à Marcantonio Micheli, Rome, 20 mars 1525, G. Ruscelli, *Lettere di principi...*, p. 103r.

<sup>997</sup> C. Corfiati, « Un' elegia per l'Italia : Girolamo Borgia e la battaglia di Pavia », in *RR Roma nel Rinascimento*, 2017, p. 364-373.

<sup>998</sup> Dans l'églogue *Gallicana*, les deux bergers, flanqués par un troisième, du nom d'Epidites, vont rencontrer Melisaeus, derrière lequel l'on reconnaît Pontano, pour obtenir une prédiction sur le sort de la péninsule italienne et du Royaume de France. Nous remarquons, avec Claudia Corfiati, que le personnage de Meletius apparaît également dans trois épigrammes de Girolamo Borgia et que c'est précisément à « Joannes Meletus gallus discipulus suus » que s'adresse l'*Egloga Gallicana*, C. Corfiati, « Un' elegia... », p. 355-357. Sur les deux églogues, Id., « Sulle egloghe neolatine di Girolamo Borgia : Gallicana », in *La Égloga renacentista en el Reino*

Beaucoup plus probable, pour elle, qu'il s'agisse de l'œuvre de Borgia et qu'il ait emprunté le nom de son disciple<sup>999</sup>. D'abord, elle s'appuie sur l'analyse d'éléments externes, comme les relations de l'humaniste avec l'atelier de Ludovico degli Arrighi, auprès duquel l'*Elegia*, ainsi que d'autres de ses œuvres ont été imprimées, la récurrence du nom de Melezio dans les écrits de Borgia et le fait que déjà Bartolomeo Chioccarello, un érudit actif au XVII<sup>e</sup> siècle, dans son *De illustribus scriptoribus*, avait attribué ces vers à l'historien<sup>1000</sup>. Ensuite elle compare l'élégie à la production poétique de la période (que l'auteur reformule et réutilise avec habileté et véhémence, ce qui amène la spécialiste à exclure qu'il puisse s'agir du jeune Français), puis elle la confronte avec le livre IX de son *Historia*. Dès l'incipit on retrouve des similitudes, comme l'évocation des *vates fatidici* et de leurs prophéties, qui semblent faire écho aux *fatidici viri* que nous retrouvons dans le poème en question<sup>1001</sup>. Très peu de temps après, en avril, chez le même imprimeur, Borgia publie un recueil d'élégies et épigrammes pour célébrer la victoire du marquis de Pescara et de Charles Quint. Ce revirement s'accorderait avec la variation de ton dans les pages de l'*Historia* déjà évoqués<sup>1002</sup>.

Quoi qu'il en soit, pour ce qui est de l'élégie, nous remarquons comment la plume de l'auteur se polarise autour des adversités que les États italiens devront affronter, s'attardant beaucoup moins sur les malheurs de François I<sup>er</sup> ou sur son courage au combat. En effet, c'est dans une perspective résolument « italienne », puis européenne, que Melezio – nous continuons, pour l'instant, à faire référence à l'auteur avec le nom d'emprunt – observe la débâcle française. De fait, il déplore d'abord l'horrible *exitium commune futurum* : il ne s'agit pas de s'émouvoir du sort du souverain captif ou du Royaume de France, mais de s'alarmer, plus que tout, du destin ruineux qui frappe tous les misérables mortels, qui a été déjà annoncé par les prophètes.

---

*de Naples*, G. de la Torre Ávalos, présentation d'E. Fosalba, Bulletin Hispanique, t. 119-2, Presses universitaires, Bordeaux, 2018, p. 477-494.

<sup>999</sup> Par ailleurs, Claudia Corfiati, avance l'hypothèse que Girolamo Negri, tout comme le pontife lui-même, ait parfaitement su qui se dissimulait derrière le nom de Melezio et que l'on ait préféré le taire, à cause de la clameur que ces vers suscitèrent à Rome. C. Corfiati, « Un'elegia... », p. 362.

<sup>1000</sup> *De illustribus scriptoribus* est un recueil qui souhaite collecter les ouvrages des plus illustres écrivains de la fondation de Naples jusqu'à l'année 1646. Chioccarello retrouva l'élégie de 1525 dans un des manuscrits des œuvres de Borgia, dans lequel, par ailleurs, elle précède le diptyque formé par les églogues *Gallicana* et *Daphne*. C. Corfiati, « Un'elegia... », p. 358.

<sup>1001</sup> *Ibid.*, p. 360-365.

<sup>1002</sup> Il s'agit du recueil *Ad Carolum Caesarem Opt. Max. Monarchia*, dédié à Louis Hernandez de Cordoba, ambassadeur impérial à Rome. Le recueil se conclut avec la *Victoria Caesarea Armi potentis Ferrandi Avali Neapolitani Magni Marchionis Piscariae Caesarei Ducis de Francisco Gallorum Rege maximo apud Ticinum die memorabili XXV Februarii MDXXV*. Elena Valeri fait remarquer que dans cette apologie, néanmoins, l'auteur ne manque pas de solliciter l'empereur de faire usage de clémence et de s'accorder avec les habitants de la péninsule, sans lesquels il ne parviendra jamais à la domination de l'Italie. E. Valeri, "*Italia dilacerata*"..., p. 224-225.



Ecce peractus atrox et formidabilis annus :  
Fatidici horrendum quem cecinere viri<sup>1003</sup>

Tout comme Litta, Melezio puise dans le réservoir prophétique. Toutefois, ce n'est pas pour y retrouver du réconfort et de l'espoir, mais seulement la confirmation que la déconfiture de François I<sup>er</sup> est une disgrâce universelle. Les yeux se remplissent de larmes et la bouche de lamentations. La muse est invoquée afin que ces vers se fassent un instrument pour dissiper le sombre brouillard qui aveugle tout un chacun et montrer la gravité de la défaite française pour la *respublica* chrétienne : c'est le pilier de l'Europe qui a cédé<sup>1004</sup>.

C'est alors que le poète se fait soldat et se demande s'il sera le seul à prendre les armes pour la liberté de la *terra itala*<sup>1005</sup>. Il adresse une exhortation enflammée aux habitants de la péninsule entière : tous, des plus jeunes aux plus anciens, doivent empoigner l'épée afin de libérer leurs terres de *tanta mali moles*, de l'oppression barbare, du joug du tyran. L'auteur les incite à délivrer François I<sup>er</sup> de sa prison avant qu'il ne soit déporté et de cette entreprise découlera la gloire éternelle. Melezio insiste : cela ne regarde pas uniquement le destin du Royaume de France – présenté pourtant comme pugnace défenseur de la condition italienne – mais la maîtrise de l'Europe tout entière, dilacérée par les loups :

Nam res vestra agitur : surgite in arma patres  
[...]  
Ausonis et tellus tot laniata lupis [...]  
Gallia certabit praestanti obnoxia facto  
Italiae Officiis praesidiisque piis<sup>1006</sup>.

Ensuite, l'élégie interpelle directement les puissants de la péninsule, le duc Alphonse d'Este ainsi que la ville de Florence pour en réclamer l'intervention. Puis elle ne manque pas de s'adresser longuement à Clément VII, car la déroute du souverain français est une véritable calamité pour Rome. Celle-ci n'a pas à en s'en réjouir : « Concelebramus ? ovat funere Roma suo ? » se demande-t-elle avec pathos<sup>1007</sup>. De plus, d'une part, avec l'appellation plinienne de *parens patriae*, adressée au pontife, Melezio semble vouloir lui rendre hommage en le

<sup>1003</sup> G. Melezio, *Ioannis Meletii italo galli rei christianae et libertatis italiae amatoris tragica elegia...*, p. 483, v. 13-14. Le *formidabilis annus* devait être l'an 1524. Sous le signe des Poissons, les planètes auraient dû s'aligner et provoquer un déluge ruineux. Le climat, cette année-là fut plus sec que les précédentes, mais cela n'ébranla en rien les convictions liées aux astres. E. Casali, « Pronostici, almanachi, libri di ventura », in *Il linguaggio dei cieli...*, p. 274.

<sup>1004</sup> « Cecidisse columnam / Europae » en enjambement, *Ibid.*, p. 484, v. 41-42.

<sup>1005</sup> « Nullus erit mecum vindex hominum ve deum ve ? / Solus ego in duro victima marte cadam ? / Nunc nunc in ferrum pro libertate subacti / Irruite ausonii. Nunc vigilate viri ». *Ibid.*, p. 485, v. 81-84.

<sup>1006</sup> *Ibid.*, p. 485, v. 100 et *passim*.

<sup>1007</sup> *Ibid.*, v. 30. À Rome on respirait en effet un air d'incertitude, on ne savait pas dans quelle direction le pontife aurait dirigé ses efforts, aurait-il maintenu son soutien au souverain ou lui aurait-il préféré l'ennemi vainqueur ?

comparant à Cicéron, qui, le premier, avait été digne d'être appelé ainsi<sup>1008</sup> ; d'autre part, il semble vouloir à la fois l'inciter à être à la hauteur de ce titre et à défendre la péninsule de l'étranger. La *tragica elegia* demande au pontife de réagir, de faire en sorte que l'opresseur barbare – il s'agit d'un terme qui revient souvent au milieu de ces vers, tout comme le joug autour du *formoso collo* de la péninsule – retourne dans ses propres fiefs<sup>1009</sup>. Pour le convaincre d'intervenir, le poète a recours à l'argument, si largement exploité à l'époque, du *iustum bellum* qui, de Cicéron à Erasme, en passant par Saint Augustin, fournit une justification honorable au conflit :

Quae belli tam iusta fuit maioribus unquam  
Causa ? hinc nostra salus pendet honorque deum  
[...]  
Tam iusta o superi bella movere times ?<sup>1010</sup>

Pour finir, le poème se tourne vers le Habsbourg et, sans ambages, lui adresse un *memento* aux tons prophétiques. L'empereur doit garder à l'esprit sa condition humaine, qui reste soumise à la volonté divine ; et si sa grandeur découle vraiment de Dieu, Melezio l'incite à s'en montrer digne, en se conduisant vertueusement et en renonçant à écraser le roi avec les armes. Ce passage, qui conclut l'élégie, rappelle à l'empereur que son rang ne le met pas à l'abri de tout, puisque le sort, parfois, s'abat encore plus violent et impétueux sur les puissants de ce monde, sur les géants :

Esse sub imperium quoque te maiore memento,  
Caesar, et humana conditione satum.  
[...]  
Labuntur casu quondam maiore gigantes :  
Sub fortunae ictu maxima quaeque iacent<sup>1011</sup>.

Une seconde élégie, portant la même date, accompagne cette plainte. Elle s'adresse à la mère du roi. Plus brève – seulement 28 distiques – l'*Elegia ad regis matrem* renonce dans une large mesure aux lamentations, pour pousser la régente à réagir avec force et détermination aux événements si tragiques qui s'abattent sur l'Europe. François I<sup>er</sup> en était

<sup>1008</sup> C'est ainsi que Pliny l'Ancien salue Cicéron dans son *Histoire naturelle* (L VII, ch. 30).

<sup>1009</sup> Comme le fait remarquer Claudia Corfiati, le terme « barbare » pourrait vouloir indiquer le Turc infidèle, comme tout autre étranger, l'Espagnol, le Français, l'Allemand. C. Corfiati, « Un'elegia... », p. 368.

<sup>1010</sup> G. Melezio, *Ioannis Meletii...*, p. 487, v. 181-182 et 190.

<sup>1011</sup> *Ibid.*, p. 488, v. 211 et *passim*. Claudia Corfiati compare ce passage à l'*incipit* du livre X de l'*Historia*, dans lequel Borgia condamne l'attitude de Charles Quint : « Soli quidem Romani Graecique qualem esse summum deceat principem cognovere, rati esse longe pulchrius *facere* regem quam *vincere* regem ». « Un'elegia... », p. 372. C'est nous qui soulignons.

le sauveur, le phare et la force. Les mots manquent pour décrire la douleur que sa défaite provoque. Certes, la souffrance de l'*Infelix mater* est évoquée à plusieurs reprises, ainsi que, brièvement, la récente disparition de la reine Claude ou le destin malheureux de sa progéniture, privée de la sorte des deux parents. Néanmoins, le temps n'est pas aux larmes, Louise doit agir : elle doit prier, obtenir les grâces des Dieux, certainement, car rien ne se fait en dehors de la volonté divine, mais elle est appelée également à réunir les hommes, à ébranler l'ennemi, à délivrer son fils, comparé ici à un puissant lion. La mère affligée devient, dans ces vers, *mulier imperiosa*, inspirée par Tomyris, la reine des Massagètes vengeresse du funeste sort de son fils, otage de Cyrus et mort par suicide.

Non opus est lacrymis non faemineis lamentis :

Non sine mente deum regia sceptrum cadunt.

Irato fer sacra deo : prece numina placata :

Ultrix te Tomyris concitet arma movens<sup>1012</sup>

En outre, l'auteur fait référence à la plus triste des pages de l'histoire de la République romaine et il rappelle à Louise que, lors de la terrible déroute à Cannes, Rome sut résister aux coups répétés du sort : une fois acceptée la défaite, l'*Urbs* se dressa plus forte que jamais et, ayant appris de ses erreurs, au cours de la deuxième guerre punique, détruisit l'ennemi carthaginois. Les comparaisons avec l'histoire ancienne, voire mythologique, présentent des cas de guerres illustres dans lesquels une grande victoire découle d'une lourde défaite. Ces *exempla* laissent suggérer qu'il en sera de même pour la France : de la déconfiture viendra le triomphe. Si la régente se montre prête à l'affrontement, audacieuse et sans crainte, elle trouvera la jeunesse italienne déterminée à se lever et à s'unir aux siens, dans une campagne passionnée. Ensemble, ils délivreront le roi des mains de l'ennemi.

Toutefois, il est possible d'apercevoir un clivage entre les propos avancés tout le long de cette élégie et sa conclusion. De fait, les vers de ce poème sont émaillés d'incitations à prendre les armes et à libérer le souverain par la force : « haec funesta dies non atram sumere vestem / lucida sed celeri postulat arma manu », écrit le poète<sup>1013</sup>. De plus, les termes utilisés sont évocateurs d'une action irrévocablement belliqueuse, comme *movere arma*, *exolvere vinclis*, *eripere regem*. Pourtant, les quatre derniers distiques ne sont pas sans surprendre, car subitement le poète exhorte à s'accorder avec Charles Quint. Ce dernier acquiert de surcroît l'appellation de *fortunato*. Il n'est plus question de franchir les Alpes et d'aller arracher le souverain captif à son sort malheureux, mais d'unir prestement ses milices à celles de l'Aigle,

<sup>1012</sup> G. Melezio, *Elegia ad regis matrem...*, p. 489, v. 13-16.

<sup>1013</sup> *Ibid.*, p. 489, v. 39-40.

afin de combattre, ensemble, les ennemis de la Chrétienté, les monstres infidèles, les chiens scythes. C'est pour cela que Dieu a créé ces peuples, le français et l'impérial, si forts et puissants.

Mox fortunato cum Caesare iungite foedus :

Et primo huic nato munera ferte iovis.

Tum simul in saevum divini nomini hostem

Fatales aquilas vertite et arma dei.

Nam vos idcirco vires populosque potentes

Ac tantos animos iussit habere deus.

Ut tuta a scythis canibus monstrisque profanis

Constaret vestro robore sancta domus<sup>1014</sup>.

Voilà que l'empereur n'est plus une si grande menace pour la *terra itala*. Le péril vient de l'infidèle, l'écho de l'appel à la croisade surgit, formidable. Certes, en soi, il n'y a rien d'étonnant, l'entreprise de la croisade représente un souhait que tous les Italiens, mieux, tous les chrétiens, partagent : libérer la péninsule des conflits continuels, protéger ses côtes de la pressante menace turque et barbaresque et délivrer la *sancta domus* de Jérusalem pour la rendre à la Chrétienté constituent des attentes très fortes, exprimées à maintes reprises et par les différents rangs sociaux, de la noblesse aux couches plus populaires<sup>1015</sup>.

Toutefois, cette subite exhortation à *iungere foedus* avec Charles Quint, à la suite de tant de distiques si acharnés contre l'empereur et le joug barbare et qui n'est pas sans nous rappeler la missive consolatoire que Clément VII adresse à la régente une fois apprise la nouvelle de la capture du roi<sup>1016</sup>, laisse peut-être une ouverture à l'idée d'un rajout. En effet, il n'est pas inconcevable que l'auteur, d'autant plus s'il s'agit de Girolamo Borgia, ait pu décider de nuancer ces propos, si ouvertement hostiles à l'empereur. Cela reste, bien évidemment, une simple conjecture<sup>1017</sup>.

---

<sup>1014</sup> *Ibid.*, p. 490, v. 49-56.

<sup>1015</sup> Comme l'on sait, bien loin de s'unir à l'empereur dans la lutte contre l'infidèle, le roi français commence, lors de sa captivité, à serrer les premiers nœuds avec la Sublime Porte.

<sup>1016</sup> Dans sa missive à la régente, Clément VII, touché par le sort du souverain, mais encore plus pour celui de l'Église, exprime le souhait que le roi puisse rapidement rentrer en France : la nouvelle de sa captivité est une douleur qui frappe non seulement la France, mais également le Saint-Siège et la république chrétienne tout entière, affirme-t-il. Puis il s'en remet à la Providence, à la bonté de Dieu et à l'indulgence de Charles Quint. Ensuite, il invite Louise à avoir patience. Clément VII à Louise de Savoie, 4 mars 1525 : *Bref du pape Clément VII adressé à la duchesse d'Angoulême*, Bibl. Roy., Mss Colbert, 71-72, cot. Serilly, n°53, cité par M. Capefigue, *François I<sup>er</sup> et la renaissance 1515-1547*, Librairie D'Amiot, Paris, 1845, p. 20-23.

<sup>1017</sup> Pour Claudia Corfiati, la conclusion de l'élégie adressée à Louise de Savoie ramène, dans une sorte de mouvement circulaire, à l'incipit de la *Tragica elegia*, là où on invoque la nécessité d'une entente de toute l'Europe contre la menace turque. Cependant, le spécialiste admet que ces vers « sembrano quasi scaturire da una situazione già mutata, quella che porterà non la Francia ma Clemente VII a firmare un patto con Carlo, di lì a pochi giorni ». C. Corfiati, « Un'elegia... », p. 364.

### 3. Les lamentations du roi

La *Tragica elegia* de Melezio, qui concentre au cœur des premiers distiques toute une suite de termes inhérents au même champ lexical – de la doléance, des larmes, de la lamentation – n'est pas sans évoquer un court poème appartenant à la tradition populaire, une complainte du roi de France, d'un auteur anonyme, qui fut imprimé à Venise par Andrea Vavassore, dit Guadagnino et Florio, son frère : le *Lamento di Francesco I*. Il s'agit, cependant, d'une chanson bien postérieure, car le monarque a déjà recouvré la liberté et, pour cela, rend grâce à l'empereur qui, « avec amour », l'a délié de ses chaînes :

Son di Franza el re Cristiano  
Che son sciolto con amore  
Da lo sacro Imperatore,  
ch'era preso in le sue mano  
Son di Franza el re cristiano<sup>1018</sup>.

Par ailleurs, le premier vers de ce quatrain initial se fait refrain et semble proclamer haut et fort le retour du roi. François I<sup>er</sup> peut finalement se réapproprier son rôle et ses titres<sup>1019</sup>. Dans cette *barzulletta*, le personnage du roi commence son récit avec le souvenir du départ de son royaume (*Gallia mia*) et de la conquête si rapide et heureuse de Milan (« Milan presi in un momento / senza romper piastra o maglia »). Ensuite, il énumère, un par un, les événements qui se sont produits et qui ont provoqué la dramatique déroute. À Pavie, les siens – *la mia gente*, de La Palice à La Trémoille, du roi de Navarre à Bonnivet –, trouvèrent la mort ou la prison ; lui-même fut capturé. Le premier responsable de tant de misère est l'ex-connétable Bourbon, le souverain l'accuse d'avoir toujours été son ennemi :

Fu la causa del Borbone  
Che restassi inviluppato  
che m'ha sempre guerreggiato

Mais il n'est pas le seul, car les étoiles s'opposèrent à sa victoire, le roi se préparait à triompher, mais le destin en décida autrement :

Hebbi in contra la Fortuna,  
hebbi incontra el ciel e terra,  
hebbi incontra sol e luna,

<sup>1018</sup> *Lamento di Francesco I*, in *GOR...*, vol. II, p. 667, v. 1-4.

<sup>1019</sup> Pour être précis, il s'agit seulement de la première moitié du vers, « Son di franza », car, dès le premier sizain « el re Cristiano » disparaît.

hebbi incontra laspra guerra ;  
per ciò fu posto per terra  
la mia gente sopra el piano<sup>1020</sup>

Nous retrouvons ici l'écho de l'épître que le véritable François I<sup>er</sup> écrivit à une de ses maîtresses lors de sa captivité. Dans cette lettre, le souverain s'attarde à montrer comment sa Fortune si « envieuse » et « malheureuse » s'était retournée contre lui et de quelle manière elle avait réussi à détourner la victoire de sa puissante armée. Voilà le roi qui déplore son sort :

Bien je cuydoys la victoire certaine  
Et le triumphe emporter pour estraine :  
Mais quoy ! le sort de ma felicité  
Fut converty en infelicité  
[...]  
quant fortune au rebours veult venir,  
De tous dessains l'on voit mal advenir »<sup>1021</sup>.

Comme le poète anonyme du *Lamento*, François I<sup>er</sup> désigne, un par un tous les responsables de la déconfiture, du maudit et traître Bourbon aux astres contraires, des lâches alliés aux mesquins capitaines, qui – en fuyant – abandonnèrent honneur, pays et roi<sup>1022</sup>. Ce qui est remarquable dans le texte issu de la tradition populaire péninsulaire, c'est le vent d'espoir qui commence à souffler à la fin de la complainte. Après avoir pleuré son sort et le destin de ceux qui périrent, le personnage du roi s'adresse à l'auditoire. Le temps sombre et obscur est révolu, le futur s'illumine pour ceux qui ont su conserver l'espoir. Il en sera ainsi pour François I<sup>er</sup>, certes, qui a été désormais délivré, mais également pour ceux qui ont continué à croire en lui, car le souverain est comme une pierre solide, sur laquelle tous les hommes de la Chrétienté pourront bâtir leur destin.

Et en même temps, l'auteur semble vouloir mettre chacun en garde. En opposition à cette pierre ferme et impérissable (François I<sup>er</sup>) est proposée l'image du verre (très probablement Charles Quint), matière fragile, à laquelle il ne faut pas se fier, car peut se briser à tout moment. En outre, le mot *cristiano*, qui clôtur le dernier sizain, s'enchaîne, en enjambement, avec le refrain *Son di franza* à la fin du *Lamento* : ainsi, chaque chrétien paraît

---

<sup>1020</sup> *Ibid.*, v. 30-32 et 36-41.

<sup>1021</sup> François I<sup>er</sup>, *Epistre du roy, François I<sup>er</sup>...*, p. 31-32, v. 127-130 et 159-160.

<sup>1022</sup> Ensuite, le souverain raconte comment, après s'être longuement battu, il tomba aux mains des ennemis et se retrouva « despoillé », « prisonnier » et ça et là « pourmené ». Il poursuit en adressant à sa douce des vers attendris sur le souvenir des êtres chers et de leur amour. Alors qu'il écrit, le roi ignore s'il terminera sa vie comme captif ou s'il retrouvera son Royaume, sa famille et sa maîtresse. Le doute surgit à plusieurs reprises.

être destiné à s'unir à ce roi, qui se veut fort comme la pierre, en raison du prochain aboutissement de la monarchie universelle. Voici les vers en question :

Doppo el tempo scuro e tetro  
vien la luce a chi la spera  
non si fondi alcun sul vetro  
che si spezza avanti sera,  
ma sun petra salda e vera  
fabrichi ciascun cristiano :  
Son di Franza<sup>1023</sup>

Dans les années Trente, l'imprimeur Guadagnino publia une autre *barzulletta* anonyme, *L'assedio di Pavia con la Rotta e presa del Re Christianissimo. M.CCCXXV*. Celle-ci avait été éditée une première fois à la suite des événements, en 1525, par la typographie d'Agostino Bingoni. En 1555 encore, la cité de la Lagune assistait à la parution d'une dernière édition de cette chanson chez Matteo Pagan. Le fait que trente ans après, l'on puisse à nouveau publier un texte à ce sujet – la mission principale de ces chants, rappelons-le, était celle d'instruire et informer la population sur des faits d'armes récents – montre l'importance et la notoriété de cet événement bien des années après.

Après l'invocation aux Muses et au dieu Phébus, la chanson met en scène le Conseil du roi et la volonté de ce dernier de s'opposer à l'empereur. Ensuite, une place conséquente est dédiée aux affrontements qui avaient précédé le siège. Neuf strophes concernent l'assaut de Marseille et l'échec de Bourbon, ainsi que l'heureuse occupation de Milan. Une fois présentés les gentilshommes et les condottieres qui forment les armées rivales, le poète narre les faits avec profusion de détails, des différentes escarmouches aux fausses alertes, de la blessure de Jean de Médicis aux blouses blanches utilisées par les Impériaux afin de se reconnaître entre eux dans la nuit et, bien entendu, la déroute, la chute du cheval de François I<sup>er</sup>, la reddition du roi.

La chanson présente une architecture chevaleresque dans laquelle il est possible de retrouver les structures narrative et dialogique, l'invocation aux dieux, le thème du conseil entre le souverain et ses barons, celui de la revue et de la présentation des combattants des deux camps. Il est remarquable, à ce propos, que la *barzulletta* foisonne de noms de nobles, chevaliers, condottieres impériaux. Bien qu'il soit difficile d'identifier tous ces personnages, cette chanson francophile s'attarde à décrire également les rangs ennemis, exaltant leurs

---

<sup>1023</sup> *Lamento di Francesco I...*, v. 66-71.

mérites. Elle trace une esquisse de la bataille dans laquelle, dans un fracas de coups d'épées et arquebusades, s'affrontèrent des hommes valeureux de part et d'autre. Les Français sont hardis, sans peur, « cavalieri pregiati » ; de même, les Espagnols sont définis « bella gente » qui « ne l'arme merita laude ». Particulièrement célébrée, par ailleurs, est la bravoure du marquis de Pescara, décrit à la fois comme « valente », « vivo », « franco e sicuro »<sup>1024</sup>.

En outre, l'on remarque une seule occurrence du recours à la (mauvaise) Fortune comme facteur explicatif des événements. De surcroît, celle-ci ne concerne pas le roi, mais Jean des Bandes Noires et la blessure qu'il subit peu de temps avant ce 24 février, l'empêchant de participer à l'affrontement. Dans l'exaltation du condottiere, l'auteur affirme que, sans cette injure du sort, l'armée française aurait eu le dessus et la bataille une fin bien différente<sup>1025</sup>.

Puis, comme tant d'autres chansons, *L'assedio di Pavia* se poursuit en décrivant la fureur du combat ; elle exalte la valeur du souverain et révèle les noms des gentilshommes qui périrent ou tombèrent captifs. En revanche, un détail qui n'est peut-être pas si souvent mentionné ailleurs, concerne la richesse du butin récolté par les Espagnols en Lombardie, à la suite de ce succès. Si l'auteur peut avancer que les soldats qui trouvèrent la mort dans la bataille furent au nombre de 13 000<sup>1026</sup>, il décide cependant de ne point divulguer le montant des gains amassés par les vainqueurs, car nul ne pourrait le croire. À ce propos, hormis le mot « bottin », l'anonyme n'utilise aucun terme appartenant à la sphère sémantique de la violence, pas de mention de pillages ou de méfaits des soldats impayés (qui pourtant remplissaient les rangs impériaux)<sup>1027</sup>. Il continue à montrer une attitude quelque part complaisante envers les vainqueurs. En laissant courir l'imagination de son public, le poète lui révèle simplement que,

---

<sup>1024</sup> La même attitude est montrée par Vittorio Sabino, dans son *Vite degli Re di Francia*, lorsqu'il fait le récit de la bataille. D'une part, il salue la valeur des Français et impute toute la responsabilité de la défaite aux Suisses. Ces derniers, probablement par peur, rebroussèrent chemin face aux ennemis et créèrent le « scompiglio » dans les rangs des glorieux Français. D'autre part, le même Sabino souligne que les Impériaux furent de vrais gentilshommes pendant l'affrontement et envers les captifs par la suite. L'auteur insiste en outre sur le fait qu'ils se montrèrent dignes de « gran lode et maraviglia » pour l'humanité dont ils firent preuve envers le roi. Parmi les valeureux capitaines, le poète, cependant, met en avant uniquement la figure du vice-roi, en évoquant simplement « gli altri capitani imperiali », sans pour autant les nommer ou mieux les identifier. V. Sabino, *Le vite de gli re di Francia, et de gli duca di Milano fino alla presa del re Francesco primo, ove sono espresse le ragioni quali sua maiesta pretendeva in Milano, Napoli, Sicilia, et quelle che la maiesta del re d'Inghilterra pretende nel regno di Francia*, (1525), Calvo, F. Minucio (éd.), 1525, Full text of NewberryLibrary's copy in Internet Archive, p. XX.

<sup>1025</sup> « Fortuna volle che 'l signor Giovanni / D'uno archibuso era vulnerato, / francesi non avrebbero patito danno / perché altrimenti il gioco sarebbe andato ». *L'assedio di Pavia con la Rotta e presa del Re Christianissimo. M.CCCC.XXV*, in *GOR...*, p. 665, 40, v. 1-3.

<sup>1026</sup> « Se 'l mio dir non erra » précise-t-il, néanmoins. *Ibid.*, p. 666, 51, v. 4. Selon Guicciardini, le bilan serait de huit mille morts du côté français et moins de mille du côté impérial. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 312-313.

<sup>1027</sup> Sur les mutineries et les révoltes des soldats impériaux, *Ibid.*, p. 319.



depuis la création de ce monde, personne n'avait vu de prises semblables<sup>1028</sup> et conclut en faisant appel à Dieu pour qu'il ramène enfin la paix sur cette terre.

#### 4. À la cour du roi. Amomo et Luigi Alamanni : le poète mystérieux et la « toska chetra »

Parmi les hommes de culture qui soutinrent le roi dans la défaite, nous retrouvons un écrivain que la critique a souvent qualifié de « mystérieux », le poète Amomo. Son nom est en soi évocateur et d'origine incertaine. Selon certains, le terme pourrait faire référence aux plantes dont se nourrissait le Phénix : l'oiseau mythique, d'après une tradition dantesque et pétrarquiste, ne s'alimentait, en effet, que « d'incenso lagrime, e d'amomo »<sup>1029</sup>. D'après d'autres, le choix de ce nom pourrait découler de l'usage, répandu parmi les lettrés contemporains, d'adopter un pseudonyme puisé dans la langue grecque : άμωμος voudrait dire « sans faute », « innocent »<sup>1030</sup>. Cette conjecture serait liée à l'hypothèse selon laquelle Amomo était un *fuoriuscito* florentin. Il aurait choisi par conséquent ce nom, afin d'afficher son extranéité aux accusations médicéennes.

Au-delà des questions onomastiques, Amomo est considéré comme un auteur énigmatique, car il est difficile de déterminer, de manière définitive, son identité. Sous ce pseudonyme, Émile Picot a pensé reconnaître l'identité de l'humaniste Jean de Maumont, en excluant de façon catégorique qu'il puisse s'agir d'un écrivain italien. En effet, selon Picot, son ouvrage, *Rime toscane d'Amomo per Madama Charlotta d'Hisca*, « s'ouvre par une épître au cardinal de Lorraine, dans laquelle l'auteur dit assez nettement qu'il n'est pas italien »<sup>1031</sup>. Cette assertion se fonde sur l'interprétation d'un passage de la lettre dédicatoire, dans lequel Amomo fait allusion à une « diversité de patrie et langage ». Richard Cooper partage l'opinion que derrière ce nom suggestif se cache un auteur d'origine française<sup>1032</sup>. Francesco

---

<sup>1028</sup> « Il bottin non vi conto di tal guerra, / perché so che nessun lo crederebbe. / Da quando 'l sommo Iddio creò la terra, / tal guadagno veduto alcun non ebbe, / come feceron Spagnoli in Lombardia / di gioielli e di collane, e artiglieria ». *L'assedio di Pavia...*, p. 666, 50, v. 3-8.

<sup>1029</sup> Dante, *La Divine Comédie*, in *Dante Oeuvres complètes*, C. Bec (éd.), La tipografica varese, Varese, 1999, Inf. p. 695-696, XXIV, v.109-110.

<sup>1030</sup> Antonio Medin mentionne également l'exemple de Benedetto Tagliacarne, qui choisit le pseudonyme de Téocrenus, soit « source divine ». A. Medin, *Un versificatore del Cinquecento rivendicato all'Italia*, Ferrari, Venise, 1912, p. 1005.

<sup>1031</sup> É. Picot, *Les Français italianisants au XVI<sup>e</sup> siècle*, Champion, Paris, 1906, t. I, p. 53-54.

<sup>1032</sup> R. Cooper, *Litteræ in tempore belli, Études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Droz, Genève, 1997, p. 179.

Flamini rapporte les hypothèses avancées par d'autres chercheurs, comme Gaetano Melzi ou Francesco Saverio Quadrio, d'éventuelles origines piémontaises ou savoyardes et, de toute manière, semble également appuyer l'idée qu'il ne fut en aucun cas un Italien<sup>1033</sup>.

En revanche, Antonio Medin, dans un travail consacré à ce sujet, soutient les origines italiennes d'Amomo et apporte une tout autre clé de lecture de la missive dédicatoire des *Rime*, qui constituait un des fondements du raisonnement de Picot. En effet, selon Medin, les propos concernant « la diversità di patria e di sermone » ne doivent pas faire référence au fait qu'Amomo, poète français, aurait écrit en une langue qui n'était pas la sienne. Par ailleurs, si l'on voulait accepter cette hypothèse, il resterait tout de même difficile d'expliquer le sens de l'allusion à une « différence de patrie ». Medin soutient que ce discours concernerait plutôt les critiques que son recueil – écrit par un étranger, en langue étrangère – aurait pu, malgré tout, subir en France. Si le fait d'être de langue et origines différentes, outre la considération de l'âge ou l'obéissance aux règles d'Amour, ne lui épargnait pas les attaques des « critici malevoli », il aurait toujours pu s'en remettre à la protection du cardinal, dédicataire de l'ouvrage<sup>1034</sup>. Cette hypothèse est partagée par Nicole Bingen. La chercheuse non seulement considère que le poète est bel et bien italien, mais accorde à ce personnage une identité précise, celle de l'évêque de Troyes, Antonio Caracciolo<sup>1035</sup>.

En ce qui concerne ses *Rime toscane*, elles se composent de sonnets, de chansons, d'un dialogue et d'autres vers encore. Ici, nous nous intéressons à la « *Selva al christianissimo re di Francia, Francesco primo* ». Dans ce poème – avec un style pétrarquais et peu innovateur, tributaire, selon la critique, d'autres grands auteurs de l'époque<sup>1036</sup> –, l'écrivain rend hommage à un grand nombre d'hommes de culture, français comme italiens, de Jacopo Sannazaro à Mellin de Saint-Gelais, du « gran scrittore di Laura » à Luigi Alamanni. Plus particulièrement, nous considérons les vers dans lesquels Amomo exalte la grandeur du souverain, malgré son sort contraire :

Veggio un gran re, ch'i peregrini ingegni

---

<sup>1033</sup> F. Flamini, « Le lettere italiane alla corte di Francesco I, re di Francia », in Id., *Studi di storia letteraria*, Giusti, Livourne, 1895, p. 249.

<sup>1034</sup> « [...] Se pur avvenisse che nè onorevole desiderio di non vivere chetamente, come i brutti animali fanno, nè troppa giovinezza, o diversità di Patria e di sermone, o forzata (che così si può meritamente chiamare quella d'Amore) obbedienza [...] fosse assai forte riparo e scudo, sono io certo che sotto l'ombra de la virtù di V. S. contro agli scrupolosi morsi di coloro, che altri pubblicamente riprendendo molto più pensano di farsi stimare, non altrimenti interi et saldi si conserveranno [i concetti d'amore] che sotto la sicura ombra de l'alto frassino l'indiano pastore contro a' velenosi morsi dei serpenti dormendo conservar si soglia ». Amomo, *Rime toscane d'Amomo per Madama Charlotta d'Hisca*, Vinegia, 1538, p. 2r-v. (Une publication parisienne avait vu le jour en 1535 chez Simon de Colines). Pour ce qui concerne les arguments avancés par Antonio Medin, voir A. Medin, *Un versificatore del Cinquecento...*, p. 1003-1012.

<sup>1035</sup> N. Bingen, « Amomo (1535) : Jean de Maumont ? ou Antonio Caracciolo », *BHR*, LXII, 2000, p. 521-559.

<sup>1036</sup> F. Flamini, « Le lettere italiane alla corte di Francesco I, re di Francia »..., p. 250.

Trae di miseria, e ti [ au dieu Amour] consagra il suo.

Francesco primo, ch'a malgrado et onta

De la cieca fortuna e delle stelle,

un giorno domerà Caribdi e Scilla,

e l'onorata mia terra gentile

sotto pastor si glorioso e degno

rinoverà la santa età de l'oro.

Benché Fortuna gl'ha voltato il tergo,

l'infinita virtù ch'in lui fiorisce

farà spander l'imperio e l'nome suo

da gl'Ipperborei monti a gli Lunari

e dal mar Indo a l'estrema onda maura.

Questo sí dolcemente il gallo idioma

Fa risonar con la tua lira, amore,

come in Tebe Amfione, in Tracia Orfeo;

e spesso al suon delle sue dolci rime

muover le piante ha fatto e star il sole<sup>1037</sup>.

En dépit d'une Fortune adverse, François I<sup>er</sup> saura répandre son nom et son glorieux règne du Levant jusqu'à l'Atlantique, sa domination s'étendra jusqu'à Charybde et Scylla, symboles des terres inexpugnables, et à la terre natale du poète. Par ailleurs, le passage dans lequel Amomo prophétise la domination du souverain sur « l'onorata mia terra gentile » constitue un élément central dans l'élaboration des théories sur ses origines. En effet, d'après les partisans d'une provenance italienne (voire plus précisément florentine) de l'auteur, ce vers conforterait la thèse selon laquelle le poète ne pouvait aucunement être français. Par le fait que le roi régnait déjà sur la France, la prédiction se viderait de son sens<sup>1038</sup>.

Mais revenons-en à la célébration du monarque. François I<sup>er</sup> s'élèvera enfin comme le berger qui assurera un nouvel état de grâce dans le monde et il ramènera l'âge d'or tant attendu par les humanistes, très souvent présent dans les textes prétendus prophétiques et devenu « saint » dans ces vers. Nous observons de quelle manière les notions de bravoure du roi chevalier et de destin hostile reviennent en tant que leitmotiv quand il est question de la défaite royale. La Fortune se présente très souvent comme un deus ex machina, qui permet de justifier les événements contraires, tout en préservant la valeur du souverain et la volonté

---

<sup>1037</sup> Amomo, *Selva al Christianissimo re di Francia, Francesco primo*, in *Rime toscane ...*, v. 45-63.

<sup>1038</sup> Outre le travail de N. Bingen, déjà cité, voir également J. Balsamo, « François I<sup>er</sup> – Clément Marot », in Id., *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Droz, Genève, 2004, p. 41.

divine. En effet, tandis que le vainqueur peut exploiter le caractère providentiel de la victoire et justifier cette guerre entre chrétiens en faisant appel aux desseins célestes, la faction du vaincu fait ample recours, pour justifier la défaite, aux mauvais tours du sort<sup>1039</sup>. À ce propos, nous remarquons que même Francesco Guicciardini, qui dénonce pourtant toutes les négligences, les imprudences et la légèreté du roi et de ses hommes à cette occasion (et ailleurs), dans son récit, admet, tout de même, l'influence de la Fortune sur le dénouement des événements<sup>1040</sup>. Voici ce que dit le Florentin, concernant les jours qui précèdent l'affrontement :

Désormais, les tractations et les pourparlers des princes n'avaient plus guère d'importance, ni les soins et le zèle des ambassadeurs, car, les armées s'étant rapprochées, l'issue de toute la guerre, des difficultés et des périls affrontés depuis des mois, allait se jouer en quelques heures, en tentant la fortune<sup>1041</sup>.

De plus, outre qu'exalter les qualités du roi chevalier, desservi par un sort contraire, dans ces vers, Amomo chante les mérites du roi poète. Ce compagnon d'Amour est tellement habile avec sa lyre qu'on peut le comparer à Orphée. Ses vers, en « gallo idioma », sont tellement doux, qu'il est en mesure d'animer les plantes et de figer le soleil dans le ciel. Mais encore, François I<sup>er</sup> est célébré comme le roi mécène. Le monarque est, pour Amomo, le protecteur des lettrés, le sauveur des hommes de culture « pérégrins », proies de la misère et des bouleversements politiques de ces premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle. Les poètes trouvent asile en cette terre, « l'honorata Gallia », auprès du généreux souverain<sup>1042</sup>. Cette mise en exergue de la libéralité du roi, envers les « peregrini ingegni » en recherche d'un repaire solide, pourrait venir corroborer la condition d'étranger, *fuoriuscito* ou non, d'Amomo, qui, comme tant d'autres, aurait été accueilli à la magnanime cour du roi français.

Appartenait au cercle d'amis lettrés d'Amomo Luigi Alamanni<sup>1043</sup>. Ce dernier naquit à Florence en 1495 d'une famille bourgeoise, activement impliquée dans les affaires de l'État médicéen. Son père avait accompli de nombreuses actions diplomatiques en qualité de podestat, d'ambassadeur ou de gonfalonier ; le duc Jean Galéas Marie Visconti, lors d'un de

---

<sup>1039</sup> J. M. Le Gall, *L'honneur perdu...*, p. 127.

<sup>1040</sup> J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « Come scrivere la storia delle guerre d'Italia ? ... », p. 191.

<sup>1041</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 307.

<sup>1042</sup> É. Picot, *Les Français italianisants...*, p. 57-58, v. 103.

<sup>1043</sup> Sur Luigi Alamanni, H. Hauvette, *Un exilé florentin à la cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Luigi Alamanni (1495-1556): sa vie et son œuvre*, Hachette, Paris, 1903. Voir aussi R. von Albertini, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, Einaudi, Turin, 1995, p. 130-144 et *passim* ; P. Cosentino, « Una "zampogna toska" alla corte di Francia : le egloghe in versi sciolti di Luigi Alamanni », *Filologia e critica* XXVIII, 2003, p. 70-95 ; Id. et L. Los Santos, « Un nuovo documento sul fuoriuscittismo fiorentino : undici lettere inedite di Luigi Alamanni a Filippo Strozzi (Aprile 1536-Febbraio 1537) », dans *Le peuple. Formation d'un sujet politique, Laboratoire italien*, 1/2001, p. 141-167.

ses séjours dans le Milanais, en 1489, lui avait accordé la dignité de chevalier. Ce fut un homme politique qui se montra toujours un dévoué partisan de la famille au pouvoir. Or le fils devint, par ambition ou par « amour de la liberté », un farouche opposant des seigneurs que son père avait fidèlement servis tout au long de sa vie. En 1522, avec son ami Zanobi Buondelmonti et d'autres partisans de la République, il ourdit un complot afin d'assassiner le cardinal Jules de Médicis. Lorsque la conjuration fut démasquée, Alamanni et Buondelmonti réussirent à s'enfuir, alors que d'autres conspirateurs, comme Iacopo da Diacetto ou Luigi di Tommaso Alamanni, un parent de *notre* Luigi, furent décapités<sup>1044</sup>.

Le poète trouva refuge d'abord à Venise et ensuite en France, où il se mit au service du souverain en tant que diplomate. Il fut envoyé en mission dans la Sérénissime et il voyagea en Italie à la suite d'Anne de Montmorency. Des années plus tard, Alamanni rappelle, dans ses écrits, l'accueil et la protection dont Buondelmonti et lui-même purent bénéficier pendant cette période. Notamment, dans sa *Selva IV*, « *Né posso ben questa mia stanca voce* », on lit des vers qui le clament sans détours :

Con tanto amore  
Fummo, Signor, si caramente accolti  
Sotto l'ombra da voi de' gigli vostri<sup>1045</sup>.

Or, selon Henri Hauvette, ces vers ne constituent pas une preuve solide que des relations étroites s'étaient déjà nouées entre le souverain français et le poète, car, à cette époque, ce dernier ne jouissait pas de faveurs particulières. D'après lui, il s'agirait plutôt du souhait, de la part de l'Alamanni, de repousser à cette première période d'exil les origines de l'entente avec François I<sup>er</sup>, un prétexte en somme, pour en tisser davantage les louanges<sup>1046</sup>. Néanmoins, force est de constater que l'écrivain fut, malgré tout, très impliqué dans la vie politique de la cour qui l'accueillait et il remplit pour le roi de nombreuses missions. En effet, dans son ouvrage consacré au poète, Hauvette lui-même rapporte une lettre que l'Alamanni

---

<sup>1044</sup> « Et in Firenze si scoperse uno trattato, il quale tenevono certi giovani più desiderosi della libertà che prudenti. E pensavono, togliendo lo stato al cardinale de' Medici, ridurre in Firenze uno stato civile e buono, [...]. Li capi erano Zanobi Buondelmonti, Luigi Alamanni e Batista della Palla. Furono presi Iacopo da Iaceto, che faceva professione di litterato, et uno altro Luigi Alamanni soldato, [...]. Zanobi e Luigi fuggirono perché, in verità, il Cardinale, alieno dal sangue, non fece fare grande diligenza che fussino presi. Batista era ito per questo conto in Francia tre mesi inanzi, Iacopo e Luigi, soldato, furono decapitati e li altri banditi. E così ebbono bando Tommaso e Giovambatista Soderini, perché erano ancora loro in qualche convenzione con li sopranominati. E queste punizioni non seguirono per volontà del cardinale de' Medici, ma per soddisfare agl'Imperiali, e' quali dicevano che chi voleva mutare lo stato di Firenze, era inimico di Cesare e che l'inimici di Cesare s'avevano a gastigare senza misericordia ». F. Vettori, *Sommario...*, p. 200-201. À propos des habitués des "Orti Oricellari" et la conjuration contre le cardinal Jules de Médicis, voir entre autres R. von Albertini, *Firenze dalla Repubblica al Principato...*, p. 67-85 et R. Comanducci, *Orti Oricellari*, in *Enciclopedia Macchiavelliana*, Istituto Enciclopedia Italiana Treccani, 2014, vol. II, p. 261-265.

<sup>1045</sup> L. Alamanni, *Opere Toscane*, Caetani, Rome, 1806, vol. II, p. 106, v. 19-21.

<sup>1046</sup> H. Hauvette, *Un exilé florentin...*, p. 60-61.

écrivit le 18 mai 1525 à Zanobi Buondelmonti et à Battista della Palla, qui témoigne de son engagement pour la cause royale. Dans cette missive, le poète, qui se trouvait dans la ville de Toulon, faisait part à ses amis de sa décision de se joindre à l'armée française et de prendre la mer pour aller libérer le souverain avant qu'il ne fût déporté à Madrid ou à Naples<sup>1047</sup>. En outre, quelques mois plus tard, il leur écrivait encore de Toulon, pour les informer de son projet d'accompagner la sœur du roi d'abord à Aigues-Mortes et ensuite à Madrid, où elle espérait voir le souverain captif et négocier avec l'empereur<sup>1048</sup>. Il est vrai que le cœur de l'écrivain, dans cette première époque « italienne » de sa vie – pour le dire avec Hauvette –, restait débordant d'espoir de revenir enfin à Florence et il essaya toujours de se rendre utile à la cause républicaine. Cependant, il n'en reste pas moins qu'il vécut cette période au cœur même des intenses actions politiques royales, tout en arborant « quello acceso desir » d'être cher au roi.

En mai 1527, le dramatique sac subi par la ville de Rome donna le coup fatal au gouvernement de Florence, déjà affaibli et soumis aux soulèvements populaires. Les Médicis furent chassés de la ville et le Grand Conseil amnistia les exilés politiques. Luigi Alamanni se hâta de rentrer au *dolce Tosco terren*<sup>1049</sup> et se consacra à remplir des missions politiques pour la République. Ce ne fut que lors du retour au pouvoir des Médicis, en 1530, que le poète, banni définitivement de Florence, trouva refuge à la cour de François Ier et décida d'y élire demeure, en vouant sa poésie entièrement au souverain.

Ce fut la fin de l'époque « italienne » et le commencement d'une nouvelle vie pour l'homme jadis républicain. Par conséquent, l'on peut considérer l'année 1530 comme le *terminus post quem* Alamanni se convertit en poète de cour et sa *tosca chetra*<sup>1050</sup> se fit un instrument à part entière de la propagande de François I<sup>er</sup><sup>1051</sup>. *Opere Toscane*, son remarquable ouvrage, en est le manifeste. Le recueil, publié à Lyon entre 1532 et 1533, réunit ses vers les plus célèbres. L'ouvrage contient des sonnets, des chansons ou encore des psaumes et la Tragédie d'Antigone, qui furent composés avant que l'auteur ne s'établisse

---

<sup>1047</sup> Lettre de Luigi Alamanni à Battista della Palla et à Zanobi Buondelmonti, Aix ; Toulon, 18 mai 1525. « Magnifici fratelli [...] il Re debbe essere per tutto il XXV di questo imbarcato a Rapalle, chi dice per Napoli, chi per Hispagna [...] l'armata nemica è tale, et la nostra di qualità che più tosto si andrà a far suo debito et a vedernelo portare che a combatterla o a riscuotere il Padrone ; [...] fra quattro giorni al più lungo andrò anchora io a liberare il Re, potendo », in H. Hauvette, *Un exilé florentin...*, Appendice II, n. 33, p. 488.

<sup>1048</sup> Alamanni informe ses amis avec une missive datée du mois d'août. Lettre de Luigi Alamanni à Battista della Palla et à Zanobi Buondelmonti, Aix ; Toulon, 15 août 1525, *Ibid.*, p. 489.

<sup>1049</sup> *Dolce Tosco terren ; ch'io toccai pria*, sonnet, in L. Alamanni, *Opere Toscane...*, I, p. 225, v. 1.

<sup>1050</sup> Première Élégie, in *Ibid.*, p. 1, v. 14.

<sup>1051</sup> Pour un aperçu de la figure de ce poète, qui se fait jongleur entre les rôles d'orateur de la République populaire et de chanteur à la cour royale, sur ses modèles idéologiques, voir G. Mazzacurati, « L. Alamanni tra la piazza e la corte », in *L'Écrivain face à son public*, A. C. Fiorato et J.-C. Margolin (éds.), Vrin, Paris, 1989, p. 54-67.

définitivement à la cour française et nous pouvons lire de vibrants vers dédiés au *natio paese*<sup>1052</sup> et à sa condition de *fuoriuscito* ou encore à ses chagrins d'amour. Néanmoins, il s'agit d'un florilège poétique, dans lequel styles, modèles et métriques différents s'entremêlent pour célébrer la gloire, le courage et les vertus du roi Très Chrétien<sup>1053</sup>.

Le nom du souverain apparaît, en lettres capitales, dans le titre, sur le frontispice de chacun des deux volumes du recueil : « OPERE TOSCA/ NE DI LVIGI ALAMAN/ NI AL CHRISTIANIS/ SIMO RÈ/ FRANCESCO/ PRIMO ». En outre, l'ouvrage s'ouvre avec la lettre dédicatoire adressée au roi. Celle-ci présente tous les *topoi* de l'hommage. La *captatio benevolentiae* de goût bucolique propose une comparaison entre l'image du monarque et celle des anciennes divinités protectrices des troupeaux et des cultures, Pan et Cérès<sup>1054</sup>. Le jeu de la modestie fait en sorte que ce grand ouvrage soit présenté comme un *picciol libretto*, un tout petit livret, bien que l'écrivain ait reçu, du roi en personne, l'expression manifeste et pécuniaire, pour ainsi dire, de son admiration.

En effet, il n'est peut-être pas inutile de mentionner ici le fait que, dans les Catalogues des Actes de François I<sup>er</sup>, nous gardons trace de deux versements, de 1500 livres tournois chacun, réglés à l'Alamanni, en 1532, afin de soutenir les frais de la publication lyonnaise et de l'acquisition des caractères d'imprimerie utilisés par Manuce à Venise<sup>1055</sup>. Le fait que François I<sup>er</sup> participa directement au financement de la publication des *Opere Toscane* est une chose en soi digne d'intérêt, car nul autre écrivain, à l'époque, n'avait bénéficié d'un tel privilège. De plus, cela manifeste une claire volonté programmatique de propagande culturelle au-delà des monts : l'emploi, de la part du souverain, de la poésie pétrarquiste de l'Alamanni, ainsi que l'union des « fers » aldins et des armoiries du Valois prétendent à proposer une image de François I<sup>er</sup> à la fois de roi français et de prince italien.

---

<sup>1052</sup> *Dolce Tosco terren...*, v. 10.

<sup>1053</sup> Le recueil contient des églogues, des sonnets, des élégies, des psaumes, une tragédie, des hymnes, inspirés des grands poètes classiques, de Théocrite à Perse en passant par Juvénal et Pindare, sans oublier, bien sûr, le souffle pétrarquiste. Pour ce qui est de la métrique aussi, le poète joue avec les mesures et il choisit tantôt l'hexamètre, tantôt l'octosyllabe, tantôt l'hendécasyllabe.

<sup>1054</sup> Les paysans et les bergers d'antan rendaient grâce aux divinités en leur proposant des offrandes issues de leurs récoltes : de même, Alamanni souhaite offrir à François I<sup>er</sup>, élevé donc au rang de divinité sur terre, les prémices de son « petit livre ». L. Alamanni, *Opere Toscane...*, Dédicace, p. 1-3.

<sup>1055</sup> « Don à Louis Alamanni de la somme des 1 500 livres tournois en dédommagement des frais qu'il va faire pour aller à Lyon faire imprimer ses œuvres et compositions toscanes. Compiègne, 17 novembre 1532 ». *Catalogue des Actes de François I<sup>er</sup>*, Imprimerie Nationale, Paris, 1888, t. II, n. 5058, p. 246. « A Louis Alamanni, Florentin, 1500 livres tournois pour envoyer quérir à Venise des fers destinés à imprimer certains livres italiens et pour les frais de ladite impression ». *Ibid.*, t. VII, n. 27999, p. 650. En effet, l'imprimerie d'Alde Manuce constitue une référence déjà dans toute l'Europe : « [elle] nous apparaît parfois comme une sorte de sanctuaire des grands « humanistes », qui profitent désormais du progrès technologique pour une opération européenne ». E. Garin, « L'homme de la Renaissance », in Id. (éd.), *L'homme de la Renaissance*, Seuil, Paris, 2002, p. 17.

Parmi tous les sonnets, les élégies et les autres chants se trouvent ici des vers qui font manifestement référence à la triste défaite de Pavie. Il s'agit de l'églogue XI, *Admeto primo* (incipit « *Nymphhe ch'alberga l'honorata valle* »)<sup>1056</sup>. L'auteur s'adresse d'abord aux nymphes qui habitent les vallées de la Toscane et ensuite aux fleuves qui baignent les *piagge amiche*<sup>1057</sup> de sa terre d'accueil – les deux pôles de son univers – afin d'exprimer sa douleur pour l'absence du bon pasteur Admet. Sous le nom du roi des bergers se dissimule celui du souverain. Le roi n'a pas encore quitté sa prison dans le Milanais, car « *n'forza altrui / Tra 'l Thesin, l'Ada, e 'l Po soletto vive* »<sup>1058</sup>.

Dans sa plainte, Alamanni affirme vouloir chanter sa peine, puis mettre de côté sa plume jusqu'à ce que vienne le moment de se réjouir à nouveau<sup>1059</sup>. Dans un mécanisme de progressive anthropomorphisation de la Nature, le poète se tourne vers le Tessin, triste témoin de la défaite de ce roi, « *più di valor che di Fortuna armato* » et partage les larmes et les soupirs déversés par le misérable fleuve, qui assista à cette brutale volte-face de la victoire<sup>1060</sup>. Le chagrin est d'autant plus fort car, depuis longtemps, les territoires italiens, évoqués, par métonymie, avec le nom des fleuves qui les traversent, appelaient le descendant de Charlemagne à les délivrer du '*ndegnio giogo* de la domination barbare<sup>1061</sup>. Alamanni ne nomme pas seulement le Tessin, mais aussi le Pô, la Brenta, le Tibre et l'Arno, pour, ensuite, dans une sorte de climax ascendant, faire pleurer et crier toute l'Europe, affligée à cause de l'emprisonnement du roi. Mais avant de déposer la *zampogna stanca*, la nuit approchant, le poète adresse au bétail des vers débordants d'espoir. L'hiver ne peut pas durer pour toujours et comme la douceur du printemps revient réveiller les campagnes et les bois, de la même manière le grand berger reviendra gouverner et protéger ses brebis.

Par ailleurs, cette églogue fut reprise et traduite par François I<sup>er</sup> lui-même (incipit « *Nymphes qui le pays gracieux habitez* »)<sup>1062</sup> ; le souverain n'apporta que quelques modifications d'ordre géographique, en situant l'illustre vallée non pas entre la mer Tyrrhénienne et l'Apennin, mais au cœur du royaume français, là où coule la Loire. D'une part, la version royale atteste de la circulation des vers d'Alamanni bien avant la publication

<sup>1056</sup> L. Alamanni, *Opere Toscane...*, Eglogue XI, p. 164-167.

<sup>1057</sup> *Ibid.*, p. 164, v. 11.

<sup>1058</sup> *Ibid.*, p. 165, v. 24.

<sup>1059</sup> Il est possible de supposer que le poète caresse déjà l'idée de prendre la mer pour aller sauver le roi avec l'armée, voir *supra* : le poète songerait donc à déposer la cornemuse pour s'emparer de l'épée.

<sup>1060</sup> En effet, les Impériaux étaient données pour perdants aux prémices de l'affrontement et Alamanni ne manque pas de le rappeler.

<sup>1061</sup> « [II] vien dal generoso seme / di quel che largo del suo sangue à noi / Dal Barbarico giogo Italia sciolse », *Eglogue XI*, in *Opere Toscane...*, vol. I, p. 166, 68-69.

<sup>1062</sup> François I<sup>er</sup>, Eglogue du pasteur Admetus, in *Poésies du Roi François I<sup>er</sup>...*, p. 45-48.



lyonnaise ; d'autre part, elle témoigne encore une fois de l'estime du roi, qui s'en inspire au même titre qu'il s'inspire de Pétrarque ou de l'Arioste, de Mellin de Saint-Gelais ou de Clément Marot<sup>1063</sup>.

Entre réminiscence bucolique virgilienne et inspiration pétrarquienne s'inscrit ensuite l'églogue XIII, l'*Admeto II* (incipit « *Lassi che pur veggiam per pruova homai*). La pièce, probablement postérieure à la date de la reconversion définitive de l'Alamanni en poète de cour (1530)<sup>1064</sup>, se focalise sur la situation politique de la péninsule et plus particulièrement sur Florence et le retour de la famille Médicis au pouvoir. L'écrivain, « *Povero et peregrin nell'atrui case* », est obligé d'observer de loin les *loci amoeni* de sa naissance, devenus le repaire de bêtes hideuses et sanguinaires. Dans cette églogue, les lamentations contre l'*impia gente*<sup>1065</sup> qui gouverne Florence, et les éloges du souverain<sup>1066</sup> et de sa famille s'accompagnent d'attaques contre son pire ennemi, Charles Quint, que l'auteur représente tel qu'un rapace, couard et insatiable :

Ivi al primo apparir del fero Gallo  
l'ali stese à fuggir l'uccel di Giove  
Che per più divorar due bocche porta<sup>1067</sup>.

En effet, après avoir évoqué les hauts faits de Marignan et les qualités de stratège du jeune monarque, supérieur à Alexandre le Grand et à Scipion l'Africain, Alamanni retrace les tristes événements de Pavie. Une fois de plus, dans ces vers, le poète fait appel à la Fortune, afin d'expliquer le malheureux dénouement du conflit et la défaite du grand roi : nul peut la dompter quand elle est contraire, ni la raison, ni la vertu, ni la force. Néanmoins, bien que vaincu, le souverain demeure vertueux, courageux et toujours plus glorieux que le vainqueur. En effet, l'empereur n'a aucun mérite dans sa victoire, puisque, alors que François I<sup>er</sup> montrait sa valeur dans la bataille, Charles, loin, en Espagne, dormait paisiblement :

Ma la Fortuna ch'è mai sempre avara

---

<sup>1063</sup> C'est, par ailleurs, à Clément Marot que Champollion-Figeac attribue et souhaite « restituer » la paternité de l'églogue. Voir *Ibid.*, p. VII.

<sup>1064</sup> Nous pouvons tout de même indiquer le 22 septembre 1531 – date de la mort de Louise de Savoie – comme *terminus ante quem* de la composition, car l'auteur, en exaltant la gloire de la régente, lui souhaite une vie longue et heureuse : « *Così veggia i suoi di lunghi e felici / L'altra Donna che vi ha fatti tali* », L. Alamanni, *Opere Toscane...*, Eglogue XIII, vol. I, p. 179.

<sup>1065</sup> *Ibid.*, p. 169-171.

<sup>1066</sup> Sous la cape du personnage du berger Tityre, Alamanni tisse les louanges du roi poète, qui sait, parfois, s'éloigner des affaires du Royaume, pour se consacrer aux Muses et au discours d'Amour. De plus, le souverain – comme déjà Auguste et Mécène, avec Virgile, Horace ou Ovide – est peint comme le grand bienfaiteur des écrivains, qui trouvent refuge à sa cour. En conservant l'esprit bucolique de l'églogue, Alamanni compare François I<sup>er</sup>-Admeto à un arbre fort et protecteur, à l'ombre duquel les poètes-bergers, Tityre et Mélibée, peuvent s'abriter avec leur bétail. *Ibid.*, p. 175.

<sup>1067</sup> *Ibid.*, p. 173, v. 155-157.

Del suo favor dove virtù si mostra ;  
 Tal sopra lui versò sdegno et veneno  
 Lungo 'l Thesin, che tutto 'l mondo poi  
 Altro non vide mai che doglia e pianto.  
 Ma non seppe ella far si che non fusse  
     Vie più l'honor del glorioso vinto  
 Che del suo vincitor, che mentre lunge  
 Dormia posando oltra l'Hibero e 'l Tago  
 Tale insperato ben si vide in seno<sup>1068</sup>

En outre, les stances d'ouverture de la section Hymnes (*incipit* « *Alme sorelle chiare* »), *non seulement* exaltent les origines troyennes du souverain – dans le mécanisme topique bien connu de célébration par le renvoi à une dynastie exceptionnelle –, mais en viennent à soutenir l'idée que le seul et vrai successeur d'Auguste est bel et bien François I<sup>er</sup>, ce « gallico splendore » qui se montre plus vertueux, plus sage et plus digne de louanges que le vainqueur injuste, dont l'écrivain sait, encore une fois, si bien taire le nom.

Santa Troiana prole  
 Che maggior lodi hai teco  
 Che 'l vincitore ingiusto,  
 FRANCESCO il chiaro sole  
 Del nostro mondo cieco,  
 Saggio, pietoso, e giusto,  
 Che sol di nome Augusto  
 Tra noi degno sarebbe,  
 Dal tuo bel tronco crebbe;  
     E ben lodar ten dei  
 Che per lui viva sei<sup>1069</sup>

Certes, il s'agit ici des vers d'un homme qui fut « nourri en la cour »<sup>1070</sup> du Valois, complètement intégré dans le programme royal de rayonnement des lettres, menant une campagne parallèle à la campagne militaire, mais ayant la même finalité de conquête italienne. La cour française constitua le havre de paix et de salut pour Alamanni à deux

<sup>1068</sup> *Ibid.*, p. 174, v. 160-169.

<sup>1069</sup> *Ibid.*, *Hymne I*, vol. II., p. 201-202, 5. Les Hymnes constituent une section tardive du recueil, qui voit la centralité du monarque se faire de plus en plus évidente. Tout en s'emparant du modèle pindarique, pour la structure comme pour les thématiques employées, l'écrivain courtisan s'emploie à accroître et à renforcer le mythe du roi.

<sup>1070</sup> J.-F. Solnon, *La cour de France*, Paris, Fayard, 1987, p. 95. Le chercheur utilise cette expression pour désigner tous les hommes de lettres qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, étaient en quête de protection auprès des puissants.

reprises, en 1523 et de 1530 jusqu'à sa mort, en 1556, sous le règne d'Henri II. De plus, il est certain que l'image de François I<sup>er</sup>, fier et courageux sur le champ de bataille, posée en antithèse à celle de Charles Quint, hors d'atteinte, bien à l'abri dans sa cour, est largement exploitée par toute la littérature propagandiste francophile, au-deçà et au-delà des Alpes.

Francesco Vettori, notamment, dans son *Sommario*, livre des considérations semblables : vaincre ou perdre une bataille relève souvent plus du sort que de la valeur des hommes et se jeter vaillamment dans la mêlée est bien louable, quelle que soit l'issue de l'affrontement. En revanche, déplorables sont ces princes qui restent à l'abri, dans l'oisiveté, et chargent les autres de faire la guerre pour eux. L'empereur n'est pas nommé, mais l'accusation n'est que très peu voilée :

Il Re combatté tutto giorno valentemente [...] dopo che ebbe combattuto molte ore [...], fu fatto prigioniero dal Viceré. La qual cosa io non iudico punto ignominiosa, perché la guerra consiste assai nella fortuna et il più delle volte si vince e perde, secondo che quella ne dispone. Et uno capitano, che ordina bene la battaglia e poi combatte con prudenzia et animo, ancora che il successo non sia buono, non è da biasimare. Ma si possono bene e debbono dannare quelli principi e' quali, standosi per le camere in ozio, danno la cura ad altri delle guerre, le quali pigliano senza necessità, non si curando se li popoli sono rubati e straziati. Questi, quando bene ottenghino le imprese desiderate, meritono assai più calunnia che laude<sup>1071</sup>.

À Venise également, chez Marin Sanudo, nous retrouvons la critique à l'encontre des Impériaux et de leur seigneur absent. Le « prosperoso et belicoso » roi, raconte le chroniqueur, doté d'une armée redoutable, avait succombé face à des troupes moins puissantes et cela « senza conflitto ordinario ». Les Espagnols sont accusés d'avoir vaincu faisant usage d'astuces, d'escopettes et d'arquebuses, lors d'une bataille « dove non era a l'incontro alcun Re di corona »<sup>1072</sup>. Voici que revient, encore une fois, l'exaltation du roi guerrier et le dénigrement de l'empereur resté au loin. Bien qu'il s'agisse d'un discours que l'on pourrait qualifier de courtisan, ce contraste entre le vaincu glorieux et le vainqueur indigne de sa propre réussite constitue néanmoins une sorte d'écho à une célèbre missive, écrite par Pierre l'Arétin, datée 24 avril 1525 et destinée « Au roi de France », prisonnier de l'empereur. Et le moins que l'on puisse dire est que l'Arétin n'appartenait assurément pas à ce système culturel bien structuré dans lequel Alamanni fit sa fortune.

---

<sup>1071</sup> F. Vettori, *Sommario...*, p. 215.

<sup>1072</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XXXVIII, p. 6-7.

Toutefois, avant d'en venir à cette lettre, nous souhaitons tout de même rappeler un autre ouvrage de l'Alamanni. En effet, si l'on évoque l'activité de ce poète à la cour de François I<sup>er</sup>, il n'est pas possible de faire l'impasse sur *L'Avarchide*. Le poème, structuré sur le modèle homérique, publié posthume par le fils Battista et dédié à Marguerite de France, duchesse de Savoie et de Berri, s'impose comme la célébration de la monarchie de France en général et du Valois en particulier<sup>1073</sup>. C'est l'histoire du roi Arthur, dans ces vers alter-égo d'Agamemnon, qui assiège, avec Lancelot, Tristan et les autres chevaliers de la *Table Ronde*, la ville Bourges (Avarcum ou Avaricum, d'où le titre du poème), nouvelle Troie. Ici, la colère d'Achille devient celle de Lancelot.

Au chant XXI, le grand magicien Merlin, suite à la requête de Viviane, la Dame du lac, sculpte, avec le divin martel, un bouclier destiné à Lancelot<sup>1074</sup>. Sur l'objet magique, le filleul de Viviane peut contempler l'image de « la regia stirpe dalle stelle eletta / per alzar con la spada e col consiglio / al quinto e sesto cielo l'aurato giglio »<sup>1075</sup>. Comme déjà l'Arioste dans le chant III du *Roland furieux*, grâce à ce procédé de prophétie *post eventum*, Alamanni montre à son héros la gloire de sa descendance et intègre, ainsi, à son récit, l'histoire de

---

<sup>1073</sup> Le modèle homérique est affiché et déclaré par Battista dès la dédicace : « egli [Luigi] ha voluto immitare (in quanto gli è stato possibile) l'Iliade del grande Omero. [...] egli con ogni studio, e diligenza si è insegnato di volere quasi una TOSCANA ILIADE formare ». B. Alamanni, dédicace « alla serenissima Madama Margherita di Francia Duchessa di Savoia, e di Berri, », L. Alamanni, *La Avarchide del S. Luigi Alamanni, gentiluomo fiorentino*, nella stamperia di Filippo Giunti e fratelli, Florence, 1570, page non numérotée (dorénavant Av.). Comme le dit Stefano Jossa, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur le poème se polarise sur les deux piliers de la production littéraire de ce genre, le *Roland furieux* de l'Arioste, modèle du poème chevaleresque, et la *Jérusalem délivrée* de Tasso, parangon de l'épopée classique. Alamanni, si on peut le dire ainsi, se fait incarnation du passage entre les deux, avec le *Girone cortese*, « romanzo francese » « in toscane rime », au goût médiéval, et *L'Avarchide*, « vera e propria riscrittura dell'Iliade » (p. 13-14). Par ailleurs, pour ce qui est de cette dernière, on a évoqué l'importance de l'influence de Trissino - avec qui Luigi avait partagé l'expérience dans les Orti Oricellari - et de son *Italia liberata dai Goti*, dédiée à Charles Quint. Jossa considère *L'Avarchide* comme une sorte de réponse politique à Trissino dès le choix même de la tradition bretonne au lieu de la carolingienne, une tradition, la première, remarquons-le, qui n'avait pas suscité, en Italie, le même succès obtenu par le cycle carolingien. Nous ne souhaitons pas nous attarder ici sur cet aspect, toutefois, on considère que cette observation se rattache à la réflexion concernant la question de François I<sup>er</sup> en tant que fondateur de l'État moderne et la nourrit. Nous l'avons rappelé, on est en présence d'une *Iliade* aux noms bretons, or le roi Arthur représente le pouvoir non absolu mais aristocratique, ainsi, le choix de l'univers précarolingien semble s'habiller de volonté politique. Selon Stefano Jossa, *L'Avarchide* est un poème « nostalgique » et « francese, anziché imperiale », qui, dans le sillage de la tradition bretonne, évoque le temps ancien, recherche les origines historiques des institutions publiques du Royaume et réunit « éthique chevaleresque et État moderne, tradition italienne et perspective française », pour une exaltation de la monarchie nationale, opposée à la monarchie absolue. S. Jossa, « Dal romanzo cavalleresco al poema omerico : il *Girone* e l'*Avarchide* di Luigi Alamanni », in *Italianistica*, XXXI, n°1, gennaio/aprile 2002, p. 23 et 34-36. Voir également E. De Michele, *L'Avarchide di L. Alamanni*, Fabbri, Aversa, 1895 ; sur le poème au XVI<sup>e</sup> siècle, voir S. Zatti, *L'ombra del Tasso. Epica e romanzo nel Cinquecento*, Mondadori, Milan, 1996 ; sur la production concernant le cycle breton, nous renvoyons aux travaux de D. Delcorno Branca, *I romanzi italiani di Tristano e la Tavola Ritonda*, Olschki, Florence, 1968 ; Id., « Tradizione italiana dei testi arturiani : note sul *Lancelot* », in *Medioevo romanzo*, XVII (1992), p. 215-248 et Id., *Tristano e Lancillotto in Italia. Studi di letteratura arturiana*, Longo, Ravenna, 1998.

<sup>1074</sup> Voir J. C. D'Amico, « Les boucliers dans les poèmes chevaleresques : entre modèles classiques, Histoire et prophétie », in *Espaces chevaleresques et héroïques de Boiardo au Tasse*. Études réunies et présentées par Matteo Residori, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Paris, 2008, p. 61-111.

<sup>1075</sup> Av., p. 256, 43, v. 6-8.

France et la célébration dynastique des Valois<sup>1076</sup>. De Robert le Fort, un ancêtre des Capétiens, en passant par les Philippe et les Louis, prochains souverains du Royaume, Alamanni en arrive à celui « che del nome [François] honorato fu il primiero »<sup>1077</sup>. Remarquons que dans ce parcours de glorification, les monarques français sont exaltés comme des libérateurs, totalement exempt d'un quelconque désir de conquête, animés par la généreuse volonté de délivrer les territoires de la péninsule italienne, le plus souvent du joug étranger. Louis XII passe les Alpes enneigées et « accourt » en Ligurie pour y apporter la paix<sup>1078</sup>. François I<sup>er</sup>, après avoir vaincu à Marignan, magnanime et oublieux des offenses, pardonne aux princes qui, « come al vero Signore i servi grati », viennent à lui, remplis d'amour<sup>1079</sup>. Puis le monarque, satisfait d'avoir récupéré le Duché, sans nourrir aucun sentiment belliqueux, au lieu de diriger ses armes ailleurs, pieux, s'en va baiser le pied du pontife à Bologne<sup>1080</sup>. Et encore, rappelle Alamanni, en 1527, il envoie en Italie les « pie Galliche insegne » afin de libérer Rome, victime du terrible sac, du « germano infedel » et du « crudo ibero »<sup>1081</sup>. Henri II, quant à lui, qui poursuit la lutte paternelle contre Charles Quint, libère la République de Sienne de la domination espagnole en 1552<sup>1082</sup>.

Mais regardons de plus près l'éloge du « celeste FRANCESCO », valeureux, bon et fier<sup>1083</sup>. C'est autour de lui que l'apologie des souverains français se structure. Un rapide décompte des octaves, consacrées aux uns et aux autres, suffit pour s'en apercevoir. Vingt-deux stances décrivent l'histoire de France de l'ancêtre des Capétiens au Valois. Autant de strophes reprennent les événements ayant marqué le règne de François ; douze seulement sont dédiées à Henri II, sept à ses frères et sœurs et cinq, en conclusion, à Catherine. La lecture des vers en question ne fait que confirmer cette simple constatation statistique.

---

<sup>1076</sup> Voir, entre autres, R. Bruscaagli, « L'ecfrasi dinastica nel poema eroico del Rinascimento », in *Ecfrasi. Modelli ed esempi fra Medioevo e Rinascimento*, G. Venturi et M. Farnetti (éds.), Bulzoni, Rome, 2005, p. 279 et *passim*.

<sup>1077</sup> *Av.*, p. 259, 70, v. 2. Dans la célébration, l'auteur évoque également les femmes de la dynastie, sur toutes, sa protectrice, Catherine de Médicis.

<sup>1078</sup> *Av.*, p. 259, 68, v. 7-8.

<sup>1079</sup> « A lui quanti han gl'italici terreni / principi illustri, e chiare libertati, / venir quei si vedean d'amor ripieni, / Come al vero signore i servi grati ». *Av.*, 78, 1-4.

<sup>1080</sup> *Av.*, p. 260, 76-79. « Contento sol delle sue antiche spoglie / Non vuol l'armato stuol drizzare altrove. / Poi ch'al sommo pastor di Pietro erede / Con dovuta umiltà s'inchina al piede » *Av.*, 79, 5-8.

<sup>1081</sup> *Av.*, p. 260, 85.

<sup>1082</sup> « Ma il magnanimo Enrico del suo sangue / E de' suoi gran tesori è sì cortese, / ch'ei riduce a salute il quasi esangue / Chiaro corpo illustrissimo Farnese ; / Poi l'alma libertà, che morta langue / Pur dal ferr'empio delle ispane offese, / Ritornar viva fa, integra e serena / Tra l'alme mura della etrusca Siena ». *Av.*, XXI, 99.

<sup>1083</sup> *Av.*, p. 259, 70, v.1.

Plus que de n'importe quel autre souverain, en effet, Merlin avait brossé les contours de « l'empire » de François, retraçant les moments les plus décisifs du règne<sup>1084</sup>. Alamanni entame sa narration en évoquant les batailles affrontées par le Valois sous le règne de Louis XII (alors qu'il n'y brilla pas vraiment). Et il poursuit avec l'ascension au trône et la campagne italienne : quand le temps vint de prendre en main le « Gallico Impero », le roi vint « nell'Italico seno », pour en découdre avec les Helvètes, invaincus jusqu'à présent, et pour défendre son « mal negato dritto »<sup>1085</sup>.

Après avoir rappelé les faits de Marignan et la rencontre avec le pape à Bologne, Alamanni dépeint le roi tel que le dieu Mars contre « l'empia et invida Fortuna » à Pavie. Courageux, fort, François I<sup>er</sup> l'emporte sur de nombreux adversaires, pour tomber, à la fin, « lasso e solo », « ma non vinto » aux mains de l'ennemi<sup>1086</sup>. Suit l'éloge de sa sagesse, car le roi n'est pas seulement fort, mais aussi éclairé. Ainsi, lors de sa captivité, avec « alto senno », il réussit à briser « l'empia durezza » du « crudo vincitor », pour retrouver la liberté.

Délivré, il pourra se tourner vers la péninsule, afin d'enlever le joug et dissoudre les « lacci » à « gl'italici campi ». Le monarque est également considéré comme étant l'auteur de la libération de Rome, comme nous l'avons déjà évoqué<sup>1087</sup>. De plus, le poète n'oublie pas de mentionner les qualités du souverain mécène : grâce à lui, dans son Royaume fleurissent l'art et la poésie et l'on dépasse les pays voisins dans la maîtrise du grec du latin<sup>1088</sup>. En outre, Alamanni évoque une question assez délicate, il célèbre l'honnêteté des sentiments du souverain et le défend contre les accusations de trahison à la foi chrétienne, provoquées par ses rapports avec le Soliman. C'est précisément la Foi qui, dans ces vers, contre le « vaneggiar d'altrui », enlace François de ses bras castes et de sa cape blanche, en attestant ainsi de sa pureté<sup>1089</sup>. La digression pseudo-prophétique sur le Valois se termine par la rencontre avec son adversaire en 1538-1539, qui, « disarmato, e soletto » souhaite traverser le Royaume, pour aller dompter la révolte de Gand. Le roi, « largo e cortese », oublieux des offenses, accueille comme un frère, comme un ami, l'ennemi de toujours, Charles Quint, indiqué par son nom ici pour la première et unique fois<sup>1090</sup>.

---

<sup>1084</sup> « Ivi il saggio Merlino avea di lui [François I<sup>er</sup>] / Più che d'ogni altro bel pinto l'impero ; / E di più dotta man più bei colori / Adombravano iv'entro i rari onori » *Av.*, p. 259, 70, v. 5-8).

<sup>1085</sup> *Av.*, p. 259, 72-73.

<sup>1086</sup> *Av.*, p. 260, 81-83. Le roi n'est pas vaincu, bien que tombé aux mains de l'ennemi, car la flamme qui l'habite ne s'éteint pas, au contraire, s'anime encore plus et nourrit son ardeur naturelle. Le renvoi à la salamandre emblématique nous paraît évident.

<sup>1087</sup> *Av.*, p. 260, 84-85.

<sup>1088</sup> *Av.*, p. 261, 88.

<sup>1089</sup> *Av.*, p. 261, 88-89.

<sup>1090</sup> *Av.*, p. 261, 89-90.

## 5. La victoire du vaincu selon Pierre Arétin

Il est vrai que le fléau des princes recherchait, comme tout homme de lettres, la protection des puissants, mais, à la différence des autres, qui ne faisaient que les célébrer, à aucun moment il ne se priva de menacer les seigneurs auxquels il s'adressait afin de solliciter des gratifications pour son travail<sup>1091</sup>. Outre les invectives, les comédies, les sonnets luxurieux, les poèmes religieux et d'autres ouvrages encore, ce polémiste fut l'auteur d'un recueil de missives, qu'il adressa à des destinataires de rangs disparates, des monarques aux prostituées. Le premier tome de ses *Lettere* fut publié en 1537 et l'on considère que l'Arétin inaugura ainsi un nouveau style, en devenant le fondateur du genre des « livres de lettres » en Italie<sup>1092</sup>.

Flatteur et censeur des puissants, selon les fluctuations des sommes empochées, l'Arétin s'était montré, jusqu'à présent, libre de tout attachement au roi de France comme à l'empereur. De surcroît, encore quelque temps avant la bataille, sa chanson *Esortazione de la pace tra l'Imperadore e il re di Francia*<sup>1093</sup> interpelait François I<sup>er</sup> et Charles de Habsbourg conjointement et, en égale mesure, les exaltait et les admonestait violemment. Le polémiste incitait les deux princes à abandonner leur rivalité et à prendre ensemble les armes contre les infidèles, sous l'égide du pontife :

O Re, o Imperador, temete e amate  
il Padre universal, perch'è Dio in terra  
per giovar tanto a Dio quanto ch'a noi,  
e lo sdegno che gli animi ci afferra  
per consiglio di lui umiliate,  
che del par veramente ama ambi doi;

[...]

Ma se volete che l'immortal Chiesa  
Cristianissimo l'uno, e l'altro chiami  
Catolico, ponete a l'ire il freno,  
né di voi stessi a l'odio l'empie fami

---

<sup>1091</sup> Sur la vie de l'Arétin, voir P. Larivaille, *Pietro Aretino*, Salerno, Rome, 1997.

<sup>1092</sup> Paul Larivaille considère la publication des *Lettere* comme l'invention culturelle la plus authentique de l'Arétin. P. Larivaille, *Pietro Aretino...*, p. 220. Voir aussi C. Asso, « I libri di epistole italiani. Uno schema di lettura », in *Umanesimo ed Educazione*, G. Belloni, R. Drusi (éds.), Colla, Treviso, 2007, vol. II, p. 228.

<sup>1093</sup> La chanson est datée du 15 décembre 1524, mais, en réalité, elle avait été composée pendant le mois de novembre. Voir A. Baschet, « Documents inédits tirés des Archives de Mantoue. Documents concernant la personne de Messer Pietro Aretino », in ASI, s. III, t. III, I, 1866, p. 119-120.

saziate, e nel valor de l'aspra impresa  
torni il vostro furor di senno pieno<sup>1094</sup>

En réalité, en ce moment, l'écrivain s'essayait dans un exercice flatteur destiné au pape plus qu'aux monarques. Les arguments d'unité chrétienne, ainsi que l'égal traitement réservé au roi et à l'empereur, montrent que l'auteur n'avait pas encore pris connaissance des accords qui se tissaient en secret entre Clément VII et François I<sup>er</sup><sup>1095</sup>. En revanche, en début de l'année 1525, informé de l'entente papale avec le Lys, l'Arétin rencontra le monarque à Fano, dans le campement de son ami, Jean des Bandes Noires. Ce fut à cette époque qu'il s'érigea en grand défenseur du souverain. Preuve en est la chanson « *In Laude del datario* »<sup>1096</sup>, écrite très probablement en février 1525 et dédiée à Gian Matteo Giberti, ce même haut prélat, partisan des Français, qui l'avait menacé de prison et obligé à quitter Rome seulement quelques semaines plus tôt. Cette chanson, pour Paul Larivaille, « equivale a una proclamazione pubblica di adesione alla causa della Francia »<sup>1097</sup>.

Le 24 avril 1525, à la veille de la fête de Pasquin (dont il était, cette année-là, le responsable), l'Arétin écrivit une épître devenue célèbre. La missive était adressée à son champion, en dépit de la terrible défaite. Dans un enchevêtrement de louanges – du roi – et d'impudences – envers l'empereur – le polémiste délivre un discours libéré de toute honte et affranchi de toute retenue. Et cela bien qu'il soit conscient – ou plutôt exactement parce il est conscient – de s'adresser aux maîtres du monde chrétien<sup>1098</sup>.

Je ne sais, Sire Très Chrétien, puisque votre échec est la démonstration de la victoire de l'autre, qui, du vainqueur ou du vaincu, mérite le plus d'éloges, car François, grâce au mauvais tour que lui a joué le destin, a libéré son esprit du doute où il était que la Fortune put faire d'un roi un prisonnier<sup>1099</sup>.

Il s'agit ici de l'*incipit* de la lettre. Elle fut écrite alors que le roi se trouvait enfermé au Pizzighettone, avant qu'il ne soit emmené en prison à Madrid. Les rôles de vainqueur et de vaincu y sont inversés. Les vertus du roi captif éclatent ostensiblement devant toute l'Europe : sa capacité à supporter la défaite, sa modestie et son humilité, la négation de sa propre

---

<sup>1094</sup> P. Arétin, *Poesie varie*, G. Aquilecchia e A. Romano (éds.), Salerno, Rome, 1992, p. 95, v. 1-6 et 29-34.

<sup>1095</sup> Comme preuve de ce fait, Paul Larivaille cite une lettre datée du 18 décembre 1524, de *I Diarii* de Marin Sanudo (vol. XXXVII, p. 350) : « la Santità di Nostro Signore stà a vedere e non fa provision alcuna ; fin hora si può iudicare per li segni extrinseci che sia neutrale ». P. Larivaille, *Pietro Aretino...*, p. 95-96 et n. 36, p. 407.

<sup>1096</sup> P. Arétin, *Canzone di Messer P. A. in laude del datario*, in *Poesie varie*, p. 97-102.

<sup>1097</sup> P. Larivaille, *Pietro Aretino...*, p. 98.

<sup>1098</sup> La missive se trouve en tête du recueil, par choix de l'auteur. Ainsi faisant, l'Arétin « entend donner un exemple éclatant de son autorité auprès des Grands de ce monde ». A. Chastel, note à la lettre *Au roi de France*, in P. Arétin, *Lettres de l'Arétin*, A. Chastel et N. Blamoutier (éds.), Scala, Mayenne, 1988, p. 11.

<sup>1099</sup> *Ibid.*, p. 9.



personne dans la contemplation de Dieu resplendissent et illuminent l'image de François I<sup>er</sup>. L'Arétin l'affirme de façon péremptoire. En outre, en poussant encore plus loin le paradoxe, le souverain français, victime de la Fortune adverse et reclus, est enfin délivré : nulle appréhension ne doit demeurer en lui, il a perdu la bataille et la liberté, il est prisonnier, le pire s'est produit. En revanche, son ennemi ne peut que redouter que le même sort ne lui soit réservé un jour. Suivant l'inversion des rôles entre vainqueur et vaincu, un procédé identique s'applique aux notions de liberté et de prison : ce n'est pas le roi, au Pizzighettone, qui est enfermé, mais l'empereur, dans la cage bâtie par sa crainte<sup>1100</sup>. De plus, Charles Quint doit soutenir le regard de tous les seigneurs d'Europe, qui attendent et jaugent chacune de ses décisions :

[La Fortune] a observé, je pense, que pour les autres la victoire est une défaite et que vous, la défaite vous rend vainqueur, et elle est honteuse de triompher de vous qui triomphez d'elle [...] On comprend tout ceci devant votre manière de la supporter [...] la victoire n'a pas rendu César heureux comme on pourrait le croire ; cette apparence sans certitude n'est que l'ombre d'une image de bonheur [...] Je ne vous déclare donc pas égal, mais supérieur à tous puisque votre sagesse rabaisse celle qui vous a abaissé par la force<sup>1101</sup>.

Pour finir, l'écrivain met en contraste la conduite des deux grands monarques : lors de l'affrontement, alors que François I<sup>er</sup> participait au conflit, serrait « l'épée chaude du sang ennemi » et montrait l'envergure de son courage, l'empereur se tenait loin des feux de la bataille et laissait ses généraux mener les armées impériales au combat. Cette absence, dans la comparaison, ne peut que nuire à l'image du Habsbourg et alourdir le poids de sa victoire, déjà si oppressante. À clore cette antithèse, des mots qui prennent un ton prophétique : l'épreuve que le roi subit n'est point un mauvais tour joué par le sort ; cette prison n'est qu'une partie d'un dessein plus grand et mystérieux, « car viendra le temps où le souvenir des événements présents [lui] sera un profit agréable ». Avec une adresse digne de sa réputation, le fléau des princes renverse le fil d'une logique ordonnée et affirme le prochain triomphe du roi vaincu et la défaite de l'empereur vainqueur :

---

<sup>1100</sup> De la même manière, à la fin du mois de mars, ou en début d'avril, Marguerite de Navarre, dans une missive adressée à son frère, affirmait que la prison n'était « que preuve de [sa] vertu » et racontait comment le duc d'Alençon considérait, à l'opposé, « si malheureuse sa prisonnière liberté » : la honte de revenir en France sain et sauf alors que son roi était captif le dévorait de façon telle qu'il estimait sa vie « morte ». Marguerite de Navarre, Lettre II, *Au roi, prisonnier dans le fort de Pizzighettone*, in *Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François I<sup>er</sup>, son frère*, F. Génin (éd.), Renouard, Paris, 1842, p. 27-28. Dans son récit sur les vies des grands capitaines français, Brantôme affirme également que la bataille de Pavie fut, pour le roi, aussi malheureuse qu'heureuse, car elle permit de montrer universellement sa grandeur, à laquelle seulement le cheval fit défaut. *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme*, L. Lalanne (éd.), Imprimerie générale de Ch. Lahure, Paris, 1867, t. III, p. 148.

<sup>1101</sup> Lettre *Au roi de France*, in P. Arétin, *Lettres...*, p. 9-10.

Où a-t-on jamais entendu dire qu'un si grand roi, au cours de la bataille, l'épée chaude du sang ennemi, ait contraint la Fortune à cet aveu : la capture de celui qui combat au lieu de celui qui fait combattre établit que le destin humain n'est pas gouverné au hasard, mais par un enchevêtrement de causes nouées de façon mystérieuse pour nous, leurs effets étant régis à l'avance par une loi immuable. Les victoires sont la ruine du gagnant et le salut du perdant<sup>1102</sup>.

La missive s'achève avec une tranchante estocade, qui compare la taille des deux hommes. François I<sup>er</sup> étant incontestablement plus grand que Charles Quint, la carrure physique se fait miroir de grandeur politique. La supériorité du roi sur l'empereur est marquée encore une dernière fois :

Et si vous mesurez les ombres de vos corps, vous les trouverez ni plus ni moins telles qu'elles étaient avant que l'un fût vaincu et l'autre victorieux<sup>1103</sup>.

La déconfiture de François I<sup>er</sup> et sa captivité n'ébranlent en rien la foi de l'écrivain en lui. Tant que le souverain saura faire preuve de générosité et de reconnaissance envers les services rendus par sa plume, l'Arétin se montrera attaché à sa cause. Toutefois, nous aurons l'occasion d'évoquer de quelle manière, dans une surprenante maîtrise de son activité littéraire et politique, face à l'éternelle rivalité entre le Habsbourg et le Valois, le polémiste apparaît capable de se poser en thuriféraire et en détracteur tantôt de l'un tantôt de l'autre. Ce n'est qu'en 1536 qu'il se range définitivement du côté de l'empereur, « vrai ami du Christ », et condamne le « Très Chrétien » pour la terrible alliance scellée avec le Soliman<sup>1104</sup>.

## 6. Quelques textes pro-impériaux ou antifrçais

Alors que l'Arétin déployait son talent pour attester la victoire « morale » du souverain français sur l'empereur, une floraison de textes de propagande impériale proposait une vision spéculaire et contraire, dans l'exaltation du grand, pieux et généreux Charles Quint.

---

<sup>1102</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>1103</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>1104</sup> Par la suite, l'Arétin quitta la cause du roi de France, qui lui avait maintes fois réitéré la promesse d'importantes récompenses, sans pour autant toujours l'honorer. L'empereur, en revanche, lui octroya, à partir de 1536, une pension annuelle de deux cent écus. Dès lors, l'écrivain se livra à la célébration de la grandeur, de la générosité et de la force de César. Pour une analyse des rapports entre l'Arétin et Charles Quint, voir J. C. D'Amico, « L'Arétin, poète et polémiste au service de la rhétorique impériale », *e-Spania*, juin 2012, URL : <http://e-spania.revues.org>.

Dans le célèbre compte rendu de la victoire de Pavie qu'Alfonso de Valdés publia sur demande du Conseil Royal, le secrétaire de Mercurino Gattinara écrit : « Dios milagrosamente ha dado esta vitoria al Emperador », afin que ce dernier puisse défendre la Chrétienté entière face au Turc menaçant, mais également pour qu'il mette finalement fin aux guerres intestines entre chrétiens (Valdés parle, en effet, de « guerras ceviles »). Les prophéties l'ont annoncé, le dessein céleste s'accomplit, c'est la volonté de Dieu. De fait, selon Gattinara *l'orbis terrarum* doit se réunir sous l'égide du seul empereur, dans un grand projet de monarchie universelle et, dans cette perspective, le compte rendu de son secrétaire s'habille de tons providentialistes et messianiques<sup>1105</sup>. Le Habsbourg est animé par la profonde conviction que la victoire lui offre l'opportunité de réaliser l'union de la *respublica* chrétienne : *unum ovile et unus pastor*, comme l'écrivait Valdés<sup>1106</sup>.

En outre, Charles Quint est vainqueur, mais, à l'annonce de la nouvelle, il ne se laisse pas pour autant emporter par la jubilation. Dans les différents récits de ces instants, des biographies de l'empereur aux chroniques, en passant par les comptes rendus des diplomates, l'on brosse le portrait d'un empereur ému, rempli de gratitude envers Dieu, qui prie et ordonne des processions, tout en interdisant les éclats de joie dans les villes : le sang coulé est chrétien, la prohibition de se livrer aux réjouissances avec des feux ou des coups de canons est catégorique. Paul Jove décrit la contenance de l'empereur une fois apprise la nouvelle de la victoire :

[...] l'Imperatore [...], con nessuna allegrezza haveva ricevuto la nuova di così gran vittoria la quale s'era acquistata anchora nel di medesimo ch'egli era nato : ma con singular divozione commandate solamente le procesioni per tre giorni, accioche questo prospero successo della guerra tornasse utile alla Repubblica Christiana, non haveva voluto che la pubblica allegrezza si celebrasse con festa di fuochi, ne con sparar d'artiglierie<sup>1107</sup>.

De la même manière, Lodovico Dolce :

Maravigliosa cosa è a dire, che havuto l'Imperadore la nuova di così gran vittoria, non dimostrò alcun segno di allegrezza : anzi considerando gli accidenti humani, e la instabilità della Fortuna, volse subito l'animo alla pace, ringraziando la bontà d'Iddio, che gli haveva

<sup>1105</sup> Sur le rôle de Mercurino Gattinara dans l'élaboration d'une image de Charles Quint comme Second Charlemagne, voir J. C. D'Amico, « Gattinara e l'idea imperiale : tra profezie, traslatio imperii e realismo politico », in *Mercurino Cardinale e Gran Cancelliere di Carlo V e la famiglia Arborio Gattinara*, Atti del convegno internazionale di studi storici, Ass. Cult. Gattinara, Gattinara, 2016, p. 137-161.

<sup>1106</sup> Alfonso de Valdés, Relación de las nuevas de Italia acadas de las cartas que los capitanes y comisario del emperador y rey nuestro señor han escrito a Su Magestad : assi de la victoria contra el rey de Francia como de otras cosas acaecidas : vista y corregida por el señor gran canceller y consejo de Su Magestad, in F. Caballero, *Conquenses ilustres*, Oficina tipografica del hospicio, Madrid, 1875, Annexe, p. 488.

<sup>1107</sup> P. Jove, *La vita di Ferrando Davalo...*, p. 347. Voir également F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 329.

aperta così facile strada da poter rassettar le cose d'Italia, che egli sommamente desiderava. La onde commise per via di lettere a Don Carlo di Lanoia, che confortasse il Re ad abbracciarla<sup>1108</sup>.

Les mêmes propos sont tenus, en outre, par l'ambassadeur vénitien à Madrid, Gasparo Contarini, dans un compte rendu à la Seigneurie. Le diplomate raconte que Charles Quint ne donna aucun signe de réjouissance, ni avec les mots ni avec une quelconque marque d'arrogance. La missive détaille ensuite les efforts déployés par l'ambassadeur pour justifier la conduite profrançaise de Venise, auprès de l'empereur d'abord et de Gattinara le jour suivant<sup>1109</sup>. En outre, pour ne citer qu'un exemple de la poésie érudite de l'époque, voici quelques vers composés par la poétesse Veronica Gambara :

Vincere i cor più saggi, e i Re più alteri,  
Legar con l'arme e scioglier con la pace,  
Dargli e tor libertà, quando a voi piace,  
Esser dolce a gli umili, acerbo ai fieri<sup>1110</sup> ;

Dans l'incipit de ce sonnet, la comtesse célèbre la générosité et le sentiment irénique dont l'empereur fit preuve à cette occasion. Il s'agit cependant de vers postérieurs à la libération du souverain, comme l'indique l'allusion, au vers 3, à la faculté de l'empereur à « donner la liberté »<sup>1111</sup>.

Dans le cadre de la tradition littéraire populaire au sein de la péninsule, il est utile d'évoquer *L'ordine de la guerra de Pavia composta per il Mantuano*. Celle-ci retrace, en 36 octaves, le déroulement des événements dès la descente du roi François, à la suite de l'épisode de Marseille, en passant par l'occupation de Milan jusqu'aux mois de siège et à l'affrontement

---

<sup>1108</sup> L. Dolce, *Vita di Carlo Quinto...*, p. 31. À quelques mots près, le récit dans la biographie d'Alfonso de Ulloa est identique. *Vita dell'Invittissimo ...*, p. 100r.

<sup>1109</sup> L'on fera remarquer que, dans sa tentative pour attirer les faveurs de Mercurino Gattinara sur la République, l'ambassadeur vénitien évoque ses origines italiennes : le Tout-Puissant l'avait fait premier ministre de l'empereur afin que, étant *italien*, il puisse être propice à la péninsule, de la même manière que le Seigneur avait fait Joseph l'Hébreu grand auprès du Pharaon roi d'Égypte, pour être propice aux Hébreux. Le chancelier répond d'abord « comme un italien », affirmant que chacun peut se réputer heureux d'avoir un si bon souverain, puisque ni le pape ni Venise n'apportent aucune véritable excuse pour leur déloyauté envers l'empire. Puis Gattinara poursuit en parlant en juriste, déclarant que nul n'obligeait Venise à s'engager avec l'empereur, mais qu'une fois l'engagement pris de fournir une aide, cela devient une obligation. Ensuite, le ministre demande à Contarini d'écrire à la Seigneurie de croire en la bonté et la clémence de l'empereur. Lettre de Gasparo Contarini à la Seigneurie, Madrid, 12 mars 1525, *Calendar of State Papers and Manuscripts, Relating to English Affairs...*, n. 956, p. 413-414.

<sup>1110</sup> V. Gambara, *Vincere i cor più saggi, e i Re più alteri*, sonnet, in *Rime e lettere di Veronica Gambara raccolte da Felice Rizzardi*, Rizzardi, Brescia, 1759, p. 8, v. 1-4.

<sup>1111</sup> Régente du domaine de Correggio depuis la mort de son époux, le comte Giberto, en 1518, Veronica avait abandonné au fil du temps la précédente position francophile pour se rapprocher de plus en plus du parti impérial.

final. Le poème, de caractère résolument philo-impérial<sup>1112</sup>, est digne d'intérêt, entre autre, car l'auteur affirme avoir été témoin direct des faits : « io tel scio dir perché fui presente », nous assure-t-il<sup>1113</sup>. Très peu nombreux sont les renseignements sur ce Mantovano. Giambattista Passano identifie le poète avec un Francesco da Mantova qui fut le premier à mettre en vers les *Facezie du Florentin Pietro Gonnella*<sup>1114</sup>. De plus, il récupère la trace de ce Maestro Rinaldo mantovano dans un livret portant le nom de *Opera nuova amorosa ne la quale troverete Sonetti, Capitoli, Strambotti ecc. stampati ad istanza di Maestro Rinaldo mantovano ecc.*, imprimé, selon les sources, avant 1520 ou, dans tous les cas, avant 1530<sup>1115</sup>. Pour Giambattista Passano, en outre, il est envisageable d'attribuer au même personnage le poème en octaves dénonçant les méfaits du maréchal de France, Odet de Foix, *Lautrecho, description delle guerre fatte da Francesi circa il 1521*, dont il a été question dans ce travail. Alessandro D'Ancona croit reconnaître dans l'auteur de ce poème – mais, là encore, ce n'est qu'une hypothèse – Maestro Francesco Virgilio, dont l'on met en scène des comédies à Mantoue en 1503 et 1507. Pour Cesare Bollea, il s'agit de Francesco Mantovano di Serravalle, dont une *epistola* en langue vulgaire et en *terza rima* (*Ad magnificum et illustrem comitem Bartholomeum de Alviano Franciscus Mantuanus de Serravallo s.p.d., 1509*), un sonnet adressé au même protagoniste de l'épître et le poème sur Lautrec ont été publiés respectivement par Fratti, Cian et Varnhagen<sup>1116</sup>.

Dans les vers qui nous intéressent ici, le Mantovano raconte d'abord comment, après que les Espagnols eurent abandonné le siège de Marseille, le souverain français, doté de grandes quantités d'argent, de capitaines forts et valeureux et de conseillers expérimentés, vint en Italie et prit aisément la ville de Milan. De fait, précise le Mantovano, la ville était tellement éprouvée par la peste qu'elle jeta les armes sans combattre. Ensuite, les événements

<sup>1112</sup> Cela n'est pas vraiment surprenant, compte tenu des origines de l'auteur, quel qu'il soit. Mantoue était notoirement ralliée à l'empereur. Il est suffisant de rappeler les souhaits exprimés par d'Isabelle Gonzaga dans la lettre adressée à Castiglione, évoquée dans ces pages.

<sup>1113</sup> F. Mantovano di Serravalle, *L'ordine de la guerra de Pavia composta per il Mantuano*, in *GOR*, vol. II, p. 658, 34, v. 8.

<sup>1114</sup> Publié sous le titre de *Facecie del Gonella composte per maestro Francesco dicto Raynaldo da Matua*. Impresso in Bologna, p. Iustiniano da Rubiera nel Anno della salute. 1506. adi ultimo d'aprile, in 4°.

<sup>1115</sup> En outre, Raynaldo Mantovano semblerait être le surnom de Messir Francesco de Canti, « dottore delle arte et medicina », auteur d'une *Predica de Amore*, imprimée à Rome, chez Bertochio stampatore, [152-].

<sup>1116</sup> G. Passano, *I novellieri italiani in verso indicati e descritti da Giambattista Passano*, Romagnoli, Bologne, 1868, p. 36-38 ; S. Quadrio, *Della storia e della ragione d'ogni poesia*, Agnelli, Milan, 1757, vol. VI, p. 137. Toutefois, D'Ancona nourrit des doutes autour de ce « circa il » : l'incertitude sur la date, exprimée par le titre, s'expliquerait si ces vers avaient été écrits par une personne ayant vécu assez longtemps après 1521 et non par un contemporain des faits. A. D'Ancona, *Origini del teatro italiano...*, p. 22. C. Bollea, *Una miscellanea...*, p. 168-169. L. Fratti, *Poesie storiche in lode di Bartolomeo d'Alviano* in A. Marcello, G. Occioni Bonaffons, R. Predelli (éds.), *Nuovo Archivio veneto Deputazione di Storia patria per le Venezie*, Visentini, Venise, 1900 t. XX, p. 302-306 ; H. Varnhagen, *Poema italicum...* Ici, nous faisons référence à l'auteur avec le nom de Francesco Mantovano da Serravalle, suivant l'édition de M. Beer, D. Diamanti, C. Ivaldi.

dégénérèrent rapidement pour François I<sup>er</sup>. Aux premières fautes tactiques s'enchaînèrent les erreurs de jugement. Pour finir, le sort, qui, définitivement, assistait les forts et valeureux Espagnols, s'en mêla :

Et certo credo se il campo franzese  
seguito avesse Spagna con prestanza  
haria spezzato il campo con sue arnese,  
[...]

Ma il Re de Franza, che non stima il mondo,  
con grosso campo circumdò Pavia  
et ivi entorno stava assai iocundo,  
pensando haverla per gran carastia  
e non stimava l'ingegno profondo  
d'Antonio Leva nè sua vigoria<sup>1117</sup>.

Conformément à une opinion partagée par beaucoup d'autres, le poète estime que le souverain aurait dû suivre les adversaires en fuite, au lieu de mettre le siège devant Pavie. En outre, il met en relief le manque de discernement du roi concernant la valeur et l'ingéniosité de ses ennemis. En effet, selon le Mantovano, le monarque avait sous-estimé l'envergure d'hommes braves comme Antonio de Leyva. De même, le poète s'attarde sur la mollesse des Français : ceux qui se trouvaient à Milan, notamment, ne réalisaient guère la gravité de la situation et se préoccupaient peu du siège, d'adonnant plutôt aux banquets, aux jeux et aux plaisirs de la chair, « stimando a ponto a ponto il suo nemico / una paglia una scorza et un vil fico »<sup>1118</sup>. Par ailleurs, si d'autres textes évoquent la fleur de la noblesse française venue combattre et périr en Italie, ces octaves exaltent en revanche la sagacité des grands d'Espagne – « de la Spagna il fiore » – qui œuvrent, se réunissent, élaborent un dessein afin de libérer la ville et de vaincre l'ennemi. De surcroît, la valeur de ces soldats est mise en relief par la comparaison avec l'insouciant indolence française. Les préoccupations de Bernardo Tasso reviennent à l'esprit.

Ensuite, les vers, d'une part, illustrent l'entêtement de François I<sup>er</sup>, déterminé, avec ses barons, à ne pas abandonner le siège « da lì deliberando non partire / prima ch'averla [la ville], over ivi morire »<sup>1119</sup> et, de l'autre, exaltent la clairvoyance des Espagnols, guidés par la volonté divine. De fait, selon le Mantovano, le Ciel était contraire à la France et, à chaque instant, seconda les plans des Impériaux. Le marquis de Pescara, « d'ogni laude degno », avait

---

<sup>1117</sup> F. Mantovano da Serravalle, *L'ordine de la guerra de Pavia...*, p. 655, 5, v. 3-5 et 6, 1-6.

<sup>1118</sup> *Ibid.*, p. 656, 7, v. 7-8.

<sup>1119</sup> *Ibid.*, 13, v. 7-8.

été disciple de Mars, Fortune avait été sa nourrice ; le sort souriait par conséquent aux Espagnols et toute sortie, toute escarmouche – aux dires de Mantovano – semblait leur permettre de s'affirmer sur l'ennemi.

Les capitaines de Charles Quint, ingénieux, eurent recours aux « *inganni e arte* » que le dieu de la guerre leur avait appris. Ils détournèrent l'attention des adversaires et menèrent des actions différentes avec astuce, « *figendo* ». Une bataille féroce et cruelle s'en suivit. Les Impériaux tuèrent, sans une once de pitié. En une heure, l'affrontement dépassa en intensité le combat mythique entre Jupiter et les géants. Le poète s'attarde à broser des images crues, d'armes ensanglantées serrées par la main espagnole, de cœurs arrachés et de corps français perdus sous les feux des arquebuses ou noyés dans le Tessin ou encore transpercés par les fourches des villageois des alentours.

Or, bien que le poème soit complètement voué à chanter la gloire des hommes de Charles Quint, le chantre ne se dérobe pas au récit du courage montré par François I<sup>er</sup> lors de l'affrontement. Ce dernier se montra valeureux et fort et donna du fil à retordre à ses ennemis, sans jamais perdre contenance. Par ailleurs, le Mantovano, comme tant d'autres, énumère dans ses vers, les gentilshommes français tués ou réduits à la captivité. Puis, la chanson se conclut avec une stance dans laquelle est exaltée la puissance de l'empereur : son excellence éclipse les fastes même de Rome, elle seulement mérite d'être évoquée<sup>1120</sup>.

Dans son travail sur la bataille de Pavie, Antonio Medin publie également une composition anonyme philo-impériale et surtout anti-française : *Questa si è una opera composta novamente la quale tracta de una repri[n]sione che fa l'auctore contra i tramontani : reprendendoli che debbano essere hormai castigati de far guerra contra Spagnuoli e italiani : Exortandoli che stiano in li soi paexi et che non vengano a dar più molesta a la Italia : como più amplamente intenderete*<sup>1121</sup>. Cesare Bollea, qui cite le poème dans son traité, ne fait aucune conjecture sur l'auteur, précisant simplement que le texte porte la mention de l'année 1525. Toutefois, en raison des accusations répétées contre les anciens dirigeants de l'administration française en Lombardie, il n'est pas inconcevable de supposer que le poète soit originaire de cette région. Le moins que l'on puisse dire, dans tous les cas, est qu'il s'agit d'un farouche détracteur des « Gaulois ».

---

<sup>1120</sup> « Si che di Spagna tal fu la victoria / che bisogna Romani habia patientia / et in vil pregio giace ogni sua historia, / perché il spagnol avanza sua prudentia : / resta sol de[l] re hispano far memoria, / qual ha nel' arme il pregio et excellentia : / più avante per adesso non mi extendo ; / cantar gran cosa un'altra volta intendo ». *Ibid.*, p. 658, 36, v. 1-8.

<sup>1121</sup> A. Medin, *La battaglia di Pavia...*, p. 280-285.

Le poème, adressé à tous les peuples italiens, commence par une référence biblique : « Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse »<sup>1122</sup>, les Français ont été repoussés et ils ne reviendront plus malmener la péninsule. En outre, ce premier vers du quatrain d'ouverture (qui est également le couplet d'envoi final) se fait refrain entre chaque strophe : « Stati alegri e fati festa », répète sans cesse l'auteur, une explosion de joie qui éclate entre une invective et l'autre à l'encontre des ennemis barbares<sup>1123</sup>. De fait, ces stances dénotent plus une intention antifrançaise que philo-impériale. Certes, l'auteur fait référence à l'intelligence entre l'empereur et Bourbon (nommé deux fois), qui fait – dit-il – trembler jusque les Cieux ; le marquis de Pescara est mentionné également. Les Espagnols, de manière générale, sont évoqués par endroits, car ils ont donné l'échec et mat aux adversaires : s'il est vrai que les Français furent la ruine de la péninsule, les Espagnols furent la leur ! Cependant les Impériaux ne sont pas véritablement célébrés dans ces vers. En revanche, l'anonyme se laisse emporter par l'animosité contre les Français et les injures jaillissent tout le long des huitains :

Li è passato il tempo ormai  
 Di sua felicitade,  
 Tanta pena e tanti guai  
 Ch'àn patito in ste contrade ;  
 li furti e deshonestade  
 han comisso in Lombardia  
 li ha conducto a Pavia,  
 dove li han taglià la cresta<sup>1124</sup>

Les vers au ton prophétique du sonnet sur l'Aigle et le Coq, déjà discutés en ce travail, semblent trouver leur accomplissement dans les faits relatés ici, de façon tout autant imagée (bien que la grandeur de l'Aigle soit ici passée sous silence) : les rapines et les malversations perpétrées dans le Duché de Milan ont amené les Français jusqu'à Pavie et là le Coq a bel et bien perdu sa crête ! De plus, les Français sont des imposteurs ; ils se sont montrés malhonnêtes tout au long de leur régie des administrations locales : derrière une apparence de sainteté, ils avaient réussi à pénétrer en Lombardie, pour se révéler, une fois le pouvoir obtenu, plus nuisibles que le diable :

Da qui inanci in Lombardia  
 non aspectati ritornare,

---

<sup>1122</sup> Il s'agit d'un verset de l'Évangile selon Matthieu, V, 12.

<sup>1123</sup> « Stati alegri e fati festa, / O voi altri Italiani, Che mai più li tramontani / Ve veranno a dar molesta ». *Questa si è una opera composta novamente...*, p. 280, v. 1-4 et p. 285, v. 189-192.

<sup>1124</sup> *Ibid.*, p. 280, v. 5-12.



con tanta ipocresia  
cercando d'alogiare,  
e mostrati a loro intrare  
esser Christo, Petro e Paulo ;  
poi si pegio ch'el diavolo  
donde haveti qualche podesta<sup>1125</sup>

Il est possible que l'auteur fasse ici allusion à l'intendance de Lautrec dans le Milanais entre 1516 et 1521, jugée, comme nous l'avons répété, cruelle et despotique, plutôt qu'aux quelques mois – bien que plus récents – de gouvernement français à Milan pendant que le souverain siégeait Pavie. En effet, Marignan avait été salué comme le grand exploit du jeune et gaillard souverain, la guerre présentée comme une « juste querelle » et dans la péninsule l'on nourrissait de larges espoirs ; s'expliquent alors les accusations d'hypocrisie portées à l'encontre du roi et de ses lieutenants, déguisés en saints pour obtenir le pouvoir. Quoi qu'il en soit, le « mal governo », les exactions, les abus français en Lombardie sont à l'origine de tant de haine.

De surcroît, les Français sont accusés d'être de grands buveurs, qui passaient leur temps dans le « bon vin », du matin au soir<sup>1126</sup>. À cause de leur mollesse, sous-estimant le danger qui les menaçait, à la veille de la bataille, ils se couchèrent ivres dans leurs lits de plumes. De plus, les Français sont des couards : après avoir fait preuve de tant de brutalité tyrannique auparavant, ils fuyaient, lors de l'affrontement, comme des chats apeurés face aux soldats ennemis. Ainsi, un grand nombre de ces lâches, par une sorte de *contrappasso*, périrent engloutis par le Tessin, en avalant ses eaux, au lieu du vin tant apprécié.

Et Dieu s'avère être l'artisan de cette débâcle. Il n'a pas pardonné les pillages dans les églises des villes de Rivera et Savone, les sacs dans le Duché de Milan et en Piémont. Le Christ lui-même a envoyé les Espagnols vaincre les Français, pour leur faire payer le prix de leur scélératesse. De plus, maudits pour l'éternité, une fois en enfer, ces hommes souffriront des peines atroces. Si le récit de leur improbité ne devait pas suffire, le recours à la volonté divine atteste et confirme le bien-fondé de la déconfiture.

---

<sup>1125</sup> *Ibid.*, p. 281, v. 37-44 et p. 283, v. 134.

<sup>1126</sup> L'idée des Français grands buveurs était répandue également chez leurs alliés. Dans sa relation au Senat pour l'année 1546, Marino Cavalli explique que « ancorché Francesi bevino assai », il leur reste assez de vin pour l'exporter dans d'autres pays. *Relations des ambassadeurs vénitiens...*, t. I, p. 252. Toutefois, de cette mauvaise réputation « jouissent » également, voire davantage, les Allemands ; de façon générale, l'étranger est assez souvent critiqué pour ses manières barbares, qu'il s'agisse de grossièreté, d'ivresse ou d'inintérêt pour l'art et la littérature.

Et maudits doivent être également ceux qui croient les Français honnêtes et ceux qui envisagent une alliance avec la France, car de promesses douces comme le miel ils n'obtiendront que du fiel. L'union des Transalpins avec les Italiens est inenvisageable : qu'ils repartent dans leur poulailler ! Que le diable les emporte ! Qu'ils soient tous maudits ! Qu'ils crèvent, après toutes les peines qu'ils ont fait subir à ces contrées de Lombardie ! Les malédictions à l'encontre des Français déferlent. La déroute est définitive<sup>1127</sup>.

Si le Très Chrétien réussit un jour à retrouver la liberté et à rentrer en France, il n'aura plus jamais l'intention de remettre pied dans les territoires de la péninsule. Si le roi de Navarre avait pu imaginer qu'il serait resté prisonnier du marquis de Pescara et de Bourbon, il n'aurait jamais entrepris le chemin vers l'Italie. Et si les Français possèdent encore une once de pudeur, ils ne s'aventureront plus jamais dans ces terres, car ils se feront – littéralement – mettre en pièces par les Espagnols et les Milanais. Le poème s'achève sur cette promesse de corps démembrés et sur l'envoi final plein d'allégresse. Cependant, au sein de cette chanson si hostile au Lys, un passage nous paraît encore mériter une remarque. Parmi toutes ces strophes si féroces, une octave s'habille d'un autre ton, se présentant comme une sorte de moment d'accalmie, avant que le ressentiment ne reprenne, vigoureux. Cet instant de trêve est accordé par l'auteur afin d'exprimer – bien que de façon expéditive – son regret pour le sort qui s'abat sur le Très Chrétien, pour sa « presa molto amara », ainsi que pour la capture du noble Roi de Navarre et la mort de La Palice :

M'incresse del Cristianissimo,  
 Di sua presa molto amara,  
 e del signor nobilissimo  
 chiamato Re di Navarra :  
 quanto m'è stato discara  
 la morte de la Palicia :  
 non sia nesun chi se sticia ;  
 tutti han corso bisesta<sup>1128</sup>.

Et si par ailleurs le poète anonyme avait évoqué Dieu et le Christ comme la source des adversités françaises, ici la volonté divine vengeresse laisse la place à la Fortune. En reprenant le *leitmotiv* tant employé par les défenseurs du Lys, l'auteur a recours au mauvais sort qui, comme une année bissextile, avait frappé ces valeureux guerriers, pour lesquels,

---

<sup>1127</sup> « Posiate tutti crepare, / francesi, gente infelice / [...] / Tornati al vostro polaro, : galli, lassa' le nostre galline ; / [...] / Per la gran dishonestade e per el vostro mal governo / serete tutti dannati / nel profondo dell'inferno ». *Ibid.*, p. 282 - 283, v. 69 et *passim*.

<sup>1128</sup> *Questa si è una opera composta novamente...*, p. 283, v. 101-108.

étonnamment, il se désole. Ce huitain aux couleurs de la compassion est situé grosso modo au centre de la chanson – octave treize de vingt-trois – et se détache considérablement des autres vers. Certes, il n'est pas rare de trouver par ailleurs des propos bienveillants à l'égard du souverain captif. Entre autres, la chronique du Pavésan Martino Verri – qui fut un témoin oculaire et un acteur actif dans la défense de la ville – évoque la générosité et la détermination de François I<sup>er</sup> lors de l'affrontement :

Esso re christianissimo con tutta la sua corte et guarda si trovò rinchiuso [...] ne per tanto esso re christianissimo perse l'animo, anzi si pose generosamente a combattere contro li imperiali et in questo assalto morirono grande numero de genti dall'una et l'altra parte<sup>1129</sup>.

Or il est vrai que sa valeur et son courage au combat ont été célébrés dans plusieurs ouvrages philo-impériaux. Néanmoins, ce qui diffère ici, c'est que la strophe du poème en question se trouve plongée au beau milieu d'un fleuve d'invectives, qui n'épargnent en rien les soldats du roi et leur conduite dans la péninsule. Cette octave semble par conséquent se charger d'une valeur supplémentaire. Elle pourrait en effet conforter l'idée que – au-delà de toute forme de prudence diplomatique (ici, de toute évidence, totalement absente) – une dichotomie s'opère entre la représentation du souverain et celle de son armée. D'une part, la suite du monarque est décrite tantôt comme la fleur de la noblesse française, valeureuse et forte, courageuse jusqu'à la mort, tantôt comme un amas de buveurs, cupides et violents, la ruine de la péninsule. D'autre part, l'image brossée de François I<sup>er</sup> lors de la bataille de Pavie reste de façon assez unanime celle d'un guerrier glorieux, dont la capture ne peut qu'attrister<sup>1130</sup>.

Dans la publication de Medin, une autre chanson suit de près la longue et mordante invective antifrançaise. Il s'agit de l'*Opera novamente composta dove intenderite como per la divisione e discordia molti paesi citade e ville sono ruinate...*<sup>1131</sup>. Celle-ci partage avec la

---

<sup>1129</sup> M. Verri, *Relazione delle cose successe in Pavia...*, p. 218.

<sup>1130</sup> Et pourtant, le jugement que l'on porta sur le roi à Pavie ne fut pas toujours si généreux. Gonzalo Fernando d'Oviedo, par exemple, dans son ouvrage dédié à la culture de l'Amérique, *Historia General y Natural de las Indias*, rapporte un passage d'une ballade concernant la captivité du monarque français. Il s'agit du refrain de la chanson, le voici : « Re Francesco, mala guida / Dalla Francia voi portaste / Poi che qui prigion restaste / Di Spagnuol presso a Pavia ». L'image brossée du souverain dans ces quelques vers est celle d'un stratège médiocre, incapable de mesurer la portée de ses actes, qui ne décida d'entendre que de mauvais conseillers. Pour le refrain de l'*areito* (Oviedo emploie ce terme indien pour indiquer les ballades des Amériques, mais également celles d'origine européenne), voir F. Oviedo, *Historia General y Natural de las Indias*, Real Academia de la Historia, Madrid, 1851, L. V, p. 129. Pareillement, Gregorio Leti, dans sa biographie de Charles Quint, mentionne une pasquinade qui, pour présenter l'issue de la bataille, lance avec causticité : « Imperador Carlo senza occhi, haveva vinto un Rè senza Capo ». L'accusation, assez imagée, de manque de discernement de François I<sup>er</sup> s'accompagne de la comparaison avec Charles Quint : l'empereur n'avait eu nul besoin de se déplacer pour remporter la victoire sur un roi écervelé ! G. Leti, *Vita dell'invittissimo imperatore Carlo V*, G. Gallet, Amsterdam, 1700, p. 249.

<sup>1131</sup> *Opera novamente composta dove intenderite como per la divisione e discordia molti paesi citade e ville sono ruinate. Como (sic) uno bello soneto de la pace*, in A. Medin, *La battaglia di Pavia...*, p. 286-289.

précédente la volonté de s'adresser à tous les États italiens. Toutefois, le ton employé n'est point le même. L'auteur pleure et déplore les bouleversements que la péninsule a subis à cause des agressions étrangères. Le *crudel tormento* débuta en 1494 et, depuis, aucune ville ni village n'a trouvé la paix. De Mordano à Fivizzano, de Toscanella à Monte San Giovanni<sup>1132</sup>, de Naples à Salerne, en passant par Brescia, Pavie, Milan et Rome, le poète parcourt l'Italie en remémorant les razzias, les batailles et les mises à sac perpétrées par les milices venues d'ailleurs. Les « gente strani », les étrangers, ne prennent jamais le nom de Français, mais les épisodes évoqués concernent tous leur *fureur*, comme elle s'était déchaînée depuis la descente de Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples<sup>1133</sup>. Cependant, l'heure n'est pas aux réjouissances pour la défaite des adversaires ; le poète exhorte les peuples de la péninsule, les « Italiani », à s'accorder, à rester soudés : « Stati uniti » est le refrain. Revient ici l'appel à rester unis. La cohésion leur permettrait de se défendre de tant de barbarie étrangère. Le salut de la péninsule viendrait de là :

Se stati saldi e arditì,  
nessuno guerra ve farà  
e saritì exauditì,  
sempre Dio ve agiutarà ;  
e se invidia regnarà  
fra de voi, siate certì,  
sempre saritì disertì  
da infedeli gente strani.  
Stati unitì<sup>1134</sup>

Une aspiration qui n'est pas nouvelle, si l'on songe aux réflexions exprimées auparavant par d'autres éminents auteurs. Machiavel et Guicciardini notamment s'étaient prononcés sur l'ingérence étrangère au cœur de la péninsule et sur le possible retour à une « politique de l'équilibre » entre les États italiens, comme moyen de défense contre les grandes puissances européennes<sup>1135</sup>. De même, au sein de la production littéraire, nous avons

---

<sup>1132</sup> Il s'agit d'une des plus féroces mises à sac d'une ville, lors de la descente de Charles VIII dans le Royaume de Naples. Francesco Guicciardini la décrit dans son *Histoire d'Italie*, il évoque la « fureur nouvelle » des Français et relate également l'épouvante suscitée par la prise des villes de Mordano et Fivizzano. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, vol. I, p. 98 et *passim*.

<sup>1133</sup> Pour une analyse de cette nouvelle façon de guerroyer, descendue en Italie à la suite de Charles VIII, de la violence et des brutalités perpétrées contre les villes et les villages des États de la péninsule lors des guerres d'Italie, voir J.-L. Fournel, « La "brutalisation" de la guerre. Des guerres d'Italie aux guerres de religion... ».

<sup>1134</sup> *Opera novamente composta...*, p. 289, v. 109-116.

<sup>1135</sup> Voir F. Guicciardini, *Discorso di Logrognò*, in *Opere*, E. Lugnani Scarano (éd.), Utet, Turin, 1970 et la correspondance entre Machiavel et Vettori, pendant l'été 1513 in N. Machiavelli, *Opere*, C. Vivanti (éd.), Einaudi, Turin, 1999, vol. II, p. 273 et *passim*. Ce sujet revient souvent chez les hommes de plume. Voici

déjà pu observer – à propos de l’expulsion des Français de la péninsule en 1522 par exemple – de quelle manière les poètes ont su appeler les populations à oublier leurs conflits et à faire un front commun contre l’étranger. Un sentiment partagé donc, qui continue de se proposer à la réflexion lors de situations de crise profonde, quand la peur et l’incertitude pour leur destin gagnent les cœurs des « Italiens », et cela quelle qu’elle soit l’origine de cet étranger<sup>1136</sup>. En effet, la déroute du roi et cette démonstration de la puissance de l’armée impériale avaient laissé « stupéfaits » les potentats de la péninsule. Voici Guicciardini :

Ceux-ci étaient plongés dans le plus grand effroi et les dires de beaucoup à propos des bonnes dispositions d’esprit de César et de son inclination à faire la paix [...] apaisaient moins cet effroi que ne le renforçait la considération qu’on courait un très grand danger<sup>1137</sup>.

La crainte, répandue des plus petits domaines aux plus grands, était désormais que l’empereur n’ambitionnât de devenir le seigneur de la péninsule entière. Francesco Sforza redoutait d’être chassé de Milan et il avait tout intérêt à se libérer de l’assujettissement à celui qui l’avait imposé sur le Duché. La République de Venise, elle en était consciente, risquait d’être cantonnée dans ses lagunes et les États pontificaux, avec Florence, étaient maintenant exposés au ressentiment du Habsbourg<sup>1138</sup>. Au nonce pontifical ne restait qu’à convaincre

---

quelques vers du petit poème qui fait le renom de Giovanni o Bartolomeo Cordo, *Obsidione di Padoua del MDIX*. Ces vers, écrits par ce témoin direct à la suite du siège de Padoue en 1509, événement capital de la guerre entre Venise et l’empereur Maximilien I<sup>er</sup>, appellent à l’union et à l’indépendance des États italiens contre les étrangers : « Che fai, italia mia, a chiamar costoro ? / Or non conosci che ti sfan del tutto ? / [...] Su, fàlli festa e bàsagli le mane, / Che figlie emoglie tue facin putane ! / [...] / O miei Italiani, su, ch’el se fazi alto, / Né siàti più de voi stessi ribelli : / Levàti vie lo adamantino smalto / che vi copre gli cuori, o poverelli : / Insieme uniti omai se fazi assalto / Contra chi guasta de Italia i gioielli / [...] / Et unitivi insieme, che sciocchezza / Più grande non cognosco, né patia, / Che ad altrin essendo suo’, darsi in balia ». A. Medin, *Obsidione di Padoua del MDIX : poemetto contemporaneo*, Romagnoli-Dall’Acqua, Bologne, 1892, p. 77, C. IV., XXIV et p. 120-123, C. VI, XLII et XLIX.

<sup>1136</sup> Nous pensons également au sentiment de regret exprimé par Girolamo Borgia, quand il affirme que c’est précisément la *Italorum discordia* qui avait offert aux ennemis « barbares » les moyens pour les assujettir. Maintenant, poursuit l’historien, la péninsule a finalement appris à ses dépens qu’aucun joug n’est moins supportable que la domination étrangère et que, pour se libérer, elle doit compter sur ses propres forces. « Iam pridem Italorum discordia materiam fomentaque barbaris Italiae opprimendae praebuit, nunc omnis Italia concors ab hostibus edocta suo malo didicit nullum barbarico esse iugum immanius » G. Borgia, *Historiae*, cité par E. Valeri, *“Italia dilacerata”*..., p. 228-229.

<sup>1137</sup> F. Guicciardini, *Histoire d’Italie*..., II, p. 315 et suivantes.

<sup>1138</sup> De même, beaucoup, parmi ceux qui avaient supporté l’action impériale dans la péninsule pour éloigner la menace française et pour limiter en même temps la puissance pontificale et florentine, verront plus tard, dans l’influence espagnole, un ennemi de leurs libertés. Un exemple en est la République de Sienne et son parti des *Libertini*. Dans la ville, en février 1525, on célèbre la victoire impériale, perçue comme une garantie d’une nouvelle autonomie, comme la mèche qui avait déclenché la révolte contre les *Noveschi* ; on considère Charles comme un sauveur. Par la suite, les changements dans sa ligne de conduite politique transforment l’empereur, aux yeux des Siennois, en oppresseur. À propos de Sienne et de son soutien à Charles Quint en cette période, voir J. C. D’Amico, « Nemici e libertà a Siena : Carlo V e gli spagnoli », in *L’ultimo secolo della Repubblica di Siena. Politica e istituzioni, economia e società*, M. Aschieri e F. Nevola (éds.), Accademia senese degli Intronati, 2007, p. 243-269. Pour un témoignage siennois des faits de Pavie, voir le compte rendu de l’orateur de la ville, qui – lors qu’il écrit à la République – affirme avoir encore dans les oreilles le son des cris de joie du peuple dans les rues de Milan. *Copia de una littera scripta dallo oratore Senese alla Magnifica sua Republica* :

maintenant l'empereur de la bonne disposition du pape<sup>1139</sup>. En effet, une fois que la nouvelle de la victoire impériale arriva finalement à Madrid, Baldassar Castiglione dut défendre l'attitude du Saint Père devant Charles Quint contre des accusations « injustes », portées à l'intérieur de la cour espagnole. Et il dut notamment faire face aux réprobations de l'empereur concernant le passage du duc d'Albany – se dirigeant vers le Royaume de Naples – à travers les États pontificaux (passage dont le pape avait profité, il a été évoqué, pour favoriser le retour des *Noveschi* à Sienne)<sup>1140</sup>.

Le déséquilibre qui venait de s'instaurer en Europe alarmait l'Italie d'autant plus qu'elle continuait à constituer le terrain d'affrontement privilégié entre l'empereur et le roi de France<sup>1141</sup>. Une fois ce dernier tombé aux mains de son éternel rival, quel destin était réservé à ces territoires ? Pendant que, de Pizzighetone, le roi faisait savoir qu'il ne céderait rien de sa couronne de France<sup>1142</sup>, chacun priait donc pour qu'une entente se trouvât entre les deux puissants, dans l'espoir que l'on mît finalement un terme aux guerres *horrende* et dévastatrices d'Italie.

---

*dove si narra particolarmente el facto D'arme di Pavia et Victoria Cesarea con la presa del Re di Francia : Re di Navarra : et altri baroni. Alli xxiiii di Febraro 1525, Sienne, Biblioteca comunale degli Intronati, (segnatura : LII E 51).*

<sup>1139</sup> Baldassar Castiglione avait quitté Mantoue quelques mois auparavant, avec la mission de nonciature en Espagne, « per trattare la pace universale tra' Christiani » (Lettre à sa mère, 4 août 1524, B. Castiglione, *Lettere inedite e rare*, G. Gorni (éd.), Ricciardi, Naples, 1969, p. 82-83). Ses bonnes dispositions pour le parti impérial devaient bien servir les manèges politiques pontificaux, penchés de plus en plus vers la France. La difficulté de son mandat était bien claire aux yeux du nonce. Nous avons déjà brièvement évoqué la lettre adressée au cardinal Salviati, datée du 11 janvier 1525, dans laquelle il exprimait toute son inquiétude à l'égard de sa situation en particulier et des choix stratégiques de Clément VII en général. Voici le passage en question : « Se la cosa che hanno publicato questi Francesi è vera, io sto di malissima voglia non tanto per interesse mio che so ben dover essere mal visto in hispagna, quanto per l'interesse comune della Christianità et del Pontefice il qual dubito che non habbia electo il più tristo partito che potesse : resto stupido parendomi cosa facta senza ragion alcuna ». Lettre cité par V. Cian, *Un illustre nunzio pontificio...*, p. 108.

<sup>1140</sup> Le diplomate assura que Clément VII, étant dépourvu d'armes, n'était aucunement en mesure de s'opposer au duc d'Albany. Ce dernier avait pris son droit de passage, sans qu'il lui fût offert. Lettre de Gasparo Contarini à la Seigneurie, Madrid, 16 mars 1525, *Calendar of State Papers...*, p. 417, n. 960. Sur les efforts du nonce à la cour impériale, voir également les échanges de Castiglione avec l'évêque de Capoue ces jours-ci, C. Martinati, *Lettere ricavate dal Codice manoscritto dell'Archivio Camerale di Torino, in Notizie storico-biografiche...*, p. 87-89.

<sup>1141</sup> Dans une missive adressée en juin à Marc'Antonio Micheli, Girolamo Negri, par exemple, évoque la coalition entre le pontife, l'empereur, Henri VIII, l'archiduc et le duc de Milan qui, « secondo la comune opinione », serait pensée contre la France : espérons qu'elle ne soit pas contre la liberté de la péninsule, s'écrie Negri. Le diplomate exprime son souhait que la paix se fasse entre ces princes, car elle serait assurément salubre pour l'Italie. Lettre de Girolamo Negri à Marc'Antonio Micheli, Rome, 18 juin 1525, *Lettere de principi...*, p. 103v.

<sup>1142</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XXXVIII, col. 265.



QUATRIÈME PARTIE  
LA GUERRE ET LA PAIX





# Huitième chapitre

## De Madrid à Rome : les vicissitudes de la péninsule

### 1. Le traître aux accords de Madrid et le regard italien

Le dernier des événements choisis pour mener la réflexion sur « les images italiennes » de François I<sup>er</sup> dans le laps de temps pris en compte est l'équipée napolitaine de 1528, considérée par nombre d'historiens comme « l'incursion française la plus redoutable » qui eut lieu dans la péninsule<sup>1143</sup>. Toutefois, auparavant, il est nécessaire de s'attarder quelque peu sur les faits qui suivirent la bataille de Pavie et la captivité du roi de France. De Madrid à Cognac, de Rome à Naples, dans cette dernière partie, outre la campagne de Lautrec, il sera question de rappeler les négociations pour la libération du souverain, les traités et les ligues, les inquiétudes des diplomates italiens face à la possibilité que les deux plus grands princes d'Europe s'accordent à leurs dépens et les actions militaires menées par les étrangers au sein de la péninsule, entre 1526 et 1527.

Au chapitre précédent, nous avons laissé le souverain à Madrid. Pendant la captivité de son fils, Louise de Savoie tente des négociations avec les États de la péninsule et avec l'Angleterre. Henri VIII accepte de nouer une alliance avec la France et, le 30 août 1525, signe avec la régente le Traité de Moore, qui sera ratifié par François I<sup>er</sup> une fois libéré<sup>1144</sup>. En outre, la régente scelle une alliance avec Venise et tente de rallier également le pape, qui, initialement, semble faire le choix de s'abstenir. À la même époque, elle noue également les premiers contacts avec Soliman le Magnifique et lui envoie des ambassades pour demander de l'aide afin de libérer le roi<sup>1145</sup>. D'autre part, la mère du roi traite avec l'empereur. Elle envoie

---

<sup>1143</sup> *La France de la Renaissance...*, p. 438.

<sup>1144</sup> Tout comme les États de la péninsule, l'Angleterre craignait la possibilité que l'empereur signe une paix séparée avec François I<sup>er</sup>. R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 243 et *passim*.

<sup>1145</sup> Louise dépêche à la Sublime Porte un premier émissaire que le pacha de Bosnie fait mettre à mort avec sa suite. Un deuxième, Jean Frangipani, atteint Constantinople avec deux lettres, l'une de la régente, l'autre du souverain captif. Soliman répond favorablement à la demande de la royauté française. D'une part, il a tout intérêt à affaiblir la puissance de la maison de Habsbourg ; de l'autre, l'alliance avec le roi de France donnerait de la

également en Espagne sa fille Marguerite. Les Valois sont prêts à renoncer à tous les territoires italiens, aux Flandres, à l'Artois et ils offrent une grosse somme d'argent. Mais le Habsbourg exige la restitution de la Bourgogne. D'abord confiant, puis très affligé, le monarque captif « veggendosi ingannato della sua speranza »<sup>1146</sup> – écrit Jove – tombe malade et, une fois, tente même de s'évader, en couvrant son visage de charbon de bois pour ressembler à un esclave de couleur ; mais son valet de chambre, un des serviteurs qui jouissaient le plus de sa confiance, Clément Champion, dénonce le plan de fuite, qui est déjoué<sup>1147</sup>.

Cependant, toutes les tentatives en vue de faire renoncer Charles Quint à ses prétentions bourguignonnes ayant échoué, Louise finit par céder. La captivité du monarque met en péril l'équilibre du Royaume tout entier. Le dauphin est trop jeune ; elle, trop fatiguée. Il faut accepter les conditions imposées par l'empereur<sup>1148</sup>. Le roi accepte également, mais demande tout de même qu'on le laisse partir avant que les accords ne prennent effet, pour convaincre ses sujets d'accepter la décision concernant la Bourgogne, et qu'on lui accorde la main de la sœur de Charles, promise à Charles de Bourbon. Pour retrouver sa liberté, le monarque se résigne à laisser le dauphin François et son frère Henri en otage aux mains de son geôlier<sup>1149</sup>.

Le traité entre les deux souverains est signé à Madrid le 14 janvier 1526. François I<sup>er</sup> abandonne ses droits sur Arras, Tournai, Douai, Lille, le château de Hesdin ; il cède la Bourgogne ; il renonce aux ambitions italiennes (Naples, Milan, Gênes, Asti), ainsi qu'à

---

légitimité à ses acquisitions en Europe. C'est la naissance de l'alliance impie. Pour un aperçu du sujet, *Négociations de la France dans le Levant...* ; É. Garnier, *L'Alliance impie. François I<sup>er</sup> et Soliman le Magnifique contre Charles Quint*, Paris, Le Félin, 2008 ; A. Merle, *Le miroir ottoman : Une image politique des hommes dans la littérature géographique espagnole et française (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)* Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne (coll. Iberica-Essais, n° 4), 2003 ; J. Ursu, *La politique orientale de François I<sup>er</sup>*, H. Champion, Paris, 1908. Sur la politique orientale de François I<sup>er</sup>, voir V.-L. Bourrilly, « La première ambassade d'Antonio Rincón en Orient (1522-1523) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 2, n°1 (1900), p. 23-44. Sur la rivalité entre les Ottomans et les Habsbourg, voir A. Merle, « Les Espagnols et le monde ottoman : jeux de construction (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », in *Rencontres et construction des identités. Espagne et Amérique latine*, CELEC, Saint-Etienne, 2004, p. 13-32. La réponse envoyée par Soliman le Magnifique est publiée dans *Négociations de la France dans le Levant...*, p. 116-119.

<sup>1146</sup> P. Jove, *La seconda parte dell'Historie del suo tempo*, Per Comin da Trino di Monferrato, Venise, 1555, L XXIII, p. 14r.

<sup>1147</sup> Sur le personnage, voir G. Salles, « Un traître au XVI<sup>e</sup> siècle : Clément Champion, valet de chambre de François I<sup>er</sup> », *Revue des questions historiques*, XXIV (nouvelle série), Paris, 1900, p. 41-73.

<sup>1148</sup> Pour les négociations de paix, voir Champollion Figeac, *La Captivité de François I<sup>er</sup>...*, p. 166.

<sup>1149</sup> La requête d'otages comme garantie était une pratique courante. L'empereur avait réclamé soit le dauphin et douze des principaux capitaines du Royaume, comme Vendôme, Albany, Lautrec et Saint Pol, soit les deux fils aînés du roi. Selon Didier Le Fur, pour le monarque, choisir entre les chefs de guerre capables de conduire une nouvelle offensive et sa progéniture ne fut vraiment pas difficile. D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 387.

celles en Artois et Flandre et réhabilite Bourbon ; ses partisans renoncent à soutenir le roi de Navarre et le duc de Gueldre<sup>1150</sup>.

À la cour espagnole, Mercurino Gattinara, comprenant les risques que l'empereur encourait en laissant le monarque libre, s'oppose farouchement à cette possibilité et refuse de signer les accords<sup>1151</sup> ; selon lui, deux choix s'offrent à l'empereur : permettre au souverain de partir sans lui imposer de conditions, s'assurant son amitié et le consensus de « l'opinion publique » européenne ou le maintenir en captivité. Charles Quint, cependant, décide de se fier au jugement de Charles de Lannoy, qui considère le roi comme digne de confiance<sup>1152</sup>. Toutefois, comme l'on sait, Gattinara était dans le vrai. Pour atteindre son objectif, avant de libérer son rival, l'empereur aurait dû le contraindre à céder la Bourgogne et s'assurer la paix avec les États italiens, en permettant, entre autres choses, à Francesco Sforza de récupérer le Duché de Milan. Ce choix aurait pu désamorcer les conflits avec la péninsule et priver François I<sup>er</sup> de ces alliés.

Le jour même des accords de Madrid, le roi signe sa protestation. Dans celle-ci, le monarque affirme qu'aucun prince n'est tenu à « répondre de sa foi » s'il est retenu prisonnier, car la « foi » doit être « franche, quicte, pure et nue »<sup>1153</sup>. Or François I<sup>er</sup> considère qu'il est contraint d'accepter le traité pour retrouver sa liberté et venir secourir son Royaume. Il proteste devant Dieu et annule par avance tout article du traité que la captivité l'oblige à signer. En outre, dans cette protestation, il propose une offre « raisonnable », tout ce qu'un roi prisonnier pourrait proposer en échange de sa libération (en accord avec le conseil des princes de sang et du Conseil)<sup>1154</sup>. Le traité de Madrid est signé et le souverain François I<sup>er</sup> est libéré. L'échange entre le père et ses enfants – accompagnés par le vicomte Lautrec – se fait le 17 mars sur la Bidassoa.

---

<sup>1150</sup> Traité de paix conclu à Madrid entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint, *Ordonnances...*, 412, p. 178-219. Un article du traité concernant les rebelles et les bannis a attiré notre attention. Selon les accords, ces hors-la-loi ne recevraient ni aide ni protection, mais seraient remis aux mains de leur seigneur afin d'être punis pour leur désobéissance. Cependant, une exception est faite pour les *fuoriusciti* et les bannis qui viennent de Milan, de Gênes et d'Asti. Ceux-ci, qui ne seraient pas coupables d'autres méfaits sinon celui d'avoir soutenu l'un ou l'autre des rivaux dans les guerres passées, seraient tout simplement pardonnés. *Ibid.*, p. 205.

<sup>1151</sup> M. Gattinara, *Autobiografia*, Bulzoni, Rome, 1991, p. 123-124. De même, nous rappelons le jugement sans appel de Machiavel. Le Florentin qualifie de « fou » le roi des Romains qui, avec le vice-roi de Naples, dans son aveuglement, décida de relâcher le souverain captif. Machiavel, épigramme II, *Poésies diverses*, Laffont, Paris, p. 1099.

<sup>1152</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 385. Voir R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 246.

<sup>1153</sup> *Ordonnances...*, IV, n. 411, p. 176. Déjà le 16 août 1525, devant un notaire qui l'accompagnait, le roi prisonnier avait déclaré qu'il considérerait nul et sans valeur tout document contraire à son honneur signé pendant son emprisonnement.

<sup>1154</sup> Dans ces propositions, les Français se montrent prêts à céder, entre autres, sur le Royaume de Naples, le Duché de Milan, la seigneurie de Gênes. L'important est de sauver la Bourgogne. Protestations contre le traité de Madrid, *Ordonnances...*, *Ibid.*, p. 169-177.

En Italie, l'inquiétude est grande. En effet, comme l'explique Giuseppe Galasso, le Royaume de France avait été longtemps considéré comme la puissance la plus redoutable en Europe. En Italie, on ne se rend compte que très tardivement que le « péril » d'une « monarchie universelle » enlevant toute autonomie à la péninsule ne vient pas de celui-ci, mais du pouvoir accru dans les mains de l'empereur. C'est pourquoi l'historien qualifie de « salutaire » la défaite de Pavie : elle permet aux forces péninsulaires et extérieures à la péninsule de s'apercevoir finalement de la supériorité du Habsbourg<sup>1155</sup>. Dès 1525, les Italiens, conscients de ne pas pouvoir résister à une attaque impériale, créent une ligue et demandent au roi de France d'y adhérer<sup>1156</sup>. Celle-ci se montre très bien disposée, car la ligue représente une opportunité pour obliger Charles Quint à abandonner ses ambitions sur la Bourgogne<sup>1157</sup>.

Ce que l'on craint, maintenant que François I<sup>er</sup> est libéré, c'est qu'il tienne parole et qu'il abandonne ses anciens alliés : le rapprochement entre les deux princes déterminerait la fin de toute autonomie pour l'Italie.

À la cour même du roi, Luigi Alamanni en arrive à s'en indigner et, dans une virulente satire, s'adresse à l'héritier « de regal Gigli », qui néglige de délivrer l'Italie : celle-ci est une reine désormais devenue esclave de l'aigle impie<sup>1158</sup>. Dans une autre, remplie de pessimisme, il pointe du doigt les responsabilités des uns et des autres : la déloyauté et la cupidité de l'Espagne, l'inconstance de Venise, les dissensions au sein de Gênes, les vices de Rome, l'avilissement de la fierté des Florentins. Et, pour ce qui est de la France, Alamanni lui reproche sa légèreté, son goût pour les plaisirs, son incurie des amis et alliés<sup>1159</sup>. Les historiens retracent ces moments d'incertitude et d'attente. Voici le récit de Jove :

Per quella conventione nacque ne principi grande et terribil sospetto, perche si diceva che l'Re Francesco et l'Imperatore s'erano accordati insieme alla ruina d'alcuni ; talche quando il Re fu libero d'ogni parte gli furono mandati ambasciatori a rallegrarsene seco, et

---

<sup>1155</sup> G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia"...*, p. 22-24.

<sup>1156</sup> Dans une missive à Ambrogio Talenti, écrite le 25 octobre 1525, Ludovico Canossa affirme que les pourparlers entre la régente et le roi d'Angleterre concernant la « Lega con l'Italia » sont bien avancés et que les articles des accords devraient bientôt arriver à Venise. Lettre citée in G. Orti Manara, *Intorno alla vita ed alle gesta del conte Ludovico Canossa...*, p. 67-68. Toutefois, en mars de l'année suivante, pendant que Capino da Capo se trouvait en France, le protonotaire Gambarà était dépêché en Angleterre pour insister auprès d'Henri VIII afin qu'il se joigne à la ligue. Celui-ci finit par adhérer, mais seulement en tant que « protecteur ». Voir *infra*.

<sup>1157</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 273.

<sup>1158</sup> Il s'agit de vers qui, quelques années plus tard, seront modifiés pour être intégrés dans les *Opere Toscane*. Dans la nouvelle version, ce n'est plus au souverain que le poète s'adresse, mais à son terrible ennemi : « Io non parlo a voi », dit-il, « ma del rapace augel, ch'ha l'unghie prese ». H. Hauvette, *Un exilé florentin...*, p. 174-177.

<sup>1159</sup> Satire XII in *Opere Toscane*. Celle-ci n'est pas modifiée par l'auteur, mais seulement déplacée à la fin. *Ibid.*, p. 177.

Clemente, e i Vinitiani insieme col Re d'Inghilterra fecero nuova lega per sicurezza loro ; per la qual lega raunando insieme essercito da tutte le parti si potesse far contrasto all'Imperatore, il quale aspirava all'imperio di tutta Italia<sup>1160</sup>.

Et voici Francesco Guicciardini :

La libération du roi de France [...] plongea les princes de la chrétienté dans une attente très anxieuse, et attira vers le roi les regards de tous les hommes, qui n'étaient auparavant tournés que vers César ; car des effets très divers et non moins importants dépendaient de sa décision d'observer ou non le traité conclu à Madrid<sup>1161</sup>.

Le Florentin considère les alternatives. Si le roi français devait tenir ses engagements envers le Habsbourg, celui-ci assiérait sur la péninsule une domination absolue et « l'Italie, impuissante à se défendre elle-même, serait irrémédiablement vouée à la servitude »<sup>1162</sup>. En revanche, si le roi refusait de tenir parole, comme l'on entendait répéter par ses agents, l'empereur pourrait renoncer au Duché de Milan, en le laissant au duc Sforza, pour priver la Sérénissime et le Saint-Siège d'une raison de rallier le traître aux accords, ou il pourrait se résoudre à consolider la paix avec le roi de France, en renonçant à la Bourgogne pour une contrepartie en argent, ou encore, il pourrait décider d'annoncer une guerre contre toutes ces puissances qui s'opposaient à lui<sup>1163</sup>.

Or, quoi que Charles Quint décide de faire, d'Italie, on regarde vers la France avec appréhension et l'on envoie des ambassadeurs à la cour pour se féliciter avec le roi de sa libération et, surtout, pour comprendre ses véritables intentions. À la fin du mois de mars, le monarque rencontre Capino da Capo, plénipotentiaire du pontife et le rassure sur ses intentions. Le roi nie la valeur juridique d'un traité signé sous la contrainte de la captivité, qui va à l'encontre du bien de la Couronne et se plaint de l'inhumanité du traitement subi en prison. En outre, il évoque devant ses alliés italiens les ambitions de domination universelle du Habsbourg, dont il affirme avoir eu lui-même confirmation lors de leurs rencontres. Mais encore, dans ses discours aux différents représentants des États de la péninsule, rencontrés en

---

<sup>1160</sup> P. Jove, *La seconda parte...*, p. 14v.

<sup>1161</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 391.

<sup>1162</sup> *Ibid.*

<sup>1163</sup> *Ibid.* Déjà après la bataille de Pavie et l'emprisonnement de François I<sup>er</sup>, face aux propositions de Charles Quint, Guicciardini avait déconseillé au pape de conclure un accord avec lui. Voir les discours *Sulla proposta di alleanza fatta da Carlo V a Clemente VII, Per l'accordo tra Clemente VII e Carlo V* et *Contro l'accordo tra Clemente VII e Carlo V*, in F. Guicciardini, *Scritti politici...*, p. 153-197.

ces jours, François I<sup>er</sup> affirme ne plus souhaiter s'y imposer en tant que dominateur, mais vouloir la soutenir dans le recouvrement de ses libertés perdues<sup>1164</sup>.

Toutefois, malgré les assurances du souverain et de sa cour, les diplomates italiens restent méfiants. Dans des missives adressées à son frère entre les mois d'avril et de mai 1526, Guicciardini explique les raisons pour lesquelles il serait plus raisonnable que le souverain ne se contente pas de regarder l'empereur venir en Italie et en prendre possession : cela serait la ruine du Royaume français autant que celle de la péninsule. Le choix à faire paraît évident ; cependant, ajoute le Florentin, « sendo Franzesi, bisogna rapportarsene alla giornata »<sup>1165</sup>.

D'ailleurs, il est important de souligner que, s'il est vrai qu'on espère que le souverain s'oppose à Charles Quint, ce n'est pas sur lui, selon Guicciardini, qu'il faut compter pour se sauver de la menace impériale. À travers la lecture de sa correspondance avec son frère Luigi et avec Machiavel, nous observons avec quel désenchantement ces hommes considèrent l'utilité d'une participation française à la sauvegarde de l'autonomie péninsulaire. Pour Guicciardini, comme pour Machiavel, la seule solution pour la liberté de l'Italie est la guerre, menée par les Italiens et sans attermoiements. Pour Messer Francesco, tous les étrangers doivent être chassés de la péninsule, les Français dans la même mesure que les Espagnols ; l'Italie ne peut et ne doit compter que sur elle-même<sup>1166</sup>. Machiavel, quant à lui, considère que « non sia da aspettare la risoluzione di Francia » et souligne la nécessité de réunir les armes et faire preuve d'audace. En outre, il estime que le souverain n'avait pas de véritables raisons de

---

<sup>1164</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 391. À la même période, toujours en mars, l'empereur envoie en France Charles de Lannoy, afin de rappeler au souverain son serment. Le Conseil du roi informe officiellement le représentant impérial que le souverain ne peut pas se considérer comme lié par des serments prêtés sous la contrainte. De plus, il ne peut pas céder la Bourgogne, car ses sujets s'y opposent. Lannoy, dans une missive à l'empereur datée du 16 mai, se désole que le souverain ne veuille pas respecter le traité et, considérant qu'il n'est d'aucune utilité en France, supplie le Habsbourg de lui donner congé et de lui permettre de repartir pour Naples : « Sire, si les affaires vont à la longue, je ne vous saurois de rien servir ici. Je vous supplie tres humblement me vouloir donner conge daller a Naples ; car les affaires et pratiques du pape, Angleterre et France et Venitiens sont telles, quil est besoing que les affaires de Naples se remedient ». Lettre de Charles de Lannoy à l'empereur, 16 mai 1526, Cognac, in K. Lanz, *Correspondenz...*, p. 209-210. Dans la même lettre, le vice-roi évoque l'hostilité que le Grand Chancelier Mercurino Gattinara nourrit envers lui. Si les philo-impériaux accusent le Valois de parjure et de trahison, ses partisans expliquent son geste. Selon Francesco Vettori, il ne s'agit pas de parjure, mais, au contraire, d'un acte d'une très grande générosité. Il ne s'agit pas seulement, pour le Florentin, de la nullité d'un accord accepté sous la contrainte (ce qui reste tout de même « verissimo »). Après la dévotion qu'ils doivent à Dieu, explique Vettori dans le *Sommario*, les hommes sont obligés au respect de leur patrie : pour être en mesure de défendre son Royaume, qui risquait d'aller « in precipizio e distruzione », le monarque devait être libéré ; il avait donc eu raison de faire une promesse qu'il savait ne pas devoir tenir. En revanche, Vettori critique la précipitation de Clément VII qui passa à l'action tout en sachant qu'il manquait d'argent et qu'il ne pouvait pas se battre en personne. Il admet, cependant, que « lui, standosi, vedeva la ruina manifesta e, pensò potersene liberare ». F. Vettori, *Sommario...*, p. 223-224.

<sup>1165</sup> Lettre de Francesco Guicciardini à son frère Luigi, 26 avril 1526, citée par J.-L. Fournel, « Machiavel, Guicciardini et François I<sup>er</sup> », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 172.

<sup>1166</sup> Voir J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, *La grammaire de la république. Langages de la politique chez Francesco Guicciardini (1483-1540)*, Droz, Genève, 2009, p. 319 et *passim*.

soutenir l'Église ou Venise qui tant de fois avaient voulu le ruiner, les Italiens ne devaient pas faire reposer tous leurs espoirs sur lui<sup>1167</sup>.

Quant à Venise, tout comme le Saint-Siège, elle avait immédiatement missionné des représentants auprès du souverain. À ce propos, nous souhaitons rappeler ici un cas, appelons-le de politesse et de diplomatie, qui peut paraître anecdotique, mais qui, en réalité, montre bien que la Sérénissime ne plaçait pas tous ses espoirs dans la prochaine intervention du roi de France<sup>1168</sup>. Dans ses *Diarii*, Marin Sanudo raconte comment, pendant la séance du 9 avril, les Savii dil conselio et les Savii di Terraferma, tous unis, précise-t-il, avaient déposé une motion en faveur de l'envoi d'un seul ambassadeur auprès du souverain pour le féliciter de sa libération<sup>1169</sup>. On proposait le nom de Marin Morosini, Savio di Terraferma. Or Venise avait toujours détaché deux ambassadeurs, quatre parfois, pour présenter ses félicitations aux seigneurs des autres États qui vivaient un événement heureux.

Sanudo décida de prendre la parole et tint un discours public pour convaincre les sénateurs. Si l'on avait envoyé deux orateurs au marquis de Mantoue ou au duc de Ferrare pour se congratuler de leurs épousailles, se demandait le chroniqueur, comment se permettre d'en envoyer seulement un au Très Chrétien ? Ce serait là un fait totalement nouveau, qui ne pourrait qu'être préjudiciable pour la République. En outre, ajoute Sanudo, si l'on s'en tenait à l'habitude vénitienne, non seulement il fallait dépêcher deux représentants, mais il fallait le faire vite également, car, selon leur usage, ils étaient même en retard ! Devant les objections avancées sur les importantes dépenses, Sanudo suggérait que l'un des deux envoyés revienne aussitôt la mission accomplie<sup>1170</sup>. Et face à la possibilité que l'empereur pût s'en offusquer, il répliquait que c'était un risque à prendre, car leur destinée était en jeu.

---

<sup>1167</sup> Lettre de Machiavel à Francesco Guicciardini, 15 mars 1526, citée par J.-L. Fournel, « Machiavel, Guicciardini et François I<sup>er</sup> » ..., p. 171.

<sup>1168</sup> La complexité des équilibres européens, la menace turque et sa volonté de maintenir son prestige au milieu de tant de puissances portaient Venise à jongler prudemment entre les uns et les autres des opposants. Déjà, à l'annonce de la capture de François I<sup>er</sup>, Andrea Gritti avait reçu un agent impérial qui venait lui faire part de la victoire. Le doge fit voir qu'il s'en félicitait vivement. Puis, dans la salle du Collège, il reçut l'ambassadeur français, Ludovico Canossa. Le Vénitien lui adressa des paroles de condoléances et partagea avec lui l'affliction et la douleur pour le malheur qui frappait le roi de France. Devant la perplexité des sénateurs, incité à expliquer sa conduite, Gritti cita Saint Paul : « Étant l'ami des deux souverains, je ne peux que dire avec l'Apôtre : je me réjouis avec celui qui est dans la joie et pleure avec celui qui souffre ». J. J. Norwich, *Histoire de Venise*, Payot, Paris, 1986, p. 406. En s'adressant à Andrea Navagero, ambassadeur vénitien à sa cour, l'empereur avait défini avec ironie la ligne de conduite des Vénitiens : il les comptait parmi ses amis, car, s'ils ne l'avaient jamais aidé, ils ne lui avaient pas fait de mal non plus. A. Baschet, *La diplomatie vénitienne...*, p. 393.

<sup>1169</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XLI, col. 158 et suivantes. Le discours est rapporté à partir de la page 162.

<sup>1170</sup> Il faut rappeler que vivre à la cour de France était particulièrement coûteux : « Les ambassadeurs vénitiens eux-mêmes, sans être proprement astreints à la vie du courtisan, avaient droit dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle à un salaire d'exception quand ils se rendaient de France ». M. H. Smith, « Les diplomates italiens, observateurs et conseillers artistiques à la cour de François I<sup>er</sup> », *Histoire de l'art*, n. 35-36, 1996, p. 30.



Le chroniqueur évoque les relations franco-vénitiennes. Il rappelle que pendant la captivité du souverain, la Sérénissime a cherché à s'allier avec la régente (par tous les moyens, précise-t-il). Il faut maintenant envoyer les diplomates les plus réputés parmi les Savii di Terraferma et tout mettre en œuvre pour demeurer dans l'amitié avec le souverain français et pour contrer la menace que représente Charles Quint, qui « tende a la monarchia dil mondo »<sup>1171</sup>. Dans des lettres écrites de Lyon, François I<sup>er</sup> expliquait aux Vénitiens que l'empereur avait affirmé de sa propre bouche qu'il viendrait « pour notre ruine » en Italie en août. Le roi libéré avait bien laissé entendre qu'il n'observerait pas les traités, mais s'il devait décider de respecter les chapitres de l'accord signé avec Charles, leur sort devenait très incertain. Il était important de faire les plus vives démonstrations au roi, car « da lui dipende la conservation del nostro Stato », affirme Sanudo devant l'assemblée. Et son discours semble avoir convaincu les sénateurs ; pour la mission, sont finalement désignés deux diplomates très réputés : Sebastiano Giustinian et Francesco de Pesaro<sup>1172</sup>.

Le même jour, l'ambassadeur français à Venise, Ludovico Canossa, écrivait à Théodore Trivulce et partageait avec lui ses inquiétudes sur une possible union entre le roi et l'empereur :

Temendo tropo la unione loro et certo subito che io intesi lo accordo fato scrissi a Madama et a Mons. Ruberteto temendo di quello che io vedo seguir il modo che mi pareva che dovesseno tener per haver da Italia tuto quello che havesseno voluto<sup>1173</sup>.

## 2. La ligue de Cognac et les hésitations du roi

Le traité entre les opposants de l'empereur est signé le 22 mai 1526 ; le roi d'Angleterre n'y figure pas immédiatement, se proposant en tant que « protecteur »<sup>1174</sup>. À la

---

<sup>1171</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, XLI, col. 162.

<sup>1172</sup> Dans son discours, le Vénitien s'attarde sur des considérations d'ordre plus général et rappelle l'importance de bien choisir les meilleurs diplomates, car un ambassadeur peut faire un grand bien mais aussi un grand mal à sa cause.

<sup>1173</sup> Lettre de Lettre de Ludovico Canossa à Théodore Trivulce, Venise, 9 avril 1526, in G. Orti Manara, *Intorno Alla Vita Ed Alle Gesta Del Conte Ludovico di Canossa...*, p. 70-71. Dans la même lettre, l'évêque de Tricarico déplore l'absence de nouvelles de la part de la cour française, mais informe Trivulce que de Rome lui parviennent tout de même des lettres confirmant la résolution du roi de ne pas respecter les accords avec l'empereur.

<sup>1174</sup> *Traité de Confederation, appelé la Sainte Ligue, entre le Pape Clement VII, le Roi François I. la Seigneurie de Venise, le Duc de Milan, et la Republique de Florence contre l'Empereur Charles V. A Cognac le 22 mai 1526*, in *Recueil de traitez de paix...*, p. 246-256.

ligue participe également Francesco II Sforza. Le duc avait récupéré le Duché à la suite de la bataille de Pavie grâce à l'intervention impériale ; toutefois, il ne réussit pas à en obtenir l'investiture et le recouvrement se transforma en violente occupation. En effet, les Espagnols avaient avancé des prétentions très, trop importantes en échange de leur protection, comme, par exemple, la cession du Duché de Bari. Le duc tenta de résister, rallié aux Français ; après les vicissitudes de la conjuration pour laquelle Morone fut arrêté, Milan fut assiégé<sup>1175</sup>. Francesco II réussit à se barricader dans le château et y resta jusqu'en juillet 1526<sup>1176</sup>.

Le pape n'attend pas l'intervention du roi<sup>1177</sup>. Il rassemble l'argent, lève les troupes et, le 23 juin, envoie à l'empereur un bref – rédigé par Jacopo Sadoletto – pour l'informer qu'il est contraint de rallier la ligue, de rejoindre ceux « qui et Italiae quietem et rempublicam amant »<sup>1178</sup>. C'est Baldassar Castiglione, qui tant avait supplié le pontife de ne pas s'éloigner de l'amitié avec Charles Quint, qui doit lui remettre la missive<sup>1179</sup>. La guerre est déclarée.

---

<sup>1175</sup> *Ricordi inediti di Gerolamo Morone...*, le récit aux pages 129 et suivantes ; pour ce qui est de la confession « extorquée » à Morone, voir *Esame di Gerolamo Morone, in prigione del Marchese di Pescara, nel Castello di Pavia a' 25 Ottobre 1525, Ibid.*, p. 148-179.

<sup>1176</sup> Sur ses tentatives diplomatiques pour continuer à « exister », voir S. Duc, « Écrire pour ne pas mourir. Lettres de résistance de Francesco II Sforza, duc de Milan (automne 1526) », in *Laboratoire italien [En ligne]*, 17 | 2016, URL : <http://laboratoireitalien.revues.org/976>.

<sup>1177</sup> François I<sup>er</sup> espère encore trouver un arrangement avec le Habsbourg. L'état de ses finances et de son armée ne lui permet pas de reprendre la guerre. D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 391.

<sup>1178</sup> Lettre de Clément VII à l'empereur, Rome, fin du mois de juin 1526, Rome, in K. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V...*, p. 217. Ce bref fut immédiatement suivi d'un autre, moins virulent. À la curie, on s'était rendu compte de la violence des propos tenus. Il est vrai que Charles Quint en fut très offusqué et que la deuxième missive parvint à Grenade trop tard, mais il est vrai également que l'empereur, bien avant, avait pris des dispositions sur la conduite que son ambassadeur devait tenir si le pape ne se montrait pas docile. Moncada aurait dû prendre contact avec les agents du cardinal Colonna ; ce dernier, en effet, se déclarait prêt à apporter toute l'aide nécessaire à la cause impériale. Pour la lettre écrite par l'empereur à Moncada, voir *Ibid.*, p. 213-216 ; mais voici le passage qui nous intéresse : « Despues de escrito lo suso aviso dicho nos ha parecido bien de a parte y en secreto os dar aviso, como el sollicitador del cardenal Colonna estando aqui en nuestra corte nos dixo tres dias ha, que el dicho cardenal su amo le havia mandado que nos dixiesse de su parte, que el tenia bueno disposicion para echar el papa de Roma y resolver Sena y aun Florencia y algunas tierras de la iglesia contra su santidad ». L'empereur précise à son agent que tout ce qui l'intéresse est de « ganar amistad con el papa », toutefois, il continue : « Y en caso que, despues de haver hecho vuestro debito hasta el cabo de vuestra instruction y de lo que aora poresta carta os escrevimos, como dicho es, viessedes que todo esso no aprovechasse, y os pidiessen cosas impossibles o os levassen con dissimulacion y largas con fin de ganar tiempo y concluir con otros que con nos ; sera bien que no olvidais de prevenir, antes que ser prevenido, y que platicays en secreto con el dicho cardenal Colonna, para que, como de si mismo, ponga en ombra lo que, como arriba, su sollecidador nos a dicho, y que el ello le hagais dar todo favor secreto de la manera contenida en vuestra dicha instruction, y en esto os governais, como vieredes mas cumplir a nuestro servicio y a bien de nuestros negocios, segun la buena confiducia que de vos tenemos ».

<sup>1179</sup> Nous ne pouvons pas nous attarder ici sur les épreuves vécues par le nonce apostolique à la cour impériale. Il suffira de rappeler qu'à partir de ce moment, malgré tous ses efforts pour maintenir la paix entre le souverain pontife et le roi des Romains et malgré le manque de renseignements en provenance de Rome, Baldassar Castiglione se retrouva au centre de la tourmente. De plus, après le sac de Rome, il subit l'attaque d'Alphonse de Valdés et les accusations de négligence de la part du Saint-Siège. Célèbres sont sa réponse au secrétaire de Gattinara, ainsi que sa lettre de défense adressée au pape. Dans celle-ci, on remarque que, contrairement à ce que pensent Guicciardini ou Machiavel, Castiglione est convaincu que les États de la péninsule ne peuvent pas fonder leurs espoirs sur l'action armée ; la seule clé de réussite pour l'Italie, le seul « remède » que l'on puisse trouver, selon le nonce, est l'action diplomatique, la stratégie de la parole. Pour la lettre de Valdés à Castiglione et la réponse de ce dernier, voir B. Castiglione, *Lettere famigliari e diplomatiche*, G. La Rocca, A. Stella et

L'armée pontificale, guidée par Francesco Guicciardini et soutenue par Jean de Médicis et le duc d'Urbino, mène l'offensive pour secourir Francesco Sforza assiégé. Le 24 du même mois, elle récupère Lodi et se tourne vers Milan, où le duc résiste toujours, enfermé dans la citadelle. Les premiers succès galvanisent les alliés. Mais les hésitations du duc d'Urbino en attente des Suisses, puis son abandon du siège laissent à Bourbon le temps de venir en aide aux siens<sup>1180</sup>. Les Espagnols redoublent leurs efforts ; dans la ville, les habitants sont au plus mal. Les échecs s'enchaînent : le 24 juillet, le duc Sforza capitule face au marquis de Pescara, et une tentative de récupérer Sienna échoue misérablement. Les aides promises par le souverain français tardent encore. Clément VII se plaint de Francesco Maria Della Rovere, des Vénitiens et de François I<sup>er</sup>, affirmant avoir été abandonné par ceux pour lesquels il s'est mis en guerre<sup>1181</sup>. Sur ces entrefaites, le vice-roi de Naples et représentant impérial, Hugo Moncada, éloigné de Rome, s'était rapproché des membres de la famille Colonna, qui préparaient une offensive contre le pontife. Les plus proches ennemis de Clément VII réussissent à prendre Anagni et menacent Rome. L'attaque oblige le pape à signer, le 20 août, un traité avec Vespasiano Colonna, un traité qui représente également une victoire pour Moncada : les Colonna allaient retirer leurs troupes dans le Royaume de Naples, le pape leur pardonnerait et s'engageait à ne pas les poursuivre. Cela voulait dire que Clément VII s'engageait aussi à ne pas soutenir les troupes de la ligue dans une campagne napolitaine<sup>1182</sup>. Pourtant, le conflit reprit peu de temps après. Le 20 septembre 1526, Rome subit un premier sac. Cette occupation de la ville n'occasionna pas de terribles violences ; fatiguée, la population n'opposa pas de résistance. Malgré les protestations de Matteo Giberti, d'Alberto Pio da Carpi et de Domenico Venier, l'ambassadeur vénitien, le pape fut contraint de céder devant le représentant impérial. Les pourparlers amenèrent à la signature d'une trêve de quatre mois. Cette fois, le pontife s'engageait à retirer également ses troupes du Milanais et

---

U. Morando (éds.), Einaudi, Turin, 2016, t. 3, p. 625-701. Pour la lettre à Clément VII, de Burgos, le 9 novembre 1527, voir *Ibid.*, t. 3, p. 360 et suivantes. Voir également J. Guidi, « Un nonce pontifical outragé : la réponse de Castiglione à Alfonso de Valdés », *Les discours sur le sac de Rome...*, p. 13-21 et E. Valeri, « Un letterato ambasciatore, la missione di Baldassarre Castiglione in Spagna durante le guerre d'Italia (1524- 1529) », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati...*, p. 115-138.

<sup>1180</sup> L'ex-connétable était parti fin juin d'Espagne, pourvu d'hommes et d'argent.

<sup>1181</sup> L. Von Pastor, *Storia dei papi dalla fine del Medio Evo, compilata col sussidio dell'Archivio segreto pontificio e di molti altri Archivi*, Desclée & c. Editori pontifici, Rome, 1929, partie II, vol. II, p. 208-210.

<sup>1182</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 404. C'est à cette époque que Francesco Berni écrit le violent *Sonetto dell'Accordo*. Le poète reproche à « Chimente VII » d'être aveugle et sourd, de ne pas comprendre que, avec ce traité, on veut négocier un accord avec lui pour ensuite lui écraser la tête, comme à un tourd. A. Virgili, *Francesco Berni, con documenti inediti. Testo elettronico a cura di D. Romei*, Banca Dati « NuovoRinascimento », [www.nuovorinascimento.org](http://www.nuovorinascimento.org). Mis en ligne, 30 déc. 2015, p. 154-162.

à licencier sa flotte<sup>1183</sup>. En réalité, aucun des deux partis ne songeait sincèrement à respecter les accords.

Selon Giuseppe Galasso, il s'agit là d'un moment décisif pour les Guerres d'Italie. La coopération entre les alliés manque totalement et l'attitude du roi de France apparaît ambiguë ; l'aide promise tarde à venir et l'on ne comprend pas si ses hésitations viennent de la lenteur du système diplomatique ou s'il y a derrière un « malicieux dessein » qui vise à user les forces des États italiens et de l'Espagne, pour asseoir ensuite sa suprématie<sup>1184</sup>. C'est à cela que fait référence Ludovico Canossa quand il écrit au souverain et à la régente des missives alarmées. Le défenseur de la politique française à Venise se plaint de ne pas recevoir de nouvelles du Royaume et affirme que la méfiance envers François I<sup>er</sup> grandit :

Sire ; Havendo io più volte scritto a Vostra Maestà il dispiacere, et forse il sospetto, che prendono questi confederati d'Italia, vedendo le provisioni di quella farsi tanto tardi ; non ne scriverei più, s'io non conoscessi quanto danno vi ponno portar le varie imaginazioni, che si fanno [...]. Nè questa è, Sire, la via di metter l'Imperatore in necessità, come é in poter vostro di metterlo, ma si bene di farlo assai più grande, che non è<sup>1185</sup>.

Pourtant, comme le dit Didier Le Fur, si le roi put « reprendre aussi rapidement une telle position dans le concert européen et défendre ainsi l'unité de son Royaume, il ne le dut qu'au soutien de ses nouveaux alliés, des États bien plus faibles que la France et qui n'envisageaient pas, même réunis, de résister à la puissance impériale sans elle »<sup>1186</sup>. Par ailleurs, l'historien est convaincu que cette lenteur ne venait pas du manque d'entrain du roi, mais de la mauvaise organisation du système français<sup>1187</sup>.

C'est du moins ce que semble affirmer, en tout cas, le rapport adressé par Giovan Battista Sanga à Matteo Giberti le 3 août 1526. Le diplomate avait été envoyé par le pontife à la cour française « acciocché – écrit Jacopo Sadoletto à Domenico Sauli – ne cavi almeno

---

<sup>1183</sup> L. von Pastor, *Storia dei papi...*, p. 214-219. V.-L. Bourrilly, « La première défection de Clément VII à la ligue de Cognac (Août-septembre 1526) » *Bulletin italien*, Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi, Quatrième série, XXIII<sup>e</sup> année, Bordeaux, 1901, t. I, p. 214-218. Sur les conflits avec les Colonna, voir également: *Scorribande, lanzichenecchi e soldati ai tempi del Sacco di Roma : Papato e Colonna in un inedito epistolario dall'Archivio Della Valle - Del Bufalo (1526-1527)*, P. P. Piergentili, G. Venditti (éds). Gangemi, Collana Documentari e curiosi dall'Archivio SegretoVaticano n. 3, Rome, 2009.

<sup>1184</sup> G. Galasso, *Il Regno di Napoli...*, p. 302.

<sup>1185</sup> Lettre de Ludovico Canossa au roi de France, 22 juillet 1526, Venise, in *Lettere dei principi...*, II, p. 1. Pareillement, Canossa rappelle à la régente : « se [le roi] fa fondamento alcuno in questa impresa d'Italia, voglia aiutarla gagliardamente. Il che facendo, vi riuscirà, (si come molte volte s'è scritto) ogni pensiero ; ma facendo altramente, in luogo d'abbassar l'imperatore, lo faremo assai più grande, et vi perderete gli animi d'Italia per sempre : perche non crederanno mai poi che si attenda loro cosa, che sia loro promessa ». Lettre de Ludovico Canossa à Louise de Savoie, 23 juillet 1526, Venise, *Ibid.*, p. 1v-2r.

<sup>1186</sup> D. Le Fur, *François I<sup>er</sup>...*, p. 399.

<sup>1187</sup> *Ibid.*, p. 402.

questa chiarezza, et levici di tal dubbio »<sup>1188</sup>, à savoir, comprendre si le roi comptait réellement intervenir ou non. Sanga doit rappeler à François I<sup>er</sup> ses engagements et le convaincre à participer activement aux besoins de la ligue avec de l'argent et à mener une entreprise dans le Royaume de Naples<sup>1189</sup>. Dans sa longue lettre, il rassure le dataire : si les choses traînent, ce n'est pas à cause d'un accord entre le souverain et les Espagnols ou par un désintérêt des choses d'Italie, on le verrait, dit-il ; il s'agit plutôt d'une négligence qui est propre aux Français. « La lentezza che si usa è cosa ordinaria, et secondo lo costume du pays », affirme le légat. Dans la danse des échanges diplomatiques, Sanga rencontre tantôt le roi, tantôt Madame ou les membres du Conseil. Il soutient devant eux l'importance de l'action française et la « necessarissima » entreprise dans le Royaume de Naples. Il évoque la peine du pape pour la lenteur que prennent les aides. Le roi, directement et à travers ses représentants, affirme sa volonté de faire la guerre, et confirme que l'on prépare l'offensive au-deçà des monts, chose sur laquelle les Italiens ne cessent d'insister<sup>1190</sup>. On justifie la lenteur de l'action par le désordre que la longue absence du roi avait causée, mais, assure-t-on, tout est rentré dans l'ordre maintenant : le départ de l'armée est imminent. Le roi en arrive à affirmer qu'il ne veut ses enfants qu'à condition que tous ses alliés soient satisfaits<sup>1191</sup>.

Plus loin dans ces pages, cependant, il n'est plus tellement question de la lenteur administrative au sein du Royaume, mais de l'attitude de François I<sup>er</sup> et de ses conseillers<sup>1192</sup>. Il est question ensuite des aides militaires et financières : il faudrait que le roi prenne une décision, qu'il tranche entre les requêtes du nonce et la résistance de Florimond Robertet, mais le roi est parti à la chasse... il faudra attendre le lendemain pour obtenir une réponse. En outre, renchérit Sanga, « [...] è il negociar molto difficile ; perche il refuge più che puo' li fastidii », et les discussions avec le Conseil sont longues<sup>1193</sup>. Puis il réfléchit, presque inquiet sur les véritables intentions du monarque français concernant les « choses d'Italie ». Il est vrai que François I<sup>er</sup> n'a pas de desseins conquérants, mais rien n'assure que, avec le temps, cette « fantaisie » ne puisse naître<sup>1194</sup>. Mais la relation se termine comme elle avait commencé : la

<sup>1188</sup> Lettre de Jacopo Sadoletto à Domenico Sauli, 25 juillet 1526, Rome, in *Lettere de principi...*, p. 2r-v.

<sup>1189</sup> Relation de Giovan Battista Sanga, 3 août 1526, Amboise, au dataire Giberti, *Ibid.*, p. 4 et suivantes.

<sup>1190</sup> J.-L. Fournel, « Machiavel, Guicciardini et François I<sup>er</sup> » ..., p. 170.

<sup>1191</sup> Relation de Giovan Battista Sanga..., p. 5r-v.

<sup>1192</sup> *Ibid.*, p. 6r-v.

<sup>1193</sup> *Ibid.*, p. 8v. Dans la relation, nous retrouvons également une critique contre l'attitude du souverain anglais : le roi d'Angleterre joue la musique pour que ce soient les autres à danser, sans vouloir entrer dans la danse. *Ibid.*, p. 7r.

<sup>1194</sup> La lecture de Bourrilly de ce passage est différente. Selon le spécialiste, le « cose d'Italia » concernent la proposition de Clément VII d'offrir le Duché de Milan au souverain pour le convaincre d'intervenir le plus rapidement possible. Le discours de Sanga signifierait que, devant une telle offre, « ni Louise de Savoie, toute puissante sur l'esprit de son fils, ni le conseil n'étaient tentés par cet appât ». V.-L. Bourrilly, « La première

lenteur des aides vient de la nature des Français. Si l'enjeu était la vie du roi ou du Royaume, ils n'en feraient pas plus<sup>1195</sup>. Voilà une chose qui devrait rassurer le pape.

Ces mêmes jours, dans une missive adressée à Ludovico Canossa, Matteo Giberti exprime, lui aussi, des réserves concernant la constance, ou plutôt inconstance des Français et fait part à l'ambassadeur de ses inquiétudes à propos de leurs possibles prétentions futures, sur le Duché de Milan, notamment. Toutefois, le dataire insiste, auprès de l'ambassadeur du roi, sur la nécessité de son intervention immédiate, car la situation apparaît désormais désespérée :

Maio dico bene, che se non gli viene questa fantasia, o noi non gliela sappiamo far venire, che siamo ruinati insieme con loro, et le ragioni sono più note a Vostra Signoria che a me, che non ci aiutando altrimenti, et non pigliando l'impresa tutta su le spalle loro, noi o ruineremo, o che non è molto dissimile, ci accorderemo [avec l'empereur], et come in tal caso Francesi restano, se non lo vedono, sono più che ciechi<sup>1196</sup>.

Giberti considère le concours des Français comme indispensable et, pourtant, seulement quelque temps auparavant, convaincu que cette guerre allait décider de « la liberazione o l'eterna schiavitù d'Italia » et certain de la réussite de l'entreprise, il avait écrit enthousiaste à l'évêque de Veroli : « I posterì saranno invidiosi di non essere vissuti nei nostri tempi, di non aver provato una così grande felicità, di non aver partecipato a realizzarla » et il précise « Soltanto nostra sarà la gloria e il frutto sarà tanto più dolce »<sup>1197</sup>.

Nous observons ainsi qu'en réalité, même chez les personnalités italiennes les plus importantes du parti français, leur volonté reste celle de se dégager de la dépendance à l'étranger ; la crainte de l'ultramontain, perçu définitivement comme « autre », sinon « barbare », persiste ; l'allié – un allié qui par ailleurs fait très peu de chose – suscite la méfiance. On cherche l'accord avec François I<sup>er</sup>, mais c'est surtout pour qu'il ne s'associe pas avec Charles Quint à leurs dépens<sup>1198</sup>. Et quand l'on croit possible de s'en affranchir, de se

---

défection de Clément VII à la ligue de Cognac (Août-septembre 1526)... », p. 216. Il nous est difficile de comprendre de quelle manière le pontife aurait pu octroyer lui-même le Duché milanais au souverain, d'autant plus que, dans les accords de la ligue, il était établi qu'il reviendrait au duc Sforza. De plus, Sanga rapporte un discours prononcé par Lautrec, dans lequel celui-ci avait affirmé que « l'attendere alle cose d'Italia *per se* saria la ruina del Re, ma che è bene mantenerla libera ». Relation de Giovan Battista Sanga..., p. 8v. C'est nous qui soulignons. En accord avec les assurances sur le « buonissimo animo » du roi, présentes dans le compte rendu, il nous paraît plus cohérent de penser que l'agent apostolique ait voulu encore une fois rassurer le pape sur le fait que l'intervention française serait venue en aide à la ligue sans aucune volonté conquérante.

<sup>1195</sup> Relation de Giovan Battista Sanga..., p. 8v.

<sup>1196</sup> Lettre de Giovan Matteo Giberti à Ludovico Canossa, 1 août 1526, Rome, in *Lettere de principi...*, p. 3r-4v. Dans la même lettre, le dataire prie l'évêque de Bayeux de continuer à insister auprès du duc de Ferrare pour qu'il rejoigne la ligue.

<sup>1197</sup> Lettre de Giovan Matteo Giberti à l'évêque de Veroli, citée par L. von Ranke, *Storia dei Papi*, Sansoni, Florence, 1965, p. 78.

<sup>1198</sup> Dans sa relation au sénat, Marco Foscarini, confirmant les très bons rapports entre l'État de l'Église et Venise (définie comme le seul véritable soutien du pontife), précise que, si Clément VII a décidé d'entrer dans la ligue

passer de sa présence en armes sur le sol péninsulaire, on essaie d'agir par soi-même. En effet, les États italiens, surtout les États de l'Église et la République de Venise, tentent, ces années-ci, « d'incarner une logique plus strictement « italienne » face à la France, à l'Angleterre et aux Habsbourg »<sup>1199</sup>.

### 3. Raconter la « ruina di Roma »

La situation italienne ne cesse de s'aggraver. Les confédérés continuent de perdre du terrain et, à cause aussi de leur mauvaise organisation, les Impériaux se font de plus en plus menaçants. « L'année 1527 sera pleine de très atroces événements »<sup>1200</sup> : ainsi s'ouvre le livre XVIII de l'*Histoire d'Italie* de Guicciardini. Avec le tacite accord de Charles Quint ou poussées seulement par leur mécontentement de soldats mal payés, les troupes impériales, composées en large partie de mercenaires allemands, hostiles au pape et à tous les autres représentants de l'Église catholique, traversent le nord de la péninsule sans grande difficulté. Le 5 mai 1527, Bourbon se trouve devant les murs de la ville éternelle. Le 6, aidé par un brouillard épais, il réussit à pénétrer à l'intérieur<sup>1201</sup>. Plus précisément, ses hommes réussissent à y pénétrer, car le capitaine meurt en pleine action, « mentre che con la scelerata mano egli appoggiava la scala alle mura », frappé par un coup d'arquebuse<sup>1202</sup>. L'armée, perdant toute retenue, envahit la ville et se livre aux pillages, aux violences et aux viols, pendant que le pape trouve refuge dans le château Saint-Ange<sup>1203</sup>. Sur ces entrefaites, les

---

avec le roi de France, c'est pour « le bene suo e degli italiani », et non parce que il aime les Français. *Relation de Florence de Marco Foscarini, lue au sénat, 1528*, in *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato...*, série II, vol III, p. 133.

<sup>1199</sup> J.-L. Fournel, « Machiavel, Guicciardini et François I<sup>er</sup>... », p. 170-171.

<sup>1200</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 475.

<sup>1201</sup> Nombreux sont les ouvrages dédiés à cet événement. Ici, nous nous limiterons à renvoyer à A. Chastel, *Le sac de Rome, 1527*, Paris, Gallimard, 1984 et A. Redondo, *Les Discours sur le sac de Rome de 1527. Pouvoir et littérature*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999. Voir également J.-M. Laspéras, « Pour tes péchés, Rome sera détruite », in *Prendre une ville au XVI<sup>e</sup> siècle. Histoire, Arts, Lettres*, G. Audisio (éd), Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 153-169. J.-C. Zancarini, « *Questa miseranda tragedia* ». *Le sac de Rome, la providence, la politique*, Cahiers d'études italiennes [en ligne], 19| 2014. URL : <http://cei.revues.org/2142>.

<sup>1202</sup> P. Jove, *La seconda parte...*, XXIV, p. 19v. Par ailleurs, il se serait possible qu'on connaisse le tireur de ce coup d'arquebuse. Dans sa *Vita*, Benvenuto Cellini relate les faits de ce jour. Il se trouvait sous les murs de Campo Santo ; il avait été amené par un ami. Malgré la peur qu'il éprouvait, il décida qu'il était nécessaire de faire « qualche atto da uomo ». Dans le brouillard, il apprit à ses compagnons à tirer et, ensemble, ils commencèrent à faire feu. Selon ses dires, ce fut bien avec un de leurs coups que « s'amazò Borbone ». Puis, ils se déplacèrent et continuèrent à tuer de nombreux ennemis. Sur Benvenuto Cellini, son rapport à l'écriture, mais aussi sur ses tourments intérieurs, voir, entre-autres, C. Lucas-Fiorato, « L'artiste et l'écriture : il dire et il fare dans les écrits de Cellini »..., p. 67-75.

<sup>1203</sup> Marin Sanudo reproduit de nombreux documents touchant aux supplices infligés aux Romains par les ennemis, que le chroniqueur appelle le plus souvent « Espagnols » ; on y retrouve les tueries, les maisons

différentes forces politiques de la péninsule, au lieu de se dresser toutes ensemble contre l'envahisseur, tentent chacune de tirer profit de la crise, pour récupérer d'anciens domaines ou en obtenir de nouveaux. Les Médicis sont chassés de Florence<sup>1204</sup>, Ravenne et Cervia sont occupées par les Vénitiens, Rimini par Malatesta et Modène par Alphonse d'Este. Les Bentivoglio tentent de prendre Bologne. Le duc d'Urbino, capitaine général de l'armée vénitienne, semble nuire volontairement aux affaires du Saint-Siège pour assouvir de vieilles rancœurs<sup>1205</sup>.

Nous résistons à la tentation de trop nous attarder sur les différentes facettes de « questa miseranda tragedia », car elle nous mènerait loin de l'axe de notre réflexion<sup>1206</sup>. Ce sac ayant eu un grand écho historiographique et littéraire, nous nous contenterons de retracer les faits dans les grandes lignes et évoquerons seulement quelques-uns des récits dédiés au sujet. Ce qui nous intéresse ici, c'est que l'agression de la ville éternelle semble être présentée comme l'événement qui « réveille » le roi de France de la torpeur dont on l'accuse et le pousse à organiser une nouvelle campagne, qui se poursuit jusqu'au Royaume de Naples et qui a, comme unique finalité, celle de libérer la péninsule de l'opresseur.

Nous évoquons donc le sac pour montrer de quelle manière certains hommes de plume de la péninsule décrivent l'action de François I<sup>er</sup>, perçu comme le sauveur qui, ému par le sort du Saint-Siège, lève promptement son armée pour libérer Rome et, avec elle, la Chrétienté

---

brûlées, la confusion qui régnait chez les Impériaux : des jours entiers se passent avant que leurs capitaines ne reprennent le contrôle des pillards et ferment les portes de la ville, laissées grandes ouvertes. Ce désordre avait même laissé espérer en une action rapide et décisive des alliés. M. Sanudo, *Diarii*, XLV, col. 90 et *passim*. Le Vénitien eut accès aux sources officielles, comme les indications des providiteurs de la Sérénissime dans la ligue, mais aussi les dépêches adressées à Eleonora Gonzaga ou à son frère, Federico II, et des témoignages d'ordre plus privé venant directement du château Saint-Ange. Parfois, les renseignements rapportés se contredisent, le chroniqueur les enregistre sans s'en soucier. La perspective qui domine dans les *Diarii* est forcément « venetocentrica », car ces documents ne parvenaient à Venise qu'après avoir passé le filtre de la lecture et de la réinterprétation du service d'information vénitien (Romei, p. 6). Danilo Romei a recueilli tous ces témoignages concernant le sac, qui se trouvent dans les volumes XLV et XLVI des *Diarii*, datés du 6 mai 1527 au 17 février 1528, le jour où la ville fut définitivement libérée. M. Sanudo, *Diarii del sacco di Roma*, D. Romei (éd.), Lulu [en ligne], 2016.

<sup>1204</sup> Les Florentins semblent se réjouir du drame qui leur permet de renverser les Médicis : « Solo, fra tutti gli altri popoli d'Italia parve che grandissima allegrezza ne sentissero i Fiorentini, percioche si vedevano presentata al sicuro la lungo tempo desiderata da lor occasione di racquistare la libertà loro, la quale, havendo egli o no dinanzi scoperti gli odii antichi contra i Medici ; frettolosamente havevano tentato di pigliare ». P. Jove, *La prima parte...*, XXV, p. 20r. Leonardo Santoro accuse les Florentins qui, « con animi ingrattissimi », s'étaient soulevés contre leurs seigneurs. La famille Médicis, dit l'auteur, avait donné du lustre à la ville, nourrissant en son sein les esprits les plus vifs. La République, au contraire, était « gravida di pessimi umori ». En outre, il ajoute que dans la ville on s'était réjoui de la prise de Rome et de la capture du pape, et on s'était déchaînés contre les statues des papes Léon X et Clément VII. L. Santoro, *Dei successi del sacco di Roma e guerra del regno di Napoli sotto Lotrech*, Stabilimento tipografico di P. Androsio, Napoli, 1858, p. 24-25.

<sup>1205</sup> Les critiques contre Francesco Maria Della Rovere se multiplient. Chez Sanudo, par exemple, les accusations de trahison et félonie sont tellement récurrentes que Danilo Romei considère le duc d'Urbino comme le « noir » protagoniste des pages dédiées au sac. M. Sanudo, *Diarii del sacco di Roma...*, p. 5.

<sup>1206</sup> L. Guicciardini, *Il sacco di Roma*, in *Il sacco di Roma del MDXXVII ; narrazioni di contemporanei*, C. Milanese (éd.), G. Barbera, Florence, 1867, p. 11.



tout entière. En même temps, nous souhaitons observer comment cette image diffère de celle qui se dessine à travers d'autres ouvrages et une bonne partie de la correspondance des diplomates italiens qui, tenus en haleine pendant des mois, attendent de ce roi (en manque d'argent ? de volonté ? distrait par les plaisirs habituels ?) une intervention toujours différée. Qu'il ait été entravé par des questions financières et politiques internes, qu'il ait voulu tout tenter pour s'accorder avec l'empereur ou qu'il ait été désorganisé militairement, quoi qu'il en soit, le roi repoussa et repoussa encore sa participation aux actions de la ligue de Cognac. Et ce séisme politique, militaire, humain, qui perdure dans la ville éternelle neuf longs mois et frappe violemment toute la péninsule, en représente l'échec. De plus, ce sac préannonce la fin des luttes et des oppositions qui ont lieu sur le sol italien, car il détermine l'ancrage de la domination espagnole sur la péninsule pour fort longtemps<sup>1207</sup>.

Tous les textes narrants les faits, concordent sur les atrocités, sur les sacrilèges commis dans les lieux sacrés ou contre les objets religieux<sup>1208</sup>. Tous insistent sur les affronts perpétrés contre l'honneur des femmes, sans considération pour leur âge ou leur statut. Ces violences eurent un tel écho que même les écrits pro-impériaux furent obligés de les évoquer<sup>1209</sup> et la

---

<sup>1207</sup> J.-C. Zancarini, « *Questa miseranda tragedia* »..., p. 111. Ce sombre événement est également considéré comme le *terminus post quem* de la fin de la Haute Renaissance : « Les contemporains virent la fin d'une époque dans cet événement traumatisant, perçu par les humanistes comme le retour des Barbares ». Nombreux furent les artistes et les lettrés qui quittèrent l'*Urbe* pour n'y revenir plus jamais P. Burke, *La Renaissance européenne*, Edition du Seuil, Paris, 2000, p. 96.

<sup>1208</sup> Entre autres, Luigi Guicciardini décrit les « rapine, li strazi, li sacrilegii e le crudeltà usate [...] da' perfidi Tedeschi e dalli Spagnoli » ; Jove évoque un lansquenet qui avait pris pour cible le pape alors que celui-ci fuyait avec les cardinaux et évêques par le corridor qui va du Vatican au château Saint-Ange, tout blanc parmi les rouges et mauves. L'historien, alors, lui jeta sur les épaules sa cape d'évêque pour le cacher et empêcher par la même occasion que l'empereur se rendît coupable indirectement de l'assassinat du pape. Les lansquenets apposent le nom Luther sur le *Triomphe du Saint Sacrement* de Raphaël et sur d'autres œuvres. La description d'un témoin anonyme raconte que ces scélérats empilaient de riches vêtements et des objets sacrés, vaisselle d'or et d'argent, les prisonniers hurlaient, les cadavres gisaient parmi les ordures et le sang. E. Cochrane, *L'Italia del Cinquecento 1530-1630*, Laterza, Bari, 1989, p. 4-7. La lettre du cardinal de Côme, écrite le 24 mai à un de ses secrétaires, raconte que les pilliers n'épargnèrent aucune maison, « fin quelle de li poveri acquarelli » furent dévalisées. Les hosties étaient brisées ou on les faisait sauter à la poêle ; les registres ou les écritures de la Chambre Apostolique furent déchirés ou brûlés. Copia d'una del cardinale di Como a uno suo segretario, data a Civitavecchia alli 24 di maggio 1527, in *Il sacco di Roma del MDXXVII...*, p. 474, 484, 487. Dans une des nombreuses plaintes de Rome, on évoque l'histoire d'un prêtre dépecé pour avoir refusé de donner l'hostie à un âne déguisé, celle d'un frère qui avait tenté de s'échapper : on lui coupa les oreilles et le nez et on le força à les manger. On raconte que les soldats buvaient dans les calices comme si c'était de simples verres et utilisaient les images sacrées du Christ comme cible sur laquelle tirer. *La presa e lamento di Roma et le gran crudeltade facte drento, con el Credo che ha fatto li Romani. Stampato nuovamente in la inclita città di Bologna con un sonetto di Pasquin*, in *GOR...*, p. 851, 32, 34 (v. 1) et 36.

<sup>1209</sup> Prenons un exemple illustre. Dans le *Dialogo de las cosas acaecidas en Roma*, Alfonso de Valdés insiste sur la position avancée par le cercle érasmien de la cour impériale : les événements qui ont eu lieu procèdent de la volonté divine et aucune responsabilité ne peut être adossée à l'empereur. Or, quand l'archidiacre qui donne la réplique à Latancio mentionne les pauvres religieuses sorties de force de leurs couvents ou les jeunes filles arrachées à leurs parents pour satisfaire les plaisirs lubriques des soldats, le porte-parole de Valdés est obligé d'admettre qu'il s'agit là d'une chose plus grave que toutes les autres réunies. Cependant, ajoute-t-il, c'est un fait commun chez les soldats et, finalement, si ces actes horribles ont été commis, c'est à cause des gens comme son

plupart des auteurs, historiens ou mémorialistes, entament leur récit en déclarant qu'il leur est impossible de décrire tant d'horreurs<sup>1210</sup>. La place occupée par le terrible événement dans la réflexion politique et dans les ouvrages historiques trouve, bien évidemment, son pendant dans la production poético-littéraire qui, avec pathos, reprend les faits et leur interprétation.

Existe-t-il un homme qui pourrait dire du bien de ce sac ? Eh bien, oui, vraisemblablement, car, à en croire le poète Eustachio Celebrino, « pel variar di tutte le genti / dira chi ben chi mal di questa impresa ». L'auteur, connu comme polygraphe, calligraphe et graveur, ouvre ainsi sa « Scusa dello Auttore », quelques vers qui précèdent la narration des faits dont, avoue-t-il, il n'est pas un témoin direct<sup>1211</sup>. Rome est en pleurs, vitupérée « per mala sorte o suo tristo governo », punie par Dieu pour ses manquements<sup>1212</sup>. Celebrino, comme les autres, affirme ne pas pouvoir décrire tout le mal que fut fait à cette occasion : mille mains, dans une mer d'encre et mille livres ne suffiraient pas à raconter les atrocités

---

interlocuteur, des prélats romains, qui ont voulu déclencher la guerre. A. Valdés (de), *Dialogo de las cosas acaecidas en Roma*, Rosa Navarro Duran (éd.), Catedra, Madrid, 1992, p. 188.

<sup>1210</sup> Il s'agit là d'un procédé rhétorique fréquemment employé. « L'animo tutto mi si raccapriccia a volere raccontare le miserie e' tormenti de Barbari » affirme Paul Jove. P. Jove, *La seconda parte...*, p. 19v. L'Arétin aussi déclare, dans une chanson écrite à cette époque, que ce jour horrible « fa, scrivendo, sbigotir gl'inchiostru ». La chanson est publiée in A. Luzio, *Pietro Aretino nei suoi primi anni a Venezia e la corte dei Gonzaga*, E. Loescher, Turin, 1888, p. 65, 2, v. 1-3. Sur la chanson, voir *infra*. Mais il n'y a pas que cela. Un témoin des faits, qui, *oculis propriis*, vit les ennemis entrer dans la ville, nous laisse un compte rendu de la terrible journée dans une missive rédigée le 20 mai à Civitavecchia, une fois qu'il a réussi à sortir de Rome. On considère qu'il s'agit d'une lettre d'ordre privé, car à la fin, après s'être adressé à sa mère et à ses sœurs (ainsi qu'à ses et amis et à toute la famille), ce jeune homme demande que son père lui prépare une veste, car il ne lui reste que sa chemise (p. 861). Dans la missive, ce serviteur d'un ambassadeur raconte comment il a réussi à se cacher dans la maison de la marquise de Mantoue avec son seigneur, il décrit les pleurs et les cris qu'il entendait, provenant de l'extérieur, il évoque les tortures et les tueries, les vols et les offenses aux reliques, il détaille le prix des rançons qu'on avait à payer pour être libérés... Cependant, il refuse, par pudeur, par respect des destinataires de la lettre, ou encore par effroi, de raconter « delvergognar » des religieuses et des gentil-dames (p. 859). *Lettera del successo dentro Roma. Copia d'una letra del successo et gran crudeltade fatta drento di Roma che non fu in Hierusalem o in Troia così grande. Successo di Pasquin*, in *GOR...*, p. 857-861.

<sup>1211</sup> Le volume rapporte deux éditions du poème, l'une de 1528, l'autre de 1534, les deux contenues dans le mss Chigiano à la Biblioteca Apostolica Vaticana (Chigiano.G. II.40/cc.312r-321v et Chig. V.2145/3). *Eustachio Celebrino da Udine, La presa di Roma. Con breve narrazione di tutti li magni fatti di guerre successi, nel tempo che lo exercito Imperiale stette in viaggio da Milano a Roma, et di tutte le terre, castelli, et ville che prese el detto exercito, et dello accordo che fece el Vice Re col Papa, etc. Per Celebrino composta MDXXVIII*, *GOR...*, p. 799-810. Et *Eustachio Celebrino, La presa di Roma. Il successo de tutti gli fatti che fece il duca di Borbone in Italia, con il nome de li Capitani, con la presa di Roma. Per Eustachio Celebrino Composto. Nuovamente ristampato MDXXXIII*, p. 814-844. Nous faisons référence ici à la deuxième, imprimée dans l'officine de Maffeo Pasini, imprimeur vénitien associé à Francesco Bindoni, car de plus simple lecture. Pour une exégèse du poème, voir D. Diamanti, « La presa di Roma di Eustachio Celebrino da Udine », *Italianistica : Rivista di letteratura italiana*, Vol. 19, No. 2/3 (Maggio/ Giugno 1990), p. 331-349. Paolo Danza récupère ces vers et les intègre dans le poème *Guerre orrende d'Italia...*, p. 1058-1069, XX, 2-118.

<sup>1212</sup> Eustachio Celebrino, *La presa di Roma...*, p. 821, 28, v. 8. Nous croyons devoir préciser que nous n'accordons pas une valeur historique particulière aux poèmes, aux plaintes ou, de façon indistincte, à tous les récits en prose évoqués. Sans pour autant vouloir la nier *in toto*, nous considérons que ces textes mélangent surtout les différents stéréotypes que la ville de Rome, à la fois symbole de la Chrétienté et lieu de perversion et de corruption, peut évoquer. V. De Caprio, « La tradizione e il trauma », in *Idee del Rinascimento Romano*, Vecchiarelli, Manziana, 1991, p. 261-295. Voir également J. C. D'Amico, « La personnification de Rome au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Le mythe de Rome en Europe : modèles et contre-modèles. Études réunies et présentées par J. C. D'Amico, A. Testino, P. Fleury et S. Madeleine*, PUC, Caen, 2012, p. 107-128.

commises par ces hommes, définis tout de même – malgré l’inexorabilité de la volonté divine – comme des loups rapaces, des chiens enragés, cruels, iniques et sans pitié<sup>1213</sup>.

En effet, le sac est présenté comme un acte abominable par certains, expiatoire par d’autres. Le plus souvent les deux idées s’entremêlent. On ne pardonne pas les monstruosité perpétrées par ces infidèles, ces Luthériens et Morisques à la fois... et, en même temps, on cherche une explication à l’inouï et à l’ahurissant. On la trouve dans la divine providence : elle punit les fautes des grands prélats qui administrent la ville<sup>1214</sup>. Ainsi, il ne reste à Rome que de pleurer son destin : jadis modèle de vertu et honnêteté, sépulcre des saints, temple sacré, la ville, à cause de la corruption et de l’impiété de son peuple, est désormais devenue une écurie<sup>1215</sup>.

Témoin oculaire des faits – il n’avait que seize ans quand, de la loge du palais de S. Lorenzo, il vit entrer dans la ville les troupes espagnoles – Marcello Alberini confie à ses *Ricordi* la mission de retracer la « sacra ruina di Roma »<sup>1216</sup>. Le choix de l’adjectif « sacra » nous renvoie encore une fois à l’idée de punition divine à peine évoquée. Le mémorialiste se lamente sur le destin de la ville et des siens, mais il fait partie de ceux qui considèrent son infortune en quelque sorte justifiée. D’une part, appeler Charles Quint avec le nom d’« empereur » lui semble un sacrilège, puisqu’il le considère responsable de tous ces malheurs. Mais, de l’autre, il affirme que c’est à cause des fautes du peuple romain si le Seigneur ne s’attendrit pas sur le sort de la ville. Les cieux « ce havevano forsi destinato a tanto martirio », se dit-il<sup>1217</sup>. Le récit d’Alberini, mis à part quelques anecdotes, n’apporte rien que l’on ne sache déjà ; cependant, on y apprécie toute l’incohérence des sentiments de ceux qui vécurent, de près ou de loin, ce terrible événement. Se manifeste ici la contradiction entre la douleur, la peur, le sentiment d’injustice et, en même temps, le besoin de se donner une raison valable à ce qui s’est produit. Le sort, *deus ex machina* généralement emprunté pour expliquer l’inexplicable et l’affreux, ne suffit plus à justifier l’énormité des malheurs qui s’abattent sur ces hommes et ces femmes. Si Dieu n’est pas intervenu pour l’empêcher, c’est qu’Il a dû *vouloir* la ruine de Rome.

---

<sup>1213</sup> Eustachio Celebrino, *La presa di Roma...*, p. 8391, 97.

<sup>1214</sup> Clément VII laisse de lui le souvenir d’un politique indécis, aux choix d’alliés malheureux. Il s’éloigne de la neutralité et de Charles Quint et conduit ainsi à la perte l’État de l’Église. *La France de la Renaissance...*, p. 500.

<sup>1215</sup> *La presa e lamento di Roma et le gran crudeltade facte drento...*, p. 850, 26, v. 7-8.

<sup>1216</sup> M. Alberini, *I ricordi di Marcello Alberini [1521-1536]*, in D. Orano, *Il Sacco di Roma delm.d.xxvij. Studi e documenti*, coi tipi di Forzani e C. tipografi del senato, Rome, 1901, p. 197. Ces mémoires sont écrits en 1547, à Venise, ville qu’Alberini définit comme sa patrie, où demeure encore l’honneur que le mauvais sort ou l’avarice des citoyens ont ôté à Rome. *Ibid.*, p. 193.

<sup>1217</sup> *Ibid.*, p. 246 et p. 275-276.

Nous remarquons, avec Jean Claude Zancarini, que chez Francesco Guicciardini, la question de la nature providentialiste de ces faits est évoquée, mais balayée rapidement<sup>1218</sup>. Dans l'œuvre de Messer Francesco, l'on retrouve une lecture très factuelle des événements liés au sac. Pas de recours aux « *straordinari segni* » prémonitoires, pourtant présents dans d'autres passages de l'*Histoire*. En revanche, l'auteur énumère les causes qui ont mené à l'échec des uns (la fondation elle-même de la ligue, les décisions déplorables prises par le pape – quand il licencie les soldats à son service ou quand il renonce à quitter Rome et à trouver refuge ailleurs –, les procédés déloyaux du duc d'Urbino, les faiblesses matérielles et humaines de la défense) et à la victoire des autres (leur irrévocable détermination à vaincre ou mourir)<sup>1219</sup>.

L'impénétrabilité de la volonté divine suscite des questionnements également chez Francesco Vettori. Dans son dialogue sur le sac, le personnage d'Antonio, après avoir fait une longue digression sur la vie des pontifes à partir de l'époque de Paul II jusqu'à ces jours, se livre à une considération finale sur ce qui s'est produit à Rome. Ces papes ont vécu dans l'oisiveté ou ils ont fait la guerre, ont enfanté des rejetons à qui ils ont souhaité offrir des

<sup>1218</sup> Les jugements de Dieu restent abscons aux hommes sur Terre, se dit le Florentin. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 508.

<sup>1219</sup> *Ibid.*, p. 491-493, p. 506-507 et *passim*. Voir également Id., *Giustificazione della politica di Clemente VII*, in *Scritti politici...*, p. 198-211. Le récit, écrit *a posteriori* par le Florentin, est une analyse lucide, qui définit et précise celle déjà entamée à l'époque des faits, comme l'attestent ses missives de ces jours. Il s'agit d'une correspondance moins prolifique que d'ordinaire, cela se comprend aisément. Le lieutenant se trouve au cœur même de la tourmente, les difficultés de communication empêchent les échanges et son rôle exige célérité dans l'action : les priorités sont la libération du pape et la poursuite de la guerre. Toutefois, il y a là une réflexion toujours aussi fine et éclairée sur les événements qui sont en train de se produire. Avec le recul que le temps écoulé permet d'avoir, le regard du penseur, dans l'*Histoire*, se fait plus précis et le récit s'étoffe. Avec le sac s'effondre son projet politique, à savoir : préserver l'autonomie des États de la péninsule, garantir « la libertà della povera Italia » et entraver les projets de l'empereur, en se servant de la rivalité qui l'oppose au roi de France. Déjà dans sa *Consolatoria*, cette sorte de dialogue introspectif avec sa conscience, comme dans les deux *orationes fictae*, l'*Accusatoria* et la *Defensoria*, Guicciardini, à la fois, accusé, avocat et juge, aspire à dévoiler au monde la vérité, qui seule pourra le laver de tout soupçon. Le Florentin est un homme d'État, pas uniquement de plume, il ressent donc le besoin d'expliquer cette défaite, non seulement pour *écrire* l'Histoire, mais pour garder l'*auctoritas* qui lui permette de continuer à *faire* l'Histoire. Il est nécessaire, pour Guicciardini, de montrer qu'il « n'est pas en faute dès lors qu'il a donné un conseil raisonnable et qu'il a fait ce qui était en son pouvoir pour le réaliser dans les faits ». Son erreur relève de l'impondérable, des « temps étranges » de la guerre. Sur l'interprétation des textes guichardiniens *Consolatoria*, *Accusatoria* et *Defensoria*, voir J.-L. Fournel, « Du jugement de soi au tribunal de l'Histoire : l'analyse immédiate de la défaite dans les écrits de Francesco Guicciardini après le sac de Rome (1527-1530) », in *L'actualité et sa mise en écriture dans l'Italie des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, C. Lucas-Fiorato, D. Boillet, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Paris, 2005, p. 85-102 et Id., « Choisir d'écrire l'histoire chez Francesco Guicciardini : dire la guerre et échapper à Florence », *Chroniques italiennes* web 13 (1/2008), Centre interuniversitaire de recherche sur la Renaissance italienne, 26. <halshs-001138370>. La dernière citation, en revanche, est tirée de J.-C. Zancarini, « *Questa miseranda tragedia* » ..., p. 124. Pour ce qui concerne l'étude des missives du Florentin en ces journées critiques, voir H. Miesse, « Regards croisés sur le sac de Rome : « Le "carteggio" de Francesco Guicciardini et les "Diarii" de Marino Sanudo ». Nous remercions Hélène Miesse d'avoir partagé avec nous ses réflexions à ce sujet ; son travail est accessible en langue espagnole dans le premier numéro de la revue *Bibliographica* : H. Miesse, « La Historia y su apreciación en sus fuentes inmediatas : el Saco de Roma en el carteggio de Francesco Guicciardini y los Diarii de Marino Sanudo », *Bibliographica*, México, p. 25-56, mar. 2018. Disponible en : <<https://bibliographica.iib.unam.mx/revista/index.php/RB/article/view/13/19>>.

potentats, ont acheté leur élection, ont vendu les dignités et, pourtant, la punition divine ne s'est jamais abattue sur eux. En revanche, elle a frappé ce pontife, dévot et prudent, sobre et mesuré<sup>1220</sup>. Lui fait écho Marcello Alberini, qui trouve d'autres responsables. Selon Alberini, la faute commise par le « sacro pastore » est uniquement celle d'avoir écouté de mauvais conseillers et, notamment, le camerlingue, « quell'infame cardinale Armellino »<sup>1221</sup>. En outre, insiste-t-il, c'est fort probablement « per causa delli suoi mali ministri », que certains haïssent le pape<sup>1222</sup>.

#### 4. Le rôle de l'empereur lors du sac

Sans vouloir nous attarder sur le portrait que les hommes de plume italiens brossent de lui, il est tout de même important de préciser qu'un autre grand coupable de toute cette misère, outre les pêchés de l'Eglise, est désigné, bien évidemment, en Charles Quint<sup>1223</sup>.

Chez Celebrino, par exemple, l'empereur, comparable à Néron pour sa folle méchanceté, après avoir déjà fait montre d'un comportement répréhensible en gardant le souverain de France en captivité, se tourne contre la ville éternelle, envoie contre elle des hommes cruels, iniques et sans pitié, des loups rapaces, des chiens enragés, des Juifs, des Luthériens pour la mettre à sac et pour emprisonner le pape. Et de tout cela, qui plus est, il se réjouit :

Hor vivi lieto Imperador giocondo  
D haver a questi tempi un tanto honore  
Il gallo prima a tua possanza e reso  
Hor saccheggiata hai Roma e il papa preso<sup>1224</sup>.

---

<sup>1220</sup> « Fatto senza simonia, è vivuto sempre religiosamente e prudente quanto un altro uomo. Non vende li benefizi, dice ogni giorno il suo officio con devozione ; alieno da ogni peccato carnale, sobrio nel bere e mangiare, dà ottimo esemplo di sé. Nondimeno a suo tempo sono sopravvenuti a Roma et a lui tanti mali che poco peggiori ne potrebbero venire. Si che ti ho fatto questo discorso de' pontefici perché tu intenda che, se bene sempre è stato detto che i peccati di Roma meritano flagello, pure non è successo se non al tempo di questo Pontefice, quando io credevo avessi manco a succedere ». F. Vettori, *Dialogo sul sacco di Roma*, in *Scritti storici e politici...*, p. 296. De même, on retrouve ces considérations dans son *Sommario. Ibid.*, p. 244-245. Pour une analyse du dialogue de Vettori, voir M. Marietti, « L'évocation du sac de Rome par le Florentin Francesco Vettori », in *Les discours sur le sac de Rome...*, p. 69-81.

<sup>1221</sup> M. Alberini, *I ricordi...*, p. 217.

<sup>1222</sup> *Ibid.*, p. 278-279.

<sup>1223</sup> Dans les chapitres précédents, nous avons déjà évoqué les accusations portées contre l'empereur, par exemple, par l'Alamanni, ou l'Arétin. À propos de l'image de Charles Quint dans la péninsule, à la suite du sac de Rome, voir J. C. D'Amico, « Charles Quint et le sac de Rome : personnification d'un tyran impie ou Dernier empereur ? » in *Les discours sur le sac de Rome...*, p. 37-47.

Pour sa part, Marcello Alberini rapporte la contrition manifestée par Charles Quint à la suite de ce triste événement. Pendant des jours, il ne donne pas d'audience publique et quand il se montre à nouveau, il porte les habits du deuil. Mais le Romain ne croit aucunement à la douleur de l'empereur. Pourquoi n'a-t-il rien fait, une fois apprise la nouvelle de l'attaque ? Pourquoi n'a-t-il pas agi pour délivrer le pape ? Là, ajoute l'auteur, il aurait mérité le nom de « catholichissimo » et de libérateur. Pour Alberini, comme pour Celebrino et tant d'autres, derrière un masque de consternation, le Habsbourg cache un véritable sentiment de bonheur :

Ben spesso se dimostra nel volto et nelli panni dispiacere et dolore che nello animo et nel core si sente piacere et contento, et massime nelli principi, ne' quali per lo intenso desiderio di regnare non si vede mai verità sincera, ma sempre fintioni et inganni<sup>1225</sup>.

De même, Francesco Guicciardini, dans l'*Histoire d'Italie*, à propos de la nouvelle de l'emprisonnement du pontife, affirme :

Bien qu'il eût, en paroles, signifié qu'il en était grandement affligé, on pouvait penser qu'il s'en était fort réjoui en secret ; qui plus est, il ne s'était pas complètement abstenu d'en laisser percer certains signes extérieurs, et n'avait pas interrompu pour autant les festivités commencées à la naissance de son fils<sup>1226</sup>.

Chez son frère Luigi, en revanche, les accusations prennent l'allure d'une dénonciation encore plus incisive des fautes commises par les hommes d'Église et le pontife. Ici, les responsabilités de la « tragedia » ne sont pas partagées avec Charles Quint : la narration des faits se présente comme résolument philo-impériale et anti-papale<sup>1227</sup>. L'auteur considère que

---

<sup>1224</sup> Eustachio Celebrino, *La presa di Roma...*, p. 838, 96, v. 5-8.

<sup>1225</sup> M. Alberini, *I ricordi...*, p. 317-319. De même, Leonardo Santoro, dans son ouvrage, affirme avoir entendu « da personaggi gravissimi » que Charles Quint avait été heureux de cette victoire, car il avait en mémoire des prophéties prédisant comment la grandeur de l'empereur aurait suivi la ruine d'Italie et de l'Église de Rome. L. Santoro, *Dei successi del sacco di Roma...*, p. 15.

<sup>1226</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 521. Il est vrai que Charles Quint, bien avant les faits du mois de mai, avait été mis au courant de la direction que les troupes de Bourbon allaient prendre. Voir, par exemple, la missive adressée par Alonso Sanchez à Charles Quint et datée du 11 mars 1527. L'ambassadeur impérial à Venise informe l'empereur de derniers mouvements de Bourbon (au 1<sup>er</sup> mars). Ce dernier lui a fait savoir que son « felicissimo exercito está muy determinado é dispuesto para qualquier expedicion, é que sin perder tiempo iria la vuelta de Roma á buenas jornadas ». Lettre de Alonso Sanchez à Charles Quint, 11 mars 1527, Venise, in A. Rodríguez Villa, *Memorias para la historia de lasalto y saqueo de Roma en 1527 por el ejército imperial. Formadas con documentos originales, cifrados é inéditos en su mayor parts*, Imprenta de la Biblioteca de instruccion y recreo, Madrid, 1875, p. 70.

<sup>1227</sup> Le 30 septembre 1537, Charles Quint a confirmé le titre de duc à Cosme de Médicis : les louanges de l'empereur et la justification des faits par le biais du dessein divin s'imposent. Même la mort – « acerbissima et dannosissima » – de Jean des Bandes Noires doit être expliquée et acceptée par son fils : c'est la volonté divine qui a décidé du sac et il était nécessaire que « l'illustre e bellicoso » père fût empêché de se battre, car son intervention aurait assurément pu changer le cours des événements. Voici que le Florentin réussit à conjurer la défense de l'action des troupes impériales et la célébration du père de Cosme I<sup>er</sup>, qui apéri sous leur feu : « volendo la Divina Maestà che la famosa Roma fosse preda delli Cesarei, bisognava che di tanto eccellente virtù, e non con umana, ma con diabolica forza, lo esercizio della lega ne privassi, acciòche senza alcuno ostacolo

ce furent « la superbia e immoderata ambizione » et l'« ambizioso ed oziosissimo governo de' moderni prelati » qui causèrent la punition de la divine providence. Dans la dédicace à Cosme I<sup>er</sup> sont repris les rapprochements avec les souverains les plus cruels de l'Antiquité. On évoque la férocité du souverain des Assyriens, l'avarice du roi Midas, la luxure de Sardanapale. Toutefois, aucun parallèle n'est fait avec un quelconque vice de l'empereur. En revanche, l'auteur nomme Charles VIII et évoque immédiatement sa descente dans la péninsule en 1494 : c'est celle-ci qui marque le début des malheurs, la « continua e crudelissima guerra, e più volte inaudita fame, con eccessiva pestilenza in questa infelice Italia », car, « avanti la mossa del Gallo re », les princes et les peuples d'Italie vivaient « in potente e felice stato »<sup>1228</sup>. De surcroît, en poursuivant la lecture de ce récit, assure Luigi Guicciardini, le duc comprendra que Dieu lui-même a favorisé les entreprises de Charles, afin qu'il guérisse le monde entier de ses maux<sup>1229</sup>. De plus, en conclusion au premier livre de l'ouvrage, Luigi précise que s'il est vrai que les Impériaux furent toujours accompagnés par la Fortune, d'autre part, l'armée de la ligue se rendit coupable de « tardità e timore » et il insiste sur les multiples erreurs commises par le pape<sup>1230</sup>.

Il en est de même pour Girolamo Borgia, qui, dans ses *Historiae*, esquivé toute référence à une quelconque responsabilité de l'empereur, par ailleurs jamais nommé dans l'évocation du sac. Borgia présente l'événement comme « une tragédie annoncée », causée par le comportement indigne de Clément VII et de ses prédécesseurs. Tout au long de l'ouvrage, on peut lire les accusations portées contre la corruption de l'Église – assimilables à celles portées par Erasme –, et l'historien n'hésite pas à reconnaître dans la « Clementis culpa » la cause du sac de Rome<sup>1231</sup>.

---

gl'Imperiali (come dipoi chiaramente si vidde) scorrendo per tutta Italia, si accostassino alle romane mura ». L. Guicciardini, *Il sacco...*, p. 10. Voir M. Bardini, « Luigi Guicciardini e Cosimo de' Medici. Il racconto esemplare del sacco di Roma », in *Italianistica : Rivista Di Letteratura Italiana*, vol. 18, no. 1, 1989, p. 121.

<sup>1228</sup> L. Guicciardini, *Il sacco...*, p. 4-5.

<sup>1229</sup> Comme l'affirme Roberto Rusconi, l'attente d'un âge d'or était débordante de réminiscences classiques, mais, en même temps, elle était directement liée à la conviction chrétienne que, pour atteindre la *renovatio*, le clergé aurait dû supporter d'affreuses tribulations. Voir R. Rusconi, *L'attesa della fine. Crisi della società, profetia ed Apocalisse in Italia al tempo del grande scisma d'Occidente (1378-1417)*, Istituto storico italiano per il medioevo, Rome, 1979, p. 62.

<sup>1230</sup> J.-C. Zancarini, « *Questa miseranda tragedia* »..., p. 117. De même, Francesco Guicciardini, dans sa correspondance de ces jours, affirme que le pape s'était laissé influencer par ses conseillers et que, rassuré par la nouvelle de la mort de Bourbon, il s'était retiré au château Saint-Ange, au lieu de quitter la ville. Une décision que Guicciardini désapprouve, car, selon lui, avec le départ du pontife, ce désastre aurait pu être évité. H. Miesse, « Regards croisés sur le sac de Rome : « Le "carteggio" de Francesco Guicciardini et les "Diarii" de Marino Sanudo... », p. 8.

<sup>1231</sup> E. Valeri, « *Italia dilacerata* »..., p. 232-234. Comme le précise Elena Valeri, auparavant, pour souligner la noblesse d'âme de l'empereur, Borgia avait insisté sur « la maggiore correttezza dell'imperatore, rispetto al re di Francia, nei confronti del pontefice [Léon X] e la sua devozione verso la Santa Sede ». *Ibid.*

Sur celui qui mena les troupes jusqu'à la ville éternelle, Charles de Bourbon, les avis, en réalité, sont partagés. Certains le considèrent comme un homme horrible et dépravé. Paul Jove appelle l'ex-connétable « traditore et crudelissimo assassino »<sup>1232</sup> et Marcello Alberini brosse de lui un portrait noir et affirme que sa mort fut voulue par Dieu, pour l'empêcher d'assister à la dévastation de Rome et de s'en réjouir, ainsi que pour le punir de son audace<sup>1233</sup>. Dans le dialogue de Francesco Vettori, le personnage de Basilio le décrit comme un menteur, opportuniste et ambitieux, qui avait convoité même la couronne de France<sup>1234</sup>. Selon Leonardo Santoro, l'ex-connétable, traître cruel et envieux, assoiffé de domination, conçoit un terrible dessein contre Rome et Florence et trouve un terrain fertile dans l'armée corrompue, sous prétexte de venger les offenses faites à l'empereur<sup>1235</sup>.

D'autres déplorent sa disparition, car ils considèrent que s'il n'était pas mort, les troupes ne se seraient pas tant déchaînées avec tant de cruauté<sup>1236</sup>. Eustachio Celebrino, par exemple, en dessine même une image qui apparaît (presque) favorable. Dans ses vers, le poète décrit la volonté de Bourbon de laisser cette entreprise et son nom entrer dans l'Histoire, dans les livres, partout dans le monde (une ambition, celle-ci, que les plus nobles partagent) ; la prise de Rome est définie – vue par les yeux de Bourbon – comme une « honorata impresa ». La représentation du chef de guerre qui ne dort pas, qui, « l'anima gagliarda / che di pigritia il cor sempre digiuno », harangue ses hommes, les dirige nuit et jour et tient le campement, n'est pas sans nous rappeler les récits sur le roi de France à Marignan. Et pour finir, valeureux jusqu'aux derniers instants, Bourbon, mourant à cause d'un sort « inique et fier », demande que son corps soit couvert pour que ses soldats ne perdent pas courage : « il cavaliero » s'éteint ainsi enveloppé dans un drap<sup>1237</sup>.

---

<sup>1232</sup> P. Jove, *La seconda parte...*, XXIV, p. 19v.

<sup>1233</sup> M. Alberini, *Ricordi...*, p. 251. Nous remarquons au passage que selon le raisonnement d'Alberini (mais il n'est pas le seul), Dieu punirait à la fois les fautes des Romains et l'audace de Bourbon, son instrument pour les châtier.

<sup>1234</sup> F. Vettori, *Dialogo sul sacco di Roma...*, p. 289-290.

<sup>1235</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 2-4.

<sup>1236</sup> Cette opinion est partagée également par le parti espagnol : « Creese que si Mr de Borbon no muriera, que no se hicieran tantos males como se han hecho ; y cierto, fué gran daño su muerte ». Lettre du secrétaire Perez à Charles Quint, 18 mai 1527, Rome, cité par Orano in M. Alberini, *Ricordi...*, p. 198.

<sup>1237</sup> Eustachio Celebrino, *La presa di Roma...*, p. 827-828, 50-58. Par ailleurs, d'autres capitaines espagnols et italiens sont qualifiés de bons, hardis, grands guerriers. Les Espagnols, qui mènent l'assaut cruel, grimpent, légers comme s'ils avaient eu des ailes, aux créneaux de la muraille (p. 838, 93). « I nostri capitani » s'opposent aux ennemis, mais ils apparaissent déconcertés et fatigués, alors qu'ils devraient se montrer braves. *Ibid.*, p. 832, 72, v. 3 et p. 833, 75.



## 5. Mais que fait donc le roi de France ?

Pour définir le sentiment des Italiens envers le monarque français, il est nécessaire de revenir en arrière, aux mois qui précèdent le sac. Les angoisses connues par les diplomates italiens avant la signature des accords de Cognac, se renouvellent et se font plus graves par la suite. On a réussi à former une ligue, certes ; les rois de France et d'Angleterre y participent, on peut s'en réjouir. Mais, à part prononcer de belles paroles, rien n'est fait. Et une grande déception succède à l'espoir dans le cœur des protagonistes politiques de la péninsule. On trouve un témoignage exemplaire de cet état d'esprit dans les nombreuses missives que Roberto Acciaiuoli, ambassadeur florentin et nonce apostolique en France, adresse à l'époque à Rome ou à Florence, mais aussi à François I<sup>er</sup>. Émerge ici l'appréhension pour le destin de la ville et de la péninsule, ainsi que l'exaspération pour l'attitude manifestée à la cour du roi<sup>1238</sup>.

Dans une lettre qu'il adresse au roi en décembre 1526, le diplomate exprime toute son inquiétude : la péninsule, affirme-t-il, sans l'intervention du monarque, est incapable de résister à la menace impériale ; ainsi se retrouvera-t-elle bientôt entièrement aux mains du Habsbourg. De plus, ajoute Acciaiuoli, après la mort de Jean de Médicis, la Toscane se retrouve sans véritable défense, et, une fois que celle-ci sera prise, le pape se retrouvera encerclé par les ennemis<sup>1239</sup>. Le salut de l'Italie « e di tutto il mondo » se trouvent maintenant dans les mains du roi. L'ambassadeur suggère donc au souverain les actions à mener sans attendre. Outre l'incitation à faire venir en Italie un « personaggio grande », comme Claude de Guise ou Saint Pol, avec 300 ou 400 lances, l'ambassadeur encourage François I<sup>er</sup> à partir pour Lyon immédiatement, afin de faire croire aux Impériaux que la nouvelle descente sera guidée par lui-même. Il était nécessaire de diffuser la rumeur et de l'entretenir jusqu'en mars. Puis, si la paix n'était pas encore signée à ce moment-là, il serait véritablement venu, comme

---

<sup>1238</sup> Déjà dans les lettres qu'Acciaiuoli adresse, tout au long du printemps 1526, à Clément VII, à Uberto Gambarà, à Matteo Giberti ou au cardinal Salviati, nous trouvons le témoignage de l'insistance avec laquelle le nonce pontifical et l'ambassadeur de Venise demandent au roi de former une ligue contre l'empereur et de ne pas retarder son intervention. S. Duc, « Écrire pour ne pas mourir. Lettres de résistance de Francesco II Sforza, duc de Milan (automne 1526) », *Laboratoire italien [En ligne]*, 17 | 2016, URL : <http://laboratoireitalien.revues.org/976>.

<sup>1239</sup> La mort du condottiere – qui avait tant chagriné l'Arétin – avait réellement inquiété Florence et le Saint-Siège. On jugeait son soutien nécessaire et cela apparaît évident dans les négociations qui avaient été menées pour s'assurer ses services. Dans une missive au dataire Giberti, par exemple, écrite en octobre 1526, Guicciardini, poussé par la « condizione dei tempi », conseille au pontife d'accepter les prétentions, bien que fâcheuses, du condottiere, à savoir, l'octroi d'un État dans les terres de l'Église. Lettre de Francesco Guicciardini à Gian Matteo Giberti, 19 octobre 1526, citée par H. Miesse, « Dire et décrire le présent... », p. 19.

il avait plusieurs fois déclaré, « con quelle forze che ha detto più volte la Maestà Vostra »<sup>1240</sup>. Nous souhaitons souligner ici à quel point, selon le diplomate, la seule suggestion d'une prochaine venue du roi pouvait être considérée comme décisive. L'ambassadeur ne demande pas au souverain de se précipiter, mais, du moins, de le laisser croire aux ennemis. Ce roi, qui a essuyé l'échec à Pavie, qui a été prisonnier de longs mois à Madrid, qui a laissé en gage ses enfants pour regagner son Royaume, tout en sachant qu'il n'allait pas tenir les engagements pris pour les récupérer, ce roi, simplement en se déplaçant près de la frontière avec la péninsule, demeure tout de même capable – selon le diplomate – de changer le cours des événements avec la seule menace de sa participation.

Dans différentes missives, adressées tantôt à Rome, tantôt à Florence, Acciaiuoli dénonce la mauvaise volonté des Français, à qui semble répugner l'idée d'en venir aux armes ; l'argent promis n'est pas envoyé au Saint-Siège et les conseillers du souverain semblent trouver des excuses pour retarder son départ pour Lyon<sup>1241</sup>. Dans une lettre adressée à Francesco Guicciardini en janvier 1527, l'ambassadeur relate que – « comme d'habitude » – le roi se montre toujours bien disposé dans ses discours, mais jamais autant dans les faits. Par ailleurs, dit-il, dès qu'à la cour arrivent des nouvelles et que les choses ne paraissent pas si critiques, ils abandonnent tout projet politique et reviennent « a' loro piaceri » et il est impossible de les convaincre du danger dans lequel se trouve Florence<sup>1242</sup>. Dans une autre missive encore, adressée au dataire Giberti et à Jacopo Salviati, le diplomate critique l'attitude du souverain lui-même, qui paraît seulement maintenant s'intéresser davantage à la guerre, parce qu'il a compris qu'au-delà des engagements envers le pape, ses propres intérêts sont en jeu. Pourtant, ajoute-t-il, dès que l'on parle de chasse, le roi devient un autre, perdu complètement dans sa distraction, prêt, par exemple à partir 12 jours pour aller chasser en Champagne, en emmenant avec lui tous les princes de son Conseil<sup>1243</sup>.

Et il n'est pas le seul. À la même époque, par exemple, le comte de Landriano, ambassadeur du duc Sforza à Rome, se désole : « De Franza non c'è nulla et questo dispera ognuno; concludo che siamo qui in un grandissimo bisbiglio et quasi disperati se Dio non ci aiuta ». Et dans une autre, seulement quelques jours après, il continue : « Di Franza non sono

---

<sup>1240</sup> Lettre de Roberto Acciaiuoli au roi Très Chrétien, Poissy, 16 décembre 1526, in *Négociations...*, II, p. 864-866. L'ambassadeur suggère en outre au souverain de communiquer immédiatement au pontife son intention de le soutenir ; d'envoyer au pape 100 000 écus, pour subvenir à ses besoins ; de lever 8 ou 10 000 Suisses.

<sup>1241</sup> « [...] a me pare che [les Français] abbino in orrore lo intricarsi in nuova guerra, e mal volentieri venghino in luogo dove abbino a maneggiare armi, e che le percosse gli abbino tolto l'animo e lo stimulo dello onore ». Lettre de Roberto Acciaiuoli à Matteo Giberti et Jacopo Salviati, Poissy, 22-23 décembre 1526, *Ibid.*, p. 871.

<sup>1242</sup> Lettre de Roberto Acciaiuoli à Guicciardini, Poissy, 12 janvier 1527, *Ibid.*, p. 890-891.

<sup>1243</sup> Lettre de Roberto Acciaiuoli à Giberti et Jacopo Salviati, Poissy, 22-janvier 1527, *Ibid.*, p. 892-893.

advisi, dinari, gente ni soccorso se non chel re balla ogni dì et nui siamo più morti che vivi »<sup>1244</sup>.

Des mois après, bien que le roi ait donné au marquis de Saluces les pouvoirs pour conclure un traité avec Florence, pour « donner à icelle Seigneurie aide, faveur et assistance contre l'armée qui marche contre leur estat et pays » et pour la faire rentrer dans sa ligue avec Venise<sup>1245</sup>, Acciaiuoli, en s'adressant aux Huit de Pratique, se plaint encore du fait que les promesses royales ne sont que du vent et qu'elles se traduisent rarement par des faits concrets<sup>1246</sup>. Et même après avoir appris la terrible nouvelle du sac, de « questi orrendi e feroci casi, e da molti secoli in quà inauditi e nuovi », bien que le souverain apparaisse stupéfait et déconcerté et qu'il promette de protéger Florence, d'envoyer des renforts (Navarro avec 10 000 fantassins, les Vénitiens et les Milanais avec 10 000 hommes, 500 lances les plus proches à Lyon, 18 pièces d'artillerie et 30 000 fantassins outre ceux qui sont présents à Rome), et malgré les confirmations obtenues par les ambassadeurs milanais et vénitien, néanmoins, l'émissaire de Clément VII continue de douter. La crainte d'une attaque sur Florence est trop forte et les paroles du roi semblent ne rester que des paroles<sup>1247</sup>. Ce n'est qu'en juin qu'Acciaiuoli paraît commencer à croire aux assurances de François I<sup>er</sup> et affirme que le monarque et ses conseillers « se sont réveillés ». Le 3 juin, Robertet l'informe du départ d'Odet de Foix ; le 4, l'ambassadeur s'entretient avec le souverain. François I<sup>er</sup> se pose en sauveur de la liberté de la péninsule ; il assure au diplomate que, pour lui, le salut du pape et des États italiens vient avant même celui de ses enfants. L'entreprise sera menée sans « alcuno particolare interesse, nè volendo trar d'Italia alcun frutto che conservare ciascuno nella sua libertà e stato », toutes les dépenses seront affrontées « per il bene degli italiani e non suo particolare »<sup>1248</sup>. Mais il faudra encore quelques jours pour que l'ambassadeur puisse se réjouir. À Florence, la nouvelle du sac de la ville éternelle a causé la chute des Médicis et le souverain français, qui déclare ne pas vouloir s'immiscer dans les questions internes à l'État, demande cependant la confirmation du maintien des accords pris. Le Conseil médicéen ayant été aboli, Acciaiuoli s'adresse maintenant aux Dix de Liberté et de Paix : si Lautrec devait suspecter qu'il lui manque ne serait-ce qu'« uno spilletto » de ce qui avait été prévu, il

---

<sup>1244</sup> Lettres de Landriano au duc Sforza, les 28 novembre et 2 décembre 1526, in L. von Pastor, *Storia dei papi...*, Appendice, p. 720-721.

<sup>1245</sup> Lettres patentes de François I<sup>er</sup>, Vincennes, 4 mai 1527, *Négociations...*, p. 946

<sup>1246</sup> « Nè io posso dire altro con certezza che le parole loro, le quali spesso tornano in vento, e di rara conclusione ». Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Huit de Pratique, Paris 21 mai 1527, *Ibid.*, p. 950.

<sup>1247</sup> « Ma la istabilità loro, e la poca cura tengono, non solo d'Italia, ma di loro propri, mi fa dubitare di ogni buona esecuzione ». Lettres de Roberto Acciaiuoli aux Huit de Pratique, Paris, les 22 et 23 mai 1527, *Ibid.*, p. 950-953.

<sup>1248</sup> Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Huit de Pratique, Paris, 4 juin 1527, *Ibid.*, p. 954-955.

pourrait rebrousser chemin ; or, sans cette campagne, la guerre ne peut pas se faire<sup>1249</sup>. L'attente est éprouvante, l'enjeu trop risqué. Le diplomate ne cesse de solliciter les magistrats, se désole du fait que le salut « universel » soit confié aux mains de François I<sup>er</sup> et Henri VIII, deux princes « paresseux et mous »<sup>1250</sup> et se plaint de l'attitude des conseillers à la cour de France<sup>1251</sup>. Ce n'est qu'en juillet qu'Acciaiuoli apprend que le nouveau gouvernement florentin a finalement ratifié la convention<sup>1252</sup>. Lautrec est déjà parti. Tout ce qui pouvait être fait de ce côté des monts a été fait. Maintenant, il ne lui reste qu'espérer.

Dans la péninsule, il y a ceux qui, dans l'adversité, veulent encore croire en la bonne disposition du souverain envers les affaires d'Italie. Ludovico Canossa, dans une lettre de blâme adressée au marquis de Saluces, qui n'a pas jugé raisonnable d'approcher Rome pour apporter son aide au pontife, rappelle les dangers de cette guerre, qui impose la nécessité d'actes de bravoure :

[...] mal posso credere essere vero quel che qua vien scritto, et tanto meno lo credo essend'io certo, che l'Excellentia vostra per la prudenza sua conosce, quanta vergogna sera all'exercito della Lega, di non havere almeno tentato di ajutare un papa, ridotto in tanta calamita et tanto piu conoscendosi, che da la ruina sua nasce ogni grandezza allo imperatore, ne cosa alcuna gli può succedere che piu lo stabilischi et lo facci padrone in Italia, ne penso che mai exercito alcuno havesse si giusta ne si necessaria causa di mettersi ad ogni pericolo quanto

---

<sup>1249</sup> Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 06 juin 1527, *Ibid.*, p. 961.

<sup>1250</sup> Acciaiuoli raconte que le roi d'Angleterre est attristé par les dramatiques événements qui frappent l'Église. Malheureusement, ajoute le diplomate, cette tristesse ne profite en rien aux cas de Florence, ni à ceux de la chrétienté : « però ci possiamo condolere tanto più di questi accidenti e casi infelici, da che la salute nostra non può trovarsi se non in questi due principi molto pigri e molli a tutte le imprese gloriose ». Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 29 juin 1527, *Ibid.*, p. 969.

<sup>1251</sup> Les accusations frappent tantôt le souverain, tantôt ses conseillers. Antoine Duprat, par exemple, envoyé à Florence pour recevoir la confirmation que les accords pris avec le précédent gouvernement allaient être maintenus, est décrit par l'ambassadeur florentin comme un homme méchant et incompétent, cause de la ruine du Royaume : « Io mal volentieri do notizia per lettera del tristo e mal governo di questa corte, e quanto indiscretamente e imprudentemente resolvono le cose loro ; ma, per informazione di Vostre Signorie, non posso mancare di avvertirle che l'ignoranza, malignità, ingratitude e perfidia di questo cancelliere è tale che, non solo è causa della lunghezza e tardità di tutte le provvisioni, ma della ruina di questo regno e di tutti quelli che saranno di loro compagnia ; e, per essere mal capace della ragione, e per natura inclinato a dispetti e a ogni mala azione, si trova poco a fare fargli alcuna buona azione ». Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 1 juillet 1527, *Ibid.*, p. 970. Or il est vrai que Duprat est, à cette époque, l'un des plus importants administrateurs des finances royales, surtout pour le financement de la guerre et « durant l'hiver 1527-1528, il éprouve les pires difficultés à financer l'armée de Lautrec » ; d'où, probablement, son inflexibilité concernant les aides promises qui tant exaspèrent Acciaiuoli. C. Vellet, « Entre légistes et ministres : Antoine Duprat (1463-1535), conseiller technicien de François I<sup>er</sup> », in *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>...*, p. 216.

<sup>1252</sup> Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 13 juillet 1527, *Négociations avec la Toscane...*, p. 972.

ha havuto et ha questo nostro, il qual mi pare di sorti invilito che a dirvi il vero Signore mio per me non spero che sia per fare mai cosa buona<sup>1253</sup>.

Puis le diplomate, qui est tout de même au service du roi, poursuit :

[...] il Re aveva inteso il caso di Roma, et S. Maestà s'e risoluta di aiutar questa impresa d'Italia gagliardissimamente et il medesimo farà Anglitterra<sup>1254</sup>.

Pour l'ambassadeur français, le souverain, une fois apprise la nouvelle du sac, s'est décidé à intervenir et il le fera très courageusement. D'autres auteurs, en revanche, évoquent plutôt le manque d'entrain des Français. Sur l'« émotion » du roi de France à la nouvelle de l'emprisonnement du pape, Francesco Guicciardini, par exemple, s'exprime avec un désenchantement qui figure entre parenthèses : « le roi de France s'était aussi ému (mais s'il avait récupéré ses enfants, il se fût fort peu soucie des malheurs du pape et de l'Italie tout entière) »<sup>1255</sup>. Dans le dialogue sur le sac de Francesco Vettori, l'auteur décrit le désespoir de Clément VII quand il comprend finalement que le roi ne fait pas la guerre « vivamente », ni ne respecte les engagements pris. Mais, s'il accuse les Vénitiens de tenter sciemment de ruiner la péninsule (d'abord la Lombardie, puis la Toscane et Rome, enfin le Royaume de Naples), l'auteur justifie en quelque sorte l'inaction de François I<sup>er</sup> : ce n'est pas la volonté de secourir qui fait défaut, mais les moyens, tout simplement<sup>1256</sup>.

---

<sup>1253</sup> Lettre de Ludovico Canossa au marquis de Saluces, 3 juin 1527, Venise, in G. Orti Manara, *Intorno alla vita ed alle gesta del conte Ludovico Canossa...*, p. 73.

<sup>1254</sup> Lettre de Ludovico Canossa au marquis de Saluces, 3 juin 1527, Venise, *Ibid.* Toutefois, dans la même missive, Canossa, est obligé de préciser qu'il n'a pas de nouvelles de France et que l'argent tant attendu n'est pas encore arrivé. Mais il garde espoir ; le baron de Lecce croit que la somme arrivera bientôt. *Ibid.*, p. 74.

<sup>1255</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 521. Le Florentin décrit également avec désolation les semaines qui avaient précédé l'expédition de Lautrec ; parmi les raisons de découragement du pontife, l'historien raconte que « les préparatifs des Français, abondants en paroles, s'avéraient chaque jour plus maigres dans les faits, comme ils l'avaient toujours été, du premier au dernier jour de cette guerre... ». Le roi avait manqué à ses promesses et à ses engagements, il avait envoyé avec retard les 40 000 ducats le premier mois de la guerre, ainsi que les 500 lances ; il devait encore armer la flotte, payer les 20 000 ducats par mois pour financer la guerre du pontife dans le Royaume de Naples (promesse réitérée lors de la trêve conclue avec le vice-roi de Naples, pour le pousser à l'enfreindre) ainsi qu'envoyer Renzo da Ceri pour sa défense. Le détail de ces manquements se poursuit. *Ibid.*, p. 491-492 (les points de suspension sont dans le texte afin d'indiquer une lacune dans les manuscrits).

<sup>1256</sup> F. Vettori, *Dialogo...*, p. 276. Le *Sommario*, comme l'on sait, se termine précisément sur les faits de ces jours. Vettori affirme avoir décidé de ne pas poursuivre son récit, du moins pour le moment. Il explique que, à l'époque, à cause de la peste, il ne se trouvait pas à Florence, il n'a donc pas été témoin des événements. Ce qu'il rapporte tout de même est que les Florentins, et surtout les ennemis des Médicis, attribuèrent au pape la responsabilité des pertes financières causées par le sac. Id., *Sommario...*, p. 245-246.

## 6. Le glorieux libérateur viendra : l'espoir en vers

Si l'image de François I<sup>er</sup> que la plupart des hommes politiques nous offrent est celle d'un monarque très large en promesses, mais presque indifférent aux adversités qu'affrontent ses alliés, il en est autrement dans les mémoires et dans les poèmes d'autres auteurs pleins d'espoir. Disparaissent les critiques des atteroiements d'un roi hésitant, plus porté à la chasse qu'aux questions politiques et jaillit le portrait du héros libérateur. Dans le recueil des *GOR*, les poèmes implorant le souverain de France de se hâter vers la péninsule. Dans ceux-ci, François I<sup>er</sup> est le roi « glorioso e forte »<sup>1257</sup>, le roi « de li ver christiani »<sup>1258</sup>, il est l'instrument choisi par Jésus pour exaucer les prières des Italiens<sup>1259</sup>. Sans hésitation, il viendra, vengera les torts subis, libérera la péninsule et apportera la paix.

Parmi les plaintes et les prières en tercets et en octaves occupe une place de premier plan l'épître enflammée déjà évoquée dans ce travail que Pierre Arétin adresse au roi de France. Il s'agit de vers enfiévrés, dans lesquels « l'Italia afflitta nuda e miseranda » exhorte elle-même le monarque à prendre les armes et à venir la libérer<sup>1260</sup>.

Or ces vers ne représentent pas la première réaction du polémiste à la nouvelle du sac. Bien avant, le 20 mai, le Toscan écrit une lettre à l'empereur, dans laquelle il plaide pour un acte de clémence de sa part. Selon ce qu'on apprend d'une missive de Sebastiano del Piombo à l'écrivain, le pape avait demandé que tous les hommes de lettres écrivissent à l'empereur pour l'implorer de mettre fin à cette ruine et la plume de l'Arétin avait paru au pontife la seule à la hauteur de la mission<sup>1261</sup>. Le « fléau des princes » semble donc se plier à la requête et s'adresse à Charles Quint. Dans ces pages, il demande à l'empereur d'user de « la générosité

---

<sup>1257</sup> « O re di Franza glorioso e forte / hor chel tempo conosci alenta i freni / et vien me a liberar con le tue scorte / et tu Leon che in mar la coda tieni / non più tardara dar soccorso vieni ». *La presa e lamento di Roma et le gran crudeltade facte drento, con el Credo che ha fatto li Romani. Stampato nuovamente in la inclita città di Bologna con un sonetto di Pasquin*, in *GOR...*, p. 851, 37, v.4-8.

<sup>1258</sup> « Hor su remagno de li ver christiani / camina presto a vendicar il torto / piglia lo regno con li latrati cani / Italia mia sta pur con lieto core / sta forte in lega e non haver timore / che te annontio chel tuo redentore / El bon Iesu che mai se trovo scarso / ha exaudito il prego de Taliani / per che la voce del gran sangue sparso ». *El credo di Romani* (poème en tercets, séparés les uns des autres par les versets de la prière du *Credo* en latin), *Ibid.*, p. 853, v. 40-48.

<sup>1259</sup> *Ibid.*

<sup>1260</sup> P. Arétin, *Epistola...*, voir à ce propos *supra*, Quatrième chapitre - La croisade, le Lys et l'Empire.

<sup>1261</sup> « Compare, fratello e padrone, è pur vero che i Pietri Aretini bisogna che ci naschino. Io dico ciò che ha detto il disperato Papa Clemente in Castel Sant'Angelo. Sua Santità ha fatto imporre a tutti i dotti che facciano una lettera a lo Imperatore, raccomandando a la Maestà sua Roma, ogni di saccheggiata peggio che prima ; e il Tebaldeo, insieme con gli altri, serratisi per tal cosa in gli Studi, hanno fatto presentare le lor lettere a Nostro Signore, il quale, lettone quattro versi per una le gettò là, con dire che da voi solo era materia tal soggetto. In fine egli vi ama, e assai assai ; e un di qualche cosa sarà, al dispetto de gli invidiosi. Pur sanità. Di Roma nel XXVII ». Lettre de Sebastiano del Piombo à Pierre Arétin, citée par P. Procaccioli, « Le schiere degli inchiostri. Pietro Aretino "capitano" del Cristianissimo », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 202.

miséricordieuse et la valeur sereine » dont il avait fait preuve quand il avait concédé la liberté à « un prince vaincu », qui s'était engagé avec « des promesses peu sûres et hautaines » ; nous remarquons que le nom de François I<sup>er</sup> n'apparaît même pas dans la lettre. En outre, dans la missive, le Toscan rejoint la thèse partagée à la cour impériale et considère que le sac et la captivité du pape sont l'œuvre de la « justice miséricordieuse ». Il demande enfin à l'empereur d'agir, d'arrêter le désastre afin d'éviter que la punition voulue par les cieux ne se transforme en un acte de cruauté pour le pontife<sup>1262</sup>.

Seulement quelques jours après, le 31 mai, l'écrivain s'adresse, avec une autre missive, à Clément VII. Dans celle-ci, c'est la Fortune, mot en incipit de la lettre, qui est la cause des maux du pape. C'est le sort qui est à l'origine de la lâcheté, de la fourberie, de la trahison, de l'ingratitude de ses propres hommes et de ceux qui sont censés être ses amis. Nous constatons, cependant, que tous les manquements et toutes les fautes qu'on reproche au pape sont tout de même habilement évoqués et que la prison que Clément VII subit est presque ironiquement définie comme un « inconvénient » causé par les péchés du clergé. « Votre chute n'est qu'apparente et non pas réelle », le console l'Arétin, et si Dieu l'a abandonné à la merci de l'empereur, c'est pour qu'il puisse faire l'expérience de la miséricorde divine et de la clémence humaine. Il faut donc prier, conseille l'Arétin, et non pas se lamenter sur le destin. Il invite enfin le pontife à se réunir avec le « bon Charles » et à tourner ensemble leurs armes contre le cruel infidèle<sup>1263</sup>.

Pour certains spécialistes, comme De Vita ou Procaccioli, les deux lettres font partie d'une action diplomatique officieuse, mais bien structurée de l'Arétin et marqueraient le début des négociations entre le pape et l'empereur. Elles pourraient être également une tentative du polémiste de plaider sa propre cause, ou celle de Venise, sa nouvelle patrie, auprès de l'empereur. Selon Galasso en revanche, il s'agirait de lettres « typiques » de l'activité arétinienne. Les graves faits du printemps 1527 ne pouvaient pas laisser le « Secrétaire du Monde » indifférent. Conscient du pouvoir qu'il exerce sur « l'opinion publique » et de l'importance de son poids aux yeux des princes d'Europe, l'écrivain ne saurait se taire et décide de participer, avec sa plume, à l'élaboration de la « fama » des grands de son temps<sup>1264</sup>.

À la même période appartient également une chanson dans laquelle l'Arétin se désole pour la ruine de la ville. Reviennent ici les arguments de la missive envoyée à l'empereur.

---

<sup>1262</sup> Lettre de P. Arétin à Charles Quint, 20 mai 1527, *Lettres...*, p. 22-24.

<sup>1263</sup> Lettre de P. Arétin, à Clément VII, dernier jour de mai 1527, *Ibid.*, p. 25-27.

<sup>1264</sup> G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia"...*, p. 237-245.

L'écrivain s'adresse à Dieu et reconnaît son « giustissimo [tuo] severo sdegno », car il est vrai que Rome, à cause de ses péchés, a mérité sa punition. Mais, le polémiste Le prie de bien vouloir désormais prendre en pitié ses temples violés et les religieuses offensées. Ensuite, il fait appel à Charles Quint, qualifié d'« immortal ». Il rappelle son titre de roi des Romains, lui demande d'être digne de la couronne d'empereur qu'il souhaite tant recevoir, de faire preuve de clémence et de ne pas se conduire comme Néron, d'avoir pitié des chrétiens et d'aller combattre le Turc. Le pape et le roi de France sont ici évoqués en tant que « tropei di vostra altezza ». L'empereur a la faveur des planètes<sup>1265</sup> avec lui. Cette chanson est envoyée à Federico Gonzaga, accompagnée d'une lettre datée du 7 juillet 1527. Dans la missive, l'écrivain justifie l'utilisation d'un langage qui peut paraître peu soigné. En effet, assure-t-il, si le choix des mots n'est pas toujours « petrarchevole », ce n'est pas parce qu'il ne maîtrise pas la langue du grand poète toscan, mais parce que la passion de Francesco pour Laura dut lui offrir une inspiration plus douce que la douleur qui lui est infligée par les malheurs de Rome, aujourd'hui *coda mundi* : les paroles devraient se faire des lances et des arquebuses, ajoute-t-il dans la missive, pour mener à bien son œuvre<sup>1266</sup>. En outre, la chanson est suivie par une *frottola*. Mastro Pasquino souhaite également raconter ses mésaventures et dénoncer les fautes de cette « lega slegacciata », qui a permis que tant de disgrâces s'abattissent sur Rome<sup>1267</sup>.

Un mois après, avec l'épître au Très Chrétien, l'Arétin abandonne, pour un temps, la propagande pro-impériale, et cela parce que, en ce moment, il caresse l'idée de quitter Venise pour se rendre en France, à la recherche d'émoluments plus conséquents que ceux qu'il reçoit de Federico Gonzaga. À travers la correspondance entre les deux hommes, nous observons non seulement que l'écrivain fait part de son projet au marquis, mais aussi que ce dernier semble être favorable à ce voyage, qui pourrait avoir des retombées positives dans ses relations avec la cour de France. Voici ce qu'il lui écrit en réponse :

Et circa l'andata vostra in Franza a me non accade altro, se non che vediate se in questa vostra partita vi posso far piacere alcuno, et ricercandomi non mancarò di far tutto quello che saperò esservi di satisfatione.

Et il ajoute :

---

<sup>1265</sup> A. Luzio, *Pietro Aretino nei suoi primi anni a Venezia...*, p. 64-68.

<sup>1266</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>1267</sup> *Ibid.*, p. 70.



Io non vi dico altrimenti dell'officio che haveti ad fare per me in Franza, perochè mi rendo certiss.o che non potresti mancare della usanza et amorevolezza vostra verso me<sup>1268</sup>.

Dans ces tercets, nous observons que l'attitude de l'Arétin a complètement changé. Charles n'est pas un prince invaincu car ce sont les autres qui remportent les batailles pour lui – revient la référence à Pavie (v. 1920) – et ne peut pas non plus se vanter du titre de Catholique (v. 21), car il ne donne aucun signe de sa foi ! Selon le *topos* déjà employé en s'adressant à son rival, le polémiste exhorte le roi de France à être digne du titre de Très Chrétien, à être à la hauteur de ses grands prédécesseurs, il l'incite à ne pas temporiser. Puis, il revient sur la cuisante défaite de 1525 et sur la captivité, sur la libération en échange de ses deux enfants (acte dont le Habsbourg devrait avoir honte, v. 186) et il affirme que si le souverain a dû endurer toutes ces horreurs, c'est que, dans Son dessein, Dieu a décidé de lui offrir une « giusta cagion di tôr la spada » (v. 56). Voici le *justum bellum*. François I<sup>er</sup>, soutenu par le Christ, ne doit pas s'accorder avec l'empereur, mais venir se battre contre lui, sauver ses enfants et, avec eux, sauver « il nostro regno » (v. 92-93 et 178). Dans un climax ascendant, l'allégorie de la péninsule mourante demande au roi de le faire pour Rome, pour Florence (« tua figlia e sangue », lui dit le poète), pour Venise, son alliée, pour l'honneur, pour la pitié, pour le Christ, pour ses enfants. Elle se déclare même prête à s'assujettir à lui :

Et quando ti piacia a te ch'io resti doma,  
Dómami tu, ché, s'a domarmi altri have,  
Francia si stracerà com'io la chioma<sup>1269</sup>.

L'Italie abandonne son destin entre les mains du roi de France. En conclusion, revient l'idée exprimée par les tercets du début (« In te consiste il mio riso e 'l mio pianto », v. 16) et l'Italie, bientôt engloutie par le rapace impérial, garde tout de même espoir et termine sa lamentation en prononçant le nom du monarque :

L'aquila aperta ha la rapace bocca  
Per inghiottirmi e 'l fiero horror tedescho  
Mi mostra ancella al fuso et a la rocca;  
ma viverò et morrò se vòl Francescho<sup>1270</sup>.

---

<sup>1268</sup> *Ibid.*, p. 72. Par ailleurs, Luzio confirme la paternité de cette épître, grâce à un autre passage de la même missive : « Col l'altra detta letter vostra io ho avuto il belliss.o capitolo che in nome d'Italia haveti indriciato al Christianissimo. Il quale veramente mi è piaciuto et hollo letto et riletto più volte con mia gran.ma satisfatione per essere una belliss.a inventione ben detta, ingeniosa, dotiss.a et argutiss.a come sogliono sempre essere tutte le cose vostre.... ». *Ibid.*

<sup>1269</sup> P. Arétin, *Epistola...*, p. 54, v. 229-231.

<sup>1270</sup> *Ibid.*, p. 55, v. 268-271.

Or, dans la représentation de la campagne napolitaine qui suivit peu de temps après, le François I<sup>er</sup> « imaginaire » et imaginé par nombre d'Italiens semble avoir écouté leurs prières : il décide d'envoyer ses soldats pour libérer la péninsule et pour venger l'offense subie par le pape. Selon les *Ricordi* d'Alberini, le magnanime et généreux souverain, bouleversé, organise *immédiatement* une expédition « conveniente alla grandezza dell'animo suo reggio » pour délivrer le pape et l'Église et, souligne-t-il, « senza aspettare d'esserne richiesto » et « senza timore alcuno ». Puis, digne de son titre de Très Chrétien, pour mériter également celui de libérateur de Rome, il met, à la tête de ses troupes, monseigneur de Lautrec<sup>1271</sup>.

Pour finir, nous avons déjà évoqué, dans ces pages, les strophes que l'Arioste écrit concernant ces événements. Le poète ne présente pas le sac comme une punition divine, les envahisseurs sont condamnés, ce sont des tueurs et des voleurs ; les membres de la Ligue sont blâmés pour leur inaction face à cette misère. En revanche, le roi de France apparaît comme le défenseur du pape et de Rome ; Lautrec est envoyé en Italie, non pas pour conquérir mais pour « ôter des mains sacrilèges et ladres / la tête de l'Église avec ses autres membres »<sup>1272</sup>. Ici, nous le disons avec Anne Fontes Baratto, « par son projet, que Lautrec fait avorter, François I<sup>er</sup> non seulement renoue avec l'esprit de Charlemagne, qui n'était venu en Italie que pour secourir le pape, mais rachète en partie le lourd passif de l'armée française, dont le comportement pendant le sac de Ravenne avait été stigmatisé par la métonymie « les mains rapaces et voleuses », dans l'exorde du chant XIV »<sup>1273</sup>.

---

<sup>1271</sup> « Li veloci nunti della volante fama portorno le incredibili nuove delle aspre percosse di Roma in tutte le parti del mondo, lacrimabili fin dall'infedeli, et oditi in francia, commossero in modo quello inclito et generoso cuore del cristianissimo re Francesco, che per non degenerare dalli suoi maggiori, anzi per dimostrarse ben degno successore di loro et per conquistarsi, oltre all'honorato nome de christianissimo, il titolo de liberatore d'una Roma, d'una chiesa et d'un vicario de Christo, senza aspettare d'esserne richiesto, onde maggior obbligo se li deve, fece subito, senza timore alcuno della gran fortuna et de tante vittorie dello avversario, con mirabile celerità et preparamento, quella bella espedizione conveniente alla grandezza dell'animo suo reggio ; et a tanta impresa et con un validissimo essercito mandò in Italia monsignore de Lutreccho ». M. Alberini, *I Ricordi...*, p. 346-347.

<sup>1272</sup> L. Arioste, *Roland furieux...*, p. 322, XXXIII, 56. Voir Deuxième chapitre - Marignan 1515: célébrer le vainqueur en Italie.

<sup>1273</sup> A. Fontes Baratto, « Le dernier Furioso et l'actualité... », p. 329-330.



# Neuvième chapitre

## L'équipée napolitaine et la fin d'une époque.

*L'anno 1528 fu infelicissimo a tutta Italia, particolarmente allo nostro Regno di Napoli ; perché ci furono tre flagelli de Iddio, guerra, peste et fame<sup>1274</sup>*

### 1. La descente de Lautrec, ce héros

Comme il a été évoqué dans le chapitre précédent, l'idée d'une nouvelle descente à Naples précède l'invasion impériale de Rome. Le projet avait été approuvé en France au printemps. L'agression des troupes de Bourbon ne fait que donner une raison de plus, une raison louable et glorieuse, pour passer les Alpes encore une fois et tenter non seulement d'asseoir son pouvoir sur le Nord de la péninsule, dans le Duché de Milan et à Gênes, mais également d'intervenir dans le centre, en libérant le pape de l'emprise de Charles Quint, et dans le Sud, dans ce Royaume tant convoité<sup>1275</sup>.

Dans ces pages, nous avons largement recours à *La spedizione di Lautrec nel Regno di Napoli* de Leonardo Santoro. Docteur en droit, originaire de Caserte, l'auteur fut extrêmement engagé dans la vie diplomatique du Royaume. Il ne fut pas seulement le témoin oculaire de certains événements. Il joua aussi un rôle politique : ce fut lui qui apporta à Lautrec les clés de sa ville, en signe d'obéissance. Pendant l'occupation, il se rendait deux fois par semaine dans le camp des Français qui menaçaient Capoue et fut nommé par le capitaine français « Commissario della grascia » pour son armée<sup>1276</sup>. Une fois que Naples fut libérée de ses assiégeants, Santoro, condamné pour trahison, dut passer de longs mois en prison et ses biens furent confisqués. Il fut ensuite réhabilité par le nouveau seigneur de Caserte, Louis Icartes.

Son récit, écrit en langue vernaculaire, se compose de souvenirs personnels et des mémoires que lui confièrent ses amis, accusés comme lui après la défaite de Lautrec. Ses sources sont également des chroniques et des ouvrages historiques de l'époque, comme les *Historie del suo tempo* de Jove ou les derniers livres de l'*Histoire d'Italie* de Guicciardini ou

---

<sup>1274</sup> G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'impero di Carlo V*, in *Raccolta di tutti i più rinomati scrittori dell'istoria generale del Regno di Napoli*, Giovanni Gravier, Naples, 1770, VIII, p. 8-9.

<sup>1275</sup> D. Le Fur, *François 1<sup>er</sup>*..., p. 444.

<sup>1276</sup> Il s'agissait de l'officier préposé à l'approvisionnement des victuailles, la « grascia » était également la taxe que l'on payait pour introduire les marchandises dans la ville.

encore le poème rédigé par Camillo Querno, publié à Naples déjà en 1529, le *De bello Neapolitano*<sup>1277</sup>. L'ouvrage n'est pas exempt d'inexactitudes, d'approximations ou de confusions. Toutefois, il nous semble rendre, et parfois précisément dans ses contradictions, toute la complexité de la situation vécue par les seigneurs, les diplomates et les populations des domaines du Royaume, en quelque sorte contraints de se ranger avec l'un ou l'autre des opposants « barbares » sans vraiment le soutenir, mais avec l'espoir d'obtenir, par la suite, une plus ample autonomie.

Aussi, nous prenons appui sur l'*Istoria delle cose di Napoli sotto l'impero di Carlo V*, de Gregorio Rosso. L'ouvrage, écrit par le notaire napolitain en 1539, est consacré à la description de deux moments historiques critiques pour le Royaume de Naples : la guerre entre les Français et les Espagnols, dont il est question ici, et le conflit qui naquit entre la capitale et le vice-roi Pietro de Toledo dans les années 1535-1536. Le regard porté par Rosso est décidément philo-impérial : dans son récit, les Français sont les ennemis<sup>1278</sup>. Il est donc intéressant d'observer les convergences et les divergences entre sa narration et celle de Santoro.

Voici donc qu'Odet de Foix, nommé lieutenant général, aux pouvoirs presque illimités, descend à nouveau en Italie. Le choix de ce capitaine est salué par les alliés du roi. Les diplomates s'en réjouissent et les poètes en chantent les louanges. L'ambassadeur Acciaiuoli assure que le pape à Rome et les magistrats à Florence ne pourront que recevoir du réconfort et de la consolation en entendant la bonne nouvelle. Selon l'agent florentin, non seulement cette nomination leur rendra l'espoir et le courage de recouvrer la liberté, mais elle atteste de la haute considération et de l'estime du roi pour les affaires de la péninsule et de l'Église<sup>1279</sup>.

Dans le récit de Leonardo Santoro, on évoque à peine le fait que Lautrec avait été chassé de Milan et vaincu à la Bicoque. Il y est décrit comme un homme honnête, sévère, vertueux, de « nobilissimo sangue e di molta esperienza nell'arte della guerra », qui passe les Alpes avec une armée qualifiée de « giusta »<sup>1280</sup>. Selon l'auteur, son nom est accueilli par le

---

<sup>1277</sup> Voir l'introduction à l'édition de l'ouvrage présenté par Tommaso Pedio, L. Santoro, *La spedizione di Lautrec nel Regno di Napoli*, T. Pedio (éd.), Società di Storia Patria per la Puglia. Documenti e monografie, vol. XXXVII, Congedo, Galatina, 1972, p. 4.

<sup>1278</sup> Sur l'historien, voir G. Imbruglia, *ROSSO, Gregorio*, *DBI*, 2017, vol. 88.

<sup>1279</sup> « Nostro Signore e Vostre Signorie ne prenderanno conforto e consolazione grandissima, e non solo piglieranno speranza e coraggio di potere ancora salvare la Chiesa e la libertà d'Italia, ma che farà loro testimonio, mandando un tal uomo, di tener conto e buona estimazione della salute d'Italia, e d'aver in animo di versare tutte le forze sue per la conservazione universale della Religione Cristiana ». Lettre de Roberto Acciaiuoli aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 29 juin 1527, in *Négociations...*, p. 967-968.

<sup>1280</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 17.

Saint-Siège comme celui d'un nouveau Camille. Le dictateur avait libéré la ville de Rome des Gaulois et empêché qu'on l'abandonne pour Véies ; pour cela, il était considéré comme son deuxième fondateur<sup>1281</sup>. À celle de Lautrec, est opposée la figure de Bourbon, dont l'historien brosse un portrait noir dès la première page<sup>1282</sup>. Voici donc que le terrible personnage décrit comme étant la cause de tous les maux dans le Duché de Milan cinq ans auparavant, incarnation des sept péchés capitaux, dévient maintenant le paladin de la liberté de la péninsule et le symbole de la lutte de la Chrétienté tout entière.

Le capitaine, arrivé en Italie, prend Alessandria ; puis les Vénitiens, guidés par le duc d'Urbino, se joignent à lui. À la fin du mois de septembre, il récupère également Pavie. Ici, son entrée est brutale, réalisée à travers une brèche et non par une porte ; Lodovico Belgioioso, préposé à sa défense, est envoyé captif à Gênes, la ville est pillée, les soldats s'y livrent à toutes sortes d'exactions, pour lui faire payer l'affront de 1525, comme le rappelle Francesco Guicciardini :

Après que Lautrec eut battu les murs pendant quatre jours, et abattu la muraille sur une telle longueur que les quelques défenseurs ne pouvaient pas la réparer, Belgioioso finit par lui envoyer un trompette [...]. La ville fut mise à sac ; les Français, huit jours durant, y firent preuve d'une grande cruauté, et allumèrent de nombreux incendies en mémoire de la défaite qu'ils avaient subie dans le parc<sup>1283</sup>.

Leonardo Santoro semble même légitimer, tout en la dénonçant, cette violence. Voici ce que dit le Casertan, qui considère leur fureur justifiable :

Tanta è propria ne' soldati l'avarizia ed empietà, che quelli che venivano in soccorso delle cose sacre con colore magnifico e pietoso, scordati del debito loro parvero che gareggiassero con gl'Imperiali d'empietà e crudeltà. Nè si perdonò all'onore delle donne, non ostante che Lotrech fosse capitano severo e modestissimo nella pudicizia delle donne. Ma l'odio dei Francesi pareva che avesse qualche scusa comportabile, se non onesta, d'incrudelire contra i Pavesi per la rotta abominabile al nome di Francia<sup>1284</sup>.

---

<sup>1281</sup> *Ibid.*, p. 16-17, 22 et *passim*.

<sup>1282</sup> Charles de Bourbon est décrit comme un homme avare, cruel et assoiffé de domination. Mais pas seulement, c'est également un incapable : rebelle à son seigneur, il était passé au service de Charles Quint « senza aver operato cosa degna di gloria in Borgogna ». Il n'y était pour rien non plus dans la victoire à Pavie. À plusieurs reprises, la volte-face de l'ex-connétable contre le roi est qualifiée de « tradimento infame », non seulement envers son souverain, mais également envers « la patrie ». *Ibid.*, p. 1-2 et *passim*.

<sup>1283</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 529-530. Brantôme décrira même le sentiment de jalousie ressenti par le souverain devant le succès de son général, là où lui avait si péniblement échoué. Brantôme, *Œuvres complètes*, Lalanne éd, Paris, 1867, t. 3, p. 29, 36, cité par J.-M. Le Gall, « François I<sup>er</sup> et la guerre... » p. 35-63.

<sup>1284</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 17.

Pendant que le généralissime Lautrec envahit la Lombardie, où le duc de Milan et les Vénitiens font front au général Antonio de Leyva, Antoine de Montpezat se dirige vers Gênes attribuée par la ligue à François I<sup>er</sup> et, notamment grâce à l'action de Cesare Fregoso et d'Andrea Doria, impose la suprématie française. On y reviendra.

Puis le capitaine français réussit à soumettre Parme et Plaisance<sup>1285</sup> et à rallier le marquis de Mantoue et le duc de Ferrare à son souverain<sup>1286</sup>. Or les Florentins prient Lautrec de continuer sa descente, de peur que les ennemis ne quittent Rome pour les attaquer ; Francesco Sforza et les Vénitiens, en revanche, l'incitent à se diriger sur Milan pour bloquer tout aide à l'ennemi venue d'Allemagne et rétablir le duc sur son État. Lautrec affirme que les ordres lui imposent de continuer à descendre. Le 5 janvier 1528, Galeazzo Visconti décrit la situation désespérée de Milan à Anne de Montmorency afin qu'il persuade le roi et sa mère de donner de nouvelles instructions à Lautrec afin qu'il renonce au projet napolitain<sup>1287</sup>.

Leonardo Santoro rapporte également le discours des Vénitiens, qui souhaitaient éloigner définitivement la menace impériale de leurs frontières et jouir d'une paix loin de ces armes et de ces troupes étrangères que « l'exécrable ambition de Lodovico il Moro » avait fait venir dans la péninsule. Pour ce faire, il fallait rétablir Francesco Sforza sur le Duché. Mais le monarque français, explique le Casertan, n'était occupé que par ses intérêts :

Ma il Francese voleva stanco e senza sangue lo Sforza e senza sicura sede per istabilimento delle cose sue, lasciando una porta aperta a Cesare, volendosi rappattumare con esso per brama di ricuperare i figli ostaggi e tirare ogni cosa al suo disegno, benché nelle pubbliche

---

<sup>1285</sup> Le soutien de la famille de Pepoli aurait probablement permis à Lautrec d'occuper également Bologne, mais la fuite du pape à Orvieto (ou sa libération), l'obligea à modifier ses desseins et à rendre, par la même occasion, la forteresse de Parme à l'Église. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 532 et *passim*.

<sup>1286</sup> Initialement, Alphonse I<sup>er</sup> n'adhère pas à la ligue de Cognac et rallie l'empereur. En effet, le duc se sentait plus menacé par l'État de l'Église – qui exigeait la restitution de Reggio et de Rubiera – que par les Espagnols – au nom de qui Lannoy lui avait promis de larges rétributions pécuniaires. Dans ses missives, datées du mois de juin, Ludovico Canossa s'efforçait de le convaincre et il attestait de la bonne disposition du roi envers lui. Mais, en septembre-octobre 1526, son ambassadeur, Ludovico Cato, signait à Grenade des accords qui prévoyaient le mariage d'Hercule, son fils aîné, avec Marguerite, la fille de l'empereur (un mariage qui n'aura pas lieu finalement). Le pape lui dépêche Guicciardini pour le persuader de rejoindre son parti, mais le duc lui fait savoir que c'est inutile avant même que celui-ci ne rentre en ville. Or ses domaines traversent la voie terrestre entre Milan et Florence et les États de l'Église, son soutien est nécessaire à Lautrec pour atteindre le sud de la péninsule. Une fois Pavie, Parme et Plaisance prises, le capitaine français insiste « vivement » pour que le duc (et comme lui, le marquis de Mantoue) intègre la ligue. C'est une menace est tellement importante qu'Alphonse I<sup>er</sup> se dérobe à ses obligations envers l'empereur. Les négociations sont longues, mais le traité – scellé par le mariage d'Hercule avec Renée de France – est signé le 15 novembre 1527 et, initialement, semble être très profitable pour la maison d'Este. Lettre de Ludovico Canossa au duc de Ferrare, 17 juin 1526, Venise, in G. Orti Manara, *Intorno alla vita ed alle gesta del conte Ludovico Canossa...*, p. 71 ; F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 532-533 et *passim*. À propos des retombées de cette politique matrimoniale, voir G. Braun, « Le mariage de Renée de France avec Hercule d'Este... ».

<sup>1287</sup> Lettre de Galeazzo Visconti à Anne de Montmorency, 5 janvier 1528, Paris, in *Documenti di storia italiana copiati su gli originali autentici e per lo più autografi esistenti in Parigi da Giuseppe Molini già bibliotecario palatino*, Tipografia all'insegna di Dante, Florence, 1837, vol. II, p. 1-2.

audienze e ragunanze di principi e d'ambasciatori ragionasse magnificamente della guerra con beffe di Cesare e delle forze che aveva in Italia<sup>1288</sup>.

Selon Francesco Guicciardini, la raison de ce choix était claire. D'une part, les Français craignaient qu'une fois mis en sécurité leurs domaines, les Vénitiens ne fussent moins prompts dans leur soutien pour la campagne napolitaine ; de l'autre, le roi devait songer à utiliser le Duché comme monnaie d'échange avec l'empereur pour récupérer ses enfants<sup>1289</sup>. Charles Quint, sachant bien que l'objectif véritable de Lautrec était le Royaume de Naples et comprenant la nécessité de déployer ici les forces impériales, occupées à Rome, pour le bloquer<sup>1290</sup>, après de longues négociations et en imposant de « dures conditions », trouve un accord avec le pape<sup>1291</sup>. Le 6 décembre 1527, Clément VII, de connivence avec l'empereur, ayant négocié avec Charles de Lannoy, « s'enfuit » de sa prison et trouve refuge à Orvieto. Ainsi, une bonne partie de l'armée quitte Rome.

En janvier 1528, ayant appris la nouvelle de la libération du pontife, François I<sup>er</sup> lui dépêche un émissaire, Nicolas de Bossut seigneur de Longueval, pour le ramener à la ligue, mais Clément VII lui fait savoir qu'il préfère s'employer comme médiateur afin de retrouver la paix générale<sup>1292</sup>. De son côté, le monarque gardait aussi toujours ouvertes les négociations avec son ennemi. Les rois de France et d'Angleterre proposaient une rançon de 2 millions d'écus d'or et assuraient l'éloignement des troupes françaises des territoires italiens en échange de la libération du Dauphin et du duc d'Orléans et du rétablissement de Francesco Sforza sur le Duché. Toutefois, François I<sup>er</sup> attendait que ses enfants eussent été libérés avant de faire une quelconque concession, fût-elle territoriale ou pécuniaire ; de l'autre côté, Charles Quint, plus que méfiant, refusait de les libérer avant le départ des milices françaises de la péninsule. Trouver un accord se révéla impossible. Le 22 janvier 1528, François I<sup>er</sup> et Henri VIII envoyaient leurs hérauts présenter un ultimatum à l'empereur : la guerre était déclarée solennellement<sup>1293</sup>.

---

<sup>1288</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 20.

<sup>1289</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 530.

<sup>1290</sup> Si une bonne partie de l'armée se met en route pour Naples en décembre, les derniers saccageurs, espagnols, italiens, lansquenets, ne quitteront la ville qu'en février de l'année suivante. G. Galasso, *Il regno di Napoli...*, p. 340.

<sup>1291</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 354-355. Le pape doit céder sur la dîme sur les territoires de Charles, sur la nomination de cardinaux et sur la cession de villes aux ministres impériaux. Il doit contribuer au paiement des soldats et laisser des otages et des places fortes en garantie. Leonardo Santoro définit ces accords comme des « patti pieni d'indegnità ». Pour l'auteur, Charles Quint se montrait libéral en paroles, mais, dans les actes, se révélait un vainqueur plein de mépris. L. Santoro, *Dei successi...*, p. 21.

<sup>1292</sup> Voir J. Fraikin, « La nonciature de France de la délivrance de Clément VII à sa mort », in *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, t. 26, 1906. p. 513.

<sup>1293</sup> M. Mignet, *Rivalité de Charles Quint et de François I<sup>er</sup>...*, p. 365.



Le 18 mars 1528, le Habsbourg, outré par la provocation de son rival, adresse au Valois un cartel de défi – il avait commencé à évoquer l'idée d'un combat singulier deux ans auparavant – en réitérant, qui plus est, les accusations de manquement à la parole donnée<sup>1294</sup>. Le 27 mars, le roi de France convoque – l'homme était tenu sous surveillance armée – Nicolas Perrenot de Granvelle, l'ambassadeur de son rival ; il le reçoit dans une « immense salle de son palais... en très grande pompe, magnifiquement vêtu », pour répondre à l'offense subie. Il répond publiquement, en affirmant n'avoir jamais donné sa foi, la condition de prisonnier invalidant un quelconque serment, et relève le gant<sup>1295</sup>. Francesco Guicciardini relate les faits et porte un jugement très critique sur l'attitude de ces souverains qui se laissaient emporter par des sentiments personnels de haine alors qu'ils se sont lancés « dans une guerre si importante et si préjudiciable à toute la chrétienté ». Messer Francesco affirme que « la proposition de César fut sans doute plus digne de deux simples chevaliers que de si grand princes » et, continue-t-il, « il ne fut pas à l'honneur des princes les plus puissants de la chrétienté [...] de laisser aller leurs esprits à de telles pensées »<sup>1296</sup>. Néanmoins, dans les paroles du Florentin, nous apercevons une certaine tolérance concernant la réaction de François I<sup>er</sup> aux accusations de Charles Quint, car, au détour d'une phrase, l'historien observe que le roi de France devait considérer « qu'il ne pouvait sans déshonneur les laisser sans réplique ». Ce passage n'est pas sans importance, parce que la remarque du penseur nous permet de maintenir toujours les acteurs politiques dans leur contexte historique et de ne pas leur imposer les catégories d'une autre époque. François I<sup>er</sup>, ce prince-charnière entre Moyen-âge et époque moderne, reste tout de même un souverain de son temps, qui pense pouvoir démêler ses conflits avec l'empereur simplement en le rencontrant, qui accepte de livrer ses enfants en otage à sa place, tout en

---

<sup>1294</sup> Voici un passage de la lettre que l'empereur adresse à l'ambassadeur du roi : « Afin que vous redyte [au roi] lesdites paroles [...] : ledit roy vostre maistre avoit fait laschement et meschamment de non m'avoir gardée la foy que j'ay de luy selon le traicté de Madril, et que s'il vouloit dire du contraire, je luy maintiendroye de ma personne à la sienne. Velà les propres paroles substanciellles que je ditz du roy vostre maistre en Grenade ». Charles Quint répondait à la demande de l'ambassadeur français de lui écrire ce qui avait été dit à Grenade. Le Habsbourg s'empresse de mettre par écrit ses propos dont, selon lui, l'agent ne « voulait avoir souvenance ». Lettre de Charles Quint à Jean de Calvymont, Madrid, 18 mars 1528, in *Papiers d'État du cardinal de Granvelle...*, t. I, p. 349-350.

<sup>1295</sup> Devant la détermination de Granvelle à prendre congé sans se faire porteur du cartel de François I<sup>er</sup>, ce dernier le fait lire publiquement, « afin que chacun entende et coignosse comme je suys justifié de ce que, contre la vérité, vostre maistre m'a voulu accuser » déclare-t-il. Audience de Congé donnée par le roi à Nicolas Perrenot de Granvelle, Paris, 28 mars 1528, *Ibid.*, p. 353.

<sup>1296</sup> Parmi ces princes, on compte également le roi d'Angleterre, car Henri VIII avait entre-temps lancé le même défi à l'empereur. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 544-545. Charles Quint propose que le duel ait lieu sur la Bidassoa et envoie un héraut pour en communiquer les conditions. Néanmoins, en France, l'agent fut empêché d'accomplir sa mission et il rentra en Espagne, où l'on déclara que le roi avait fait preuve, encore une fois, de pusillanimité. Sur ces faits, voir R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 278.

sachant qu'il ne tiendra pas ses promesses, qui relève le défi d'un combat singulier pour défendre son honneur<sup>1297</sup>.

## 2. L'invasion du Royaume et les traîtres angevins

Lautrec entame une descente qui, selon nombre d'historien, s'apparente presque à une marche triomphale<sup>1298</sup>. Les villes et les baronnies cèdent facilement aux envahisseurs et le général français semble être « accueilli en libérateur par les villes des Abruzzes »<sup>1299</sup>. En outre, une fois le contrôle du blé des Pouilles pris, l'étau se resserre rapidement autour de Naples, où les Impériaux avaient décidé de concentrer leurs efforts. De nombreuses villes semblent accueillir les Français à bras ouverts : « Facevano a gara i popoli di quelle province a darsi a' Francesi, e per l'antica divozione verso quella nazione, e per l'odio che portavano agli Spagnuoli »<sup>1300</sup>, raconte Santoro.

Il est utile, ici, de s'attarder un instant sur l'attitude des « traîtres » angevins rebelles à l'empereur, de ces barons qui, presque sans aucune résistance, ouvrent les portes de leurs domaines aux Français. Il est vrai que leurs représentants se rendent rapidement aux campements français, pour apporter les clés des villes à Lautrec, mais les seigneurs du Royaume n'attendent pas tous la restauration angevine. Parfois, ils sont animés par l'espoir de maintenir, voire d'accentuer, sous les Français, l'autonomie conquise sous les Espagnols ; parfois aux tensions politiques avec la Couronne se mêlaient les difficultés des réalités locales<sup>1301</sup>.

Selon Santoro, le prince de Melfi, Giovanni Caracciolo, est poussé à rejoindre les Français par un sentiment de colère. En effet, le prince, assiégé, avait longuement résisté aux assauts de Navarro et ses hommes, mais les vilains, à l'intérieur de la ville, s'étaient révoltés et, unis aux Français, l'avaient capturé. Le prince d'Orange ne l'avait pas racheté et cela avait

---

<sup>1297</sup> Les défis au combat singulier étaient également un moyen de justifier les conflits, en se montrant prêt à mourir, afin d'épargner la vie de ses sujets et l'effusion du sang de chrétiens. En outre, la réputation est une notion très importante à cette époque. Pour les princes du XVI<sup>e</sup> siècle, il est primordial de s'assurer l'obtention de l'estime collective et cela mène à faire un choix plutôt qu'à un autre. Voir, à ce propos, A. Jouanna, « Recherches sur la notion d'honneur au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 15, n. 4, Octobre-Décembre 1968, p. 597-623.

<sup>1298</sup> G. Galasso, *Il regno di Napoli...*, p. 340.

<sup>1299</sup> R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 278. Leonardo Santoro insiste sur le fait que les populations étaient d'accord pour se donner aux Français. L. Santoro, *Dei successi...*, p. 57 et *passim*.

<sup>1300</sup> *Ibid.*, p. 43. C'est encore Santoro qui affirme que Tommaso d'Altomare ouvrit les portes de la ville en criant *viva Francia*, à cause de la grande haine qu'il nourrissait contre les Espagnols. *Ibid.* p. 57.

<sup>1301</sup> Au sujet des barons napolitains, G. Galasso, *Il regno di Napoli...*, p. 341-351.

profondément indigné le captif<sup>1302</sup>. Et après la prise de Melfi, aucune ville ne résista<sup>1303</sup>. Giovanni Caracciolo en personne, passé à l'ennemi, récupère Fondi et Nola et agit pour rallier d'autres seigneurs à la cause française<sup>1304</sup>. De nombreux barons maintenant, écrit l'historien, par légèreté, dans l'espoir de vivre des temps meilleurs, par appât du gain, à cause de la détestation de la domination espagnole ou de l'ancienne dévotion au Royaume de France, jusqu'à présent freinés par la crainte des armes impériales, commencent à mettre en œuvre leurs projets contre Charles Quint.

Nous remarquons que, chez Leonardo Santoro, les Napolitains ne sont pas présentés comme des traîtres à l'empereur, mais comme des nobles exaspérés par l'oppression de l'administration espagnole ou par l'arrogance de l'armée impériale. Pour d'autres auteurs, en outre, ce fut la peur ou l'extrême difficulté économique dans laquelle ils se trouvaient qui provoqua, si non leur ralliement, du moins une capitulation rapide<sup>1305</sup>. La décision du vice-roi Moncada de permettre aux barons napolitains de ne pas résister à l'envahisseur contribua, sans aucun doute, à favoriser le choix de la reddition. En effet, comme le raconte Gregorio Rosso, ces seigneurs avaient obtenu licence de lever, si nécessaire, les bannières de France « senza che li fusse imputato a fellonia o ribellione », à condition, bien entendu, de ne pas offrir à l'ennemi un soutien armé<sup>1306</sup>. Mais, cela, continue-t-il, causa la ruine de nombre d'entre eux. Cette ordonnance, qui n'avait pas été autorisée par l'empereur, avait été prise pour éviter une résistance que l'on savait inutile et sanglante. En outre, Gregorio Rosso insiste sur

---

<sup>1302</sup> *Ibid.*, p. 341. De même, Jove affirme que le prince avait défendu sa ville « valorosissimamente, come doveva ». P. Jove, *La seconda parte...*, p. 53v. Toutefois, il faut préciser que le prince de Melfi était lié au Royaume de France depuis 1494 : à l'époque sénéchal du Royaume de Naples, il avait rallié Charles VIII. À Ravenne, il s'était battu dans les rangs de Louis XII. Après la prise de Melfi par Lautrec, une fois la liberté obtenue, il se mit définitivement au service de François I<sup>er</sup>. *Catalogue des actes de François I<sup>er</sup>*, V, n° 18881 ; M. D'Ayala, *Giovanni Caracciolo, principe di Melfi*, ASI, s. 3a, XV, p. 268-279 ; É. Picot, « Les Italiens en France au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin italien*, Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi, Quatrième série, XXIII<sup>e</sup> année, Bordeaux, 1901, t. I, p. 107-108.

<sup>1303</sup> « Presa che fu Melfi, Venusini si diedero à Francesi, et l'esempio loro seguitarono anchora molte terre di Basilicata et di Puglia, le quali per gli antichi humori erano affettionate alla parte Francese ». P. Jove, *La seconda parte...*, p. 53v.

<sup>1304</sup> Se rebellèrent contre l'empereur le duc de Traietto et comte de Fondi (Ferdinando Gaetani), le duc de Boiano et comte de Venafro (Enrico Pandone), le duc de Somma (Alfonso Sanseverino) et bien d'autres seigneurs. L. Santoro, *Dei successi...*, p. 56 et 78. Le duc d'Atri, Andrea Matteo III Acquaviva, déjà par deux fois rebelle, décida que son petit-fils Giulio Antonio II di Conversano passât du côté des Français... ainsi, il aurait pu se déclarer avec ceux-ci en cas de victoire ou prendre les distances en cas de défaite. *Ibid.*, p. 47-48. À noter qu'il s'agissait là d'une pratique commune. Les frères Caetani, par exemple, servaient initialement l'un (Ferdinando) l'empereur, l'autre (Federico, comte de Morcone) les Français ; ces « divisions » au sein des familles devaient permettre « de préserver la possession des fiefs, quel que fût le vainqueur de la guerre ». F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 565, note 24.

<sup>1305</sup> Selon l'historien et géographe Alonso de Santa Cruz, ce n'est que la peur, qui fait céder les villes : « mucho se hacía temer Lautrec por todas las ciudades que pasaba, y a esta causa le salían a recibir a los caminos trayéndole los unos la llaves de los pueblos y los otros le presentaban infinitos bastimentos ; y la causa de todo esto era porque iba muy poderoso para ofender y ninguno era osado de resistirle ». *Crónica del emperador Carlos V*, cité par C. J. Hernando Sánchez, « La invasión de Lautrec... », p. 371.

<sup>1306</sup> G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 7.

la valeur de ces barons, prêts à se battre, à verser leur sang et à perdre leurs biens. Voici le passage :

In questo che si senteva così grossa tempesta doveva venire nel nostro regno, la maggior parte delli Baroni de Regno, e li più potenti, et li più ricchi se andorno ad offerire al Vicerè D. Ugo de Moncada, con animo pronto di spendere e la robba e lo sangue in servizio del loro padrone<sup>1307</sup>.

Certains critiquèrent vivement la disposition de Moncada, ce choix, car on y vit de l'imprudence, voire de l'infidélité de la part de Moncada envers le Habsbourg<sup>1308</sup>. À la suite de l'échec français, lors de la répression menée sans pitié par Philibert de Chalon (devenu gouverneur du Royaume à la suite de la mort de Moncada) et Girolamo Morone, nombreux furent ceux qui se justifèrent face aux accusations de trahison en ayant recours à ce décret<sup>1309</sup>. Le prince d'Orange, pour sa part, ne tint pas vraiment compte de cette mesure et les condamnations furent sans appel.

Or, si d'aucuns s'attardent sur les raisons qui amenèrent les barons à faciliter l'avancée française, Girolamo Borgia, pour sa part, préfère mettre en exergue la contribution que d'autres Napolitains fournirent à la victoire espagnole. L'historien rappelle surtout le soutien apporté par Alfonso d'Avalos et par Fabrizio Maramaldo. Le premier est célébré par de nombreux écrivains<sup>1310</sup>. Le deuxième avait commencé sa carrière au service du marquis de Pescara. Il avait participé à la bataille de Pavie et au sac de Rome. En avril 1528, il était parmi les capitaines préposés à la défense de Naples. C'est à lui que Girolamo Borgia adresse l'une des dédicaces de son ouvrage<sup>1311</sup>. De plus, Borgia insiste sur le rôle décisif des « Italiens » dans l'issue des luttes qui ont lieu dans la péninsule. C'est ainsi que l'historien conclut son

---

<sup>1307</sup> *Ibid.*

<sup>1308</sup> Rosso rapporte que, selon la rumeur, Moncada donnait aux barons licence de lever bannière de France, en échange de « moneta contante ». *Ibid.*

<sup>1309</sup> C. J. Hernando Sánchez « La invasión de Lautrec ... », p. 372.

<sup>1310</sup> Pensons ne serait-ce qu'à Ludovico Arioste ou à Pierre Arétin. Paul Jove, à cette occasion, le décrit comme un homme vaillant, clément, vertueux. P. Jove, *La seconda parte...*, p. 54r et *passim*. Sans parler de Gregorio Rosso : « Veramente lo Imperatore Carlo Quinto nostro Padrone (che Iddio ce lo conservi per molti anni sempre glorioso) deve alla Casa de Avalos, quanto valeno il Stato di Milano, il regno di Napoli, e la riputazione di avere tenuto in Spagna un Re di Franza prigionie ». G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 25. Chez Leonardo Santoro également, nous retrouvons un portrait très positif. Homme affable et fidèle à Charles Quint, Alfonso d'Avalos semble être le seul capitaine du parti espagnol dont on exalte les qualités. À propos de la prise et mise à sac d'Aversa par les Impériaux, par exemple, l'historien raconte la capture du marquis de Saluzzo, de Charles de Navarre, de Guido Rangoni, des commissaires florentins (Soderini et Neri) et d'autres. À cette occasion, le marquis del Vasto se conduit avec grande noblesse d'âme, recevant chez lui le marquis de Saluzzo et Rangoni. L. Santoro, *Dei successi...*, p. 119.

<sup>1311</sup> D'autres dédicaces avaient été adressées, dans un laps de temps assez rapproché, aux frères philo-français Gesualdo d'abord et à Inigo Guevara, noble d'origine espagnole, par la suite. Les différentes dédicaces, par ailleurs jamais remplacées l'une par l'autre, montrent toute la complexité des rapports diplomatiques des hommes de culture de l'époque, qui jonglaient entre expectatives, espoirs et déceptions. E. Valeri, *"Italia dilacerata"...*, p. 97-104.

récit, avec une phrase qui a été effacée par la suite mais qui, comme souligne Elena Valeri, définit son sentiment : *quod saepe posse teneri absque Italis, Itali dant au feruntque imperium*<sup>1312</sup>. Les étrangers viennent, s'affrontent, se disputent le pouvoir, mais ce sont les Italiens qui le leur donnent ou enlèvent.

### 3. Quelques vers sur la campagne

Partout dans la péninsule, chantres et poètes ne peuvent s'abstenir de narrer les faits qui sont en train de se produire. Aux premières victoires françaises fait référence, entre autres, Giovanbattista Dragoncino da Fano dans sa complainte *Il lamento del reame di Napoli*<sup>1313</sup>. L'auteur est actif surtout à Venise, son œuvre la plus connue est la *Marfisa bizarra*, poème dédié à Federico Gonzaga. Pour les vers qui nous intéressent, il s'agirait du remaniement d'une complainte populaire à laquelle Giovanbattista aurait intégré des octaves « composte all'improvviso »<sup>1314</sup>. Dans les premiers couplets, on regrette la mort du magnanime roi Ferdinand et avec lui la perte de la paix dans le Royaume. On regrette la descente de Charles VIII, envoyé avec fureur par un dieu de la guerre inique et fier<sup>1315</sup>. On raconte les luttes continuelles entre les Français et les Espagnols qui, à chaque bataille, envoyaient tant de soldats aux rives du Styx<sup>1316</sup>. Naples pleure son sort malheureux : « Son quel regno sfortunato » est le refrain du poème. Puis il en arrive aux jours de cette nouvelle expédition : l'auteur narre comment, initialement, le roi français avait songé à venir lui-même en Italie, déterminé à ne pas repartir sans avoir pris le Royaume, et comment il décida finalement d'envoyer son imposante armée – composée de vaisseaux génois et de troupes gasconnes, bretonnes, normandes – commandée par Lautrec. Celui-ci est défini comme un « guerrier possente »<sup>1317</sup>. Il n'est pas question ici de faire allusion à une quelconque défection ou à la capitulation trop hâtive des Napolitains. C'est le vaillant « gran capitano »<sup>1318</sup>, secondé par l'armée vénitienne, qui traverse la Toscane, le Latium et la Campanie, prend L'Aquila et Melfi, tue de nombreux ennemis et se fraye un chemin à travers tous les sentiers du Royaume

---

<sup>1312</sup> G. Borgia, *Historiae*, in *Ibid.*, p. 235.

<sup>1313</sup> Dragoncino da Fano, *Il lamento del reame di Napoli. Col la presa de Laquila e la presa di Melfa. Con il fracasso de l'armata di Spagna nel regno di Napoli composta a l'improvviso dal Dragoncino di Fano*, in *GOR*, Vol III, p. 9-14.

<sup>1314</sup> G. Milan, *DRAGONCINO Giovanbattista*, in *DBI*, vol 41, 1992.

<sup>1315</sup> Dragoncino da Fano, *Il lamento del reame di Napoli...*, p. 11, 6.

<sup>1316</sup> *Ibid.*, p. 12, 12.

<sup>1317</sup> *Ibid.*, p. 13, 19-21 (citations 21, v. 1-2 et 5).

<sup>1318</sup> *Ibid.*, 26, v. 4.

pour atteindre les Espagnols<sup>1319</sup>. Puis commencent les octaves ajoutées par Dragoncino. Après l'invocation à Apollon et à Mars, la narration se concentre sur l'affrontement naval entre les Génois et les Hispano-napolitains devant Salerne.

L'événement est bien connu. Le capitaine Filippino Doria avait été envoyé dans le Royaume par l'amiral son cousin avec huit galères. Hugo de Moncada décida de rassembler dans le port différentes embarcations : galères, brigantins, barques. Puis Fabrizio Giustiniani tenta de leurrer Filippino avec un vieux stratagème, faire partir deux galères faisant semblant de s'enfuir pour les attirer et les attaquer à contre-pied. Mais le Génois, prévenu, trompa le trompeur. Il détacha trois navires, commandés par son lieutenant Niccolò Lomellino, qui firent semblant de partir, pour revenir et prendre d'assaut les ennemis par derrière. La lutte fut violente et meurtrière : y périrent de nombreux capitaines comme Hugo Moncada (une mort saluée par tout le Royaume, affirme Santoro) et Cesare Fieramosca<sup>1320</sup>. Tant d'autres, parmi lesquels on compte le marquis del Vasto, Camillo et Ascanio Colonna, Fabrizio Giustiniani, furent capturés. Le triomphe de Filippino, – qui « donna aux Français un grand espoir » et qui « remplit les Impériaux de terreur »<sup>1321</sup> – est amplement célébré et semble souvent opposer la sagesse et la capacité stratégique de Filippino à la ruse et à l'obstination arrogante des Impériaux, qui s'entêtent à vouloir un affrontement perdu d'avance, qui gaspillent leur temps à « cicalare », à écouter les discours d'un ermite portugais, qui échouent avec leurs stratagèmes à cause de fidèles espions au service des Français<sup>1322</sup>.

Dragoncino, dans ses vers, évoque la ruse et l'assaut « crudelmente acerbo » porté contre l'armée « de l'alto Re Francese ». Puis suit le « fracas » de la flotte espagnole : les flammes, le feu, les corps dispersés à la proue et à la poupe des galères, les vagues ensanglantées, jusqu'à la déroute définitive. Voici quelques vers :

La marittima strage a fin non venne  
Che sopra l'acque tempesto venti hora  
Ma l'Aquila perdutevi le penne  
Lascio cadersi nel mar di dolore

---

<sup>1319</sup> Ce chantre aussi insiste sur la résistance que la ville de Melfi opposa aux Français. Ici, on ne fait pas mention d'une rébellion populaire, ce sont les envahisseurs qui crient « franza franza » et tuent les (autres) étrangers : « Monsignor de Lutrech l'aquila havendo / presa con sue forze ardite e prompte / a Melfi andando et qui sentendo / che arender non si vol si misse a lonte / et la bataia ordinò e i mur salendo / tanto che abasso si git ò el ponte / e dentro intrò franza franza a cridato / spagnoli e lanzinech tutti amazato ». *Ibid.*, p. 13, 24.

<sup>1320</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 72. Mais la victoire ne s'obtint pas sans pertes : « il conte Filippo vincitore vi perdè in tutto da cinquecento huomini tra soldati e sforzati, et fra quegli alcuni ufficiali et marinari valenti, e un padrone di una galea ». P. Jove, *La seconda parte...*, p. 60v.

<sup>1321</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 563.

<sup>1322</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 68-73 ; M. Sanudo, *Diarii...*, XLVII, col. 382 et 386-389 ; F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 560-563 ; G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 15.

Al bon don Ugo li morir convenne  
Et pregon rimaner ogni Signore  
Cio fu l'altero Marchese del Guasto  
Con Ascanio Colonna a quel contrasto<sup>1323</sup>

Une chose nous paraît encore digne de remarque : le Génois Doria qui vainc les Espagnols, pour le poète, est Andrea. C'est l'amiral qui se prépare pour « mostrare il volto » à son ennemi et c'est la sienne, la victoire « sopra quei di Spagna »<sup>1324</sup>. Bien qu'il connaisse le nom des chefs espagnols morts dans la bataille ou capturés, Dragoncino semble ignorer qu'Andrea Doria ne vint pas à Naples pour commander sa flotte, envoyant à sa place son parent. La narration de la bataille se termine « per terra », Lautrec serre Naples, les uns et les autres prennent les armes et dans la ville se répand une « gran paura »<sup>1325</sup>. Les dernières octaves narrent les beautés du Royaume et nous expliquent pour quelle raison on se dispute si farouchement cette terre. Elle est belle et riche : Abruzzes, Calabre, Pouilles, on y trouve abondance de fruits, poissons, huile, vin, sucre, coton... Ce sont ici les jardins de saint Pierre<sup>1326</sup>.

La bataille de Capo d'Orso est racontée également dans une chanson que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner et dans laquelle le ton nous paraît quelque peu différent. Il s'agit de l'*Operetta novamente composta, qual tratta come il conte Filipino con otto galere del nobile Andrea Dorio ha rotta l'armata di Napoli*<sup>1327</sup>. Ces vers reprennent les événements comme les narrent les historiens et les chroniqueurs de l'époque. On y retrouve les tentatives de piège planifiées par les Napolitains, l'aide demandée à Lautrec, la bataille, le nombre de victimes notables, ainsi que l'énumération des capitaines capturés. La langue employée est la langue vernaculaire, aux accents génois, mélangée à de l'espagnol, quand il s'agit d'imaginer les discours des capitaines impériaux. Le « nobile conte » Filippino – l'auteur le connaît – est ici loué et comparé au personnage littéraire du fier chevalier Guerrin Meschino. En bon capitaine, il insuffle du courage dans l'âme de ses soldats ; il les incite avec des paroles qui auraient su briser le plus dur des cœurs : ils montreront la valeur de leur « nation », ils laisseront ainsi dans l'Histoire la mémoire éternelle de leur entreprise et de la maison Doria.

---

<sup>1323</sup> Dragoncino da Fano, *Il lamento del reame di Napoli...*, p. 14, 6.

<sup>1324</sup> *Ibid.*, 4 et 9.

<sup>1325</sup> *Ibid.*, p. 14, 10.

<sup>1326</sup> *Ibid.*, 11-15.

<sup>1327</sup> En partant de la collation entre deux manuscrits mis à sa disposition, Cornelio Desimoni rétablit l'ordre des octaves du poème. Selon le spécialiste, cette chanson aurait été imprimée peut-être à Gênes, chez Porro ou plus probablement à Savone, chez Berruerio. C. Desimoni, « Tre cantari... », p. 636-637.

Toutefois, nous remarquons que, bien qu'ici l'on sache que c'est le comte qui guide la flotte, l'auteur souligne, dès le titre et à plusieurs reprises, qu'il s'agit des galères et des hommes de son parent l'amiral. De même, quand il célèbre la victoire, le poète assure que Filippino se conduisit en véritable Auguste ; néanmoins, il précise que ce furent « quelli de messer Andrea » qui l'emportèrent<sup>1328</sup>. Par ailleurs, outre la gloire des vainqueurs, nous retrouvons dans ces vers la reconnaissance de la valeur des Impériaux qui leur firent face. D'un côté comme de l'autre, le portrait des capitaines est celui de vaillants combattants. Le vice-roi se rend à Salerne « con bon governo » et ses hommes se conduisent en « veri boni cristiani ». En outre, quand Moncada, Giustiniano ou encore le marquis del Vasto parlent, leurs discours sont jugés éloquents, sages, prudents. On rapporte aussi de quelle manière Cesare Fieramosca exhorte ses hommes, en les comparant aux Troyens.

L'élément qui semble les détacher un peu plus les uns des autres – mais suffit-il pour parler de célébration de la victoire franco-génoise ? – vient seulement après la défaite des Napolitains. Il s'agit du contraste créé entre la gloire du comte Filippino, qui fête à grands coups de canons sa victoire, traînant les drapeaux ennemis en mer, et les accusations portées par le poète contre Hugo Moncada et le prince d'Orange. Ceux-ci, dit-il, ont finalement pris les mauvaises décisions. Ils n'auraient pas dû affronter la puissante flotte génoise : à cause de leur imprudence, Naples a perdu des hommes valeureux et le marquis del Vasto a été capturé<sup>1329</sup>. En outre, l'image qui est brossée du prince d'Orange, une fois la nouvelle du succès génois apprise, paraît presque grotesque : par désespoir, il se griffe le visage et se dit – en espagnol – que c'est là le châtement divin qui le frappe, le punissant de ses vices.

Pour finir – et c'est là peut-être la plus grande différence entre ces deux poèmes sur la bataille –, nous remarquons que, mis à part l'un des octosyllabes initiaux du poème, dans lequel il est mentionné que la flotte part « all'honor del re di Franza », pour le reste, on l'oublierait presque<sup>1330</sup>. Le lien avec le souverain français ne se manifeste que rarement : quand on évoque la demande d'aide adressée à Lautrec<sup>1331</sup> et quand on décrit les espoirs

<sup>1328</sup> Operetta novamente composta..., p. 673, 43, v. 1-4.

<sup>1329</sup> « Don Ugo mal consiglio / prendesti in quel mattin / cercaste el mortal periglio / contra el conte Filipin / pensando farlo meschin / gli andasti ben disposto / chi fa el conto senza l'hòsto / due volte il convien fare / El ciel vidi tremare / Con el principe d'oranze / mal tu te consigliaste / tu sei causa ch'el pianze / il nobile Marchese del guaste / col vice Re tu causaste / e la morte de tanti signori / tanti boni combattitori / tu me gli hai fatto arestare / El ciel vidi tremare. / Tu sei stato la cagione / che ho perso le galea / tu cercasti la questione / con el nobil messer Andrea ». *Ibid.*, p. 675, 47-48.

<sup>1330</sup> Par ailleurs, le vers suivant continue et précise « et du nobil messir Andrea », *Ibid.* p. 660, 2, v 3-4.

<sup>1331</sup> « Se voi teniti a caro / l'honore fama e gloria / soccorso all'armata Doria / cercate presto di mandare », *Ibid.*, p. 660, 4, v. 5-8.



nourris par les Impériaux d'avoir gain de cause<sup>1332</sup>. Finalement, c'est plutôt la violence de l'affrontement qui est soulignée. La bataille est impressionnante et l'auteur le rappelle après chaque couplet : « E vidi el ciel tremare » est le refrain. La mer se teint de rouge, c'est le sang de tant d'hommes qui ont péri. Puis le poète décrit des larmes versées par la ville de Naples à cause de la destruction de sa belle armée. Et pendant qu'à Gênes et à Savone, on accourt accueillir les galères envoyées pour annoncer la victoire (qui, comme en partant de Naples, arrivent à Gênes, tirant des coups de canons et traînant les insignes des ennemis en mer), le poète, comme tant d'autres auteurs de l'époque, adresse au bon Jésus une prière pour la paix entre la France et l'empire afin que les chrétiens retrouvent une vie paisible les conduisant au salut.

#### 4. Du triomphe à la chute

Mais revenons brièvement aux faits. À la dureté des offensives s'ajoutent le poids de la famine et les agitations des troupes impayées de lansquenets. Certaines familles abandonnent la capitale pour se rendre à Sorrento ou à Ischia<sup>1333</sup>. Pourtant, la plupart des Napolitains se montrent vigoureux et obstinés, supportant le siège, bien que « annoiati » par le manque de réaction de la part de Charles Quint et de la cour madrilène qui, avec une lenteur décrite par Santoro comme habituelle, perdent toujours beaucoup de temps avant d'agir et qui, quand ils agissent, le font avec froideur<sup>1334</sup>. Lautrec et les Vénitiens avaient promis de l'argent à ceux qui empêcheraient l'entrée des victuailles à Naples et punissaient par la pendaison ceux qui tentaient d'en apporter. Cependant, nombreux étaient ceux qui, de Procida, Ischia, Sorrento, décidaient de pousser jusqu'à Naples pour y introduire des victuailles et la ville, finalement, était régulièrement réapprovisionnée<sup>1335</sup>.

En évoquant la bonne administration de la nourriture auprès des habitants et des soldats, certaines sources rapportent, non sans une certaine ironie, que, une fois le vin terminé,

---

<sup>1332</sup> « Haueuano speranza / de hauer l'armata Doria / e ruinare la Franza / se haueuano vittoria », *Ibid.*, p. 667, 25, v. 1-4.

<sup>1333</sup> C'est précisément dans l'île d'Ischia, auprès de Vittoria Colonna et de Costanza d'Avalos, que certains poètes, disciples de Pontano, trouvent refuge. E. Valeri, *"Italia dilacerata"...*, p. 78. Concernant l'abandon de la ville, pour Moncada, il ne s'agit pas d'une défection, mais d'un soulagement : des bouches « inutiles » en moins. G. Galasso, *Il regno di Napoli...*, p. 351.

<sup>1334</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 79.

<sup>1335</sup> *Ibid.* et G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 11.

même les Allemands s'adaptèrent à l'idée de boire de l'eau<sup>1336</sup>. Il n'en va pas de même pour Santoro, qui brosse un portrait assez différent : chez les *barbares* la soif et l'appétit grandissaient ; la gorge irritée par la boisson, ces hommes rapaces et insatiables cherchaient constamment du vin ; ils entraient dans les maisons avec violence, mettant à sac un jour la cave du marquis del Vasto, remplie de vins très délicats. En quelques lignes, se dessine la différence entre le raffinement du marquis, qui possède les vins les plus fins et l'« *ingordigia* » des soldats allemands qui vident sa cave, en utilisant leurs armets pour s'aviner : « *bevacchiando in torma i barbari nelle celate, e traballanti nel ritirarsi, essendo piena la testa e lo stomaco di soverchio vino, si gittavano per le strade e per i vicoli della città, dormendo a guisa di animali bruti* »<sup>1337</sup>, raconte-t-il.

Gregorio Rosso trace, lui aussi, un portrait bien sombre de ces hommes :

E la città non solamente senteva li disaggi, che gli apportava l'essercito nemico, ma ancora quelli che li davano li soldati Spagnuoli, e li Lanzichenecchi Todesci, quali erano grandi senza potersi rimediare, usando insolenze grandissime, come usasi a molta libertà e crudeltà contra a Milanesi, et a Romani : sforzavano donne ; occidevano, maltrattavano, arrobavano ; alle quali cose li Napolitani, non usi da molto tempo ad avere guerra, mal volentieri comportavano simili strazi<sup>1338</sup>.

Pourtant, malgré les conditions de son infortune, Naples résiste et les victoires françaises ne sont que de courte durée. « Pour des raisons occultes », les affaires des Français commencent à décliner, affirme Guicciardini<sup>1339</sup>. Les tensions internes à la ligue, la défection de l'amiral Doria, la peste et, selon nombre de témoins, l'acharnement du sort déterminent un dénouement imprévu<sup>1340</sup>. Naples ne tombe pas aux mains des Français comme Lautrec l'avait

---

<sup>1336</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 79.

<sup>1337</sup> *Ibid.*, p. 65. Guicciardini également précise que les Napolitains « s'efforçaient de faire en sorte que les fantassins allemands eussent moins à souffrir que les autres soldats », sous-entendant peut-être que l'on craignait plus leur réaction que celle des autres soldats. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 563.

<sup>1338</sup> G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 11. Sur le portrait des soldats espagnols dans la péninsule, voir J. C. D'Amico, « « Des barbares pires que l'Hydre » : les soldats espagnols vus par les Italiens pendant les Guerres d'Italie », in *L'Italie menacée : figures de l'ennemi du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, L. Fournier-Finocchiaro (éd.), L'Harmattan, Paris, 2004, p. 115-139.

<sup>1339</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 567.

<sup>1340</sup> Dans son récit des faits, Paul Jove, par exemple, rapporte la suggestion de Navarro de ne pas poursuivre les ennemis en fuite et « poco manco che rotti », mais d'attaquer toutes les terres aux alentours de Naples pour mieux l'isoler. La décision prise par Lautrec n'est pas jugée comme celle d'un mauvais stratège, mais expliquée en ayant recours à l'idée de la cruauté du sort : « Vinse questo parere appresso Lautrecco, *perche la fortuna non abandonò affatto gli Imperiali* ». Et encore, quand le capitaine refuse d'abandonner le campement, où la peste s'était propagée irrémédiablement, l'on retrouve la description de son acharnement hautain et aveugle. Toutefois, l'historien précise que le raisonnement de Lautrec était correct : les Allemands se heurtaient aux Espagnols, ils subissaient la famine et la maladie autant que les Français, peut-être plus. Leur capitulation devait désormais être proche. Pourtant, le sort, encore une fois, en avait décidé autrement : « *che veramente la necessità del destino metteva sotto sopra tutti i migliori consigli, perciocché ne veniva la destinata ruina con*

si fortement cru et les Impériaux réussissent à prendre le dessus sur une armée désormais décimée par la maladie et la famine<sup>1341</sup>.

Puis le capitaine est emporté par la peste. Sa mort fait jubiler les Impériaux. Comme le dit Carlos José Hernando Sánchez, elle met fin à la résistance de l'armée française, déjà abandonnée par Andrea Doria<sup>1342</sup>. Le prince d'Orange décide de serrer de près l'adversaire : avec le marquis de Mantoue, il attaque la cavalerie ennemie qui se déplaçait vers Nola, la mettant en pièce sans difficulté. Le vent du sud, l'auster, souffle et achève d'infecter l'air ; une puanteur immonde se répand. C'est la fin. Les Français abandonnent la partie et lèvent le siège. Santoro décrit le départ de ces hommes tristes qui, les larmes aux yeux à cause de l'ignoble retraite, se dirigent vers Aversa. La pluie, les éclairs et les tonnerres s'abattent sur eux, comme si le ciel prophétisait de nouveaux malheurs ou leur suggérait de ne pas partir.

Entre-temps, l'espion Verticillo, qui avait passé la nuit à surveiller leurs mouvements alerte le prince d'Orange. L'alarme est donnée, la cavalerie envoyée, avec la joie raconte le Casertan, l'allégresse et les chants de ceux qui vont à un mariage. Attaquée, l'arrière-garde se défend avec bravoure. Mais les hommes sont las et faibles et la Fortune ne veut vraiment pas les aider, ils sont écrasés par les Espagnols commandés par le duc de Termoli<sup>1343</sup>. C'est la capitulation.

## 5. Un larron en aide à l'armée impériale

Selon Santoro, à la victoire espagnole contribua remarquablement l'action de Vincenzo Ventriglia della Curte, dit Verticillo<sup>1344</sup>. Il s'agissait d'un assassin, d'un voleur, fin connaisseur des campagnes aux alentours de Naples. Le prince d'Orange décida de s'en servir : il lui pardonnerait ses fautes ; en contrepartie, l'homme apporterait de la nourriture à la ville et il espionnerait les mouvements des Français<sup>1345</sup>. Verticillo parvint si bien à

---

grande fretta et di Lotrecco, et della nation Francese : perché *la Fortuna*, di che gli huomini si facevano grandissima meraviglia, troppo salda all'incontro nel suo proponimento, *soleva in tutti i luoghi favorire oltramisura la parte Imperiale* ». P. Jove, *La seconda parte...*, p. 52v-53r et p. 70v. C'est nous qui soulignons.

<sup>1341</sup> La prise de Naples était considérée comme fondamentale pour l'issue de la guerre, qui « dépendait entièrement » d'elle. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 565.

<sup>1342</sup> C. J. Hernando Sánchez, « La invasión de Lautrec... », p. 375.

<sup>1343</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 110-112.

<sup>1344</sup> *Ibid.*, p. 79-82 et *passim*.

<sup>1345</sup> Gregorio rosso en parle également : « Nelli primi giorni di Maggio, il Vicere Moncada fece grazia de suoi delitti a un certo Vorticello famoso latrone de strada pubblica, promettendo quello di tenere Napoli ricca et abbondante di preda, et questo perchè sapeva infiniti luoghi nascosti a proposito per tale affare ; e così fu fatto

accomplir sa mission qu'il réussit à voler des buffles au commissaire de Lautrec. Puis, en défiant la peste, sans crainte de la contagion, à deux reprises et sans difficulté, il s'introduisit, dans les logements ennemis, déguisé en Français, et rafla leurs armes.

Il s'agit d'un personnage souvent cité par Santoro, selon lequel ses renseignements s'avèrent essentiels dans la prise de décisions des assiégés. Son nom, par exemple, revient aussi quand l'auteur relate les faits concernant la perte de Capoue. En jouant sur la crainte d'un probable siège et de la famine qui allait s'ensuivre, les habitants réussirent à faire sortir les meilleurs soldats français à la recherche de troupeaux de moutons qu'on avait prétendu apercevoir dans les terres d'Arzano. Après avoir mis dehors les Français, les Capuani avaient fait rentrer les Impériaux par une autre porte. Verticillo, entré en premier, hallebarde à la main et pompeusement habillé, avait pris plaisir à se pavaner devant les habitants de la ville où il avait commis tant de délits auparavant. Toutefois, Santoro tient à préciser que c'est justement l'espion, homme du peuple et larron, qui sauva la vie de beaucoup de vaincus, en levant en l'air la hallebarde, en les amenant en lieu sûr, alors que de grands capitaines ne faisaient aucunement preuve de clémence<sup>1346</sup>.

Nous observons de quelle manière Santoro, en s'attardant sur les exploits de l'espion, trace le portrait des armées rivales. D'une part, il y a le courage des Français ; de l'autre – outre la faveur du sort (qui soutient, avec la maladie, les chaleurs et les pluies torrentielles, l'action du prince d'Orange et des siens) –, l'artifice de la sournoiserie impériale. En effet, tout au long du récit, l'armée espagnole est décrite comme insolente et violente. Elle avait spolié la Lombardie de ses richesses, piétiné sa noblesse, offensé son peuple. Les soldats ne nourrissaient que le désir de voler et d'assassiner. Le Duché de Milan, de richissime et très heureux, était devenu misérable. Bourbon est défini comme l'architecte de tout ce mal. Georg von Frundsberg est décrit comme un barbare qui a sucé le sang de la péninsule, féroce, audacieux, cruel, persécuteur de Rome et du pape, infecté du venin de Luther, suppôt du diable. Antonio De Leyva, bien que présenté comme un grand guerrier, est également cruel, avare, « *superbo ed infelice a' sudditi* ». Peu nombreux semblent être ceux qui trouvent grâce aux yeux de l'historien.

---

con molta soddisfazione delli nostri, ricevendo utile grande della sua malizia ». G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 11.

<sup>1346</sup> En 1530, l'empereur concède aux habitants de Capoue la confirmation de grands et anciens privilèges précisément en raison de leur fidélité lors de l'invasion française guidée par Lautrec. ASN, Regia Camera Sommaria, 1530-1531, vol. 144, fol. 11-164. Pour ce qui est de Verticillo, il meurt étranglé à Capoue, par la main du fils du gouverneur de la ville. Il fut vite oublié par les Espagnols, alors que le prince d'Orange lui-même avait dû avouer qu'il avait été « *causa principale della salvezza della città* ». L. Santoro, *Dei successi...*, p. 82.

De plus, l'historien insiste sur les manquements envers les morts : non seulement les corps ne trouvent pas de juste sépulture à cause des difficultés financières et du nombre de décès, mais les cadavres des valeureux capitaines, comme celui de Lautrec (un soldat déterre la dépouille) ou celui du comte de Pepoli (un autre militaire le manipule et le fait bouger comme un pantin), sont outragés par les ennemis<sup>1347</sup>. Il s'agit d'actes scélérats qui suscitent chez Santoro une critique amère de la conduite des soldats de son époque en général, avec, quelque part, l'expression d'un sentiment de nostalgie pour les temps anciens qu'il partage avec bien d'autres penseurs<sup>1348</sup>.

En outre, Santoro s'attarde sur les affrontements entre Français et Espagnols après la mort de Lautrec. Il décrit la grande volonté de vaincre d'un côté comme de l'autre, mais l'opposition entre les deux armées est, encore une fois, nette. Le capitaine a disparu ; les chefs de l'armée sont divisés sur le choix de celui qui doit prendre le commandement<sup>1349</sup> ; les Français sont malades, fatigués, démoralisés, mais ils se battent avec bravoure. Ils versent le sang des vainqueurs et frémissent face à la farouche opposition du ciel. L'historien exalte la vaillance et la ténacité du marquis de Saluzzo et de Guido Rangoni, qui préfèrent mourir plutôt que se livrer à l'ennemi. Les Impériaux, quant à eux, sont critiqués pour leur attitude : ils profitent de la disgrâce d'autrui et considèrent la victoire comme la récompense de leur valeur alors qu'en réalité il s'agit d'un cadeau du sort<sup>1350</sup>. Selon Santoro, l'armée française n'est vaincue ni par la force ni par le courage de son ennemi. C'est la ruse d'un espion, c'est le ciel, c'est le mauvais conseil qui décident de l'issue de la guerre.

Toutefois, si le portrait de l'armée impériale est décidément noir, force est de constater que, au fil du récit, une ombre est jetée également sur les Français. Santoro observe que le roi de France s'occupait principalement de ses intérêts et que, bien qu'il ait discuté « magnificamente della guerra », en réalité, ayant longuement espéré faire la paix avec l'empereur, il avait attendu longtemps avant d'agir<sup>1351</sup>. À propos des décisions prises lors du siège, Lautrec, si exalté par ailleurs, fait néanmoins l'objet d'un jugement dur, qui amène

---

<sup>1347</sup> *Ibid.*, p. 114-115 et 119.

<sup>1348</sup> Nous pensons notamment à Machiavel, qui, d'un écrit à l'autre reprend l'idée de la « bonne milice », en s'appuyant sur le modèle romain. Il ne s'agit pas seulement de porter des accusations contre les troupes ennemies, étrangères et pour cela *barbares*. La dégénérescence des mœurs a corrompu les Italiens également. À Rome, par exemple, ces derniers se sont retournés contre leurs propres entrailles, émulant les barbares. Voici le jugement de Santoro : « tanto abbiamo degenerato dalla grandezza de' maggiori, assai più simili a' barbari, fabbricando con le nostre discordie la grandezza loro sopra di noi per nostra perpetua servitù ed ignominia ». *Ibid.*, p. 10. Sur Machiavel, voir, entre autres, R. Descendre, J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, « Après les Guerres d'Italie : Florence, Venise, Rome (1530-1605) ... ».

<sup>1349</sup> C. J. Hernando Sánchez, « La invasión de Lautrec... », p. 375.

<sup>1350</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 116.

<sup>1351</sup> *Ibid.*, p. 20.

l'historien à une plus large considération sur les Français en général. Alors que la peste s'imposait dans le campement, Renzo da Ceri avait proposé de déloger, à la recherche d'un air meilleur. Lautrec avait réuni les capitaines pour discuter de la suggestion, tout en sachant qu'il n'en ferait qu'à sa tête. Voici ce que dit de lui Santoro :

Tanto altiero e vago di se stesso ch'egli non giudicava veruno esser suo pari nell'arte della guerra, e voleva piuttosto errare seguendo i suoi capricci che conseguire piena vittoria col consiglio altrui<sup>1352</sup>.

Mais le récit se poursuit. Ce n'est pas seulement ce général qui est fier et hautain, il s'agit là d'une prérogative du peuple français<sup>1353</sup>. Au conseil étaient présents de nombreux seigneurs, des nobles napolitains, des représentants florentins, tous étaient d'accord avec Renzo, mais, dit l'historien, « sono i Francesi di natura bizzarri e altieri e spregiatori delle altre nazioni nell'animosità de' lor pensieri, che spesso si accosta ad una espressione di pazzia »<sup>1354</sup>. Renzo da Ceri tint alors un grand discours, qui fut raconté à Santoro le lendemain par le comte de Conversano. Lautrec avait été humilié par les sages paroles de « l'Italien », qui l'invitait à quitter l'air insalubre et la maladie, pour revenir par la suite en force. Le capitaine s'entêta dans sa décision et perdit l'estime de ses alliés.

Selon les dires de Santoro, il ne s'agissait pas seulement d'une question de fierté. Beaucoup pensaient que Lautrec n'acceptait pas l'idée d'abandonner le siège parce qu'il avait écrit au souverain en lui promettant qu'en quelques jours la ville tomberait entre ses mains, et qu'il ne voulait pas le décevoir<sup>1355</sup>. Semblent réapparaître ici la même vantardise et l'obstination des années précédentes. Santoro décrit un général qui se nourrissait de vains espoirs, s'accrochant à ses propres certitudes. Lautrec croyait qu'à l'intérieur de la ville, les citoyens étaient en discorde avec les soldats, il croyait en une victoire facile, il se trompait ; entêté dans l'erreur, il était prêt à tout pour faire plaisir à son roi. Puis, quelques pages après, la pensée de l'historien éclate. Les seigneurs et les peuples de ces terres auraient souhaité un roi « proprio e residente », sans devoir craindre l'insolence de la domination française qui :

in nessun regno acquistato durò mai lungo tempo, non partecipando mai l'utile e gli onori co' paesani, intenti solamente a cavarsi le voglie loro senza rispetto de soggetti, conoscendo

---

<sup>1352</sup> *Ibid.*, p. 99. Gregorio Rosso le qualifie d'homme de « natura superba et arrogante ». G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 22.

<sup>1353</sup> Nous retrouvons la critique des Français, par endroits, même quand Santoro fait l'éloge de Lautrec, qui agit avec sagesse, « contro il costume della sua nazione ». L. Santoro, *Dei successi...*, p. 34.

<sup>1354</sup> *Ibid.*, p. 100. Quelques pages auparavant, Santoro avait déjà dit de ces hommes : « i Francesi gente per se stessa molle ed impaziente ne' disagi e tardante negli assedi ». *Ibid.*, p. 76.

<sup>1355</sup> Nous retrouvons ce détail également chez Guicciardini. F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 587.

la vittoria assolutamente dal valore e nobiltà loro, facendo pochissimo conto de' confederati o aderenti<sup>1356</sup>.

Plus loin, Santoro continue en enfonçant le clou : « Tale è la natura dei Francesi : nè però l'esperienza delle cose passate o le infelicità proprie li hanno sinora addottrinati »<sup>1357</sup>. Telles sont les raisons pour lesquelles la domination française ne réussit pas à s'installer dans le temps : les Français, orgueilleux, ne tiennent pas en considération leurs alliés, ne respectent pas leurs sujets et pensent seulement à assouvir leurs désirs. Et c'est ainsi comment, dans la célébration du grand monarque, du vaillant capitaine et de leur courageuse armée, surgit, par endroits, l'amère constatation de leur brutalité.

Les victoires de Lautrec, qui avaient donné tant d'assurance aux Français, ne suffirent donc pas et la cause de cela n'était pas seulement l'acharnement du sort. Selon Guicciardini, l'espoir donné par les premiers succès fut « peut-être plus grand qu'il n'eût été nécessaire, car, de quelque façon, elle [la victoire] rendit Lautrec plus lent dans les mesures qu'il prenait »<sup>1358</sup>. En outre, le lieutenant du pape critique la négligence de l'armée ultramontaine, car elle « interrompait souvent les bons projets que l'on faisait fréquemment » et, un peu plus loin, il continue : « c'est un malheur extrême pour un prince – et cela arrive souvent au roi de France avec les siens – que la négligence et le peu de soins de ses ministres pervertissent les bonnes décisions »<sup>1359</sup>.

Dans le Royaume de Naples, les procès des rebelles furent instruits et les condamnations furent rapidement mises en exécution. Francesco Guicciardini rapporte que le prince d'Orange, « pour extorquer les plus grandes sommes d'argent », fit preuve de grande cruauté et, ajoute-t-il, Girolamo Morone, qui était passé du statut de prisonnier à celui de conseiller intime du vice-roi, fut son « maître d'œuvre »<sup>1360</sup>. Le Milanais eut, en effet, un rôle décisif dans la distribution des sanctions et des récompenses, « ai danni di questo infelice Reame », comme le déplore Santoro<sup>1361</sup>. Le Casertan rapporte que l'abnégation et l'ardeur du

---

<sup>1356</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 107.

<sup>1357</sup> *Ibid.*

<sup>1358</sup> F. Guicciardini, *Histoire...*, p. 563

<sup>1359</sup> *Ibid.*, p. 577. À propos de la critique que Guicciardini fait de la négligence des Français, voir J. L. Fournel, J.-C. Zancarini, « Come scrivere la storia delle guerre d'Italia... », p. 193.

<sup>1360</sup> F. Guicciardini, *Histoire...*, p. 599. S'il ne s'agissait pas « d'extorquer » de l'argent, il fallait tout de même renflouer les caisses du Royaume. En outre, comme le remarque Carlos José Hernando Sánchez, cette violente répression était motivée par des questions d'ordre politico-féodales. Le prince visait à une réorganisation territoriale, à une répartition nouvelle des biens entre les fidèles du Habsbourg, qui allaient être récompensés pour leur loyauté, permettant ainsi une plus grande stabilité du pouvoir impérial dans le Royaume. C. J. Hernando Sánchez, « La invasión de Lautrec... », p. 377.

<sup>1361</sup> L. Santoro, *Dei successi...*, p. 124. Ailleurs, dans ces pages, Santoro décrit cette triste période : « La condizione nostra in questi due anni è stata infelicissima e lamentabile ; chè dopo gl'insulti nemici, che non siamo stati padroni del nostro, abbiamo avuto per cumulo di malanni la peste ed il rigoroso procedere de'

Milanaise, dans l'accomplissement de la tâche contre les rebelles, tout comme ses discours sur la félonie et la trahison, en faisait sourire d'indignation plus d'un.

Certains seigneurs réussirent à fuir la répression ; souvent ils trouvaient refuge auprès de François I<sup>er</sup>. Malgré le fait que l'ambassadeur florentin Carducci déplore l'indifférence avec laquelle ils étaient traités à la cour, ces gentilshommes reçurent des compensations pour leur dévouement à la cause française<sup>1362</sup>. Le prince de Melfi, en indemnisation pour les biens confisqués dans le Royaume napolitain par les Espagnols (et octroyés plus tard à Andrea Doria), obtint du roi des terres, dont celles de Romorantin. En 1544, il reçut le bâton de maréchal de France et termina sa vie en fidèle serviteur du Valois, en tant que gouverneur du Piémont. Pour ce qui est des membres de la maison Acquaviva, le roi leur accorda « quelques pensions en dédommagement des pertes subies » et, en décembre 1528, Giulio Antonio II di Conversano reçut un don de 1 230 livres tournois pour « services rendus dans le royaume de Naples »<sup>1363</sup>.

---

ministri vincitori, che ci hanno ridotti ad invidiare i morti e quelli che noi poco innanzi stimammo infelici per essere stati privi dell'onore della sepoltura, ultima onoranza dell'essere umano ». L. Santoro, *Dei successi...*, p. 120-121.

<sup>1362</sup> Dans les paroles du diplomate florentin, il y a toute l'amertume qui suit la signature de la Paix des Dames et la déception envers le roi. Voici comment il décrit les seigneurs napolitains, renvoyés d'un lieu à un autre, dans la misérable attente d'un quelconque dédommagement : « E questi signori del regno di Napoli poveri gentiluomini fuggiti qui, li quali aspettavano qualche sovvenzione, sono stati differiti e procrastinati da luogo a luogo infin qui ; e qui ancora non si può dire che sia per seguire cosa alcuna in loro beneficio ; perchè saria facil cosa che il Re si trasferisse a Saint-Germain o a Fontainebleau, come è di suo costume ». Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 2 septembre 1529, in *Négociations...*, p. 1118.

<sup>1363</sup> É. Picot, « Les Italiens en France au XVI<sup>e</sup> siècle... », p. 108.



## 6. Gagner Gênes, perdre Gênes

Gregorio Rosso relate que « La venuta d'Andrea d'Oria, e l'essersi dichiarato per l'Imperatore, pose in ultima disperazione il fatto delli Franzesi, et assicurò la speranza dell'Imperiali »<sup>1364</sup>.

En effet, outre les ravages de la peste et l'orgueilleuse incapacité des généraux français d'apprendre de leurs erreurs, dans la malheureuse (pour les Français) issue de la guerre, joua un rôle fondamental le passage d'Andrea Doria dans les rangs du Habsbourg. La perte des services de l'amiral et, avec lui, de la ville de Gênes fut un coup très dur pour François I<sup>er</sup> et pour ceux qui espéraient dans le succès de la campagne napolitaine<sup>1365</sup>.

En effet, si Milan était la « porte » de la domination de la péninsule, Gênes en était les « clefs »<sup>1366</sup>. L'amiral Doria, quant à lui, avec ses galères, était le fer de lance de sa flotte, indispensable pour mener une offensive victorieuse dans la Méditerranée. Comme les Impériaux et les Italiens<sup>1367</sup>, François I<sup>er</sup> était conscient de l'importance stratégique de la ville et de la valeur de l'homme ; cependant, en avait-il sous-estimé les exigences ? Ce qui est certain c'est que, avec la traditionnelle lenteur de la cour, les tentatives de trouver une entente vinrent trop tard.

Lors des accords de Cognac, il avait été stipulé que le roi de France récupérerait la ville et qu'elle reconnaîtrait la supériorité du souverain. En se soumettant, le doge, Antonietto Adorno, aurait été accepté dans la ligue. Dans le cas contraire, la ville aurait été conquise et Federigo Fregoso aurait gouverné à sa place, au nom du roi<sup>1368</sup>. Le doge décida de rester fidèle au parti impérial ; l'offensive militaire débuta alors sous le commandement de Pietro

---

<sup>1364</sup> G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 25.

<sup>1365</sup> Girolamo Borgia, par exemple, présente le revirement de l'amiral Doria comme une des raisons qui menèrent à la *commutationem rerum insperatam cunctaque Italiae et Galliae exitialem* : le cours des événements changea de façon soudaine et funeste non seulement pour la France, mais également pour la péninsule tout entière. G. Borgia, *Historiae*, cité par E. Valeri, "*Italia dilacerata*"..., p. 131.

<sup>1366</sup> C'est Mercurino di Gattinara qui définit Gênes et Milan comme « les clefs et la porte pour pouvoir garder et dominer toute l'Italie », dans un mémorial que le grand chancelier rédigea entre le mois d'octobre 1523 et le mois de janvier 1524. E. Gossart, *Notes pour servir à l'histoire du règne de Charles-Quint*, Hayez, Bruxelles 1897, p. 112.

<sup>1367</sup> Le 24 août Francesco Vettori, dans une missive adressée à Machiavel, affirmait que la réussite de la Sainte Ligue dépendait du ralliement de Gênes car, sans elle, les Impériaux se seraient retrouvés sans possibilité de communiquer et en manque d'argent. La ville était en effet un nœud de communication et de renseignement de premier plan et, depuis 1524, ses banquiers finançaient copieusement l'appareil militaire impérial. Lettre de Francesco Vettori à Niccolò Machiavel, 24 août 1526, citée par A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi"* : la riforma del 1528..., p. 245.

<sup>1368</sup> Dans le compte rendu de Giovan Battista Sanga, déjà cité ici, sont évoquées également la question génoise et le grand souhait du pontife que ce soit précisément l'évêque de Salerne le nouveau gouverneur de Gênes. Le nonce remarque que les Français paraissent prêter peu d'attention à ce – appelons-le – détail, tant que « la supériorité du Très Chrétien » dans le domaine restait confirmée. *Relazione di Giovan Battista Sanga...*, p. 7v.

Navarro<sup>1369</sup>. Les côtes de la Ligurie tombèrent assez vite dans les mains de Français. Puis, pendant que Lautrec traversait les Alpes, l'amiral Doria commençait le blocus de Gênes<sup>1370</sup>. Au mois d'août, ayant perdu plusieurs galères et des navires chargés de blé, Gênes capitula, selon Guicciardini, effrayée davantage par la faim que par l'action des forces ennemies. Pendant les derniers combats, les Génois auraient même commencé à crier « France ! France ! »<sup>1371</sup>. Finalement le roi envoya, en qualité de gouverneur, Théodore Trivulce<sup>1372</sup>.

C'est pendant la nouvelle période de domination française, que voient le jour des vers à l'accent génois, célébrant l'armée française, venue libérer Gênes, venger l'affront subi par Rome et sauver la péninsule tout entière de l'oppression des Impériaux. L'*Opera composta novamente la qual tracta de l'armata de Franza a Marsiglia per mandato del christianissimo re che gionse a saona el di de s. Rocho 1526...* raconte les différents affrontements militaires, de Marseille à Portofino, du sac de Rome à la prise de Savone et se termine avec la promesse de narrer la prise d'Alessandria de la part de Lautrec<sup>1373</sup>.

Pour Achille Neri, le poète compositeur de ces vers est également l'auteur de l'*Opera e lamento de Zena*, sur le sac de 1522, de l'*Opera composta novamente la qual tracta de l'armata de Franza*, sur les faits de 1526 et 1527, et de l'*Operetta novamente composta, qual tratta come il conte Filipino con otto galere del nobile Andrea Dorio ha rotta l'armata di Napoli*, sur le succès franco-génois à Naples en 1527. Selon le spécialiste, les trois ont un lien « clair et évident »<sup>1374</sup>. Une quatrième pourrait être attribuée au même, il s'agit de la *Istoria nova quale trata de la venuta dello imperatore e laude de Italia de Genova et del nobile*

---

<sup>1369</sup> Federigo Fregoso avait fortement insisté pour qu'on lui octroie le commandement de l'opération. Dans ses missives, l'archevêque de Salerne affirmait que sa présence, sans l'autorité du commandement, ne serait pas utile et qu'il lui serait impossible de servir le souverain correctement. Il sollicitait Anne de Montmorency pour que le roi enjoigne à Navarro de se mettre à ses ordres : « io non intendo che in le cose di Genoa mi debia essere alcun altro superiore, salvo il Re », écrit-il le 31 juillet (p. 214). De semaine en semaine, le ton des lettres se fait plus dur, puis déçu. Finalement, l'archevêque prend part à l'expédition. Par la suite, affirmant d'avoir subi de nombreux « dispiaceri » pendant ces semaines de campagne, demande au souverain de le laisser tout simplement rentrer en France pour y terminer ses jours. Cinq missives adressées par Federigo Fregoso à Montmorency entre le 25 juillet et le 10 octobre 1526. *Documenti di storia italiana copiati sugli originali autentici...*, 1836, vol. 1, p. 213-223.

<sup>1370</sup> Andrea Doria, après avoir détruit deux navires qui escortaient les vaisseaux envoyés à la recherche de blé en Corse, se rendait à Portofino, d'où étaient censés partir des convois de ravitaillement pour la ville de Gênes. Il laissa là son parent Filippino avec 1200 fantassins. Celui-ci fut battu par Agostino Spinola et ses 800 hommes et capturé. Mais entre-temps, une autre menace pesait sur Gênes : Cesare Fregoso avec son armée. Spinola fut rappelé et Portofino resta sans défense. Ce fut alors qu'Andrea Doria attaqua cette dernière et prit toute sa flotte. Il revint ensuite à Gênes, où son action, jointe à celle de Fregoso, permit de soumettre la ville, pendant que le doge Adorno se réfugiait dans la citadelle. A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi" : la riforma del 1528...*, p. 260-261.

<sup>1371</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 527-528. Pour son récit, le Florentin suit, du moins en partie, les *Commentarii* de Galeazzo Capella.

<sup>1372</sup> La nomination de Trivulce avait été expressément sollicitée par la ville. A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi" : la riforma del 1528...*, p. 261.

<sup>1373</sup> A. Neri, « Una poesia storica edita dal socio Achille Neri... », p. 537-588.

<sup>1374</sup> *Ibid.*, p. 541-542.

*Andrea Doria*<sup>1375</sup>. Quoi qu'il en soit, il s'agit, selon Neri, d'un chantre professionnel, probablement témoin oculaire des événements, car nombreux sont les détails concernant le sac de Gênes de 1522 et la bataille devant Portofino en 1527. Le livret, dans lequel se trouve le poème, pourrait avoir été imprimé par Giuseppe Berruero, à Savone, certainement dans la seconde moitié de l'année 1527. Le sac de Rome est tellement récent qu'il brûle encore dans les esprits, Andrea Doria n'a pas encore quitté les rangs du roi de France et les Français peuvent être salués en tant que sauveurs.

Dans ces vers, Lautrec est envoyé par le roi de France en Italie pour mettre en œuvre la vengeance du grand délit perpétré contre la ville éternelle<sup>1376</sup>. La France y est décrite comme le soutien de l'Église : « Questa he la gran colona / he sustegno de la giexia », dit d'elle le poète<sup>1377</sup>. De surcroît, ajoute-t-il, chacun l'appelle : « Ogni un crida franza » est précisément le refrain entre chaque couplet. Le monarque est présenté comme magnanime, jeune, courtois ; sa valeur dépasse celle de l'empereur Jules César ; il est le meilleur combattant qui n'ait jamais existé<sup>1378</sup> ; il est le nouveau Charlemagne, l'« empereur » de France<sup>1379</sup>.

Charles de Bourbon, quant à lui, n'est pas accablé d'invectives. Il est comparé à Scipion, il est décrit comme un homme courageux et féroce. Le poète nous rappelle, lui aussi, les actes de violence commis à Rome par les Espagnols privés de leur chef<sup>1380</sup>. Les Impériaux sont appelés chiens, Tartares, Maccabées, Turcs, Sarrasins, Morisques, Chaldéens, Luthériens<sup>1381</sup> et sont mis en opposition avec l'armée française. Celle-ci tente courageusement de sauver l'Église et la Chrétienté que les premiers menacent cruellement<sup>1382</sup>.

On évoque le départ de la flotte française de Marseille, l'arrivée à Savone le jour de la Saint Roch, l'affrontement de Portofino. Ici, les Espagnols pensent pouvoir donner le « mal

---

<sup>1375</sup> Nous avons déjà mentionné trois de ce quatre poèmes dans le chapitre dédié à la production littéraire liée à la défaite de Pavie, car ils sont attribués par Cesare Bollea et d'autres à Simone Litta. Une étude superficielle des poèmes en question, telle que la nôtre, ne permet pas de juger de leur paternité. Toutefois, nous nous permettons de constater que, bien qu'on retrouve par endroits la structure dialogique et le même choix de comparaisons (l'un avec Hector, l'autre avec Scipion ou Néron) qui apparaissent dans les vers de Litta, il s'agit de *topoi* assez fréquents pour ne pas être distinctifs d'un seul auteur, d'autant plus que les poèmes pris en compte en ce chapitre ont en commun également une empreinte dialectale génoise très marquée, absente chez le Milanais.

<sup>1376</sup> Préciser que c'est le roi qui a envoyé le généralissime dans la péninsule n'est pas inutile. Ainsi le poète présente le souverain, cette fois absent sur le terrain, comme étant toujours le véritable auteur de ces succès militaires. *Opera composta novamente...*, p. 557, 13-14.

<sup>1377</sup> *Ibid.*, p. 553, 1, v. 1-2.

<sup>1378</sup> *Ibid.*, 2.

<sup>1379</sup> Nous avons eu l'occasion d'évoquer l'opposition faite dans ce poème entre François I<sup>er</sup> « de franza imperatore » et Charles Quint « rei ispagno ». Voir *infra*, Quatrième chapitre - La croisade, le Lys et l'Empire.

<sup>1380</sup> *Opera composta novamente...*, p. 554, 3-4.

<sup>1381</sup> *Ibid.*, p. 557, 12, v. 1-5.

<sup>1382</sup> *Ibid.*, p. 555, 8, v. 5-8.

matin » aux Français, mais ce sont ces derniers qui leur donnent « la mala cena »<sup>1383</sup>. C'est ici également que les troupes de François I<sup>er</sup> logent et nous remarquons que le poète juge de « sain » leur espoir d'un butin<sup>1384</sup>, comme s'il était nécessaire de justifier les ravages des milices de ceux qui sont au pouvoir.

Suivent la description de l'affrontement entre la puissance et la valeur des Français et le sort favorable aux Espagnols<sup>1385</sup> ; la fuite, la poursuite. Finalement, Gênes tombe aux mains des alliés, Cesare Fregoso passe « al fil di lama » les ennemis et Filippino Doria peut prendre possession de la ville pacifiquement<sup>1386</sup>. Pourtant, dans tant de célébration, l'auteur ne peut pas s'empêcher de glisser une précision laconique : si les Français étaient rentrés de force, la ville aurait souffert beaucoup plus. Ces vers semblent presque vouloir expliquer le manque d'acharnement de la population dans la défense de Gênes<sup>1387</sup>.

Quoi qu'il en soit, Gênes est prise, mais elle ne désespère pas. Au contraire, elle voit finalement la « vraie lumière » :

Vede zena la vera luce  
Che ha mandato el salvatore  
Quel teodoro de trivulce  
Per tuo buon governatore  
De virtù glie amatore  
He inimico de tristitia  
Ma certo de iusticia  
El tendrito la bilanza<sup>1388</sup>

Si l'on lit ces vers, la République, une fois occupée par les Français, sort donc de l'obscurité, et cela grâce également à l'action du nouveau gouverneur, Théodore Trivulce. Reste à savoir s'il faut entendre ce « salvatore » comme le Sauveur (Dieu, dans son infinie bonté a envoyé un homme éclairé pour gouverner Gênes), ou si le sauveur n'est rien d'autre que le monarque, qui, concrètement, chargea Trivulce de la mission<sup>1389</sup>. Or, si dans les vers du

---

<sup>1383</sup> *Ibid.*, p. 563, 32.

<sup>1384</sup> *Ibid.*, p. 564, 33, v. 3-4.

<sup>1385</sup> *Ibid.*, p. 567, 44.

<sup>1386</sup> *Ibid.*, p. 583-584, 92-93.

<sup>1387</sup> « Ma certo io verifico / se francesi a forza intrava / certamente ella andava / in mazor dexordenanza ». *Ibid.*, p. 584, 94. Dans son récit, Paul Jove, raconte que ce furent les paroles de Filippino qui réussirent à convaincre les citoyens d'accepter la domination du roi de France et ceux-ci, « mossi da quelle parole del conte Philippo corsero per la città per acquetare il tumulto de la plebe et de soldati [...] talche parve meraviglia, che in così gran disordine, senza versarsi quasi punto di sangue civile, le cose della città fossero acomodate ». P. Jove, *La seconda parte...*, 1555, L. XXVI, p. 88.

<sup>1388</sup> *Opera composta novamente...*, p. 584, 95.

<sup>1389</sup> Trivulce gouverna Gênes jusqu'au 12 septembre 1528.

poète il est question de libération, de lumière et d'acclamation, les relations entre le roi de France et Gênes étaient loin d'être si idylliques. Les Génois avaient demandé à François I<sup>er</sup> l'autorisation à se gouverner par eux-mêmes, moyennant un paiement de deux cent mille ducats, prix de cette liberté<sup>1390</sup>. Le souverain avait refusé ; de surcroît, il avait séparé Savone de son assujettissement à Gênes. Il en avait fait un port franc, qui attirait le trafic maritime et menaçait la primauté économique de la Superbe<sup>1391</sup>. Cela constitua une raison primordiale de mécontentement.

Il est peut-être important de remarquer ici, avec Arturo Pacini, la différence dans les rapports que Gênes entretient avec la France et avec l'empire. Sous le roi de France, la ville renonce à sa liberté et subit constamment les pressantes tentatives d'ingérence des représentants royaux. À propos de la prise de Savone, l'historien remarque que les Français « con leggerezza, facevano e disfacevano a piacimento nei territori conquistati senza curarsi delle conseguenze politiche dei loro atti » et affirme que cette attitude éloigna définitivement les Génois de François I<sup>er</sup>. Sous Charles Quint, en revanche, bien qu'acceptant de devenir un protectorat, la Superbe semble maintenir son organisation républicaine. En outre, si François I<sup>er</sup> réclamait des contributions financières au « domaine » génois, Charles Quint, en revanche, avait recours aux prêts de ses marchands banquiers<sup>1392</sup>.

Or, au début de l'année 1528, les galères françaises et vénitiennes, censées devoir prendre le chemin de la Sicile et aller l'occuper, se dirigèrent vers la Sardaigne<sup>1393</sup>. Selon ce que l'on « croit savoir », précise Guicciardini, le choix de la Sardaigne fut déterminé par les sollicitations de Doria : ici, disait-il, grâce aux nombreux ports, la flotte aurait pu hiverner en cas de vents défavorables. Lautrec avait accepté le changement de programme, car il espérait que cela faciliterait la prise de la Sicile. Toutefois, à cause du mauvais temps, la flotte fut obligée de s'arrêter, puis de rebrousser chemin. Cet échec sembla être à l'origine de graves tensions entre Renzo da Ceri et l'amiral<sup>1394</sup>. En vérité, Doria ne souhaitait pas assister à une victoire de Lautrec dans le Royaume de Sicile, sans avoir d'abord récupéré l'autonomie pour

---

<sup>1390</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 548.

<sup>1391</sup> *Ibid.*

<sup>1392</sup> A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi"...*, p. 142-143 et 246-247.

<sup>1393</sup> Le projet initial était, en effet, celui d'attaquer la Sicile. Il est envisageable, mais pas prouvé, que Cesare Imperatore, rescapé de la condamnation à mort après les révoltes siciliennes échouées quelques années auparavant, participa à l'expédition qui aurait dû atteindre les côtes siciliennes en novembre. En 1527, il se trouvait à Rome et, avant même le sac de la ville, avait fait part à Guillaume du Bellay de son désir de servir à nouveau le souverain français. J. C. D'Amico, « François I<sup>er</sup> et les révoltes siciliennes », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 283-284.

<sup>1394</sup> Sur les tensions entre Andrea Doria et Renzo da Ceri lors de l'expédition en Sardaigne, voir les dépêches de Giovanni Moro à le Seigneurie en janvier 1528, M. Sanudo, *Diarii...*, XLVI, *Sumario di lettere di sier Zuan Moro proveditor di l'armada, date su l'isola di Sardegna in porto del Conte adì 13 Zener 1527. Ricevuto adì ultimo ditto*, col. 539-540 et F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 548.

Gênes. Guicciardini, concernant l'attitude du Génois, considère que, à ce moment déjà, « ses intérêts dans les affaires de Gênes [inclinaient] son esprit à des nouveaux projets»<sup>1395</sup>.

En effet, ce ne fut certainement pas la discorde avec Renzo da Ceri qui détermina la séparation avec l'amiral : « Cette décision, d'après ce que l'on put conjecturer, avait été prise plusieurs mois auparavant » relate Guicciardini<sup>1396</sup>. Depuis longtemps Charles Quint tentait d'attirer à soi le grand capitaine et ses galères. Mercurino Gattinara en personne avait entamé des pourparlers pendant son séjour en Italie. À la suite du sac de Rome, toutefois, Doria était revenu au service du roi de France<sup>1397</sup>. De retour de Sardaigne, rentré initialement à Livourne, Andrea Doria aurait dû ensuite rejoindre Naples pour mener une action conjointe avec l'armée de terre guidée par Lautrec. Au lieu de quoi, en février 1528, il envoya son neveu Filippino et se retira à Gênes, laissant les alliés en suspens sur ses prochaines actions<sup>1398</sup>.

Outre les raisons politiques, d'autres, plus personnelles, avaient éloigné le capitaine du roi de France : son contrat de « condotta » s'achevait et des sommes importantes restaient impayées ; les relations avec les conseillers de François I<sup>er</sup>, comme Montmorency ou Duprat, étaient extrêmement tendues<sup>1399</sup> et les Français avançaient des prétentions sur les prisonniers capturés lors de la bataille de Capo d'Orso<sup>1400</sup>. En effet, à cette occasion, Filippino avait capturé et envoyé à son cousin, parmi d'autres capitaines, Fabrizio Giustiniani, Ascanio Colonna, le prince de Salerne et le marquis del Vasto. Ce dernier, lors de sa captivité à Lerici, profitant du mécontentement d'Andrea Doria, joua un rôle important dans son changement de camp<sup>1401</sup>.

---

<sup>1395</sup> *Ibid.*, p. 538.

<sup>1396</sup> *Ibid.*, p. 578.

<sup>1397</sup> Louise de Savoie, durant la captivité de son fils, avait donné à Doria la permission de se mettre au service du pape pendant un an. Sur les pourparlers avec Gattinara, voir A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi"...*, p. 259 et *passim*.

<sup>1398</sup> Après la bataille victorieuse contre les Hispano-napolitains, Filippino quitte la baie de Naples et repart rapidement vers Gênes, laissant la voie libre au ravitaillement de la ville et « lasciando malecontenti e sospetti i Francesi ». Santoro, *Dei successi...*, p. 75. R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 278. Carlos José Hernando Sánchez, concernant les pourparlers entre les membres de la famille Doria et le parti impérial, rapporte les dires de Sepulveda : « la operación fue cuidadosamente planificada en el cuartel general imperial, a propuesta del capitán Antonio Ixart, que con órdenes de Orange, marchó a sorrento, donde se encontraba Filippino Doria, para iniciar las tratativas » ; entre autres choses, on leur proposait les biens confisqués aux barons rebelles. C. J. Hernando Sánchez, « La invasión de Lautrec... », p. 373.

<sup>1399</sup> A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi"...*, p. 316.

<sup>1400</sup> « Intanto Andrea d'Oria stava in diffidenza et mala soddisfazione con lo re di Franza, per conto di Savona, che il Re voleva levare dalo governo de genovesi : la quale mala sodisfazione crebbe per conto dello Marchese del Vasto, et di Ascanio Colonna, li quali cercati dal Re, il d'Oria mai ce li volse mandare, si perchè aveva promesso alo Marchese delo Vasto non andarlo in Franza, si anco perchè dubitava, che non facesse il Re di Franza di essi, come fece delo Principe de Oranges ; il quale venuto in mano del d'Oria, lo volse, et il d'Oria celo diede, ne li pagò la taglia di esso Principe, nè tampoco li corrispondeva le paghe delle galere, che teneva allo suo servizio ». G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 18-19.

<sup>1401</sup> Gregorio Rosso raconte comment, pendant la captivité – les prisonniers notables étaient retenus dans la même galère où dormait le Génois –, un serviteur du marquis avait entendu Andrea Doria se plaindre du

Gregorio Rosso raconte que, face au refus de rendre les prisonniers, François I<sup>er</sup>, « sdegnato », ordonna à son nouvel amiral de se diriger sur Gênes et d'arrêter le condottiere. L'opération échoua, car ce dernier avait quitté la ville à cause de la peste. Le souverain, « accortosi tardi » de la perte que représentait la défection du Génois, « pose mille mezzi con varie e grandi offerte, per riconciliarsi il d'Oria mal soddisfatto »<sup>1402</sup>. Le 1<sup>er</sup> juillet, finalement, il signa un décret rendant Savone à la Superbe, mais l'amiral avait pris sa décision ; il quitta les rangs de François I<sup>er</sup> et, peu de temps après, devint « asentista » de Charles Quint.

Les conditions imposées pour entrer au service de l'empereur furent le maintien d'un gouvernement autonome (*condicio sine qua non*), la restitution de Savone, une solde annuelle de soixante mille ducats et d'autres conditions qui semblèrent, à Guicciardini, « fort honorables »<sup>1403</sup>. En septembre, le grand capitaine libera Gênes des Français et permit la réalisation de la réforme constitutionnelle formulée par les Dodici Riformatori. Il s'agissait de rendre concret l'idéal d'union tant soupiré au sein de la République : la proclamation de cet acte législatif devait éliminer les discordes internes entre les grandes familles, par-dessus toutes les Fregoso et les Adorno, et garantir l'union entre les 28 nouveaux *alberghi* — dans la ville<sup>1404</sup>. À la fin du mois d'octobre Savone était récupérée.

---

souverain français dans son sommeil. Il appela son maître pour qu'il l'entende de ses propres oreilles. Le lendemain, del Vasto, « pigliato d'animo », « investi il Doria, dopo che avevano mangiato insieme, et li persuase a volere lasciare Franza, et accostarsi allo Imperatore, promettendoli la patria sua libera, giacchè stava tirannezzata da Franzesi, e potenzia nello mare maggire di quella che aveva data il re di franza, e con le robbe delli ribelli dello Regno di Napoli ricca ricompensa ». *Ibid.*, p. 19-20. Voir également J. C. D'Amico, « Les Républiques de Sienne et de Gênes : deux destins divergents dans l'empire de Charles Quint », in *Italie et Espagne entre Empire, cités et États, Constructions d'histoires communes (XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles)*, A. Carette, R. M. Girón-Pascual, R. González Arévalo, C. Terreaux-Scotto (éds.), Viella, Rome, 2017, p. 236-237.

<sup>1402</sup> G. Rosso, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'imperio di Carlo V...*, p. 20.

<sup>1403</sup> F. Guicciardini, *Histoire d'Italie...*, p. 580-581. A. Pacini, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi"...*, p. 322.

<sup>1404</sup> Les *alberghi* étaient les regroupements de citoyens au sein de la ville. Sur l'idéal « d'union », voir *Ibid.*, p. 17 et *passim*. Nous remarquons, avec l'historien, que le souverain français n'était pas complètement contraire à l'idée d'une République génoise autonome. Comme on l'a évoqué, précédemment à la déclaration de guerre, des pourparlers avaient été entamés avec l'empereur et ce dernier, avant d'accepter de libérer les enfants de son rival, demandait le départ de toutes les milices françaises de la péninsule et la rétrocession de toutes leurs conquêtes. La réforme institutionnelle à Gênes aurait alors empêché le retour d'Antoniotto Adorno au pouvoir et, avec lui, l'influence impériale sur ce territoire. *Ibid.*, p. 270. Sur la ville de Gênes, insérée dans le système hispano-impérial, après le revirement d'Andrea Doria, voir Id., *La Genova di Andrea Doria nell'impero di Carlo V*, Olschki, l'officina dello storico, Florence, 1999.

## 7. Histoire de paix, de dames, de trahisons et de déception

L'étendue de l'échec de l'équipée sur le Royaume de Naples de 1528 fut à la hauteur des attentes qu'elle avait créées. Au naufrage napolitain et à la perte de Gênes et Savone, succédèrent, l'année d'après, d'autres défaites. La tentative du comte de Saint Pol, envoyé dans le Milanais, échoua ; François I<sup>er</sup> de Bourbon fut capturé le 21 juin 1529 à Landriano et Charles Quint devenait dans les faits le seigneur de la Lombardie<sup>1405</sup>.

Sur ces entrefaites, le pontife subissait, d'une part, la pression imposée par les agents de Charles Quint, de l'autre – pendant qu'il tentait de comprendre les intentions de l'empereur –, celle des anciens alliés, qui tentaient de le récupérer à leur cause. Gasparo Contarini, envoyé au Saint-Siège par la Sérénissime, avait espéré convaincre Clément VII de renoncer à la possession de Cervia et Ravenne (que Venise avait pris « sous sa garde » à l'époque du sac de Rome) et de revenir à l'alliance avec les confédérés. Le pape admettait que l'Italie courait le risque de tomber tout entière aux mains de l'empereur et craignait cette éventualité. Face à la possibilité que Charles Quint vienne en Italie, il avait même projeté son propre voyage en France et en Espagne pour rencontrer les deux rivaux. De Vérone, Matteo Giberti était venu à la curie et persistait dans sa tentative de le faire pencher à nouveau vers le roi de France, comme le faisait, par ailleurs, tout son entourage le plus proche.

Toutefois, Clément VII avait aussi des aspirations territoriales bien précises pour le Saint-Siège ainsi que pour sa famille : reprendre Cervia et Ravenne et imposer à nouveau le pouvoir des Médicis sur Florence. Pendant un temps, il maintint une certaine neutralité. La confirmation du prochain voyage de Charles Quint en Italie et l'attitude des anciens alliés le poussèrent finalement à pencher du côté de l'empereur : Venise refusait de rendre les territoires dont elle s'était emparée, Florence résistait dans sa désobéissance républicaine et le roi de France semblait la soutenir ; le Habsbourg, pour sa part, lui promettait de le soutenir dans la restauration des siens dans la ville<sup>1406</sup>.

---

<sup>1405</sup> On discutait de la paix à la cour de France, mais cela n'avait pas empêché d'organiser l'expédition de Saint Pol en Lombardie : « questa Maestà con tutti questi trattati e questa quasi certezza di pace non pensa però esser giunta al segno che dimostra, e con effetto si prepara a quelle provvisioni di guerra che pajono alla medesima necessarie », relate l'ambassadeur florentin Carducci. À la date de cette missive, le 17 juin 1529, le comte n'avait pas encore été capturé et le roi faisait endosser par les Vénitiens la responsabilité de ses attermoissements dans le Milanais, en disant qu'ils lui avaient fourni beaucoup moins d'hommes que ce qui avait été convenu. François I<sup>er</sup> discute d'armées et de répartition des dépenses avec ses confédérés, il songe à la conduite à tenir par ses alliés, si l'empereur venait à descendre en Italie. Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 17 juin 1529, in *Négociations...*, t. II, p. 1060-1062.

<sup>1406</sup> L. von Pastor, *Storia dei papi dalla fine del Medio Evo...*, p. 324-337.



Le 29 juin 1529, Clément VII signait la paix de Barcelone avec Charles Quint, définissant ainsi un nouvel équilibre. L'Église devait pouvoir récupérer les deux ports en Romagne, Modène, Reggio (les deux étaient dans les mains d'Alphonse I<sup>er</sup>) et Rubiera. Le Habsbourg allait obtenir les ports des Pouilles, ainsi que l'investiture du Royaume de Naples. Mais, surtout, le pape s'engageait à le couronner empereur<sup>1407</sup>. Le traité de Barcelone sembla également accélérer les négociations entre François I<sup>er</sup> et son ennemi. Les pourparlers restèrent secrets pendant un certain temps. Puis les rumeurs devinrent certitudes et Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur, se rencontrèrent le 5 juillet 1529.

Les lettres écrites par l'agent florentin Baldassare Carducci aux Dix de paix et de liberté, entre les mois de juin et août 1529, témoignent des inquiétudes des alliés italiens (surtout florentins) et des manœuvres de la cour de France. Les premières missives, à vrai dire, semblent être plutôt rassurantes. À la question que les Dix de Liberté se posent, concernant « il frutto di questa pace, s'ella debba esser proficua o nò alla loro città », Carducci répond prudemment, mais avec optimisme :

posso solo accertar quelle che, se si debbe prestar fede alle parole di questa Maestà e di tutti questi signori, si possa stare con l'animo quieto, che quella non s'abbia a terminare senza la ferma certa sicurtà del presente stato delle Signorie Vostre<sup>1408</sup>.

L'ambassadeur rencontre tantôt la régente, tantôt le grand maître ; le roi, lui, est souvent parti à la chasse<sup>1409</sup>. Pendant toute la période de négociation et jusqu'au début du mois d'août, les promesses aux Florentins et Vénitiens se réitérent. Louise de Savoie déclare que « mai farebbe cosa alcuna, la quale non fosse con piena soddisfazione di tutti i collegati, perchè sapeva esser così la volontà di questa Maestà »<sup>1410</sup>. Anne de Montmorency assure que la France ne conclura aucun accord « se tutti i collegati e confederati di questa Maestà non

---

<sup>1407</sup> Concernant les réticences du pontife à propos du couronnement, voir la lettre que De Praet, à Rome pour faire ratifier le *Traité de Barcelone*, adressait à l'empereur le 30 juillet. Dans celle-ci, De Praet décrit un pape craintif et irrésolu, « comme chascun voit », ajoute-il. Et sur la rencontre, il affirme que : « [...] quant a la venue de Votre Majesté en ceste ville ny l'allée de notre Saint Père a Gennes ou Bouloingne pour vous rencontrer ou appourter les coronnes, Sa Sainteté ne m'en a fait ung seul semblant : et a la vérité sa disposition ne le peut porter pour maintenant ; je n'en ay aussi sonné mot. De ce qu'en adviendra advertiray Votre Majesté ». K. Lanz, *Correspondenz...*, vol. I, p. 326-327.

<sup>1408</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, Paris, 17 juin 1529, in *Négociations...*, t. II, p. 1059.

<sup>1409</sup> Cette passion du souverain, « activité véritablement royale » pour la cour de François I<sup>er</sup>, ne manque pas de désappointer les ambassadeurs de la péninsule. Ceux-ci sont obligés d'attendre que le roi revienne de la chasse, pour discuter du sort même de leurs patries, c'est elle qui conditionne souvent la disponibilité du souverain. Ainsi, ils ne manquent pas d'en faire mention. Par ailleurs, l'incompréhension des diplomates italiens ne concerne pas seulement cette priorité donnée à la chasse dans les moments de crise, car le monarque se passionne pour la vénerie, alors que, dans les cours italiennes, « c'est toujours la chasse au vol qui incarne la chasse princière ». C. Michon, *François I<sup>er</sup>. Les femmes...*, p. 116-117.

<sup>1410</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, Compiègne, 24-26 juin 1529, in *Négociations...*, p. 1071.

siano inclusi, e compresi, e conservati ne' loro stati e giurisdizione »<sup>1411</sup>. Les Français se disent très inquiets pour les conditions de captivité des enfants du roi, mais de toutes parts les alliés reçoivent la confirmation que le monarque préférerait ne jamais récupérer ses fils, plutôt que les abandonner. Le souverain semble être très bien disposé et Carducci veut garder l'espoir, « prestando », selon le jugement que Benedetto Varchi portera, plus tard, sur les faits, « più fede, che bisognato non sarebbe, alle parole del Re e alle promesse di Madama »<sup>1412</sup>.

En effet, les Dix de Liberté et de Paix commencent à croire que leur agent n'est pas réellement au fait des négociations de paix. Pour cela, d'après ce que rapportent également Bernardo Segni et Filippo Neri dans leurs ouvrages, on prend la décision d'envoyer sur place Bartolomeo Cavalcanti, en mission spéciale<sup>1413</sup>. Selon les instructions, Cavalcanti devra « spiar qualche segreto dell'accordo di Cambrai che da Messer Baldassarri non si era ritratto »<sup>1414</sup>.

Sur ces entrefaites, l'arrivée de Charles Quint en Italie est devenue une certitude et cela remplit « [l'] Italia di timore e spavento »<sup>1415</sup> ; le duc Sforza et les Vénitiens craignent que l'empereur ne vienne prendre possession de Milan et les Florentins redoutent de plus en plus la chute de la République<sup>1416</sup>. De surcroît, à la suite des échanges avec les ambassadeurs flamands, les diplomates apprennent que les Impériaux ne souhaitent pas les inclure dans le traité, mais en négocier un à part : ils ne rentreront dans les accords avec les souverains qu'après s'être acquittés de leurs obligations envers l'empereur et cela dans un délai de quatre mois. Ces obligations n'étant pas spécifiées, les diplomates florentins soupçonnent que ce soit un piège pour les exclure définitivement<sup>1417</sup>. De plus, la nouvelle que le traité de Barcelone a été signé est tombée, confirmant que certains chapitres de celui-ci, concernant les libertés de Florence, contredisent les assurances données par François I<sup>er</sup>.

---

<sup>1411</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, Cambrai 10 juillet 1529, *Ibid.*, p. 1082.

<sup>1412</sup> B. Varchi, *Storia fiorentina di Messer Benedetto Varchi*, appresso Pietro Martello, Colonia, 1721, p. 223.

<sup>1413</sup> Sur le Florentin, voir C. Mutini, *CAVALCANTI, Bartolomeo*, *DBI*, 1979, vol. 22.

<sup>1414</sup> B. Cavalcanti, *Lettere edite e inedite*, C. Roaf (éd), Commissione per i testi di lingua, Bologne, 1967, p. XXII.

<sup>1415</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, Cambrai 10 juillet 1529, in *Négociations...*, p. 1085.

<sup>1416</sup> Dans ces missives, on évoque aussi la situation de Pérouse : celle-ci était gravement menacée par les Impériaux, commandés par le prince d'Orange. Malatesta Baglioni, le gouverneur général des forces florentines qui se trouvait sur place, demandait de l'aide. Les Florentins plaident également sa cause, auprès du roi. Sur le condottiere et la question de sa trahison de la cause florentine, voir G. De Caro, *BAGLIONI, Malatesta*, *DBI*, vol. 5, 1963.

<sup>1417</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, Cambrai 10 juillet 1529, in *Négociations...*, p. 1082.

Cavalcanti quitte Florence le 25 juin. Une fois arrivé à Lyon, il rencontre Monseigneur de Tarbes, envoyé par le roi, précisément pour conserver les alliés dans l'espoir. Dans sa correspondance, Baccio rapporte les déclarations de Gabriel de Grammont : « [Monseigneur de Tarbes] affermava ancora che la Maestà Cristianissima, aveva tanto a cuore le cose nostre che non era mai, o nella pace o nella guerra, per abbandonarci ». Mais encore, « il Re s'era molto riscaldato alla guerra » et il ne promettait pas seulement une nouvelle campagne militaire, mais aussi de conduire lui-même ses soldats en Italie<sup>1418</sup>.

Le diplomate arrive à Cambrai le 11 juillet. Immédiatement, il la quitte, avec les ambassadeurs vénitien et milanais, Sebastiano Giustiniani et Gian Francesco Taverna, pour se rendre à La Ferté, auprès du roi, « col proposito di fare querela dell'iniquità del capitolo » du traité qui les concerne<sup>1419</sup>. Après avoir attendu le retour du souverain, parti à la chasse, les diplomates sont finalement reçus.

Lors de la rencontre, Sebastiano Giustiniani revient sur le chapitre des accords de paix. Les alliés demandent d'être inclus dans le traité et d'avoir le temps de bien étudier les conditions qu'on leur impose. En outre, l'ambassadeur précise que, pour ce qui est de leurs obligations, les Vénitiens ne prennent en considération qu'un paiement en argent (et non une cession de territoires)<sup>1420</sup>. Le roi est rassurant : l'empereur n'a pas assez d'argent pour se lancer dans une entreprise en Italie et, tant qu'il n'y a pas eu de ratification, il n'est pas obligé de lui en envoyer ; de plus l'hiver viendra vite. Tout cela leur donnera le temps de composer avec Charles Quint. Mais, Cavalcanti reste mécontent de colloque, il aurait souhaité parler plus longtemps de la menace suspendue sur Pérouse et, davantage, sur Florence, depuis que le traité entre l'empereur et le pontife avait été signé à Barcelone. Toutefois, le roi « sempre era in moto per levarsi » et Baccio décide de ne pas trop le retenir. L'entretien prend fin sur les promesses du roi (Venise aura le temps de traiter avec l'empereur, les Florentins et Malateste seront protégés, le duc de Milan sera conservé dans ses territoires)<sup>1421</sup>.

Malgré toutes ces assurances, le doute demeure inquiétant. Lors d'une nouvelle rencontre avec le roi, le cœur en balance, au nom de Florence, Carducci lui demande la permission d'envoyer des agents auprès de l'empereur, si jamais la ville ne devait pas figurer dans les capitulations. En réponse, le roi montre qu'il est au courant de la mission secrète de

---

<sup>1418</sup> Lettre de Bartolomeo Cavalcanti aux Dix de Liberté et de Paix, 4 juillet 1529, Lyon, *Lettere edite e inedite*..., p. 32.

<sup>1419</sup> Lettre de Bartolomeo Cavalcanti aux Dix de Liberté et de Paix, 25 Juillet 1529, La Ferté, *Ibid.*, p. 35.

<sup>1420</sup> « [...] quando questi dui termini si tenessino fermi e si esprimessino chiaramente, uno dell'essere assolutamente compresi nell'accordo e l'altro dell'avere il tempo sopradetto a far conto con l'Imperatore di quello che legittimamente si gli dovessi, intendendo e dichiarando di soldi e non d'altro, che gli pareva cosa tollerabile e da potersene soddisfare ». *Ibid.*, p. 36.

<sup>1421</sup> *Ibid.*, p. 36-37.

Luigi Alamanni, qui avait suivi Andrea Doria en Espagne, pour traiter avec le Habsbourg. Le Florentin décrit le sourire qui s'affiche sur le visage du roi quand il en parle, comme s'il sous-entendait qu'il n'avait pas voulu évoquer ce détail fâcheux auparavant, en raison de sa grande magnanimité. Les diplomates doivent « ingegnarsi » pour justifier le voyage d'Alamanni, et prétextent qu'il avait voulu simplement satisfaire une requête de son ami génois<sup>1422</sup>.

Le 5 août 1529, la Paix des Dames est signée. Les Français acceptent de payer une rançon de deux millions d'écus d'or et sauvent la Bourgogne, mais ils renoncent à toute prétention sur les Pays Bas et sur la péninsule italienne. Les troupes françaises ont quelques semaines pour la quitter<sup>1423</sup>. Le sentiment de trahison des alliés abandonnés est très fort.

À cause de leur « *impia ed inumana determinazione* », rapporte Carducci, le monarque et ses conseillers ont violé les promesses répétées maintes et maintes fois. L'ambassadeur florentin, affligé, écrit à la République déplorant cette attitude :

Talché sarà una perpetua memoria alla città nostra e a tutta Italia quanto sia da prestar fede alle loro collegazioni, promesse, e giuramenti : e che doveva ben parere lor troppo averci fatto star quindici anni servi, nè mai aver fatto segno alcuno di pensare alla nostra liberazione. Non seppero dedurre scusa alcuna, salvo che il desiderio di ricuperare i figliuoli ; benchè io repplicai loro la nostra libertà non dovere esser prezzo della loro ricuperazione, come avevano fatto, avendo venduto, anzi dato in preda, tutti noi per loro<sup>1424</sup>.

Le jour même de la signature, François I<sup>er</sup> explique avoir été obligé de se résigner à l'accord à cause de l'obstination des Flamands et persiste à assurer qu'il aurait encore préféré perdre ses enfants plutôt que de manquer aux promesses faites à ses amis : « e così andò molto largheggiando di parole, secondo il costume », raconte, amer, Carducci<sup>1425</sup>.

---

<sup>1422</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, 22 juillet 1529, Cambrai, *Ibid.*, p. 1089-1090. Benedetto Varchi rapporte que la proposition d'envoyer des agents florentins auprès de l'empereur, avant qu'il ne parte de Barcelone, venait précisément de l'Alamanni, « in nome et commessione di Messer Andrea d'Oria ». Le poète-diplomate partit pour Gênes avant de recevoir la réponse de la part des magistrats. Elle lui accordait la permission de se rendre en Espagne, où il « vedrebbe per ogni modo di accordargli con esso [l'empereur] per lei [Florence] ». B. Varchi, *Storia fiorentina...*, p. 217-218.

<sup>1423</sup> Voici quelques passages des accords de paix concernant l'Italie : « Le dit roy de France restituera à sa majesté quelconques villes, chasteaulx et citez qu'il tient, ou aultre en son nom, ou Duché de Milan, et ce deans six sepmaines après la rattification de ce présent traicté. Restituera et délaissera le conté d'Ast et ses appartenances [...]. Restituera Barlette et tout ce que se trouvera qu'il tient ou royaulme de Naples au plus tost que faire se pourra [...]. Le dit roy de France ne recepvra, ny favoryser nulz des rebelles du royaume de Naples ayans prins les armes contre l'empereur. Le dit roy de France restituera à sa majesté tout ce qui se trouvera des galères prinses en Portesfin. Que le dit roy ne s'entremectra en nulles praticques d'Italie ou Allemaigne, au préjudice de l'empereur. Sommaire du traité de Cambrai, 5 août 1529, in *Papiers d'État du cardinal de Granvelle...*, p. 466-467.

<sup>1424</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, 5 août 29 Saint-Quentin, *Négociations...*, p. 1102-1103.

<sup>1425</sup> *Ibid.*, p. 1104.

Mais on a cessé de croire dans les promesses du roi. Les représentants de Venise et de Ferrare semblent également déconcertés. Le roi s'est engagé à participer à la guerre contre la Sérénissime avec 30 000 écus d'or chaque mois, si elle refuse de rendre les territoires dans les Pouilles. En septembre, arrive à Venise la nouvelle qu'une flotte, commandée par Filippino Doria et accompagnée par les galères françaises, se prépare pour se rendre dans ces terres et les prendre avec la force<sup>1426</sup>. Le duc de Ferrare, qui, à la suite du mariage d'Hercule avec Renée de France, célébré le 28 juin 1528, se croyait protégé, découvre qu'il en est rien<sup>1427</sup>.

Bartolomeo Cavalcanti, acharné dans sa tentative de sauver la République et sachant que le seul recours serait l'intervention du roi de France, décide de se rendre auprès de lui. Le souverain est à la chasse, il faudra attendre pour le rencontrer. Le Florentin est reçu par ses conseillers, qui l'accueillent très froidement<sup>1428</sup>. Il séjourne à la cour pendant un mois et tente de convaincre le monarque de ne pas abandonner ses alliés.

Dans une missive du 19 août, adressée à Battista della Palla, Baccio fait clairement référence à la trahison des Français. Le diplomate affirme voir autour de lui « i segni assai certi di pentimento di quello che hanno fatto e qualche disposizione a correggerlo ». Toutefois, ajoute-t-il aussitôt, « io non giudico che si possi sperar cosa alcuna »<sup>1429</sup>. Puis il s'interroge sur les conséquences de cette trahison, pour le sort de la France. Le souverain veut récupérer ses enfants, mais, si avoir abandonné ses alliés est un « danno grandissimo » pour Florence, Cavalcanti ne voit pas comment cela « abbi a tornare in beneficio di questo Regno ». Il précise :

In questo mezzo che costoro oziosamente godranno le loro speranze con li nostri danni e forse con le miserie d'Italia (il che stato Iddio tolga via), si accresceranno le forze delli nemici loro e si aprirà la via ai loro mali<sup>1430</sup>.

Mais l'heure n'est pas aux préoccupations d'autrui ; le destin de Florence est en jeu ; désormais abandonnée, elle ne peut compter que sur elle-même et sur la bienveillance de l'empereur :

Ma io voglio lassare indietro le cose d'altri, alle quali noi abbiamo purtroppo atteso, e venire alle nostre. Io veggo cotesta città da costoro nei quali ogni sua speranza era collocata, interamente destituita in mezzo de' suoi nimici armati e irati, con poca speranza delli aiuti

---

<sup>1426</sup> M. Sanudo, *Diarii...*, LI, col. 535.

<sup>1427</sup> Lettre de Baldassar Carducci aux Dix de Liberté et de Paix, 13 août 29 Saint-Quentin, *Négociations...*, p. 1106-1108.

<sup>1428</sup> Lettre de Bartolomeo Cavalcanti à Baldassar Carducci, Coucy, 19 août 1529, *Ibid.*, p. 1111.

<sup>1429</sup> Lettre de Bartolomeo Cavalcanti à Battista della Palla, Saint-Quentin, 16 août 1529, *Lettere edite...*, p. 38.

<sup>1430</sup> *Ibid.*

esterni, ridursi a confidare più nella integrità e costanza sua verso quelli che ha eletto per Amici e nella benignità dello Imperatore, che in alcuna altra cosa<sup>1431</sup>.

C'est avec une grande amertume que Cavalcanti repart à Florence à la mi-septembre<sup>1432</sup>. Sur ces entrefaites, l'empereur et le pape préparaient leur entrevue. L'entente était indispensable pour l'un comme pour l'autre ; Francesco Guicciardini considère que les deux *devaient* se rencontrer, non seulement pour mieux renforcer leur alliance, mais pour soutenir chacun ses propres intérêts : ceindre la couronne impériale pour l'un, obtenir la possession de la ville de Florence pour l'autre. Pour parvenir à leurs fins, ils le savaient, il fallait également composer avec les Vénitiens et le duc de Milan<sup>1433</sup>. Le pape souhaitait pouvoir leur faire conclure la paix lors de la venue de l'empereur à Bologne. Et c'est bien ce qui se produisit. Le traité fut signé le 23 décembre 1529.

Ces accords incluaient, *ex nunc*, Gênes (malgré les tentatives d'Andrea Doria pour obtenir un traitement séparé)<sup>1434</sup>, Sienna, Lucques, le Duché de Savoie et les Marquisats de Montferrat et Mantoue (qui, quelques mois après, fut élevé au rang de duché) ; on proposait également au Duché de Ferrare d'entrer dans le traité<sup>1435</sup>.

Outre la perte de Ravenne et Cervia, rendues au pontife, Venise subit celle de Barletta, Monopoli et Trani<sup>1436</sup>. Seulement ainsi elle put entrer dans le traité de paix, après un automne chargé de tensions et des négociations houleuses avec le Habsbourg. Grâce, notamment, à l'action diplomatique de Gasparo Contarini, elle réussit tout de même à obtenir le retour de

---

<sup>1431</sup> *Ibid.*, p. 39. Les Florentins avaient songé à un accord avec Charles Quint ; une fois que celui-ci fut arrivé en Italie, des ambassadeurs essayèrent de le rencontrer, prêts à reconnaître la vassalité de leur ville, mais l'empereur refusa. J. C. D'Amico, *Charles Quint maître du monde : entre mythe et réalité*, PUC, Caen, 2004, p. 105-106.

<sup>1432</sup> Une fois rentré à Florence, Cavalcanti se livra dans un discours devenu célèbre, qui exhortait les soldats à défendre la liberté de la République. Sur le personnage, voir « Bartolomeo Cavalcanti », in Rudolf von Albertini, *Firenze, dalla Repubblica al Principato. Storia e coscienza politica*, Turin, Einaudi, (1955) 1995, p. 166-178 et J. C. D'Amico, « Bartolomeo Cavalcanti : una vie pour la République », in *L'écrivain et les formes du pouvoir à la Renaissance*, Transalpina, Etudes italiennes, n°17, p. 117-139.

<sup>1433</sup> F. Guicciardini, *Histoire...*, p. 628. Sur la volonté de l'empereur de composer avec Venise, voir également M. Sanudo, *Diarii...*, LI, col. 461-462. L'empereur avait été contraint de dépenser de grosses sommes d'argent pour maintenir les troupes d'Allemagne et d'Espagne. De plus, les désordres luthériens et la menace turque en Hongrie le poussaient à vouloir passer rapidement en Allemagne et il souhaitait faire élire son frère roi des Romains pour assurer la continuité dans l'Empire. Toutes ces considérations l'amenaient à être plus conciliant avec les exigences de Venise et de Francesco Sforza, afin d'en arriver rapidement au couronnement promis par le pape.

<sup>1434</sup> J. C. D'Amico, *Charles Quint maître du monde...*, p. 109.

<sup>1435</sup> Sur les accords entre l'empereur, Venise et Milan, stipulés le 23 décembre, voir *Summario de la confederazione con li Venetiani fra il papa et Cesare et il duca de Milan*, in M. Sanudo, *Diarii...*, LII, col. 383-386.

<sup>1436</sup> Renzo da Ceri, qui s'était retiré à Barletta et qui, très peu de temps avant, défendait Monopoli contre le marquis del Vasto, se retrouva – de très mauvaise grâce – dans l'obligation de devoir la rendre et de se préparer à quitter la ville. *Correspondance du cardinal Jean du Bellay, publiée pour la Société de l'Histoire de France*, R. Scheurer (éd.), Klincksieck, Paris, 1969, vol. I (1529-1535), p. 18 ; F. Guicciardini, *Histoire...*, p. 628.

Francesco Sforza sur Milan<sup>1437</sup>. Ce point était une condition fondamentale pour la Sérénissime, car le Duché, considéré comme le dernier rempart des libertés italiennes, aurait eu un rôle d'État bastion entre elle et le colossal empire.

Charles Quint reconnut Francesco Sforza comme le duc légitime de Milan, mais, pour garantie, il tint pour lui le château de Milan et la ville de Côme. Le duc s'engagea à épouser sa nièce Christine, fille de la reine du Danemark et à payer 900 000 écus, 40 000 la première année, puis le reste en dix ans<sup>1438</sup>. En outre, en cas d'absence d'héritiers directs, le Duché serait revenu à l'Empire.

Charles III de Savoie, pour sa neutralité, obtint le comté d'Asti. Sienne, Mantoue, Montferrat étaient déjà rattachées à l'empire et, quelques mois après, ce dernier réussit à gagner également à sa cause la ville de Ferrare. En effet, le Habsbourg s'était érigé en juge *super partes* dans le contentieux qui opposait Alphonse d'Este au pontife, concernant la dispute des villes de Modène et Reggio, et il finit par en attribuer la possession au duc (le choix était motivé par son propre intérêt, car ainsi, il le poussait à reconnaître, de façon implicite, la juridiction impériale sur son territoire).

Restait ouverte, pour la péninsule, la douloureuse question de Florence. L'armée impériale, conduite par le prince d'Orange, avait pénétré en Toscane en septembre 1529. Au cours des mois, Arezzo avait choisi la protection impériale, Poppi et d'autres villes sujettes de la République avaient été obligées de capituler, Volterra avait demandé la protection du pape<sup>1439</sup>. À Florence, pendant que Mambrino Roseo da Fabriano, avec « affettion », « di giorno in giorno » écrivait ses vers dans son « rozzo stile », se faisant dépositaire de la mémoire de cette infortune, le siège se poursuivait<sup>1440</sup>. Les Républicains se trouvaient en très grave difficulté ; pourtant, ils espéraient encore en une issue favorable, car le roi de France, comme le rappelle Guicciardini, « leur promettait toujours de très importants secours dès qu'il aurait récupéré ses enfants »<sup>1441</sup>.

---

<sup>1437</sup> Sur les dures critiques subies par Contarini à Venise pour la note insérée dans les capitulations avec l'empereur « contra il Turco », avec qui Venise avait réussi à établir une entente, voir G. Fragnito, *Gasparo Contarini, un magistrato veneziano al servizio della Cristianità*, Firenze, Olschki, 1988, p. 29-30.

<sup>1438</sup> Une condition qui, selon Ludovico Dolce, dans sa biographie de l'empereur, fut considérée comme « honestissima per rispetto delle grandi spese fatte dall'Imperatore nel tenere in Italia i suoi eserciti, per levar quello stato dalle mani de'Francesi, e parimente mantenerlo ». L. Dolce, *Vita dell'invittis. et gloriosiss. Imperador...*, p. 43.

<sup>1439</sup> Voir O. Rouchon, « Siège de Florence et prise de villes : une lecture de la Storia fiorentina », in *Prendre une ville au XVI<sup>e</sup> siècle. Histoire, Arts, Lettres*, Audisio Gabriel (éd), Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 139-152.

<sup>1440</sup> *L'assedio di Firenze di Mambrino Roseo da Fabriano*, in *GOR...*, III, p. 115, 70, v. 3 et 71, v. 1-4.

<sup>1441</sup> F. Guicciardini, *Histoire...*, p. 648-649. Sur cette persévérance du roi, qui continue à promettre de l'aide aux Florentins, après avoir signé un accord et avoir prêté serment, s'exprime, amer, Benedetto Varchi et il se demande s'il est plus sensé de s'émerveiller ou d'en rire. B. Varchi, *Storia fiorentina...*, p. 223.

Pendant le siège, Luigi Alamanni retourna en France, avec la mission de n'y rester que pendant quelques jours et de faire en sorte que l'on puisse voir « qualche frutto delle promesse fatte tante volte »<sup>1442</sup>. Les Dix de liberté insistaient : « desidereremmo tornassi con qualche conclusione, e fossero fatti e non disegni », lui écrivaient-ils<sup>1443</sup>. Le poète-diplomate entama des pourparlers avec les marchands florentins de Lyon, qui se disaient prêts à être les bailleurs de fonds, mais, pour le reste, ses tentatives n'apportèrent pas les fruits espérés, bien que, selon ce que rapporte Guicciardini, le monarque fût très mécontent des accords signés avec l'empereur et qu'il souhaitât « ardemment susciter des nouveaux troubles »<sup>1444</sup>. Florence résista dix mois, puis elle tomba.

Le plus grand nombre exaltent les Florentins pour leur résistance<sup>1445</sup>. Certains critiquent âprement Clément VII, pour avoir tourné ses armes contre sa patrie ; d'autres le louent, parce que il a eu pitié des « miserie d'Italia, tanto travagliata dalle guerre » et que, ayant oublié l'ancienne rancœur, il a offert son amitié à l'empereur<sup>1446</sup>. Celui-ci apparaît, désormais, comme le seul seigneur d'Italie. Selon de nombreux humanistes italiens, parmi lesquels Paul Jove, le congrès de Bologne clôture une époque commencée en 1494 et le couronnement de Charles Quint, dans l'église bolonaise de San Petronio, marque la fin de la *libertas Italiae*, cédant le pas à la *pax imperialis*.

Selon Girolamo Borgia, par exemple, avec la cérémonie du sacre, on célèbre tristement la perte de la liberté de la péninsule, et le débordement du Tibre, au mois d'octobre de cette année-là, n'était qu'un signe de plus, une punition divine. Pour cette raison, il refuse de s'attarder sur le faste des solennités<sup>1447</sup>, laissant à d'autres de se réjouir de la « luctuosa tragaedia » et de la « eversa republica »<sup>1448</sup>. En effet, selon l'historien, dans une situation européenne si critique, qui assiste au siège de Vienne imposé par le Turc en 1529,

---

<sup>1442</sup> Lettre des Dix de Liberté à Luigi Alamanni, 4 avril 1530, Florence, in H. Hauvette, *Un exilé florentin...*, p. 528.

<sup>1443</sup> *Ibid.*

<sup>1444</sup> F. Guicciardini, *Histoire...*, p. 656.

<sup>1445</sup> Le 2 novembre, Vincenzo Fedel, secrétaire de l'ambassadeur vénitien, écrivait à son frère Gianbattista : « non vi è alcuno sì timido che non sia de gagliardissimo animo et che non spera che habbia a seguire una gloriosa vittoria, et certamente questa città merita di esser celebrata in tutti i secoli che in tanto assedio si prevaglia de una tanta inumana barbaria ». M. Sanudo, *Diarii...*, LII, col. 215. Le roi aussi avait loué la persévérance des Florentins, « qui se maintenaient solides ». Lettre de Sebastiano Giustiniani, 14 novembre 1529, Fontainebleau, *Ibid.*, col 387. Et Guicciardini lui-même, qui avait été menacé d'être arrêté et avait été contraint de s'enfuir de Florence (car soupçonné de servir l'adversaire), célèbre, dans ses *Ricordi*, le courage montré par la ville à cette occasion. Sur la résistance acharnée des républicains florentins, voir R. von Albertini, *Firenze dalla repubblica al principato : storia e coscienza politica*, Einaudi, 1995, p. 104-178.

<sup>1446</sup> P. Jove, *La seconda parte...*, p. 111r.

<sup>1447</sup> E. Valeri, *"Italia dilacerata"...*, p. 103. Sur la cérémonie de couronnement de Charles Quint et sa valeur symbolique, voir J. C. D'Amico, *Charles Quint maître du monde...*, p. 165-215.

<sup>1448</sup> G. Borgia, *Historiae*, cité par E. Valeri, *"Italia dilacerata"...*, p. 237.



*l'atrocissimum bellum* mené par le pontife et l'empereur au sein de la péninsule contre Florence n'est qu'une insanité<sup>1449</sup>.

Pour ce qui est du roi de France, on ne peut que désapprouver sa conduite. Parfois on explique les choix qui l'ont amené à signer la paix de Cambrai : son désir de récupérer ses enfants avait complètement gagné son esprit. Toutefois, cela ne suffit guère pour le justifier.

Dans sa *Storia fiorentina*, par exemple, Benedetto Varchi narre les faits de cette période. Il est intéressant de remarquer qu'au début du livre IX, l'auteur commence par illustrer les raisons qui avaient amené le roi à s'accorder avec l'empereur. Tout en évoquant le fait que le seul espoir des Florentins résidait en ce prince, Varchi explique de quelle manière de nombreux éléments contribuaient à convaincre le roi : les échecs militaires, la volte-face de Doria, le souhait de revoir ses enfants, l'insistance de la Régente<sup>1450</sup>.

En outre, pour Varchi, si le roi continuait à faire des promesses aux anciens alliés, c'était parce qu'il craignait qu'ils ne s'accordent avec le Habsbourg avant lui ou parce il espérait ne pas se retrouver seul face à l'ennemi, si jamais la paix ne venait pas à être signée.

Toutefois, plus loin, l'historien de la cour de Côme I<sup>er</sup> s'attarde sur la conduite du souverain français et la condamne. On remarque que la critique concerne, d'une part, le fait d'avoir signé le traité en trahissant les alliés, mais aussi, de l'autre, le fait de ne pas l'avoir observé, comme il l'aurait dû, après avoir prêté serment. Voici un passage intéressant :

Sopra questi Capitoli no meno vergognosi per lo Re, che utili all'Imperadore, si ha da sapere, che il Cristianissimo non ostante che si fosse obbligato per giuramento, non rendè al Principe d'Orange le Terre sue, e se rendè i beni a i successori di Borbone, egli non prima ebbe riavuto i figliuoli, ch'egli gli tolse loro ; onde ebbe Cesare non ingiusta cagione di dolersi di lui. E poteva bene il Re, anzi doveva, poichè giurato l'aveva, rendere gli Stati agli Eredi di Borbone, ma l'onore a lui non già ; conciossiacosachè l'onore, come non si può perdere mai da alcuno, se non mediante qualche suo misfatto proprio, così mai non si può da alcuno guadagnare veramente, né acquistare, se non mediante qualche sua propria virtù. Quanto al capitolo de' Veneziani, e de' Fiorentini [...] egli era non meno iniquo, che ridicolo<sup>1451</sup>.

Varchi rapporte que l'on considérait communément que François I<sup>er</sup> avait « traditi bruttamente, e venduti i suoi Collegati » et il continue en affirmant que « Cesare stesso,

---

<sup>1449</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>1450</sup> « [...] il qual Re di Francia, stracco dalle grandi, e continue spese, e sbigottito per gl'infelici successi di Lautrec, e di San Polo, oltre l'aver egli perduto con non minor suo danno, che utile dell'imperadore insieme colla Città di Genova, Messer Andrea d'Oria, sopra ogni credere desideroso di riavere i figliuoli, e stimolato tutte l'ore da Madama la Reggente sua Madre, s'era deliberato di dovere in qualunque modo potesse, riconciliarsi, e far pace con Cesare ». B. Varchi, *Storia fiorentina...*, p. 219.

<sup>1451</sup> *Ibid.*, p. 222.

quando poi domandò il mandato all'Oratore di Ferrara, ebbe a dire ; *io voglio aver rispetto a' miei Collegati, e non fare come fece il re Cristianissimo* »<sup>1452</sup>.

L'historien suppose que le roi, pourvu d'un « animo per altro tanto liberale », poussé par l'orgueil ou par l'amour de ses enfants à accomplir cet acte, dut en avoir honte et, à cause de cela, refusa pour un temps de donner audience aux diplomates de la péninsule<sup>1453</sup>. En somme, chez Varchi, l'on retrouve un souverain parjure, injuste, ridicule et honteux...

Iacopo Nardi, dans ses *Istorie della città di Firenze*, parle d'un traité déshonorant et injustifiable. Exilé en 1530, le républicain s'installe à Venise en 1533. Il est déclaré rebelle. Ici, il se fait le porte-parole des *fuoriusciti* florentins, avec des discours devenus célèbres<sup>1454</sup>. Dans son récit, qui parcourt l'histoire florentine entre 1494 et 1538, Nardi affirme que cet accord fut :

trattato con femminile astuzia in maniera, che gli ambasciatori viniziani e fiorentini, che per gli interessi della città loro, non furono fatti partecipi di cosa alcuna, ancora che ne facessero grandissima istanzia [...]. Fu nondimeno questa pace molto vergognosa a' Franzesi : perchè non avevano modo a giustificare le cagioni, per le quali dovessero abbandonare i loro confederati, e lasciargli spogliati del presidio della corona di Francia a discrezione de' loro comuni nimici<sup>1455</sup>.

Paul Jove n'est pas beaucoup plus Clément que les Florentins. Le roi, oublieux de ses amis, avait troqué leur destin avec une rançon à payer pour récupérer les enfants que *lui-même* avait décidé de livrer en otage. De plus, on retrouve l'image de la honte que, selon les Italiens, le souverain ne peut que ressentir. C'est à cause de cet embarras qu'il rejette la responsabilité de ses accords sur les deux Dames qui en étaient à l'origine :

Percioche il Re essendo tutto volto a volere riscattar i figliuoli, *ch'egli haveva dati per istatichi* attendendo solo al fatto proprio, et scordandosi l'altrui, haveva tenuto poco conto di tutto l'interesse de gli amici, et l'imperatore desiderosissimo di venire in Italia, per essere

---

<sup>1452</sup> *Ibid.*, p. 223. Souligné dans le texte.

<sup>1453</sup> Selon Olivier Rouchon, la *Storia fiorentina* (et, en son sein, le récit du siège notamment), est « une œuvre appelée à rendre compte – sous une forme acceptable pour les autorités ducales – de la double défaite que représentaient inévitablement, aux yeux d'un pouvoir florentin quel qu'il soit, le siège de la Dominante et la perte de contrôle des villes sujettes de Toscane ». Pour comprendre le portrait que l'auteur fait du souverain français, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'ouvrage lui avait été commandé par Cosme I<sup>er</sup> ; l'auteur est contraint de se plier à une série de compromis narratifs afin de pouvoir évoquer l'héroïsme des assiégés, des républicains idéalisés et la grandeur du gouvernement au pouvoir (auquel il avait adhéré tardivement, en 1543). O. Rouchon, « Sièges de Florence et prise de villes... », p. 140.

<sup>1454</sup> Sur le *fuoriuscito* et son activité politique, après la restauration du régime médicéen, voir L. De Los Santos, « Iacopo Nardi et les exilés florentins (1534-1537) : élaboration d'un nouveau discours républicain », *Laboratoire italien* [Online], 3 | 2002, URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/364> ; DOI : 10.4000/laboratoireitalien.364.

<sup>1455</sup> I. Nardi, *Istorie della città di Firenze di Iacopo Nardi*, A. Gelli (éd.), Lemonnier, Florence, 1858, vol II, p. 155.

incoronato secondo la usanza, come gli havea offerto il papa, facilmente lasciò riscattar gli statichi essendogli contati per la taglia loro due milioni d'oro. Questa pace, ancorche si fosse maneggiata et fornita par ingegni donneschi, come fu felice al Re, così fu a tutta la lega di dispiacere et di danno grandissimo. [...] i Vinitiani, et i Fiorentini [...] gravemente ingiuriati, si lamentavano che 'l Re fosse lor mancato di fede, il quale ancor che pieno di vergogna ributtasse l'offesa di quelle due città addosso alle donne, come troppo desideroso della pace, et paresse pure, ch'a gran torto egli l'abandonasse, nondimeno amorevolissimamente con quelle parole confortava<sup>1456</sup>.

Quand le roi retrouva ses enfants, les Florentins perdirent définitivement tout espoir d'obtenir un soutien de sa part. De la grande équipée vengeresse et libératrice à Naples, on passa à l'abandon des alliés scellé à Cambrai. Le traité de Bologne rallia la plupart des États italiens à l'empereur, imposant, dans la péninsule, une paix favorable pour certains, très coûteuse pour d'autres. Il permit, par la même occasion, l'instauration d'une influence espagnole qui n'allait pas cesser de grandir. François I<sup>er</sup>, qui, depuis Pavie n'était plus venu en Italie, était exclu. Certes, les « entreprises » italiennes reprendront avec la guerre de Piémont, mais son image de Roi guerrier en fut très fortement affaiblie. Certainement pas anéantie, non, mais assurément transformée.

---

<sup>1456</sup> P. Jove, *La seconda parte...*, p. 103r.

# CONCLUSION



Comme le disait Pierre Chaunu dans la conclusion générale de sa biographie de Charles Quint, écrite en collaboration avec Michelle Escamilla, « la connaissance est fonctionnelle, schématique ; elle explique, réduit, relie les apparences, mais n'atteint jamais l'être en soi ». Libéré de « l'anathème » lancé par l'École des Annales contre la possibilité de rendre compte de la vie d'un grand personnage de l'Histoire ou d'explorer l'histoire-bataille, Chaunu s'était jeté à corps perdu dans l'élaboration de la biographie de l'empereur, se retrouvant piégé, par moments, selon son propre aveu, dans la « nasse d'une imprudente promesse »<sup>1457</sup>.

Nous l'avons annoncé dès l'introduction : ici, il ne s'agissait pas d'illustrer toute la vie du monarque français. Le cadre temporel était réduit à une période précise ; la perspective choisie était bien définie. Pourtant la menace de rester piégés dans la nasse des témoignages et de la complexe réalité géopolitique a été toujours présente.

1515-1530 : quinze années de règne, parcourus au prisme du regard des protagonistes italiens. Quinze années pendant lesquelles la péninsule devient le théâtre privilégié pour de continuels conflits. Quinze années de guerres, marquées par l'utilisation de nouvelles techniques militaires et par des défis au combat singulier, marquées par les rencontres princières, par les traités, par les ligues, par ce que nous aimons appeler « l'obstination » italienne du roi. Quinze années dans lesquelles l'agitation diplomatique et guerrière en Italie nourrit l'effervescence culturelle, donnant ainsi naissance à une production littéraire extraordinaire.

Dans ce laps de temps, François I<sup>er</sup>, tout comme son rival, a été au cœur de l'action et de la réflexion politique péninsulaire. Il a été appelé, repoussé, soutenu, critiqué, chanté et tourné en ridicule au gré des intérêts politiques et par suite des vicissitudes historiques.

En 1494, avec le début des Guerres d'Italie, l'équilibre précaire dans lequel se tenaient les États de la péninsule s'écroule face à l'offensive de Charles VIII. Après la victoire française de Marignan en 1515 et la paix signée à Noyon en 1516 entre le Habsbourg et le Valois, dans cet espace politique s'étaient créées quatre zones d'influence : française au nord-ouest, vénitienne au nord-est, pontificale au centre et aragonaise au sud et en Sicile<sup>1458</sup>. Il semblait que s'était imposé un nouvel équilibre, intégrant, bon gré, mal gré, des forces étrangères. Cette situation, néanmoins, qui se confrontait à des tensions à cause des

---

<sup>1457</sup> P. Chaunu et M. Escamilla, *Charles Quint...*, p. 729-730.

<sup>1458</sup> G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia"...*, p. 17-21.

revendications d'États comme Rome ou Venise, qui voyaient leur autonomie amoindrie, reste extrêmement délicate.

Entre 1516 et 1519, après la mort de ses grands-parents, Charles de Habsbourg rassemble entre ses mains des possessions énormes, des Pays Bas à la Castille et à l'Aragon sans compter les terres découvertes au-delà de l'océan, et le titre de roi des Romains. À cette époque, commencent les conflits entre les deux princes et c'est en considération de cette disproportion territoriale que certains auteurs ont vu, dans la persévérance du roi français, une réaction logique, dictée par la peur de « l'encerclement » de son Royaume, théorie, aujourd'hui, quelque peu revisitée<sup>1459</sup>. Quoi qu'il en soit, la rivalité entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint ensanglante l'Italie, mais, en même temps, elle y nourrit considérablement l'élaboration d'une nouvelle structure diplomatique, car les deux souverains, au lieu de se partager le territoire, avec leurs luttes, permettent à ces États une plus ample marge de manœuvre diplomatique.

Entre 1519 et 1530, le dispositif d'échanges et de coalitions entre les États de la péninsule entre eux et avec les puissances étrangères, qui commençait à s'imposer déjà en 1494, s'enrichit. C'est dans ce contexte, à la merci des continuels changements politiques, militaires et diplomatiques qui se définissent dans l'échiquier européen, que les hommes de culture italiens animent un kaléidoscope de représentations du souverain français.

Pour tenter d'embrasser les aspects les plus saisissants de la construction de l'image politique de François I<sup>er</sup> au sein de la complexité italienne, nous avons souvent dû tenir compte des forces géopolitiques en jeu, qu'elles soient internationales ou liées à des situations plus locales, et des relations des auteurs avec le pouvoir, plus que de l'action du souverain en elle-même.

Nous sommes conscients d'avoir négligé les rapports du monarque avec les instances politiques de son Royaume et avec d'autres princes européens. Plus important, selon notre perspective : nous savons que manque ici l'examen de réalités politiques pourtant bien présentes sur le territoire péninsulaire, comme celles de Lucques ou de Sienna et que d'autres sont convoquées dans ces pages de façon sommaire, comme le Marquisat de Mantoue ou le Duché de Ferrare. De la même manière, nous savons que bien d'autres auteurs auraient pu être appelés ici pour contribuer à tracer ce portrait « italien » de François I<sup>er</sup>. Toutefois, face à la multiplicité des contextes politiques et des sources à disposition, nous avons été amenés à

---

<sup>1459</sup> À ce propos, voir P. Chaunu et M. Escamilla, *Charles Quint...*, p. 73 et R. J. Knecht, *Un prince de la Renaissance...*, p. 167.

faire des choix et à négliger, parfois, certaines réalités et certains grands protagonistes de la scène diplomatico-politique et littéraire de l'époque.

Nous n'aurons donné qu'un aperçu de ce que l'on pense de lui dans un lieu et un temps déterminés, mais nous espérons avoir réussi à faire état de certains exemples parmi les plus représentatifs de son portrait. Nous avons souhaité montrer que, dans cet espace politique toujours en fragile équilibre, son image ou, mieux, ses images ne se construisent et ne se déstructurent pas toujours de la façon attendue.

Or, on l'aura aisément remarqué, deux événements occupent une place prépondérante dans ce travail : la victoire de Marignan et l'échec de Pavie. Ces moments militaires particuliers représentent deux axes fondamentaux autour desquels l'imaginaire collectif lié au souverain produit une œuvre abondante. Séverin Duc, dans son article « "Le roy est pris ?". Nasse de mots et piège milanais (1515-1525) »<sup>1460</sup>, emploie la métaphore d'une « nasse idéologique » que les Lettres tissent, puis détiennent entre l'un et l'autre de ces deux événements et dans laquelle le roi François reste piégé, « entre sur-enchantement et désenchantement ».

Marc Fumaroli, dans son Avant-Propos à l'ouvrage *Le siècle de François I<sup>er</sup>. Du roi guerrier au roi mécène*, affirme que la défaite à Pavie fait de François I<sup>er</sup> « un prisonnier humilié » et que « le roi prit sa revanche en se montrant un mécène des arts et de la paix réinventés en Italie<sup>1461</sup>. Toutefois, nous avons tenté d'illustrer ici comment, dans la perspective italienne, la gloire du monarque ne se construit pas (exclusivement) autour de Marignan et comment, pour sa part, Pavie ne détermine pas « le fond de la nasse »<sup>1462</sup>.

En réalité, la « bataille des géants » ne semble pas susciter dans l'imaginaire collectif péninsulaire un sentiment plus profond qu'un autre des affrontements qui se succèdent depuis des années dans le territoire ; exemplaire est, à ce propos, le cas de Machiavel, qui évoque à peine la bataille dans son traité sur *L'art de la guerre*. D'ailleurs, la débâcle des Suisses, jusqu'à présent invaincus, frappe les esprits populaires probablement davantage que la victoire des Français. Certes, le roi, glorieux, vaillant, héroïque, est célébré pour son exploit, mais il est aussi sollicité à faire mieux et ailleurs. Ainsi, Baldassar Castiglione et Francesco Guicciardini l'exhortent à montrer véritablement sa valeur en tournant ses armes contre l'infidèle. Pour finir, ce qui ressort souvent des textes pris en compte n'est pas tellement le sentiment belliqueux du jeune monarque ; au contraire, c'est précisément sa volonté d'éviter

---

<sup>1460</sup> S. Duc, « "Le roy est pris ?". Nasse de mots et piège milanais (1515-1525) », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 33-34.

<sup>1461</sup> M. Fumaroli, Avant-Propos, in *Le siècle de François I<sup>er</sup>...*, p. 12.

<sup>1462</sup> S. Duc, « "Le roy est pris ?". Nasse de mots et piège milanais (1515-1525)... », p. 33.



l'affrontement qui est mise en exergue. Pour ce qui concerne les protagonistes italiens, le grand et beau souverain fascine, mais on ne peut vraiment pas parler de « sur-enchantement ».

La défaite de Pavie, quant à elle, ne détermine pas l'effondrement de tous les espoirs placés en François I<sup>er</sup>. Le monarque est loin de renoncer à ses prétentions et, paradoxalement, c'est dans ce grand échec, ou précisément parce que il s'agit d'un grand et retentissant échec, que les partisans s'emploient le plus, afin de construire (ou de reconstruire) un univers imaginaire qui lui soit favorable. En effet, les États de la péninsule se rapprochent du souverain par crainte du grand pouvoir qu'ils voient se concentrer dans les mains de Charles Quint. Les poètes et les écrivains célèbrent la valeur et la grandeur de François I<sup>er</sup>, un prince courageux et tenace dans les batailles, vaincu par la cruauté d'un sort malheureux. Loin d'être désenchantés, les défenseurs du souverain captif le soutiennent face aux détracteurs qui l'accusent d'avoir été un mauvais stratège, récupèrent les « nouveaux » mythes élaborés en France et mettent en opposition sa conduite avec celle de l'empereur qui reste bien au chaud, dans ses palais, et qui envoie ses capitaines se battre à sa place. Parfois, ces partisans font preuve d'une grande mauvaise foi – nous pensons ici à l'Arétin– et trouvent la manière d'affirmer la victoire du monarque dans sa défaite et de la célébrer. La plupart d'entre eux gardent l'espoir de son retour. Selon nous, ce n'est donc pas à ce moment que se produit une véritable rupture dans la construction du « personnage » royal au sein de la péninsule, mais bien après, entre 1529 et 1530, avec la paix de Cambrai et celle de Bologne.

Ce n'est pas parce qu'après Pavie, le roi ne viendra plus en personne mener ses soldats, que l'image de Roi de Guerre s'estompe ; et le parjure de Madrid n'entache l'honneur du monarque qu'en Espagne et dans l'Empire : en Italie, nombreux sont ceux qui l'ont fortement souhaité et qui ont acquitté François I<sup>er</sup> de sa promesse à Charles Quint comme Alessandro Manzoni déliera Lucia Mondella de son vœu de chasteté à la Vierge.

La représentation politico-martiale du monarque est encore forte. Preuve en est le rôle de défenseur de la liberté péninsulaire, de sauveur de la chrétienté et de vengeur des offenses subies par le pontife que nombre d'écrivains et poètes lui attribuent en 1528, lors d'une descente qui a pourtant tardé si longtemps à se concrétiser. On oublie les atermoiements du monarque devant les prières de ses alliés de la Ligue de Cognac. Le Très Chrétien, ému, se précipite à l'aide du souverain pontife – qui a déjà retrouvé la liberté – et des autres confédérés, en envoyant son meilleur capitaine (le même perfide gouverneur qu'on avait chassé du Duché milanais seulement quelques années auparavant).

À la suite du traité de Cambrai, François I<sup>er</sup> change-t-il de politique en ce qui concerne ses prétentions italiennes ? L'« obsession territoriale » appartenant exclusivement à la

période « médiévale », le monarque français recentre-t-il ses intérêts pour protéger et faire prospérer son Royaume, acceptant les frontières données et devenant ainsi un « roi moderne » ?

Ce qui est certain est qu'en Italie, les conjonctures politico-diplomatiques ont profondément changé. Le pape aspire à ramener le contrôle médicéen sur Florence, Gênes et Milan se trouvent sous la coupe espagnole, Venise doit composer<sup>1463</sup>. La France est exclue de la péninsule. Avec le départ de ses troupes, s'ouvre pour la péninsule une période d'accalmie. Paul Jove, dans une missive adressée à Federico Gonzaga, le 20 septembre 1530, évoque les projets pontifico-impériaux contre le Turc et, confiant, ose finalement espérer que s'établissent « quiete e opulenzia ne la povera Italia » et que les armes italiennes avec les « vittrice aquile » se tournent maintenant contre l'infidèle et non plus contre le sang chrétien<sup>1464</sup>.

Pendant presque quarante longues années, la péninsule a été ravagée par des *Horrende Guerre* ; avec les accords signés à Cambrai et le congrès de Bologne en 1530, s'impose, dans ses territoires, une période de paix. Cela veut-il dire qu'un nouvel équilibre s'y instaure ? Que l'on assiste au retour de ce temps heureux que Guicciardini regrette au début de son ouvrage ? Pas vraiment. Pour le dire avec Romain Descendre, Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, plus qu'une période de paix, c'est, en réalité, un temps « d'après-guerre », qui implique également l'acceptation de la domination étrangère. Commence à s'affirmer ici ce que Giuseppe Galasso appelle « la prépondérance espagnole »<sup>1465</sup>.

Pourtant, s'il est vrai que, après 1530, on peut plus ou moins parler d'absence de guerre en Italie, l'opposition entre le Habsbourg et le Valois n'a certainement pas pris fin et François I<sup>er</sup> ne cesse pas de manifester sa volonté de s'imposer sur les territoires péninsulaires. Il poursuit des politiques matrimoniales avec le pontife et les Médicis pour mieux les rallier à sa cause ; il mène des guerres ; il soutient les complots et les rebellions à Florence, à Sienne, en Sicile ; il renoue avec Venise. L'affaire Meraviglia, en 1533, illustre à quel point les espoirs de conquête dans la péninsule ne sont pas encore éteints. L'arrestation et l'exécution de l'agent français à Milan permet au souverain de glisser « de la demande de réparation vers

---

<sup>1463</sup> Venise, après avoir accepté les pertes territoriales, n'aspire qu'à maintenir le *statu quo*, dans la crainte de nouvelles ingérences et, pendant cinq ans, se contente d'avoir obtenu cette pseudo-indépendance pour Milan, considéré comme un rempart de la liberté italienne.

<sup>1464</sup> Lettre de Paul Jove à Federico Gonzaga, Rome, 20 septembre 1530, citée par E. Valeri, *"Italia dilacerata"*..., p. 242.

<sup>1465</sup> G. Galasso, *Dalla "libertà d'Italia"*..., p. 42.

la menace de mort et de guerre juste » adressée au duc Sforza<sup>1466</sup>. Mais il s'agit de campagnes circonscrites et d'actions ponctuelles. Entre 1530 et 1536, pour le roi désargenté, il est impossible de mettre en place une nouvelle guerre. Pour paraphraser Francesco Vettori, ce n'est pas tellement la volonté qui lui fait défaut, mais les moyens.

Les « tentatives italiennes » de François I<sup>er</sup> ne se terminent donc pas avec la paix de 1529<sup>1467</sup>. En 1535, à la mort sans héritiers de Francesco II Sforza, de part et d'autre reprennent les prétentions dynastiques sur Milan, et Venise, pour contrer les projets impériaux de recouvrement du Duché, rallié à nouveau François I<sup>er</sup>. Mais Gênes, Florence, Mantoue dépendent de l'empereur et le soutiennent dans cette opération. En outre, n'oublions pas que cette année-là, Charles Quint réussit à vaincre les infidèles à Tunis. On croit possible la réalisation du projet de croisade et celui d'un Concile pour la réforme de l'Église, qui ramènera à la Foi et à la Vérité les âmes errantes (comme celle du roi de France)<sup>1468</sup>. Le triomphe du Habsbourg est salué par la chrétienté tout entière et exploité par la propagande impériale<sup>1469</sup>.

En 1536, François I<sup>er</sup>, avançant les droits dynastiques de sa mère Louise, envahit la Savoie et le Piémont. En inversant les propos de Jean-Marie Le Gall à ce sujet, on peut considérer que cette invasion vise à garantir les frontières du Royaume de France (il s'agit d'établir une sorte d'État bastion, qui permettrait de contrebalancer l'influence de l'adversaire), mais qu'elle ouvre aussi au souverain, encore une fois, les portes de l'Italie<sup>1470</sup>.

L'intention de recouvrer Milan n'a pas disparu. Le roi voudrait le Duché pour un de ses fils cadets, Charles, afin de le dédommager de la perte de la Bretagne, attribuée au Dauphin et incorporée à la couronne. Les ambassades de l'évêque de Macon en 1536

---

<sup>1466</sup> Milan était une sorte de potentat impérial. En outre, en février de cette année-là, l'empereur avait créé une ligue avec différents seigneurs italiens (parmi eux le duc Sforza), avec eux avait formé une armée commune qui avait ses quartiers en Lombardie, sous le commandement d'Antonio de Leyva. L'indépendance du duc s'en voyait considérablement réduite. Sur « l'affaire Meraviglia, voir S. Duc, « L'impuissance de l'outrance : entre Milan, la France et l'Espagne, l'affaire Meraviglia (1533) », in *Négociations d'hier, leçons pour aujourd'hui*, E. Vivet (éd.), Larquier, Bruxelles, 2014, p. 97-106.

<sup>1467</sup> Nous empruntons l'expression à P. Hamon, *Les Renaissances (1453-1559)*, J. Cornette (éd.), Belin, Paris, 2009, p. 324.

<sup>1468</sup> Voir la lettre adressée par Giovanni Guidiccioni à Agostino Trivulce le 13 août 1536, citée par E. Valeri, *"Italia dilacerata"...*, p. 261.

<sup>1469</sup> G. Poumarède, « Le voyage de Tunis et d'Italie de Charles Quint ou l'exploitation politique du mythe de la croisade (1535-1536) », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Droz, vol. 67, n. 2, 2005, p. 247-285. Les auteurs rendent compte du changement des temps dans leurs ouvrages. Comme le fait remarquer Elena Valeri, Girolamo Borgia, par exemple, interrompt l'écriture de son ouvrage en 1530, en dédaignant de trop s'attarder sur le congrès de Bologne, où l'empereur avait « troqué » sa couronne avec la liberté de Florence. Quand il reprendra la narration, à partir de 1535, il décrira le succès sur les infidèles avec précision. Surtout, dans son récit, il ne sera plus question de *bellis italicis*, mais de *aetatis suae* ou de *sui temporis*. E. Valeri, *"Italia dilacerata"...*, p. 103, 237 et *passim*.

<sup>1470</sup> J.-M. Le Gall, « François I<sup>er</sup> et la guerre... », p. 59.

évoquent la claire volonté du souverain de reprendre le Duché pour ses enfants tout en gardant l'usufruit pour soi. La relation de Francesco Giustiniano de 1537 évoque et explique cette volonté :

[...] il re cristianissimo cerca con ogni sforzo e ingegno di ridur tutta la Francia sotto d'un capo solo, e [che] per ciò si è tanto affissato nello stato di Milano (perchè dando questo a monsignor d'Orliens, viene a metter nella corona la Bretagne, la quale per obbligazion di dote, avendo il re cristianissimo più di un figliuolo, doveria darla al secondo figliuolo ; e li popoli di quella provincia difficilmente servono alla corona, che vorriano un proprio signore : e viene a metter d'accordo li fratelli ; e si fa un fondamento in Italia col predettostato di Milano, che saria formidabile a ognuno<sup>1471</sup>.

Et en Italie, on continue de faire appel au roi de France en cas de nécessité. En 1537 encore, à la mort d'Alessandro de Médicis, Bartolomeo Cavalcanti, dans l'espoir de l'emporter sur le nouveau duc, Côme I<sup>er</sup>, offre la fidélité de la ville de Florence – de plus en plus dépendante de l'empereur<sup>1472</sup> – à la couronne française en échange de son intervention. Dans son discours, il qualifie Charles Quint d' « occupatore di repubbliche e fondatore di tirannide » ; François I<sup>er</sup>, quant à lui, est présenté comme le « restitutore di libertà »<sup>1473</sup>. Mais, ce n'est pas seulement en s'adressant au souverain que le Florentin tient ces propos. Voici ce que Baccio écrit du monarque, dans une missive destinée probablement aux cardinaux Salviati, Ridolfi et Gaddi :

Parvemi che la restassi capace della iustificazione delle cose passate, perché nell'animo suo pieno di sincerità e di prudenza non hanno luogo le sinistre opinioni e le inique persuasioni di alcuno. Vidi ancora tanta prontezza al volerci soccorrere che io conobbi che non li parevano tanto grandi le domande nostre quanto li pareva duro non potere con tutto l'apparato della guerra quale ha fra le mani, essere subito in Toscana per rendere la libertà a Fiorenza, e questo solo e non altro guadagnare di tal vittoria<sup>1474</sup>.

Et le roi, pour sa part, continue de promettre son soutien aux opposants au régime<sup>1475</sup>. Mais l'action républicaine florentine se conclut sur un échec, avec la défaite de Montemurlo,

---

<sup>1471</sup> Relazione di Francia di Francesco Giustiniano, in *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato...*, serie I, vol I, p. 205-206.

<sup>1472</sup> Cavalcanti en avertit le roi : « la guerra non era con Cosimo, ma con Cesare ». Lettre de Bartolomeo Cavalcanti, sans indications sur le destinataire, 26 Mars 1537. *Lettere edite...*, p. 55.

<sup>1473</sup> *Ibid.*

<sup>1474</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>1475</sup> Dans cette missive il est déjà question de « lo accrescere l'esercito di Piemonte » et du projet du souverain qui, « espedita l'impresa di Piccardia », « volgerebbe tutta la guerra in Italia ». *Ibid.*, p. 55. En outre, quelques temps plus tard, une missive en provenance de la cour de France, émanant probablement d'un agent du cardinal Ridolfi, est interceptée par un espion des Médicis ; elle évoque la présence à la cour de Bartolomeo Cavalcanti, venu pour solliciter l'aide française et les paroles de François I<sup>er</sup>, affirmant qu'il fera tout son possible pour les

le 1<sup>er</sup> août de la même année, consolidant définitivement la domination des Médicis sur la ville.

En même temps, l'axe d'intervention militaire se déplace vers la France méridionale, avec les conflits de 1536-1538 ; vers l'Allemagne, où les princes « protestent » contre la révocation des droits que Charles Quint leur avait concédés jusqu'alors ; vers le Levant, avec les projets de croisade de Paul Farnèse<sup>1476</sup>. Et c'est précisément vers ces princes, allemands et turc, que François I<sup>er</sup> se tourne afin de trouver les ententes qui lui permettent d'obtenir rapidement sa revanche. Mais quand, en 1540, l'empereur investit du Duché de Milan son fils Philippe, la prééminence hispano-impériale dans la péninsule est clairement établie<sup>1477</sup>. Les guerres qui reprennent et durent jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis en 1559, ne changent en rien la domination espagnole<sup>1478</sup>.

Avec ces mutations, l'élaboration de l'image politico-militaire du souverain semble également se raréfier, voire s'assombrir, à cause de la terrible et formidable alliance qu'il décide de sceller avec Soliman le Magnifique. Une négociation, celle-ci, « qui plus que toute autre offensait Dieu et jetait de l'infamie sur la Couronne de France, qui avait toujours fait profession, avant toute chose, de défendre la religion chrétienne, mérites grâce auxquels ses rois avaient obtenu le titre de Roi Très Chrétien »<sup>1479</sup>. Ce sont là les considérations de Guicciardini sur ce choix stratégique : des considérations qu'il décide de mettre entre parenthèses, mais d'exprimer tout de même.

Le roi si vaillant, le défenseur de la chrétienté, le protecteur de l'indépendance des villes italiennes, le roi de l'espoir, devient le déserteur de l'amitié italienne avec la paix des Dames, le traître à la Chrétienté avec les accords avec la Sublime Porte. Il devient presque le roi de la déception.

Pensons à la lettre que, en mars 1536, Pierre Arétin écrit à l'empereur, où il énumère toutes les vertus du « vrai ami du Christ » face à un roi « Très Chrétien » qui lutte contre sa propre religion<sup>1480</sup>. Pensons aux deux missives adressées au monarque français à la même

---

soutenir. Le monarque aurait envoyé une armée en Piémont et sollicité la participation de « l'armata orientale » (à savoir la flotte turque), que le Toscan espère « *gagliarda* ». Lettre de la cour de France, 22 mai 1537, in *Négociations...*, III, p. 12-13.

<sup>1476</sup> À ce sujet, voir M. M. Rabà, « Il Giglio e la Mezzaluna. Strategie di logiramento. Infedeli e fuoriusciti al servizio della Francia nelle Guerre d'Italia (1536-1558), in *Rivista di studi militari*, G. Brizzi et G. Poma (éds.) Pàtron, Bologne, 2014, p. 71-98.

<sup>1477</sup> G. Galasso, *Il Regno di Napoli...*, p. 304.

<sup>1478</sup> Id., *Dalla "libertà d'Italia"...*, p. 82.

<sup>1479</sup> F. Guicciardini, *Histoire...*, p. 656.

<sup>1480</sup> P. Arétin, *Lettere*, P. Procaccioli, (éd.), Salerno editrice, Rome, 1997-2002, vol. I, p. 120.

période, que Paul Larivaille attribue au polémiste<sup>1481</sup>. La première est centrée sur l'appellation de Très Chrétien : le roi ne peut pas en être digne, s'il persiste à vouloir mélanger l'étendard du Christ avec celui du perfide Mahomet. D'ailleurs, le peuple de Dieu ne pourra pas accepter les raisons qu'il avance pour se justifier, car obtenir le Duché de Milan grâce à l'entente avec le Turc est une honte plus grande que celle de perdre la plupart des terres de la Couronne<sup>1482</sup>. De cette alliance, affirme la lettre, ne peuvent jaillir qu'infamie et ignominie ainsi que la *mala openione* sur le roi dans toute la chrétienté<sup>1483</sup>.

Dans la seconde missive, l'écrivain affirme regretter de ne pouvoir même plus s'adresser au roi comme Roi de France, ni l'appeler *François* (car *France* et *François* sont une seule chose). De surcroît, l'auteur déclare que la réalisation de ses desseins de conquête est impossible, car l'empereur, autrefois seul à affronter le roi, aujourd'hui peut compter sur tous les chrétiens, même sur les anciens vassaux du monarque<sup>1484</sup>. En somme, en Italie, le roi semble avoir acquis une *mauvaise réputation*<sup>1485</sup>.

Mais la versatilité du prince ne cesse de surprendre et son portrait se transforme, se restructure, en parcourant d'autres chemins. S'affermir, en effet, son image de protecteur des artistes et de refuge des poètes qu'une certaine propagande continue de nourrir et que le souverain même aime à valoriser, répondant ainsi en quelque sorte, à ce tarissement et s'adaptant à la nouvelle configuration politique<sup>1486</sup>.

---

<sup>1481</sup> Les deux missives sont entièrement publiées par P. Larivaille, *L'Arétin entre Renaissance et maniérisme 1492-1537*, Service de reproduction des thèses de l'université de Lille III, 1972, vol. I, appendice V, p. 759-791.

<sup>1482</sup> *Ibid.*, p. 765-768.

<sup>1483</sup> *Ibid.*, p. 769-771.

<sup>1484</sup> *Ibid.*, p. 776-777. À la suite de l'attaque perpétrée contre l'île de Corfou durant l'été 1537, Venise, qui subissait la pression turque, se retrouva isolée dans son soutien au monarque français et décida d'intégrer la ligue qui réunissait déjà l'empereur et le pape contre la Sublime Porte. Le 18 septembre, l'Arétin adressa au roi de France une lettre devenue célèbre, dans laquelle il saluait la décision de la Sérénissime et exhortait le monarque à en suivre l'exemple, lui reprochant par la même occasion la « *pessima volontà di regnare* » qui empoisonne l'esprit du plus noble des rois. Lettre au roi de France, Venise, 18 septembre 1537, P. Arétin, *Lettres...*, p. 190-193. Seulement quelques jours après, le polémiste écrit une lettre à Alfonso d'Avalos et dénonce la folie française de vouloir s'unir à la bestialité turque. Lettre au marquis del Vasto, *Ibid.*, p. 194-195.

<sup>1485</sup> Il n'est pas sans importance de préciser que ce n'est qu'à cette période que l'Arétin choisit définitivement le champ impérial. Auparavant, « le fléau des princes » a toujours jonglé entre les deux souverains avec beaucoup de prudence. En septembre 1531, la lettre qu'il adresse au souverain, à propos du passage d'une comète, associe l'événement astronomique et la prédiction astrologique à la rencontre diplomatique qui aura lieu, sous peu, entre le roi et le pontife. En outre, le *Pronostic de l'année 1534* est favorable au roi de France. La Fortune même, prévoit l'Arétin, regrettant le mal qu'elle a fait, mettra l'Italie entre ses mains. Bref, le portrait politique et martial de François I<sup>er</sup> ne disparaît pas de façon abrupte ; on le représente encore prendre les armes et conduire ses hommes. Toutefois, nous remarquons également que, dans ces mêmes pages qui annoncent au « Roi François dieu de la liberté » la reconquête de Milan et de Gênes, son image apparaît tout de même celle d'un prince insouciant et dédié aux plaisirs, qui reviendra aux grandes entreprises, comme ce fut celle de Marignan, car il aura détourné son esprit de la chasse. P. Arétin, *Pronostico dello anno MDXXXIII, composto da Pietro Aretino, flagello di principi e quinto evangelista*, in *Cortigiana, Pronostico, Farza, Opera Nova, Testamento dell'Elefante*, A. Romano (éd.) Rizzoli, Milan, 1989, p. 283-315.

<sup>1486</sup> À ce propos, nous nous permettons de renvoyer à notre article « L'image de François I<sup>er</sup> chez certains hommes de culture italiens de la Renaissance », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 13-31.

Marc Fumaroli parle de « volontarisme culturel d'État », de « décisionnisme culturel », qui s'amorce avant 1530, mais qui, après cette date, trouve sa forme la plus mature. Le roi invite en France les architectes, les peintres, les sculpteurs, accueille les poètes qui se dédient à chanter ses louanges.

Pensons à Luigi Alamanni, qui trouve refuge à sa cour après avoir dû quitter (une nouvelle fois) sa terre et qui estime avoir là ce havre de paix lui permettant de composer<sup>1487</sup>. Pensons à Benvenuto Cellini : dans son autobiographie, François I<sup>er</sup> est le seul prince dont l'auteur offre un portrait idéalisé dans son rapport à l'artiste. L'orfèvre, qui, selon l'expression employé par Giorgio Vasari, ne craint pas « de dire leur fait aux princes », accepte, pourtant, son ingérence dans la conception de son œuvre et instaure avec lui une relation unique<sup>1488</sup>.

Il s'agit du projet lucide et conscient de la part du souverain de maîtriser son « paraître » en Italie comme en France, qui coïncide avec une large évolution de la propagande tant iconographique que littéraire<sup>1489</sup>.

Reste à explorer alors, comment cette image de mécène s'impose en Italie et dans quelle mesure elle se substitue à celle de champion de guerre et de défenseur des libertés italiennes. Reste à comprendre si l'ombre de la déception obscurcit définitivement son portrait ou si la lumière de sa passion pour les Arts et les Lettres ne l'illumine pas par ailleurs. Mais ceci est une autre histoire.

---

<sup>1487</sup> M. Fumaroli, Avant-Propos, in *Le siècle de François I<sup>er</sup>...*, p. 12-13.

<sup>1488</sup> C. Lucas Fiorato, « L'artiste et l'écriture : il dire et il fare dans les écrits de Cellini... », p. 75.

<sup>1489</sup> Pour le concept de « maîtrise du paraître » des monarques français et anglais, ainsi que de l'empereur, voir *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image...*, p. 28.

# BIBLIOGRAPHIE

## **Sources manuscrites dans les bibliothèques et archives**

### **Archivio di Stato di Firenze**

Manoscritti Torrigiani, b. 2

Mediceo avanti il Principato, f. 105, 123, 137

Repubblica, Otto di Pratica, Responsive, 12

### **Archivio di Stato di Mantova**

AG, Carteggio estero Bologna, f. 1148

AG, Carteggio estero, Modena-Reggio, f. 1291

AG, Carteggio estero Roma, f. 863

### **Archivio di Stato di Venezia**

Senato. Deliberazioni. Secreti

Senato. Deliberazioni. Secreti

Capi del Consiglio di Dieci. Dispacci degli ambasciatori

Consiglio dei Dieci, Parti miste f. 336

### **Archivio vaticano Latino**

Vat. Lat. 8210

Vat. Lat. 5636

Biblioteca Apostolica Vaticana

Ms. Urb. Lat 858

### **Biblioteca nazionale centrale Firenze**

Carte Machiavelli, cassetta VI n. 59

### **Bibliothèque Nationale de France**

Ms. Fr. 2364



Ms Lat. 3620

**Bibliothèque du Roi**

Ms. Brienne 14

**Biblioteca del Museo Correr**

Ms. Prov. Div. 252-c, V

## Sources imprimées

ALAMANNI Luigi, *La Avarchide del S. Luigi Alamanni, gentilhuomo fiorentino*, nella stamperia di Filippo Giunti e fratelli, Florence, 1570.

ID., *Opere Toscane*, Caetani, Rome, 1806.

ALBERINI Marcello, *I ricordi di Marcello Alberini [1521-1536]* ; in Domenico Orano, *Il Sacco di Roma del m.d.xxvij. Studi e documenti*, coi tipi di Forzani e C. tipografi del Senato, Rome, 1901.

AMOMO, *Selva al Christianissimo re di Francia, Francesco primo*, in *Rime toscane d'Amomo per Madama Charlotta d'Hisca*, Vinegia, 1538.

*ANNALI d'Italia*, L. A. Muratori (éd.), Antonelli, Venise, 1833.

*ANNALI della Repubblica di Genova del secolo decimo sesto descritti da Filippo Casoni*, Casamara, Gênes, 1708, II.

*ANNALI veneti dall'anno 1457 al 1500 del Senatore Domenico Malipiero*, in *ASI, ossia raccolta di opere e documenti finora inediti o divenuti rarissimi, riguardanti la storia d'Italia*, Vieusseux (éd.), Florence, 1843, t. VII.

ANONYME, *El triumpho et honore fatto al Christianissimo Re di Franza quando entro nella città di Blessi [Blois]; et lordine che ha messo de la gente chel mena in Italia con el nome di capi et numero de tutte le gente darne cavalli fanti et Artigliarie*, in *GOR...*, II, p. 521-526.

ANONYME, *El fatto d'arme del duca di Milano contra del Re de Franza*, in *GOR...*, p. 539-542.

ANONYME, *La venuta del Cristianissimo Re in Italia con la rotta degli Sguizari*, in *GOR...*, II, p. 545-548.

ANONYME, *La rotta e debellatione de li impotenti Elvezzi fatta per lo cooperante felicissimo Francesco Re dei Re di Francia, cum lo invicto e fidel S. Barthollamio di*

*Alviano, de providi e victoriosi Venetiani benemerito Capitano Generale. Die xvii mensis Septembris MDXV*, in *GOR...*, II, p. 551-553.

ANONYME, *Non tanti armati in Grecia meno Xerse*, sonnet, in *GOR...*, II, p. 553.

ANONYME, *Quel mastro eterno e degno correttore*, in *GOR...*, II, p. 553.

ANONYME, *De la perdita degli Spagnoli*, barzelletta, in *GOR...*, II, p. 553-554.

ANONYME, *La nova de Bressa con una barzelletta in laude del Re de Franza et de San Marco stampata nuovamente*, in *GOR...*, II, p. 563-566.

ANONYME, *Historia della rotta de francesi e svizari novamente fatta a Milano a la Bichocca*, in *GOR...*, II, p. 589-592.

ANONYME, *La presa di Lodi*, in *GOR...*, II, p. 592-593.

ANONYME, *Lamento de Svizari*, in *GOR...*, II, p. 593.

ANONYME, *Historia come Lautrecho narra alla Fortuna tutta la disgratia delle sue imprese che lha fatto dapoi la ritornata sua a Milano : et della battaglia perduta di presente. Et come maledice la Fortuna et lei responde la cagione della sua ruina. et con veritade*, in *GOR...*, II, p. 594-596.

ANONYME, *L'assedio di Pavia con la Rotta e presa del Re Christianissimo. M.CCCCC.XXV*, in *GOR...*, II, p. 661-666.

ANONYME, *Lamento di Francesco I*, in *GOR...*, II, p. 667.

ANONYME, *La presa e lamento di Roma et le gran crudeltade facte drento, con el Credo che ha fatto li Romani. Stampato nuovamente in la inclita città di Bologna con un sonetto di Pasquin*, in *GOR...*, II, p. 845-852.

ANONYME, *El credo di Romani*, in *GOR...*, II, p. 853.

ANONYME, *Lamento di Roma*, in *GOR...*, II, p. 867-870.

ANONYME, *Istoria nova quale trata de la venuta dello imperatore e laude de Italia de Genova et del nobile Andrea Doria*, A. Neri, in *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, tipografia de R. I. de'sordo-muti, Gênes, 1894.

ANONYME, *Opera composta novamente la qual tracta de l'armata de Franza a Marsiglia per mandato del christianissimo re che gionse a saona el dì de s. Rocho 1526...*, in « Una poesia storica edita dal socio Achille Neri », *Atti della Società Ligure...*, p. 551-587.

ANONYME, *Operetta novamente composta, qual tratta come il conte Filipino con otto galere del nobile Andrea Dorio ha rotta l'armata di Napoli...*, in C. De Simoni, « Tre cantari dei secoli XV e XVI concernenti fatti di storia genovese », in *Atti della Soc. Ligure...*, 1874, p. 619-682.

ANONYME, *Entrevue du roi François I<sup>er</sup> et du pape Léon X, à Bologne*, in *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVI<sup>e</sup> siècle*, Le Gley (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1845, II.

ANONYME, *Journal d'un Bourgeois de Paris*, Lalanne (éd.), Renouard, Paris, 1854.

ARCHIVIO Storico Italiano (ASI), Vieusseux, Florence, 1842, 1874, 1907.

ARÉTIN Pierre, *Epistola. Italia al re di Francia*, in *D. Romei, scritti di Pietro Aretino nel codice Marciano It. XI 66 (=6730)*, F. Cesati, Florence, 1987.

ID., *Lettres de l'Arétin*, A. Chastel et N. Blamoutier (éds.), Scala, Mayenne, 1988.

ID., *Pronostico dello anno MDXXXIII, composto da Pietro Aretino, flagello di principi e quinto evangelista*, in *Cortigiana, Pronostico, Farza, Opera Nova, Testamento dell'Elefante*, A. Romano (éd.), Rizzoli, Milan, 1989.

ID., *Poesie varie*, G. Aquilecchia e A. Romano (éds.), Salerno, Rome, 1992.

ID., *Lettere*, P. Procaccioli, (éd.), Salerno, Rome, 1997-2002.

ARIOSTO Ludovico, *L'Orlando Furioso*, L. Caretti (éd.), Einaudi, Turin, 1992.

ID., *Orlando furioso, Roland furieux*, A. Rochon (éd.), Les Belles Lettres, Paris, 2008.

BARRILLON Jean, *Journal de Jean Barrillon, Secrétaire du Chancelier Duprat, 1515-1521*, De Vassière (éd.), Renouard, Paris, 1897, I.

BALBI Hieronymi, *De coronatione, liber singularis ad Carolum V. Imp.*, colophon : « Ioannes Baptista Phaellus Bononiensis, Bononiae impressit, Anno Domini MDXXX [1530], Mense Februari.

BARBIERE Teodoro, *El fatto d'arme del Duca di Milano contra del Re de Franza*, in *GOR...*, II, p. 529-536.

BAYLE Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, R. Leers, Rotterdam, 1697.

BELLAY Martin du, *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, V.-L. Bourrilly, F. Vindry (éd.), Paris, 1907.

BIGHIGNOL, *Gli orrendi e magnanimi fatti del illustrissimo Alfonso duca di ferrara contra l'armata de Venetiani i po del mile e cinquecento e nove Del mese de decembro a giorni vintidoi*, in *GOR...*, II, p. 345-348

BRANTÔME, *ŒUVRES complètes de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme*, L. Lalanne (éd.), Imprimerie générale de Ch. Lahure, Paris, 1867, t. III.

BUDÉ Guillaume, *Le livre de l'institution du prince, au roi de France tres chrestien Francoys premier de ce nom*, Chez I. Foucher, Paris, 1548.

BURIGOZZO Giovanni Marco, *Cronica milanese di Gianmarco Burigozzo merzaro dal 1500 al 1544*, in *ASI*, 1842, III.

*CALENDAR of State Papers and Manuscripts, Relating to English Affairs Existing in the Archives and Collections of Venice, and in Other Libraries of Northern Italy*, R. Lubbock Brown (éd.), Cambridge University Press, New York, 2013, vol. III.

CAPELLA Galeazzo Flavio, *De bello mediolanensi, seu Galeatii Capellae de rebus gestis pro restitutione Francisci II, Mediol. Ducis*, J. Grapheum, Rome, 1533, Bibliothèque nationale de Rome, [en ligne] numérisé le 11 février 2014.

CASTELLARI Bernardino (della Barba), *Copia di lettera scritta da Pavia il dì 25 febbraio (1525/26) da Bernardino della Barba a Monsignor Datario. Contiene la dettagliata relazione della famosa battaglia di Pavia nella quale fu fatto prigioniero Francesco Primo*, ms. Carte Machiavelli cassetta VI n. 59, à la BncF.

CASTIGLIONE Baldassarre, *Il Libro del Cortegiano*, V. Cian (éd.), Sansoni, Florence, 1947.

ID., *La seconda redazione del Cortegiano*, G. Ghinassi (éd.), Sansoni, Florence, 1968.

ID., *Lettere inedite e rare*, G. Gorni (éd.), Naples, Ricciardi, 1969.

ID., *Le livre du Courtisan*, A. Pons (éd.), Flammarion, Paris, 1991.

ID., *Lettere famigliari e diplomatiche*, G. La Rocca, A. Stella et U. Morando (éds.), Einaudi, Turin, 2016, tom. III.

CATALOGUE des Actes de François I<sup>er</sup>, Imprimerie Nationale, Paris, 1888, vol. I - II - III.

CAVALCANTI Bartolomeo, *Lettere edite e inedite*, C. Roaf (éd.), Commissione per i testi di lingua, Bologne, 1967.

COMMYNES Philippe de, *Mémoires*, J. Blanchard (éd.), 2 vol. Droz, Genève, 2007.

CELEBRINO Eustachio, da Udine, *La presa di Roma. Con breve narrazione di tutti li magni fatti di guerre successi, nel tempo che lo exercito Imperiale stette in viaggio da Milano a Roma, et di tutte le terre, castelli, et ville che prese el detto exercito, et dello accordo che fece el Vice Re col Papa, etc. Per Celebrino composta MDXXVIII*, in *GOR...*, II, p. 799-810.

ID., *La presa di Roma. Il successo de tutti gli fatti che fece il duca di Borbone in Italia, con il nome de li Capitani, con la presa di Roma. Per Eustachio Celebrino Composto. Nuovamente ristampato MDXXXIII*, in *GOR...*, II, p. 814-844.

CORPS universel diplomatique du droit des gens, J. Du Mont (éd.), P. Brunel, G. Wetstein, Amsterdam, 1726, t. IV.

CORRESPONDANCE du cardinal Jean du Bellay, publiée pour la Société de l'Histoire de FRANCE, Scheurer Rémy (éd.), Klincksieck, Paris, 1969, vol. I (1529-1535).

CORRESPONDENZ des Kaisers Karl V, K. Lanz (éd.), F. A. Brockhaus, Leipzig, 1844.

DANTE, *La Divine Comédie*, in *Dante Oeuvres complètes*, Christian Bec (éd.), La tipografica varesse, Varese, 1999.

DANZA Paolo, *Guerre Horrende d'Italia*, in *GOR...*, III, p. 855-1071.

DEGLI AGOSTINI Niccolò, *Li successi bellici seguiti nella Italia dal fatto d'arme di Gieredada del 1509 fin al presente 1521*, in *GOR...*, III, p. 591-851.

DE LANNOY Charles, *Verissime littere de la vittoria cesarea in Pavia et presa de Milano, scripture et mandate dal generale capitaneo del exercito Cesareo alla S. del N.S. percho tutte le altre stampate sonno de persone non cosi ben informate*, Biblioteca Nazionale Marciana, Venise, 1525, Identificativo CNCE 64482 [en ligne] Data di creazione : 21.04.2006 Localizzazioni : VE0049\* p. 1v.

DOLCE Lodovico, *Vita dell'invittiss. et gloriosiss. Imperador Carlo Quinto discritta da M. Lodovico Dolce*, G. Giolito de Ferrari, Venise, 1561.

DU BELLAY Martin, *Les mémoires de Mess. Martin Du Bellay seigneur de Langey*, Chez M. Guillemot, Paris, 1588.

EGNAZIO Giovan Battista, *Panegyricus Joan. Baptiste Egnatii in Francisci I, Francorum regis christianissimi et invictissimi de Helvetiis victoriam*, A. Minuziano, Milan, 1515.

FRANÇOIS I<sup>er</sup>, *Poésies du Roi François I<sup>er</sup>, de Louise de Savoie duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre et correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cours*, M. A. Champollion-Figeac (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1847.

FRANÇOIS I<sup>er</sup>, *Lettre de François I<sup>er</sup> à la duchesse d'Angoulême sur la bataille de Marignan*, in *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>*, J.-F. Michaud et J. J.-F. Poujoulat (éds.), chez l'Éditeur du commentaire analytique du code civil, Paris, 1838, t. V.

ID., *Epistre du roy traictant de son partement de France en Italie et de [sa] prise devant Pavie*, in *Poésies du Roi François I<sup>er</sup>, de Luise de Savoie, duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre et correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et*

*plusieurs autres dames de la cour*, M. A. Champollion-Figeac (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1847.

GAMBARA Veronica, *Rime e lettere di Veronica Gambarà raccolte da Felice Rizzardi*, Rizzardi, Brescia, 1759.

GATTINARA Mercurino, *Autobiografia*, Bulzoni, Rome, 1991.

GRASSI Paride, *Diario Curiae Romanae ad Anno MDXVIII usque ad MDXXII*, in *Nova Scriptorum ac Monumentorum*, Lipsiae, Lanckisianorum, 1731, tom. I.

ID., *Il diario di Leone X*, P. Delicati, M. Armellini (éd.), Rome, 1884.

GRUMELLO Antonio, *Cronaca di Antonio Grumello, pavese : dal MCCCCLXVII al MDXXIX sul testo a penna*, J. Müller (éd.), F. Colombo librajo editore, 1856.

GOR, M. Beer, D. Diamanti, C. Ivaldi (éds.), Panini, Modène, 1989, II-III.

GUICCIARDINI Francesco, *Scritti politici e Ricordi*, R. Palmarocchi (éd.), Laterza, Bari, 1933.

ID., *Discorso di Logrognò*, in *Opere*, E. Lugnani Scarano (éd.), Utet, Turin, 1970.

ID., *Lettere*, P. Jodogne (éd.), Istituto storico italiano per la storia moderna e contemporanea, Rome, 1987.

ID., *Advertissements politiques*, J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini (éds.), Les Éditions du Cerf, Paris, 1988.

ID., *Histoire d'Italie*, J.-L. Fournel, J.-C. Zancarini (éds.), Laffont, Paris, 1996.

GUICCIARDINI Luigi, *Il sacco di Roma*, in *Il sacco di Roma del MDXXVII; narrazioni di contemporanei*, C. Milanesi (éd.), G. Barbera, Florence, 1867.

*HISTOIRE de François Premier, Roi de France, dit le Grand Roi et le Père des Lettres par M. Gaillard, seconde édition revue, corrigée et augmentée*, M. Gaillard (éd.), Paris, 1769.

JANEQUIN Clément, *La Guerre (La bataille de Marignan)*, in *Les chansons de la Guerre, de la Chasse, le chant des oyseaux...*, P. Attaignant, Paris, 1537.



*JOURNAL d'un bourgeois de Paris sous François I<sup>er</sup>*, P. Joutard (éd.), Union générale d'éditions, Paris, 1963.

*JOURNAL de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, d'Anjou et de Valois, mère du grand roi François Ier, 1489-1522*, Laurina stampatore, Rome, 2011.

JOVE Paul, *Le vite di Leone Decimo et d'Adriano Sesto sommi pontefici, et del cardinale Pompeo Colonna, scritte da Mons. Paolo Giovio Vescovo di Nocera, et tradotte da M. Lodovico Domenichi*, appresso Lorenzo Torrentino, Florence, 1551.

ID., *La vita del signor Don Ferdinando Davalo Marchese di Pescara*, L. Domenichi (trad.), Torrentino, Florence, 1551.

ID., *Vita del signor Don Ferrando Davalo Marchese di Pescara*, Venise, G. De Rossi, 1557.

ID., *Le sentimentose imprese di monsignor Paolo Giovio*, G. Roville, Lyon, 1561.

ID., *Delle historie del suo tempo*, L. Domenichi (trad.), Torrentino, Florence, 1561 et 1564.

ID., *La seconda parte dell'Historie del suo tempo*, per Comin da Trino di Monferrato, Venise, 1555.

ID., *Dialogue des devises d'armes et d'amour*, G. Roville, Lyon, 1561.

ID., *La vie de Léon dixième pape*, Couterot (éd.), Paris, 1675.

LA MARCK Robert de, *Histoire des Choses Mémorables advenues du Reigne de Louis XII et François I<sup>er</sup>, en France, Italie, Allemagne et Pays-Bas, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521 mise par escript par Robert de la Mark, seigneur de Fleuranges et de Sedan, mareschal de France*, in *Collection complète des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France, contenant les Mémoires du Marechal de Fleuranges et de Louise de Savoie*, Anjou- Dauphiné, Paris, 1776, t. XVI.

ID., *Mémoires du maréchal de Florange*, Goubaux et Lemoisne (éds.), Champion, Paris, 1924.

*LAMENTI storici dei secoli XIV, XV e XVI*, A. Medin, L. Frati (éd.), Romagnoli-Dall'Acqua éd., Bologne, 1890, III.

LE MOYNE Pierre, *Le couronnement du roy François premier... voyage et conquête de la duche de Millan, victoire et repulsion des exurpateurs dicelle avec plusieurs singularitez des églises, couvens, villes, chasteaulx et fortteresses d'icelle duché, fais l'an mil cinq cens et quinze, cueillies et rédigés par le Moyne sans froc*. Gillet-couteau, Paris, 1520.

LETI Gregorio, *Vita dell'invittissimo imperatore Carlo V*, G. Gallet, Amsterdam, 1700.

*LETTERA del successo dentro Roma. Copia d'una letra del successo et gran crudeltade fatta drento di Roma che non fu in Hierusalem o in Troia così grande. Successo di Pasquin*, in *GOR...*, II, p. 857-861.

*LETTERE di principi le quali o si scrivono da principi, o a principi, o ragionano di principi, libro primo, nuovamente mandato in luce da Girolamo Ruscelli All'illustrissimo et reverendissimo Cardinal Carlo Borromeo*, Ruscelli Girolamo, Ziletti, Venise, 1562 ; *Al clarissimo sig. Luigi Michele*, Ziletti, Venise, 1564 ; *Al serenissimo principe Emanuele Filiberto, duca di Savoia*, Ziletti, Venise, 1581.

*LETTERE ed orazioni latine di Girolamo Morone, Miscellanea di storia italiana*, D. Promis, G. Müller (éd.), Turin, 1863, vol. II.

*LETTERS and Papers, Foreign and Domestic, Henri VIII, Volume 2, 1515-1518*, ed. J. S. Brewer (London, 1864), *British History Online* <http://www.british-history.ac.uk/letters-papers-hen8/vol2> ; *Volume 3, 1519-1523*, ed. J. S. Brewer (London, 1867), *British History Online* <http://www.british-history.ac.uk/letters-papers-hen8/vol3> ; *Volume 4, 1524-1530*, ed. J. S. Brewer (London, 1875), *British History Online* <http://www.british-history.ac.uk/letters-papers-hen8/vol4>.

*LETTRES et Memoires D'Estat Des Roys, Princes, Ambassadeurs Et autres Ministres, sous les regnes de François premier, Henri II et François II*, G. Ribier (éd.), chez François Clouzier et la vefve Aubouyn, Blois, vol. I, 1666.

LITTA Simone (?), *La rota de Svizer facta in mezo meregnano e sancto giuliano per il Re Francisco di Franza de Milano illustrissimo. Adì XX september*, in *GOR...*, II, p. 557-560.

LODOVICI Francesco (de), *Triumpho di Carlo*, Pasini-Bindoni (éd.), Venise, 1536.

MACHIAVEL, *Lettere a Francesco Vettori e a Francesco Guicciardini (1513-1527)*, G. Inglese (éd.), Milan, 1989.

ID., *Oeuvres*, C. Bec (éd.), Laffont, Paris, 1996.

ID., *Opere*, C. Vivanti (éd.), Einaudi, Turin, 1999.

ID., *Discours sur la première décade de Tite-Live*, A. Fontana et X. Tabet (éds.), Gallimard, Paris, 2004.

MANTOVANO DI SERRAVALLE Francesco, *L'ordine de la guerra de Pavia composta per il Mantuano*, in *GOR*,... vol. II, p. 655-658.

MARGUERITE de Navarre, *Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I<sup>er</sup>, reine de Navarre*, F. Génin (éd.) Renouard, Paris, 1841.

ID., *Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François I<sup>er</sup>, son frère*, F. Génin (éd.), Renouard, Paris, 1842.

ID., *Œuvres complètes*, N. Cazauran et S. Lefèvre (éd.), Champion, Paris, 2013, tom. X.

MAROT Jehan, *Deux recueils*, G. Defaux et T. Mantovani (éds.), Droz, Genève, 1999.

MELEZIO Giovanni, *Ioannis Meletii italo galli rei christianae et libertatis italicae amatoris tragica elegia ad Italia et Galliam infelices (Romae die XXVIII Feb. MDXXV) et Elegia ad regis matrem*, in S. Bongi, *Annali di Gabriele Giolito de' Ferrari da Trino di Monferrato, stampatore in Venezia descritti e illustrati da salvatore Bongi*, Presso i principali librai, Rome, 1890 - 1895, vol. II p. 483-490.

*MEMOIRES de Martin et Guillaume Du Bellay*, publiés pour la Société de l'histoire de France par V.-L. Bourrilly et F. Vindry, Paris, 1908-1919, tom. I.

NARDI Iacopo, *Istorie della città di Firenze di Iacopo Nardi*, A. Gelli (éd.), Lemonnier, Florence, 1858.

*NEGOCIATIONS diplomatiques de la France avec la Toscane*, A. Desjardins, G. Canestrini (éds.), Imprimerie royale, Paris, 1861, tom. II-III.

*NEGOCIATIONS de la France dans le Levant*, E. Charrière (éd.), Imprimerie Nationale, Paris, 1848.

*NOUVELLE collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>*, J.-F. Michaud et J.-J.-F. Poujoulat (éds.), chez l'Éditeur du commentaire analytique du code civil, Paris, 1838, tom. V.

*OBSIDIONE di Padoua del MDIX : poemetto contemporaneo*, A. Medin (éd.), Romagnoli-Dall'Acqua, Bologne, 1892.

*ORDONNANCES des rois de France - Règne de François I<sup>er</sup>*, Imprimerie nationale, Paris, 1902, tom. I-II.

OVIEDO Gonzalo Fernández, *Historia General y Natural de las Indias* Real Academia de la Historia, Madrid: 1851, L. V.

*PAPIERS d'État du cardinal Granvelle d'après les manuscrits de la bibliothèque de Besançon*, M. Ch. Weiss (éd.), Imprimerie royale, Paris, 1841, vol. I.

PARENTI Piero, *Storia fiorentina*, Biblioteca Nazionale Centrale, Florence, ms. II. IV. 171.

PARUTA Paolo, *Istorie veneziane volgarmente scritte da Paolo Paruta*, in *Degl'istorici delle cose veneziane, i quali hanno scritto per Pubblico Decreto*, Appresso il Lovisa, Venise, 1718, Vol III.

*PASQUINATE romane del Cinquecento*, V. Marucci, A. Marzo, A. Romano (éds.), Salerno, Rome, 1983.

PÉTRARQUE François, *Le Chansonnier*, Édition bilingue, P. Blanc (éd.), Classiques Garnier, Paris, 1988.

PRATO Giovanni Andrea, *Cronache milanesi*, in *ASI*, C. Cantù (éd.), P. Vieuxseux, Florence, 1842, vol. III.

PRIULI Girolamo, *Diarii*, Biblioteca del Museo Correr, Venice, 1509, ms. Prov. Div. 252-c, V.

*RELATIONS des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI<sup>e</sup> siècle*, M. N. Tommaseo (éd.), Imprimerie Royale, Paris, 1838.

*RELAZIONI Degli Ambasciatori Veneti al Senato*. Albèri Eugenio, 1839, reprint London : Forgotten Books, 2013, vol. 7 et *RELAZIONI degli Ambasciatori Veneti al Senato : raccolte, annotate, ed edite da Albèri Eugenio, a spese di una società Eugenio Albèri Società editrice fiorentina*, 1846.

RINCIO Bernardino, *Le livre et oraison messire Bernardin Rince, millannoys, docteur es ars et en medecine, contenant les louenges du mariage de monsieur le daulphin des Gaulles François et Marie, fille du duc d'Angleterre, translaté de latin en françoys*, En la maison de Jehan Gourmont à l'enseigne des Deux boules. *Cum privilegio regis*, 1518, BNF, Réserve des livres rares, RES-LB30-234.

RIPAMONTI Giuseppe, *Alcuni brani delle Storie Patrie di Giuseppe Ripamonti, per la prima volta tradotti dall'originale latino dal C. T. Dandolo*, Arzione e C., Milan, 1856.

ROSSO Gregorio, *Istoria delle cose di Napoli sotto l'impero di Carlo V*, in *Raccolta di tutti i più rinomati scrittori dell'istoria generale del Regno di Napoli*, G. Gravier, Naples, 1770, VIII.

SABINO Vittorio, *Le vite de gli re di Francia, et de gli duca di Milano fino alla presa del re Francesco primo, ove sono espresse le ragioni quali sua maiesta pretendeva in Milano, Napoli, Sicilia, et quelle che la maiesta del re d'Inghilterra pretende nel regno di Francia*, (1525), Calvo, Francesco Minucio (éd.), 1525, Full text of Newberry Library's copy in Internet Archive.

SANTORO Leonardo, *Dei successi del sacco di Roma e guerra del regno di Napoli sotto Lotrech*, Stabilimento tipografico di P. Androsio, Napoli, 1858.

ID., *La spedizione di Lautrec nel Regno di Napoli*, T. Pedio (éd.), Società di Storia Patria per la Puglia. Documenti e monografie, vol. XXXVII, Congedo, Galatina, 1972.

SANUDO Marin, *Diarii*, G. Berchet – N. Barozzi –R. Fulin –F. Stefani (éds.), Venise, 1877-1902, XIX-LVII.

ID., *Diarii del sacco di Roma*, D. Romei (éd.), Lulu [en ligne], 2016.

SEYSSEL Claude de, *Monarchie de France*, J. Poujol (éd.), Librairie d'Argences, Paris, 1961.

TAEGGIO, *Rotta e prigione di Francesco I° re di Francia sotto Pavia l'anno 1525, composta dal Taegi et dal latino tradotta dal Cremonese Cambagio*, G. A. Magri, Pavie, 1655.

*TRACTÉ entre le roy François I<sup>er</sup> et la sérénissime république de Venise, 1524*. Ms. de la Bibliothèque du Roi, Bibl. Brienne, 14.

*TRAITÉ de Confédération, appelé la Sainte Ligue, entre le Pape Clement VII, le Roi François I. la Seigneurie de Venise, le Duc de Milan, et la République de Florence contre l'Empereur Charles V. A Cognac le 22 mai 1526*, in *Recueil de traitez de paix, de trêve, de neutralité, de suspension d'armes, de confédération, d'alliance, de commerce, de garantie, et d'autres actes publics : comme contracts de mariage, testaments, manifestes, declarations de guerre, etc. faits entre les empereurs, rois, républiques, princes, et autres puissances de l'Europe, et des autres parties du monde, depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à présent : servant à établir les droits des princes, et de fondement a l'histoire*, J. Bernard (éd.), Amelot de La Houssaie, Amsterdam, 1658-1718, p. 124-128.

TASSO Bernardo, *Li due libri delle lettere de M. Bernardo Tasso intitolati a monsignor d'Aras, alli qualinuovamente s'è aggiunto il terzo libro*, Valgrisi e Costantini, Venise, 1557, L. I.

ULLOA Alfonso (de), *Vita dell'Invittissimo, e sacratissimo imperator Carlo Quinto*, Valgrisio, Venise, 1566.

VALDES Alfonso de, *Dialogo de las cosas acaecidas en Roma*, Rosa Navarro Duran (éd.) Catedra, Madrid, 1992.

VALLA Lorenzo, *La donation de Constantin*, traduction de *De falso credita et ementita Constantini donatione*, par J.-B. Giard, préface de C. Ginzburg, Les Belles Lettres, Paris, 1993.

VARCHI Benedetto, *Storia fiorentina di Messer Benedetto Varchi*, appresso Pietro Martello, Colonia, 1721.

VASARI Giorgio, *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori ed architetti*, L. Bellosi, A. Rossi, Turin, 1986.

VERRI Martino, *Relazione delle cose successe in Pavia dal MDXXIV al MDXXVIII scritta da Martino Verri*, J. Müller (éd.), in *Raccolta di cronisti e documenti storici lombardi inediti*, Colombo éd., Milan, 1857, vol II.

VERRI Pietro, *Storia di Milano del conte Pietro Verri*, Presso gli editori, Milan, 1824, III.

VERSORIS Nicolas, *Le livre de raison de maître Nicolas Versoris*, in *Journal d'un bourgeois de Paris sous François I<sup>er</sup>*, P. Joutard (éd.), Union générale d'éditions, Paris, 1963.

VETTORI Francesco, *Scritti storici e politici*, E. Niccolini (éd), Laterza, Bari, 1972.

## Ouvrages et études critiques

AIRALDI Gabriella, « El ingenioso capitalista y su contribución a la idea de Europa », in *La Mediterràna i la idea d'Èuropa : Espais, cultures, intercanvis i èlits en el trànsit de l'edta mitjana a la moderna*, Revista de Història Medieval 6, 1995, p. 43-52.

ALBERTINI Robert von, *Firenze dalla Repubblica al Principato*, Einaudi, Turin, 1995.

AMEDEE Renée, *Les princes militaires de la Maison de France : contenant les états de services et les biographies de près de 300 princes : l'histoire généalogique et héraldique des diverses branches de la dynastie capétienne*, Mégariotis reprints, Genève, 1848.

ARNOLD Matthieu, « Avec la France, le rendez-vous manqué », in *Luther 1517, le grand schisme*, Les collections de l'Histoire n° 75, avril-juin 2017, p. 74-79.

AZZOLINI Monica, « Consiglieri celesti : atrologi e politica nel rinascimento italiano », in G. Ernst, G. Giglioni (éds.), *Il linguaggio dei cieli. Astri e simboli nel Rinascimento*, Carocci editore, Bari, 2012, p. 189-203.

BACQUÉ-GRAMMONT Jean-Louis, « Une lettre d'İbrahim Paşa à Charles-Quint », in *Varia Turcica IV*, J.-L. Bacqué-Grammont et E. van Donzel (éds.), Istanbul-Paris-Leyde, 1986, p. 65-88.

BALBO Cesare, *Della storia d'Italia dalle origini fino ai nostri tempi. Sommario*, F. Nicolini (éd.), Laterza, Bari, 1913-1914, vol. VII.

BALSAMO Jean, « François I<sup>er</sup>, Clément Marot et les origines du pétrarquisme français (1533-1539) », in Id., *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Droz, Genève, 2004, p. 36-51.

BARDINI Marco, « Luigi Guicciardini e Cosimo de' Medici. Il racconto esemplare del sacco di Roma », in *Italianistica : Rivista Di Letteratura Italiana*, vol. 18, no. 1, 1989, p. 121-141.

BASCHET Armand, *La diplomatie vénitienne. Les princes d'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle, d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens*, Plon, Paris, 1862.



ID., « Documents inédits tirés des Archives de Mantoue. Documents concernant la personne de Messer Pietro Aretino », in ASI, série III, tom. III, I, 1866, p. 1014-130.

BAUX Émile, BOURRILLY Victor-Louis, MABILLY Philippe, « Le voyage des reines et de François I<sup>er</sup> en Provence et dans la vallée du Rhône (décembre 1515-février 1516) », in *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tom. 16, n°61, 1904, p. 31-64.

BENEDETTI Stefano, *LITTA, Simone, DBI*, vol. 65, 2005.

BERCÉ Yves Marie, « L'identification des Héros de l'Histoire selon Gioivo », in *Passer les monts Français en Italie - l'Italie en France, 1494-1495*, J. Balsamo (éd.), Champion, Paris, 1998, p. 13-22.

BIASIORI Lucio, *Costantino e i re della prima Età moderna (1493-1705). Imperatore cristiano o re sacerdote ?*, *Enciclopedia Costantiniana*, 2013.

BILLANOVICH Maria Pia, « Una miniera di epigrafi e di antichità. Il chiostro maggiore di S. Giustina a Padova », in *Italia medioevale e umanistica*, Antenore, Padoue, 1969, vol. XII, p. 198-292.

BINGEN Nicole, « Amomo (1535) : Jean de Maumont ? ou Antonio Caracciolo », *BHR*, LXII, 2000, p. 521-559.

BJAÏ Denis, « De adventu Caesaris in Galliam. Échos littéraires à la traversée de la France par Charles Quint », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 61-76.

BLANCHARD Joël, « Le gouvernement du voyage : Comynnes et la diplomatie », *Écrire l'histoire* [Online], 8 | 2011, en ligne depuis le 11 Octobre 2014, URL : <http://journals.openedition.org/elh/448>.

BLANC-RIEHL Clément, « Le sceau des ambitions royales », in *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image...*, p. 133-135.

BLASIO Maria Grazia, *Cum Gratia et privilegio. Programmi editoriali e politica pontificia. Roma 1487-1527*, RR Roma nel Rinascimento, Rome, 1988.

BOLLEA Cesare, *Una miscellanea cinquecentesca ed un poeta piemontese*, Tipografia Cooperativa Bellatore, Bosco e C., Casale, 1912.

BOLOGNA M., « La “tedesca tigna”. Protesta antipapale e satira antitedesca nelle pasquinate dell’Aretino », in A. Morin, *Papes et Papauté: Respect et contestation d’une autorité “bifrons”*, Publications de l’Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2013, <http://publications.univ-st-etienne.fr>.

BOURRILLY Victor-Louis, « La première ambassade d’Antonio Rincón en Orient (1522-1523) », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 2, n°1, 1900, p. 23-44.

ID., « La première défection de Clément VII à la ligue de Cognac (Août-septembre 1526) » *Bulletin italien*, Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi, Quatrième série, XXIII<sup>e</sup> année, Bordeaux, 1901, tom. I, p. 213-218.

BRAUDEL Fernand, *Charles Quint, témoin de son temps 1500-1558, Écrits sur l’Histoire*, Arthaud, Paris, 1990, II.

BRAUN Gabriel, *Le mariage de Renée de France avec Hercule d’Este : une inutile mésalliance. 28 juin, 1528*, in *Histoire, économie et société*, 1988, 7<sup>e</sup> année, n°2, p. 147-168.

BRITTNELL Jennifer, STUBBS Derek, « The Mirabilis Liber ; its Compilation and Influence », in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, Warburg Institute, Londres, 1986, vol. XLIX.

BRUNELLI Giampiero, FREGOSO, Ottaviano, *DBI*, 1998, vol. 50.

BRUSCAGLI Riccardo, « L’ecfrasi dinastica nel poema eroico del Rinascimento », in *Ecfrasi. Modelli ed esempi fra Medioevo e Rinascimento*, G. Venturi et M. Farnetti (éds.), Bulzoni, Rome, 2005, p. 269-292.

BURKE Peter, « Images de trois rois, François I<sup>er</sup>, Charles Quint et Henri VIII », in *François I<sup>er</sup> pouvoir et image...*, p. 24-43.

ID., *La Renaissance européenne*, Edition du Seuil, Paris, 2000.

CALDARELLA ALLAIRE Valeria, « La figure du courtisan chez Baldassar Castiglione : l'homme de pensée entre vertus et intérêts personnels à l'époque de la Renaissance européenne », in *La Renaissance en Europe dans sa diversité*, Groupe XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles en Europe (éd.), Nancy, 2015, p. 329-346.

ID., « L'image de François I<sup>er</sup> chez certains hommes de culture italiens de la Renaissance », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 13-31.

ID. « Décembre 1515, les entrevues de Bologne : François I<sup>er</sup> et le regard des diplomates italiens lors de sa rencontre avec Léon X », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 229-245.

CANTARI (I), *struttura e tradizione*, M. Picone, M. Bendinelli Predelli (éds.), Atti del convegno internazionale di Montreal, Olschki, Florence, 1984.

CARETTI Lanfranco, *Antichi e moderni*, Einaudi, Turin, 1976.

CAROUGE Pierre, « Artus (1474-1519) et Guillaume (1482-1525) Gouffier à l'émergence de nouvelles modalités de gouvernement », in *Les conseillers de François I<sup>er</sup>*, C. Michon (éd.), PUR, Rennes, 2011, p. 229-253.

CASADEI Alberto, *La strategia delle varianti. Le correzioni storiche del terzo Furioso*, Pacini-Fazzi, Lucques, 1988.

CASALI Elide, « Pronostici, almanachi, libri di ventura », in *Il linguaggio dei cieli...*, p. 271-285.

CAVINA Marco, *Imperator Romanorum triplice corona coronatur. Studi sull'incoronazione imperiale nella scienza giuridica fra Tre e Cinquecento*, Giuffrè, Milan, 1991.

CHABOD Federico, *Scritti sul Rinascimento*, Il Rinascimento, Einaudi, Turin, 1967.

CHAMPOLLION-FIGEAC Aimé, *Captivité du roi François I<sup>er</sup>*, Imprimerie royale, Paris, 1847.

CHASTEL André, *Le sac de Rome, 1527*, Paris, Gallimard, 1984.

CHAUNU Pierre et ESCAMILLA Michèle, *Charles Quint*, Paris, Fayard, 2000.

CIAN Vittorio, *Un illustre nunzio pontificio del Rinascimento Baldassar Castiglione*, Biblioteca Apostolica Vaticana, Roma, 1951.

CISERI Ilaria, *L'ingresso trionfale di Leone X in Firenze nel 1515*, Olschki, Biblioteca storica toscana, I, 26, Florence, 1990.

CLOUGH CECIL H., *Francis I and the courtiers of Castiglione's Courtier*, European History Quartely <http://ehq.sagepub.com/content/8/1/23>.

COCHRANE Eric, *L'Italia del Cinquecento 1530-1630*, Laterza, Bari, 1989.

COMANDUCCI Rita, *Orti Oricellari*, in *Enciclopedia Macchiavelliana*, Istituto Enciclopedia Italiana Treccani, 2014, vol. II, p. 261-265.

CONSEILLERS (*Les*) de François I<sup>er</sup>, C. Michon (éd.), PUR, Rennes, 2011.

COOPER Richard, *Litteræ in tempore belli, Études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Droz, Genève, 1997.

CORFIATI Claudia., « Un'elegia per l'Italia : Girolamo Borgia e la battaglia di Pavia », in *RR Roma nel Rinascimento*, 2017, p. 364-373.

ID., « Sulle egloghe neolatine di Girolamo Borgia : Gallicana », in *La Égloga renacentista en el Reino de Náples*, E. Fosalba (éd), présentation G. de la Torre Ávalos, *Bulletin Hispanique*, tom. 119-2, Presses universitaires, Bordeaux, 2018, p. 477-494.

COSENTINO Paola, « Una "zampogna tosca" alla corte di Francia : le egloghe in versi sciolti di Luigi Alamanni », *Filologia e critica XXVIII*, 2003, p. 70-95.

COSTA Gustavo, *La leggenda dei secoli d'oro nella letteratura italiana*, Laterza, Bari, 1972.

COSTANTINO *il Grande tra medioevo ed età moderna*, G. Bonamente, G. Cracco, K. Rosen (éds.), Il Mulino, Bologne, 2008.

COSTANTINO *il Grande : dall'antichità all'umanesimo, Colloquio sul cristianesimo nel mondo antico*, G. Bonamente, F. Fusco (éds.), Pubblicazioni della Facoltà di Lettere dell'Università di Macerata, Macerata, 1992.

CROUZET Denis, « Chrétienté et Europe : aperçus sur une sourde interrogation du XVI<sup>e</sup> siècle », in *L'ordre européen du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, J. Bérenger et G.-H. Soutou (éd.), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 1998, p. 11-50.

ID., *Charles de Bourbon, connétable de France*, Paris, Fayard, 2003.

D'AMICO Juan-Carlos, *La renaissance du mythe impérial en Italie à l'époque de Charles Quint*, Thèse de doctorat, 1996.

ID., « Charles Quint et le sac de Rome : personnification d'un tyran impie ou Dernier empereur ? » in *Les discours sur le sac de Rome de 1527...*, p. 37-47.

ID., « De Pavie à Bologne (1525-1530) : la prophétie comme arme de la politique impériale pendant les guerres d'Italie », in *La prophétie comme arme de guerre des pouvoirs, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, A. Redondo (éd.), Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2000, p. 97-107.

ID., *Charles Quint maître du monde : entre mythe et réalité*, PUC, Caen, 2004.

ID., « « Des barbares pires que l'Hydre » : les soldats espagnols vus par les Italiens pendant les Guerres d'Italie », in *L'Italie menacée : figures de l'ennemi du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, L. Fournier-Finocchiaro éd., L'Harmattan, Paris, 2004, p. 115-139.

ID., « Le *De coronatione* de Girolamo Balbi et la fin de l'âge de fer », in *Les années Trente du XVI<sup>e</sup> siècle italien*, D. Boillet, M. Plaisance (éds.), CIRRI, hors collection, n°28, Paris, 2007, p. 85-97.

ID., « Nemici e libertà a Siena : Carlo V e gli spagnoli », in *L'ultimo secolo della Repubblica di Siena. Politica e istituzioni, economia e società*, M. Aschieri e F. Nevola (éds.), Accademia senese degli Intronati, 2007, p. 243-269.

ID. « Les boucliers dans les poèmes chevaleresques : entre modèles classiques, Histoire et prophétie », in *Espaces chevaleresques et héroïques de Boiardo au Tasse*, M. Residori (éd.), Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Paris, 2008, p. 61-111.

ID., « Bradamante, Ruggiero e le false profezie nel Furioso », in *Chroniques italiennes* web19 (1/2011), p. 1-19.

ID., « La personnification de Rome au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Le mythe de Rome en Europe : modèles et contre-modèles*. Études réunies et présentées par J.C. D'Amico, A. Testino, P. Fleury et S. Madeleine, PUC, Caen, 2012, p. 107-128.

ID., « L'Arétin, poète et polémiste au service de la rhétorique impériale », *e-Spania*, juin 2012, URL : <http://e-spania.revues.org>.

ID., « Gattinara e l'idea imperiale : tra profezie, traslatio imperii e realismo politico », in *Mercurino Cardinale e Gran Cancelliere di Carlo V e la famiglia Arborio Gattinara*, Gattinara, 2016, p. 137-161.

ID., « La révolte des Siennois en 1552 : espaces urbains et territoires de la République » in *Territoires, lieux et espaces de la révolte. XIV<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de Paloma Bravo et Juan Carlos D'Amico, EUD, Dijon, 2017, p. 71-88.

ID., « Les Républiques de Sienne et de Gênes : deux destins divergents dans l'empire de Charles Quint », in *Italie et Espagne entre Empire, cités et États, Constructions d'histoires communes (XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles)*, A. Carette, R. M. Girón-Pascual, R. González Arévalo, C. Terreaux-Scotto (éds.), Viella, Rome, 2017, p. 225-243.

ID., « François I<sup>er</sup> et les révoltes siciliennes », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 283-284.

D'ANCONA Alessandro, *Origini del teatro italiano : con due appendici sulla rappresentazione drammatica del contado toscano e sul teatro mantovano nel sec. XVI*, Loescher, Turin, 1891, vol. II.

ID., *La poesia popolare italiana*, Giusti, Livourne, 1906.

DE CAPRIO Vincenzo, « La tradizione e il trauma », in *Idee del Rinascimento Romano*, Vecchiarelli, Manziana, 1991, p. 261-295.

DE LEO Pietro, *Ricerche su falsi medievali*, Ed. Meridionali Riuniti, Reggio Calabria, 1974.

DE MICHELE Ermenigildo, *L'Avarchide di L. Alamanni*, Fabozzi, Averse, 1895.

DE' ROSMINI Carlo, *Dell'istoria intorno alle militari imprese e alla vita di Gian-Jacopo Trivulzio detto il Magno, tratta in gran parte da monumenti inediti che conferiscono*

*eziandio ad illustrar le vicende di Milano e d'Italia di que'tempi*, Tipografia Destefanis, Milan, 1815, I.

DEGLI AGOSTINI Giovanni, *Notizie istoriche spettanti alla vita, e agli scritti di Battista Egnazio sacerdote viniziano. Raccolte, esaminate e distese da F. Giovanni Degli Agostini*, Venise, 1745.

DELCORNO BRANCA Daniela, *I romanzi italiani di Tristano e la Tavola Ritonda*, Olschki, Florence, 1968.

ID., « Tradizione italiana dei testi arturiani : note sul *Lancelot* », in *Medioevo romanzo*, XVII, 1992, p. 215-248.

ID., *Tristano e Lancillotto in Italia. Studi di letteratura arturiana*, Longo, Ravenne, 1998.

DENIS Anne, « 1515 : il serenissimo Francesco, roi de France, duc de Milan », in *Passer les monts...*, p. 259-276.

DIAMANTI Donatella, « La presa di Roma di Eustachio Celebrino da Udine », *Italianistica : Rivista di letteratura italiana*, vol. 19, No. 2/3 (Maggio/ Giugno 1990), p. 331-349.

DIONISOTTI Carlo, *Geografia e storia della letteratura italiana*, Einaudi, Turin, 1971.

*DIPLOMAZIE. Linguaggi, negoziati e ambasciatori fra XV e XVI secolo*, E. Plebani, E. Valeri, P. Volpini (éds.), FrancoAngeli, Milan, 2017.

*DISCOURS (Les) sur le sac de Rome de 1527. Pouvoir et littérature*, A. Redondo (éd.), Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1999.

DOTTI Ugo, *La révolution Machiavel*, Million, Grenoble, 2006.

DUC Séverin, « “Le roy est pris ?”. Nasse de mots et piège milanais (1515-1525) », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 33-42.

ID., « Écrire pour ne pas mourir. Lettres de résistance de Francesco II Sforza, duc de Milan (automne 1526) », *Laboratoire italien [En ligne]*, 17 | 2016, URL : <http://laboratoireitalien.revues.org/976>.

ID., « L'impuissance de l'outrance : entre Milan, la France et l'Espagne, l'affaire Meraviglia (1533) », in *Négociations d'hier, leçons pour aujourd'hui*, E. Vivet (éd.), Larcier, Bruxelles, 2014, p. 97-106.

DUHAMEL Jean *Le Connétable de Bourbon*, Perrin, Paris, 1971.

ÉCRIVAIN (L') *face à son public*, A.-C. Fiorato et J.-C. Margolin (éds.), Vrin, Paris, 1989.

ERNST Germana, ZAMBELLI Paola, *DRAGIŠIĆ, Juraj (Benigno Salviati, Giorgio)*, *DBI*, 1992, vol. 41.

*ESTUDIOS sobre guerra y sociedad en la monarquía hispánica*, García Hernán Enrique, D. Maffi, Albatros, Valence, 2017.

FERMIN Caballero, *Conquenses ilustres*, Oficina tipografica del hospicio, Madrid, 1875.

FERRONI Giulio, *Ariosto*, Salerno, Rome, 2009.

FIORATO Adelin Charles, « La « gallica face » nell'Orlando Furioso », in M. Pade, L. W. Petersen, D. Quarta, *La corte di Ferrara e il suo mecenatismo 1441-1598*, Renaissance Studier Forlag, Copenhague et Panini, Ferrare, 1990, p. 159-175.

FLAMINI Francesco, « Le lettere italiane alla corte di Francesco I, re di Francia », in Id., *Studi di storia letteraria*, Giusti, Livourne, 1895.

FLORI Jean, *Les crociate*, Il Mulino, Bologne 2003.

FOA Anna, CASTELLARI, Bernardino, *DBI*, 1978, vol. 21.

FOLZ Robert, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*, Les Belles-Lettres, Paris, 1950.

ID., *L'idée d'Empire en Occident du V<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1953.

ID., *Le couronnement impérial de Charlemagne. 25 décembre 800*, Gallimard, Paris, 2008 (1964).

FONTES BARATTO Anna, « Le dernier Furioso et l'actualité : temps de la fable et loi de l'histoire dans le château de Tristan », *Les guerres d'Italie, histoire, pratiques*,



*représentations*, D. Boillet et M. F. Piejus (éds.), Sorbonne Nouvelle, Paris, 2002, p. 318-333.

FOURNEL Jean-Louis et ZANCARINI Jean-Claude, *La politique de l'expérience : Savonarola, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Edizioni dell'Orso, Turin, 2002.

ID., « La “brutalisation” de la guerre. Des guerres d'Italie aux guerres de Religion », in *Astérion* 2, 2004, p. 105-130. URL : <http://asterion.revues.org./100>.

ID., « Du jugement de soi au tribunal de l'Histoire : l'analyse immédiate de la défaite dans les écrits de Francesco Guicciardini après le sac de Rome (1527-1530) », in *L'actualité et sa mise en écriture dans l'Italie des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, C. Lucas-Fiorato, D. Boillet (éds.), Université Paris III Sorbonne Nouvelle, Paris, 2005, p. 85-102.

ID., « Choisir d'écrire l'histoire chez Francesco Guicciardini : dire la guerre et échapper à Florence », *Chroniques italiennes* web 13 (1/ 2008), Centre interuniversitaire de recherche sur la Renaissance italienne, 26. <halshs-001138370>, p. 1-18.

ID. et ZANCARINI Jean-Claude, *La grammaire de la république. Langages de la politique chez Francesco Guicciardini (1483-1540)*, Droz, Genève, 2009.

ID. et ZANCARINI Jean-Claude, « Come scrivere la storia delle guerre d'Italia ? », in *La storia d'Italia di Guicciardini e la sua fortuna*, C. Berra, A. M. Cabrini (éds.), Cisalpino, Milan, 2012, p. 181-218.

ID., « Machiavel, Guicciardini et François I<sup>er</sup> », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien*, J. C. D'Amico et J.-L. Fournel (éds.), École Française de Rome, Rome, 2018, p. 155-176.

FRAGNITO Gigliola, *Gasparo Contarini, un magistrato veneziano al servizio della Cristianità*, Firenze, Olschki, 1988.

FRAIKIN Joseph, « La nonciature de France de la délivrance de Clément VII à sa mort », in *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, tom. 26, 1906, p. 513-563.

FRAJESE Vittorio, *La censura in Italia, Dall'Inquisizione alla Polizia*, Laterza, Rome-Bari, 2014.

FRANCE (La) de la Renaissance, *Histoire et dictionnaire*, A. Jouanna, P. Hamon, D. Biloghi, G. Le Thiec (éds.), Laffont, Paris, 2001.

FRANÇOIS I<sup>er</sup>, *pouvoir et image*, B. Petey-Girard, M. Vène (éds.), BNF, Paris, 2015.

FRANÇOIS I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps (1515-1547), F. Rouget (éd.), Classiques Garnier, Paris, 2017.

FRANÇOIS I<sup>er</sup> et l'espace politique italien, J. C. D'Amico et J.-L. Fournel (éds.), École française de Rome, Rome, 2018.

FRATTI Lodovico, *Poesie storiche in lode di Bartolomeo d'Alviano* in A. Marcello, G. Occioni Bonaffons, R. Predelli, *Nuovo Archivio veneto Deputazione di Storia patria per le Venezie*, Visentini, Venise, 1900, tom. XX.

GALANDRA Marco, *La Battaglia di Pavia : ottobre 1524 – febbraio 1525*, G. Iuculano, Pavie, 2005.

GALASSO Giuseppe, *Il Regno di Napoli. Il Mezzogiorno spagnolo (1494-1622)*, UTET, Turin, 2005.

ID., *Dalla "libertà d'Italia" alle "preponderanze straniere". Nuova edizione riveduta e accresciuta*, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 2016.

GARIN Eugenio, « L'attesa dell'età nuova e la "renovatio" », in ID., *L'attesa dell'età nuova della spiritualità della fine del medioevo*, Todi, Accad. Tudertina, 1962, p. 11-35.

ID., *L'homme de la Renaissance*, Paris, Seuil, 2002.

GARNIER Édith, *L'Alliance impie. François I<sup>er</sup> et Soliman le Magnifique contre Charles Quint*, Paris, Le Félin, 2008.

GARRISSON Janine, *Royauté, Renaissance et Réforme (1483-1559)*, Éditions du Seuil, Paris, 1991.

GHINASSI Ghino, *Fasi dell'elaborazione del «Cortegiano»*, in *Studi di filologia italiana*, XXV, 1967, p. 155-196.

ID., « L'ultimo revisore del "Cortegiano" », in *Studi di Filologia italiana*, XXI, 1963, p. 217-229.

ID., « Postille sull'elaborazione del "Cortegiano" », in *Studi et problemi di critica testuale*, 3, 1971, 171-178.

GIL Christiane, *Les Femmes de François I<sup>er</sup>*, Pygmalion, Paris, 2005.

GIONO Jean, *Le désastre de Pavie, 24 février 1525*, Gallimard, Paris, 1963.

GIOVANNELLI Maurizio, *La Donatio Constantini. Credibilità ed esegesi di un documento politico*, Morlacchi, Pérouse, 2011.

GIUDICI Enzo, « Bilancio di una annosa questione : Maurice Scève e la "scoperta" della "Tomba di Laura" », in *Quaderni di filologia e lingue romanze*, 2, 1980, p. 13-70.

GUIDI José, « Baldassar Castiglione et le pouvoir politique : du gentilhomme de cour au nonce pontifical », in A. Rochon, *Les écrivains et le pouvoir en Italie à l'époque de la Renaissance*, La Sorbonne Nouvelle, Paris, 1973, p. 243-278.

ID., « L'Espagne dans la vie et dans l'œuvre de B. Castiglione : de l'équilibre franco-hispanique au choix impérial », in *Présence et influence de l'Espagne dans la culture italienne de la Renaissance*, CIRRI, 1979, p. 113-202.

ID., « Le jeu de cour et sa codification », in *Le pouvoir et la plume. Incitation, contrôle et représentation dans l'Italie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, CIRRI 10, Université de La Sorbonne Nouvelle, 1982, p. 97-115.

ID., « Ambigüités et lignes de force de la première rédaction du Courtisan », in *Chroniques italiennes*, Sorbonne Nouvelle, Paris 24, 1990, p. 17-32.

ID., « Un nonce pontifical outragé : la réponse de Castiglione à Alfonso de Valdés », in *Les Discours sur le sac de Rome de 1527...*, p. 13-21.

ID., « Castiglione e les guerres d'Italie (1495-1520) », in *Chroniques italiennes...*, 61, 2000, p. 17-26.

HAMON Philippe, « Election impériale de 1519 », in *La France de la Renaissance...*, p. 785.

ID., *L'argent du roi : Les finances sous François I<sup>er</sup>*, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1994.

ID., « L'Italie finance-t-elle les Guerres d'Italie ? » in *Passer les monts...*, p. 25-37.

ID., *Les Renaissances (1453-1559)*, J. Cornette (éd.), Belin, Paris, 2009.

ID., « Charles de Bourbon, connétable de France », in *Les conseillers de François I<sup>er</sup>...*, p. 95-97.

ID., « Semblançay, homme de finances et de conseil (v. 1455-1527) », *Ibid.*, p. 117-130.

HAMY P. Albert, *Entrevue de François premier avec Henri VIII, à Boulogne-sur-Mer, en 1532, intervention de la France dans l'affaire du divorce*, L. Gougy, Paris, 1898.

HAUVETTE Henri, *Un exilé florentin à la cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Luigi Alamanni (1495-1556) : sa vie et son œuvre*, Hachette, Paris, 1903.

HEADLEY John et SORGE M., *The Emperor and His Chancellor : A Study of the Imperial Chancellery under Gattinara*, Cambridge University Press, New York, 1983.

HENNINGER Laurent, « La nouvelle histoire-bataille », in *Espaces Temps*, 71-73, 1999, p. 35-46.

IANNUZZI Isabella, « La diplomazia della cultura : Pietro Martire di Anghiera, un umanista italiano al servizio dei Re Cattolici », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati...*, p. 85-113.

IMAGE (L') de l'autre Européen : XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, J. Dufournet, A. Fiorato, A. Redondo (éds.), Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1992.

IMBRUGLIA Girolamo, *ROSSO, Gregorio*, *DBI*, 2017, vol. 88.

ITALIENISCHE Prophetien des 13. Jahrhunderts, in *Neues Archiv des Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, O. Holder-Egger (éd.), Steiner, Stuttgart, 1904-1905.

IVALDI Cristina, « Cinque cantari su Ludovico il Moro : scrittura e trasmissione di un sottogenere cavalleresco », in *Tipografie e romanzi in Val Padana fra Quattro e Cinquecento*, Panini, Ferrare, 1988, p. 175-190.

ID., « Cantari e poemetti bellici in ottava rima : la parabola produttiva di un sottogenere del romanzo cavalleresco », in K. W. Hempfer, *Ritterepic der Renaissance*, F. Steiner, Stuttgart, 1989, p. 35-46.

JOSSA Stefano, « Dal romanzo cavalleresco al poema omerico : il *Girone* e l'*Avarchide* di Luigi Alamanni », in *Italianistica*, XXXI, n°1, gennaio/aprile 2002, p. 13-37.

KNECHT Robert Jean, « The Concordat of 1516 : a Reassessment », in H. J. Cohn (éd.), *Government in reformation Europe, 1520-1560*, Macmillan, Londres, 1971, p. 91-112.

ID., *Un Prince de la Renaissance. François I<sup>er</sup> et son royaume*, Fayard, Paris, 1998.

KRUMENACKER Yves « L'Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande, traité religieux ou politique ? », in *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, vol. 45, no. 1, 2017, p. 33-48.

LARIVAILLE Paul, *L'Arétin entre Renaissance et Maniérisme*, Reproduction des thèses de Doctorat d'État, Lille, 1972.

ID., « Poeta, principe, pubblico dall' "*Orlando Innamorato*" all' "*Orlando Furioso*" », in *La corte di Ferrara e il suo mecenatismo 1441-1598*, M. Pade, L. W. Petersen, D. Quarta (éds.), Panini, Modène, 1990, p. 9-32.

ID., *Pietro Aretino*, Salerno, Rome, 1997.

ID., *Varia Aretiniana (1972-2004)*, Vechiarelli, Rome, 2005.

LASPERAS Jean-Michel, « Pour tes péchés, Rome sera détruite », in *Prendre une ville au XVI<sup>e</sup> siècle. Histoire, Arts, Lettres*, G. Audisio (éd), Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 153-169.

LASTRAIOLI Chiara, « Un pape "fatto per necessitate". L'image d'Adrien VI dans la propagande européenne du XVI<sup>e</sup> siècle », in *Pape et papauté : respect et contestation*

*d'une autorité bifrons*, A. Morini éd., Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2013, [e-book].〈halshs-00995248〉

LAZZARINI Isabella, « Le scritte dell'ambasciatore. Informazione e narrativa nelle lettere diplomatiche (Italia 1450-1520 ca.) », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati...*, p. 17-39.

LE FUR Didier, *Charles VIII*, Perrin, Paris, 2006.

ID., *Diane de Poitiers*, Perrin, Paris, 2017.

ID., *François I<sup>er</sup>*, Perrin, Paris, 2015.

ID., *Louis XII, Un autre César*, Perrin, Paris, 2001.

ID., *Marignan, 1515*, Perrin, Paris, 2004.

LE GALL Jean Marie, « François I<sup>er</sup> et la guerre », in *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n°79, 2014, p. 35-64.

ID., *L'honneur perdu de François I<sup>er</sup>, Pavie, 1525*, Payot, Paris, 2015.

LECOQ Anne Marie, *François I<sup>er</sup> imaginaire, Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Macula, Paris, 1987.

LEROUX Nicolas, *1515 : L'invention de la Renaissance*, Colin, Paris, 2015.

LEVI Ezio, *I cantari legendari del popolo italiano nei secoli XIV et XV*, in *Giornale storico della letteratura italiana*, supplemento 16, 1914.

LINGUAGGIO (Il) *dei cieli. Astri e simboli nel Rinascimento*, G. Ernst et G. Giglioni (éds.), Carocci editore, Bari, 2012.

LIVET Georges, *L'Équilibre européen de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PUF, Paris, 1976.

LOS SANTOS Lucie De, « Iacopo Nardi et les exilés florentins (1534-1537) : élaboration d'un nouveau discours républicain », in *Laboratoire italien* [Online], 3 | 2002, URL :

[http:// journals. openedition.org/ laboratoireitalien/364](http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/364) ; DOI : 10.4000/laboratoireitalien.364.

ID., « Un nuovo documento sul fuoriuscitismo fiorentino : undici lettere inedite di Luigi Alamanni a Filippo Strozzi (Aprile 1536-Febbraio 1537) », in *Le peuple. Formation d'un sujet politique, Laboratoire italien*, [Online], 1/2001, p. 141-167.

LUCAS FIORATO Corinne, « L'artiste et l'écriture : il dire et il fare dans les écrits de Cellini », in *Culture et professions en Italie XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, Cahiers de la Renaissance italienne*, A. C. Fiorato (éd.), Sorbonne, Paris, 1989, p. 67-97.

ID. « La genèse douloureuse et la réception difficile des écrits de Benvenuto Cellini », in *Seizième Siècle*, N°5, 2009, p. 299-318.

LUZIO Alessandro, *Isabella d'Este e il Sacco di Roma*, Cogliati, Milan, 1908.

ID., *Pietro Aretino nei suoi primi anni a Venezia e la corte dei Gonzaga*, E. Loescher, Turin, 1888.

MADÉLIN Louis, *De conventu bononiensi*, Thèse latine, Paris, 1900.

MADÉLINE Fanny, « L'empire et son espace. Héritages, organisations et pratiques », in *Hypothèses 2007, Travaux de l'École doctorale d'Histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, P. Schmitt Pantel (éd.), Publications de la Sorbonne, Paris, 2008.

MAIRA Daniel, « La découverte du tombeau de Laure entre mythe littéraire et diplomatie », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/1, vol. 103, p. 3-15.

MARIETTI Marina, « L'évocation du sac de Rome par le Florentin Francesco Vettori », in *Les Discours sur le sac de Rome de 1527...*, p. 69-81.

MARILLAC Guillaume de, « Vie du connétable Charles de Bourbon », in *Choix de chroniques et mémoires sur l'Histoire de France, avec notices biographiques* [Texte imprimé], J.-A.-C. Buchon A. Desrez, Paris, 1836-1838, tom. 9.

MARINI Paolo, « “Come a ragazzo suo”. Primi sondaggi per Bibbiena corrispondente della corte milanese », in *Dentro il cinquecento. Per Danilo Romei*, Vecchiarelli, Manziana, 2016, p. 247-264.

MARTINATI Camillo, *Notizie storico-biografiche intorno al conte Baldassare Castiglione con documenti inediti*, Pubblicazioni del R. istituto di studi superiori pratici e di perfezionamento, sezione di filosofia e filologia, Florence, 1890.

MARTINI Giuseppe, *Traslazione dell'Impero e Donazione di Costantino nel pensiero e nella politica d'Innocenzo III*, in *Nuova rivista storica*, n° 65, 1981.

MATTIODA Enrico, « L'Italia di Machiavelli e quella di Guicciardini », Atti del XV Congresso Nazionale dell'Associazione degli Italianisti, C. Allasia, M. Masoero, L. Nay, Dell'Orso, Alessandria, 2012, p. 53-65.

MEDIN Antonio, « La battaglia di Pavia, Profeti e poeti italiani », in *Archivio Storico Lombardo, Giornale della Società storica lombarda* (ser. VI, fasc. I-II), Bocca, Milan, 1925, p. 252-290.

ID., *La Storia della repubblica di Venezia nella poesia*, Hoepli, Milan, 1904.

ID., *Un versificatore del Cinquecento rivendicato all'Italia*, Ferrari, Venice, 1912.

MERLE Alexandra, *Le miroir ottoman : Une image politique des hommes dans la littérature géographique espagnole et française (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)* Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne (coll. Iberica-Essais, n° 4), 2003.

ID., « Les Espagnols et le monde ottoman : jeux de construction (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », in *Rencontres et construction des identités. Espagne et Amérique latine*, CELEC, Saint-Etienne, 2004, p. 13-32.

MESCHINI Stefano, *La Francia nel ducato di Milano. La politica di Luigi XII (1499-1512)*, Angeli, Milan, 2006.

ID., *La seconda dominazione francese nel ducato di Milano. La politica e gli uomini di Francesco I (1515-1521)*, Varzi (Pavia), Guardamagna, 2014.



MICHELET Jules, *Renaissance. Histoire de France au seizième siècle*, Chamerot, Libraire-éditeur, Paris, 1855.

MICHON Cédric, *La crosse et le sceptre. Les prélats d'État sous François I<sup>er</sup> et Henri VIII*, Tallandier, Paris, 2008.

ID., « Du bon usage de l'anachronisme en histoire : l'opinion publique à la Renaissance » in *L'opinion publique en Europe*, L. Bély (éd.), PUPS, Paris, 2011.

ID., « Odet de Foix, vicomte de Lautrec (v. 1483-1528) », in *Les conseillers de François I<sup>er</sup>...*, p. 265-272.

ID., *François I<sup>er</sup>. Les femmes, le pouvoir et la guerre*, Belin, Paris, 2015.

ID., « François I<sup>er</sup> et les territoires italiens, de l'exploit au désastre », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 339-352.

MIESSE Héléne, « Dire et décrire le présent dans les lettres de Francesco Guicciardini », in *Le Contemporain*, L'Année Mosaique, Revue de jeunes chercheurs en sciences humaines, (N. dirigé par Amaury Dehoux et Céline De Potter), n° 3-2014.

ID., « Regards croisés sur le sac de Rome : « Le “carteggio” de Francesco Guicciardini et les “Diarii” de Marino Sanudo ». Voir « La Historia y su apreciación en sus fuentes inmediatas : el Saco de Roma en el carteggio de Francesco Guicciardini y los Diarii de Marino Sanudo », *Bibliographica*, México, mar. 2018, p. 25-56 : <<https://bibliographica.iib.unam.mx/revista/index.php/RB/article/view/13/19>>.

MIGLIORANZI Corinna, *Lodovico di Canossa*, Lapi, Città di Castello, 1907.

MIGNET François-Auguste, *Une élection à l'empire en 1519. Première rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint, d'après de nouveaux documents*, in *Revue des Deux Mondes*, janvier-mars 1854.

ID., *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint*, Perrin, Paris, 1886.

MIONI Elpidio, *CIPELLI, Giovanni Battista*, *DBI*, vol. 25, 1981.

MOLINI Giuseppe, *Documenti di storia italiana : 1404-1527*, Tipografia all'insegna di Dante, Florence, 1836, vol. I.

MONCALLERO Giuseppe Lorenzo, *Il Cardinale Bernardo Dovizi da Bibbiena Umanista e Diplomatico (1470-1520)*, Olschki, Florence, 1953.

MORENO Paola, « Gli autografi di Francesco Guicciardini », in *Autografi della letteratura italiana*, M., Motolese, P., Procaccioli, E., Russo (éds.), *Il Cinquecento*, Roma, Italia : Salerno, 2009, p. 255-270.

ID., « Varietà, Il discorso di Francesco Guicciardini a Leone X e Francesco I, in vista dell'incontro di Bologna (11 dicembre 1515). Edizione e commento », in *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, CXXVIII (624), p. 509-522.

MORETTI Walter, « Carlo V e i suoi “capitani invitti” nel “Furioso” del 1532 », in *Rinascimento meridionale e altri studi in onore di Mario Santoro*, Soc. Ed. Napoletana, Napoli, 1987, p. 321-331.

NERI Achille, « Una barzelletta intorno agli avvenimenti del MDXXVII per cura del socio Achille Neri » in *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, tipografia de R. I. de'sordomuti, Gênes, 1892, p. 145-162.

ID., « Una poesia storica edita dal socio Achille Neri », *Atti della Società Ligure*, 1894, p. 551-587.

NICCOLI Ottavia, « Manoscritti, oralità, stampe popolari : viaggi dei testi profetici nell'Italia del Rinascimento », in *Italian Studies*, vol. 66, n. 2, 2011, p. 177-192.

ID., *Profeti e popolo nell'Italia del Rinascimento*, Laterza, Bari, 1987.

NITTI Francesco, *Leone X e la sua politica*, Il Mulino, Bologne, 1998.

ORDINE Nuccio, « Giovan Francesco Valier, homme de lettres et espion au service de François I<sup>er</sup> », in *La circulation des hommes et des œuvres entre la France et l'Italie à l'époque de la Renaissance*, La Sorbonne Nouvelle, Paris, 1992, p. 225-245.

*ORIGINI dello Stato. Processi di formazione statale in Italia fra Medioevo ed età moderna*, G. Chittolini, A. Molho, P. Schiera (éds.), Il Mulino, Bologne 1994.

ORTI MANARA Giovanni, *Intorno alla vita ed alle gesta del conte Ludovico Canossa che fiorì nel secolo XVI*, Antonelli, Verone, 1845.

OULMONT Charles, *Pierre Gringoire*, Champion, Paris, 1911.

PACINI Arturo, *I presupposti politici del "secolo dei Genovesi" : la riforma del 1528*, *Atti della società ligure di Storia Patria*, Nuova Serie, vol. XXX, fasc. I, Gênes, 1990.

ID., *La Genova di Andrea Doria nell'impero di Carlo V*, Olschki, l'officina dello storico, Florence, 1999.

PASSANO Giambattista, *I novellieri italiani in verso indicati e descritti da Giambattista Passano*, Romagnoli, Bologne, 1868.

PASSER *les monts Français en Italie - l'Italie en France, 1494-1495*, J. Balsamo (éd.), Champion, Paris, 1998.

PASTOR Ludwig (von), *Storia dei papi dalla fine del Medio Evo, compilata col sussidio dell'Archivio segreto pontificio e di molti altri Archivi*, Desclée & c. Editori pontifici, Rome, 1929, parte II, vol. II.

PASTOUREAU Michel, *Les Emblèmes de la France*, Bonneton, Paris, 1998.

ID., « Le coq gaulois », in *Les lieux de mémoire. III, Les France*, P. Nora (éd.), Gallimard, Paris, 1992, p. 507-539.

PELLISSIER Léon-Gabriel, *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais (1499-1513)*, Imprimerie et librairie Édouard Privat, Toulouse, 1891, tom. I.

PELLEGRINI Marco, *Le guerre d'Italia, 1494-1530*, Il Mulino, Bologne, 2009.

PICOT Émile, *Les Français italianisants au XVI<sup>e</sup> siècle*, Champion, Paris, 1906, tom. I.

PIÉJUS Marie-Françoise, « Marignan, 1515 : échos et résonances », in *Passer les monts...*, p. 245-258.

PISCINI Angela, *DEGLI AGOSTINI, Niccolò*, *DBI*, v. 36, 1998.

POUMARÈDE Géraud, « Naissance d'une institution royale : les consuls de la nation française en Levant et en Barbarie au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », in *Annuaire – Bulletin de la société de l'Histoire de France*, Champion, Paris, 2001, p. 65-128.

ID., « Le voyage de Tunis et d'Italie de Charles Quint ou l'exploitation politique du mythe de la croisade (1535-1536) », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 67, n. 2, 2005, p. 247-285.

POZZI Mario, « Pour un lexique politique de la Renaissance : la situation linguistique italienne au début du XVI<sup>e</sup> siècle », *Laboratoire italien* [En ligne], 7 | 2007, URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/130> ; DOI : 10.4000/laboratoireitalien.130.

PRALORAN Marco, *Tempo e azione nell'Orlando furioso*, Olschki, Florence, 1999

PROCACCIOLI Paolo, « Le schiere degli inchiostri. Pietro Aretino “capitano” del Cristianissimo », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 195-209.

*PROPHÉTIE (La) comme arme de guerre des pouvoirs, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, A. Redondo (éd.), Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2000.

PROSPERI Adriano, *BOTTURNIO, Anselmo*, *DBI*, vol. 13, 1971.

PROVINI Sandra, *Les Guerres d'Italie entre chronique et épopée : le renouveau de l'écriture héroïque française et néo-latine en France au début de la Renaissance*, Droz, Genève, 2016.

QUADRIO Francesco Saverio, *Della storia e della ragione d'ogni poesia*, Agnelli, Milan, 1749 et 1757, vol. VI.

QUONDAM Amedeo, “*Questo povero cortegiano*”, *Castiglione, il Libro, la Storia*, Bulzoni, Rome, 2000.

RABA Michele, « Il Giglio e la Mezzaluna. Strategie di logiramento. Infedeli e fuoriusciti al servizio della Francia nelle Guerre d'Italia (1536-1558) », in *Rivista di studi militari*, G. Brizzi et G. Poma (éds.) Pàtron, Bologne, 2014, p. 71-98.

ID., « La nuova « porta d'Italia ». Il Piemonte di Carlo II tra Francia e Impero : un'analisi geopolitica », in *Stato sabaudo e Sacro Romano Impero*, M. Bellabarba et A. Merlotti (éds.), Il Mulino, Bologne, 2014, p. 213-232.

RANKE Ludwig (von), *Storia dei Papi*, Sansoni, Florence, 1965.

RAPP Francis, « La France. De la Pragmatique sanction au concordat de Bologne : le roi et l'Église gallicane », in *Histoire du Christianisme. De la réforme à la Réformation (1450-1530)*, J.-M. Mayer, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez, M. Venard (éds.), tom. 7, Paris, 1994, p. 341-367.

ID., *Le Saint-Empire romain germanique*, Tallandier, Paris, 2000.

RASSEGNA bibliografica della letteratura italiana, A. D'Ancona (éd.), Tipografia del cav. Francesco Mariotti, Pise, 1893, I.

REEVES Marjorie, « A note on Prophecy and the Sack of Rome », in *Prophetic Rome in the high Renaissance period*, M. Reeves (éd), Oxford, Clarendonpress, 1992, p. 271-278.

ID., *The Influence of Prophecy in the Later Middle Ages : A Study in Joachimism*, University of Notre Dame Press, 1993.

RENAUDEAU Olivier, « Une épée d'apparat », in *François I<sup>er</sup>, pouvoir et image...*, p. 90-91.

RENDU Athanase, « Quelques documents inédits sur la bataille de Pavie », in *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1864, t. 25, p. 35-44.

*REVUE d'Histoire et Littérature religieuses*, Paris, 1904, tom. IX.

RICCIARDI Roberto, *CAPRA, Galeazzo, DBI.*, vol. 19, 1976.

RICHARD Paul, « Une correspondance diplomatique de la curie romaine à la veille de Marignan (1515) », in *Revue d'Histoire et Littérature religieuses...*, IX, partie I, p. 1-47; partie II, p. 104-142; partie III, p. 321-355.

ID., « Origines de la nonciature de France. Débuts de la représentation permanente sous Léon X » in *Revue des questions historiques*, 1906, II, p. 113-181.

RILL Gerhard, *BALBI, Girolamo, DBI*, vol. 5, 1963.

RIVERO RODRÍGUEZ Manuel, « La politica anti francesa del Gran Canciller Gattinara : Dos monarquías incompatibles », in *François I<sup>er</sup> et l'espace politique italien...*, p. 379-396.

ID., *Gattinara, Carlos V y el sueño del Imperio*, Madrid, Silex, 2005.

RODRIGUEZ VILLA Antonio, *Memorias para la historia del asalto y saqueo de Roma en 1527 por el ejército imperial. Formadas con documentos originales, cifrados é inéditos en su mayor parts*, Imprenta de la Biblioteca de instrucción y recreo, Madrid, 1875, p. 70.

ROMEI Danilo, *Aretino e Pasquino*, Banca Dati “Nuovo Rinascimento” [en ligne], settembre 1995.

ID., *Catalogo abbreviato delle edizioni tipografiche di Ludovico degli Arrighi detto il Vicentino (1524-1527)*, Banca Dati « Nuovo Rinascimento », 2007.

ROSSI Giovanni, « Roma e Venezia a confronto nei *Discorsi Politici* di Paolo Paruta », in *L'écrivain et les formes du pouvoir à la Renaissance. inTransalpina. Études italiennes*, J. C. D'Amico (éd.), n° 17, 2014, 141-163.

ROSSI Vittorio, *Pasquinate di Pietro Aretino ed anonime per il conclave e l'elezione di Adriano VI*, Clausen, Palermo-Torino, 1891.

ROTHSTEIN Marian, « Les effets de réalité. Le lecteur et le cœur de François I<sup>er</sup> dans l'Heptaméron », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 235-245.

ROUCHON Olivier, « Siège de Florence et prise de villes : une lecture de la Storia fiorentina », in *Prendre une ville au XVI<sup>e</sup> siècle. Histoire, Arts, Lettres*, G. Audisio (éd), Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2004, p. 139-152.

RUBELLO Noemi, « Una solenne entrata ? Leone X a Bologna nel dicembre 1515 », in *Schifanoia*, 38-39, 2010, p. 261-270.

ID., *Il re, il papa, la città. Francesco I e Leone X a Bologna nel dicembre del 1515*, Thèse de Doctorat, Université de Ferrare, Ferrare, 2012.

ID., « Una bella e caritativa cosa. Épisodes de thaumaturgie royale pendant la période des Guerres d'Italie », in *Le Moyen Âge*, 2014/1, CXX, p. 53-77.

ID., « “La présence des princes” : gli incontri tra sovrani come momenti d'eccezione nei rapporti diplomatici tra gli Stati (XVI secolo) », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati...*, p. 139-160.

RUSCONI Roberto, *L'attesa della fine. Crisi della società, profezia ed Apocalisse in Italia al tempo del grande scisma d'Occidente (1378-1417)*, Istituto storico italiano per il medioevo, Rome, 1979.

ID., « Ex quodam antiquissimo Libello », in *The use and abuse of eschatology in the Middle Ages*, W. Lourdaux, D. Verhelst, A. Welkenhuysen, W. Verbeke (éds.), Leuven University Press, Leuven, 1988, p. 441-472.

ID., « Les collections prophétiques en Italie à la fin du Moyen Âge et au début des temps modernes. Remarques à propos de divers manuscrits italiens conservés dans les bibliothèques de Paris », in *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, t. 102, n°2, 1990, p. 481-551.

RUSSEL Joycelyne Gledhill, *The Field of Cloth of Gold : Men and Manners in 1520*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1969.

SABBATINI Renzo, VOLPINI Paola, *Sulla diplomazia in età moderna. Politica, economia, religione*, FrancoAngeli, Milan, 2011.

SAFFIOTI Tito, *I giullari in Italia. Lo spettacolo, il pubblico, i testi*, Xenia, Milan, 1990.

SALLES Georges, « Un traître au XVI<sup>e</sup> siècle : Clément Champion, valet de chambre de François I<sup>er</sup> », *Revue des questions historiques*, XXIV (nouvelle série), Paris, 1900, p. 41-73.

SALZBERG Rosa, *La lira, la penna e la stampa : cantastorie ed editoria popolare nella Venezia del Cinquecento*, CUSL, Milan, 2011.

SÁNCHEZ Hernando, Carlos José, *El Reino de Nápoles en el Imperio de Carlos V : La Consolidación de la Conquista*, Madrid, Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, p. 277-366.

SANGIRARDI Giuseppe, « L'Arioste et l'Empire. Réflexions sur les rédactions du Roland furieux », *e-Spania* [en ligne], 13 juin 2012, URL : <http://e-spania.revues.org/21345>.

SANTORO Mario, *Ariosto e il Rinascimento*, Liguori, Napoli, 1989.

SCHILLINGER Jean, *Le Saint-Empire*, Ellipses, Paris, 2002.

SCORRIBANDE, *lanzichenecchi e soldati ai tempi del Sacco di Roma : Papato e Colonna in un inedito epistolario dall'Archivio Della Valle - Del Bufalo (1526-1527)*, Pier Paolo Piergentili et Gianni Venditti (éds.) Gangemi, Collana Documenti rari e curiosi dall'Archivio Segreto Vaticano, n. 3, Rome, 2009.

SERGI Giuseppe, *L'idea di medioevo. Tra senso comune e pratica storica*, Donzelli, Rome, 1998.

SHAW Christine, « The Papal Court as a Center of Diplomacy from de Peace of Lodi to the Council of Trent », in *La papauté à la Renaissance*, Actes du XLVI<sup>e</sup> Colloque international d'études humanistes (Tours, 30 juin – 4 juillet 2003), F. Alazard, F. La Brasca (éds.), Champion, Paris, 2007.

SIÈCLE (Le) de François I<sup>er</sup>. *Du roi guerrier au roi mécène*, O. Bosc, M. Hersant, préface de M. Fumaroli, Editions Cercle d'art, Paris, 2015.

SIMONETTA Marcello, *Volpi e Leoni, i Medici, Machiavelli e la rovina d'Italia*, Bompiani, Milan, 2014.

ID., « Alberto Pio da Carpi, un « diavolo » diplomatico nelle corti d'Italia e d'Europa », Introduzione, Alberto Pio da Carpi e l'arte della diplomazia. Le « lettere americane » e altri inediti, A. M. Ori e L. Saetti (éds.), Mc Offset, Modène, 2015.

ID., « Oscillazioni di Leone X dopo la morte di Luigi XII : il copialettere di Bibbiena », in *Leone X. Finanza, mecenatismo, cultura*, Atti del convegno internazionale Roma, 2-4 novembre 2015, Cantatore, Casetti Brach, Esposito, Frova, Gallavotti Cavallero, Piacentini, Piperno, Ranieri (éds.), Roma nel Rinascimento / Roma La Sapienza, Rome, 2016, p. 115-132.

SKENAZI Cynthia, « Une rhétorique de l'honneur », in *François I<sup>er</sup> et la vie littéraire de son temps...*, p. 249-264.

SMITH Marc H., « Familiarité française et politesse italienne au XVI<sup>e</sup> siècle. Les diplomates italiens juges des manières de la cour des Valois », in *Revue d'Histoire diplomatique*, n 3-4, 1988.



ID., « Les diplomates italiens, observateurs et conseillers artistiques à la cour de François I<sup>er</sup> », *Histoire de l'art*, n. 35-36, 1996, p. 27-37.

SOLNON Jean-François, *La cour de France*, Paris, Fayard, 1993.

SOYKUT Mustafa, *Image of the Turk in Italy. A History of the Other in Early Modern Europe (1453-1683)*, Klaus Schwarz, Berlin, 2001.

TALLON Alain, *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI<sup>e</sup> siècle : essai sur la vision gallicane du monde*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.

ID., *L'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle. Etats et relations internationales*, PUF, Paris, 2010.

TAMALIO Raffaele, « Francesco et Federico Gonzaga (1494-1525): trente ans de politique entre France et empire », in *Passer les monts...*, p. 47-57.

ID., *Federico Gonzaga alla corte di Francesco I di Francia nel carteggio privato con Mantova (1515-1517)*, Honoré Champion, Paris, 1994.

THIRY Claude, « L'honneur et l'empire : à propos des poèmes de langue française sur la bataille de Pavie », in *Mélange à la mémoire de Franco Simone, France, Italie, Moyen Âge Renaissance*, Slatkine, Genève, 1980, tom. I., p. 297-324.

THOMAS Jules, *Le Concordat de 1516, ses origines, son histoire au XVI<sup>e</sup> siècle*, II, Picard, Paris, 1910.

TUCKER M. A., « Gian Matteo Giberti, Papal, Politician and Catholic Reformer », in *The English Historical Review*, vol. 18, No. 69 (Jan., 1903), Oxford University Press, URL : <http://www.jstor.org/stable/549290>, I part. p. 24-51 ; III part. p. 266-286.

*UMANESIMO ed Educazione*, G. Belloni et R. Drusi (éds.), Colla, Treviso, 2007, vol. II.

URSU Jon, *La politique orientale de François I<sup>er</sup>*, H. Champion, Paris, 1908.

VALERI Elena, *“Italia dilacerata”. Girolamo Borgia nella cultura storica del Rinascimento*, FrancoAngeli, Milan, 2007.

ID., « Un letterato ambasciatore, la missione di Baldassarre Castiglione in Spagna durante le guerre d'Italia (1524- 1529) », in *Diplomazie. Linguaggi, negoziati e ambasciatori...*, p. 115-138.

VARNHAGEN Hermannus, *Poema italicum de Lautreco Marescallo et de bello in Italia superiori a. D. 1522 gesto edidit Hermannus Varnhagen*, Typis F. Lunge, Erlangae, 1894.

VASOLI Cesare, « Giorgio Benigno Salviati (Juraj Dragišić) : un teologo tra i Montefeltro e i Della Rovere », in *Lo stato e 'l valore : i Montefeltro e i Della Rovere : assensi e conflitti nell'Italia tra '400 e '600*, P. Castelli, S. Geruzzi (éd.), Giardini editori e stampatori, Pise, 2005.

ID., « L'influenza di Gioacchino da Fiore sul profetismo italiano della fine del Quattrocento e del Cinquecento », in *Il Profetismo gioachimita tra Quattrocento e Cinquecento*, G. L. Potestà éd., Marietti, Gênes, 1991.

VEINSTEIN Gilles, *Histoire turque et ottomane*, Paris, Fayard/Annuaire du collège de France, 108<sup>e</sup> année, 2008.

VELLET Christophe, « Entre légistes et ministres : Antoine Duprat (1463-1535), conseiller technique de François I<sup>er</sup> », in *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>...*, p. 211-227.

VERRIER Frédérique, « Les guerres d'Italie dans l'Art de la guerre de Machiavel. Considérations sur la fonction de l'exemple moderne dans la réflexion du polémologue florentin », in *Passer les monts...*, p. 111-123.

VINCENT M. Bernard, « Charles Quint, François I<sup>er</sup> et Soliman », in *Carlos V y la Quiebra del humanismo político en Europa (1530-1558)*, Madrid, Soc. Est. para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 2001, vol. I, p. 537.

VIRGILI Antonio, *Francesco Berni, con documenti inediti*. Testo elettronico a cura di D. Romei, Banca Dati « Nuovo Rinascimento », [www.nuovorinascimento.org](http://www.nuovorinascimento.org). Mis en ligne, 30 déc. 2015, p. 154-162.

WALTER François, « Marignan, 1515. Traces de la mémoire d'une bataille de géants », in *Des archives à la mémoire, Mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à*

Louis Binz, B. Roth-Lochner, M. Neuenschwander, F. Walter (éds.), Société d'Histoire et d'Archéologie, Genève, 1995, p. 477-503.

WELCH Evelyn, *Shopping in the Renaissance : Consumer in Italy 1400-1600*, Yale University Press, New Haven- Londres, 2005.

YATES Frances A., *Astrée, le symbolisme impérial au XVI<sup>e</sup> siècle*, Belin, Paris, 1989.

ZAGO Roberto, *GIUSTINIAN, Antonio*, *DBI*, vol. 57, 2001.

ZAMPERETTI Sergio, « Images de Venise en Terraferma nel '500 e primo '600 », in *Storia di Venezia. Dalle origini alla caduta della Serenissima*, VI, *Dal Rinascimento al Barocco*, G. Cozzi et P. Prodi (éds.), Istituto Enciclopedia Italiana Treccani, Rome, 1996, p. 925-942.

ZANCARINI Jean-Claude, « “Se pouvoir d’armes propres” : Machiavel, les “péchés des princes” et comment les racheter », *Astériorion* [En ligne], L’Ami et l’Ennemi, n. 6°, mars 2009, URL : <http://asterion.revues.org/1475>.

ID., « *Questa miseranda tragedia* ». *Le sac de Rome, la providence, la politique*, Cahiers d’études italiennes [en ligne], 19 | 2014. URL : <http://cei.revues.org/2142>.

ID., *Machiavel et Guicciardini. Guerre et politique au prisme des guerres d’Italie*, *Laboratoire italien*, 10 | 2010 | 2010, mis en ligne le 24 janvier 2012, URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/500> ; DOI : 10.4000/laboratoireitalien.500.

ZATTI Sergio, *L’ombra del Tasso. Epica e romanzo nel Cinquecento*, Mondadori, Milan, 1996.

ZELLER Gaston, *Les rois de France candidats à l’Empire. Essai sur l’idéologie impériale en France*, *Revue historique*, tom. 173, janvier-juin 1934.

ZELLER Jean François, *François I<sup>er</sup>*, Hachette, Paris, 1882.

ID., *La Diplomatie française vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, d’après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque à Montpellier, ambassadeur de François I<sup>er</sup> à Venise (1539-1542)*. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des Lettres de Paris, Hachette, Paris, 1880.

ZIMMERMANN T. C. PRICE, *Paolo Giovio. Uno storico e la crisi italiana del XVI secolo*, Polyhistor, Lecco, 2012.



# TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION.....	5
CRITÈRES DE TRANSCRIPTION .....	21
PREMIÈRE PARTIE : LA CONSTRUCTION DE L'IMAGE DU ROI .....	23
Premier chapitre : À la conquête du Duché de Milan.....	25
1.    Le poids de Marignan dans l'histoire.....	25
2.    Les droits des rois de France sur le Duché de Milan .....	30
3.    Les préparatifs et les négociations .....	31
4.    Les États italiens : pour et contre le roi de France.....	36
5.    Le Saint-Siège et la ville de Florence .....	38
6.    Gênes et Ottaviano Fregoso, de doge à gouverneur .....	49
7.    Venise. Une alliance solide .....	54
8.    « Marco ! Marco ! » Bartolomeo d'Alviano et le rôle des Vénitiens lors de l'affrontement .....	55
9.    Les Suisses, les véritables seigneurs de Milan, les guerriers mercenaires, les paysans. ....	64
10.   À la suite de l'affrontement.....	69
Deuxième chapitre : Marignan 1515 : célébrer le vainqueur en Italie .....	73
1.    Le bonheur du triomphe .....	73
2.    Marignan dans la réflexion politique : une bataille comme les autres.....	78
3.    Giovanni Battista Cipelli : le Panégyrique du roi, vainqueur des Helvètes. ....	84
4.    La première dédicace du Livre du Courtisan de Baldassar Castiglione .....	87
5.    L'éloge du roi chevalier et sa préservation dans les remaniements du Roland furieux de Ludovic Arioste .....	90
6.    Les guerres « in ottava rima » et d'autres « cantari » .....	97
Troisième chapitre : Une rencontre au sommet : les entrevues de Bologne .....	111
1.    Les rencontres entre souverains : une folie ou un acte nécessaire ?.....	111
2.    Au-delà de la Pragmatique, les enjeux politiques pour les États de la péninsule ..	115
3.    « Un bello principe » et une suite barbare : chronique des entrevues .....	127
4.    La célébration du roi : un discours et un prologue .....	132
5.    Divagation autour des femmes .....	143
SECONDE PARTIE : LES PREMIERS ÉCHECS .....	149
Quatrième chapitre : La croisade, le Lys et l'Empire dans les attentes des États italiens ..	151
1. <i>In hoc signo (mihi crede) invictiddime Francisce vinces</i> .....	151
2.    La coiffe impériale au prisme des inquiétudes italiennes .....	160

3.	A nessun patto, Sua Santità vorria che questo imperio pervenissi nel Catholico.	166
4.	Et si 'l re Catholico fusse [Re di Romani], non saria un amico di la Signoria, come è il Christianissimo .....	174
5.	Girolamo Morone et son soutien à Charles d'Espagne.....	179
6.	Les jours de la Diète de Francfort.....	181
7.	L'ambition personnelle du roi ou une candidature nécessaire ?.....	183
8.	La fin d'un rêve... ou pas.....	187
	Cinquième chapitre : La perte du Duché, la Bicoque et la détestation des Français.....	197
1.	Lo imperatore, el pontefice e 'l re .....	197
2.	La conférence de Calais et la médiation d'Henri VIII.....	209
3.	<i>Habemus papam</i> .....	211
4.	La défaite à la Bicoque et la perte de Lodi et Gênes .....	219
5.	Odet de Foix, seigneur de Lautrec : seul responsable de la ruine ou bouc émissaire ?.....	225
	TROISIÈME PARTIE : LES REPRÉSENTATIONS DE LA DÉFAITE .....	237
	Sixième chapitre : La bataille de Pavie : l'espoir d'un nouveau Marignan.....	239
1.	Passer les monts à nouveau .....	239
2.	Jeux d'alliances et choix stratégiques .....	243
3.	Perdre, mais l'estoc à la main.....	254
4.	Arrêt sur image : brève rétrospective sur un vice-roi .....	259
5.	La défaite entre légendes et divinations .....	261
	Septième chapitre : Un échec cuisant : la fin d'un rêve ?.....	271
1.	Simone Litta. Pavie et la présumée volte-face du poète .....	271
2.	La <i>Tragica elegia</i> de Giovanni Melezio .....	277
3.	Les lamentations du roi.....	284
4.	À la cour du roi. Amomo et Luigi Alamanni : le poète mystérieux et la « tosca chetra ».....	288
5.	La victoire du vaincu selon Pierre Arétin .....	302
6.	Quelques textes pro-impériaux ou antifrançais .....	305
	QUATRIÈME PARTIE : LA GUERRE ET LA PAIX.....	319
	Huitième chapitre : De Madrid à Rome : les vicissitudes de la péninsule.....	321
1.	Le traître aux accords de Madrid et le regard italien .....	321
2.	La ligue de Cognac et les hésitations du roi.....	328
3.	Raconter la « ruina di Roma ».....	334
4.	Le rôle de l'empereur lors du sac .....	340
5.	Mais que fait donc le roi de France ?.....	344
6.	Le glorieux libérateur viendra : l'espoir en vers.....	349
	Neuvième chapitre : L'équipée napolitaine et la fin d'une époque.....	355

1.	La descente de Lautrec, ce héros .....	355
2.	L'invasion du Royaume et les traîtres angevins .....	361
3.	Quelques vers sur la campagne .....	364
4.	Du triomphe à la chute .....	368
5.	Un larron en aide à l'armée impériale.....	370
6.	Gagner Gênes, perdre Gênes .....	376
7.	Histoire de paix, de dames, de trahisons et de déception.....	383
CONCLUSION .....		395
BIBLIOGRAPHIE.....		407
	Sources manuscrites dans les bibliothèques et archives .....	407
	Sources imprimées .....	409
	Ouvrages et études critiques .....	423
TABLES DES MATIERES .....		453